



La gouvernance sans État : une étude de cas sur les territoires contrôlés par le Front Révolutionnaire Uni en Sierra Leone

Mohamed Sesay

► To cite this version:

Mohamed Sesay. La gouvernance sans État : une étude de cas sur les territoires contrôlés par le Front Révolutionnaire Uni en Sierra Leone. Science politique. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2013. Français. NNT : . tel-00958107

HAL Id: tel-00958107

<https://theses.hal.science/tel-00958107>

Submitted on 11 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTESQUIEU – BORDEAUX IV
SCIENCES PO BORDEAUX

ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE DE BORDEAUX
LAM – Les Afriques dans le Monde (UMR 5115 du CNRS)

**LA GOUVERNANCE SANS ETAT : UNE ETUDE DE CAS SUR
LES TERRITOIRES CONTROLES PAR LE FRONT
REVOLUTIONNAIRE UNI EN SIERRA LEONE**

Thèse pour le Doctorat en Science politique

Sous la direction de M. le Professeur Daniel **BACH**

Présentée et soutenue publiquement par

Mohamed Kanja SESAY

13 décembre 2013

Membres du jury :

M. BACH Daniel, Directeur de recherche au CNRS, Centre Emile Durkheim
(UMR 5116) (*Directeur de thèse*)

M. BANEGAS Richard, Professeur, Sciences Po (*Rapporteur*)

M. BØÅS Morten, *Senior Researcher*, Fafo Institute for Applied International
Studies, Oslo (*Rapporteur*)

M. FOUCHER Vincent, Chargé de recherche au CNRS, Les Afriques dans le
Monde (UMR 5115)

Mme VASSORT-ROUSSET Brigitte, Professeur des Universités, Université
Jean Moulin Lyon 3.

Sommaire

Sommaire	3
Remerciements	6
Introduction	7
1. Contexte scientifique	9
1.1. Questions de recherche	18
1.2. Hypothèse.....	22
2. Les Concepts clés.....	25
2.1. L'État : une compréhension a l'africaine ?.....	25
2.2. La gouvernance – une définition typique?.....	33
3. Perspectives théoriques	38
3.1. Le choix rationnel.....	38
3.2. La gouvernance comme cadre analytique.....	45
4. Méthode de recherche	50
4.1. Plan	61
1ère Partie	66
L'arrivée du RUF en Sierra Léone : les enjeux réels de la guerre	66
1. Une vision globale de la guerre en Sierra Léone.....	66
1.1. La Sierra Léone	66
1.2. La Sierra Léone en guerre	68
1.3. Les causes de la guerre	73
1.4. La guerre dans le temps et dans l'espace : une sociologie des guerres nouvelles	90
1.5. Une typologie des Guerillas Wars : le RUF, un groupe de guérilla ?.....	104
2. La déconstruction : Un enjeu de taille pour le RUF ?	113
2.1. La déconstruction au niveau local	113
2.2. Déconstruire l'État au niveau local.....	115
2.3. Se débarrasser des chefs traditionnels... ou pas ?	122
2.4. La difficile question générationnelle : les enfants soldats du RUF.....	131

2.5. La construction du sens autour du travail	139
3. Le RUF, la gouvernance et l'idéologie. Les mots contre les pratiques :	
comprendre la « révolution » !	146
3.1. Peut-on réunir les mots RUF et Gouvernance?	146
3.2. Le système de justice du RUF : Une justice révolutionnaire ?	148
3.3. Pouvoir, argent, autorité... et corruption au sein du RUF : un réseau interne de relations	162
3.4. L'idéologie au sein du RUF: Mythe ou réalité?	168
2^{ème} Partie : La mise en place d'une structure de gestion interne	182
1. Un système organisationnel efficace ?	182
1.1. La structure organisationnelle du RUF	183
1.2. Débats sur "l'ordre" au sein du RUF	194
1.3. Un réseau construit pour la survie	199
1.4. Les stratégies d'attaque: un exemple d'uniformité au sein du RUF ?	209
2. Les jeux de pouvoirs entre « frères d'armes »	217
2.1. Les problèmes de la gouvernance au sein du RUF : Le formel contre l'informel	217
2.2. Le contrôle au jour le jour des combattants du RUF	221
2.3. Jeu de pouvoirs au sein du RUF : l'AFRC contre le RUF	228
2.4. La « navigation sociale » au sein du RUF : les cas d'Issa Sesay et de Mosquito	234
3. La gestion et le fonctionnement des villes au quotidien : le RUF	
administrateur	246
3.1. L'éducation : quelle priorité pour les membres et les cadres du RUF ?	248
3.2. Gérer les ressources naturelles	256
3.3. Un système de "taxe" pour le Bien du peuple ?	264
3^{ème} Partie : une gouvernance en échec	270
1. Le temps des désillusions : après le « need » puis le « creed », le « greed »	
s'impose	271
1.1. Une « politique du ventre » ?	271
1.2. Le manque de nourriture en « zones libérées »	280
1.3. L'influence locale d'une politique étrangère en échec	286
1.4. Le monopole du « business » : le portrait d'Isatu Kallon. Les déboires des habitants dans leur négoce	291

2. Une violence inexplicable ?	300
2.1. La violence dite “personnelle” ou le rôle de la vengeance durant la guerre	303
2.2. La violence d’en haut.....	307
2.3. Le rôle des Libériens dans le conflit.....	312
3. Les crises internes décisives	317
3.1. « Nous pouvons toujours gagner cette guerre !!! » : La reconquête de Kono	319
3.2. Lomé et le départ de Bockarie : Quels impacts sur la guerre ?.....	323
3.3. La capture des 500 hommes de l’UNAMSIL	328
3.4. Sankoh ! En Crise Politique ?.....	337
Conclusion.....	355
1. Armée, incohérences et « gouvernement » : la mauvaise gouvernance du RUF	355
2. « War-making as state making » ?	364
3. Le RUF, rupture ou continuité : quel est le caractère moderne de sa gouvernance ?	381
Sources Consultées.....	391
Bibliographie.....	405
Table des annexes	454

Remerciements

D'abord, la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide et les conseils de mes directeurs de thèse, Vincent Foucher et Daniel Bach. Leur soutien et confiance tout au long de cette entreprise ont permis la poursuite et la finalisation de ce travail. Je les remercie donc pour leurs conseils et disponibilité pendant la rédaction de cette thèse.

Je tiens également à remercier le directeur des du laboratoire scientifique, Les Afriques dans le Monde, Céline Thiriot, ainsi que Dominique Darbon, pour leur soutien continu et leur confiance du début à la fin de cette aventure. Je remercie également Marie-Francoise Palueau, Karine Jenart (bibliothèque de recherche) pour leur aide documentaire remarquable. Elle a permis la réalisation de cette thèse dans une cadre scientifique très approprié.

Je remercie aussi tous les doctorants, certains qui sont aujourd'hui docteurs et amis. Leurs interactions continues ont permis l'amélioration de ce travail. Merci également à mes relecteurs nombreux, en particulier Juliane Lochus, pour leur participation dans l'amélioration de cette thèse. Cette aide m'a été précieuse.

Merci enfin à ma famille, pour leur soutien et encouragement tout au long de ce travail.

Introduction

« Entre octobre 1999 et janvier 2002, la Sierra Leone est le théâtre de sanglants affrontements, qui ont pour but le contrôle des zones diamantifères. ¹»

« Entre 1991 et 2001, la guerre civile qui a ravagé la Sierra Leone a fait 120 000 morts et a été d'une violence extrême, marquée par des actes de cannibalisme et de mutilation. ²»

« La guerre civile en Sierra Leone (mars 1991-début janvier 2002), déclenchée par la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF), a été l'une des plus atroces de l'histoire récente en Afrique, avec 120 000 morts et des milliers de civils mutilés... Les rebelles ont été accusés des pires exactions, mais toutes les parties au conflit ont été impliquées. La guerre a été marquée par les atrocités de ses combattants, souvent drogués, contre la population civile et reste associée à des images insupportables d'enfants amputés. Les rebelles se sont rendus tristement célèbres pour avoir commis des meurtres, des viols systématiques, des enlèvements, des amputations, auxquelles la plupart des victimes n'ont pas survécu faute de soins, et pour avoir kidnappé des milliers d'enfants obligés de combattre dans leurs rangs. ³»

« Et moi j'ai tué beaucoup d'innocents au Liberia et en Sierra Leone où j'ai fait la guerre tribale, où j'ai été enfant-soldat, où je me suis bien drogué aux drogues dures. ⁴»

¹ Agata Turbanska, 2 novembre 2008. Les diamants furent la cause de la guerre en Sierra Leone", apparu en Perspective monde, disponible en ligne, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=848>

² Jeune Afrique, 22 janvier 2013. "Guerre en Sierra Leone. Charles Taylor jugé en appel", disponible en ligne, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130122092021/liberia-tssl-sierra-leone-charles-taylor-guerre-en-sierra-leone-charles-taylor-juge-en-appel.html>

³ Le Parisien, 30 mai 2012, "Sierra Leone : dix ans d'une guerre civile atroce", disponible en ligne <http://www.leparisien.fr/international/sierra-leone-dix-ans-d-une-guerre-civile-atroce-30-05-2012-2024231.php>

⁴ Kourouma, Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Editions le Seuil, Paris, p. 12

Cette dernière citation de Kourouma parle généralement des enfants soldats des guerres civiles qui ont ravagé les pays africains. Guerre civile qui est notamment responsable de milliers de morts en Sierra Leone. Beaucoup médiatisée, ce conflit interne est aujourd'hui bien connu. Il illustre la malédiction des ressources en Afrique comme l'indique le titre d'un film hollywoodien, « Blood Diamonds ». Dans cette fiction autour de la guerre sierra léonaise, la célèbre vedette du cinéma américain Leonardo DiCaprio joue le rôle d'un Sud-Africain impliqué dans le trafic de diamants dans ce pays regorgeant de telles richesses.

Selon un proverbe populaire, la réalité dépasse la fiction. Sans s'interroger longuement sur sa pertinence, force est de reconnaître que la majeure partie de pays africains dotés de ressources naturelles reste à ce jour pauvre. La Sierra Leone ne fait pas exception à la règle. Malgré d'immenses ressources diamantifères, ce pays reste pauvre. En outre, il fut le théâtre d'une longue et sanglante guerre civile tout au long des années 1990 et jusqu'au début des années 2000.

Mais peut-on en réalité limiter la compréhension de cette guerre aux seules causes économiques, tournant autour de la lutte pour les diamants ? Qu'apprend-on de plus en visitant les villes et les zones de conflits, des années après la fin des combats ? Les rebelles ont-ils uniquement guerroyé ? Évidemment non : les territoires capturés, tout au long des batailles, ils ont bien été obligés de les administrer. Comment ont-ils gouverné les territoires conquis ? Enfin, passé le choc des images, avec le recul que donne le temps, comment analyser le comportement de ces rebelles ? Cette recherche tente d'apporter des réponses à ces questionnements.

1. Contexte scientifique

Notre présente étude traite des mécanismes internes de gouvernance existant en dehors de la sphère formelle de l'appareil d'État. En réalité, depuis longtemps, les chercheurs s'interrogent sur les mécanismes paraétatiques africains, à commencer par les chefferies⁵. En revanche, un phénomène est relativement nouveau, au sein de la recherche : appliquer cette approche aux mouvements armés en Afrique⁶. Ce sujet occupe une place de plus en plus centrale. C'est dire que si les études portant sur la guérilla ne sont pas nouveaux⁷, cet intérêt scientifique sur les dynamiques de gouvernance entourant la guerre civile et par la multiplication des acteurs non-étatiques, nationaux comme internationaux, lui, est relativement nouveau⁸. Ce champ d'analyse est habituellement réservé aux universitaires préoccupés par les questions étatiques⁹. Pour résumer cette situation par une

⁵ Vaughan, Olufemi, 2003. "Chieftaincy Politics and Communal Identity in Western Nigeria, 1893-1951" *The Journal of African History*, Vol. 44, No. 2, pp. 283-302; Busia, Kofi, 1951. *The Position of the Chief in the Modern Political System of the Ashanti*, London; Hobsbawn, E; 1983, "Introduction: Inventing Traditions." In Hobsbawn, E; Ranger, T; *The Invention of tradition*, Cambridge: Cambridge University Press; RUF-SL, 1995, « Footpaths to Democracy : Towards a New Sierra Leone », accès <http://www.fas.org/irp/world/para/docs/footpaths.htm> ; Ferme, M. 1998. "The Violence of Numbers: Consensus, Competition, and the Negotiation of Disputes in Sierra Leone" *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 38, Cahier 150/152, pp. 555-580; Fanthorpe, R. 1998a. "Limba 'Deep Rural' Strategies." *The Journal of African History* 39(1): 15-38; Fanthorpe, R. 1998b. "Locating the Politics of a Sierra Leonean Chiefdom." *Africa: Journal of the International African Institute* 68(4): 558-584; Fanthorpe, R. 2005. "On the Limits of Liberal Peace: Chiefs and Democratic Decentralization in Post-War Sierra Leone." *African Affairs* 105(418): 27-49; Fenton, J.S. 1948. *Outline of Native Law in Sierra Leone*. Freetown: Government Printer; Godelier, M. 1991. *Big Men and Great Men: Personifications of Power in Melanesia*. Cambridge [England] ; New York ;Paris: Cambridge University Press ;Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

⁶ Certains auteurs comme Geffray ont déjà eu à traiter ce sujet dans les années 1990, pour le Mozambique, Geffray, Christian. 1990. *La cause des armes au Mozambique : anthropologie d'une guerre civile*. Paris, Nairobi: Karthala, CRELU, 256 p.

⁷ Dupuy, Ernest, 1939. "The Nature of Guerilla Warfare", *Pacific Affairs*, Vol. 12 (2), pp. 138-148; Legum, Colin, 1967. "Guerilla Warfare and African Liberation Movements", *Africa Today*, Vol. 14(4), pp. 5-10; Clutterbuck R. 1990. *Terrorism and Guerrilla Warfare: Forecasts and Predictions*, Routledge, London; Cohen, S. 1986. "Bandits, Rebels or Criminals: African History and Western Criminology (Review Article)." *Africa: Journal of the International African Institute* 56(4): 468-483; Sutherland, Daniel, E; 2002. "Guerrilla Warfare, Democracy, and the Fate of the Confederacy" *The Journal of Southern History*, Vol. 68(2), pp. 259-292.

⁸ Branch, A., and Z.C. Mampilly. 2005. "Winning the War, but Losing the Peace? The Dilemma of SPLM/A Civil Administration and the Tasks Ahead." *The Journal of Modern African Studies* 43(1): 1-20; Boas, M. 2007. *African Guerrillas: Raging against the Machine*. Boulder: Lynne Rienner Publishers Inc.; Wickham-Crowley, T.P. 1987. "The Rise (And Sometimes Fall) of Guerrilla Governments in Latin America." *Sociological Forum* 2(3): 473-499 ; Valentino, B., P. Huth, and D. Balch-Lindsay. 2004b. "'Draining the Sea': Mass Killing and Guerrilla Warfare." *International Organization* 58(2): 375-407; Adem, Teferi, A; 2004. " 'Decentralised There, Centralised Here': Local Governance and Paradoxes of Household Autonomy and Control in North-East Ethiopia, 1991-2001" , *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 74(4), pp. 611- 632.

⁹ Ce sujet est en fait à rapprocher du concept de « *gouvernance without government* » proposé par Rosenau et al. Ils analysent un environnement international anarchique, sans gouvernement, au travers d'une principale question : comment la gouvernance peut-elle exister sans gouvernement ? Mais dans ce cas, il s'agit d'un questionnement qui se déploie à une échelle totalement différente : la scène internationale, alors que ce qui nous préoccupe se joue sur la scène

formulation à l'emporte-pièce, l'État n'est pas toujours en paix et la gouvernance devient une question appréciée des spécialistes de la guerre.

Cette évolution se matérialise par l'expression « gouvernance sans État »¹⁰. Ce concept renvoie principalement à des mécanismes internes, et particulièrement intéressant pour notre étude, explique que dans les États faibles, il y a davantage plus d'opportunité pour l'arrivée sur la scène politique des acteurs non-étatiques (armées)¹¹. En d'autres termes, l'absence d'État ne correspond pas à l'absence de gouvernance. Ce concept se donne pour objet l'analyse de ces acteurs internes qui exercent des rôles de gouvernance en l'absence ou au détriment d'un pouvoir politique central fort.

Les auteurs, intéressés par les dynamiques du conflit, notent que ces substituts peuvent aussi prendre la forme de groupes armés exerçant des activités sociopolitiques¹². Ces groupes peuvent compléter ou concurrencer l'État dans le contrôle de territoires locaux¹³. D'autres ont vu, dans ces événements guerriers, la naissance de l'État et du banditisme¹⁴.

naionale sierra léonaise. Voir Rosenau, James, N., 1992, *Governance without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge.

¹⁰ Börzel, Tanja A; Risse, Thomas, 2010. "Governance without a state: Can it work?" *Regulation & Governance*, 4, 113–134 ; Börzel Tanja, A ; 2010. « Governance With or Without the State? » In: Loughlin M, Dobner P (eds) *The Twilight of Constitutionalism?*, Oxford University Press, Oxford, pp. 73–88 ; Chojnacki S, Branovic Z, 2010. "New Modes of Security. The Violent Making and Unmaking of Governance in War-torn Areas of Limited Statehood", Dans: Risse T (ed.) *Governance Without a State? Policies and Politics in Areas of Limited Statehood*. Columbia University Press, New York, NY ; Menkhaus, Ken; 2006/07. "Governance Without Government in Somalia: Spoilers, State Building, and the Politics of Coping", *International Security* 31(3), 74–106 ; Bierschenk, Thomas et Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1997. "Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic." *The Journal of Modern African Studies* 35(3): 441-468.

¹¹ Bratton, Michael; Van de Walle, Nicolas; 1994. "Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa", *World Politics*, Vol. 46, No. 4, pp. 453-489; Reno, W. 1997c. *Humanitarian Emergencies and Warlord Economies in Liberia and Sierra Leone*. Finland: UNU World Institute for Development Economics Research (UNU/WIDER).; Reno, William, 2002, "The Politics of Insurgency in Collapsing States," *Development & Change*. 33(5), pp. 837-58; Salehyan, Idean, 2007. "Transnational Rebels: Neighboring States as Sanctuary for Rebel Groups," *World Politics* 59(2): 217-242; Schneekener, Ulrich, 2010. "State-building or New Modes of Governance? The Effects of International Involvement in Areas of Limited Statehood", Dans : Risse T (ed.) *Governance Without a State? Policies and Politics in Areas of Limited Statehood*. Columbia University Press, New York, NY.

¹² Heald, Suzette, 2005, "State, Law and Vigilantism in Northern Tanzania," *African Affairs* 105(419): 265 – 283; Sawyer, Amos, 2004, « Violent conflicts and governance challenges in West Africa: the case of the Mano River basin area », *Journal of Modern African Studies*, Vol. 42, pp. 437-463; Balint-Kurti, Daniel. 2007. « Cote d'Ivoire's Forces Nouvelles ». *Africa Programme Paper*. London: Chatham House;

¹³ L'article de Boas et Hatloy démontre par exemple comment ces forces armées peuvent fournir des biens publics tels la sécurité aux "adhérents", Boås, Morten et Hatloy, Anne. 2008. "Getting in, Getting out: Militia Membership and Prospects for Re-integration in Post War Liberia." *Journal of Modern African Studies* 46(1): 33-55; voir également, Bonachea, Ramon L. et Martin San Marta. 1974. *The Cuban Insurrection, 1952 – 1959*. New Jersey: Transaction Publishers, 451 p; Boås, Morten. 2007. *African Guerrillas: Raging against the Machine*. Boulder: Lynne Rienner, 275 p; Bruhn, Kathleen. 1999. "Antonio Gramsci and the Palabra Verdadera: The Political Discourse of Mexico's Guerrilla Forces." *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 41(2): v-55; Englebert, Pierre et Hummel, Rebecca. 2005. "Let's Stick Together: Understanding Africa's Secessionist Deficit." *African Affairs* 104(416): 399-427; Foucher, Vincent. 2007. "Senegal. The Resilient Weakness of Casamançais Separatists." Dans Dunn, Kevin et Boås, Morten, (eds.). 2007. *African Guerrillas: Raging against the Machine*. Boulder: Lynne Rienner, 275 p; Morgan, Glenda. 1990. "Violence in Mozambique: Towards an Understanding of Renamo." *The Journal of Modern African Studies* 28(4): 603-

Notre présente étude s'inscrit dans ces discussions et ces débats. Elle explore la gouvernance du groupe armé pendant la guerre civile en Sierra Leone, le RUF, à travers une étude de cas sur laquelle nous reviendrons plus loin.

La question principe concerne donc le lien entre gouvernance et groupe(s) armé(s). Comment étudier, comprendre et relier le concept de gouvernance à des territoires sous le contrôle d'une guérilla? Comment un mouvement de guérilleros peut-il contrôler une espace territorial ? Plus spécifiquement, comment décrypter les relations peu ou prou sociopolitiques qui ont émergé entre le RUF et les populations locales ? C'est à ces questions clé que cette étude répond.

Le regard porté sur les acteurs non-étatiques conduit indubitablement à aborder la question de l'État. En effet, le concept d'État est fondamental à plus d'un titre pour comprendre ce travail. Il est donc étudié sous ses différentes physionomies.

Dans un premier temps, il s'agit de le définir concrètement. Une sous-section de cette introduction générale y est entièrement consacrée. La question première consiste à savoir ce qu'est l'État, au-delà ce qu'est l'État africain. Comme le note Médard, « *la principale difficulté que l'on rencontre lorsqu'on veut réfléchir sur l'État en Afrique, c'est que l'on ne sait finalement pas très bien de quoi on parle* »¹⁵. Cette formule frappe le lecteur par sa candeur et surtout révèle l'ampleur du travail intellectuel à fournir. La conclusion en forme d'impasse : l'État africain existe, mais pas comme dans les pays du « nord ».

Dans plusieurs pays africains, l'effondrement étatique ou simplement son absence a engendré la multiplication ou le renforcement d'options de gouvernance diverses sur lesquelles s'appuient des populations locales pour réguler les affaires quotidiennes¹⁶. Selon Reno,

619; Pool, David. 1998. "The Eritrean People's Liberation Front." Dans Clapham Christopher S. (ed.) *African Guerrillas*, Oxford: James Currey.

¹⁴ Voir par exemple Elias, Norbert, 1994, *The Civilizing Process: Sociogenetic and Psychogenetic Investigations*, Oxford: Blackwell Publishers.; Tilly, Charles, 1985, « War Making and State Making as Organized Crime », in Evans, Peter, Rueschemeyer, Dietrich, Skocpol, Theda, (eds), 1985, *Bringing the State Back In*, Cambridge: Cambridge University Press.

¹⁵ Médard Jean-François, 1991, « Étatisation et désétatisation en Afrique noire », dans MEDARD J.F.,(dir.), *États d'Afrique noire : formations, mécanismes et crise*, Paris : Karthala, p. 355.

¹⁶ Argenti, Nicholas. 2007. *The Intestines of the State: Youth, Violence, and Belated Histories in the Cameroon Grassfields*. Chicago: University of Chicago Press, 352 p ; Azam, Jean-Paul. 2002. "Looting and Conflict between Ethnoregional Groups: Lessons for State Formation in Africa." *The Journal of Conflict Resolution* 46(1): 131-153; Bach, Daniel C. 2004. "Nigeria : towards a country without a state?" text of a paper presented at the conference on Nigeria : Maximizing Pro-Poor Growth: Regenerating the Socio-Economic Database, organized by Overseas Development Institute in Collaboration with Nigeria Economic Summit Group, London, 16-17 June 2004. Disponible en ligne a

« Les¹⁷ rébellions et conflits civils dans des endroits comme le Nigeria située en marge de l'économie mondiale et avec une expérience significative au pouvoir personnaliste, constituent une catégorie particulière de conflit. Ces conditions conduisent à l'effondrement des institutions étatiques, qui à son tour crée des obstacles structurels à la construction des mouvements de protestation de masse avec une durée de vie longue, et qui sont politiquement autonome. Ce n'est pas que les pays tels que le Nigeria sont nécessairement nettement plus corrompu que d'autres comme l'Indonésie ou la Corée du Sud ont parfois été au cours des cinquante dernières années. Plus important est le couplage de la corruption d'un style de gouvernement qui détruit les institutions étatiques et l'ordre public. Cette mauvaise gestion génère un niveau de critique interne que l'on pourrait raisonnablement s'attendre soutiendrait avec succès des mouvements de masse pour un changement systémique.¹⁸ »

Après les écrits sur la relation entre la présence des guérillas et la faiblesse de l'État¹⁹, l'étude de Reno démontre que la gouvernance non-étatique exercée par les guérillas est le corollaire des États faillis, « collapsed states ». Cet aspect est crucial dans notre travail. Cependant, cet auteur privilégie une approche stato-centrée. Il ignore de ce fait un bon nombre d'aspects pertinents intervenant dans

<http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-documents/123.pdf>; Baker, Bruce. 2002. "Living with Non-State Policing in South Africa: The Issues and Dilemmas." *The Journal of Modern African Studies* 40(1): 29-53 ; Berger, Mark T. et Borer, Douglas A. 2007, « The Long War: Insurgency, Counterinsurgency and Collapsing States ». *Third World Quarterly* 28(2): 197-215 ; Jung, Dietrich (ed.). 2003. *Shadow Globalization, Ethnic Conflicts and New Wars: A Political Economy of Intra-State War*. 1st ed. London: Routledge, 196 p; Little, Peter D. 2003. *Somalia: Economy without State*. Oxford, Bloomington, Indianapolis, Hargeisa: The International African Institute, James Currey, Indiana University Press & Btec Books, 206 p; Reno, William. 2001. "How Sovereignty Matters: International Markets and the Political Economy of Local Politics in Weak States." Dans Callaghy, Thomas Kassimir, Ronald et Latham, Robert (eds.). 2001. *Intervention and Transnationalism in Africa: Global-Local Networks of Powers*. Cambridge: Cambridge University Press, 322 p; voir aussi, Shearer, David. 2000. "Aiding or Abetting? Humanitarian Aid and its Economic Role in Civil War." Dans Berdal, Mats R. et Malone, David M., (eds.). 2000. *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner, 251 p.

¹⁷ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: "rebellions and civil conflict in places like Nigeria situated on the margins of the global economy and with significant experience with personalist rule, constitute a special category of conflict. These conditions lead to the collapse of state institutions, which in turn creates structural obstacles to building long lived and politically autonomous mass-based protest movements. It is not that countries like Nigeria are necessarily grossly more corrupt than Indonesia or South Korea have been at times over the past half century. More important is the coupling of corruption with a style of rule that destroys state institutions and public order. This misrule generates a level of domestic criticism that one might reasonably expect would sustain successful mass movements for systemic change".

¹⁸ Reno, William, 2002, *op. cit.*, page 838.

¹⁹ Voir aussi Ellis, Stephen, 1999, *The Mask of Anarchy: The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, New York: New York University Press.

l'ascension des guérillas, paramètres pourtant décrits dans le détail par d'autres auteurs²⁰.

Notre enquête prenant la Sierra Leone comme « terrain empirique », elle met en lumière des analyses originales portant sur l'État sierra léonais²¹. Nous démontrons les causes et effets de son effondrement.

Cet élément nous ramène à la question de la gouvernance privée d'instance étatique. Dans un de ses écrits, Balint-Kurti analyse ce point. Il présente la pléthore d'acteurs non-étatiques occupant des rôles de gouvernance polyvalents sur le territoire « ivoirien » (les guillemets sont de mise au regard de l'ancien faillite de la structure centrale dans ce pays).

Des forces rebelles étaient parvenues à prendre le contrôle du nord du pays, ce qui représente approximativement 60 % de la Côte d'Ivoire²². Ils avaient établi une administration non-étatique, capable de prélever des impôts mais également de fournir à la population certains services tels que la sécurité, et d'assurer le maintien de l'ordre ainsi qu'un certain contrôle social. Il en fut de même pour d'autres acteurs tels que les militaires français, l'ONU et les ONG internationales.

Ces divers protagonistes assurèrent la sécurité et la fourniture de « services publics » aussi bien à la population qu'aux combattants. Ces « prestations quasi-étatiques » renvoient au minimum d'organisation sociale : le fonctionnement des écoles et la protection physique. Ces interventions étaient assurées par les Forces

²⁰ Richards, Paul, and Koen, Vlassenroot, 2005, "Les guerres africaines du type fleuve Mano," *Politique Africaine* 88: 13-26; Richards, Paul. 2005a. "To Fight or to Farm? Agrarian Dimensions of the Mano River Conflicts (Liberia and Sierra Leone)." *African Affairs* 104(417): 571-590.

²¹ Voir par exemple, Abdullah, Ibrahim. 2004. *Between Democracy and Terror: The Sierra Leone Civil War*. Dakar Senegal: Council for the Development of Social Science Research in Africa, 263 p; Amnesty International. 1993. *Sierra Leone: Political Detainees at the Central Prison, Pademba Road, Freetown*. New York: Amnesty International, U.S.A; Bangura, Yusuf. 2000. "Strategic Policy Failure and Governance in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 38(4): 551-577; Boås, Morten. 2001. "Liberia and Sierra Leone: Dead Ringers? The Logic of Neo-patrimonial Rule." *Third World Quarterly* 22(5): 697-723; Cartwright, John R. 1978. *Political Leadership in Sierra Leone*. London: Croom Helm, 308 p; Christensen, Maya. M. et Utas, Mats. 2008. "Mercenaries of Democracy: The 'Politricks' of Remobilized Combatants in the 2007 General Elections, Sierra Leone." *African Affairs* 107(429): 515-539; Fanthorpe, Richard. 2005. "On the Limits of Liberal Peace: Chiefs and Democratic Decentralization in Post-War Sierra Leone." *African Affairs* 105(418): 27-49; Ferme, Mariane C. 2001. *The Underneath of Things: Violence, History, and the Everyday in Sierra Leone*. Berkeley: University of California Press, 287 p; Gberie, Lansana. 2009. *Rescuing a Fragile State: Sierra Leone 2002-2008*. Waterloo Ont.: LCMSDS Press of Wilfrid Laurier University, 134 p; ICG. 2002. *Sierra Leone after Elections: Politics as Usual?* Freetown & Brussels: International Crisis Group; ICG. 2008. *Sierra Leone: A New Era of Reform?* Brussels: International Crisis Group; Kpundeh, Sahr J. 1994. "Limiting Administrative Corruption in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 32(1): 139-157; Luke, David F. et Riley, Stephen P. 1989. "The Politics of Economic Decline in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 27(1): 133-141 ; Reno, William. 2009. *Corruption and State Politics in Sierra Leone*. Cambridge: Cambridge University Press, 244 p.

²² Balint-Kurti, Daniel, 2007, op. cit. p. 16.

Nouvelles contre le sud et/ou d'éventuelles attaques provenant de la « zone de confiance » et aussi de « leur population ». ²³

Geffray aborde lui aussi cette question cruciale de la guerre civile et de la gouvernance non étatique exercée par des guérillas en Afrique. Il porte un regard instructif sur la gestion du Renamo au Mozambique. Cette force armée s'appuie sur les chefferies traditionnelles dominant les populations du nord Mozambique pour instituer un pouvoir local, restant à l'abri des ambitions du pouvoir du Frelimo, faction politico-militaire rivale. Dans ce cas précis, les rebelles n'essaient pas de faire émerger un nouvel ordre social et politique, mais plutôt de veiller à une négociation complexe entre l'ordre villageois et le dispositif rebelle.

L'auteur décrit comment cette force coexiste avec des chefs politiques locaux. Il détaille des systèmes sociopolitiques à la fois disparates et apparentés aux paramètres d'avant-guerre²⁴.

Foucher analyse un cas particulièrement intéressant dans son étude consacrée à la révolte en Casamance, au Sénégal. Il consacre une part importante de sa réflexion au maintien de l'économie locale de la Casamance pendant les périodes de guerre. Il examine notamment certains aspects du commerce qui se poursuit pendant le conflit entre les Casamançais et leurs voisins. L'auteur souligne aussi le mode de recrutement employé par le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). Celui-ci renvoie à une autre caractéristique clé des guerres civiles dans les zones rebelles, la présence de l'informel et ses rapports avec les structures formelles. Cet auteur précise que, durant la guerre casamançaise, le recrutement était plutôt non-structurel. Il avait lieu dans une zone grise permettant aux combattants d'adhérer au mouvement puis de le désertier éventuellement, selon leurs besoins individuels économiques du moment.

Par exemple, certains combattants arrêtent de se battre pendant certaines périodes. Pendant cette « trêve auto-décidée », ils se consacrent à des activités

²³ *Ibid*, p. 4.

²⁴ Geffray, Christian, 1990, *op. cit.*

agricoles. Ils gagnent ainsi un peu d'argent ou se constituent un stock de nourriture avant de rejoindre à nouveau le maquis²⁵.

Cette négociation de l'individu dans son engagement politique dans une structure rebelle ne relève pas uniquement de la dimension économique et commerciale. L'engagement a parfois une motivation bien éloignée de l'adhésion à une cause politique libératrice mais qui n'est d'ordre financier. Leonardi expose ainsi les complexes relations de la gouvernance à travers une analyse portant sur la sécurité, ou peut-être l'insécurité, en périodes de guerres civiles. La violence ambiante pousse les jeunes à rejoindre les forces armées pour bénéficier de la protection que ces forces offrent à leurs membres²⁶. La gouvernance par des groupes armés ou rebelles est ainsi légitimé au niveau local par la capacité d'une force armée de veiller à la protection non seulement de ses combattants, mais aussi de la famille de ses combattants. Il en résulte la création de zones de sécurité, « safe zones », gérées par des forces armées afin que les membres de leurs familles puissent y vivre. L'étude met en valeur la relation symbiotique existant entre ces jeunes soldats et les forces armées. L'auteur explique qu'ils évoluent entre deux sphères : « the hakuma and home ». Le « hakuma » renvoie au rôle que jouent les jeunes en tant que captifs de guerre et le « home », à leurs responsabilités envers la famille.

Auparavant protégés au sein de la famille, ils deviennent protecteurs. Ils acquièrent un véritable statut au sein de la famille et de leur communauté : ils deviennent les détenteurs d'un grand prestige social. C'est l'apport fondamental de cette étude. Ils échappent alors à la peur et à la vulnérabilité, afférente à une vie en zone de conflit, et exercent un rôle de meneur (*leadership*). Dans les guerres civiles, les nouvelles structures de gouvernance causent parfois des chocs intergénérationnels. Ces situations engendrent des changements profonds dans la relation entre le droit de gouverner, l'âge et le statut social, dans certaines communautés locales. L'exercice du pouvoir n'y est plus nécessairement un privilège des hommes âgés ou mûrs.

²⁵ Foucher, Vincent, 2007, *op. cit.*

²⁶ Leonardi, Cherry, 2007, "Liberation or Capture: Youth in between 'Hakuma', and 'Home' during Civil War and its Aftermath in Southern Sudan," *African Affairs*, 106(424): 391 – 412.

Dans son étude intitulée « Rebel Rulers », Mampilly a cherché à comprendre la guerre civile en optant pour une approche plus complexe. S'attaquant à l'énigme de la gouvernance exercée par des insurgés, question aussi essentielle qu'évasive, l'auteur note que : « la réalisation de fonctions gouvernementales par des acteurs non étatiques violents de différents spectres idéologiques s'est déroulée tout le long de l'histoire et elle est devenue la pratique la plus usuelle que celle qui est reconnue. En réalité le phénomène a jalonné le vingtième siècle »²⁷.

Cet auteur poursuit : « évaluer la gouvernance par des insurgés exige une analyse normative de l'habileté d'une autorité politique rebelle à réguler la vie au sein d'un territoire défini. Mais un « système de gouvernance » ne renvoie pas seulement aux structures qui fournissent certains biens publics mais aussi les pratiques de gouvernement que les insurgés adoptent. Celles-ci peuvent être ad hoc (informelles) ou bureaucratiques (formelles) ; quand l'allocation de biens publics est bureaucratisée, nous pouvons parler d'une « administration civile » insurgée, un appareil distinct de son organisation militaire »²⁸.

Selon cet universitaire, « Les insurgés en général s'engagent dans différentes sortes d'activités de gouvernance comprenant mais non limitées à l'offre d'une sécurité contre la violence orchestrée par le gouvernement, ses alliés ou les milices rivales ; réaliser les besoins nutritionnels et éducatifs des populations comprenant un système de production et de distribution de nourriture ; allouer des terres et autres ressources pour permettre aux civils de s'engager dans leur activités pâturage ...fournir un habitat... réguler les transactions dans les marchés ; résoudre les conflits entre civils ; gérer les autres problèmes sociaux comme le vol, l'usage de la drogue, et la prostitution qui sont les corollaires des guerres internes... »²⁹.

Tilly, pour sa part, considère que l'avènement et l'expansion de l'État est avant tout une affaire économique. Elle procède de l'accumulation des ressources

²⁷ Mampilly, Zachariah, 2011, *Rebel Rulers, Insurgent Governance and Civilian Life During War*, Ithaca, London : Cornell University Press, p 2.

²⁸ *Ibid* p. 4.

²⁹ *Ibid* p. 4.

et a pour finalité de sécuriser un territoire, de s'assurer une rente et d'accaparer le pouvoir.

La gouvernance s'impose comme nécessité, bien qu'au départ elle ne soit pas la finalité recherchée. En bref, les acteurs ne cherchent pas à créer un État, mais plutôt à régulariser les sources de l'accumulation des rentes. Selon l'auteur, guerroyer requiert avant tout un financement. Donc les « bandits » sont obligés non seulement de stabiliser leurs sources d'accumulation, mais aussi d'investir davantage dans leur projet de conquête territoriale. Ce surplus de financement s'accompagne de la recherche de nouveaux territoires à conquérir.

Ainsi, Tilly écrit : « les gens qui contrôlaient les États européens et les États en construction, faisaient de la guerre dans le but de surveiller et de surpasser leurs compétiteurs et du coup jouir des avantages du pouvoir avec un territoire sécurisé ou en expansion. Pour faire la guerre de manière plus effective, ils ont tenté de localiser plus de capital. Dans le moyen terme ils devraient acquérir ce capital par la conquête ou en vendant des propriétés ou bien en contraignant ou en dépossédant les accumulateurs de capitaux. Dans le long terme la quête inévitable impliquerait pour eux d'établir un accès régulier aux capitalistes qui pouvaient leur fournir ou arranger des crédits mais aussi d'imposer sous une forme ou une autre une taxation régulière sur les gens et activités dans leurs sphères de contrôle. Au fur et à mesure que le processus a continué, les « state makers » ont développé un intérêt durable dans la promotion du capital, parfois en guise de récompense à leurs propres entreprises »³⁰.

Ce point se retrouve chez Olson. « Si le bandit sédentaire monopolise avec succès son vol, alors ses victimes n'ont pas à se soucier du vol par les autres. S'il vole seulement par le biais d'une taxation régulière, alors ses sujets savent qu'ils peuvent garder la proportion de leurs produits restante après qu'ils aient payé leurs taxes. Vu que les victimes du bandit sédentaire sont pour lui une source de paiement de taxes, il a aussi la motivation de prohiber tout meurtre ou mutilation de ses sujets. Avec la monopolisation rationnelle du vol contrairement au vol compétitif non organisé, les victimes du vol peuvent espérer garder le capital qu'ils

³⁰ Tilly, Charles, 1985, « War Making and State Making as Organized Crime », in Evans, Peter, Rueschemeyer, Dietrich, Skocpol, Theda, (eds), 1985, *Bringing the State Back In*, Cambridge: Cambridge University Press. p. 172.

accumulent après avoir payé les taxes et par conséquent avoir la motivation à épargner et à investir, par-là accroître les revenus futurs et les taxes reçues. La monopolisation du vol et la protection des sujets générant les taxes éliminent du coup l'anarchie. Vu que les seigneurs de guerre prélèvent une partie de la production totale sous forme de vol de taxes, il est alors rentable pour lui de fournir les autres biens publics qui pourraient accroître suffisamment le revenu imposable »³¹.

Toutes ces analyses sont importantes pour notre étude. Elles permettent de se recentrer sur les réalités de la gouvernance hors la sphère de l'État, au cours des guerres civiles africaines. Cependant, il convient d'aborder le sujet avec précaution. Notamment, il est judicieux de ne pas tirer de ces différents cas des généralisations trop hâtives. Si un conflit comporte des similarités avec d'autres, il recouvre aussi des acteurs et des stratégies aussi divers que complexes.

Sous cet éclairage, notre étude se donne pour objet d'analyser le cas du RUF en Sierra Leone et de mieux comprendre cette force armée. Elle est trop souvent décrite comme une bande de bandits et de criminels, aucunement animée par l'intention de gouverner une zone territoriale. De manière plus générale, élargissant le questionnement, il s'agira aussi d'apporter notre contribution aux débats actuels sur la gouvernance en territoires « rebelles ».

La section suivante éclairera nos questions de recherche. En d'autres termes, elle précise les hypothèses principales.

1.1. Questions de recherche

D'un point de vue macro, cette étude est une analyse des « institutions » sociopolitiques de régulation. Ces dernières surgissent à la suite d'interactions entre les guérillas et les populations civiles sous leur emprise (il est tentant

³¹ Olson, Mancur, 1993, "Dictatorship, Democracy and Development", in *The American Political Science Review*, Vol. 87, No. 3, pp. 567-576, p. 568.

d'ajouter « sous leur commandement » pour bien marquer l'aspect militaire d'une guérilla). Cette enquête doctorale détaille l'exemple du RUF et des populations locales en Sierra Leone.

Notre étude met en relief les variables d'un processus d'interactions entre le RUF et les populations locales. Dit autrement, les structures de gouvernance érigées par le RUF, dans le seul but de gouverner une population, seront étudiées. Toutefois, comme le précise l'étude de Foucher *supra*, nous éviterons toute approche rigide de « structures de gouvernance », préférant se situer dans cette zone grise entre le formel et l'informel afin de capturer toutes les réalités et la fluidité de la gouvernance en territoires « rebelles ».

Notre recherche consiste à mettre en lumière la gouvernance d'acteurs guerriers endossant le rôle de décideurs civils et d'administrateurs. Ainsi, nous analysons la façon dont certains cadres, les « leaders » de la guerre, appartenant au RUF, ont administré certains territoires sous leur contrôle pendant la guerre civile. Le terme « cadres » (« leaders ») est volontairement employé au pluriel car l'observation globale de la guerre du RUF permet l'identification de figures plurielles de « leadership », détentrices de pouvoirs importants de commandement durant la guerre civile. Par exemple, Foday Sankoh, le principal dirigeant du RUF, est basé en Côte d'Ivoire de 1995 à 1997, ensuite il est emprisonné au Nigeria de 1997 à 1999, avant d'être arrêté de nouveau en 2000 par le gouvernement de la Sierra Leone. Il est détenu jusqu'à la fin de la guerre en 2002. Durant ses absences, d'autres personnalités émergent, au sein du RUF, pour diriger le mouvement.

Notre approche exige en outre d'oublier les analyses contemporaines sur les guerres qui abordent la question suivant une approche « top-down ». Autrement dit, elles sont axées sur une figure de « leader noyau », à l'instar de Museveni, Taylor, ou encore Sankoh³², chefs charismatiques. Par conséquent, cette approche

³² Ngoga, Pascal, 1998, "Uganda: The National Resistance Army." In *Clapham, Christopher, (ed.), African Guerrillas*, Oxford: James Currey; Ottaway, Marina, 1999, *Africa's New Leaders: Democracy or State Reconstruction?*, Washington: Carnegie Endowment for International Peace; Ellis, Stephen, 1998, "Liberia's Warlord Insurgency." In *Clapham, Christopher (ed) African Guerrillas*, Oxford: James Currey; Pool, David, 1998, "The Eritrean People's Liberation Front," In *Clapham, Christopher, (ed.) African Guerrillas*, Oxford: James Currey; Kasfir, Nelson, 2005, "Guerrillas and

néglige voire ignore les aspects quotidiens du contrôle organisationnel, exercés par d'autres cadres. Ces derniers sont bien moins connus – leur nom n'est jamais cité dans la presse internationale – alors qu'en l'absence forcée ou volontaire des meneurs, ils exercent parfois la réalité du pouvoir.

Cependant, il convient également d'éviter toute analyse « bottom-up ». Elles mettent l'accent sur le rôle et le caractère des jeunes individus impliqués dans des conflits. Elles exagèrent le degré de liberté et d'auto-contrôle dont jouissent ces jeunes en situation de guerre³³.

Nous retenons l'étude de Ngoga, consacrée à l'Ouganda, en ce qu'elle pointe la complexité des organisations de guérillas et le fait que gouverner des populations locales a constitué une préoccupation très importante pour les guérilleros du National Resistance Army (NRA). Son étude expose les complexités de la relation de gouvernance qui exista entre le NRA et la population locale en Ouganda. Il note par exemple que la NRA avait fait le choix stratégique d'établir une structure d'organisation politique très complexe. Il décrit les réseaux politiques établis par la NRA à travers le pays, relevant en particulier la diversité des acteurs impliqués dans ces relations de gouvernance. En fait, la NRA a désigné des villageois, essentiellement, pour exercer des fonctions d'administrateurs de territoires spécifiques, en lien avec les cadres du mouvement. Chacun de ces habitants travaille en dehors de « son ressort administratif » – il y a dissociation entre son lieu de vie et sa zone de responsabilité – avec des cadres chargés de remonter les informations au siège central du mouvement où siège le meneur.

Selon cet auteur, ce mode de gouvernement, autonome au niveau des villages, est important pour plusieurs raisons. D'abord, ce genre de gouvernement permet à la guérilla de se consacrer entièrement à sa mission principale, la guerre. Ensuite, il contribue à assurer et à maintenir la légitimité de leur gouvernance auprès d'une population locale qui se voit concéder le droit de se gouverner elle-

Civilian Participation: The National Resistance Army in Uganda, 1981-86," *The Journal of Modern African Studies*, 43(2): 271-296.

³³ Abdullah, Ibrahim, and Muana, Patrick, 1998, "The Revolutionary United Front of Sierra Leone: A Revolt of the Lumpenproletariat," In Clapham, Christopher, . (ed.) *African Guerrillas*, Oxford: James Currey. Bøås, Marten, and Hatloy, Anne, 2008, "Getting in, Getting out: Militia Membership and Prospects for Re-integration in Post War Liberia," *Journal of Modern African Studies* 46(1): 33-55; Hoffman, Danny, 2007. « The meaning of a militia: understanding the civil defence forces of Sierra Leone » in *African Affairs*, 2007, 106(425): 639 – 662 pp.

même. Au surplus, il implique le remplacement des structures de l'administration de l'ancien gouvernement. Enfin, ce mode de gouvernement autonome permet à la guérilla d'établir des bases stratégiques pour un approvisionnement régulier en nourriture et pour le recrutement³⁴.

L'analyse de Ngoga s'avère critiquable sur un point, au moins. Elle donne une vision très uniforme de la façon dont la NRA a opéré à travers le pays. Or, la gestion de la NRA n'a pas été la même d'un territoire à un autre.

D'autres auteurs, Geffray par exemple, intègrent les rapports différenciés que le Renamo au Mozambique a entretenus avec des zones géographiques distinctes. Ce mouvement distingue alors entre a) les zones amies, b) les zones de raids et c) les zones ennemies³⁵.

L'étude de Ngoga reste néanmoins intéressante pour notre enquête doctorale. Elle décrit une coordination quotidienne, s'appuyant sur d'autres acteurs que le chef du mouvement, Museveni. Ces protagonistes sont peu étudiés voire ostensiblement ignorés par beaucoup d'auteurs.

Notre enquête accorde une importance toute particulière à ce dernier point. Car comme le note Rejai, « alors que les études sur les élites révolutionnaires n'ont pas progressé comme on l'aurait souhaité, avec quelques exceptions, l'analyse sur les cadres révolutionnaires...n'a pas été si développée pour finir par créer un désarroi aigu dans le milieu de la recherche. L'importance des cadres est universellement reconnue – en particulier pour leur rôle dans la transmission des orientations du parti et d'agents de mobilisation des masses et de liens entre les leaders et la base »³⁶. En Sierra Leone, ce point est corroboré par les témoignages de personnes interrogées dans les villes où nos recherches de terrain ont été effectuées. Certaines rapportent n'avoir jamais vu Foday Sankoh en personne. Au quotidien, elles n'entretenaient de relations qu'avec des cadres locaux du RUF.

³⁴ Ngoga 1998, *op. cit.*

³⁵ Geffray, *op. cit.*

³⁶ Rejai, Mostafa, 1980. "Theory and Research in the Study of Revolutionary Personnel." In Gurr, Ted, (ed), 1980, *Handbook of Political Conflict: Theory and Research*, London: New Press, p. 120.

Insistant sur l'importance de ces relations de proximité, Murphy caractérise les relations créées entre les enfants soldats et leurs commandants comme étant de type patrimonial. Ces combattants étaient liés à leurs commandants (cadres) pour leur survie quotidienne. Selon cet auteur, cette proximité entre ces enfants soldats et leurs cadres immédiats se mua en relation clientéliste.³⁷

Nous avons déjà souligné qu'une analyse *stricto sensu* des structures institutionnelles établis par le RUF ne permet pas de prendre en compte toutes les complexités de la vie quotidienne en zone rebelle. Pour cette raison, notre analyse des « structures » de gouvernance établies par le RUF ne néglige pas les rôles des agents, à savoir les individus œuvrant au sein de ces structures. Sur un territoire en guerre, l'informel se révèle quelquefois aussi important que le formel.

Par conséquent, les questions suivantes sont posées : peut-on parler d'une gouvernance dans les territoires du RUF ? Si oui, comment cette gouvernance se caractérise-t-elle ? Le RUF se souciait-il de cette question de gouvernance ? Souhaitait-il fournir des services aux populations locales ? Comment fonctionnaient les villes sous leur contrôle ? Qu'arrivait-il aux populations locales vivant dans ces villes ? Quels rapports le RUF entretenait-il avec les anciennes structures sociopolitiques existantes dans ces villes ? Puisque la guerre n'est pas toujours synonyme de situation de violence continue, y a-t-il eu des parenthèses de « normalité » ? Si oui, comment ces périodes se caractérisaient-elles ? Enfin, de façon plus générale, comment les populations locales ont-elles concrètement vécu la guerre ?

1.2. Hypothèse

De son apparition en Sierra Leone jusqu'à nos jours, le RUF a fait l'objet de divers débats et autres critiques, tant sur son organisation que sur ses méthodes

³⁷ Murphy, William, 2003, "Military Patrimonialism and Child Soldier Clientalism in the Liberian and Sierra Léonean Civil Wars," *African Studies Review* 46(2): 61-87.

guerrières³⁸. Dès lors, avant de formuler notre hypothèse, il convient d'exposer les analyses des principaux analystes qui ont étudié la nature du RUF ainsi que les causes de la guerre en Sierra Leone. Ce préalable posé, notre hypothèse et les questions clés de ce travail seront examinées.

Les analystes sont assez partagés sur la question des causes de la guerre. Deux interprétations générales dominent les débats.

Certains optent pour la thèse selon laquelle la guerre a été provoquée par le fait que la majorité de la population sierra léonaise vivait dans une misère absolue. Confrontée au désespoir comme unique horizon, elle avait la forte conviction que les dirigeants étaient corrompus. Autrement dit, pour ces auteurs, le RUF aurait tenté d'apporter une réponse à ce problème social³⁹ en faisant la guerre.

D'autres, tout en conservant les prémisses de la corruption et de la pauvreté, ne voient pas de lien clair entre ce que vivaient les populations locales et l'émergence du RUF⁴⁰. Pour eux, ce mouvement a été une force motivée principalement par l'avarice et la soif de la richesse. Foday Sankoh, son chef, ne serait alors rien d'autre qu'un bandit. Il dirigeait des vagabonds belliqueux et organisés militairement, quoique de manière désordonnée⁴¹.

Une lecture transversale de la première « école » suggère qu'étant donné que le RUF répond aux doléances sociales, ses chefs agissent ou gouvernent en prenant ces problématiques en considération. La vision des arguments de la deuxième « école » suggère le contraire. Dit autrement, le RUF ne souhaite pas

38 Voir aussi Peters, Krijn, Richards, Paul, 2007, «Understanding Recent African wars », *The Journal of the International African Institute*, , 77(3): 442 – 454; Richards, Paul, 2005, "To fight or to farm? Agrarian dimensions of the Mano River conflicts (Liberia and Sierra Leone)", *African Affairs*, 104(417): pp. 571-590; Keen, David. 2005b. *Conflict & collusion in Sierra Leone*. Oxford (England), New York: James Currey, Palgrave, 340 p; Collier, Paul, 2000, "Doing Well out of War: An Economic Perspective", in Berdal, Mats and Malone, David , (eds), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner. 39 Voir par exemple Richards, Paul, 1996, *Fighting for the Rain Forest: War, Youth & Resources in Sierra Leone*, Oxford: James Curry.; Keen, David, 2005, op. cit.

40 Voir Gberie, Lansana, 2005, *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone*, London: Hurst; Abdullah, Ibrahim, Muana Patrick, 1998, "The Revolutionary United Front of Sierra Leone: A Revolt of the Lumpenproletariat" in Clapham, Christopher, 1998, *African Guerrillas, African Guerrillas*, Oxford: James Currey; Abdullah, Ibrahim, 1997, "Bush Path to Destruction: The Origin and Character of the Revolutionary United Front (RUF/SL)" in *Africa Development*, Vol. XXII, N°s. 3&4.

41 Van Kessel, Ineke, Abbink, Jon, 2005, *Vanguards or Vandals: Youth Politics and Conflict in Africa*, Leiden: Brill.

instituer des structures de gouvernance. L'unique intérêt des gens de ce mouvement consiste à voler et à piller les ressources des populations rencontrées.

Quelle que soit la façon d'aborder le sujet, la question de la gouvernance rebelle n'a pas encore été explorée. C'est donc avec davantage d'acuité que nous nous posons la question suivante : le RUF s'est-il donné pour but de « gouverner » ce pays ou, à tout le moins, de tenter d'ériger des structures de gouvernance dans les zones sous son contrôle ?

Peu d'études ont été réalisées sur l'organisation interne et le fonctionnement du RUF⁴². Notre étude s'inscrit dans le prolongement de débats souligné *supra*, sur cette structure. Elle démontre, notamment parce que le temps a passé et que de nouvelles données sont aujourd'hui devenues accessibles, que cette force armée n'est pas si désorganisée que les observateurs ont coutume de le penser. Cette idée est étayée, en dépit d'une médiatisation importante sur son usage de la violence immodérée. En bref, notre recherche développe l'argument d'une relative rationalité administrative du RUF. Ce mouvement a en effet la volonté de « gouverner » les zones qu'il contrôle, et non simplement de les piller.

Pour cette raison, notre enquête pose l'hypothèse selon laquelle, pendant les guerres civiles, dans les territoires restés sous l'occupation d'une faction de guérilla pendant suffisamment longtemps, de nouvelles institutions de gouvernance sociopolitiques sont créées. Elles normalisent les relations entre les factions de la guérilla et les populations civiles. Cette hypothèse est mise à l'épreuve dans le cadre de la guerre en Sierra Leone, à travers l'observation des territoires contrôlés par le RUF. Notre argument central est le suivant : des mécanismes de gouvernance ont été mis au point dans des territoires restés assez longtemps sous le contrôle du RUF. Comment identifier de tels mécanismes ?

42 On peut citer ici les témoignages recueillis dans la *Truth and Reconciliation Commission (TRC)* ; TRC. 2004. "The Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission Report." En ligne : <http://www.sierra-leone.org/TRCDocuments.html>, ainsi que ceux de la *Special Court for Sierra Leone*, notamment durant l'interrogatoire du cadre du RUF, Augustine Gbao. www.sierraleonetr.org.

A travers les entretiens réalisés et grâce à d'autres sources d'information, l'étude montre que le RUF a pu mettre en place des structures de pouvoir. Ces agencements organisationnels permettaient d'établir des relations suivies entre gouvernants et gouvernés avec des populations urbaines sous son contrôle.

Il convient dès à présent de présenter brièvement les principaux termes utilisés dans la cadre de notre recherche. Cette clarification lexicale poursuit deux objectifs. Le premier est d'améliorer la compréhension de l'objet de la recherche. Le second consiste à en apprécier pleinement l'intérêt et la pertinence.

Dans les sections précédentes, nous avons déjà souligné l'importance de deux concepts pour notre étude. En premier lieu, l'État : sa situation d'échec, son effondrement ou son absence sont considérés comme l'une des principales causes de prolifération des acteurs non étatiques⁴³. Ensuite, la gouvernance parce qu'elle constitue l'objet clé de notre recherche. Pour mieux cerner la place que doit tenir la gouvernance de guérilla, eu égard à la rareté de la littérature sur le sujet, il est essentiel de s'attarder sur le concept de gouvernance lui-même. Ainsi, les sections suivantes auront pour objet d'identifier et de clarifier notre compréhension de ce qu'est l'instance étatique, et de ce à quoi renvoie la notion de gouvernance.

2. Les Concepts clés

Ils sont donc au nombre de deux : l'État et la gouvernance.

2.1. L'État : une compréhension à l'africaine ?

⁴³ Reno, William, 2002, *op. cit.*

En dépit de la multiplicité des travaux réalisés sur le sujet de l'État, il convient de préciser qu'une difficulté persiste sur la définition du concept⁴⁴. Cet obstacle perdure dans le temps comme dans l'espace.

Comme le rappelle Braud, le concept d'État « recouvre des réalités extrêmement différentes qu'il tend abusivement à rapprocher voire à homogénéiser. Quoi de commun en effet entre le Luxembourg et les États-Unis du point de vue du fonctionnement de la machinerie administrative, militaire ou policière ? ». Braud pense « l'État comme [une] société juridique ». L'auteur argue que « peut-être l'emploi du terme suggère l'existence d'un être collectif abstrait, totalement différencié et distinct de la société civile qu'il régit... L'État/Puissance publique, prétendument doté d'une volonté unique et cohérente, n'est qu'un système de rapports juridiques complexes qui transcendent l'opposition entre État et société civile ⁴⁵ ».

Cet auteur minimise la différence entre l'État et la société civile. Il note qu'en fait seuls comptent les acteurs. Par ce terme, souvent invoqué mais peu défini avec précision, il désigne les individus ayant accepté d'obéir à des règles et à des institutions spécifiques.

Jessop, pour sa part, soulève une multitude de questions concernant la définition d'un État. S'attellant à éprouver les théories existantes sur ce sujet, l'auteur présente différentes approches et définitions de l'État. Il commence de façon incontournable par la célèbre définition de Weber à savoir « le monopole légitime de la coercition sur un territoire donné ». Il poursuit par celle de Gramsci : une « société politique et une société civile ». Il cite l'approche de Poulantzas qui voit l'État comme une relation sociale, une approche que Jessop semble privilégier⁴⁶.

⁴⁴ Voir par exemple, Braud, P. 2002. *Sociologie politique*. 6th ed. Paris: LGDJ; Barrow, Clyde W. 1993. *Critical Theories of the State: Marxist, Neo-Marxist, Post-Marxist*. Madison Wis.: University of Wisconsin Press, 220 p; Jessop, B. 2006. "The State and State-Building." In Rhodes R.A.W., Binder S.A., Rockman B.A., *The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford: Oxford University Press ; Badie, Bertrand ; Birnbaum, Pierre, 1979. *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset.

⁴⁵ Braud, P. 2002. *op. cit.*, page 117.

⁴⁶ Jessop, B. 2006. *op. cit.*

Selon l'étude de Badie et Birnbaum, l'État actuel n'est qu'une fiction. Il recouvre des réalités culturelles et sociopolitiques diverses et complexes. Ces auteurs démontrent qu'il est impossible de concevoir une définition fixe et rigide. Il convient plutôt d'adopter une approche évolutionniste afin de mieux comprendre les diversités de l'objet, tant dans sa trajectoire historique que dans sa géographie. Pour eux, le comprendre nécessite forcément la compréhension de sa genèse⁴⁷.

Allant dans ce sens, notre étude examine comment les situations de conflit en Afrique affectent ou modifient notre compréhension de l'instance étatique en Afrique. En analysant, dans ces guerres civiles, les tentatives de création de l'État, nous nous posons deux questions :

- comment la guerre civile a-t-il impacté non seulement la trajectoire et l'histoire de l'État en Afrique, mais aussi dans certains cas, sa naissance ?
- Peut-on voir dans cette guerre civile une demande de modification ou de recréation de l'État ?

Si, dans nombre des cas, les degrés différents de l'institutionnalisation de la démocratie a été le résultat finale d'un conflit intérieur, par exemple l'Ouganda, le Rwanda, le Mozambique, la Sierra Leone, la Libéria etc. Peut-on penser que ceci fut le résultat attendu par ces mouvements ? Ces mouvements ont-ils donc vraiment représenté la volonté populaire ?

Dans ce sens, le modèle de l'État importé⁴⁸ ou imposé, dans l'analyse des politiques africaines devient intéressant. Au sein des enjeux de pouvoirs globaux, l'importation, l'imposition et l'acceptation des structures de gouvernance et d'un modèle d'État deviennent un jeu recouvrant des acteurs avec des stratégies très diverses.

Pour les uns, l'intérêt est plutôt de voir un modèle de gouvernance démocratique établi dans les pays en crises politiques. Pour les autres, l'intérêt n'est plus seulement de suivre un modèle étatique imposé afin de mieux profiter de l'argent de bailleurs de fonds. Certains pays, comme le Sierra Leone, en situation de guerre civile, ont négocié ces changements sociopolitiques avec pour but

⁴⁷ Badie, Bertrand ; Birnbaum, Pierre, 1979, *op. cit.*, p. 251.

⁴⁸ Voir par exemple Badie, Bertrand, 1992. *L'Etat importé*, Paris, Fayard ; Darbon, D, and J. du Bois de Gaudusson. 1997. *La création du droit en Afrique*. Paris: Karthala.

d'obtenir la paix et une protection, octroyées par les puissances extérieures. Pour le Libéria par exemple, la peur d'un retour à la guerre civile et de l'instabilité nécessite actuellement la présence de forces onusiennes au sein de son territoire nationale. Ces États jouent alors le jeu de la démocratie pour mieux assurer leur protection et pérennité.

Partons d'une définition de l'État comme suit : « il existe un État lorsque sur un territoire où réside une population s'exerce un pouvoir juridiquement organisé qui monopolise la contrainte légitime »⁴⁹. Nous nous rendons compte que les pays comme le Libéria et le Sierra Leone ne sont pas en mesure de monopoliser la contrainte légitime. La sécurité interne de ces entités étatiques réside actuellement dans la volonté internationale de les protéger, de façon implicite ou explicite. Les propos de la communauté internationale contre les insurgés ou les putschistes servent à démotiver certains groupes qui auraient cherché à capturer ces États faibles à leur profit. En bref, ce discours tente de décourager d'autres prétendants aux coups d'État. Risse et Borzel décrivent ces États comme des « modern protectorates »⁵⁰.

Selon Reno, l'incapacité des États Africains nous pousse vers une analyse des « alternative rational forms of political organisation »⁵¹. Cet auteur évoque ces forces non-étatiques en compétition avec le pouvoir central. Elles provoquent l'inquiétude des représentants de l'instance étatique au point que, par exemple, celle-ci pourrait recourir à la recherche de la protection des puissances extérieures.

Et Bach note que : « La privatisation de la sécurité trouve son origine dans l'incapacité de l'État [Nigérienne] à fournir de la protection à ses citoyens, autant que du détournement de l'autorité de l'Etat à des fins privées par des agents de l'Etat. »⁵²

⁴⁹ Braud P. 2002, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁰ Voir Borzel et Risse, 2010, *op. cit.*, page 119.

⁵¹ Reno 1997, p. 493.

⁵² Bach, D. 2004. "Nigeria : towards a country without a state?" page 2. Text of a paper presented at the conference on Nigeria : Maximizing Pro-Poor Growth: Regenerating the Socio-Economic Database, organized by Overseas Development Institute in Collaboration with Nigeria Economic Summit Group, London, 16-17 June 2004. En ligne : <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-documents/123.pdf>

Darbon souligne de façon pertinente que « l'incapacité croissante des États africains à faire face à leurs obligations et à leurs responsabilités internationales, leur impuissance à gérer et à diriger leurs propres sociétés sans même parler de la banqueroute financière et de la faillite économique et sociale de nombre d'entre eux conduit à reposer la question de la pertinence du modèle de l'État-Nation en Afrique... La crise de l'État en Afrique recouvre une multitude d'aspects parmi lesquels figure au premier rang sa double incapacité à assurer l'intégration des populations et à forcer leurs stratégies dans un cadre territorial spécifique. Historiquement, le principe de territorialité a constitué l'une des dynamiques fondamentales de la construction étatique en Europe du nord-ouest ; ce principe... paraît bien faible en Afrique ⁵³ ». L'auteur renchérit en notant qu'« il n'est pas nécessaire de développer longuement un thème désormais bien connu. L'inventivité sémantique des auteurs suffirait à elle seule à exprimer ce déficit. Les expressions « État mou », « État rhizome », « État à secousses », « État à rebonds », « État centrifuge », « État à polarisation variable », « État prédateur » ⁵⁴.

Enfin, devant cette difficulté de définir l'Etat africaine, rencontrées par les chercheurs appartenant à l'école de la politique comparée, Daloz et Chabal voient en lui un modèle qui est en réalité très différent du modèle wébérien. Pour ces auteurs, c'est un phénomène unique, *sui generis* ⁵⁵. Ils constatent des réalités politiques extrêmement variées en Afrique.

L'analyse de Tilly laisse penser que les problèmes que rencontrent ces entités étatiques sont liés au fait qu'ils sont récents. Partant de son analyse sur la naissance des États, cet auteur affirme que seule la négociation continue entre

⁵³ Darbon, D. 1998. "Crise du territoire étatique et communautarisme: les nouveaux enjeux idéologiques de l'intégration en Afrique noire." In *Bach D. Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris: Karthala, page 61.

⁵⁴ *Ibid*, p. 69.

⁵⁵ Chabal, P; Daloz, D; 1999. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. London ; Bloomington: International African Institute in association with James Currey Oxford ;Indiana University Press.

gouvernés et gouvernants pousse l'instance centrale à se redéfinir ⁵⁶. Les gouvernants sont contraints, par une rationalité économique, d'abord à borner un territoire et fixer une population. Mais ce n'est pas tout. Ils substituent le banditisme par la taxation et une utilisation rationnelle de la violence. En contrepartie, ils exécutent l'obligation de fournir des services, comme la protection, aux gouvernés. En ce sens, la guerre civile que nous étudions dans notre thèse peut être vue comme un acte politique des gouvernés. Il vise à redéfinir le contrat social existant. Les guerres sont alors l'occasion de négocier des nouveaux droits pour la population à l'intérieur de l'État. Par exemple, au Rwanda après le génocide des *Tutsi*, l'on a vu devenir chef d'État un président Tutsi. Au Libéria et en Sierra Leone, la démocratie a pu être institutionnalisée pour répondre à la demande intérieure et extérieure d'une meilleure gouvernance et d'une fin de la dictature.

Ici réside un paradoxe de la gouvernance dans ces États en guerre. Ils donnent l'occasion aux « nouveaux bandits » d'affronter les « bandits existants » pour le contrôle des ressources économiques. Sur le long terme, le bandit qui réussit est celui qui a convaincu ou contraint la population à l'accepter en tant que gouvernant légitime. Au Soudan, par exemple, la légitimité accrue des rebelles du sud a eu comme résultat final la division du pays et la création d'un nouvel État, encore a particularité africaine.

Selon l'étude de Mkandawire, cette opposition entre compétiteurs pour les ressources économiques (ou une réclamation de certains pour un meilleur accès aux ressources dont d'autres jouissent) est liée aux crises sociopolitiques des pouvoirs centraux du continent africain. Pour cet auteur, la présence de l'État africain dans toute sa « gloire » provoque des insurrections armées. C'est principalement contre l'acte de banditisme, contre l'acte de payer des taxes et d'accorder d'autres privilèges à un pouvoir reconnu comme illégitime à cause de ses excès, que les rebelles dans ces pays se soulèvent. Il illustre son propos en mettant l'accent sur les racines urbaines des conflits africains. Ce sont

⁵⁶ Tilly, C; « War Making and State Making as Organized Crime », in Evans Peter, Rueschemeyer Dietrich, Skocpol Theda, (eds) 1985, *Bringing the State Back In*; Cambridge University Press, Cambridge.

principalement les jeunes urbains, situés le plus près du Pouvoir, qui se révoltent contre Lui. Ces jeunes sont mieux placés pour contempler les excès des meneurs (« leaders ») politiques et témoigner de leurs mœurs corrompus pendant qu'eux vivent dans le dénuement. À leurs yeux, la révolte est une manière de changer ces situations⁵⁷. En accord avec cette analyse, Bangura démontre comment la guerre en Sierra Leone a été imaginée par des jeunes universitaires urbains vivant à Freetown⁵⁸. De son côté, Reno prend note de l'importance que les universités ont eu dans la formation d'élites révolutionnaires – Museveni en est un exemple⁵⁹.

Il convient de rappeler, comme Olson, que si ces « nouveaux bandits » sont la cause des crises internes, ils sont également à l'origine, comme nous l'avons souligné plus haut, d'une redéfinition de l'État. Dans ce sens, ils interviennent fortement dans la formation des nouveaux pouvoirs centraux. Au delà du fait que nombre de guerres en Afrique n'aboutissent pas à la séparation⁶⁰, ces guerres ont aidé à en finir définitivement avec l'État postcolonial⁶¹. La majorité d'entre elles ont eu lieu dans les années 1990. Cette période que l'étude de Young caractérise non seulement par la mort de cet État postcolonial ne fonctionnant plus, mais aussi par l'augmentation des demandes internes et externes pour que ces pays se libéralisent et se démocratisent.

L'auteur souligne également que ces demandes ont été accompagnées par une « dramatic erosion of stateness »⁶². Une multiplication des acteurs non-étatiques dans les processus de négociation autour de la gouvernance a eu lieu.

La formation des mini-États constitue un point capital pour notre réflexion. Ce domaine d'études est de plus en plus présent dans la littérature actuelle sur la guerre civile. Le lecteur y croise des thèmes tels que l'échec des États, les économies de guerre et le phénomène de l'État-fantôme, « shadow states ».

⁵⁷ Mkandawire, Thandika, 2002. "The terrible toll of post-colonial 'rebel movements' in Africa: towards an explanation of the violence against the peasantry", *Journal of Modern African Studies*, 40(2), pp. 181 – 215

⁵⁸ Bangura, Yusuf, 1997b. "Understanding the political and cultural dynamics of the Sierra Leone war: a critique of Paul Richards's *Fighting for the Rain Forest*." *Africa Development* 22(3/4): 117-148.

⁵⁹ Reno, William, 2011. *Warfare in Independent Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Young, Crawford, 2004, "The End of the Postcolonial State in Africa? Reflections on Changing African Political Dynamics," *African Affairs*, Volume 103(410):23-49.

⁶² *Ibid.*, page 25.

Enfin, ces définitions et variations autour de l'État sont cardinales pour une ultime raison. Dans notre étude, nous visons l'analyse de cette dynamique qu'est la guerre civile. En d'autres termes, nous examinons cette opposition violente de l'État aux compétiteurs internes cherchant non seulement à remplir le rôle de l'État, mais aussi à le priver de sa légitimité et de sa qualité étatique. Preuve de son intérêt, au sein de tout travail sur les questions relative à cet objet en Afrique, cette problématique de la guerre civile existe. En effet, une administration suffisamment dotée d'un pouvoir légitime peut être qualifiée d'« État ». Sa faiblesse, son effondrement ou son échec conduisent à une confusion des rôles et facilitent l'émergence d'insurrections armées au sein de ses territoires.

Nous nous attachons par conséquent à analyser comment l'absence ou la présence d'un État peut engendrer le conflit. Ce point est surtout mis à l'épreuve dans les territoires du RUF, les « terrains » de notre recherche.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons estimé utile dans cette partie de notre étude d'aborder en profondeur l'idée d'État. Autrement dit, il s'agit d'une analyse d'abord de la compréhension du concept de l'État et de son importance pour les écrits scientifiques portant sur l'Afrique. Il convient ensuite de mesurer le rôle de l'entité étatique dans la promotion ou la prolifération des guerres civiles. Le pouvoir central intervient dans les relations complexes avec la gouvernance et la cooptation résultant de divisions internes, permanentes ou temporaires, produites des guerres civiles. Nous serons ainsi conduits à nous poser une nouvelle question. Quelles leçons tirer d'une telle multiplication des acteurs armés non-étatiques dans le domaine de la gouvernance ?

Après avoir discuté de l'importance du concept de l'État pour notre étude, la section suivante est consacrée à celui de gouvernance.

2.2. La gouvernance – une définition typique?

Parler de la notion de gouvernance semble assez problématique dans un pays comme le Sierra Leone, ou dans des zones agitées comme nos terrains de recherche. Nous aurions par exemple plus facilement pu parler de gouvernement, de contrôle, de pouvoir, de gestion, d'organisation. Ces termes se révèlent plus aisément transposables dans ce pays. En utilisant le mot « gouvernance », nous avons voulu aussi indiquer un type d'organisation politique précis. Il implique des relations d'interactions entre multiples acteurs autour de la sphère politique dans un même pays. C'est pourquoi il nous semble important dans cette partie de définir ce que nous entendons par « gouvernance ». Cette partie est donc une brève introduction au concept, portant sur l'importance de ce terme pour notre étude.

Remontant à la Grèce antique, le concept de gouvernance est très ancien. Hufty explique ainsi que la gouvernance vient du terme « kubernan » qui signifiait « diriger un navire ». Cette racine a donné le mot français « gouvernail ». Selon cet auteur, le terme a d'abord été appliqué aux hommes, de façon métaphorique, par Platon, avant de progresser lentement vers son utilisation actuelle « gubernare », due aux Latins. Dans la langue française, la gouvernance s'inscrit en symétrie dans les mots « gouverner » ou « gouvernement »⁶³.

Aujourd'hui, de nombreux auteurs s'interrogent sur le contenu du concept. Ainsi, dans leur introduction à une étude consacrée à ce sujet, Hermet, Kazancigil et Prud'Homme relèvent qu'« il n'y a nulle surprise à observer que la signification du mot gouvernance était et demeure très variable, mal éclaircie en général, inconsistante dans trop de cas, mais parfois aussi très construite et précieuse pour le chercheur »⁶⁴.

Pour les pays du Nord, la notion de la gouvernance apparaît pour rompre avec le statocentrisme. Elle tente de capturer les interactions régulatrices complexes entre l'État et la société : le premier n'est pas le seul acteur de la

⁶³ Hufty, Marc, 2007, "L'objet 'gouvernance'." In Hufty Marc., Freire, Alexandre Dormeier, Plagnat, Pauline, Neumann, Vanessa, (dirs), 2007, *Jeux de gouvernance: Regards et réflexions sur un concept*, Paris: Karthala, IUED.

⁶⁴ Hermet, Ali Kazancigil, . and Prud'Homme. Jean-François, 2005. "Introduction." In Hermet G., Ali, Kazancigil, , Prud'Homme, Jean-François, 2005, *La gouvernance un concept et ses applications*, Paris: Karthala, pp. 6 – 7.

régulation. Il collabore en réalité de mille manières avec bien d'autres institutions puissantes et groupes divers, syndicats, ordres professionnels, fédérations sportives, congrégations religieuses, sociétés spirituelles maçonniques et d'autres encore.

Kooiman affirme que « l'action de gouverner est multiple et variée »⁶⁵. Pour cet auteur, la gouvernance est un fait social regroupant des acteurs multiples. Il existe à la fois des gouvernants publics et privés. Son argument principal est le suivant :

« La⁶⁶ gouvernance de et dans les sociétés modernes est un mélange de toutes sortes des efforts de gestion déployés par toutes sortes d'acteurs socio-politiques, publics comme privés, qui se produisent entre eux à différents niveaux, dans de modes et styles de gouvernance différents. Ces mélanges sont les réponses sociétales aux demandes de la gestion interne, persistant et changeant contre la diversité, la dynamique et la complexité croissante des sociétés. »⁶⁷

Il emploie alors le terme de « governing » et le rapproche du concept de la gouvernance. Kooiman ne parle pas de la « gouvernance » sans évoquer le « governing » : celui-ci regroupe les actions et réalités sociales, tandis que la gouvernance réunit les explications théoriques autour de ces actes et réalités sociales.

En Sierra Leone, la situation est assez différente. Les notions telles que la gouvernance ou encore la démocratie, les parties politiques, la société civile ont été créées dans les contextes spécifiques dans l'histoire des pays occidentaux comme le rappelle le livre intéressant de Salih⁶⁸. Ils se sont graduellement introduits dans les analyses contemporaines des pays du Sud selon une logique d'importation, d'hybridation ou encore d'imposition.

À nos yeux, la notion de gouvernance reste utile pour étudier une situation où existent des traces d'État, mais aussi d'autres acteurs, à commencer par le RUF.

⁶⁵ Kooiman, Jan, 2003, *Governing as Governance*, London: Sage Publications, p. 4.

⁶⁶ Traduit par l'auteur, le texte original est : « governance of and in modern societies is a mix of all kinds of governing efforts by all manner of social-political actors, public as well as private; occurring between them at different levels, in different governance modes and orders. These mixes are societal 'responses' to persistent and changing governing 'demands' set against ever growing societal diversity, dynamics and complexity ».

⁶⁷ *Ibid*, page 3.

⁶⁸ Salih M. 2007. *Political Parties in Africa: Challenges for Sustained Multiparty Democracy*, IDEA, Stockholm, Sweden.

Et c'est en cela qu'on s'interroge sur la gouvernance dans les villes qui nous occupent : cette interaction de tout un ensemble d'acteurs qui s'articulent, coopèrent et/ou se disputent sur la régulation d'une territoire donnée. Enfin, pour poser des questions concrètes ; dans ces zones qui nous occupent, comment se battait-on contre le banditisme, Police Nationale ou RUF ? Les Chefs traditionnels, autrement les gardiens de la coutume dans ces villes, c'est-à-dire, les représentants de l'ordre, avaient-ils gardé ces pouvoirs ? Enfin, comment s'est-on organisé autour de ces questions multiples qui concernent la vie de tous les jours ?

C'est avec une certaine note d'intérêt que nous rappelons que pour la plupart, le concept de la gouvernance fait bonne usage en Sierra Leone, a travers son utilisation par la Banque Mondiale dans le principal but de responsabiliser l'ensemble des relations gouvernants/gouvernés existant entre les populations et leurs gouvernements. Pour cette instance, l'accent reste sur la « bonne » gouvernance et la gouvernance est définie comme : « l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays avec pour objectif le bien de tous. Elle comprend (1) les procédés par lesquels les titulaires du pouvoir sont choisis, contrôlés et remplacés, (2) la capacité du gouvernement à gérer efficacement les ressources et à appliquer des politiques solides, et (3) le respect des citoyens et de l'État envers les institutions régissant les interactions économiques et sociales intervenant entre eux »⁶⁹. Son approche ambitieuse pour « régulariser » les rapports entre gouvernants et gouvernés a acquis une envergure mondiale et sert de référence à l'échelle mondiale pour les gouvernements « responsables » ou « responsabilisés ».

La Commission de la Gouvernance Globale (Commission for Global Governance) définit, quant à elle, la gouvernance comme « l'ensemble des différents moyens par lesquels les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodements entre des intérêts divers et conflictuels. Elle inclut les institutions officielles et les régimes dotés de pouvoirs exécutoires tout aussi bien

⁶⁹ Voir <http://www.worldbank.org/wbi/governance/fra/about-f.html> site visité le 11/07/08.

que les arrangements informels sur lesquels les peuples et les institutions sont tombés d'accords ou qu'ils perçoivent être de leur intérêt »⁷⁰.

Ce discours insistant international sur la gouvernance en Sierra Leone produit des effets sur la population. Les élites étatiques sierra léonaises acceptent cette idée que la gouvernance « moderne », impliquant dorénavant les acteurs multiples, coïncide avec une période marquée par une crise sociale. Celle-ci débouche sur une guerre civile, ce qui constitue la demande ultime des « exclus » et/ou des « marginalisés » pour disposer de plus de droits et s'impliquer davantage dans la sphère politique publique.

Dans une étude sur le sujet, Wood affirme que les transitions démocratiques dans certains pays du Sud, l'Afrique du Sud et le Salvador, proviennent « d'en bas ». L'avènement de la démocratie dans ces pays est le résultat ou la conséquence de la poursuite, par les gouvernés, des droits d'interagir et de négocier dans la sphère publique avec ceux qui représentent l'État. La démocratie est donc un contrecoup, non une démarche souhaitée par les élites politiques, « le haut ». Si les insurgés sont insuffisamment puissants militairement pour prendre l'État, ils représentent une menace assez dangereuse pour que les élites étatiques réalisent que la seule solution pour une paix durable et un semblant d'ordre est la transition vers une société démocratique⁷¹. Pour l'auteur, dans ces pays, la démocratie, marque de la « bonne gouvernance » que soutient la Banque mondiale par exemple, « ... was forged from below »⁷².

Il n'en reste pas moins que l'étude donne trop peu d'importance aux rôles que jouent les acteurs internationaux, à travers les sanctions et autres moyens pour soutenir ces demandes populaires pour une meilleure gouvernance.

Dans une démarche similaire, Van de Walle et Bratton opposent l'Europe et l'Afrique. Ils rappellent que dans les États d'Europe, la transition vers un modèle de gouvernance démocratique s'est produite à la suite de longues négociations entre gouvernés et gouvernants, débouchant sur l'émergence d'une avant-garde

⁷⁰ Froger, G. 2007. "Environnement et gouvernance: de la politique publique à la régulation de l'action collective." In Hufty M., Freire A.D., Plagnat P., Neumann V., *Jeux de gouvernance: Regards et réflexions sur un concept*, Paris: Karthala, p. 30.

⁷¹ Wood Elisabeth J. 2000. *Forging Democracy from Below: Insurgent Transitions in South Africa and El Salvador*, Cambridge University Press, Cambridge.

⁷² *Ibid*, page 5.

politique modérée. Cette évolution lente a permis l'établissement d'une économie plus libérale. Au contraire, les transitions en Afrique concernent des régimes néo-patrimoniaux. Ils ont eu comme origine des agitations sociales, des guerres civiles⁷³.

Pour ces deux co-auteurs, ces transitions sont donc influencées par des facteurs internes, bien que des facteurs externes comptent aussi. Ils soulignent que, ces changements n'aboutissent pas nécessairement à l'adoption complète des principes démocratiques viables. Ils se caractérisent plutôt par une altération des règles et des valeurs démocratiques. Le type du régime précédent continue d'influencer les choix des acteurs en faveur d'une logique de gouvernance néo-patrimoniale. Enfin, la répétition consciente ou inconsciente des pratiques antérieures perdure.

Abordant les fondements de la gouvernance dans ces pays, les auteurs affirment que les États africains n'ont pas évolué vers une logique d'unification discernable entre l'instance étatique et les intérêts sociaux organisés, ou la présence d'une négociation collective sur les principales politiques publiques déterminant « a corporate State ». Cette absence d'acteurs non-étatiques capables d'intervenir dans la sphère politique explique plus aisément cette difficulté que certains auteurs ont pour reconnaître une véritable présence de la société civile en Afrique⁷⁴. En étudiant la politique dans ces pays, il semble d'ailleurs plus intéressant de porter l'attention sur « le haut », ou encore sur le Big Man⁷⁵.

Dans notre étude, l'arrivée du RUF a-t-il changé le mode de gouvernance au sein de nos villes de « terrain » ? Était-il, durant la guerre, un acteur non-étatique plus puissant que les représentants de l'État ou les chefferies qui existaient dans ces villes ? Jouait-il un véritable rôle de contestation dans la sphère politique et publique sierra léonaise ? Voici des questions que l'étude se pose, et il nous semble indubitablement pertinent d'exposer la gouvernance de cette force armée

⁷³ Bratton, Michael; Van de Walle, Nicolas; 1994. "Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa", *World Politics*, Vol. 46, No. 4, pp. 453-489.

⁷⁴ Salih M, 2007. "Political Parties in Africa" *op. cit.*

⁷⁵ Nombre d'études sur la politique en Afrique ont abordé ce thème du Big Man, voir par exemple, Médard, J.F. 1992. "Le 'Big Man' en Afrique: Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur." *L'Année Sociologique* 42: 167 - 192

dans ces villes. Son arrivé en Sierra Leone a « favorisé » non seulement la fin d'une entité étatique dictatoriale, mais aussi le début d'un État plus démocratique.

En bref, cette introduction à la gouvernance paraissait nécessaire pour une meilleure compréhension des bases de notre enquête, laquelle repose sur ce concept. Dans la prochaine section nous allons discuter de nos perspectives théoriques, revenant sur la conceptualisation de la gouvernance au vu de son importance théorique pour notre recherche.

3. Perspectives théoriques

3.1. Le choix rationnel

La quintessence de la théorie du choix rationnel est connue. Lorsque plusieurs options sont présentées à un individu, celui s'efforce toujours de choisir ce qu'il pense être le mieux pour lui, au vu des informations à sa disposition⁷⁶. Aujourd'hui, sans contestation aucune, la théorie du choix rationnel fait partie de la boîte à outils du politologue⁷⁷.

Selon Ward,

« Le⁷⁸ choix rationnel explique les actions individuelles et les résultats auxquels ils conduisent en termes de plan d'action (stratégies) qui s'offrent à eux, leurs préférences sur les fins possibles à laquelle mènent les combinaisons d'actions choisies par les acteurs différents, et leurs croyances au sujet des paramètres importants tels que les préférences des autres. Il procède par l'application de la logique et des mathématiques à un ensemble d'hypothèses, dont certaines sont des axiomes du comportement rationnel et d'autres sont des

⁷⁶ Ward, H. 2002. "Rational Choice." In *Marsh D., and Stoker G., Theory and Methods in Political Science*, New York: Palgrave Macmillan.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « rational choice explains individual actions and the outcomes they lead to in terms of the course of action (strategies) open to them, their preferences over the end-states to which combinations of actions chosen by various players lead, and their beliefs about important parameters such as others' preferences. It proceeds by applying logic and mathematics to a set of assumptions, some of which are axioms about rational behavior and some of which are auxiliary assumptions about the context that players find themselves in, in order to make predictions. Rational choice theory exemplifies the deductive-nomological approach to explanation ».

hypothèses auxiliaires sur le contexte dans lequel les joueurs se trouvent, afin de faire des prédictions. La théorie du choix rationnel illustre l'approche déductive-nomologique de l'explication. »⁷⁹

Shepsle, pour sa part, affirme que :

« la théorie du choix rationnel canonique a été⁸⁰ un aliment de base en science politique depuis quatre décennies ... il est devenu un moteur de recherche en sciences sociales, en produisant des micro fondations des théories, une orientation d'équilibre, des théorèmes dérivés déductivement et des propositions sur l'activité politique, une méthodologie de statique comparative qui donne des hypothèses vérifiables, et une accumulation d'outils et d'approches qui sont habituellement trouvés dans le programme des grands programmes d'études supérieures. Nous pensons de façon plus sophistiquée aujourd'hui sur l'optimisation des acteurs politiques, les organisations dont ils font partie, et plus récemment le rôle de l'information dans l'évaluation rétrospective, la prévoyance systématique, et plus généralement le calcul stratégique – en d'autres mots, nous pensons de manière plus sophistiquée sur les objectifs politiques, les croyances, les opinions et les comportements. Nous avons également des points de vue plus nuancés sur les contextes dans lesquels se déroule l'activité politique, la façon dont ces contextes canalise le comportement, et ainsi, comment le comportement à son tour maintient ou modifie les contextes. Ces contextes sont habités par des acteurs politiques et des organisations pour être sûr, mais ce sont les institutions qui se posent et y persistent qui fournissent des scripts pour les processus politiques »⁸¹.

⁷⁹ *Idem* p. 69.

⁸⁰ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « canonical rational choice theory has been a staple in political science for four decades ... it has become an engine of social scientific research, producing theoretical microfoundations, an equilibrium orientation, deductively derived theorems and propositions about political activity, a comparative statics methodology yielding testable hypothesis, and an accumulation of tools and approaches that are routinely found in the curriculum of major graduate programs. We think more sophisticatedly today about optimizing political actors, the organizations of which they are a part, and most recently the role of information in retrospective assessment, systematic foresight, and strategic calculation more generally – that is, we think more sophisticatedly about political purposes, beliefs, opinions and behavior. We also have more nuanced views about the contexts in which political activity unfolds, the way these contexts channel behavior, and the way behavior in turn maintains or alters contexts. These contexts are inhabited by political actors and organizations to be sure but it is the institutions that arise and persist there that provide scripts for political processes ».

⁸¹ Shepsle, A.K. 2006. "Rational Choice Institutionalism." In Rhodes R.A.W., Binder A.S., Rockman, B., Oxford Handbook of Political Institutions, Oxford University Press, Oxford, p. 23 – 24.

En outre, il présente les deux approches couramment employées par les théoriciens du choix rationnel pour aborder la question des institutions. La première approche montre les institutions comme des contraintes exogènes, c'est-à-dire des règles spécifiques conçues pour surveiller les interactions humaines au sein de la société. Selon l'auteur,

« ... une⁸² institution est un script qui nomme les acteurs, leurs répertoires respectifs de comportement (ou stratégies), l'ordre dans lequel les acteurs ont choisi d'entre ces répertoires, les informations qu'ils possèdent quand ils font leurs sélections, et les résultats de la combinaison de choix d'acteurs. »⁸³

Aux yeux de Shepsle, la seconde approche s'avère plus profonde. Car elle envisage les institutions comme venant non pas de l'extérieur mais de l'intérieur. Elles émanent alors des acteurs eux-mêmes. Selon cette approche, les institutions sont suscitées par des pratiques normales, respectées par les acteurs. Ces usages habituels sont alimentés par leur volonté d'engager la participation et l'adhésion d'autres acteurs à ces structures et procédures particulières. Dans cette approche, les institutions sont donc décrites comme nécessairement émancipatrices, plutôt que restrictives et purement contraignantes.

Cet auteur reprend la définition de l'institution de Calvert, selon laquelle

« il ⁸⁴ est à proprement parler aucun animal séparée que nous pouvons identifier en tant qu'institution. Il y a seulement un comportement rationnel conditionné sur les attentes concernant le comportement et les réactions des autres. Lorsque ces attentes sur les comportements des autres prennent une forme particulièrement claire et concrète entre les individus, quand ils s'appliquent à des situations qui se répètent sur une longue période de temps, et surtout quand elles impliquent des attentes très variées et spécifiques sur les différents rôles des

⁸² Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « an institution is a script that names the actors, their respective behavioral repertoires (or strategies), the sequence in which the actors chose from them, the information they possess when they make their selections, and the outcome resulting from the combination of actor choices ».

⁸³ *Idem*, p. 24

⁸⁴ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « there is strictly speaking no separate animal that we can identify as an institution. There is only rational behavior conditioned on expectations about the behavior and reactions of others. When these expectations about others' behaviors take on a particularly clear and concrete form across individuals, when they apply to situations that recur over a long period of time, and especially when they involve highly variegated and specific expectations about the different roles of different actors in determining what actions others should take, we often collect these expectations and strategies under the heading institution...».

acteurs différents dans la détermination des actions que d'autres devraient prendre, nous recueillons souvent à ces attentes et les stratégies sous la rubrique institution. »⁸⁵

Shepsle évoque ensuite deux expressions. Il oppose les « institutions structurées » aux « institutions non structurées ».

Les institutions structurées sont

« robuste⁸⁶ dans le temps, et se prêtent à des comparaisons à travers les paramètres ... Ils persistent à peu près à la même forme, d'année en année, et leurs similitudes et différences aux objets partageant leur label dans d'autres endroits persiste aussi. [Tel que] le Congrès américain ... un régime électoral, même un parti politique ... ou [même] une armée ... [Alors que] il y a sûrement des variations entre les instances multiples de quelconque de ces institutions structurées, il y a également de puissantes tendances centrales. »⁸⁷

À cette liste, pourrait être ajoutée la guérilla. Ce terme recouvre une forme quasi-persistante dans le temps puisqu'il pratique la guerre d'usure. En outre, les guérilleros sont des soldats sans uniforme, parfois lourdement armés. Enfin, Shepsle cite l'armée comme institution structurée. Toutefois, ils existent de grandes différences entre les guérillas identifiées dans le monde et toutes ne sont pas organisées de manière totalement militaire.

Les institutions non structurées, quant à elles, sont principalement des pratiques informelles. Elles émergent au sein de sociétés données et sont rapidement reconnues comme « the way things are done around here ». En principe non-écrites, elles peuvent être comprises comme « norms, coordination activity, cooperative arrangements and collective action... »⁸⁸. Point important souligné par l'auteur, les pratiques institutionnelles non structurées peuvent exister au sein d'institutions structurées.

⁸⁵ *Idem*, p. 26.

⁸⁶ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « robust over time, and lend themselves to comparisons across settings... They persist in roughly the same form from year to year, and their similarities to and differences from objects sharing their label in other places also persist. [Such as] the US Congress... an electoral regime, even a political party ... or [even] an army... [While] there is surely variation among the myriad instances of any one of these structured institutions; but there are also powerful central tendencies ».

⁸⁷ *Idem* p. 27

⁸⁸ *Idem*, p. 27.

Ces notions revêtent un grand intérêt pour notre étude des factions de guérilleros et des institutions sociopolitiques de gouvernance mises en place dans les territoires sous leur contrôle. De telles idées nous permettent de mieux comprendre comment des groupes de guérilla (institutions structurées) peuvent, dans leur fonctionnement quotidien, en grande partie reposer sur des moyens de gouvernance improvisés (non structurées) par des cadres de ces forces paramilitaires.

Nous employons l'approche dite du « choix rationnel » afin de clarifier deux aspects cardinaux de notre recherche :

- questionner la formation des dispositifs de gouvernance dans les zones du RUF ainsi que la naissance de « mini États » dans ces territoires,
- s'interroger sur les raisons du respect des règles du RUF par les citoyens.

S'agissant de la question des dispositifs de gouvernance du RUF, et la formation des « minis États », notre étude vise à identifier les différentes stratégies employées par le RUF pour se promouvoir et assurer sa pérennité. Ainsi, nous nous interrogeons sur les méthodes et les stratégies de gouvernance utilisées par le RUF, puis sur les raisons pour lesquelles ces méthodes ont été privilégiées.

Beaucoup de chercheurs, travaillant sur le Sierra Leone, ont relevé la particulière brutalité du RUF. Ils ont analysé les raisons de l'utilisation de la terreur comme instrument de gouvernance et son utilisation davantage marquée dans certaines régions plutôt que dans d'autres⁸⁹.

Notre argumentation repose sur l'idée que les rebelles étaient des acteurs rationnels. Plus largement, la théorie du choix rationnel permet de montrer que les actions du RUF sont compréhensibles en fonction de cette rationalité. Encore convient-il de s'accorder sur la signification de ce dernier mot ?

Par conséquent, nous adoptons la définition de Laver qui identifie la rationalité comme un comportement orienté vers un objectif prédéfini, quel qu'il

⁸⁹ Des enquêtés ont dit par exemple que le RUF a utilisé des méthodes de gouvernance plus clémentes dans le nord du pays, par exemple à Makeni, que dans d'autres régions. La preuve est aisée à établir : moins de destruction de biens ont été signalées à Makeni que dans d'autres villes occupées par le RUF.

soit, de nature violente voire même perçu comme totalement « irrationnel » par les observateurs extérieurs⁹⁰. En bref, l'usage de la violence relève parfois d'une rationalité, d'un choix calculé.

Le deuxième aspect cardinal de notre recherche réside dans la question suivante : pourquoi les citoyens acceptent-ils de se conformer aux règles ou aux institutions de gouvernance dirigées par de nouveaux gouvernants, dans notre cas, le RUF? Les hypothèses de la théorie de la conformité et celle reposant sur la tragédie de l'action collective⁹¹ sont mobilisées. Elles nous aident à comprendre de tels comportements dans nos terrains de recherche.

Dans une perspective hobbesienne, l'homme rationnel suit les injonctions de l'État car procéder autrement susciterait l'anarchie. Pour Hobbes, l'homme est par nature un être rationnel, toujours en quête de satisfaire ses intérêts ou besoins⁹². En ce sens, ce philosophe serait donc l'un des grands précurseurs de l'approche du choix rationnel.

Selon le concepteur du *Léviathan*, la crainte du châtement constitue l'un des principaux motifs expliquant qu'une population, quelle qu'elle soit, respecte les lois. Dans ce schéma, il importe peu que ces dernières aient été édictées pour le bien de tous ou non. Appliqué au cas sierra léonais, la conformité est alors analysable comme le résultat de la crainte de la violence du RUF par la population locale. Confronté à la brutalité de guérilleros déterminés, il semble en effet tout à fait rationnel qu'un homme puisse abandonner sa maison, partager sa nourriture et même se défaire de sa famille pour survivre et/ou se protéger. Face à la menace directe et immédiate du châtement, cet individu est contraint d'obéir aux règles imposées par une force extérieure.

⁹⁰ Laver, M. 1997. *Private Desires, Political Action : An Invitation To The Politics Of Rational Choice*. London Angleterre: Sage.

⁹¹ Lichbach, M.I. 1994. "What makes Rational Peasants Revolutionary? Dilemma, Paradox, and Irony in Peasant Collective Action." *World Politics* 46(3): 383-418. Kalyvas, S.N., and M.A. Kocher. 2007. "How "Free" Is Free Riding in Civil Wars? Violence, Insurgency, and the Collective Action Problem." *World Politics* 59(2): 177-216.

⁹² Hobbes, T. (1588 – 1679): « Solving the Problem of Civil War » in Gregory Reichberg et al. *The Ethics of War: Classic and Contemporary Readings*, Blackwell Publishing, UK, 2006.

Cette remarque signale la fragilité d'un individu face à un groupe puissant et déterminé. Cela nous amène à aborder la seconde hypothèse théorique, celle de la tragédie de l'action collective.

Un phénomène intéressant, démontrant une solidarité assez importante et relative à la sécurité des citoyens, a été observé durant la guerre civile. De très nombreux groupes de défense civils comme les Kamajors, les Tamaboros, les Gbethis, ou encore les Forces de défense civile proliférèrent. Ainsi, nous nous posons les deux questions suivantes : 1) ces forces civiles étaient-elles présentes dans les régions du pays contrôlées par les forces rebelles, et 2) si elles ne l'étaient pas, pourquoi ?

Cet élément nous fait penser à l'exemple de Laver sur des westerns. Dans certains de ces films, une ville est assiégée et terrorisée par une bande de canailles. Ces derniers pillent, saccagent et violent. La population locale, bien que plus nombreuse qu'eux, décide de ne pas riposter. Cette inertie n'est pas choisie pour garantir le Bien Collectif mais parce que chaque habitant redoute le mal que l'on pourrait lui faire à titre personnel.

Nous mettons à l'épreuve cette analogie intéressante dans nos terrains de recherche. Elle peut être appliquée à la situation de certaines villes envahies par des forces rebelles et à la posture de chaque habitant, pour comprendre les choix pris par des individus dans de telles situations : convient-il d'obéir aux règles imposées par le RUF ou bien est-il approprié de se révolter et de mettre sa vie en jeu ?

Notre étude tente de voir si effectivement, ce problème d'action collective a bien existé dans les territoires du RUF. Autrement dit, nous nous posons les questions suivantes : en territoires RUF, les populations locales se sont-elles conformées aux lois du RUF ? La violence, dans ces villes, était-elle généralisée et impersonnelle, en un mot aveugle ? Au contraire, se révélait-elle discriminatoire et sélective avec pour but spécifique d'instaurer l'ordre au sein de ces territoires, en bref de mettre en place une organisation quasi-étatique ?

Le recours à la théorie du choix rationnel apparaît pertinent dans le cadre de notre étude, mais nous ne pouvons pas nier les faiblesses de cette théorie. En particulier, les aspects les plus importants restent problématiques. Les facteurs de choix et d'information, c'est-à-dire le fait pour un individu de choisir parmi les options disponibles en fonction des informations dont il dispose, demeurent un enjeu crucial.

Certains auteurs relèvent ainsi la nature imparfaite de l'information et les facteurs qui l'entravent, ralentissant ou faussant l'application de cette théorie. Ces analystes parlent de la notion de « la rationalité limitée »⁹³. Pendant que d'autres mettent en avant l'importance supérieure du contexte, de la situation sur les agissements des acteurs⁹⁴.

Notre travail prend en considération ces critiques, notamment deux arguments limitant la portée explicative de cette conception. En premier lieu, elle ne donne pas d'explication précise sur les motivations des individus. Ensuite, elle est lacunaire sur la façon dont les individus comprennent l'environnement ou les informations qui leur sont accessibles. La prise en compte de ces éclairages nous aidera à mieux tirer avantage de notre utilisation de cette approche rationnelle. Dit autrement, nous testerons ce modèle théorique du choix rationnel en incluant dans notre explication les motivations et les perceptions individuelles.

3.2. La gouvernance comme cadre analytique

Ayant définie la gouvernance *supra*, nous retenons quatre types de gouvernance : la gouvernance des organisations, la gouvernance mondiale, la gouvernance moderne et la gouvernance comme « cadre analytique des jeux

⁹³ Crozier, M., and E. Friedberg. 1977. *L'acteur et le système*. Paris: Seuil. Simon, H. 1982. *Models of bounded rationality*. Cambridge Mass.: MIT Press.

⁹⁴ Bourdieu, P. 1990. *Le sens pratique*. Paris: Les Editions de Minuit.

d'acteurs »⁹⁵. Dans cette partie du travail, nous utilisons le terme gouvernance en tant que cadre analytique de notre objet de recherche.

Le concept de gouvernance fournit un entour pertinent pour l'analyse des interactions entre le RUF et les populations locales vivant dans les territoires sous contrôle. Certains auteurs modèrent l'engouement suscité par l'emploi de ce substantif. Ils rappellent que le mot « gouvernance » a tour à tour été considéré comme un “terme, notion, concept, outil à la mode...”⁹⁶

Selon ces mêmes auteurs, la gouvernance « ...se veut universelle et non normative, en opposition aux approches précédentes. Ici, toute société, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, à toute époque, aurait été et serait dotée de gouvernance. La gouvernance s'observerait dans les processus formels et informels d'interactions, de prise de décision et d'élaboration de normes, réunissant des acteurs individuels ou collectifs, et relatifs aux enjeux d'une société »⁹⁷.

Cette interprétation universaliste de la gouvernance rend finalement ce concept particulièrement approprié pour notre recherche. En substance, la gouvernance n'est pas considérée comme un devoir de l'État, ni comme un synonyme de gouvernement. Il renvoie plutôt à des modes d'interactions sociales qui existent par nécessité et visant à maintenir l'équilibre social au sein d'une société donnée.

Afin de mieux comprendre les relations parfois complexes et asymétriques, mais souvent symbiotiques qui se sont notamment formées au sein des villes et des villages pris par des forces de guérilla, nous nous appuierons sur l'analyse que consacre Kooiman à la notion de gouvernance. Cet auteur envisage la gouvernance sous une perspective interactionniste, c'est-à-dire sous l'angle des interactions se déroulant entre les acteurs de la gouvernance. Ces interactions revêtent un intérêt essentiel pour notre étude. La compréhension de ces interactions nous permet de mettre en évidence les caractéristiques disparates des modes de la gouvernance.

⁹⁵ Hufty, *op. cit.*

⁹⁶ Hufty M. Freire A.D. Plagnat P. Neumann V. 1997, *op. cit.*, p. 7.

⁹⁷ Hufty, *op. cit.*, p. 24.

D'autres auteurs ont également relevé l'importance de la notion d'interaction. Elle constitue le cœur de la gouvernance moderne. Dans ce contexte, Allemand note que la gouvernance a permis de modifier le pouvoir à tous les niveaux. L'auteur explique comment le concept met en lumière la pluralité des acteurs concernés et souligne combien la gouvernance favorise la participation, la négociation et le consensus⁹⁸.

La notion d'interaction sera également importante pour notre étude car, ainsi que le souligne Kooiman,

« Les ⁹⁹ événements de la gestion de tous les jours semblent être les processus d'interaction complexes et entre les couches, mises en place par une série d'acteurs imprévisibles ayant des intérêts et ambitions divergents ... Aucun acteur, public ou privé, ne possède par lui-même les connaissances et les informations nécessaires pour résoudre des défis sociétaux complexes, dynamique et diversifiée, aucun acteur gouvernant a une vue d'ensemble suffisante pour rendre efficace les instruments nécessaires; aucun acteur a une potentiel d'action suffisant pour dominer unilatéralement. »¹⁰⁰

Dans un tel cas, il devient nécessaire de faciliter l'interaction entre les gouvernants et les gouvernés.

Les guérilleros sont reconnus pour les efforts qu'ils déploient afin de créer de telles relations d'interactions. Geffray, par exemple, a mis en évidence ces interactions entre les guérillas et les populations locales dans le cadre de son étude sur le Renamo en Mozambique. Selon cet auteur, ce mouvement a créé des liens de gouvernance avec les populations locales sous son contrôle, liens qui furent très avantageux pour lui¹⁰¹.

⁹⁸ Allemand, S. 2000. "Gouvernance: Le pouvoir partagé." *Sciences Humaines* 101: 12-18.

⁹⁹ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: « Day-to-day governing occurrences appear to be complex, layered interaction processes enacted between a variety of unpredictable actors with discrepant interests and ambitions... No single actor, public or private, has the knowledge and information required to solve complex, dynamic and diversified societal challenges, no governing actor has an overview sufficient to make the necessary instruments effective; no single actor has sufficient action potential to dominate unilaterally ».

¹⁰⁰ Kooiman, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰¹ Geffray, *op. cit.*

D'autres études ont démontré que le cas mozambicain n'était pas isolé¹⁰². Si les modes de gouvernance ne sont pas les mêmes pour toutes les guérillas, nous observons cependant une tendance commune. Les forces de guérilla établissent soit des méthodes d'auto-administration (*self governance*), soit un mode de gouvernance hiérarchique. Le modèle le plus commun est un mélange des deux manières.

Maintenant, il convient de préciser la notion d'auto-gouvernance. Celle-ci fait référence aux études de Geffray et de Ngoga. Elles indiquent que les forces de guérilla préfèrent parfois confier à des élites locales, qu'elles désignent directement sur place, la gouvernance quotidienne des sociétés sous leur contrôle. Museveni, par exemple, souhaitait, dit-on, la « démocratisation » de ces sociétés. Pour cette raison, il leur a offert la possibilité d'élire eux-mêmes leurs dirigeants locaux¹⁰³. De cette façon, les guérilleros sont libres de se déplacer rapidement et efficacement en période de conflit.

Rappelons toutefois qu'il ne s'agit que de tendances. Des guérillas peuvent user, dans le même pays, de différentes stratégies de gouvernance. Tout est fonction de la ville et de la période considérée¹⁰⁴.

Alors, quels types de gouvernance le RUF a-t-il choisi ? Un mode de « self governance », c'est-à-dire un mouvement s'appuyant sur les populations locales ? Ou une forme de gouvernance plus dominatrice ? Ces modes de gouvernance reposant sur la domination renvoient à un système hiérarchique. En son sein, les gouvernants entretiennent une relation de domination voire parfois de condescendance vis-à-vis de la population locale¹⁰⁵.

Il convient cependant de préciser que dans les villes étudiées dans notre recherche et qui furent contrôlées par le RUF, les modes de gouvernance employés étaient bien souvent flous et mixtes. Donc nous allons voir par exemple si des

¹⁰² Branch, A., and Z.C. Mampilly. 2005. "Winning the War, but Losing the Peace? The Dilemma of SPLM/A Civil Administration and the Tasks Ahead." *The Journal of Modern African Studies* 43(1): 1-20. Leonardi, C. 2007. "Liberation or capture: Youth in between 'Hakuma', and 'Home' during civil war and its aftermath in Southern Sudan." *African Affairs* 106(424): 391 – 412. Ngoga P. 1998, *op. cit.*

¹⁰³ Kasfir N. 2005, *op. cit.*

¹⁰⁴ Nous détaillerons ces explications plus loin dans le travail.

¹⁰⁵ Kooiman, *op. cit.*

locaux ont été utilisés par le RUF pour occuper des postes de gouvernance. Dans ces cas, quel statut a-t-il été attribué à ces dirigeants locaux ? Enfin, un leader local s'est-il avéré nécessaire pour gérer efficacement les populations dans ces villes ? Cette dimension locale autorise le recours à un autre modèle de gouvernance que la notion d'« interaction » nous permet d'éclaircir dans notre étude.

Une autre dimension de la gouvernance semble importante pour délimiter notre utilisation du terme gouvernance. Il s'agit à n'en point douter de la notion de « gouvernance mondiale » (*global governance*). Dans le prolongement, des études ont mis en évidence les impacts significatifs de ces organisations internationales sur des conflits d'ordre local.¹⁰⁶

Enfin, nous retiendrons pour notre étude l'analyse particulièrement pertinente d'Hufty. Ce dernier souligne en effet que « *le concept de gouvernance permet d'appréhender le processus d'élaboration de ces arrangements destinés à résoudre des problèmes de coordination en dehors de l'autorité centralisatrice d'un État: "governance without government". La "governance international" se réfère en ce cas à la structure d'autorité de ces domaines : « Présumer*¹⁰⁷ la présence de gouvernance sans gouvernement est de concevoir des fonctions qui doivent être exécutées dans n'importe quel système viable de l'homme indépendamment du fait que le système a des organisations et institutions évolué et explicitement chargés de les exécuter.¹⁰⁸ »

Ce concept de gouvernance sans gouvernement se rapporte explicitement à nos recherches actuelles. Il affine l'analyse des acteurs extra-étatiques impliqués dans les cas de conflits locaux. Il précise leurs relations avec ces acteurs occupant des positions de gouverneurs en dehors de l'appareil d'un État. Dans notre cas,

¹⁰⁶ Shearer, D. 2000. "Aiding or Abetting? Humanitarian Aid and its Economic Role in Civil War." In *Mats Berdal and David Malone (eds), Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner. Châtaignier, J-M. 2005. *L'ONU dans la crise en Sierra Leone – Les méandres d'une négociation*. Paris: Karthala.

¹⁰⁷ Texte traduit par l'auteur, le texte original est: "To presume the presence of governance without government is to conceive of functions that have to be performed in any viable human system irrespective of whether the system has evolved organizations and institutions explicitly charged with performing them".

¹⁰⁸ Hufty, *op. cit.*, p. 20.

l'enjeu clé est de savoir si le RUF fait « gouvernement » ou pas, et de qualifier la nature, le type de sa gouvernance.

Les concepts et les hypothèses maintenant sont détaillés. La prochaine section sera consacrée à notre méthodologie.

4. Méthode de recherche

Parce que le choix de la méthode de recherche est déterminant dans cette discipline, une longue réflexion sur la méthode la plus appropriée a été nécessaire. Reposant sur divers outils, cette étude a notamment été possible grâce à la récolte d'informations obtenues de deux façons. La première résulte de l'analyse de documents écrits, nombreux dans un contexte postguerre. La seconde a consisté en la réalisation d'entretiens.

Nos matériaux écrits

S'agissant de ces documents écrits, plusieurs séjours en Sierra Leone ont permis l'accès à des textes inédits du RUF. Ils étaient gardés précieusement par ceux qui les détenaient. En bref, notre enquête doctorale s'appuie sur une masse d'archives non seulement inexploitées à ce jour mais surtout totalement inédites car restées privées ou inaccessibles jusqu'à ce jour.

Ces séjours ont également rendu possible la réalisation de recherches dans les archives du « National Commission for Disarmement, Demobilisation and Reintegration » (NCDDR), basé à l'université de la Sierra Leone, Fourah Bay College (FBC). Nous nous sommes rendus dans cette université et nos contacts nous ont permis de consulter certains de ces documents. Notamment, ces documents indiquent le nombre impressionnant des anciens combattants désarmés pendant la guerre civile. Nous avons pu avoir une image de ce processus qui s'est déroulé dans nos terrains de recherches. Nous avons vu certains documents

précisant le fonctionnement interne de cette commission mais les archives de cette université ont besoin d'être mieux organisées pour faciliter la recherche de tels documents qui prend un temps important.

En outre, nous avons consulté des journaux nationaux datant de la guerre, conservés aussi aux archives de FBC. Ces journaux ont permis de voir les réalités du moment décrites par les journalistes parlant de la guerre. Ils nous ont aidés à préciser davantage nos questions de recherche.

Nous avons aussi lu les transcriptions de la cour spéciale de Sierra Leone. Elles sont très intéressantes. Les avocats de la défense et le bureau du procureur s'engagent dans un véritable travail qui a pour but d'exposer la vérité autour des événements qui nous intéressent. Tous les sujets sont évoqués au cours de plusieurs années d'entretiens et plusieurs acteurs y sont présents afin de présenter leurs versions des événements. Nous avons suivi ces procès de très près, et nous avons aussi eu des discussions par email et téléphone avec certains avocats qui ont travaillé auprès de la cour spéciale. Ces discussions ne sont certes pas utilisables dans le cadre de ce travail car ces hommes/femmes de loi n'ont pas voulu être cité(e)s, même de façon anonyme. Mais elles nous ont aidés dans la structuration et la compréhension de notre objet de recherche.

Le rapport de la Commission de vérité et de réconciliation établi dans le pays, a aussi été d'une très grande utilité au cours de notre recherche. Le travail minutieux d'entretien réalisé avec des anciens combattants et des civils a fourni des informations importantes. Sont présentées dans ces textes les informations relevant les méthodes de gouvernance du RUF, ainsi que les objectifs et stratégies de cette guérilla diluée. Ces matériaux ajoutés à ceux mentionnés plus hauts ont fourni des sources riches pour notre analyse.

Enfin, dans la première année de notre réflexion autour de notre objet de recherche, nous avons consultés divers travaux consacrés au conflit sierra léonais, notamment cet étude de Humphreys et Weinstein, *What the Fighters Say, A Survey of Ex-Combatants in Sierra Leone June-August 2003*. Mais nous avons aussi consultés des études sur d'autres cas de conflits sur le continent africain et de

façon plus générale, dans d'autres parties du monde, y compris en Occident, dans les Balkans, en Amérique Latine. Pendant cette première année de recherche, avec l'aide et la contribution précieuse de Vincent Foucher qui a suivi ce travail, nous avons beaucoup lu. Nous avons rédigé des comptes rendus, assez détaillés, d'un livre ou article par jour portant sur notre thématique de recherche ou sur un thème proche.

La majorité des informations recueillies dans ces textes sur le conflit repose sur le témoignage. Comme l'explique Richards et Peters, « La guerre - entre autres choses - est une tentative pour engager les émotions. Donc, poser les bonnes questions à distance est peut-être préférable à « être là » et devenir dépassés par l'horreur ou la pitié des événements. ¹⁰⁹»

Nos entretiens

Nous avons donc décidé de nous rendre sur le terrain afin de poser nos propres questions. Pour ce qui est des entretiens, il convient de prime abord de rappeler que, comme l'ont souligné Richards et Peters, le témoignage reste une méthode clé pour la collecte d'informations dans les territoires en conflits en Afrique. Pour ces auteurs, « les guerres sont généralement trop dangereuses, complexes et évoluent trop rapidement pour être appréhendées par les biais de méthodes empiriques de la recherche en sciences sociales. »¹¹⁰. Ainsi, exposent-ils les techniques actuellement utilisées pour recueillir des données et mettent en premier plan la technique du « témoignage ». Ils notent ainsi que « la plupart du matériau accessible sur la guerre est le témoignage. »¹¹¹

Notre recherche est d'ailleurs enrichie par les témoignages d'anciens combattants, mais aussi des civils. Richards et Peters mettent cependant en garde

¹⁰⁹ Peters, Krjin et Richards, Paul. 2007. "Understanding Recent African Wars." *Africa* 77(3), *op. cit.* p. 443.

¹¹⁰ *Idem*, p. 443.

¹¹¹ *Ibid*, p. 443.

leurs lecteurs contre les risques d'une manipulation sélective et une dépendance naïve à l'égard du témoignage, précisant en revanche qu'une correcte approche critique du témoignage fournirait un cadre pour répondre aux nouvelles questions que la guerre pose.¹¹² Autrement dit, pour ces auteurs, un travail efficace se doit de prendre en compte les dimensions comparatives, situationnelle, comportementale, structurelle et ne doit certainement pas exclure aucune source d'information¹¹³.

Notre utilisation de cette méthode vient en synchronisation avec l'ensemble de notre conceptualisation théorique. C'est dire que nous croyons qu'il est important de comprendre les motivations et orientations individuelles au niveau micro afin de mieux situer la rationalité des actions au niveau macro. Nous avons pour ces raisons conduits beaucoup d'entretiens avec des anciens combattants du RUF, parfois avec un même individu à plusieurs semestres de distance.

Au cours de quatre vagues de voyages en Sierra Leone, nous avons eu 347 discussions avec 252 personnes rencontrés dans des villes diverses (voir la section sur les sources consultées), comprenant le district de Kailahun et Makeni, villes respectivement situées à l'est et au nord du Sierra Leone. Pour vérifier la fiabilité des informations reçues, nous avons certes posé les mêmes questions aux personnes différentes, mais il nous est aussi arrivé de parler plus d'une fois avec une même personne en lui posant des questions similaires que lors de nos rencontres précédentes. Le témoignage repose aussi sur la mémoire, et ceci nous a permis de vérifier que l'on avait des mêmes versions d'une histoire venant de la même personne.

La majeure partie des individus du RUF avec laquelle nous avons parlé était des hommes. Nous n'avons donc pas échangé avec beaucoup de femmes anciennes combattantes, mis à part certains commerçants qui travaillaient avec le RUF et une professeur d'école. Au niveau de la compréhension des structures de gouvernance du RUF, cela n'a pas une grande importance. Car, d'une part, nombre de sources nous indique que les femmes ont occupé des rôles plutôt logistiques dans ce conflit. D'autre part, les femmes sont moins enclines aujourd'hui à s'identifier en

¹¹² *Ibid.*, p. 444.

¹¹³ *Ibid.*, p. 445.

tant qu'ancien combattant¹¹⁴. L'étude de Humphreys et Weinstein note aussi cette difficulté de rencontrer de voix féminines dans leur étude et souligne que : « women did not self-identify as ex-combatants and/or they lacked a gun... »¹¹⁵ En revanche, lors de nos entretiens avec 66 civils, 17 étaient des femmes.

Pour cette étude, nous avons jugé utile d'utiliser les mêmes critères que Humphreys et Weinstein dans leur définition d'anciens combattants : « ...toute personne qui a vécu ou travaillé avec une faction de combat pour au moins un mois au cours du conflit en Sierra Leone. »¹¹⁶ Comme eux, nous avons pensé que parler avec ces personnes sera plus utile afin que nous puissions mieux comprendre notre objet. Selon ces critères, même les anciennes infirmières, professeur d'écoles, « Business Contractors », médecins et autres commerçants ou personnes qui ont travaillé pour le compte du RUF ou avec le RUF pour au moins un mois, mais sans véritablement porter des armes ou avoir combattu, sont, pour faciliter la lecture de ce travail, considéré comme des « anciens combattants ».

En ce qui concerne l'âge des anciens combattants, selon nos discussions, dix ans après la guerre, ils sont plusieurs à être dans la tranche d'âge 22 – 40. Ils sont aussi plusieurs à ne pas avoir un certificat de naissance ni aucun document justifiant leur âge. Nous avons donc classifié ces individus dans les catégories d'âge suivantes : 22 – 28 et 29 – 40. Pour ceux qui sont dans le premier groupe, étant donné qu'à la fin de la guerre en 2002, ils avaient entre 11 et 17 ans, nous les avons considérés en tant qu'enfant soldats pendant la guerre civile. Nous avons parlé avec 25 individualités entrant dans cette catégorie.

La deuxième catégorie, les 29-40 ans, concerne donc la majorité de notre enquête. Ce choix repose sur la considération qu'à cette période précise dans l'histoire de la guerre, si nous nous intéressons un peu à l'histoire des enfants soldats, il nous est apparu plus pertinent de parler avec des témoins qui avaient l'âge de comprendre, à l'époque, les vrais enjeux de la gouvernance dans nos terrains de recherche.

¹¹⁴ Humphreys, Macartan et Weinstein, Jeremy M. 2004. "What the fighters say: a survey of ex-combatants in Sierra Leone, June-August 2003." Unpublished Interim Report.

¹¹⁵ *Idem*, page 37

¹¹⁶ *Idem*, page 9

Certes, dans certains cas, il est apparu comme nécessaire de souligner que l'ancien combattant était un enfant soldat pendant la guerre. Mais il ne nous semblait pas pertinent pour l'ensemble de l'étude de porter plus d'attention à cette thématique des enfants soldats, par ailleurs le sujet de plusieurs études.

Enfin, nous avons aussi distribué nos enquêtes dans les deux villes de la manière suivante.

Nos villes de recherche

Si une prochaine section, l'annexe 3 de ce travail, a pour objet de présenter et d'expliquer le contexte historique de ces villes, il convient d'ores et déjà d'apporter les éléments d'informations sur ces villes qui font de ces zones nos terrains de recherches. En bref, pourquoi ont-elles été choisies en tant que villes cibles pour notre étude ?

La ville de Kailahun resta sous l'occupation du RUF durant la majeure partie de la guerre en Sierra Leone (soit de 1991 à 2001). Le RUF n'a perdu le contrôle de cette ville que pour de très courtes périodes. Quant à la ville de Makeni, elle fut prise en 1998 et resta sous le contrôle du RUF jusqu'à la fin de la guerre. Dit autrement, elle fut occupée seulement vers la fin du conflit.

Ces deux villes permettront d'abord d'analyser l'évolution du comportement du RUF sous l'angle de notre objet d'étude qu'est la « gouvernance ». Ensuite, elles seront utiles pour détailler l'évolution du comportement du RUF au sein des villes sous contrôle, au fil du temps.

De façon plus précise, le cas de Kailahun (la carte de cette ville est en annexe 2) permet d'exposer les évolutions de la question de la gouvernance. Il permet également de recenser les différentes expériences vécues, dans le cadre

d'une même ville, au fur et à mesure que le temps passe. Nous avons eu 107 discussions avec un total de 70 personnes dans cette ville.

Le cas de Makeni (la carte de cette ville est en annexe 2), prise beaucoup plus tard dans le cours de la guerre, vise à analyser dans quelle mesure le temps a eu une influence sur le comportement du RUF au sein des villes sous contrôle. Au surplus, Makeni se situe à une heure et demie de voiture de la ville de Freetown, capitale de la Sierra Leone. Nous avons eu 92 discussions avec un total de 71 personnes dans cette ville. Pour mieux situer notre recherche, nous avons aussi eu d'autres entretiens avec d'autres personnes dans d'autres villes. Ces personnes ont soit vécu dans nos villes de recherches ou ont fait partie du RUF ou encore d'autres groupes de combat auprès de ces villes. Ces types de rencontres sont aussi détaillés dans la section *Sources Consultées*.

Ensemble, ces deux villes, l'une à occupation longue, et l'autre à occupation courte, nous permettent de tester le rôle de la variable temporelle dans la crise.

À Kailahun, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des ex-combattants qui y sont aujourd'hui installés. La plupart d'entre eux passent leurs journées dans le nouveau centre de la ville. Certains ont pu se recréer une vie nouvelle en vendant de petits objets tels des bonbons, des petits cahiers, des stylos, ou encore de l'alcool local sur des étals de fortune. D'autres encore tiennent des bars ou de petits commerces où d'autres ex-combattants, plus pauvres, viennent souvent passer le temps. Enfin, certains conduisent les « motos taxis » tout près du centre-ville.

Ceux qui possèdent des boutiques et bars sont les individus ayant, selon des critères usités dans les pays de l'OCDE, le mieux réussi leur reconversion. Ils sont, généralement d'anciens commandants du RUF. L'argent accumulé pendant ou grâce à la guerre leur a permis de financer ces établissements. Les autres, errant dans la rue ou conduisant les « motos taxis » étaient pour la plupart de simples combattants, sans pouvoir hiérarchique. Ces derniers sont en général d'un abord

plus facile que les commandants, lesquels se montraient plus méfiants. Ils étaient conscients qu'ils avaient sans doute plus à perdre en parlant de leur passé. Une première tentative de parler du « slaughter house¹¹⁷ » de Kailahun avec un ancien commandant, qui avait donné l'ordre plusieurs fois d'exécuter des personnes dans cet endroit ne fut pas tellement réussie. Au contraire, un combattant nous y a amené et il était plus à l'aise pour décrire les activités (voire les atrocités) qui y ont eu lieu pendant la guerre.

Pour approcher les anciens cadres, il fallut d'abord gagner la confiance du simple combattant afin que celui-ci nous mette en relation avec son ancien cadre. Il est toutefois arrivé que l'inverse se produise mais cela avait impliqué de connaître un intermédiaire en qui l'ancien cadre avait confiance, pour que lui à son tour non seulement accepte de nous parler, mais aussi facilite le contact avec d'autres combattants. Enfin, Tom Nyuma, un ancien soldat et aussi ancien « Chairman of the Kailahun District Council », a aussi facilité les rencontres avec certains anciens combattants et commandants. Souvent dans nos déplacements dans ces villes, la maison du chef traditionnel est une de première à visiter, ceci pour « faire respect aux traditions ». Dans ces petites communautés, la présence d'un « étranger » est vite connu par ces chefs qui ont aussi un pouvoir de « passer » le mot pour que des gens acceptent ou pas de répondre aux questions. Ces chefs connaissent aussi qui sont les anciens combattants et peuvent facilement en indiquer quelques-uns.

Mais notre enquête n'a pas uniquement eu lieu dans la seule ville de Kailahun. D'autres entretiens ont été conduits dans d'autres cités avoisinantes du district, telles que Bomaru, Buedu ou encore dans les districts avoisinantes tels que Kenema et Kono. Ces localités avaient elles aussi leur importance pendant la guerre.

Bomaru fut le point d'entrée des rebelles dans le district de Kailahun¹¹⁸. Elle abrite aujourd'hui un cimetière symbolique des corps des onze premières victimes de la guerre en Sierra Leone.

¹¹⁷ C'était l'endroit où on amenait des personnes pour les tuer au couteau. Les murs étaient toujours couverts d'anciennes traces de sang, lors de notre visite, presque 10 ans après la fin de la guerre.

¹¹⁸ Entretien avec des ex-combattants en Kailahun, octobre 2009.

Quant à Buedu, nous avons pris conscience qu'elle abrite un nombre important d'ex-combattants. Elle avait accueilli une des bases les plus importantes du RUF. Sam Bockarie¹¹⁹ y a fait construire une piste d'atterrissage au plus fort du conflit. Son projet était d'y entreposer les ravitaillements en munitions, médicaments et nourriture venant de l'extérieur du pays¹²⁰.

En ce qui concerne Kenema, elle fut pendant un moment de la guerre, le quartier général du RUF en Sierra Leone. Bockarie y était basé de 1997 – 1998 et administrait les autres villes sous le contrôle du RUF de ce lieu de commande. Et Kono est bien connu en tant que district diamantifère de la Sierra Leone. Nous avons voulu aussi y aller pour en visiter certaines parties telles que l'ancienne base d'entraînement du RUF mais aussi afin de parler avec certaines personnes qui ont travaillé pour le RUF dans cette partie du pays. Cela était important pour notre compréhension de la manière dont le RUF a gouverné ses territoires.

Au cours de nos différents séjours dans la ville de Makeni, nous avons également pu rencontrer un groupe d'anciens combattants vivant ensemble. Ils habitent dans une maison en construction appartenant à un homme politique local, vivant à Freetown. Toutefois, il faut tout de suite préciser qu'au début de nos entretiens, les membres de ce groupe ont nié leur appartenance passée à un quelconque groupe de combat. C'est au fil de discussions sur leurs vies pendant l'occupation du RUF que certains d'entre eux se sont démasqués en révélant des informations sur le fonctionnement interne du RUF. Ces renseignements, seuls des ex-combattants pouvaient les savoir. L'un d'entre eux finit alors par reconnaître ouvertement sa qualité d'ex-combattant et nous permit d'identifier ceux qui, parmi le groupe, avaient été à ses côtés. Par la suite, ces ex-combattants nous mirent en relation avec d'autres, qui eux aussi fréquentaient, pour la plupart, les petits bars ou encore une station d'essence située à l'entrée de la ville. Celle-ci abrite aujourd'hui nombre de commerces informels et parfois illicites.

La rencontre avec le chef traditionnel de la ville de Makeni fut fructueuse en prise de contacts clés avec d'anciens combattants, ainsi qu'avec l'ancien maire

¹¹⁹ Le dirigeant du RUF entre 1997 et 1999.

¹²⁰ Entretien avec un ancien cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

de la ville. Il avait occupé la fonction de « représentant du peuple » auprès du RUF. Ces deux contacts nous ont fourni des informations capitales pour la réalisation de notre travail.

Freetown n'est pas si loin de cette ville, et nous avons donc jugé utile de parler avec certains anciens combattants se retrouvant dans la capitale du pays.

D'ailleurs, la forme choisie pour la réalisation des entretiens dépendait largement de notre auditoire. Les entretiens conduits par exemple avec l'ancien président du Sierra Leone, Ahmed Tejan Kabbah, et l'ancien vice président, Solomon Berewa, ou encore d'autres figures connues à l'échelon local comme certains chefs traditionnels et maires de villes, ou encore certains anciens cadres ont été structurés dans un cadre plutôt formel. Dans sa résidence à Juba Hill, l'ancien président du pays nous avait reçu et nous a parlé franchement de ses expériences remontant à la guerre civile, mais aussi de ses pensées autour de cette expérience combattante et ses caractéristiques cruciales. Pour finir il nous avait annoncé son projet de livre *Coming from the Brink*, aujourd'hui complet.

Ces types de rencontres nécessitaient la prise de notes, la présentation d'une carte d'étudiant ainsi que tout autre document attestant du sérieux de l'étude.

En revanche, les entretiens avec les ex-combattants ont été largement informels, les discussions ayant eu lieu dans la majorité des cas près d'un stand ou dans un bar. Avec ces derniers, nous avons pu prendre note de nos discussions, mais, la tentative de leur donner de morceaux de papiers afin que eux puissent écrire, a rarement été accepté. Nos interlocuteurs étaient sur leurs gardes à la vue de feuilles de papier et de stylos.

Enfin, la conduite d'entretiens a, dans de rares cas, impliqué des déplacements afin de rencontrer certains acteurs clés. Il a, par exemple, fallu se rendre à Bo pour interroger l'ancien chef de la « Military Police » du RUF à Kailahun. Ce dirigeant important avait depuis déménagé.

Les défis du terrain

Au cours de ce travail important sur le terrain, nous avons rencontré certains défis : d'abord, les dialectes locaux ; dans ces villes dans laquelle nous avons choisi de faire notre recherche, les populations parlent des dialectes différents. Si plusieurs anciens combattants parlent le Krio, ils utilisent souvent le Mende ou encore le Temné pour s'exprimer. Ce facteur linguistique augmente en nous ce sentiment d'être étranger dans notre propre pays. Et tout comme « l'étranger » que nous étions dans ces villes, il a été nécessaire d'avoir un traducteur, souvent un ami pour être présent lors de ces entretiens.

Ce qui en soi relève une autre difficulté. La présence d'un ami qui n'est pas payé pour jouer le traducteur en soi, et qui est donc en train de rendre un service, comporte un effet pervers. Il oublie très souvent son rôle de simple « transmetteur », et pose lui-même des questions au témoin, car souvent il est lui-même intéressé par les questionnements et événements évoqués. Ces questions ne sont pas vraiment utiles pour la recherche. Mais nous sommes dépendants de cet ami et l'on passe souvent beaucoup de temps sur des points sans aucune utilité, dans une perspective du recueil de données et d'avancée du travail scientifique.

Une autre difficulté rencontrée en Kailahun concerne les moyens de transport. Les routes sont mauvaises et difficilement accessibles par voitures. Il est donc plus facile de se déplacer en moto, « aventure » tentée avec un ancien combattant afin de visiter une ferme du RUF. Elle fut désastreuse car il y a eu un accident sur la route, et nous avons tous les deux été blessés et notre ordinateur cassé. Nous avons dû retourner à Freetown afin de se soigner avant de continuer les entretiens. Heureusement, les blessures furent sans conséquence grave, hormis la crainte initiale et aussi la perte d'un ordinateur récemment acheté.

Un autre défi concerne les personnes que nous avons rencontrées sur le terrain. Nous avions voulu rencontrer des personnes de façon aléatoire, mais ceci a été difficile car la sélection finale des répondants a été très certainement influencée par: a) les leaders de la communauté qui nous ont aidé à rencontrer des personnes ; b) des anciens combattants eux mêmes qui nous ont mis en contact avec des

personnes qu'ils ont connu ou connaissent actuellement. Cet effet a été atténué par le fait que nous nous sommes déplacés dans les régions différentes et avons essayé de choisir certains candidats au hasard, chose un peu difficile à réussir sur le terrain.

4.1. Plan

Notre démonstration compte trois grandes parties. Elles sont organisées selon une logique temporelle. L'analyse suit une approche respectant souvent l'enchaînement des faits historiques. Cette logique ne sera pas systématique quoique fréquente, revenant dans plusieurs développements. Pourquoi adopter une telle posture ?

Ce choix, souvent utilisé dans les études des conflits déjà passé, obéit d'abord à un « impératif pédagogique ». Nous souhaitons que le lecteur, loin des réalités africaines et sierra léonaises, puisse comprendre la dimension événementielle de cette guerre civile, sans avoir besoin d'aller consulter un manuel d'histoire. La familiarité des lecteurs français et/ou francophones avec ce conflit n'a rien d'une évidence. Nous n'aurions pas évoqué ce point si notre travail avait pour terrain la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Bénin. Nous avons en conséquence jugé qu'adopter une démonstration respectant parfois la suite des enchaînements factuels était bienvenu. Elle combine, selon nous, un questionnement relevant de la science politique avec un terrain anglophone, donc par nature, quelles que soient l'intérêt d'un francophone, moins immédiat pour ce dernier.

Cette précision apportée, il est temps de détailler quelque peu les trois phases, chacune des parties, de notre analyse.

Dans la première partie nous analyserons l'arrivée du RUF en Sierra Leone. Notre vision globale du phénomène nous amènera à traiter d'abord des aspects

factuels avant de nous intéresser à un début d'approche relevant plus spécifiquement de la science politique.

Il convient d'abord d'énoncer les informations clés permettant de mieux comprendre la guerre en Sierra Leone, ses causes, et ses origines. Nous appliquerons directement notre volonté de familiariser le lecteur avec ce conflit armé intérieur. D'abord, une très brève présentation monographique du pays résumera l'évolution politique du pays depuis son indépendance en 1961. Nous résumerons ensuite les principaux moments de ce conflit. Puis, les causes habituellement avancées par les différents analystes pour expliquer le déclenchement des hostilités.

Ensuite, il importe de comprendre les effets de l'arrivée du RUF dans les villes, sélectionnées comme « terrains » de recherche. Mais, avant tout, il importe de déterminer si le RUF peut être qualifiée comme une guérilla. Cette question sera débattue longuement afin de replacer le RUF dans la typologie des « petites guerres ». Cette sous-partie traite ensuite des effets locaux de cette guerre sur l'organisation socio-politique locale existant avant la guerre. Elle évoque cette volonté de détruire l'ordre social préexistant qu'annoncent généralement les mouvements révolutionnaires. Cette attitude sera ici qualifiée de déconstruction.

Enfin, l'ultime sous-partie, comme la précédente, délaisse une présentation purement chronologique. Elle analyse l'aspect « positif » de cette posture révolutionnaire. Autrement dit, nous abordons ici la reconstruction telle qu'elle peut être pensée durant une guerre civile. Qu'apporte la guérilla de nouveau en terme d'idéologie ? Quelles sont ses orientations en matière de gouvernance ? Plus précisément, peut-on parler de gouvernance par ce mouvement armé une fois ses dirigeants installés pouvoir ? Ce sont les questions principales de cette partie qui vise la compréhension des caractéristiques de la gouvernance du RUF.

La deuxième partie offre, dans sa progression, une rupture de ton avec la précédente. Sans oublier la « dimension chronologique pédagogique », avancée

plus haut, notre attention consiste dorénavant à d'abord examiner en détails le RUF. Ses dirigeants, voire tous ses membres, ont longtemps et parfois exclusivement été présentés comme une association de voleurs de diamants brutaux et désorganisés. Elle se concentre ensuite sur les questions internes de ces territoires. Son but est de continuer à analyser la question de la gouvernance. Une fois les villes totalement conquises et la guérilla maîtresse du terrain, comment cette organisation les gère-t-elles ?

D'abord, nous analyserons l'organisation interne de ce mouvement. Contrairement à une idée souvent répandue, le RUF n'était pas une structure à peu près désorganisée en permanence. Employer le mot « organisation » pour désigner le fonctionnement du RUF n'est donc pas nécessairement un abus du langage quotidien. La question se déplace et devient celle de l'efficacité de ses structures.

Il convient ensuite d'analyser les interactions au sein de ces structures de gouvernance. Comment les différentes instances du nouveau pouvoir se manifestent-elles, les unes par rapport aux autres ? Il s'agit de voir l'importance des pratiques de gouvernance mises en place par cette guérilla. En effet, la première partie a mis l'accent sur le discours révolutionnaire et les premiers changements sociopolitiques opérés par le RUF. Il importe ici de décrire et d'analyser les usages que ce mouvement a fait de son pouvoir.

Enfin, la dernière sous-partie débutera l'approche en termes de compréhension empirique de la machine administrative du RUF. En d'autres termes, nous nous lançons dans une explication du quotidien des territoires contrôlés par les rebelles. Il est pertinent de voir la gouvernance tant du côté des gouvernés que de celle de gouvernants. Comment se construit, sur la durée, la perception des habitants des villes de notre « terrain » vis-à-vis des nouveaux maîtres ?

La troisième et dernière partie prolonge ces discussions autour de la gouvernance à l'intérieur des territoires, vu du côté des gouvernés. Avec l'évolution des stratégies de gouvernance, que se passe-t-il dans ces territoires ? Ici

sont décrites les erreurs majeures commises par le RUF dans la gestion de ces zones. Ces lacunes ont été les sources de la perte de confiance éprouvée par les populations. Cette évaluation n'a rien de normatif puisqu'elle examine la situation sous l'angle de l'exercice du pouvoir. Elle a pour but d'enrichir notre discussion autour des différentes dimensions de la gouvernance, plus ou moins exercée par le mouvement rebelle.

Ces erreurs majeures sont au moins au nombre de trois.

Objet de cette sous-partie, la première concerne l'annonce d'un changement radical par le mouvement. Il concerne la gouvernance de ces villes. Cette annonce donne des espoirs aux habitants, espoirs difficilement remplis en cette période de guerre. Ils créent une situation de désillusions au sein de la population. Tout au long de ces pages, il sera question de la « politique du ventre ». Les objectifs idéalistes du mouvement rebelle ont fini par ployer devant les réalités d'une guerre longue et les faiblesses humaines.

Ensuite, nous analyserons les rapports entre violence et guerre. Cet aspect est très important car beaucoup d'observateurs, y compris parmi les universitaires spécialisés sur l'Afrique et/ou la Sierra Leone, considèrent que le RUF fut un repaire de brigands exploitant les diamants et brutalisant sans répit la population non-combattante. Nous verrons notamment comment le mouvement des rebelles a utilisé cette violence, en tant qu'outil de gouvernance. Cette analyse cherche à prouver la rationalité dans l'usage la violence, mais pas à excuser les exactions commises.

Enfin, nous achèverons cette recherche en exposant les tensions manifestes au sein des zones « libérées » par le RUF. Ces tensions, à la fois un facteur et la preuve de son échec, seront détaillées. Nous terminerons cette sous-partie par deux thèmes. D'abord, nous reviendrons sur l'implication de l'ONU pour mettre fin à la guerre. Puis, nous donnerons un aspect personnalisé aux erreurs du mouvement en listant les impasses de son fondateur et dirigeant principal, « Pa » Sankoh, dans son exercice du pouvoir.

1ère Partie

L'arrivée du RUF en Sierra Leone : les enjeux réels de la guerre

1. Une vision globale de la guerre en Sierra Leone

Dans cette partie du travail, nous pensons qu'il est pertinent de se livrer à deux opérations successives. En premier lieu, il convient d'énoncer les informations clés permettant de mieux comprendre la guerre en Sierra Leone. Ensuite, il s'agira de la situer au niveau global, au sein d'une sociologie des guerres. Cet effort intellectuel aboutira à s'interroger sur le caractère ou non de guérilla du RUF. Enfin, au terme de ce parcours, nous pourrons reconsidérer la question de la gouvernance, exercée ou non par ce mouvement, au sein des territoires sous son contrôle.

Avant tout, seront posées les questions suivantes : quelles sont les causes fondamentales de la guerre civile en Sierra Leone ? Comment d'autres observateurs et analystes ont-ils analysé cette guerre ? Enfin, comment situer cette guerre dans un cadre spatio-temporel ?

Nous commençons ce parcours par une présentation brève sur le pays.

1.1. La Sierra Leone

Pays d'Afrique de l'ouest, la Sierra Leone est située entre la Guinée, le Libéria et l'océan Atlantique. Ce pays se compose des trois provinces, Nord, Sud, et Est, ainsi que le « Western Area », la zone entourant la capitale, Freetown. Les provinces sont divisées en 13 districts et 149 chefferies.

La Sierra Léone a obtenu son indépendance en 1961, après environ un siècle et demi de domination coloniale¹²¹. Devenu indépendant, le pays est dirigé par ses nouvelles élites nationales. La lutte pour la tête de l'État se révèle rude. Les responsables des deux principaux partis politiques, Milton Margai, chef du « Sierra Léone's People Party » (SLPP) et Siaka Stevens du « All People's Congress » (APC) se disputent le pouvoir politique. Cette bataille politique se conclut par la victoire du premier nommé en 1961. Cependant, à l'issue des élections organisées en 1967, le peuple sierra léonais préfère l'APC et son leader charismatique Siaka Stevens. Le temps de l'alternance politique est venu.

Faisant de la promotion d'une démocratie à l'africaine le cœur de sa politique, l'ascension au pouvoir de Siaka Stevens se traduit par l'instauration d'un État à parti unique¹²². Plusieurs analystes décrivent la gouvernance de l'APC sous les traits de la dictature et de la corruption¹²³. Cette corruption est d'ailleurs considérée comme la cause de l'irruption du *Revolutionary United Front* (RUF) sur la scène politique sierra léonaise¹²⁴. Ce dernier mouvement, apparu en 1991, se donne pour but de renverser l'ordre politique établi en proposant une alternative à l'APC. La profession de foi de ses créateurs et animateurs s'avère simple : amener ou ramener par les armes la démocratie et la paix au peuple sierra léonais.¹²⁵

Le RUF est à l'origine composé de Sierra Léonais exilés au Libéria. Certains, étudiants du *Fourah Bay College University of Sierra Leone*, sont des défenseurs de la cause panafricaine¹²⁶. D'autres exercent comme mercenaires et

¹²¹ Jones M, 1988, « Legal Development and Constitutional Change in Sierra Léone, 1787-1971 » ; A.H. Stockwell.

¹²² Ferme M, 1998, « The Violence of Numbers: Consensus, Competition, and the Negotiation of Disputes in Sierra Léone », *Cahiers d'Etudes Africaines* 150-152, xxxviii-2-4:555-80.

¹²³ Abdullah I; 2004, *Between Democracy and Terror: The Sierra Léone Civil War* ; Dakar, CODESRIA, 274 p; Cartwright J. R.; 1978, *Political Leadership in Sierra Léone*; University of Toronto Press [Toronto and Buffalo]; Keen D; 2005, *Conflict and Collusion in Sierra Léone*; James Currey, Oxford; Reno W; 1995, *Corruption and state politics in Sierra Léone*; Cambridge [England] ; New York : Cambridge University Press, xii, 229 p.

¹²⁴ Richards P ; 1996, *Fighting for the Rain Forest. War, Youth & Resources in Sierra Léone* ; Oxford: James Currey.

¹²⁵ Ce point de vue est affirmé durant plusieurs entretiens par des anciens combattants du RUF en Sierra Léone, entretien avec un ex-cadre du RUF, à Freetown, avril 2009 ; entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Kailahun novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Kailahun novembre 2009.

¹²⁶ Voir Abdullah *op. cit.*

proviennent et/ou sont soutenus par des pays tel que le Libéria¹²⁷ et le Burkina Faso¹²⁸.

Les premiers combattants du RUF reçoivent une formation militaire en Libye et au Libéria. Ceux formés en Libye se firent appeler les *Special Forces* (Forces Spéciales). Les guerriers entraînés au Libéria sont dénommés les *Vanguards* (Avant-Garde). Ensemble, ils composent l'élite du RUF¹²⁹.

La guerre civile, qui s'annonce alors, présentera un bilan lourd. Quelque 50 000 individus sont morts, des milliers d'autres sont amputées et des millions déplacés à travers le pays, la région et le monde¹³⁰.

1.2. La Sierra Léone en guerre

« Le RUF entra le 23 mars 1991. Ils entrèrent par deux itinéraires. Le premier passait par Kailahun et le second par Bomaru. Le premier itinéraire, celui qui passait par Kailahun avait à sa tête un certain John Kargbo, et l'itinéraire qui passait par Bomaru avait à sa tête Mohamed Tarawalli (surnommé Zino). Ensuite les autres groupes sont partis pour Pujehun. Deux groupes – nous nous sommes divisés en deux groupes. Ces groupes ont à nouveau pris le district de Kailahun sont venus, puis ont jugé plus sage que tout le monde n'emprunte pas le même itinéraire.¹³¹ »

Certains considèrent que la guerre débute non pas avec l'apparition des premiers camps de recrutement et d'entraînement au Liberia en 1988-89, mais en mars 1991. Cette date voit le début des premières opérations d'attaque du RUF, depuis le Libéria, contre le gouvernement sierra léonais¹³².

¹²⁷ Nous verrons plus sur le rôle très important que le Liberia a joué aux instances marquant le début du RUF et son entrée en Sierra Léone.

¹²⁸ Gberie L, 2005, *A Dirty War in West Africa: The RUF And The Destruction of Sierra Léone*. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press; Keen D. 2005 *op. cit.*, Richards P. 1996 *op. cit.*

¹²⁹ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone. Des entretiens conduits en Sierra Léone ont appuyé ce rapport.

¹³⁰ Crowe, S. 2006. "At a glance: Sierra Léone - Coping with a legacy of violence in Sierra Léone." *UNICEF*. Disponible : http://www.unicef.org/infobycountry/sierraleone_34552.html [lu le 9 mai 2010].

¹³¹ Procès de Charles Taylor, témoignage DCT-292, le 1er juin 2010, page 41723.

¹³² Entretiens conduits en Sierra Léone entre 2007 et 2009.

Préalablement à ces attaques, le RUF a établi ses premiers camps d'entraînement au Libéria. Le plus connu, le Camp Naama, est installé à *Bome County*. Lors de ces premières opérations militaires, Foday Sankoh, chef du RUF, amène ses troupes à *Lofa County*, à la frontière du Libéria et de la Sierra Léone¹³³.

Arrivés à Kolahun, ville du *Lofa County*, Foday Sankoh divise ses troupes, composées d'environ trois cents hommes, en plusieurs unités. Une unité entre en Sierra Léone par les *Boma Hills* avant d'envahir la ville de Kailahun, dans l'Est du pays. Une autre unité s'empare du sud de la Sierra Léone en attaquant la ville de Pujehun par les chemins tortueux du *Bo Water Side*¹³⁴.

Après avoir pris le contrôle de ces villes de l'Est et du Sud, le RUF y entreprend un recrutement massif. Afin de faciliter la mobilisation et l'entraînement de ses nouvelles recrues, le mouvement armé y implante également des bases militaires. Les recrues entraînées dans ces camps furent surnommées par la suite les *Junior Commandos*.

En 1992, un an à peine après son implantation dans l'Est de la Sierra Léone, un événement de taille se produit dans le pays : le renversement du gouvernement central, sous le joug du parti unique, l'APC, ennemi déclaré du RUF. Ce fait nouveau survient à la suite d'un coup d'État organisé par un groupe de jeunes militaires réunis sous le nom de *National Provisional Ruling Council (NPRC)*¹³⁵. Avec ce putsch, l'adversaire du RUF a dorénavant changé de visage.

Pour certains Sierra Léonais, surtout des civils lassés par la guerre et son cortège d'horreurs quotidiennes, c'est le moment propice. Le RUF a intérêt à déposer les armes pour s'allier au NPRC. Celui-ci jouit alors du soutien populaire¹³⁶.

¹³³ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Opala J., 1994, « Ecstatic Renovation': Street Art. Celebrating *Sierra Léone's* 1992 Revolution », *African Affairs*, Vol. 93, n° 371.

¹³⁶ *Ibid.*

Mais cette alliance n'a pas lieu. Si le RUF considère que son action a rendu possible le coup d'État victorieux du NPRC, ce dernier, en revanche, estime que les membres du RUF n'ont pas leur place au sein de sa structure. Le NPRC ne lui offre qu'une amnistie totale en cas de reddition et en aucun cas le partage du pouvoir. Le mouvement armé rejette cette proposition et la guerre se poursuit¹³⁷.

Foday Sankoh, à la fois convaincu de remporter la guerre et soucieux d'assurer sa protection, établit en 1994 son camp personnel, le Camp Zogoda, dans le Sud-Ouest du district de Kenema, dans l'Est de la Sierra Leone¹³⁸. Ensuite, le RUF poursuit sa progression à l'Est et prend le contrôle du district de Kailahun.

En 1995, en occupant la majorité des villes des districts de Kailahun, Pujehun, Bo et Kenema, le RUF contrôle les districts du Sud et de l'Est de la Sierra Leone. Seuls le Nord et le « Western Area » (siège de Freetown, la capitale du pays), demeurent hors de sa sphère d'influence¹³⁹.

Le RUF poursuit sa campagne à l'Est et au Sud du pays. Il prend les districts de Bonthe et de Moyamba, avant d'entrer dans le district de Kono et de s'emparer notamment de la ville diamantifère de Koidu. Il contrôle désormais les villes financièrement importantes pour le gouvernement sierra léonais.

Toutefois, ces victoires sont de courte durée. Le gouvernement, conscient de son incapacité à vaincre seul ce mouvement armé, décide de faire appel aux services de mercenaires extérieurs. Il recrute les *Executive Outcomes*, les *Sandline International* et les *Gurkhas*.

Le gouvernement s'appuie également sur les populations civiles en recourant à des guerriers traditionnels. Ce sont des chasseurs, connus sous les noms de *Kamajors*, *Gbethis* ou encore *Tamaboros*. Réunis, ils constituent les *Civil Defense Forces* (CDF).

¹³⁷ Gberie L. 2005, *op. cit.*

¹³⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011 ; entretien avec un ancien cadre du RUF, Kenema, août 2011.

¹³⁹ Entretien avec ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien avec ex-cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009.

L'alliance de l'expérience militaire et technique des mercenaires et de la connaissance du terrain des CDF permet au gouvernement de repousser le RUF. Ce dernier doit progressivement se retirer des villes précédemment envahies. Finalement, le mouvement se replie à Kailahun et le long de la frontière libérienne.

En 1996, le NPRC organise des élections démocratiques. Elles débouchent sur la victoire du SLPP (*Sierra Leone's People Party*). C'est le retour au pouvoir du premier parti politique ayant dirigé le pays après l'indépendance. Le nouveau chef d'État, Ahmed Tejan Kabbah, émet le souhait de rencontrer Foday Sankoh. Cet effort de dialogue se concrétise par la signature en novembre 1996 d'un accord de paix à Abidjan. Cependant, il ne permet pas de rétablir la paix en Sierra Leone et la guerre continue.

Dans le même temps, le nouveau gouvernement se trouve rapidement confronté à ses premières difficultés avec l'armée nationale. Le soutien affiché par le gouvernement aux CDF attise le ressentiment des soldats de l'armée régulière. Placée en position de rivalité, l'armée se sent délaissée par un gouvernement qui accorde davantage sa confiance aux CDF.

En 1997, nourris de toutes ces rancœurs, certains soldats, réunis au sein du *Armed Forces Revolutionary Council* (AFRC) fomentent un nouveau coup d'État. Il provoque la chute et l'exil du gouvernement fraîchement élu par le peuple. Le premier geste politique du régime militaire consiste à s'allier avec le RUF. Ensemble, l'AFRC et le RUF ont formé le *People's Army*. En son sein, Johnny Paul Koroma, leader de l'AFRC, devient le *Commander-in-Chief*, du 27 mai 1997 jusqu'à la fin du mois de février 1998.

L'association de raison entre les deux structures dure peu. Les désaccords se multiplient entre Bockarie, remplaçant Foday Sankoh à la tête du RUF, et Koroma. Les deux hommes ne s'entendent ni sur la manière de gouverner le pays, ni à propos des stratégies d'attaque contre l'ennemi. Surtout, Johnny Paul Koroma n'a pas donné à Bockarie¹⁴⁰ un poste officiel d'importance au sein du Conseil

¹⁴⁰ Bockarie était le chef du RUF par intérim en l'absence de Foday Sankoh alors emprisonné au Nigéria. Celui-ci avait été arrêté à l'aéroport de Lagos (Nigéria) avec des armes sur lui.

Suprême de l'AFRC. Cet incident cause la rupture définitive¹⁴¹. En septembre 1997, à peine deux mois après la prise de Freetown, Bockarie finit par quitter l'équipe gouvernementale. Il se replie dans le district de Kenema, toujours sous le contrôle du mouvement armé, RUF¹⁴².

En février 1998, les troupes envoyées par l'ECOMOG (*Economic Community of West African States Monitoring Group*) et le CDF reprennent la capitale, Freetown. Cette victoire intervient à la faveur de pressions internationales exercées durant de longues périodes sur le pays. Le président Kabbah est alors réinstallé dans son fauteuil de chef d'État. Mais le RUF ne reste pas inactif. Replié dans les provinces, le mouvement guérilléro contre-attaque et reprend la ville de Koidu (zone capitale pour s'approprier les innombrables richesses en diamants du pays) en mars de la même année¹⁴³.

Mais c'est sans compter avec les rivalités intestines agitant le RUF. En l'absence de Sankoh, la légitimité de Bockarie s'effrite peu à peu. Certains combattants estiment qu'il n'est pas de leurs intérêts d'obéir à ses ordres¹⁴⁴.

La confusion s'installe. D'autant que dans le même temps, à la suite de l'échec du gouvernement de l'AFRC, les membres de l'armée, toujours fidèles à l'AFRC décident, eux aussi, de combattre le gouvernement de Kabbah. Leur responsable n'est plus Johnny Paul Koroma mais plusieurs de leurs anciens cadres militaires, et notamment Solomon A.J. Musa, plus connu sous le nom de « SAJ Musa ».

En dépit de ses difficultés internes, le RUF parvient tout de même à s'organiser pour lancer une attaque contre Freetown en 1999. À l'issue de cette opération de plusieurs semaines, il s'empare de la moitié de la capitale. Mais les combattants de ce mouvement sont finalement repoussés par les forces de l'ECOMOG et du CDF¹⁴⁵. Battant en retraite, le RUF laisse derrière lui un champ de ruines afin de freiner l'avancée de l'ECOMOG et du CDF qui poursuivent ses

¹⁴¹ Voir SCSL Trial Judgements, le Document, *Case No. SCSL-05-15-T*, disponible : <http://www.scsl.org/scsl/Public/SCSL-04-15-PT-RUF/SCSL-04-15-T-1234%20A-N/SCSL-04-15-T-1234%20E.pdf>

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Transcriptions datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

¹⁴⁴ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

¹⁴⁵ Anthony, C. 2000. "Attacks on the Press 1999: The Trauma of Sierra Leone." *Committee to Protect Journalists*. Available at: <http://cpj.org/2000/03/attacks-on-the-press-1999-the-trauma-of-sierra-leo.php> [lu le 8 janvier 2010].

combattants. Ces opérations de destruction possèdent également une dimension de guerre psychologique. Le RUF a pour objectif de susciter la peur chez l'adversaire¹⁴⁶. Quittant Freetown, ses combattants se replient dans les villes restées sous leur occupation, principalement Makeni et Kailahun.

À la suite de cette attaque visant la capitale, une nouvelle tentative pour rétablir la paix intervient avec la signature en 1999 des Accords de paix de Lomé (*Lomé Peace Accords*). Ils se concrétisent par la nomination de Foday Sankoh en tant que vice-président du pays. D'une part, le pardon est accordé à tous les combattants du RUF. D'autre part, le RUF se transforme en parti politique. Certains cadres du RUF, déçus du contenu de cet accord, préférèrent démissionner. Ils s'installent au Libéria, jusqu'à, pour certains comme Bockarie, y finir leurs jours.

En mai 2000, Foday Sankoh est arrêté après avoir donné l'ordre à ses gardes de tirer sur la foule venue protester contre lui aux portes de sa demeure. Issa Sesay le remplace et reste le chef du RUF. Selon lui, il a été encouragé par les dirigeants des pays de la CEDEAO à prendre cette fonction afin de mieux négocier la fin des hostilités. Ces négociations et pressions internationales ont eu raison de cette guerre. En 2002, après presque onze années de bataille, la paix est définitivement rétablie. Les combattants sont désarmés par la *National Commission for Disarmament Reintegration, and Resettlement* (NCDDR). Après ce résumé historique, il importe de s'intéresser aux raisons de ce conflit.

1.3. Les causes de la guerre

« Nous ne pouvons plus laisser les destinées de notre pays aux mains d'une génération de politiciens corrompus et de militaires aventuriers. C'est notre droit et notre devoir de changer l'actuel système politique au nom du salut et de la libération nationale. Cette tâche est la responsabilité historique de chaque patriote.

¹⁴⁶ Sur cette question de guerre psychologique en Sierra Leone, voir par exemple ; Utas M, Jörgel M, 2008, « The West Side Boys: military navigation in the Sierra Leone civil war » ; *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 46, pp. 487-511.

Nous devons nous préparer à lutter jusqu'à ce que le régime décadent, oppressif et arriéré soit jeté dans les décombres de l'histoire. Nous appelons à une révolution nationale démocratique impliquant la mobilisation de toutes les forces progressistes. Le secret de la survie de l'actuel régime est dans notre manque d'organisation. Ce dont nous avons besoin est un défi et une résistance organisés. La stratégie et les tactiques de résistance seront déterminées par la réaction des forces ennemies-la force rencontre la force, la raison, la raison et le dialogue de même »¹⁴⁷.

Les causes de la guerre en Sierra Leone sont beaucoup discutées. Nombreux sont les arguments développés par les auteurs.

Paul Richards propose une approche autant dynamique que provocatrice. Pour lui, « les recherches effectuées après-guerre dans le sud-est de la Sierra Leone et le nord-ouest du Libéria suggèrent qu'à l'interprétation de la guerre comme étant l'œuvre de bandes criminelles urbaines – interprétation défendue par les intellectuels sierra léonais, qui reflète la politique étudiante des années 1970, et qui a été adoptée à l'échelon international –, on doit préférer un modèle d'interprétation de la guerre comme révolte agraire¹⁴⁸ ». Et cela alors que « pour les analystes internationaux qui pensaient que l'âge des idéologies touchait à sa fin, les « nouvelles guerres » étaient affaire de pur intérêt individuel (*greed*), sans aucun contenu revendicatif (*grievance*) (Kaldor, 1999 ; Berdal et Malone, 2001). Les conflits africains étaient l'expression de luttes entre organisations mafieuses (Bayart, Ellis et Hibou, 1999) et les négociations entre partis semblaient secondaires par rapport au fait de soutenir le camp le plus à même de garantir l'ordre (Ducasse-Rogier, 2004). le Libéria et la Sierra Leone étaient vus comme des cas paradigmatiques de ce nouveau type de conflit apolitique (Reno, 1998 ; Smillie et al., 2000)¹⁴⁹ ».

Notre démarche vise à mettre en lumière toutes les facettes de cette guerre. Pour ce faire, nous prendrons le parti de ne censurer aucune analyse. Notre point

¹⁴⁷ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone. Op. cit.*

¹⁴⁸ P Richards 2005 *op. cit.*, p. 37.

¹⁴⁹ *Ibid*, p. 38.

de vue se comprend mieux à la lecture de cette histoire de l'éléphant et des six sages aveugles, tirée d'un poème de Godfrey Saxe¹⁵⁰.

Comme ces six personnages partant rencontrer un éléphant, nous comprendrons que chaque analyse peut être valable. En effet, qui a tort ? Est-ce le premier sage qui s'exclame que l'éléphant est un mur après avoir touché son flanc ? Le deuxième qui, se plaçant sous un autre angle, touche sa défense et se figure l'éléphant comme une lance ? Et ainsi de suite : chaque sage décrit l'animal en se concentrant sur une des parties du grand animal.

En fait, c'est en additionnant tous ces points de vue que nous pouvons parvenir à la description complète du phénomène étudié. En d'autres termes, pour nous, la guerre en Sierra Léone prend la forme énigmatique de cet éléphant pour ces sages aveugles, et a nous de rejoindre brièvement les analyses différentes, chacun apportant une lumière précieuse et précise sur la guerre dans ce pays.

Comprendre les causes de la guerre civile en Sierra Léone exige de recenser les arguments les plus persuasifs développés par des chercheurs spécialisés. Nous nous attarderons sur les causes les plus couramment avancées :

- la crise de la jeunesse,
- l'absence ou la faillite de l'État - plus ou moins d'État ?,
- les causes économiques – une guerre de diamants,
- « Scarcity Wars », les guerres d'attrition,
- Enfin, la thèse de la nouvelle barbarie, ou une guerre sans sens ?

- **La crise de la jeunesse : une révolte urbaine ou rurale**

Nous allons ici présenter la thèse de la crise de la jeunesse. Les auteurs que nous avons choisis ont abouti à des conclusions diverses voire, parfois, opposées. Nous commencerons par évoquer le socle commun de cette interprétation.

Selon celle-ci, la guerre en Sierra Léone est le résultat du malaise ressenti par les jeunes du pays. Ils ne parvenaient pas à s'insérer dans une société. Pire, ils

¹⁵⁰ Saxe J.G. (1816-1887). *The Blind Men and the Elephant*, en ligne : http://www.noogenesis.com/pineapple/blind_men_elephant.html

n'y trouvaient pas leur place. De guerre lasse (sans jeu de mots), ils ont pris les armes pour exprimer leur malaise et obtenir reconnaissance et rétribution.

Un fait va dans ce sens et fait office d'argument en faveur de cette explication. La Commission de Vérité pour la Sierra Léone a vu une cause de la guerre dans la perte d'espoir en l'avenir, que beaucoup de Sierra Léonais, souvent jeunes, ont éprouvé¹⁵¹. Ces jeunes sont devenus des proies faciles pour des forces organisées, éventuellement sans scrupule. Ces collectifs ont exploité leur désenchantement afin de prendre une revanche sur l'élite dirigeante.

Richards, l'un des chefs de file de cette « école », explique comment le contexte dans lequel évoluent les jeunes en Sierra Léone les pousse à faire la guerre. Pour lui, il faut se garder de tout discours moralisateur à propos de l'ampleur de la violence dans ce conflit. C'est la seule attitude pour véritablement comprendre les raisons pour lesquelles ces jeunes ont combattu.

L'approche adoptée par Richards l'a conduit à réaliser un riche compte-rendu de la guerre vue par les acteurs de la guerre eux-mêmes. Au fil de sa carrière, l'auteur a ainsi constitué une extraordinaire source d'informations sur les causes de la guerre, et surtout sur les motivations qui ont poussé les combattants, jeunes pour la majorité d'entre eux, à se battre.

Pour Richards, « c'est le contexte rural qui est décisif pour comprendre ces rébellions¹⁵² ». Pour arriver à cette conclusion, l'auteur débute son riche travail d'analyse par une description du contexte social du pays avant la guerre. Il relève qu'au début de la guerre l'idée de se révolter contre un pouvoir abusif et corrompu séduit une population jeune, majoritairement étudiante, en Sierra Léone. Le Livre Vert, texte populiste révolutionnaire, a véhiculé cette opinion. Elle a pris racine dans les débats agitant le milieu étudiant mais aussi dans les discussions entre jeunes sans emploi.

S'appuyant sur les recherches de Humphreys et Weinstein, Richards note ensuite que « le RUF et le CDF ont surtout recruté dans les zones rurales, particulièrement le long de la frontière libérienne, la plupart des recrues ayant une origine paysanne ou scolaire rurale et étant nettement plus pauvres et moins

¹⁵¹ TRC. 2004. "The Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission Report." *op. cit.*

¹⁵² Richards, Paul. 2005, « La terre ou le fusil ? Les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano ». *Afrique Contemporaine* 214, pp. 37-57, p. 37.

éduquées que les trois factions liées à l'armée qui, quant à elles, provenaient essentiellement de Freetown et du Nord. Si des jeunes urbains ont pris part au conflit sierra-léonais, c'est essentiellement du côté du gouvernement, pas avec le RUF¹⁵³». Pour l'auteur, ces jeunes des villes ont été poussés à la révolte à cause de l'injustice sociale opérant dans les territoires ruraux¹⁵⁴. Mais Richards n'est pas le seul politologue à avoir des idées stimulantes en la matière.

Comme lui, Dany Hoffmann souligne qu'il ne faut pas porter de jugement trop sévère sur les jeunes impliqués dans les conflits. Ce deuxième auteur songe notamment aux combats autour du fleuve de Mano.

Selon Hoffmann, les jeunes combattants ne sont pas des simples d'esprit, ni des illettrés s'étant enrôlés sans trop comprendre pourquoi ils se battent. Au contraire, parmi ces jeunes combattants se trouvent des individus plutôt éduqués voire issus de catégories sociales relativement aisées¹⁵⁵. Hoffmann concède qu'il y a également des jeunes pauvres et sans éducation au sein de ces mouvements. Cependant, pour lui, ce phénomène n'explique pas pourquoi d'autres jeunes, pourtant placés dans les mêmes situations, n'ont pas pris part aux combats¹⁵⁶. L'auteur formule alors l'hypothèse suivante : ces jeunes doivent être regardés comme des « stratèges », décidant et opérant selon un calcul individuel coûts/avantages. Ils cherchent davantage à améliorer leurs conditions de vie (plus d'argent et plus de sécurité) qu'à jouer le rôle de victimes ou de bourreaux¹⁵⁷. Hoffmann met ainsi l'accent sur deux points. Il souligne la dimension opportuniste de ces jeunes qui ont rejoint les mouvements armés. Il insiste sur le contexte social particulier qui les entoure.

Dans le sillage de cette logique de la sécurité individuelle et de l'amélioration du niveau de vie personnel, Murphy soulignent aussi cet aspect opportuniste des jeunes. Il met en lumière les liens patrimoniaux et clientélistes noués pendant les guerres civiles. Il souligne que dans les guerres civiles « les

¹⁵³ *Ibid.*, p 41.

¹⁵⁴ *Idem.*

¹⁵⁵ Hoffman, Danny. 2004. "The Civilian Target in Sierra Leone and Liberia: Political Power, Military Strategy, and Humanitarian Intervention." *African Affairs* 103(411): 211-226.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Idem.*

enfants soldats sont pris dans des formes structurelles de domination et de dépendance caractéristiques des liens patrons et clients¹⁵⁸ ».

Enfin, Abdullah, pour sa part, souligne le rôle des « lumpenprolétaires ». Autrement dit, il met en avant le rôle des jeunes, sans emploi faciles ni avenir clair, dans la guerre du RUF. Pour lui, l'idée d'une révolution contre un système politique corrompu a facilement pris racine chez ces jeunes. Ils sont issus de ghettos et fréquentent les bars locaux pour boire de l'alcool et fumer la marijuana. Alors, les idéologies d'une « justice sociale » avancées par les premiers membres du RUF sont largement soutenues par ces désœuvrés.

La question de la crise de la jeunesse n'est pas éloignée de celle de l'absence ou de la présence de l'État et de son influence sur les conflits. C'est pourquoi nous allons maintenant aborder ce thème.

- **L'absence ou la faillite de l'État : plus ou moins d'État**

Il s'agit ici de présenter brièvement diverses argumentations. Toutes ont été développées dans le débat sur l'influence de la présence ou de l'absence d'État dans la guerre civile.

Mkandawire estime qu'en Afrique, les jeunes vivant en milieux urbains se révoltent contre les pouvoirs en place. Même si l'auteur évoque toute l'Afrique, il a pris l'exemple de la Sierra Léone pour illustrer son propos.

Par conséquent, c'est la présence de l'État africain qui est la cause des guerres civiles. Il note qu'inversement, l'absence de pouvoir central dans les zones rurales est un facteur libérateur pour les jeunes y vivant. En effet, ceux-ci ne sont pas assujettis aux taxes ni aux autres formes de pressions de la part de l'instance étatique. Éloignés de la capitale, ces jeunes ne sont pas placés en position d'observer par eux-mêmes les abus de pouvoir dont les autorités se rendent coupables. En d'autres termes, pour Mkandawire, parce que les jeunes des zones urbaines vivent à proximité du pouvoir, parce qu'ils sont surtaxés et qu'ils sont témoins d'injustices criantes, de la corruption, ils se révoltent contre lui. En outre, ils rallient par la suite à leur cause les habitants des zones rurales. Ainsi, il

¹⁵⁸ Murphy W. 2003. « Military Patrimonialism and Child Soldier Clientalism in the Liberian and Sierra Léonean Civil Wars » in *African Studies Review*, 46(2), pp. 61 – 87, page 62.

explique que « c'est la jeunesse urbaine qui cherche à persuader les paysans à répondre aux exigences de la révolte urbaine »¹⁵⁹.

Par opposition à cette argumentation, Richards propose un modèle analytique au sein duquel c'est plutôt l'absence de l'État africain qui provoque ces guerres. Pour cette auteur, ce sont précisément les jeunes des zones rurales, et non ceux des milieux urbains, qui se rebellent contre un système qui ne les protège pas, car justement inexistant.

Pour le prouver, il relève que la plupart des jeunes ayant combattu au sein du RUF en Sierra Leone venaient des zones rurales. Il estime que « dans les deux pays, le retrait de l'État de l'arrière-pays dans les années 1970 et 1980 fut probablement l'élément décisif qui fit basculer la situation »¹⁶⁰. Il suggère que toute tentative pour empêcher ou remédier à la guerre dans ces sociétés doit inclure la mise en place de réformes adéquates concernant les lois coutumières régissant l'accès à la terre et le mariage dans ces milieux ruraux¹⁶¹. Car « aux yeux des jeunes déjà cités, le gouvernement les avait abandonnés, les chefs les avaient exploités, et les systèmes matrimoniaux locaux étaient proches de l'esclavage. C'est là que résidait l'explication de la guerre selon eux : une vision fondamentalement durkheimienne »¹⁶².

Enfin, c'est intéressant de noter que cette problématique du plus ou moins d'État qui n'est pas exclusivement africaine a longtemps alimenté plusieurs débats. Soutenant cette thèse, plusieurs auteurs¹⁶³ ont insisté sur la faillite et la faiblesse de l'État africain en tant que facteur explicatif des guerres

Reno, par exemple, auteur qui a beaucoup travaillé sur la question de la corruption de l'État Sierra Léonais¹⁶⁴, avance que ce sont les facteurs clientélistes et patrimoniaux, ajoutés à la faiblesse des États africains qui sont principalement

¹⁵⁹ Mkandawire T. 2002. "The terrible toll of post-colonial 'rebel movements' in Africa: towards an explanation of the violence against the peasantry", *Journal of Modern African Studies*, 40(2), pp. 181 – 215, page 204.

¹⁶⁰ Richards P, 2005, *op. cit.*, p. 51.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Idem*, p. 52.

¹⁶³ Voir Bayart, Jean-François, 1989(a), *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*, Paris: Fayard ; Médard, Jean-François, 1991, *Etats d'Afrique Noire: formation, mécanismes, crises*, Paris : Karthala; Jackson, Robert H., Rosberg, Carl G., 1982, *Personal Rule in Black Africa: Prince, Autocrat, Prophet, Tyrant*, Berkeley: University of California Press.

¹⁶⁴ Reno, William, 1995, *Corruption and State Politics in Sierra Leone*, New York: Cambridge University Press.

responsables des guerres auxquelles ces Etats font face. Ces Etats que l'auteur considère comme trop faibles, n'auraient d'ailleurs aucun contrôle sur leurs territoires¹⁶⁵. Reno souligne enfin que l'une des principales causes des faiblesses des Etats africains serait liée à la stratégie du « rolling back the state » utilisée par des organisations internationales pour limiter l'influence et le pouvoir des Etats dits « corrompus » en Afrique¹⁶⁶.

Ce dernier argument va de pair avec l'analyse suivante, dite des « Scarcity Wars ». Ces guerres d'attrition sont apparues avec la fin de la guerre froide.

- **Une lutte pour des ressources rares : une guerre dite « guerre d'attrition ou de rareté ».**

David Laitin a développé l'argumentation suivante : les guerres en Afrique doivent être comprises comme des hostilités résultant d'un processus d'attrition. Selon lui, « le modèle de la guerre d'attrition pourrait également aider à expliquer les événements belliqueux post guerre froide au Libéria, en Sierra Léone, au Congo (ex-Zaïre), au Congo Brazzaville et en Ouganda »¹⁶⁷.

Laitin explique que ces guerres sont le résultat de la lutte pour le pouvoir et les ressources de l'État. En réalité, l'auteur avance que la faiblesse de l'État, engendrée par le manque de moyens financiers des dirigeants africains, cause ces conflits. Cette absence de fonds ne permet plus aux dirigeants de maintenir leur position d'hommes forts dans la société. Dans de telles conditions, ces leaders parviennent à se maintenir au pouvoir uniquement en affaiblissant leurs ennemis internes. Dès lors, ces meneurs conservent l'hégémonie du pouvoir sans qu'il soit nécessaire de créer des institutions étatiques fiables, et sans établir un État de droit.

¹⁶⁵ Reno, William, 2001, 'How Sovereignty Matters: International Markets and the Political Economy of Local Politics in Weak States,' dans Callaghy, Thomas, Kassimir, Ronald, Latham, Robert, (eds.), 2001, *Intervention and Transnationalism in Africa: Global-Local Networks of Powers*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 197 – 215.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Laitin, David, 1999. "Somalia Civil War and International Intervention" in Walter B.F; Snyder J. (eds) 1999, *Civil Wars, Insecurity and Intervention*, New York, Columbia University Press, page 160.

Dans ces entités étatiques où les ressources sont rares, les positions d'influence, situées plus ou moins près (en tout jamais très éloignées) de l'autorité du chef d'État ne sont pas obtenues à la suite d'une compétition fondée sur le mérite. Elles sont accordées, « données », afin de récompenser les clients de ces dirigeants dominants.

Cette situation est une source d'inégalité. Tous ceux qui sont étrangers au système, ou considérés comme des rivaux par le titulaire du pouvoir central, sont repoussés à la périphérie¹⁶⁸.

Selon Laitin, cette façon de gouverner est peu fiable. Elle repose en premier lieu sur le bon vouloir extérieur. Concrètement, cela désigne les puissances internationales. Celles-ci offrent et maintiennent à ces gouvernements soutien financier et toutes les autres formes d'aide, comme l'information et la sécurité. Ces appuis variés permettent aux gouvernants africains de conserver le pouvoir.

Comme le souligne l'auteur, si de tels concours pouvaient se comprendre dans un contexte international bipolaire, ceux-ci perdent leur raison d'être une fois le Mur de Berlin tombé. À la fin de la Guerre froide, les puissances internationales n'ont plus de raison objective de continuer à offrir leur aide aux dirigeants africains gouvernant de cette façon, uniquement clientéliste. Certaines puissances y mettent fin complètement tandis que d'autres les réduisent de façon drastique.

Du jour au lendemain, ces États dépendants se retrouvent alors sans ressource. Ils sont confrontés à de nombreux ennemis internes pouvant dès lors plus facilement s'armer et se battre pour s'emparer du pouvoir central.

Laitin mobilise le modèle de la guerre d'attrition proposé par Maynard Smith et l'applique aux cas africains. Ce schéma explique cette bataille des forces armées pour le contrôle de l'État au sein de ces pays. Elles se battent alors jusqu'à épuisement et reddition de l'adversaire¹⁶⁹.

L'auteur propose une solution intéressante à ces situations de crise. Lorsque la communauté internationale refuse un rôle de médiation à long terme, elle

¹⁶⁸ *Idem.*

¹⁶⁹ *Ibid.*

n'obtient pas d'arrangement négocié et réussi de la guerre civile¹⁷⁰. En d'autres termes, pour Laitin, il existe une seule option pour éviter qu'un « strong man » s'assure des soutiens dans le conflit. Elle consiste à enrayer toute tentative de créer une hégémonie, autrement dit instaurer une police internationale. Celle-ci est seule capable d'assurer un cessez-le-feu mais surtout d'inscrire ce dernier dans la durée en restant sur place pour une période indéterminée. Cette proposition s'explique principalement par le fait qu'en période de guerre, les forces armées, inscrites dans une logique de dilemme de la sécurité (*security dilemma*), sont peu enclines à se désarmer. D'autant qu'elles savent que ces polices internationales ne sont pas généralement présentes dans le pays pour longtemps.

Nous retenons de l'analyse de Laitin que l'une des principales causes de la guerre en Afrique réside dans la lutte pour le pouvoir dont les voies d'accès sont rares. Cette rareté crée des problèmes tels que le clientélisme et le patrimonialisme. La solution retenue par l'auteur pour répondre aux crises africaines consiste alors à accroître une collaboration occidentalo-africaine. Celle-ci vise alors d'une part à allouer des fonds aux pays africains en crise pour le développement et d'autre part à améliorer les coopérations stratégiques et militaires avec des pays d'Afrique. Sur ce cas de rareté, il importe de souligner l'analogie bien connu de John Locke : « Personne ne pouvait s'estimer lésé parce qu'un autre buvait, même s'il s'agissait d'une bonne Gorgée, si toute une Rivière de la même Eau lui restait pour étancher sa Soif. Et il en est exactement de même pour la Terre, là où; comme de l'Eau, il y en a assez¹⁷¹ ».

Enfin, dans une approche similaire, Mariane Ferme invoque ces types de violences symboliques, la marginalisation, le clientélisme, et le pratique de « winner takes all », dans les sociétés pauvres, des pratiques qui relèvent de la violence, et qui en tour entraîne des actes de violence¹⁷². Dans cette approche, ces sociétés sont caractérisées par la routinisation de la violence, l'abus de pouvoir, et le neopatrimonialisme. Au fond, ce sont des luttes quotidiennes pour le pouvoir et

¹⁷⁰ *Idem*, page 173.

¹⁷¹ Locke John, « De la Propriété » dans *l'Essai sur la véritable Origine, l'Étendue et la Fin du Gouvernement Civil*. Chapitre 33 ; disponible sur <http://www.taieb.net/auteurs/Locke/lockecg5a.html> et en anglais sur <http://www.4lawschool.com/lib/locketable.htm>.

¹⁷² Ferme, Mariane. 1998. "The Violence of Numbers: Consensus, Competition, and the Negotiation of Disputes in Sierra Leone" *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 38, Cahier 150/152, pp. 555-580.

cet accès aux ressources plutôt rare qu'entraîne cette proximité avec le pouvoir. Dans ces sociétés pauvres, emprisonnée par une logique neopatrimoniale et clientéliste, l'accès à la source du pouvoir, par exemple, des politiciens, des chefs traditionnels, etc. peut améliorer des conditions de vies des populations locales. Ainsi, des luttes pour le pouvoir au niveau local sont marquée par la violence, ce qui explique par exemple, l'avènement de la guerre civile en Sierra Leone.

L'analyse de Ferme, prends comme des exemples, d'un coté le fonctionnement de l'État sierra léonaise, et l'histoire de sa corruption et sa monopolisation du pouvoir¹⁷³, et de l'autre, la violence quotidienne pratiquait par d'acteurs non-étatique, tels de chefs traditionnels, dans une contexte rurale,¹⁷⁴.

Selon Homer Dixon, les violences civiles et les guerres résulteront dans l'avenir de la rareté de ressources telles que l'eau et la nourriture. Dans l'exemple cité de Ferme, tout un village a du se mobiliser afin que le gouvernement soit motivé d'y creuser un puits, pour que la population ait accès à l'eau¹⁷⁵. D'ailleurs, pour Dixon, dans le futur, la rareté sera plus certaine que la démocratie. Cela sera surtout vrai pour les pays en voie de développement et pour ceux que Dixon décrit comme des « hard regimes », le Brésil, l'Indonésie ou encore le Nigéria.

Dans de telles guerres, le terme « rareté » fait pour nous référence à plusieurs points. Il désigne d'abord la carence de ressources nécessaires pour actionner convenablement un État. Il évoque ensuite le manque de fonds pour faire fonctionner les institutions. Mais la rareté renvoie également au manque de moyens financiers pour satisfaire les demandes – voire les exigences car le chef d'État achète sa tranquillité – des clients du décideur central.

Les moyens financiers sont également cruciaux pour comprendre la cause suivante.

- **Une guerre économique ? Une guerre d'abondance ?**

¹⁷³ Ferme, Mariane C. 2001. *The Underneath of Things: Violence, History, and the Everyday in Sierra Leone*. Berkeley: University of California Press, p. 287.

¹⁷⁴ Ferme, Mariane, 1998. *op. cit.*

¹⁷⁵ *Idem.*

Dans un travail de recherche co-rédigé avec Hoeffler, Collier montre que la cause principale des conflits est ailleurs¹⁷⁶. Elle consiste dans la multiplication des pillages, favorisée par la guerre civile.

Selon cet auteur, des raisons économiques expliquent les guerres civiles en Afrique¹⁷⁷. Concrètement, des ressources telles que les diamants ou le pétrole permettent de financer des guerres. Toute autre cause, notamment les doléances sociétales, reste secondaire dans son analyse. Poussée à l'extrême, cette analyse conduit à s'interroger sur la possibilité de parler de révolution, ou même de rébellion à propos de ces guerres. Il conviendrait alors de se demander s'il ne faudrait pas y voir plutôt de simples actes de banditisme.

Selon les propres termes employés par Collier, « les guerres civiles créent des opportunités de profits impossibles durant les périodes de paix »¹⁷⁸. L'auteur identifie alors quatre groupes pouvant bénéficier de ces situations conflictuelles.

Les protagonistes clés du conflit, tout d'abord, jouissent d'un climat favorable au développement de leurs affaires. Ils peuvent dorénavant organiser les territoires qu'ils contrôlent comme bon leur semble. Mettre en place des systèmes de taxes, piller les ressources naturelles et donc placer les plus faibles sous leur emprise devient pour eux prioritaire.

Le deuxième groupe de bénéficiaires est constitué des criminels. En effet, ces périodes de guerre sont bien souvent marquées par une augmentation de la criminalité et de l'impunité des criminels. Ces derniers saisissent l'occasion de s'offrir une nouvelle vie confortable à peu de frais, grâce au pillage et à la terreur.

Les périodes de guerre profitent également aux commerçants et hommes d'affaires (troisième et quatrième groupes) restés dans le pays. À la suite de la déstabilisation du marché, ils créent aisément une situation monopolistique. Ils ruinent leurs concurrents puis augmentent unilatéralement les prix. Autre option

¹⁷⁶ Collier, Paul et Hoeffler, Anke. 2004. "Greed and Grievance in Civil War." *Oxford Economic Papers* 56(4): 563-595.

¹⁷⁷ Collier, Paul. 2000b. *Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy*. Washington: The World Bank.

¹⁷⁸ Collier P; 2000a. "Doing Well out of War: An Economic Perspective", in Mats Berdal and David Malone (eds), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner Publishers, London, page 101.

lucrative à leur disposition : ils s'engagent dans des affaires illicites avec les groupes en guerre.

Enfin, un autre ensemble est capable, parfois, d'être intégré à cette liste. Les pays étrangers tirent éventuellement profit de la guerre dans un pays voisin et/ou riche en matières premières. Comment opèrent-ils ? Ils importent des biens non taxés, profitant de la désorganisation du pays en guerre. Ces marchandises à prix réduit participent alors à la croissance de leurs économies. Par exemple, le Libéria a profité d'un commerce important des diamants originaires de la Sierra Léone.

En résumé, pour Collier, les principaux bénéficiaires des guerres civiles sont les suivants : les chefs de guerre, les criminels, les hommes d'affaires et les commerçants voire les pays étrangers. Partant, pour cet auteur, mettre fin aux conflits en Afrique consiste alors à répondre à la soif de profits de ces groupes. Il convient de parvenir à les convaincre que le profit économique sera plus grand en temps de paix qu'en temps de guerre.

David Keen a lui aussi soutenu cette thèse. Il propose de comprendre les conflits en Afrique non pas en des termes « négatifs », c'est-à-dire en présentant les guerres comme la cause principale de l'effondrement des sociétés. Il suggère de les percevoir en tant que créations de systèmes alternatifs de profit¹⁷⁹. Sous cet angle, Keen affirme que les guerres ne sont ni irrationnelles, ni constitutives d'une interruption du développement. Elles sont causées par des « économies politiques particulières ». Il avance l'argument selon lequel la guerre peut être regardée sur un plan plus « positif ». Cette vision revient peu ou prou à analyser les fonctions de la violence. Quels rôles endosse-t-elle en pareilles circonstances ?

La violence peut avoir trois fonctions clés : une fonction économique, une fonction sécuritaire et une fonction psychologique. Elles vont ainsi de la violence orientée vers la stimulation ou la prévention des changements, à celle visant à ignorer la loi. En mobilisant une vision fonctionnelle, il démontre que la guerre est rentable pour un éventail de groupes différents au sein de la société. Il distingue

¹⁷⁹ David Keen, 2000, "Incentives and disincentives for Violence", in Mats Berdal and David Malone (eds), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner Publishers, London.

deux types de conflits : ceux orchestrés par les dirigeants politiques et les entrepreneurs (*top-down*) et ceux causés par les populations (*bottom-up*).

Cette distinction l'aide à construire sa thèse qui est la suivante : « la violence peut offrir une solution-soit pour ceux qui sont au « sommet » ou pour ceux « d'en bas »¹⁸⁰. L'auteur continue en ajoutant que dans les guerres civiles, « ...les groupes cherchent à profiter d'une rébellion ou d'une campagne de contre-insurrection »¹⁸¹ pour leurs intérêts personnels. Il affirme que « ...la fin est de s'engager dans des abus et des crimes procurant une récompense immédiate, alors que le moyen est la guerre »¹⁸². Parmi ces récompenses, nous devons porter l'attention en particulier à ces « nouveaux éléments dangereux...ajoutés...minerais spéciaux, les produits agricoles... boostés par les demandes émanant de l'étranger¹⁸³ ».

Pour Keen, la clé du rétablissement de la paix dans ces zones d'hostilités réside dans la compréhension des coûts et des bénéfices que rapportent la violence aux différents groupes. Le but est, affirme-t-il, de créer des « désincitations à la violence et des incitations positives à la paix¹⁸⁴ ».

La guerre peut enfin avoir une autre cause.

- **La Nouvelle Barbarie**

Une longue citation de Kaplan s'avère pertinente pour débiter cette présentation. « L'Afrique de l'Ouest est devenue le symbole du stress démographique, environnemental et sociétal dans lequel l'anarchie criminelle émerge comme le réel danger « stratégique ». les maladies, la surpopulation, les crimes sans mobile, la rareté des ressources, la migration des réfugiés, l'érosion croissante des États-nations et des frontières internationales, le renforcement des

¹⁸⁰ *Idem*, page 25.

¹⁸¹ *Ibid*, p. 27.

¹⁸² *Idem*, p. 29.

¹⁸³ *Idem*, p. 28.

¹⁸⁴ *Idem*, p. 37.

armées privées, des compagnies de sécurité et les cartels internationaux de la drogue sont maintenant vraisemblablement plus démontrés dans le prisme ouest-africain. L'Afrique de l'Ouest fournit une introduction appropriée aux questions souvent pas plaisantes à discuter auxquelles sous peu notre civilisation va se confronter. Afin de refaire la carte politique du monde tel qu'il sera dans quelques décennies donc comme j'ai l'intention de faire dans cet article j'ai pensé que je devais commencer par l'Afrique de l'Ouest¹⁸⁵ ».

Selon Kaplan, comme pourrait l'illustrer le cas sierra Léonais, l'avenir du monde sera marqué par de nouvelles guerres primitives et barbares auxquelles une grande partie des populations de la planète participera. Comme il le dit, « un nombre important de gens sur cette planète pour qui le confort et la stabilité d'une classe moyenne est inconnue trouve que la guerre et la vie en garnison sont plus des moyens d'ascension sociale et que régression¹⁸⁶ ».

Kaplan met l'accent sur ce qui constitue, pour lui, la véritable nature de l'Homme. Reprenant à son compte les discours inspirés des concepts hobbesien, l'auteur tente de convaincre que tout individu est assujéti à la violence. Par conséquent, le retour à cet état primitif, à cette situation de guerre, de la tyrannie, et de chaos est inéluctable. La Sierra Léone est un cas modal. Ce pays, où le gouvernement perd le contrôle de son territoire « à chaque tombée de la nuit » est le prototype d'une évolution funeste mais certaine. Seule la question de sa date et des circonstances précises de cet avènement subsistent.

Son article évoque au moins deux facteurs clés de cette sauvagerie dans ces pays. D'abord, l'auteur invoque l'urbanisation qui sera la cause principale de ce retour ou de ce début de barbarie en Afrique de l'Ouest. Il souligne par exemple que les jeunes hommes arrivant dans les villes « modernes » ne sont pas « armés » pour y survivre. Les repères sont totalement différents de ceux des villages qu'ils viennent de quitter. Alors pour survivre, ils ont recours à la violence et aux crimes. Ensuite, l'auteur parle de l'irrationalité des cultures africaines. Il cite par exemple

¹⁸⁵ Kaplan, R; 1994. "The Coming Anarchy: How Scarcity, Crime, Overpopulation, Tribalism and Disease are Rapidly Destroying the Social Fabric of our Planet." *The Atlantic Monthly* 273(2): 44-76.

¹⁸⁶ *Ibid.*

la croyance dans les pratiques animistes et leur importance dans la guerre civile de la Sierra Léone¹⁸⁷.

Bien que largement discuté et aujourd'hui critiqué, cet article de Kaplan a longtemps joui d'une certaine influence au sein de la communauté internationale. Sa thèse sur la nature barbare de la guerre fut soutenue par d'autres auteurs.

Gberie, par exemple, considère qu'il faut plutôt voir la guerre du RUF « ... comme un cas de délinquance de masse organisée. La profusion de la violence et sa durabilité ont plus à faire avec le quasi effondrement des institutions étatiques en particulier, l'armée et la police..¹⁸⁸ ». L'auteur poursuit en notant que «.. Durant ses presque onze années de campagne de violence terroriste, le RUF a fait des populations démunies ses cibles, les tuant et les mutilant dans une orgie de cruauté inimaginable tout en pillant pendant tout ce temps les réserves diamantifères du pays¹⁸⁹ ».

Ce type de discours est également tenu à la fin de la guerre par une partie significative de la population sierra léonaise. Lorsqu'elle était interrogée, elle considérait que le RUF n'avait pas de raisons concrètes pour se battre. Les rebelles étaient tout simplement des criminels et des barbares. Certains observateurs sierra léonais, fondant leurs travaux sur ces témoignages, décrivirent également la guerre de ce mouvement comme une guerre de barbares¹⁹⁰.

Conclusion

Les contributions des divers auteurs à propos de la guerre civile en Sierra Léone permettent de mieux identifier les enjeux. Cette guerre a ravagé le pays en laissant derrière elle des milliers de morts, de mutilés et de miséreux. Elle a détruit les infrastructures du pays, dévasté son économie et anéanti les liens sociaux qui

¹⁸⁷ *Idem.*

¹⁸⁸ Gberie L, *op.cit.*, p. 8.

¹⁸⁹ *Ibid*, p. 6.

¹⁹⁰ Abdullah I; Muana P; "The Revolutionary United Front of Sierra Léone: A Revolt of the Lumpenproletariat" in Clapham C; *African Guerrillas, African Guerrillas*, Oxford, James Currey, 1998; Abdullah I; "Bush Path to Destruction: The Origin and Character of the Revolutionary United Front (RUF/SL)" in *Africa Development*, Vol. XXII, Nos. 3&4, 1997.

existaient. Elle a facilité voire permis le pillage des ressources diamantifères du pays et le développement du banditisme.

Il convient toutefois de relever que cette guerre a également reconstruit de nouveaux liens sociaux. Certains ont pu s'enrichir. D'autres ont moins éprouvé la pression sociale sur eux, gagnant en liberté d'action comportementale. D'autres se sont vengés des torts subis durant les années d'oppression sociopolitique, antérieures au conflit.

Ainsi, évoquer aujourd'hui la guerre civile en Sierra Leone compte diverses approches. En bref, cette guerre recouvre plusieurs réalités. Il existe d'abord la réalité de ceux qui ont été victimes de la violence pendant la guerre. Il y a ensuite la réalité de ceux qui, pour survivre dans une situation extrême, ont été auteurs de ces violences. Se manifeste une troisième réalité, celle de ceux qui, compte tenu de la situation, ont simplement essayé de survivre en l'absence d'autres options à leur disposition.

En tant que chercheur, nous devons exposer toutes ces situations comme elles ont existé, sans prendre partie, ni les nier. Dans son ensemble, cette thèse qui traite de la gouvernance en temps de guerre ne parlera ni des victimes, ni des barbares. En bref, nous nous efforcerons de bannir ces deux termes de notre lexique, ce qui ne signifie pas que nous nions les atrocités perpétrées entre 1991 et 2002. Mais nous souhaitons favoriser une autre approche pour expliquer notre sujet.

Cette approche permet de voir ces instances locales ayant existé durant le conflit d'une manière lucide et peut-être « normale ». Elle permet tout simplement l'exposition des faits sans parti pris et sans émotion distrayant le raisonnement. Parler des situations de guerres, ou de toute instance où des êtres humains ont souffert, revient souvent à une prise de position. C'est alors une tentative d'aller au delà d'un simple débat sur les théories et la connaissance, vers un débat sur la moralité reposant sur les fondements du bien et du mal.

Nous souhaitons éviter cette approche morale pour nous concentrer sur les aspects scientifiques du débat, sans nier les exactions commises. *In fine*, il s'agit de comprendre un embrasement, phénomène toujours délicat à cerner – comment le feu a-t-il brûlé si longtemps et si fort ?

La réponse à ce questionnement commence par l'examen d'aspects très prosaïques. La prochaine section débat de la guerre dans le temps et dans l'espace. Elle est le premier pas pour commencer à caractériser le RUF en tant que mouvement combattant. En bref, après avoir précisé les origines du conflit sierra léonais, nous allons commencer à préciser, petit à petit et en détail, la spécificité du RUF comme mouvement armé.

1.4. La guerre dans le temps et dans l'espace : une sociologie des guerres nouvelles

Après avoir abordé les causes de la guerre civile en Sierra Leone, il convient de s'arrêter brièvement sur le contexte mondial dans lequel cette guerre s'inscrit. En effet, la guerre civile en Sierra Leone n'est pas un cas isolé. Plusieurs guerres ont surgi en Afrique subsaharienne, surtout dans les années 1980-1990. Nous pensons pertinent de comprendre cette guerre en Sierra Leone à travers cette brève analyse spatio-temporelle. Celle-ci inscrira le conflit sierra léonais dans un cadre général, un mouvement d'ensemble.

D'abord, il importe de souligner que ces guerres subsahariennes ont des caractéristiques qui font qu'on peut les considérer comme des guerres nouvelles. Dépassant le modèle classique de la guerre entre États souverains, il est généralement admis que les guerres d'aujourd'hui ont adopté des caractéristiques originales¹⁹¹.

¹⁹¹ Münkler, H, 2005, *The New Wars*, Polity, Cambridge; Kaldor Mary, 1999, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Stanford University Press, California.

La nouveauté de ces guerres est souvent illustrée par la diversité d'acteurs non-étatiques nouveaux, à l'instar des guérillas. D'autres acteurs opèrent dans le secteur privé, comme les mercenaires qui tendent de plus en plus à endosser des rôles cruciaux dans l'acte de guerre¹⁹².

Elles se caractérisent également par leurs modes de financement, bien différents de ceux des guerres « classiques »¹⁹³. Elles sont menées par des chefs combattants, parfois peu scrupuleux. Ils n'hésitent pas à financer leurs actes guerriers par des moyens douteux issus et développés dans les milieux de la criminalité. Souvent perçus comme des prédateurs, ils financent très souvent leurs guerres en a) prenant le contrôle des ressources naturelles d'un territoire donné, b) bénéficiant d'aides aux réfugiés versées par des organisations internationales, c) ayant recours à la traite d'esclaves, d) faisant le commerce de la drogue, ou encore e) organisant des rapt.

Certaines guerres sont parfois financées ou soutenues par des communautés ethniques ou des groupes politiques, comme en Somalie. Enfin, il existe des conflits à connotation ethnique comme en Ethiopie.

Pour mieux tenir compte de leurs singularités, certains observateurs les ont qualifiées de « New Wars »¹⁹⁴. Cette appellation renvoie à leurs nouvelles caractéristiques telles que leurs raisons d'être, leurs modes de financement, les moyens pour les combattre et les autres points évoqués plus haut ou plus loin.

- **Les guerres dans l'espace**

Pour Cynthia Arnson, elles ont majoritairement eu lieu en Afrique. Elles ne peuvent se comprendre que dans un contexte d'après guerre froide, caractérisé par la mondialisation. Celle-ci ouvre de nouveaux espaces et brouille les dimensions politique, économique, militaire et culturelle des États-Nations. Cela se traduit par

¹⁹² *Idem.*

¹⁹³ *Idem.*

¹⁹⁴ *Idem.*

une distorsion des économies du Sud conduisant à une « difficile [...] distinction entre la guerre et le crime organisé »¹⁹⁵.

Cet auteur affirme que ces guerres sont de nature interne. Elles se caractérisent par leur forte dépendance vis-à-vis de plusieurs phénomènes. Pêle-mêle, nous citons, à sa suite, les soutiens régionaux ou internationaux, les ressources naturelles, le pillage des populations et des transactions avec la généralisation du « marché noir ». Ces activités, confirme Arnson, sont toujours régulées par la violence et la force¹⁹⁶.

C'est pourquoi les études théoriques autour des guerres nouvelles ouvrent actuellement de nouvelles perspectives. En effet, pendant la guerre froide, l'ensemble des approches et théories sur les causes de la guerre se sont focalisées sur « les dimensions stratégiques du conflit... ainsi que... les facteurs historiques, politiques et socio-économiques qui ont entraîné des griefs qui ont eux même déclenché des rébellions politiques. »¹⁹⁷

En revanche, aujourd'hui, se manifeste de plus en plus la tendance à étudier « ...les ressources comme un enjeu définissant les objectifs ou les fins d'un violent conflit interne. »¹⁹⁸ En effet, des observateurs prennent le temps d'éclaircir le fait que les dimensions économiques ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de ces nouvelles guerres. Mais ils relèvent également que, de plus en plus, les ressources naturelles (donc un facteur économique néanmoins) deviennent des facteurs clés de stimulation des guerres¹⁹⁹. Dès lors, toute étude portant sur le rétablissement de la paix à l'issue d'une nouvelle guerre implique de prendre en compte ces facteurs économiques.

Toutefois, tous les observateurs ne partagent pas cette analyse. Zartman, par exemple, argumente que les nouvelles guerres interviennent dans des espaces

¹⁹⁵ Cynthia, Arnson; 2005, "The Political Economy of War: Situating the Debate" in Cynthia Arnson, William Zartman, *Rethinking the Economics of War: The Intersection of need, creed and greed*, Woodrow Wilson Center Press, Washington, p. 2.

¹⁹⁶ *Op. cit.*

¹⁹⁷ *Idem*, p. 2.

¹⁹⁸ *Idem*, p. 3.

¹⁹⁹ *Idem*.

particuliers. Pour mieux les comprendre, une analyse principalement fondée sur l'aspect économique de la guerre est insuffisante. Il propose ainsi un modèle d'analyse reposant sur trois phases.

Il nomme le besoin (*need*) la première phase. Elle renvoie à un contexte spécifique qui rend nécessaire le recours à la violence.

La deuxième est appelée la croyance (*creed*). Elle réside dans la présence d'acteurs multiculturels et, parmi eux, de groupes repoussés à la marge. Ils sont victimes de discriminations au regard de leur ethnie ou de leur appartenance religieuse.

Une fois ces deux phases atteintes, il suffit alors d'un acteur essentiel apparaisse. Zartman le nomme « l'entrepreneur politique ». Cet individu-pivot mène à bien la guerre. « Il suffit d'un agent incarnant un rôle de leader pour cristalliser les réactions subjectives en conditions objectives pour un conflit »²⁰⁰.

La troisième et ultime phase de la guerre est appelée l'avarice (*greed*). Celui-ci advient généralement lorsque le conflit perdure. « Les ressources deviennent de plus en plus difficiles à obtenir... plus la lutte est prolongée, plus la pression et la tentation de parvenir à une période de 'greed' s'accroissent »²⁰¹.

Peters et Richards semblent partager l'analyse de Zartman. Pour ces deux auteurs, le cadre de ces nouvelles guerres est toujours caractérisé par la présence de doléances sociales découlant de systèmes injustes établis par les leaders politiques d'avant-guerre. Ces doléances sociales sont importantes pour la compréhension de ces espaces de guerre. Elles constituent même le facteur clé de l'explosion des guerres civiles²⁰². En outre, ces auteurs insistent sur le fait que l'analyse économique est inapte à saisir toutes les subtilités de la guerre civile en Afrique.

Le travail de Krijn et Richards couvre trois pans distincts. Il étudie d'abord la compréhension concrète des guerres civiles et la méthodologie à utiliser pour y

²⁰⁰ Zartman W; 2005. "Need, Creed and Greed in Intrastate Conflict" in Cynthia Arnson, William Zartman, *Rethinking the Economics of War: The Intersection of need, creed and greed*, Woodrow Wilson Center Press, Washington, page 266.

²⁰¹ *Ibid*, p. 268.

²⁰² Peters, Krijn; et Richards, P; 2007, « Understanding recent African wars » *Africa*, 77(3): 442 – 454.

parvenir. Il se consacre ensuite à l'analyse descriptive des guerres en Afrique. Enfin, il cherche les causes des guerres contemporaines sur ce continent²⁰³.

De leur travail, nous retiendrons que l'espace dans lequel se déroule la guerre, est un facteur important dans toute analyse. C'est un paramètre aussi important que l'objet d'étude lui-même, pour nous la guerre civile.

Pour ces auteurs, il importe absolument de traiter l'espace de la guerre au cas par cas²⁰⁴. En outre, ils soulignent aussi que ces espaces sont en constante évolution, ce qui explique qu'elles ne puissent pas être facilement comprises, donc le besoin de comprendre leur contexte est d'autant plus important²⁰⁵.

Reno, pour sa part, considère que les espaces de ces nouvelles guerres sont toujours quasi-anarchiques, ces États étant qualifiables, dans les cas les plus optimistes, d'« États faibles »²⁰⁶. L'auteur s'interroge d'ailleurs sur leur souveraineté réelle. Pour lui, les guerres ont lieu dans des endroits où le pouvoir central ne contrôle plus le pays et subsiste grâce aux organisations et institutions internationales. Celles-ci lui fournissent des ressources telles que le financement ou l'information, voire lui apportent parfois une légitimation²⁰⁷. Une telle analyse n'est pas totalement nouvelle mais permet indubitablement de mieux comprendre les espaces de ces nouvelles guerres civiles.

Reno souligne au surplus la faiblesse externe de ces États. Ils font d'eux des pions aisément déplaçables au gré des demandes et des transactions sur le grand échiquier qu'est le marché international, marqué par une globalisation accrue.

Son analyse met en lumière les similitudes et les différences qui existent entre a) les conflits au sein d'États faibles, pour nous dans la zone africaine, et b) la façon dont les entreprises multinationales et autres grandes sociétés ou bien des acteurs politiques locaux profitent de l'anarchie résultant de cette faiblesse. L'auteur fait valoir qu'en l'absence d'entité étatique puissante, ajouté au laxisme

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Idem.*

²⁰⁵ *Idem.*

²⁰⁶ Reno 1997, *op. cit.* ; Reno, 2001, *op. cit.*

²⁰⁷ Reno, *op. cit.*

des normes internationales censées encadrer les partenariats entre États faibles et économie mondiale, des relations de profit mutuel se forment entre ces deux partenaires : les multinationales et les acteurs politiques locaux. Ils marginalisent ainsi leurs rivaux commerciaux ou politiques mais aussi la population du pays à qui aucune part des profits n'est redistribuée.

Au final, nous retenons que les espaces de ces nouvelles guerres sont souvent caractérisés par :

- la pauvreté, souvent dramatique, persistante d'une part importante de la population, pouvant aller jusqu'à être affamée,
- des systèmes politiques injustes, parfois sources de marginalisation ou de discrimination ethnique ou religieuse,
- la présence d' « entrepreneurs politiques » prêts à se battre pour une cause,
- l'existence de ressources naturelles (diamants, or, pétrole ou autres),
- des espaces gérés par des États faibles, trop dépendants de l'aide internationale ou régionale,
- donc dépourvus d'emprise ou de pouvoir suffisamment important pour être qualifiés d'États souverains.

Ces nouveaux affrontements armés sont originaux, également dans un autre sens.

• **Les guerres dans le temps**

Parler des « nouvelles guerres » implique nécessairement de comprendre au préalable les mécanismes de la guerre « classique ». À tout le moins, il est loisible de rappeler la façon de penser la guerre classique.

Arnson rappelle qu'aujourd'hui la guerre de notre temps, postérieure à l'ordre bipolaire, est perçue comme une affaire économique, interne et sans monopolisation étatique²⁰⁸. Se posent alors les questions suivantes : comment pensait-on la guerre par le passé ? À partir de quel moment a-t-on pensé la guerre autrement ? Partant, nous avons ici, de façon brève, récapitulé des thèses sur la guerre soutenues par des auteurs, anciens mais aussi plus récents. Ce rappel

²⁰⁸ Arnson 2005, *op. cit.*

historique permet de mieux comprendre certaines différences que le temps a apportées à notre manière de voir la guerre.

Hobbes ne s'étonnerait pas de la dimension économique (voire *rationnelle*) de ces nouvelles guerres. Il affirmait que chez l'homme chaque rapport volontaire est le produit « d'un mutuel besoin ou la poursuite de la gloire »²⁰⁹. Autrement dit, l'homme est naturellement porté à rechercher son propre avantage, en toute circonstance. La guerre, ou le conflit en général, fait partie intégrante de son approche en vue d'améliorer son existence²¹⁰.

Pour Hobbes, le besoin d'exister, même aux dépens des autres, s'entend comme une nécessité pour l'homme. Nous retrouvons chez cet auteur la dimension chaotique du conflit développée avec pertinence dans les analyses consacrées aux guerres contemporaines.

La proximité hobbesienne avec des analyses contemporaines s'arrête là. Nous notons une différence fondamentale dans l'évolution de sa façon de penser la guerre. Pour Hobbes la guerre est un fait de l'État. Seule l'entité étatique guerroye et surtout elle seule peut y mettre fin. Elle seule dispose du monopole de la violence pour ainsi inspirer la peur et imposer le respect des institutions qui établiront la « paix »²¹¹.

Pour sa part, Clausewitz enseigne la guerre comme un acte naturel relevant de notre instinct de survie²¹². Selon lui, la violence garantit la paix. Grâce à leur seule force, des nations telles que les États-Unis, les pays européens ont pu mettre en place l'équilibre mondial nécessaire pour assurer la paix. Selon lui, la guerre est donc traitée comme une affaire politique entre États, c'est la continuation des relations et des négociations autour d'un jeu de pouvoirs, mais sous des formes plus « extrêmes ».

Il y a un point intéressant de la pensée de ce militaire sur la guerre qu'il convient de retenir pour son aspect innovant. Il s'agit de son affirmation selon

²⁰⁹ Hobbes T; 2006 *op. cit.*, page 444.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Idem.*

²¹² Von Clausewitz, C, *On War*, en ligne <http://www.gutenberg.org/files/1946/1946-h/1946-h.htm>. Consulté le 30 novembre 2010.

laquelle seuls deux facteurs conduisent les hommes à la guerre, à savoir : l'« instinctive hostility and hostile intention ». Autant dire que chez Clausewitz l'acte de la guerre relève du domaine de l'émotion. La guerre dans toutes ses formes est une expression de la haine, du penchant naturel de l'homme à la domination. Pour cette raison, elle apparaît comme tout aussi naturelle que le besoin de vivre ou de se nourrir.

À la guerre, nul besoin de se poser des questions sur sa moralité. Par ses fondements et ses attributs, la guerre est une affaire de mensonges et de duperie, qui, au mieux, existe en dehors de la sphère de la loi. Pour Clausewitz, la guerre doit être analysée en termes d'objectifs assignés à la lutte. Partant, tout moyen employé pour les atteindre est permis.

L'analyse de la guerre comme un fait politique, ou à tout le moins comme l'expression d'un désaccord extrême entre deux « souverains » se retrouve également chez Hostiensis. Toutefois, cet auteur se distingue par la place qu'il accorde à la moralité dans la guerre.

Selon lui, seuls les acteurs qui « y ont droit » peuvent recourir à la guerre. Il distingue ainsi entre guerres justes et guerres injustes²¹³. Selon son analyse, les individus qui combattent doivent posséder une certaine légitimité et suivre certains principes afin que leurs affrontements soient considérés comme justes. Les guerriers se voient ainsi octroyer le droit légitime de se défendre.

Point intéressant de son travail, Hostiensis insiste sur la nécessaire structuration ou organisation des relations et des rapports qu'entretiennent des parties en conflit. Cette idée fait écho aux efforts déployés actuellement par la communauté internationale. Elle tente d'édicter des règles ou des codes de conduite à adopter en période de guerre afin de s'ériger en tant qu'arbitre en cas de conflits prolongés²¹⁴.

Cette bonne volonté « d'adoucir » la belligérance contraste avec la réalité de la plupart des nouvelles guerres. Elles interviennent sans qu'aucune règle de conduite ne soit posée. Du point de vue de Hostiensis, elles seraient des guerres

²¹³ Hostiensis, (ca 1200–1271): “A Typology of Internal and External War”, in Gregory Reichberg et al; 2006, *The Ethics of War: Classic and Contemporary Readings*, Blackwell Publishing, UK.

²¹⁴ Un nombre important des conflits en Afrique par exemple ont été arbitrés par la communauté internationale ; pensons par exemple aux cas de la Sierra Léone, Congo, Soudan, Libéria, Côte d'Ivoire et d'autres encore.

injustes en ce que pour lui toute guerre est injuste lorsqu'elle oppose des « gouvernés » à des « juges ».

Le travail de cet auteur participe à notre réflexion autour de l'évolution dans le temps de la pensée sur la guerre. Il faut cependant reconnaître que ses idées se font moins influentes aujourd'hui compte-tenu de la forte connotation religieuse à laquelle renvoie sa classification des guerres entre guerres justes et guerres injustes.

Dans un travail aussi célèbre qu'intéressant, Machiavel insiste, après Hobbes et avant Clausewitz, sur cette manière d'abord interétatique de penser la guerre. Un de ses textes, peut-être un peu prescriptif sur les affaires d'Etats, y inclut la guerre. L'auteur touche au cœur de notre sujet en préconisant la manière dont un « Prince » doit gouverner un territoire conquis.

Pour cet auteur, l'expansion militaire et donc la guerre est une nécessité de gouvernance qui mérite la réflexion de tout « Prince ». Point intéressant dans son travail, l'auteur soulève l'idée de la rébellion au sein de ces territoires conquis. Dit autrement, il envisage la possibilité qu'une affaire interétatique devienne intraétatique. Ainsi, Machiavel ne déconnecte pas ces deux aspects. La guerre « civile » a éventuellement comme lieu de départ ou cause principale, la guerre entre les Etats. C'est donc une façon intéressante de penser la guerre : la guerre civile comme continuation de la guerre entre États. Dans ce sens, l'auteur minimise la différence entre les deux types de guerres.

La création ou l'expansion étatique sans un modèle de gouvernance adéquat provoque un autre conflit, la crise de légitimité « au niveau interne ». Ce défaut de légitimité interne déstabilise l'ordre fragile établi dans cet « Etat » nouvellement conquis. L'auteur observe les affaires intra-étatiques justement dans ce but précis de gouverner un territoire, afin de donner des conseils visant à mieux aider un « Prince » à faire une guerre interétatique²¹⁵. En bref, le lien qu'il établit entre les deux catégories de guerre reste assujetti à un seul objectif, la gouvernance d'un État, gouvernance devant être à même de gérer toutes les situations de conflit, dont les rebellions, c'est-à-dire les hostilités intra-étatiques. C'est une manière d'abord

²¹⁵ Machiavel, Nicolas, 1992. *The Prince*, Dover Publications, USA.

interétatique de penser la guerre n'excluant la dimension interne des conflits armés.

Sun Tzu, l'un des théoriciens de la stratégie les plus connus au monde, affirme, quant à lui, que la guerre est d'une importance vitale pour l'État²¹⁶. De surcroît, pour ce militaire qui a connu une époque dangereuse car souvent soumise aux aléas guerriers, la guerre est une affaire entre deux États.

Sa réflexion sur la guerre le conduit à relever un point essentiel. Dans l'art de la guerre, la meilleure des stratégies consiste à s'emparer du pays de l'ennemi sans en affecter l'intégrité. De cette façon, il en récupère toutes les ressources, à son plus grand profit.

Lorsqu'il traite de la question du financement des troupes, Sun Tzu souligne le grand risque pour un État de s'appauvrir en temps de guerre. Il insiste alors sur la nécessité pour cet État de s'approvisionner chez l'ennemi. Ce mode de financement constitue pour lui la principale façon de financer une campagne.

Toutefois, il n'est nullement question pour Sun Tzu de réduire la guerre à une simple question de pillages des ressources et de l'économie de la partie adverse. Bien que sa pensée ait vocation à s'appliquer à des armées conventionnelles, nombre de forces de guérillas d'aujourd'hui se disent influencées par les enseignements du célèbre stratège chinois dans leurs façons de faire la guerre, à l'instar de certains membres du RUF en Sierra Leone.

Les travaux de Hobbes, Clausewitz, Hostiensis, Sun Tzu et Machiavel restent majoritairement focalisés sur le monopole de l'État dans le déroulement de la guerre. Même le penseur florentin, s'il évoque la problématique de la rébellion intra-étatique, privilégie une perspective dominée par l'instance étatique.

Partant de l'analyse des « anciens » pour revenir à notre actualité, nous allons rapidement analyser certains auteurs plus récents. Cela démontrera de manière concrète les changements de la façon de penser la guerre.

²¹⁶ Sun Tzu. 1963, *The Art of War; Translated and with an Introduction by Samuel Griffith*, Oxford University Press, Oxford.

Chaliand choisit une approche un peu différente. Il commence par adopter une démarche historique et comparative. Il rappelle d'abord avec pertinence que la notion de guerre civile, et notamment le terme de guérilla, a « fait son apparition avec la résistance espagnole (1808–1813) à l'occupation française. C'est à cette époque également au lendemain des insurrections de Vendée, du Tyrol (Andreas Hoffer) et de la guerre de partisans en Russie (Davidoff) qu'apparaissent les premières études conceptuelles consacrées à la petite guerre en tant que telle... une force d'appoint à l'armée régulière... »²¹⁷.

Pour Chaliand, comme chez Machiavel, la guerre interétatique, c'est-à-dire l'occupation étrangère, produit comme résultat la guerre intra-étatique. L'ouvrage de Chaliand couvre une période de quarante ans de recherches effectuées sur les guérillas, de 1966 jusqu'en 2006. Son étude couvre différents terrains, allant de l'Afrique au Moyen-Orient jusqu'à l'Amérique Latine. Cette amplitude temporelle et spatiale autorise les comparaisons. Au cours de ses recherches sur le terrain, l'auteur affirme avoir vécu, « à l'exception du Cachemire et du Sri Lanka, la guérilla non du côté des forces de l'ordre mais de ceux qui luttent contre l'État et cherchent, en général, à s'y substituer »²¹⁸.

L'intérêt premier de ses analyses réside dans sa description de la façon dont les guerres ont changé avec le temps. Ainsi, tandis que les guerres dites « classiques » opposent des nations, la « petite guerre » oppose, quant à elle, des forces internes et inégales. Elle repose sur « la stratégie du faible au fort et son mode d'approche est par nature indirect. [La guérilla est une] technique fondée sur le harcèlement grâce à la mobilité, sur la surprise et le refus du combat frontal décisif... »²¹⁹.

Lorsque l'auteur décrit ces guérillas, il ne les assimile pas à une nouvelle forme de guerre. Au contraire, il soulève le fait que « la petite guerre est attestée depuis la plus haute Antiquité... »²²⁰. Il pointe les aspects qui, semble-t-il, différencient la « petite guerre » des façons « classiques » de mener les combats. Les guérilleros ont très vite compris, au cours de l'histoire humaine, que pour

²¹⁷ Chaliand G., 2006, *Voyage dans 40 ans de guérillas*, Editions Lignes de Repères, Paris, page 210.

²¹⁸ *Ibid*, pg 19.

²¹⁹ *Idem*, p. 210.

²²⁰ *Idem*, p. 210.

atteindre leurs objectifs il fallait être innovant. Avec une armée non conventionnelle, plus faible en nombre et très peu équipée le plus souvent, la victoire est inaccessible en recourant aux méthodes employées dans les guerres classiques.

La guerre change donc de visage lorsque que les agents sociaux y recourant usent de stratégies nouvelles. De ce fait, l'État n'a plus le monopole de la guerre et de la violence sur son territoire.

Højer nous rappelle que les conflits sont à la base une question de la formation des États. Ses idées autour du conflit ressortent de l'œuvre de Mancur Olson.

Ce dernier auteur considère que les conflits ont pour base des considérations économiques et rationnelles²²¹. Il parle d'ailleurs des bandits qui ont pour objectif premier de piller des ressources mais précise que de ces pillages peuvent naître des projets politiques²²². Lorsqu'ils arrivent dans un endroit donné en vue de voler, ils peuvent décider, non pas de piller, mais d'établir des systèmes régulateurs, tels qu'un système de taxes par exemple. Ils assurent de cette façon leur « survie »²²³. L'analyse d'Olson met par conséquent en lumière le fait que l'origine des conflits peut provenir des questions liées à la gestion de territoire et de la formation d'un État.²²⁴ Une telle vision se retrouve aussi de façon importante chez Tilly qui lui voit l'acte de guerre comme l'instant de la création de l'État.

Parlant d'une guerre plus récente, Compagnon rappelle un facteur crucial. Il est nécessaire pour les forces de guérillas de s'attirer le soutien de la population locale. Pour ce faire, elles mettent en place des fondations sociétales qui ressemblent à des tentatives de création d'un État²²⁵.

²²¹ Sur les convictions de la pertinence de la théorie rationnelle d'Olson, voir Olson M. 1965; *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Harvard University Press, United States of America, (1st ed. 1965, 2nd ed. 1971).

²²² Højer R; 2004, "Theft by Bandits and Taxation by Kings: A critique of Mancur Olson on State Formation, *Political Studies Review*, Vol. 2, 24 – 38 pp.

²²³ Olson M. 2000, *op. cit.*

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ Compagnon D; 1998, "Somali Armed Movements: The interplay of Political Entrepreneurship and Clan-based Factions" in Christopher Clapham, *African Guerrillas*, African Guerrillas, James Curry Ltd., Oxford.

Il ressort de la lecture de l'étude de Compagnon que les forces de guérilla sont parfois dans une proximité telle avec la population qu'il devient extrêmement difficile de les distinguer. Dans ce cas, la guérilla sera alors parvenue à créer son propre territoire, à asseoir sa base de contrôle en utilisant, le plus souvent les structures de contrôle sociétal préexistantes, ou celles qu'elle a établies.

S'appuyant sur le cas de la Somalie, l'auteur montre comment les forces armées peuvent même aller jusqu'à diviser la population, au point que la guerre en vienne à ressembler à une guerre ethnique. Mais Compagnon prévient : l'ethnicité ne constitue pas en elle-même une cause de la guerre. Elle est simplement instrumentalisée par des acteurs de la guerre que sont les « entrepreneurs politiques ». Ils transforment leur guerre en celle de toute une population²²⁶.

Les chefs de guérillas ne sont pas les seuls à utiliser la guerre pour parvenir à leurs fins. Prunier présente à cet égard un aspect, plutôt nouveau, de la guerre contemporaine que sont « les proxy wars »²²⁷ ou dit autrement les guerres « par procuration ».

Pour cet auteur, la *proxy war* est devenue caractéristique des nouvelles guerres. Les États utilisent des forces internes, ou de guérilla, pour faire la guerre au régime ennemi, à leur place. De plus en plus de pays d'Afrique évitent les guerres classiques. Ils préfèrent ces guerres « par procuration », ces conflits internes qui reçoivent des soutiens de toute forme venant d'autres États.

La guerre au Mozambique constitue une bonne illustration. Si la force de la Renamo finit par acquérir son autonomie, elle est créée sous l'influence de la Rhodésie²²⁸, selon nombre d'auteurs ayant travaillé sur le sujet.

Mais le Mozambique n'est pas le seul exemple. D'autres conflits, comme ceux de la Sierra Léone, du Libéria, de la Côte d'Ivoire, du Soudan ou encore de l'Ouganda, ont également été soutenus par des aides de sources extérieures²²⁹.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Prunier G; 2004, « Rebel Movements and Proxy Warfare: Uganda, Sudan and the Congo » in *African Affairs*, 103 (412): pp. 359 – 383.

²²⁸ See Geffray C ; 1990, *La Cause des Armes au Mozambique : Anthropologie d'une Guerre Civile*, Karthala, Paris, ; Giovanni M. Carbone, 2005, « Continuidade na renovação ? Ten years of multiparty politics in Mozambique: Roots, evolution and stabilization of the Frelimo-Renamo party system » in *Journal of Modern African Studies*, 43(3), pp. 417 – 442.

²²⁹ Legum pour sa part parle aussi de l'importance du soutien des Etats extérieurs, dans les guerres locales, voir Legum, Colin, 1967, *op. cit.*

Celles-ci sont intéressées par la victoire de leurs protégés ou par la défaite de leurs ennemis communs.

Prunier prend le cas de l'Ouganda et du Soudan. Il relève la façon dont ces deux États, sans avoir ouvertement déclaré la guerre, ont tout mis en œuvre pour saper l'autorité territoriale de l'autre. Comment chacun a-t-il procédé ? Il a soutenu les insurrections visant à renverser ou à créer un désordre interne sur le territoire de l'autre pays²³⁰.

Cette brève incursion dans la compréhension de la guerre, dans les façons dont celle-ci a été pensée, dans les manières de la conduire, met en évidence que l'acte de combattre a été pensé différemment à travers le temps. Nous retenons surtout que la guerre recouvre plusieurs réalités uniques et différentes. Ainsi, elle peut être un acte de violence opposant soit des nations, soit des populations, ou encore « un acte de violence pour contraindre notre opposant à accomplir notre volonté »²³¹.

La guerre peut posséder des bases économiques, avec des combattants intéressés par le pillage de ressources. Elle peut avoir aussi une dimension réunificatrice, c'est-à-dire la création d'États-nations²³² ou encore l'expression de doléances découlant d'injustices sociales²³³. C'est pourquoi il nous a semblé justifié d'utiliser le terme « guerre nouvelle » dans le cadre de notre étude, afin de mieux ensuite situer le cas spécifique de la guerre que nous traitons.

L'apport de toutes ces pensées est considérable pour notre étude. Il s'est avéré utile de se plonger dans la réflexion d'anciens dont l'influence est visible dans les travaux actuels. Et, c'est avec intérêt que nous notons certains points de convergence dans les analyses d'auteurs de temps différents.

En parlant de « proxy wars », Prunier voit dans la guerre civile, une extension ou modification de la guerre interétatique. La proximité avec certaines

²³⁰ Prunier, *op. cit.*

²³¹ Von Clausewitz, C. *On War*, "Chapter 2 – Ends and Means In War" disponible à <http://www.gutenberg.org/files/1946/1946-h/1946-h.htm> (dernière visite le 8 novembre 2010).

²³² Olson M., *op. cit.*

²³³ Richards P, 1996. *op. cit.*

thèses de Machiavel est évidente. Le célèbre penseur florentin relève que des conflits interétatiques peuvent devenir des conflits intra étatiques.

Autre exemple, Zartman et Sun Tzu relèvent que des conflits « politiques » peuvent devenir à long terme des conflits « économiques », y compris lorsque le pillage pur et simple n'est pas l'objectif premier de l'agresseur. Olson, à l'inverse, rappelle que les conflits à base « économique » à long terme prennent parfois une tournure « politique ». Enfin, à travers l'analyse de Prunier et de Machiavel, la distinction entre guerre civile et guerre « classique » ne semble pas aussi nette qu'une première impression pourrait le laisser supposer.

Ce détour historico-théorique terminé, il s'agit maintenant de se concentrer sur la nature du RUF.

1.5. Une typologie des Guerillas Wars : le RUF, un groupe de guérilla ?

Il convient ici d'analyser l'idée de guérilla ainsi que l'utilisation qu'en a faite le RUF. Nombre de ses ex-combattants ont dit que « *nous étions une unité de guérilla entraînée pour émerger et protéger les intérêts du peuple contre un système politique corrompu* »²³⁴.

Nous nous interrogerons par conséquent sur les critères qui transforment un groupe armé en une authentique guérilla. Autrement dit, peut-on alors considérer le RUF comme une guérilla ou cette force n'était-elle en fait qu'un groupe de bandits, pour reprendre le vocabulaire d'Olson ? Plus généralement, existe-t-il une incompatibilité entre banditisme et guérilla dans les guerres d'aujourd'hui ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, il apparaît d'abord pertinent d'analyser la notion de la guérilla. Comprendre son *modus operandi* va déterminer si le RUF correspond ou non au modèle de la guérilla que nous aurons au préalable dégagé. Nous ne cherchons pas ici à comprendre pourquoi les guérillas agissent d'une manière ou d'une autre. Mais à travers certains de ces agissements, nous voulons plutôt comprendre ce qu'est une guérilla. Comment identifier à coup sûr

²³⁴ Entretien avec un ancien combattant à Makeni, novembre 2009 (entretien de groupe).

cette forme d'organisation armée ? Quelles sont ses spécificités ? Existe-t-il des variantes en son sein ? C'est ainsi que le lien avec le RUF sera ou non établi.

Walter Laqueur rappelle que « le terme guérilla est devenu très populaire ; mais aussi vu que son application s'est multipliée, le sens en est devenu plus galvaudé ²³⁵ ». Définie comme la guerre du faible contre les forts ²³⁶, la guérilla a souvent été associée à la guerre de libération ou encore à une guerre pour « le bien du peuple ». C'est ainsi que Che Guevara qualifie sa victoire de « victoire du peuple cubain sur la dictature de Batista ²³⁷ ».

Cette dimension romantique de la guérilla explique sans doute le succès de cette forme de combat vers le milieu du 20^{ème} siècle. En effet, un grand nombre d'hommes de guerre optèrent pour cette tactique de conflit « permet[tant] de transformer la guérilla traditionnelle vieille comme le monde en guerre révolutionnaire, c'est-à-dire en technique militaire irrégulière destinée non seulement à affaiblir une armée régulière mais à s'emparer du pouvoir » ²³⁸. De sorte que, selon les dires de ces guérilleros, nous étions en présence de « Robin des Bois modernes ». Guevara a insisté sur cette dimension. Il indique : « C'est important d'insister sur le fait que la guerre de guérilla est une guerre des masses, une guerre du peuple. Elle tire sa force à partir des masses en elles-mêmes ²³⁹ ».

Reste alors à dégager les conditions qui inciteraient le peuple à prendre les armes. Certaines ont déjà été évoquées plus haut dans le cadre de notre travail ²⁴⁰.

Pour Guevara, c'est avant tout la volonté de réaliser un changement social. En l'absence d'autres moyens plus efficaces, elle pousserait le guérillero à prendre les armes pour lutter contre l'oppression. Autant dire que pour cet homme de guerre, la guérilla est bien plus qu'une armée, c'est une philosophie de guerre. Plus qu'un simple bandit, « le combattant de la guérilla a besoin d'une aide totale des populations de la zone. Cela est bien visible dans le cas des gangs de bandits qui opèrent dans une région. Ils ont toutes les caractéristiques d'une armée de guérilla,

²³⁵ Laqueur W. 1997. *Guerrilla Warfare : A Historical and Critical Study*, Transaction Publishers, United States, p. X.

²³⁶ Chaliand, *op. cit.*

²³⁷ Guevara, E. 1997. *Guerrilla Warfare*. 3rd ed. Wilmington Del.: SR Books, page 7.

²³⁸ *Ibid*, p. 212.

²³⁹ Guevara 1997, *op. cit.*, p. 10.

²⁴⁰ Voir notamment Zartman 2005, *op. cit.*

l'homogénéité, le respect du chef, les valeurs, la connaissance du terrain, et souvent même une bonne connaissance des tactiques à utiliser. La seule chose qu'ils n'ont pas est le soutien des populations, et inévitablement, ces gangs sont capturés et éliminés par la force publique²⁴¹».

Pour sa part, Kasfir souligne qu'effectivement les guérillas peuvent décider de se mettre aux côtés des civils. Ils élaborent par exemple une gouvernance par les populations locales. Ainsi, selon l'auteur, cette participation des civils est peut-être le facteur explicatif décisif de la réussite de certaines guerres à l'instar de la guerre en Ouganda²⁴². Richards s'appuie sur les travaux de recherche de Humphreys et Weinstein²⁴³. Il juge que les guerres en Afrique ont des bases agraires et sont menées par des combattants venant eux aussi de milieux ruraux²⁴⁴.

Qu'en est-il de la plupart des guérillas d'aujourd'hui ? Ont-elles vraiment pour objectif de prendre aux riches pour donner aux pauvres ? Cette vision romantique, en France très marquée par l'épopée de Fidel Castro et de Che Guevara, reste-t-elle significative ?

Ces questions nécessitent une compréhension fine du phénomène. Il est vrai que c'est un type de guerre de plus en plus pratiqué, voire « à la mode ». Comme le souligne Asprey « un échantillonnage historique des guerres de guérilla doit satisfaire plus qu'un intérêt académique, même finement abrégé. Il est vital pour comprendre et poursuivre l'étude d'un fait choquant : pour plusieurs raisons la guerre de guérilla a tourné à un instrument idéal pour la réalisation des aspirations politiques économiques et sociales des populations démunies. Cela est une vérité patente qui autorise à suggérer que nous serions en train de vivre une transition vers une nouvelle ère dans la façon de faire la guerre ».²⁴⁵ En bref, Robin de Bois est loin, le romantisme également. Par symétrie dérisoire, nous en venons à nous

²⁴¹Guevara 1997, *op. cit.* p. 10.

²⁴²Kasfir 2005, *op. cit.*

²⁴³Humphreys, Macartan et Weinstein, Jeremy M. 2004. "What the fighters say: a survey of ex-combatants in Sierra Leone, June-August 2003." *op. cit.*.

²⁴⁴Richards 2005, *op. cit.*

²⁴⁵ Asprey R. 1994. *War in the Shadows: The Guerilla in History, The Guerilla in History, Lincoln, Nebraska: iUniverse.inc*, page X.

demander si, aujourd'hui, la figure imaginaire dominante n'est pas plutôt « Le Caïd », à la tête d'un empire du crime et de la corruption.

Dans le cadre de son travail consacré aux guérillas, Chaliand, une nouvelle fois, propose une vision un peu différente. Il a établi une classification des mouvements de guérilla. C'est ainsi qu'il distingue trois types de mouvements de guérilla : « les mouvements de libération nationale combattant une puissance coloniale ou un occupant étranger ; les luttes sociales pour un changement de régime en pays indépendant ; les luttes de mouvements minoritaires, ethniques, religieux, ou ethnico-religieux, à caractère sécessionniste ou non »²⁴⁶. Pour ce qui est des chances de réussite des mouvements de guérilla, l'auteur considère que des trois types de guérillas « les chances des premières sont, de loin, les plus grandes surtout si elles s'opposent à des démocraties²⁴⁷ ».

Selon cet auteur, la guérilla est investie d'une mission d'abord d'ordre politique. Ses animateurs souhaitent la libération d'un peuple, certes pour des raisons diverses, contre une domination perçue, à tort ou à raison, comme injuste et tyrannique.

Enfin, il importe à présent de se poser la question clé : peut-on considérer le RUF comme une force de guérilla ?

Pour répondre à cette question, nous nous posons d'autres questions. D'abord, semble-t-il juste d'affirmer que le RUF rentre dans la deuxième classification de groupe de guérilla établie par Chaliand, celle de la lutte pour le changement de régime politique ?

Est-ce là que réside la volonté initiale du RUF de faire la guerre ? Dans ce cas, nous pourrions en effet affirmer que le mouvement accomplit une mission politique. C'est d'ailleurs ce que Paul Richards indique, en concluant que le RUF s'est battu pour le peuple, avec comme intention, d'apporter des changements au niveau local²⁴⁸.

La guerre du RUF, objet de notre étude, rentre donc dans le deuxième groupe de guérilla, celui de la lutte pour le changement de régime politique – bien

²⁴⁶ Chaliand, *op. cit.*, p. 15.

²⁴⁷ *Ibid*, p. 15.

²⁴⁸ Richards, Paul, *op. cit.*

que sa logique politique ne soit pas très clairement perçue par tous. Il est vrai que le mouvement « pilla le pays » et finança sa guerre grâce aux diamants et autres ressources naturelles de la Sierra Léone. Mais il existe aussi sans contestation un projet politique à l'origine de sa création.

Enfin, il importe de dépasser cette image idéale du « guérilléro » *Robin Hood* (Robin des Bois). Car l'acte de « libération nationale » et l'acte de banditisme ne semble finalement pas si contradictoires ni très éloignés.

Durant des périodes de la guerre, le RUF parvient à prendre le contrôle de zones économiques importantes du pays, tel que le district de Kono – c'était la principale zone diamantifère du pays. Dans de telles conditions, aussi favorables, le mouvement aurait alors pu s'en tenir là. Il pouvait opter pour la sécession, tout en fructifiant sa rente en diamants (sans jeu de mots). Or ce ne fut pas le cas. Le mouvement s'est donné pour but final de s'emparer de la capitale, Freetown, du pouvoir politique pour s'assurer le contrôle du pays tout entier. Ne peut-on pas y voir l'expression d'un désir de « libération nationale » ?

La nature politique de la guerre du RUF ne relève pas uniquement d'une simple affirmation gratuite de notre part. Elle s'appuie également sur l'avis d'un expert sur la question. Avant nous, Ian Smilie a noté que l'intérêt du RUF pour les diamants est survenu bien après le début des affrontements, alors que la guerre a déjà débuté depuis environ quatre ans : « Jusqu'en 1995, les activités d'extraction de diamants du RUF ont été sporadiques ou faites sur décision individuelle. Mais à partir de 1995, le RUF et ses patrons manifestaient clairement un intérêt déclaré pour les zones diamantifères du district de Kono. À partir de cette période les intérêts pour le diamant manifesté par le RUF devinrent plus précis surtout avec l'emprisonnement de Foday Sankoh au Nigéria en 1997. Durant cet emprisonnement et subséquemment, les zones diamantifères du Kono et du Tongo Field devinrent une priorité militaire pour le RUF et l'extraction du diamant devint une véritable source de financement²⁴⁹ ».

Autrement exprimé, pour cet expert, les diamants ne constituent pas la raison première de la guerre pour les dirigeants du mouvement. L'accès à ce

²⁴⁹ Smillie Ian; 2007, « Diamonds, The RUF and the Liberian Connection ». A Report for the Office of the Prosecutor, The Special Court for Sierra Léone.

mineral n'est pas le *casus belli*. Sinon, pourquoi attendre jusqu'à 1995 ou encore 1997 pour commencer à mettre en place une « politique » pour les diamants ?

Affirmant son statut de guérilla, combattant pour le droit de la population; le RUF, quant à lui, est mû par les interrogations suivantes :

« pourquoi parait-il étrange aux yeux des supporters du NPRC « assiégé » que ceux qui sont historiquement négligés et abusés à l'intérieur du pays puissent répondre à l'appel « plus d'esclave, plus de maître et les armes au peuple, pouvoir au peuple et la richesse au peuple » ?

C'est ce cri de ralliement, institué pour servir de thème et de slogan au RUF, et les journalistes ayant réussi à le publier et à le distribuer en Freetown ont été mis en prison. Ce qui est clair c'est que les Africains patriotes et démocrates de Sierra Leone sont en train de miser sur une guerre de guérilla réussie et conduite à l'aide de leurs pieds, cerveaux, à travers sentiers et labyrinthes qui surprend, désarme et désorganise totalement les opérations offensives du rebelle NPRC²⁵⁰».

Maintenant, à ce stade de notre réflexion, il importe à présent de se poser la question fondamentale : peut-on considérer le RUF comme une force de guérilla ? Effectivement, comme la guérilla, le RUF est, à ses débuts au moins, une petite force. Elle est composée de 300 combattants qui se battent contre une force nationale plus forte. Comme d'autres guérillas dans d'autres pays, la « petite guerre » du RUF a parfois été décrite comme une révolte agraire. Mais le RUF doit-il être pour autant considéré comme « l'avant-garde armée du peuple » sierraléonais ?

Répondre à cette dernière question s'avère compliqué. Pour y apporter une juste réponse, il importe de prendre en considération trois facteurs.

Se pose d'abord la question de la violence employée par le RUF dans la guerre. Indubitablement, elle est souvent dirigée contre le « peuple » (si tant est que l'on puisse de nos jours parler de peuple homogène, quel que soit le pays de

²⁵⁰ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone. op. cit.*

cette région africaine). Ensuite, il y a le facteur du pillage. Non seulement ce mouvement vise les ressources naturelles mais également les biens des populations locales. Enfin, se pose la question du soutien populaire au RUF, ce dernier a-t-il réellement bénéficié du soutien des masses ? Ces trois facteurs doivent être examinés à la lumière de l'expérience de ce mouvement.

S'agissant du facteur de la violence, il apparaît clairement que chez Guevara l'utilisation abusive de la violence contre le peuple n'est pas concevable pour une guérilla. Pour le théoricien du « foco », la guérilla est la gardienne du peuple : « le combattant de guérilla en tant que personne consciente de son rôle d'avant-garde du peuple, doit avoir une conduite morale qui montre qu'il est le vrai prêtre de la réforme à laquelle il aspire, du stoïcisme imposé par les difficiles conditions de guerre auxquelles il faut ajouter une austérité née du contrôle de soi qui peut le prémunir de tout excès, dérapage, quelles que soient les circonstances, le soldat de guérilla doit être un ascète²⁵¹ ».

Sauf qu'en pratique, la plupart des forces qualifiées de guérillas ont eu recours à une violence excessive dans leurs affrontements. Si bien que Laqueur a estimé qu'il n'existe pas de « pures » guérillas, et que si « Mao et Tito devaient revenir sur terre, ils n'allaient probablement pas approuver les actions de leurs héritiers²⁵² ». L'auteur note même que les guérillas usent de plus en plus de la terreur et de la violence en tant qu'armes principales. Au point que le « caractère brutal de plusieurs opérations de guérilla rencontre l'opposition des masses et isole les insurgés²⁵³ ». Au final, « L'insurrection au Venezuela dans les années 1960, dirigée par le MIR et les Communistes (qui ensemble avaient créé les FALN Forces Armées de Libération) et les opérations terroristes en milieu urbain de l'UTC, sont les seules à s'être approchés d'un réel succès dans un pays de ce continent. Même s'ils n'ont pas eu une réelle base comme l'ont montré les résultats des élections de 1963²⁵⁴ ».

²⁵¹ Guevara, *op. cit.*, p. 39.

²⁵² Laqueur, *op. cit.* p. X.

²⁵³ *Ibid*, p. 315.

²⁵⁴ *Idem*, p. 315.

Par conséquent, en théorie, l'usage de la violence contre le peuple n'est pas admis « dans le manuel » des guérillas, du moins dans les mouvements de guérillas tels qu'ils ont été conçus par Mao, Guevara ou Tito. La guérilla contemporaine, plus « diluée », l'utilise pourtant massivement. Elle défend l'idée que bien souvent seul le recours à la violence permet de renverser certains régimes²⁵⁵.

Se pose encore une autre question, celle de l'octroi de ressources, deuxième critère d'analyse. La guérilla idéale, comment obtient-elle les ressources pour faire la guerre ? Doit-elle piller les biens des habitants pour survivre et vaincre ?

En ce qui concerne ce deuxième facteur, le peuple est, pour Guevara, la principale origine des ressources de la guérilla. Néanmoins, Laqueur souligne que les populations locales sont de moins en moins enclines à soutenir les forces de guérillas, à cause de l'usage excessif de la violence mais également parce que les conditions préalables à la guerre ne sont pas souvent réunies.

La « guérilla » contemporaine a donc été contrainte d'imaginer de nouvelles tactiques pour assurer sa subsistance. Ainsi, les nouveaux guérilleros, y compris le RUF, n'hésitent plus à voler les populations qu'ils sont censés protéger, à développer des trafics de ressources naturelles voire de drogue, à exproprier, *etc....* Richard Clutterbuck note que « la culture, la transformation et la distribution des narcotiques est probablement la principale source de violence politique et de crimes dans le monde. Ses profits sont utilisés pour financer les guérillas armées rurales.²⁵⁶ ».

Il importe d'examiner le troisième critère d'évaluation d'une guérilla. Se pose enfin la question du soutien de la guérilla par la masse : le RUF était-il véritablement en train de mener une guerre par le peuple, pour le peuple ?

Il semble que sur tous les continents, le facteur du soutien populaire n'est plus revendiqué, voire n'est pas souhaitable. Pourtant, ces groupes continuent de se réclamer de la guérilla. Il n'est donc pas étonnant que certains auteurs voient en ces conflits des guerres économiques, au cours desquelles ces mouvements

²⁵⁵ *Idem.*

²⁵⁶ Clutterbuck R. 1990. *Terrorism and Guerrilla Warfare: Forecasts and Predictions*, Routledge, London, p. 89.

militarisés ont cherché d'autres façons de gagner de l'argent ou à s'enrichir²⁵⁷. Ils ne tiennent pas compte d'un peuple qui souffre alors que les combattants sont censés le protéger. Nombre de Sierra Léonais interrogés par nous affirment que dans les dernières années de la guerre civile, le RUF ne combat plus pour eux²⁵⁸.

L'examen de ces trois facteurs et les utilisations du terme « guérilla » ne suffisent pas à caractériser le RUF en tant que guérilla *stricto sensu*. Mais comme le rappelle Laqueur²⁵⁹, en dépit de ces critères pas tous remplis par le RUF, l'utilisation systématique du terme dans le monde contemporain est patente. Elle autorise la qualification de l'armée du RUF de guérilla. Aussi, notre étude choisit d'utiliser ce terme pour désigner le RUF, cette « guérilla impure » pour paraphraser Laqueur.

Nous retenons avec intérêt l'expression de guérilla contemporaine *diluée* de Laqueur. En effet, peut-être faut-il voir dans ces situations de guerre contemporaines la fin de l'ère de la guérilla *pure* et l'avènement d'un nouveau type de guérilla ? La preuve en est indiquée par Laqueur qui écrit qu'« il y a une longue liste de guérillas qui n'ont pas conduit à une victoire : cela inclut les Kurdes en Turquie, les Karen au Myanmar, les rebelles au Tadjikistan et Sud Soudan, les Tamouls au Sri Lanka, les EZLN (les néo Zapatistes) au Mexique, le Sentier Lumineux au Pérou, Le Hezbollah au Liban, les groupes de guérilla variés dans la Corne de l'Afrique, les nombreux groupes Cashemiri et Punjabi, pour en citer quelques uns²⁶⁰ ». À cette liste non exhaustive, nous rajoutons la guerre du RUF. En fait, peu de guérillas ont réussi en Afrique. Nous pouvons néanmoins citer les guerres de Charles Taylor au Libéria et celle de Muséveni en Ouganda.

Nous allons maintenant aborder le rôle des guérillas dans la déconstruction sociétale en Sierra Léone.

²⁵⁷ Keen 2005 *op. cit.*; Collier 2000a, *op. cit.*; Collier 2000b, *op. cit.*

²⁵⁸ Plusieurs entretiens conduits en Sierra Léone pendant la période de recherche d'octobre à décembre 2009 confirment cela.

²⁵⁹ Laqueur Walter *op. cit.*

²⁶⁰ Laqueur Walter, *Guerrilla Warfare*, p. X.

2. La déconstruction : Un enjeu de taille pour le RUF ?

Par déconstruction, il convient de ne pas commettre de contresens. La déconstruction que nous évoquons n'a rien à voir avec une théorie littéraire ou philosophique. Il importe de la comprendre comme la déstructuration, la destruction de l'ordre social préalable, celui existant avant la guerre civile.

2.1. La déconstruction au niveau local

Dans le cadre de son intéressante étude, Christian Geffray met en évidence les enjeux et les complexités de la gouvernance de territoires locaux par des forces rebelles. L'auteur insiste en particulier sur la manière dont les rebelles s'attachent à éliminer les structures existantes, à déconstruire le système en place. Ce dernier est souvent qualifié, selon leurs dires, d'« injuste » en entrant dans une cité, quelle que soit sa taille.

Geffray précise que c'est dans ce but de déconstruction, qu'au Mozambique, par exemple, le RENAMO usa de moyens, parfois négociés, mais souvent violents. Il agit ainsi pour placer sous son emprise des villes et des villages de ce pays²⁶¹.

Explorant les méthodes de gouvernance mises en place par l'armée de Museveni, Kasfir relève cette même volonté de déconstruire les administrations et structures gouvernementales locales pour y substituer les leurs. Pour cet auteur, cette stratégie vise à asseoir l'effectivité du contrôle des rebelles sur les populations locales en même temps qu'elle s'assure leur soutien²⁶².

Emmanuel Bocco relève, pour sa part, que « ...dans le processus violent de fabrication des territoires, la dépossession des hommes de leur substance ou

²⁶¹ Geffray C., *op. cit.*

²⁶² Kasfir N., *op. cit.*

attachement territorial relève du quotidien...²⁶³ ». Ce phénomène a pour le but « l'assignation à résidence territoriale de l'individu dans le but de permettre un meilleur contrôle de ses faits, ses gestes, ses pensées, son identité par le pouvoir politique²⁶⁴ ».

D'une manière ou d'une autre, l'ensemble de ces études pointent la difficile question de la déconstruction de l'appareil étatique. Elle est mise en œuvre par une force d'opposants s'étant emparés du pouvoir, à la gestion de territoires au niveau « local » ou au niveau « national ». Ils ont pour but, en l'espèce, d'ériger leurs propres « systèmes politiques ».

Effectivement, « mettre à plat des composantes » de la société « dans le but de permettre un meilleur contrôle » de la population semble avoir été l'un des objectifs clés de la méthode guerrière du RUF. C'est pourquoi cette partie de notre travail traite la question de la déconstruction opérée par le RUF dans ses territoires.

Nous aborderons ainsi la problématique de la déconstruction sous deux angles différents. La première partie de notre analyse est consacrée à la déconstruction des appareils « politiques ». La seconde traite de la déconstruction « sociale ».

Pour ce faire, nous nous appuyons en premier lieu sur les discours et actions entourant la déconstruction des appareils de gestion locale, tels que la police, l'armée ou le système de chefferie. Ces appareils existent dans ces sociétés rurales avant l'arrivée du RUF. Dans un second temps, nous développons la question de la déconstruction sociale. En d'autres termes, la déconstruction des normes sociétales renvoient notamment aux problématiques des rapports intergénérationnels, de la religion et à la tentative de construction de sens autour du travail par le RUF.

Il est de prime abord difficile d'analyser les politiques imaginées ou réellement mises en œuvre par le RUF. L'intendance « décentralisée » et « personnalisée » caractérise la gestion établie par le RUF dans ses territoires. Elle sera néanmoins évoquée à plusieurs reprises. Nous nous attacherons surtout aux problématiques concrètes mises en évidence lors des entretiens réalisés avec des membres du RUF ainsi qu'avec des civils ayant vécu dans les territoires « libérés ». Ainsi, nous montrerons

²⁶³ Bocco E. 2010. *Gouvernance et Errance*, Publibook, Paris, page 148.

²⁶⁴ *Ibid*, page 149.

comment le RUF a, par ses actions, déconstruit, de manière consciente ou inconsciente, certains faits sociaux et politiques. Ils étaient considérés par les membres du RUF comme des problèmes.

Pour résumer, nous posons les questions suivantes : comment le RUF parvient-il à asseoir son autorité au sein des territoires qu'il conquiert ? Quelles sont les premières actions concrètes menées par lui en vue d'affirmer l'établissement d'un nouvel ordre dans ses territoires ? Ce mouvement armé réussit-il à remplacer l'État au niveau local ? Quels sont les problèmes sociaux identifiés par ses combattants ? Enfin, en quoi les actions ou la présence du RUF conduisent à « modifier » les situations locales et, en cela, entraînent une « déconstruction » des habitudes de vie antérieures ?

2.2. Déconstruire l'État au niveau local

Pour les combattants du RUF, contraindre les forces de l'État sierra léonais à quitter les villes et villages traditionnellement sous leur contrôle est un signe de fierté et fait figure de symbole de leur réussite ainsi que de leur supériorité.

Le fait que l'État soit présent dans ces villes uniquement *via* un petit nombre de soldats et policiers, rend pourtant ce but facile à atteindre²⁶⁵. Comme le rappelle un combattant, le but, en entrant par le Kailahun est de « clear the road »²⁶⁶, nettoyer le chemin, ici en référence aux soldats qui occupent ces villes. Ce « nettoyage étatique » va jusqu'à prendre le *Daru Barracks*, une base militaire située dans le district de Kailahun.

C'est non sans détails, qu'un ancien combattant du RUF, leader par intérim du RUF, décrit cette réussite :

« Nous²⁶⁷ nous sommes déplacés ce soir-là, toute la nuit, et nous avons pris nos positions. Et le matin, nous avons entendu les tirs de Bomaru. Et à partir de Baiwala -

²⁶⁵ Sierra Leone. 2004. *Report of the Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission: Volume 3A*, disponible en ligne : <http://www.sierra-leone.org/Other-Conflict/TRCVolume3A.pdf>

²⁶⁶ Entretien avec un ancien combattant à Freetown, août 2011 (entretien de groupe).

²⁶⁷ Texte d'origine : « ... we moved that evening, the whole night, and we took our positions. And in the morning we heard the firing from Bomaru. And from Baiwala - from Baiwala, sorry, and from Bomaru we attacked. And the soldiers escaped. They left their ammo cars and all the ammunition in the ammo dump. So we captured Bomaru, but Mike Lamin and others captured Baiwala... And from Baiwala, Bomaru, the soldiers escaped. We did not fight in Mobai. The soldiers

de Baiwala, désolé, et de Bomaru nous avons attaqué. Et les soldats se sont échappés. Ils ont laissé leurs voitures blindées et toutes les munitions dans le dépôt de munitions. Donc, nous avons capturé Bomaru, mais c'est Mike Lamin et d'autres qui ont capturé Baiwala ... Et à partir de Baiwala, Bomaru, les soldats se sont échappés. Nous n'avons pas combattu à Mobai. Les soldats se retirèrent à Kuiva et à Baima ... et nous sommes arrivés à Mobai, parce qu'il n'y avait pas de soldats dans Mobai et nous avons capturé Mobai. Et au bout de deux jours, Mohamed et d'autres ont avancées pour venir à Pendembu parce que dans Pendembu aussi il y n'avait pas de combats, les soldats se retirèrent et ils sont allés à Manowa et ils sont allés à Bunumbu. A partir de ce moment, le groupe pour Koindu a aussi capturé Koindu, et nous sommes arrivés à la ville de Kailahun, et ils nous ont rejoint dans Pendembu. »²⁶⁸

Il ressort de ce récit que les soldats du pouvoir central ne sont pas en mesure de résister aux forces du RUF. Ils sont contraints de fuir. Nous pouvons déjà y voir une première déconstruction, celle de la croyance en un État fort, soutenu par une armée puissante.

Cette déconstruction de l'image de l'armée régulière est importante pour stimuler le moral et le courage de combattants, d'origine modeste, issue de professions paisibles comme l'agriculture ou l'enseignement. L'armée de l'État leur inspirait, encore peu de temps auparavant, la crainte. Preuve en est le discours de cet ancien combattant lorsqu'il raconte que :

« L'on nous disait toujours de ne pas avoir peur de la guerre, de ne pas avoir peur de se battre. Au début, c'était difficile, je parle de plusieurs personnes qui comme moi avaient vraiment peur. »

Il fallait qu'on se batte, qu'on prenne un couteau, un coutelas, et pour ceux avec de la chance un fusil pour aller se battre contre l'armée. Nous... on ne savait pas se battre, mais l'armée eux ils étaient formés pour ça... Alors, on avait peur... mais voilà qu'on nous dit que l'armée avait plus peur que nous... moi au début je n'y croyais

retreated up to Kuiva and to Baima... and we came to Mobai, because there were no soldiers in Mobai and we captured Mobai. And after two days, Mohamed and other advanced to come to Pendembu because in Pendembu also there was no fighting, the soldiers retreated and they went to Manowa and they went to Bunumbu. From that time, the Koindu group as well captured Koindu, and we came to Kailahun Town, and they joined us in Pendembu ».

²⁶⁸ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Issa Sesay, le 5 juillet 2010, pp. 43636 – 43637

pas. Mais à chaque fois, on nous disait que l'armée a fui quand le RUF est arrivé... Et là on a commencé à comprendre que même des soldats avaient peur... Alors on avait moins peur d'eux... Même sans arme, moi je suis allé au combat, car je savais que probablement l'armée s'enfuirait... Ils n'ont pas toujours fui... Mais je suis toujours là... Au final, pour se battre, tout est dans la tête... L'homme courageux ne meurt pas en combat²⁶⁹ ».

Cette déconstruction de l'imaginaire d'un État fort à l'armée solide, est la première étape d'un processus plus global de déconstruction au niveau local. Le véritable but du RUF consiste à déposséder l'État de ses territoires.

Guevara s'inscrit dans cette même logique lorsqu'il estime que :

« Dès le début de la lutte, il [la guérilla] a l'intention de détruire un ordre injuste et donc une intention, plus ou moins caché, pour remplacer l'ancien et du nouveau.²⁷⁰»

Richani relève également cet objectif récurrent de déconstruction de l'État au niveau local chez les forces de guérilla. Il note que

« Plutôt²⁷¹ que de s'emparer du pouvoir politique en prenant l'appareil d'État central et des institutions, ils [les guérilleros] ont déconstruit l'État au niveau des villages et des municipalités et se sont déplacé vers le haut ... Les guérilleros ont réussi avec une facilité relative à établir son hégémonie dans certaines parties du pays pour presque deux décennies. »²⁷²

Heitz observe un phénomène similaire dans le cadre de son étude sur la ville de Man, en Côte d'Ivoire. Il démontre la complexité des relations pouvant exister entre les forces en conflit dans un pays ou dans une ville donnée. De l'étude de Heitz, nous retiendrons deux apports. D'une part, la déconstruction de l'État constitue l'un des premiers réflexes des guérillas. Pour ce faire, elles commencent par s'attaquer aux

²⁶⁹ Entretien avec un ancien combattant de Makeni, novembre 2009.

²⁷⁰ Guevara, *op. cit.* p. 38.

²⁷¹ Texte d'origine : « Rather than seize political power by assuming the state central apparatus and institutions, they [guerrillas] deconstructed state power at the village and municipal levels and moved upward... The guerrillas managed with relative ease to establish its hegemony in parts of the country for almost two decades ».

²⁷² Richani N. 2002. *Systems of Violence: The Political Economy of War and Peace in Colombia*, State University of New York Press, New York, page 89.

institutions établies au niveau des petites villes et villages, autrement dit au niveau local²⁷³».

Ces exemples nous intéressent. Ils ressemblent aux cas que nous traitons. S'agissant du RUF, il est certain que la gouvernance des territoires constitue une question importante. C'est ainsi que dès son entrée dans le district du Kailahun, il s'est attelé à abattre les structures sociales existantes. En prenant la ville de Kailahun en 1991, le RUF a pour premier geste de réunir la population au centre-ville, dans la *Kailahun Court Barri*²⁷⁴.

Devant l'auditoire, il promeut sa cause et affirme sa prise de pouvoir. Il faut dire que déplacé un État déjà absent ne fut une grande difficulté. La présence de cet État dans la ville de Kailahun consistait de l'armée, le chef de la police pour la province de l'Est et les chefs traditionnels. Certains soldats et policiers de l'État présents dans la ville mais plus largement, du district furent capturés pour ensuite être, pour certains, emprisonnés et pour d'autres, comme un Major et un Lieutenant de l'armée, tués à Bomaru. Les chefs traditionnels voient également leur autorité reculer, ce point fera d'ailleurs l'objet d'amples développements plus loin.

Cette entreprise de déconstruction vaut également pour la ville de Makeni. Le contact avec la population est plus rude. Les rebelles s'y installent après avoir été contraints de quitter de la capitale, Freetown, en 1998, par les forces combinées de l'ECOMOG et des *Kamajors*. Ce RUF en fuite n'a pas le temps d'investir l'ordre social de Makeni avec souplesse. Puis, à nouveau, les forces du mouvement armé sont contraintes de partir sous la pression des forces de l'ECOMOG, pour finalement devoir se replier dans le district de Kailahun.

Le RUF reprend le contrôle de Makeni en décembre 1998. Il y établit alors sa base militaire, phénomène amplifié, au même moment, par la prise de la plus importante base militaire du Nord qu'est *Teko Barracks*. Celle-ci était auparavant contrôlée par l'État et accueillait des soldats d'ECOMOG, avant l'arrivée du RUF.

Les propos recueillis lors d'un entretien d'un ancien combattant confirment cette volonté de déconstruction du RUF : « *Il faut comprendre que dès notre entrée dans une*

²⁷³ Heitz, Kathrin (2009), « Power-Sharing in the Local Arena: Man – a Rebel-Held Town in Western Côte d'Ivoire », in: *Afrika Spectrum*, 44, 3, pp. 109-131.

²⁷⁴ Le *Court Barri* en Kailahun est une cours locale où les personnes présentent leurs doléances au chef traditionnel de la ville afin qu'il rende des jugements.

ville, il fallait qu'on sache que nous étions arrivés. Nous n'étions pas là pour jouer, ni pour rigoler, nous avons un objectif, simple mais précis, et c'était de changer des choses. On nous avait prévenus que ce qu'on devrait faire n'était pas simple, et qu'il fallait utiliser tous les moyens possibles. Donc quand on entrait dans une ville, la première chose à faire c'était de capturer tous les membres du gouvernement dans cette ville. On capturait des policiers, des membres de l'armée, et au début même des Chefs – des « Paramount Chiefs », des « Town Chiefs », des « Caretakers » des « Village Speakers » même des « Big men » - tu sais des hommes importants avec de l'argent et beaucoup de maisons et voitures... On les réunissait tous devant notre chef, tout le monde. Et lui, il ferait après ce qui était nécessaire. Des ennemis furent tués, d'autres relâchés soit pour nous rejoindre, soit pour quitter la ville. On était là, le RUF était là, et il fallait que tout le monde s'en rende compte ²⁷⁵ ».

Dans le même sens, un autre combattant rapporte que « la première chose que nous devons faire quand on libérait une ville, ou village c'était d'abord de capturer tous les policiers, militaires et autres représentants de l'ennemi qui étaient là. C'était pour montrer à la population que c'était nous qui à partir de ce moment contrôlions la ville ou le village en question. Une fois ceci fait, et parfois en même temps, nous nous rendions chez le Paramount Chief, et nous essayions aussi de capturer tous les hommes puissants dans la ville. En réalité, nous n'étions pas censés leur faire du mal, mais au début de la guerre, la colère était fraîche, et c'était difficile de contrôler les combattants, particulièrement les Libériens. C'est comme ça que beaucoup de policiers, de soldats, et même de Paramount Chiefs que nous avons capturés au début de la guerre ont été tués par des jeunes en colère et des Libériens... Mais bon, c'est ça la guerre ²⁷⁶ ».

Le leader « par interim » du RUF de 2000 à 2001, Issa Sesay, explique devant la Cour Spéciale de la Sierra Leone, que

« Je ²⁷⁷ pense que c'était dans les deux premières semaines, de l'arrivée du RUF dans [le district de Kailahun], que le commandant libérien a tué le « Paramount Chief » qui était à Levuma ... le « Paramount Chief » à Pendembu a dû s'enfuir. Donc, Foday

²⁷⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, novembre 2009 (entretien de groupe).

²⁷⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Bo, novembre 2009.

²⁷⁷ Texte d'origine : « I think in the first two weeks when the RUF came in [Kailahun District], the Liberian commander went and killed the Paramount Chief who was at Levuma... the Paramount Chief at Pendembu had to escape. So, Foday Sankoh and some of the people at Pendembu, they appointed a caretaker Paramount Chief called Pa Sillah. He was also captured and killed ».

Sankoh et certaines des personnes à Pendembu, ils ont nommé un chef intérimaire Paramount appelé Pa Sillah. Il a également été capturé et tué.²⁷⁸»

Toutefois, selon Sesay, au fur et à mesure que dure la guerre, il n'est plus question pour le RUF de tuer des prisonniers de guerre ou des *Paramount Chiefs*. C'est ainsi qu'il précise, lors de la prise de la ville Masingbe, dans le district de Bombali, à proximité de la ville stratégique de Makeni, que

« beaucoup²⁷⁹ de CDF avait cédé, moi aussi, j'y suis venu et j'ai parlé avec les membres du CDF ... plus de 500 [CDF] s'était rendu a nous, alors j'ai dit ... Eh bien, nous devrions parler avec eux et je viendrai moi-même pour parler avec eux.²⁸⁰»

Avec le temps, le pouvoir du RUF est de moins en moins contesté, il est devenu important pour ce cadre du RUF de bien éduquer les CDF, les policiers et autres militaires capturés afin qu'ils comprennent les raisons pour lesquelles le RUF se bat. Qu'ils sachent que pour rester dans les territoires nouvellement « libérés », il faut désormais faire allégeance à la « juste » guerre du RUF et/ou rejoindre ses rangs.

Poursuivant son récit, Sesay indique que, sur la route pour Makeni,

« Quand je suis arrivé dans Masingbe ... J'ai parlé à Pa Roke pour la première fois. Pa Roke était le gardien - il était un chef qui a été laissé par le « Paramount Chief » pour prendre soin de la chefferie ... J'ai rencontré Pa Roke et quelques autres hommes vieilles, et je leur ai parlé. J'ai dit, 'les vieux, vous, vous avez de vos yeux vu. Nous ne sommes pas ici pour tuer ou détruire'. J'ai dit: 'Ils [RUF] ont capturé Masingbe, et ils n'ont pas brûlé une maison, et ils n'ont pas rompu dans la maison de gens. Cela devrait vous donner l'assurance que nous ne sommes pas venus ici pour déranger les civils.'²⁸¹»

L'idée consiste à convaincre des populations. Il semble que certains cadres du RUF ont commencé à comprendre que pour gagner la guerre, le soutien de populations locales est important pour eux. Dès lors, une fois la ville prise, Sesay commence par capturer tous les hommes armés, confisquer leurs armes et prendre connaissance des

²⁷⁸ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, p. 86 ; notre recherche indique que le NPFL était à l'origine de la mort de cette homme nommé par Sankoh.

²⁷⁹ Texte d'origine : « a lot of CDF had surrendered, I too came there and talked to the CDF... over 500 [CDF] had surrendered to us, so I said... Well, we should talk to them and I myself will come and to talk to them ».

²⁸⁰ Transcrits datant du 17 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, p. 94.

²⁸¹ Transcrits datant du 17 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, p. 102.

informations clés concernant leurs nombres, les effectifs de police, de soldats, de CDF et l'identification de ceux-ci (noms et origines). Ces hommes désarmés sont ensuite confinés dans un local transformé en prison. Ils ne peuvent sortir que les matins pour recevoir un entraînement ou une « éducation »²⁸². À la fin de leur entraînement (ou plutôt leur rééducation), la majeure partie de ces hommes ont rejoint les rangs du RUF. Il semble que certains, les plus âgés, ont été relâchés après leur rééducation mais devraient rester dans les limites du territoire dominé par le RUF.

En résumé, il convient de noter que cette déconstruction sociétale est toujours accompagnée de violence. C'est pourquoi nous nous attarderons plus tard sur cette notion importante de violence, son étendue et son contexte.

Nous relevons que cette volonté de déconstruire, est fortement imprimée dans l'esprit des combattants, même parmi ceux issus des plus bas échelons de la force, les simples soldats. Pour preuve, les propos de cet ex-combattant précisent combien, dans ce contexte de violence, il est plus aisé de « défaire » (*unmake*) que de faire :

« Eh²⁸³ bien, pour certains villages que nous avons visités, nous avons terminé le pillage à ces villages en moins de 30 minutes ... Mais pour les autres villages grands, vous le savez, il est difficile à faire, mais défaire est si facile. Donc nous dé faisons si facilement dans un délai très court.²⁸⁴ »

Pour un autre combattant, « *il fallait tout détruire, pour que tout recommence, pour que tout le monde soit à niveau égal, et tous ceux qui ont profité du système le paient*²⁸⁵ ».

Dans ce contexte de déconstruction, la violence ne confine pas au chaos, même si des événements imprévus peuvent survenir, comme en témoigne une femme ayant vécu dans les zones « libérées » à Freetown, dans les années 1997-1999 :

« *nous vivions au milieu des rebelles, mais notre maison n'a jamais été pillée, ni aucun membre de ma famille touché. Tandis que, à côté de chez nous, d'autres maisons ont été pillés, même le partenaire en affaires de mon père, un Libanais, a vu sa*

²⁸² Entretien avec un ancien CDF de Makeni à Bo, octobre 2009 (entretien de groupe).

²⁸³ Texte d'origine : « Well, for some villages that we went to we finished looting at those villages for less than 30 minutes... But for the other big villages, you know, it is difficult to make, but to unmake is so easy. So we unmake so easily within a very short time ».

²⁸⁴ Transcription datant du 11 avril 2005 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, p. 112.

²⁸⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, novembre 2009.

maison pillée, mais nous, on ne nous a rien fait. Les gens qui ont pillé et violé pendant ces moments n'étaient pas du RUF, c'était nos voisins, des gens sans argent qui vivaient au quotidien près de chez nous. Heureusement que nous avons toujours été corrects avec eux ; que nous les aidions dans les moments difficiles, parce que c'est la seule raison pour laquelle ils nous ont épargnés²⁸⁶».

Si cette citation ne couvre pas nos terrains, elle semble intéressante de la commenter, pour deux raisons. D'abord, vivre en territoire du RUF ne veut pas forcément dire que tout acte de violence est commis par un membre du RUF. Mais la situation est telle qu'il est aisé à quelqu'un vivant sur place de penser de cette manière.

Ensuite, dans ces contextes de guerre, les relations interpersonnelles sont aussi très importantes. Car certains voisins peuvent rejoindre les forces armées et, par esprit de vengeance, commettre des actes répréhensibles (piller, voler, casser, violer). De tels agissements seront par la suite difficiles de dissocier du mouvement guérilléro. En quelque sorte, c'est le « robber next door », par paraphrase de la célèbre expression nord-américaine.

Les aspects violents et/ou déconstruits concernent aussi les responsables coutumiers.

2.3. Se débarrasser des chefs traditionnels... ou pas ?

Parler de la déconstruction au niveau local sans évoquer la question de la perte du pouvoir des chefs « traditionnels » est inconcevable dans les territoires dont nous traitons. En effet, ces chefs exerçaient une autorité. Cette gouvernance locale résultait de la défaillance ou de l'absence étatique sur place.

Une étude intéressante de Ferme montre par exemple l'importance des ces dirigeants locaux. Cet auteur ajoute qu'ils représentent autant l'ordre que le désordre dans ces villes et villages sierra léonaises²⁸⁷.

²⁸⁶ Conversation avec un civil à Freetown, juillet 2007.

²⁸⁷ Ferme, M. 1998. "The Violence of Numbers: Consensus, Competition, and the Negotiation of Disputes in Sierra Leone" Cahiers d'Études Africaines, Vol. 38, cahier 150/152, pp. 555-580.

D'abord, cet africaniste démontre un cas intéressant marquant l'importance des chefs "traditionnels" dans la zone de Wunde, à Bo en Sierra Leone. Cette importance s'impose comme une évidence lorsque le chef a réussi à négocier avec le gouvernement qu'un puits, souhaité par la population, soit creusé dans la chefferie. Selon l'auteur, le gouvernement aurait évité de creuser ce puits dans cette chefferie si ce responsable traditionnel n'était pas intervenu. Un tel exemple montre que, dans le contexte local, ces dirigeants ont une aura, une légitimité qui est acceptée à la fois par les habitants et les représentants gouvernementaux. Dans les situations caractérisées par la carence de l'État, ils sont considérés localement comme l'incarnation de l'ordre et les gardiens de la coutume.

De l'autre côté, l'auteur démontre aussi le facteur déstabilisant de leur présence. Elle énumère des cas précis. Beaucoup concernent des tensions électorales découlant de la présence des chefs locaux rivaux. Au sein du district de Wunde, différents groupes de soutien pour divers chefs ont engagé un cycle de violences électorales. Il a causé la mort de plusieurs partisans.

Il est fréquent que surgissent ces genres de conflits parmi les « maisons royales ». En d'autres termes, les principales familles de responsables traditionnels occupant un même espace local et se concurrencent souvent de façon brutale. En Kailahun, par exemple, les gens ont signalé, pendant nos entretiens, les tensions qui existent entre les deux familles régnantes, les Banya et les Ngobeh. Actuellement, ce sont les Banya qui tiennent le pouvoir mais la rivalité subsiste.

Parlant de l'importance de ces directeurs "traditionnels" en Sierra Leone, les régions rurales du pays sont encore divisées en chefferies, 149 au total. Elles sont contrôlées par les "Paramount Chiefs", dont 12, représentant les douze districts du pays, siègent au parlement. En ce sens, le système de chefferies pourrait être vu comme une extension du gouvernement au niveau local. Néanmoins, les responsables traditionnels ne sont considérés ni comme de fonctionnaires de l'État, ni même comme des bureaucrates.

Le tribunal du *Paramount Chief* en Sierra Leone représente le plus bas échelon du système de la justice nationale. Les jugements rendus par lui sont considérées comme légitimes et acceptables par l'État. En outre, pour la plupart, les hommes de la police habilités à servir dans ces villes ou villages servent sous les ordres de ces chefs. De façon révélatrice, lors de notre visite dans ces villes pour notre recherche, plusieurs individus nous conseillaient de visiter d'abord la maison du chef afin d'avoir "sa bénédiction" avant de parler avec les anciens combattants.

Avant l'arrivée du RUF, ces chefs traditionnels, décrits par Fanthorpe comme « the mainstays of local government in rural areas »²⁸⁸, ont acquis un pouvoir croissant, depuis la colonisation. Toujours d'après Fanthorpe, qui a beaucoup travaillé sur cette question, « L'héritage²⁸⁹ de l'«indirect rule» du système colonial est particulièrement forte en Sierra Leone, et les chefs restent étroitement impliqué dans presque tous les aspects de la gouvernance quotidienne dans les zones rurales²⁹⁰ ».

Ils étaient les « gardiens » de la propriété foncière. La terre des villes et villages était placée sous leur contrôle, c'est-à-dire qu'ils en étaient les « gardiens », représentant la « loi ». En cas de conflit entre habitants de la zone territoriale en question, il leur revenait d'intervenir et de trancher.

L'auteur précise toutefois que :

« Les²⁹¹ chefs contrôlaient un système judiciaire local régulièrement remise à des amendes qui ont été grossièrement disproportionnées par rapport aux infractions commises et qu'ils avaient l'habitude d'obliger leurs sujets à travailler pour eux sans paiement »²⁹². Autrement dit, les chefs traditionnels avaient instauré un système local corrompu et très inégal, dans lequel « *ils [avaient] plus de terre que les autres, plus de*

²⁸⁸ Richard F. 2001. "Neither Citizen Nor Subject ? 'Lumpen' Agency and the Legacy of Native Administration in Sierra Leone", *African Affairs*, (100), pp. 363 – 386, page 365.

²⁸⁹ Texte originelle: « The legacy of colonial 'indirect rule' is particularly strong in Sierra Leone, and chiefs remain closely involved in almost every aspect of everyday governance in rural areas. »

²⁹⁰ Fanthorpe, Richard; "On the Limits of Liberal Peace: Chiefs and Democratic Decentralization in Post-War Sierra Leone", *African Affairs*, 2005, Vol. 105, No. 418, pp. 27 – 49, page 28.

²⁹¹ Texte d'origine: « chiefs controlled a local judicial system regularly handing down fines that were grossly incommensurate with the offences committed and that they were in the habit of compelling their subjects to work for them without payment ».

²⁹² *Ibid.*

*femmes que les autres, plus d'enfants que les autres : ils [avaient] tout et les autres, le reste*²⁹³».

Il n'est alors pas surprenant que le RUF ait choisi de détruire cet imaginaire autour du chef tout-puissant dans ces villes. C'est intéressant de noter qu'en Kailahun, le chef, Sama Gbalahun Kailondo Banya, est mort en 1996 de cause naturelle. Il a été formellement remplacé seulement en 2003, par Mohamed Sama-Kailondo Banya. En Makeni, le chef Bai Shebora Kasanga II a quitté la ville en 1998, au moment où le RUF a investi la ville. Il n'est pas revenue jusqu'en 2001, presque à la fin de la guerre. En bref, le conflit a érodé leur puissance comme leur présence.

Il s'agira dans cette partie, de se poser les principales questions suivantes : quelle perception le RUF a-t-il des systèmes traditionnels ? Quels moyens le RUF met-il en œuvre pour les affaiblir ? Et cette démarche se révèle-t-elle une réussite ?

Divers entretiens et témoignages rapportent le phénomène de cette dévitalisation de l'aura du responsable traditionnel. Le RUF s'attache à réduire la sphère d'influence des chefs traditionnels à chaque fois qu'il prend le contrôle d'une ville ou d'un village :

« Quand les rebelles sont entrés dans notre village, ils ont réuni chacun d'entre nous à la barri et ils nous ont dit qu'ils ont apporté la guerre et ils ont dit dans un délai de trois mois, la guerre sera finie, ils nous ont réunis à la barri. Nous étions là, ils ont demandé le chef du village et les chefs de village se sont présentés et ils ont dit qu'ils étaient vieux, ils ne seraient pas en mesure de faire le travail qu'ils leur ont demandé de faire. Donc, ils ont choisi un de mes frères aînés, parce qu'il était un jeune homme, donc on lui a nommé le commandant de la ville. Ils l'appelaient le commandant de la ville. J'ai été nommé son député parce que je comprenais leur anglais un peu, le mauvais anglais qu'ils parlaient. »²⁹⁴

« Dans notre village, nous avons l'habitude de faire appeler le chef, le chef du village, mais quand les rebelles sont arrivés, ils ont donné le nom de commandant de la ville ... Les chefs de villes qui étaient là, ils ont été démis de leurs fonctions et ils

²⁹³ Entretien avec un civil à Kailahun, décembre 2009.

²⁹⁴ Procès de Charles Taylor, témoignage de Mohamed Bereteh Kabbah le 12 septembre 2008, p. 16088.

n'étaient plus de chefs. Donc, mon frère et moi qui avons été choisis comme les commandants de la ville, ils ont dit que nous devrions faire le travail des chefs. Ce sont les rebelles. Ils nous ont choisis. »²⁹⁵

Fanthorpe a aussi relevé l'hostilité qu'affiche le RUF vis-à-vis des chefs traditionnels, surtout au début des hostilités. Effectivement, de 1991 à la fin de 1996²⁹⁶, la stratégie du RUF consiste à remplacer systématiquement ces chefs traditionnels par des « Town Commanders », désignés par lui-même. Ces *Town Commanders* étaient, pour la plupart, plus jeunes et dotés d'un niveau d'éducation suffisant pour s'exprimer en anglais.

Ils étaient aussi bien souvent les civils issus du village ou de la ville ; ils connaissent donc bien les réalités locales. Ils étaient armés par le RUF, et investis du pouvoir de remplacer le *Town Chief*. Une fois désignés, eux et leurs adjoints s'attellent à asseoir leur autorité locale.

Leurs méthodes de « gouvernement » reposent principalement sur une logique personnalisée du pouvoir. L'identité de l'individu investi du pouvoir est ainsi importante pour la bonne compréhension des actions menées dans des contextes locaux en guerre. En réalité, les *Town Commanders* incarnent si peu un changement idéologique, une modification de l'état d'esprit du titulaire de l'autorité, par rapport aux chefs locaux qu'ils remplacent. Leur utilisation du pouvoir conjugué au contexte local ainsi que leur compréhension du pouvoir (les règles du jeu sont faites par celui qui a le pouvoir) font l'objet d'amples discussions plus loin dans notre travail.

Ces nouveaux *Town Commanders* sont parvenus aisément à s'approprier leur titre et le pouvoir l'accompagnant. Leur nouvelle autorité est devenue indéniable auprès des populations locales qui ont bien compris « qui a le pouvoir ». Ce point perdure même quand les combattants du RUF, à proprement parler, doivent quitter la ville ou le village pour conquérir de nouveaux territoires. Le contact avec le RUF est assuré par messenger. En Kailahun, par exemple, quand les forces du mouvement armé ont quitté la ville pour se replier dans les *zoebush*, les *Town Commanders* servent d'espions pour les

²⁹⁵ *Ibid*, p. 16089.

²⁹⁶ Toute tentative de réunir des actions du RUF au sein d'une logique temporelle nette et précise reste difficile. Nous avons donc exposé de grandes tendances, des exceptions existant toujours, comme l'on pourra le constater au cours de notre travail de recherche.

mouvements. Ils contactent le RUF à travers le « Business Contractors » ou encore les femmes de combattants²⁹⁷.

Dans nos villes de recherche, les anciens chefs écartés du pouvoir nourrissent, souvent de façon passive, leur vengeance²⁹⁸. Ce sont plutôt des velléités qu'ils manifestent, non des plans de reconquête.

D'ailleurs, lors d'un entretien avec l'un de ces chefs, celui-ci déclara que :

*« Ces jeunes garçons ont agi comme des hommes parce qu'ils avaient des fusils. Vous savez que les hommes plus âgés comme nous, nous étions assis tranquillement et laissez-les faire ce qu'ils voulaient. Aujourd'hui, nous sommes toujours là, et ils ne sont nulle part. »*²⁹⁹

Au lendemain de la guerre, ce Chef se considère par conséquent comme un des gagnants de la paix instaurée dans le pays. Il *« savait que, jamais de la vie, un mouvement qui portait atteinte à la position des chefs... ne réussirait »*³⁰⁰. Selon lui, le RUF n'est pas la première force à avoir tenté de mettre fin au système des chefferies. Mais comme les autres, ce mouvement armé comprend qu'au final c'est un système bien trop difficile à détruire³⁰¹.

Thompson relève également la complexité des relations entretenues par les différents gouvernements avec les chefs en Sierra Leone, avant comme après l'indépendance. Il note

« L'alliance entre Freetown et les chefs était la pierre angulaire de l'ordre pendant la période coloniale, mais ce système d'administration indirecte a permis le despotisme local et les abus incontrôlés par des chefs qui ont généré un fort ressentiment (par exemple, les émeutes de 1955/6) ...

*[Après l'indépendance] les alliés de Stevens dans ce réseau est constitué de membres de l'élite locale, y compris les chefs conformes ... Quand les chefs ne pouvaient pas être cooptés, Stevens les a remplacés par ses propres candidats. »*³⁰²

²⁹⁷ Entretien avec un civil à Kailahun, décembre 2009 (entretien de groupe).

²⁹⁸ Banjya de Kailahun, comme certains autres Chefs, intima qu'il avait soutenu, pendant qu'il était à Freetown, Hinga Norman, le Chef qui a mis en place les *Kamajors*.

²⁹⁹ Entretien avec un Chef à Kailahun, octobre 2009.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Idem.*

³⁰² Thompson B ; « Sierra Leone : Reform or Relapse? Conflict and Governance Reform » A Chatham House report, p. 2.

Fanthorpe souligne le pouvoir paradoxal dont disposent ces chefs traditionnels. En effet, si d'un côté, l'auteur confirme la corruption et le caractère abusif des chefferies³⁰³ qui ont nourri la colère des populations locales, il note malgré tout :

« Les insurgés se sont engagés à renverser le gouvernement de l'APC, rétablir la démocratie multipartite, et de redistribuer la richesse aux citoyens ordinaires. Dans les circonstances, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils gagnent en soutien populaire. Cependant, les attaques répétées contre des civils non protégés, en particulier les chefs ... semblent avoir aliéné l'opinion publique depuis le début. »³⁰⁴

Et c'est un paradoxe de notre enquête. D'un côté, les pratiques corruptrices de ces chefs ont largement été la cause de nombre de doléances parmi les civils. Mais de l'autre, certains éléments de la population ordinaire n'acceptaient pas de s'en débarrasser³⁰⁵. La présence des groupes tels les *Tamaboros*, *Kamajors*, *CDF* témoignent de l'importance du maintien de cette mentalité, visible dans la mobilisation de combattants au niveau local.

La thèse de Mkandawire sur les origines urbaines du RUF apporte quelques éléments de lecture de ce paradoxe apparent. Les origines urbaines des combattants du RUF expliquent en grande partie leur manque d'affinité, au début de la guerre, avec ces chefs traditionnels³⁰⁶ implantés dans des milieux ruraux. Elles expliquent la facilité avec laquelle ces sierras léonaises (avec certaines mercenaires) exécutent les ordres du cadre local du RUF visant à éliminer les chefs.

Les dirigeants traditionnels pouvaient être détestés par les combattants du RUF mais respectés dans les zones rurales. Pour renforcer cette interprétation, l'étude de Fanthorpe démontre que, dans les milieux ruraux, les responsables traditionnels bénéficient toujours de nombreux soutiens³⁰⁷. Enfin, dans nos « terrains », les chefs semblent assez peu importants, car ceux qui ont choisi d'y rester ont joué le jeu de la survie, donc de la soumission envers le RUF.

³⁰³ Certains anciens combattants ont cité parmi les raisons de rejoindre le RUF cette envie de se venger contre les chefs traditionnels.

³⁰⁴ Fanthorpe Richard, 2001, *op. cit.*, p. 364.

³⁰⁵ Discussions avec trois civils à Makeni, juin 2007 ; entretien avec dix anciens membres du CDF à Kenema, juin 2007 ; entretien avec quinze anciens membres du CDF à Bo, juin 2007 ; entretien avec un civil à Kailahun, décembre 2009 (entretien de groupe) ; entretien avec trois civils à Kailahun, août 2011 (entretien de groupe) ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011 ; entretien avec quatre civils à Makeni, février 2012.

³⁰⁶ Mkandawire *op. cit.*

³⁰⁷ Fanthorpe Richard, 2001 *op. cit.*

Mais au fur et à mesure que la guerre progresse, en particulier à partir de 1997-1998, le RUF adopte une nouvelle posture. Elle vise à rallier à l'institution des chefs traditionnels. Cela a souvent lieu dans les villes nouvellement conquises. Le mouvement armé les utilise comme émissaires, comme « porteurs de la bonne parole » auprès des populations locales. En Makeni, par exemple, étant donné que le Chef et son remplaçant ont quitté la ville, les membres du RUF sur place nomment un sous-chef, le « Chieftom Speaker » pour prendre sa place. Selon le titulaire actuel de ce poste, son prédécesseur a fini par quitter la ville aussi³⁰⁸.

Ce changement de stratégie intervient pour deux raisons principales. D'une part, le RUF a compris la nécessité de conserver l'opinion favorable des populations locales et le rôle important que pourraient jouer les chefs traditionnels en ce sens.

D'autre part, comme le souligne Richards³⁰⁹ et tel qu'il ressort des entretiens réalisés avec certains vétérans³¹⁰, le recrutement par le RUF puise largement dans les territoires ruraux, sous son contrôle. Or, ces nouveaux combattants, d'origine rurale, respectent encore les traditions et les hiérarchies locales³¹¹, en dépit des doléances exprimées contre les chefs traditionnels par la guérilla dans ses prises de position³¹².

Désormais, tout en maintenant la fonction du *Town Commander*, le RUF fait comprendre au sein du mouvement l'importance des gouvernants traditionnels. Il les prie de rester dans leurs communes³¹³. Durant ces périodes, pour réduire les possibilités de départ ou de fuite d'un chef traditionnel, le RUF respecte la hiérarchie locale. En d'autres termes, si le chef s'absente ou s'enfuit, est nommé le « Caretaker Chief » pour le remplacer. Si celui-ci aussi part, est désigné le « Chieftom Speaker ».

³⁰⁸ Entretien avec le Chieftom Speaker de Makeni, juin 2007.

³⁰⁹ Richards Paul; 2005, *op. cit.*

³¹⁰ Entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretiens avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretiens avec huit anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretiens avec quatre anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009. Ces hommes comme beaucoup d'autres auxquels nous avons parlé étaient originaires de zones rurales.

³¹¹ Entretien avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec huit anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec quatre anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009.

³¹² Fanthorper, R. 20012, *op. cit.*

³¹³ Entretien avec six civils de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec huit civils de Kailahun (entretien de groupe), décembre 2011 ; entretien avec quatre civils de Kailahun (entretien de groupe), février 2012 ; entretien avec dix civils de Makeni (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec quatre anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009.

Enfin, lorsque tous sont indisponibles, qui remplace le chef absent ? Lorsque celui-ci et ses remplaçants sont absents ou refusent de coopérer avec le RUF, le mouvement armé nomme un nouveau chef. Cela se déroule à Kailahun : le chef Banya a quitté la ville avec ses remplaçants, le RUF était alors contraint de nommer un autre « Paramount Chief ».

Toutefois, il est rare qu'un chef traditionnel, resté sur place, refuse de s'allier avec le RUF. La peur pour leur vie les pousse à coopérer³¹⁴. Ou bien d'autres responsables coutumiers ont rallié la cause et estiment nécessaire de combattre aux côtés du RUF. Une illustration parlante concerne le *Caretaker Chief* de Masingbe, proche de la ville de Makeni³¹⁵.

Un ancien cadre du RUF rapporte que les chefs traditionnels servent de lien entre le RUF et la population locale. Lorsque, par exemple, le RUF veut installer des fermes³¹⁶ dans ses territoires, il a recours aux chefs traditionnels pour organiser la population :

« Chaque section dispose d'un certain nombre de villes en Sierra Leone. Chaque ville avait une femme et un homme pour constituer l'équipe agriculteur maître et ces personnes ont été choisies parmi celles qui ont formé le leadership d'opinion et il a toujours été fait par consensus, sous la direction du chef de la ville³¹⁷ »

Le RUF a donc placé les chefs traditionnels en position de prendre des décisions clés dans la gestion courante de ses territoires. En 1995, cette tendance s'affirme davantage lorsque le RUF décide d'installer des fermes dans ses territoires en vue de subvenir aux besoins alimentaires de chacun. Pour ce faire, le mouvement armé organise une grande réunion. Il y convie les chefs traditionnels du district de Kailahun, notamment Sellu Ensa, Foday Adamabama, Pa Ganawa, Vandi Brima et Karulpoto, selon le récit d'un ancien combattant, présent ce jour-là. Il souhaite que ces derniers participent au projet en favorisant notamment le recrutement en hommes nécessaire pour construire la ferme. À l'issue de cette

³¹⁴ Entretien avec un chef traditionnel de Makeni, à Makeni, novembre 2009.

³¹⁵ Transcrits datant du 17 mai 2007, Cour Spéciale de la Sierra Leone.

³¹⁶ Nous avons dédié une section entière à cette question de l'agriculture.

³¹⁷ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 19 avril 2010, pp. 39292 – 93.

réunion, le RUF procède à la distribution des semences de riz qui doivent être utilisées dans ces fermes³¹⁸.

Les chefs traditionnels conservent certaines de leurs anciennes prérogatives et bénéficient de faveurs dans le système établi par le RUF. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils n'ont plus les mêmes attributs qu'auparavant. Leur pouvoir judiciaire, par exemple, faisait d'eux des juges communautaires. Il a été transféré à des « institutions » créées par le RUF telles que l'unité « G5 », l'« Internal Defense Unit » (IDU) ou encore la « Military Police » (MP).

Par conséquent, lorsque dans les territoires du RUF survient un litige entre civils ou entre un civil et un combattant, ce contentieux n'est plus porté devant le chef traditionnel. Il est traité, selon sa gravité ou la qualité de la victime, par l'unité G5, l'IDU ou la MP. Les incidents entre civils relèvent de la compétence de la G5, tandis que ceux entre un civil et un combattant dépendent de l'IDU. La MP ayant quant à elle pour mission de mettre à exécution les sanctions³¹⁹.

Mais les conflits interpersonnels ne concernent pas que le « droit privé ». Ils pénètrent à l'intérieur des maisons.

2.4. La difficile question générationnelle : les enfants soldats du RUF

Il est bien difficile d'évoquer la « gouvernance » du RUF sans évoquer la délicate question du conflit des générations causé par ce mouvement armé. En effet, lors de l'élaboration de notre étude, nous avons pu remarquer que la majorité des combattants étaient des « jeunes »³²⁰ âgés entre quatorze et trente-cinq voire quarante ans³²¹. Favorisant l'avancement social des « jeunes », le RUF a significativement bouleversé les rapports entre « jeunes » et « vieux » dans les communes de la Sierra Léone.

³¹⁸ Transcriptions datant du 16 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone.

³¹⁹ Nous avons dédié une section entière aux questions sur l'organisation interne du RUF.

³²⁰ Voir par exemple Humphreys, Macartan., et Weinstein, Jeremy M. 2004. "What the fighters say: a survey of ex-combatants in Sierra Leone, June-August 2003." Unpublished Interim Report; Pratt, David ; « Sierra Léone : Danger and Opportunity in a Regional Conflict », pp. 63 – 98 in Sillinger, Brett (ed.) ; *Sierra Léone : Current Issues and Background*, Nova Science Publishers, New York, 2003.

³²¹ Voir par exemple l'étude de Keen David 2005, *op. cit.* Pour une brève discussion sur la définition d'un « jeune » en Afrique.

Afin d'être le plus exhaustif possible, nous analyserons la question de la crise générationnelle dans les territoires contrôlés par le RUF sous une triple perspective. En d'autres termes, nous aborderons l'étude des trois groupes en question : les jeunes, les vieux et les enfants.

Selon la perspective des jeunes, la question de la crise générationnelle peut être illustrée par une remarque lourde de sens. Cette phrase a été entendue lors des débats devant la Cour Spéciale pour la Sierra Léone : « ... Mr Issa Sesay would provide food³²² ».

Pour en comprendre la portée, il convient de préciser qu'Issa Sesay était un cadre du RUF. Il a exercé les fonctions d'*Interim Leader* dans les années 2000 et 2001. Ce responsable est né le 27 juin 1970, ce qui signifie qu'il était âgé de moins de vingt ans lors de son recrutement en 1989. Après avoir rapidement gravi les échelons de la hiérarchie du mouvement, il est à vingt-cinq ans devenu l'un de ses commandants les plus importants.

Cette phrase est prononcée par une femme vivant à Kailahun et renvoie à cette époque où le jeune Sesay, alors âgé d'une vingtaine d'années, était commandant principal de la ville, c'est-à-dire que la ville était sous l'administration directe du RUF. Cette femme, qui selon ses dires a 54 ans en 2007, est plus âgée qu'Issa Sesay qui a aujourd'hui 43 ans. Elle le désigne pourtant par le qualificatif très symbolique de *Mister*. À Kailahun, nombreux sont les habitants plus âgés qui dépendent économiquement de ce « jeune » – la Sierra Léone est ordinairement un pays au sein duquel « *les jeunes n'[avaient] aucune place ni droit*³²³ ».

Cet autre récit d'un ancien combattant, interviewé à Kailahun, qui a rejoint le RUF pour obtenir le respect et la sécurité dont bénéficient tous les membres du RUF présents dans la ville, est tout aussi révélateur : « *Tu sais, quand le RUF est arrivé, au début j'avais peur de faire l'entraînement. Mais très vite, les autres*

³²² Transcrits datant du 27 juin 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 14.

³²³ Entretien avec un ancien combattant du RUF qui a fait des études à l'Université de Sierra Léone après la guerre civile.

garçons qui avaient été entraînés sont revenus, et là j'ai compris pourquoi il fallait les rejoindre. Ils avaient un vrai pouvoir... personne n'osait leur faire du tort. Moi, au contraire, les gens continuaient à me traiter comme avant, j'étais toujours considéré comme un enfant. Alors je suis allé au camp d'entraînement... Et à mon retour, les choses étaient différentes... Et moi je n'ai fait que m'entraîner parce qu'on peut s'entraîner sans aller se battre. Ceux qui vont se battre, eux, ils ont encore plus de respect... Tu sais, j'avais 25 ans, et ce n'est que quand je me suis fait entraîner par le RUF que mon père commença à me demander mon avis sur les affaires familiales. Ah oui... dans les réunions de famille, l'on voulait que je sois présent... quand on est avec le RUF, il y a des choses qui changent ³²⁴».

De l'ensemble des entretiens réalisés à Kailahun et à Makeni, il ressort que la guerre a donné l'opportunité aux jeunes de prendre une plus grande place au sein de la société. De jeunes hommes qui ne pouvaient pas jusqu'alors posséder une maison en obtinrent une, ceux qui n'avaient pas de femme, se marièrent. Certains disent qu'ils purent *«rouler en voiture, porter des chaussures, des pantalons longs, des jeans de marque pour la premier fois pendant la guerre³²⁵»*.

La guerre leur a permis de franchir la ligne de démarcation entre jeunes et vieux, entre être « un petit » – littéralement un « sans grade » puisque le RUF est un mouvement militarisé – et être responsable. La guerre leur a assuré un avenir voire une descendance, comme l'a d'ailleurs précisé ce jeune homme interrogé :

« La vie était plus simple en période de guerre qu'en période de paix. En période de guerre, on prenait des risques mais on avait des avantages. On pouvait être des héros en travaillant dur. Mais je me suis fait un nom à cause de la guerre... J'ai pu me marier non parce que j'avais de l'argent, mais parce que j'étais respecté dans la ville. L'on me connaissait... J'ai fait cinq enfants au total avec deux femmes différentes, car en période de guerre l'on ne sait pas quand on mourra. Mes femmes me respectaient pendant la guerre... aujourd'hui elles sont parties. S'il n'y avait pas eu de guerre, je n'aurais pas eu des enfants...

³²⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, avril 2009.

³²⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, avril 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, avril 2009.

*aujourd'hui les seules femmes intéressées par moi sont des prostituées... quand j'ai un peu d'argent, comme avant la guerre*³²⁶».

Dans son étude consacrée à la situation des jeunes dans les pays d'Afrique en guerre, Leonardi démontre la relation symbiotique qui existe entre ces jeunes et les mouvements armés³²⁷. Nous notons, comme elle, que, souvent, ces jeunes n'ont pas une véritable identité, un statut au sein de la famille. Ils subissent le plus souvent et se plient aux décisions prises par les plus âgés. Des jeunes sont conduits à « fuir » de chez eux, hier le lieu de protection, pour rejoindre les rangs des forces armées afin d'acquérir une nouvelle dimension et d'échapper à la peur et à la vulnérabilité afférentes à une vie en zone de conflit. Le RUF devient le nouveau symbole de la protection pour ces jeunes.

Enfin, l'envie des jeunes d'assumer un rôle de leadership, non seulement au sein de leur pays mais aussi au sein de leurs familles, devient une raison principale de leur enrôlement dans le RUF. Comme le dit d'ailleurs très bien cette étude de Leonardi, l'enrôlement constitue pour ces jeunes un « remède à leur sentiment d'impuissance »³²⁸.

Par conséquent, ces guerres entraînent une modification de la question générationnelle. En effet, de façon prévue ou imprévue, elles provoquent de profonds changements dans les sociétés concernées. Les jeunes ne sont plus ceux qui doivent être « protégés » mais sont devenus les « protecteurs ». Ils construisent les bases du pouvoir et sont de plus en plus acceptés comme des personnes « importantes » par des prescripteurs familiaux plus âgés. Face à cette nouvelle place attribuée aux jeunes, les vieux, eux, sont pour le moins désorientés. Ainsi, ce père de Makeni se plaint parce que « *je n'avais plus aucun contrôle ni sur ma fille, ni sur mon fils. J'étais devenu 'le vieux' un peu trop vite* »³²⁹.

Cela nous amène à aborder la question de la crise générationnelle du point de vue des aînés.

De prime abord, il apparaît clairement que les jeunes furent les grands gagnants de ce conflit en Sierra Léone, tandis que les « vieux » semblent en être

³²⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, avril 2009.

³²⁷ Leonardi C., *op. cit.*

³²⁸ *Ibid.*, p. 401, « remedy their sense of disempowerment ».

³²⁹ Entretien avec un civil de Makeni, avril 2009.

les perdants. Nous pourrions résumer la situation des personnes d'âge mûr par cette citation tirée de l'entretien d'un homme dans la ville de Makeni : *« Avant c'est nous les vieux qui nous occupions de nos enfants. Mon fils était chez moi jusqu'à presque trente ans quand finalement il trouva une femme. Et encore, il restait mon enfant. Mais quand le RUF est arrivé, c'est nos enfants³³⁰ qui prenaient soin de nous. Alors à nous les vieux, nos enfants nous ordonnaient d'aller à la ferme, nos enfants nous disaient quand il fallait quitter la ville et quand il fallait rester ; quand il fallait se lever le matin pour aller dans la brousse et quand il fallait rentrer ; quand il fallait se reposer... Tu sais j'étais plus âgé que leur chef, mais quand il parlait, je n'osais pas ouvrir ma bouche... Lui qui auparavant n'avait même pas le droit d'ouvrir sa bouche dans un conseil de 'Elders' »³³¹.*

Cette première approche est sans doute un peu réductrice. Avec l'arrivée du RUF, tous les vieux ne sont pas devenus totalement démunis et délestés de leurs prérogatives habituelles.

Dans les villes de la Sierra Leone que nous avons étudiées, par exemple, certains ont conservé leurs positions d'influence. D'autres ont été nommés à de nouvelles positions importantes. Le seul véritable changement réside alors dans le fait qu'il faut désormais négocier et traiter avec les jeunes : *« S'il y a une chose importante que j'ai appris pendant la guerre c'est qu'il faut même respecter ton propre enfant. Avant, les enfants... on ne parlait pas trop avec eux, c'étaient des jeunes, ils n'avaient même pas le droit de s'asseoir avec des vieux. Mais maintenant les choses ont changé, et ce changement a commencé pendant la guerre. On a vu nos enfants prendre les armes, et on a compris qu'on ne pouvait plus les appeler des enfants... plus leur dire tout simplement de faire les choses... maintenant il faut les convaincre de faire des choses³³² ».*

Enfin, se pose la question de la crise générationnelle sous la perspective des enfants dans la guerre. Pour ces dernières, la dépendance continue, transplantée de

³³⁰ Le terme « enfant » dans ce sens est utilisé par rapport aux jeunes de façon générale, c'est une manière aussi pour les aînés de marquer leur position de puissance par rapport aux plus jeunes qu'eux.

³³¹ Entretien avec un civil de Makeni, avril 2009.

³³² Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2011.

la maison, au mouvement armé, des parents aux commandants³³³. Enfin, sans pour autant affirmer que ces enfants étaient des simples victimes, sans moyen d'action. Nos enquêtes révèlent que la guerre a poussé des enfants à devenir des acteurs stratégiques et rationnel aussi, et ce, sans que nous n'exagérions pas leur capacité d'action dans cette guerre. Pour ces enfants, la guerre était d'abord devenu une question de survie – voir des amis et des parents morts par la guerre cause de peurs et suscite d'instinct de la survie. Il était alors de leurs intérêts d'obéir aux ordres, et de comprendre la logique de cette guerre, notamment à travers leurs nouvelles figures de modèles, les cadres du RUF.

Évoquant cette problématique, Murphy raconte que :

« Le clientélisme³³⁴ de la jeunesse (*youth clientelism*) ... fournit un cadre d'analyse pour déterminer comment les enfants soldats gèrent leur dépendance et agence au sein d'une structure institutionnelle de patrimonialisme répressif au sein duquel leur subordination aux adultes est basé sur un mélange de brutalité cruelle, la bienveillance personnelle, et la réciprocité. ³³⁵»

Ainsi, conformément à cette analyse du rôle du clientélisme dans les guerres africaines, les enfants soldats créaient pour une question de survie des relations clientélistes avec leurs supérieurs.

Le témoignage de cet homme, âgé de 27 ans en 2009, et qui fut enfant soldat, confirme notre analyse de cette question. Il raconte : « *Avec la guerre j'avais tout perdu. J'ai perdu toute ma famille, je n'avais que mon grand frère. Quand il a décidé un jour de rejoindre le RUF, il m'a emmené avec lui. Après, j'ai vécu avec le RUF... On m'a traité comme les autres... J'allais à l'école pour apprendre notre idéologie... Et on m'a appris à me défendre si un jour on était attaqué. Pendant cette période, j'ai rencontré Mr...³³⁶ il m'a beaucoup apprécié, et il m'a pris comme son enfant. Après, je suis allé vivre chez lui. Il me donnait de la nourriture et, parfois, de l'argent, il m'a aidé à apprendre à lire un peu, et à*

³³³ Voir par exemple, Murphy, W. 2003. "Military Patrimonialism and Child Soldier Clientelism in the Liberian and Sierra Léonean Civil Wars." *African Studies Review* 46(2): 61-87, p. 65.

³³⁴ Texte d'origine: « youth clientelism... provides an analytical framework for considering how child soldiers manage their dependency and agency within an institutional structure of repressive patrimonialism in which their subordination to adults is based on a cruel mixture of brutality, personal benevolence, and reciprocity ».

³³⁵ *Ibid*, p. 65.

³³⁶ Un cadre du RUF.

parler anglais... Quand j'ai eu dix-huit ans, il m'a formé pour devenir un "Signals Operator"³³⁷. Il m'a beaucoup aidé pendant la guerre, sans lui je serais peut-être mort³³⁸».

Quant à John Vincent, cadre du RUF, il précise devant la Cour spéciale de Sierra Léone que :

« Ce que je veux dire c'est que si je suis ici seul, peut-être tous les membres de ma famille ont échappé, et je vais à la formation et j'ai mon petit frère, je ne peux pas le laisser derrière. Il sera avec moi. Nous allons s'entraîner ensemble. Et quand je vais pour mes devoirs, il va rester à la maison. C'est pourquoi les plus jeunes ont été formés, donc en cas de danger, eux aussi savent comment s'échapper. Ils n'étaient pas seulement là - ils étaient - et pas seulement rester avec moi et quand le danger vient, ils ne sauraient pas comment échapper. Bien sûr, je vais les perdre. Ils ont donc dû subir cette formation pour savoir comment échapper en cas de danger. »³³⁹

Ce témoignage apologétique de Vincent semble peu crédible. S'il ne montre pas le véritable rôle assignée aux enfants, il prouve quand même que ces cadres avaient souvent des enfants avec eux, des enfants qui d'ailleurs étaient sous leurs contrôle, et donc dépendaient sur eux pour la survie.

Pour ces enfants soldats, le plus important consiste alors à survivre, non à transformer les bases de la société. Ils n'ont aucune envie de se faire passer pour des adultes et souhaitent simplement plaire à leurs commandants pour en retirer des bénéfices et éviter les punitions³⁴⁰.

Un enfant soldat raconte : « *J'avais peur la plupart des fois, mais il ne fallait pas le montrer... Tout le monde le disait, un enfant soldat heureux était un enfant soldat qui était aimé par son commandant. Ceux qui étaient aimés étaient gâtés, ils avaient plus d'argent, et dans les batailles, ils n'étaient jamais placés à l'avant des troupes... Et ils ne passaient pas tout le temps en tant que combattants,*

³³⁷ Les *Signals Operators* géraient les communications par radio du RUF.

³³⁸ Entretien avec un ancien enfant soldat de Kailahun, octobre 2009.

³³⁹ Procès de Charles Taylor, témoignage de John Vincent, le 25 mars 2010, p. 38000.

³⁴⁰ Entretien avec un ex-enfant soldat de Kailahun, octobre 2009.

*certaines étaient rapidement mis dans les bureaux... Donc si tu voulais survivre, il fallait trouver un commandant qui t'aimait*³⁴¹».

Enrôlés de force, happés par la guerre par malchance ou envoyés par des parents, tous ces enfants soldats sont motivés par une seule chose : trouver un patron à qui offrir leurs services en échange de faveurs ou de sa survie. Garder la vie sauve dans une période de guerre constitue parfois la plus grande des faveurs concédées par d'autres.

Ces soldats n'ont pas vécu une enfance commune, celle ordinairement associée à la vulnérabilité, à l'innocence et à l'encadrement parental. Ils ont plutôt subi une expérience crépusculaire de « quasi-enfant » ou de « crypto-adulte »³⁴². Les rares moments de plaisir véritable pouvaient, par exemple, tenir dans « *la liberté de s'asseoir la nuit avec un feu sous le ciel, entourés d'amis, sans se préoccuper de rentrer ou de ce que diraient les parents* »³⁴³.

Nos différents terrains de recherche nous ont permis de mettre en évidence, divers aspects des changements concrets. Ces derniers sont suscités par la « gouvernance » de forces armées dans un contexte rural en Afrique.

Nous avons fait le choix d'aborder la question des relations générationnelles au travers des vécus, non sous l'angle de la politique intentionnelle du RUF. La raison tient précisément au fait qu'il est difficile d'attribuer ces changements concrets dans les relations générationnelles à une politique intentionnelle du RUF qui serait uniforme dans tous les territoires sous son contrôle.

Au contraire, il existe une certaine disparité, une certaine discontinuité, entre les villes ou villages. Nous en voulons pour preuve le cas de la ville de Kenema. Un homme nous rapporte que dès l'arrivée du RUF dans la ville de Kenema, la force armée choisit de traiter avec les anciens « Big men » et autres commerçants libanais de cette ville. Parmi ces habitants importants, revient souvent le nom d'un certain Brima S. Massaquoi (aussi connu en tant que BS Massaquoi).

³⁴¹ Entretien avec un enfant soldat de Makeni, novembre 2009.

³⁴² Expression de Honwana, voir, Honwana, A; "Innocent and Guilty: Child-soldiers as interstitial & tactical agents" in Honwana, Alcinda; dir. *Makers & Breakers: Children & youth in postcolonial Africa*, Oxford, James Curry Ltd, 2005.

³⁴³ Entretien avec un enfant soldat de Makeni, novembre 2009.

Cet homme riche (ancien ministre, responsable pour la province de l'Est et homme d'affaires) et influent parvient à se maintenir en dépit de la présence du RUF à Kenema. Il devient même, semble-t-il, le principal médiateur entre les peuples et le chef du RUF présents dans cette ville. Mais en 1998, après quelques années de coexistence plutôt paisible, selon les informations du terrain ³⁴⁴, *Mosquito* ³⁴⁵ l'assassine, parce que, dit-on, il avait trop d'influence sur les habitants de la ville. Circonstance aggravante, il fut soupçonné d'avoir tenté de constituer une armée de *Kamajors* destinée à combattre le RUF ³⁴⁶.

Cette discontinuité des usages locaux des cadres du RUF ne signifie pas que le mouvement ne tenait pas un discours élaboré à destination des gens. En d'autres termes, la variété des attitudes n'empêche de tenir un discours unifié.

2.5. La construction du sens autour du travail

Dès sa conception, le projet de déconstruction imaginé par Sankoh repose sur deux mots clés pour mener la révolution du RUF : le travail et l'autonomie. Certains anciens cadres du RUF continuent d'ailleurs d'affirmer que « *the RUF was a self-reliant struggle* ³⁴⁷ ».

Aussi, le RUF s'attelle à introduire dans l'esprit des populations locales cette idée de développement fondée sur les notions de travail et d'autonomie. Le début de la guerre est dominé par le manque de ressources. Cette période est propice alors au succès de la rhétorique de la survie, inventée par Sankoh

Pour Sankoh, les combattants, et plus tard le peuple, peuvent obtenir tout ce dont ils ont besoin, au prix d'un dur labeur. Autrement dit, pour que la révolution réussisse, il faut juste travailler plus, chacun apportant sa contribution au bon fonctionnement d'un grand ensemble. Sankoh espère, à travers leurs contributions

³⁴⁴ Entretien avec des civils de Kenema, (entretien de groupe conduit à Hanger Road), novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (*Kamajor*) à Hanger Road, Kenema, novembre 2009 – cet homme affirme d'ailleurs que Massaquoi avait voulu soutenir les *Kamajors* du Kenema ; entretien avec trois anciens combattants, à Kailahun, décembre 2011 ; discussion avec un des enfants de BS Massaquoi, à Freetown, février 2012.

³⁴⁵ Aussi connu comme "Maskita", l'équivalent de Mosquito en Krio, la langue véhiculaire de la Sierra Leone.

³⁴⁶ Entretien avec des civils à Kenema (entretien de groupe), novembre 2009. *Mosquito* est le surnom d'un fameux animateur du RUF, particulièrement implacable.

³⁴⁷ Entretien avec un ancien cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

personnelles et leurs efforts déployés, que les membres du RUF et les populations gérées comprennent les raisons du combat. Tous adhéreront alors à la Cause pour finalement se l'approprier au point que la distinction entre les intérêts du RUF et ceux des populations locales devienne extrêmement ténue³⁴⁸. Mais son rêve ne se réalise pas : « *Si nous avons réussi à faire cela, nous aurions réussi notre révolution*³⁴⁹ ».

La tentative de réalisation de ce rêve se traduit concrètement par la mise au travail de tous les habitants des zones sous le contrôle du RUF. Qu'ils soient combattants, agriculteurs, enseignants ou encore médecin ou infirmière, tout le monde doit être employé, tout le monde doit travailler. Sous le contrôle du *Town Commander*, le *Area Commander*, et en Kailahun au début de la guerre, le *War Council*, les individus sont mis à contribution selon leurs compétences.

Au début, il semble qu'on a davantage besoin des agriculteurs dans les fermes. Au fur et à mesure du temps, les autorités locales du RUF commencent à mettre plus l'accent, d'abord sur les infirmières et les médecins pour soigner les blessés, ensuite sur les enseignants.

Ces personnes travaillaient dans les champs et les mines pour les fermiers et les mineurs; dans les *zoebushs* (ces camps du RUF situés dans la jungle accueillant uniquement des civils mais dirigés par des cadres du RUF) pour les infirmières, les médecins ou encore les enseignants. Souvent, ce labeur s'exerce sous le contrôle de combattants, particulièrement pour les mineurs et les fermiers.

Selon les préceptes du RUF,

« la seule façon d'arrêter la corruption du pouvoir est pour le peuple ... de créer de la richesse pour eux-mêmes et pour les générations à venir en reconstruisant une nouvelle société africaine en Sierra Leone en accord avec les idéaux les plus élevés de notre glorieux passé et les défis du monde moderne dans lequel nous vivons. »³⁵⁰

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Idem.*

³⁵⁰ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, p. 38990.

Autour de sa rhétorique du développement économique fondé sur le travail et l'autonomie, Sankoh tente d'élaborer un imaginaire autour du travail. Ainsi, pour lui, travailler pour soi est porteur de sens, le propre de l'homme libre et progressiste consiste à travailler pour assurer l'avenir des générations futures.

Cet imaginaire construit autour du travail transparaît clairement dans le témoignage de cet homme interviewé à Kailahun³⁵¹ : *« L'on nous disait que la guerre était pour nous, mais si l'on voulait en profiter au maximum, il fallait qu'on soit prêt à travailler. Il fallait que tout le monde rejoigne le mouvement, même les enfants, car c'est dès le plus jeune âge qu'il fallait commencer à apprendre de bonnes manières. C'est pour cette raison qu'on nous faisait travailler... Et le travail, comme c'était pour nous et nos enfants, on ne devait pas demander à être payé, car un vrai patriote, un homme qui aime vraiment son peuple et la liberté pour laquelle le RUF se battait saura tirer récompense du fait qu'il travaille pour son avenir et pour celui de son pays »*³⁵².

Enfin, il faut préciser que la compréhension du « contexte » dans laquelle évoluait le RUF lui permettait cette liberté d'employer de telles rhétoriques. La pauvreté de ces villes, la croyance par les habitants que « leurs voisins » étaient des gens paresseux, portait essence aux dires du RUF. Pour la plupart des personnes auxquelles nous avons parlé, leur pauvreté, et ce de leurs voisins s'expliquaient par le fait que d'autres ; le gouvernement, les leaders, etc. ne travaillaient pas assez. Sankoh, ayant vécu dans ces contextes, a amplifié ces croyances, c'est parce que les populations ne travaillaient pas assez qu'elles étaient pauvres. Le RUF avait donc la réponse, créer une volonté de travail, résoudre cette tragédie de l'action collective.

Sankoh avait donc, essayer de lier les mots suivants au travail ; le développement, et la réussite. A travers ces mots porteurs de sens dans ces villes, il voulait non seulement réussir à faire en sorte que l'on travaille pour sa cause de

³⁵¹ Cette partie du travail s'appuie essentiellement sur des entretiens réalisés à Kailahun, le RUF n'étant présent à Makeni qu'à partir de 1998.

³⁵² Entretien avec un civil de Kailahun, avril 2009.

façon gratuite, mais aussi à donner du sens aux actions d'un ensemble d'êtres humains dans un milieu de travail et dans un contexte spécifique.

Sa rhétorique, au moins au début a su créer du sens et susciter l'émotion auprès d'adhérents volontaires du RUF, dans le but de les rassembler autour d'un concept de « vivre ensemble ». C'est un projet visant d'abord à déconstruire avant de tenter la construction d'une identité collective dans un contexte rural. Sankoh tente alors, de lier le travail à sa révolution, elle signifie : la liberté, la révolution des paysans, des pauvres et, le dernier mais non le moindre, la construction d'une nation³⁵³.

En ce sens, des enquêtés nous rapportent des anecdotes. Par exemple, ses discours autour du travail, sont souvent ponctués par des notions romantiques telles que la liberté du peuple, la nécessité pour un peuple diminué, par un système colonial abusif et des leaders postcoloniaux corrompus, de retrouver sa fierté³⁵⁴.

Le RUF n'a d'ailleurs pas hésité à recourir à tous les moyens possibles pour faire passer ses messages aux populations vivant dans ses territoires. Des réunions expliquant à la population pourquoi il faut travailler³⁵⁵ sont organisées dans le centre-ville. Dans les écoles établies par le RUF, les enfants apprennent pourquoi il faut être autonome et savoir se battre³⁵⁶.

Les chefs traditionnels, eux aussi, sont utilisés pour diffuser ces messages³⁵⁷. Même dans les champs et les mines de diamants, le RUF « prêche la

³⁵³ Entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien docteur du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne infirmière du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne femme d'affaires du RUF de Makeni, à Freetown, octobre 2009 ; entretien avec dix civils (entretiens de groupe) à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

³⁵⁴ Entretien avec des civils de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2011.

³⁵⁵ Entretien avec cinq civils, (dans un bar au centre ville de Kailahun) octobre 2009 ; entretien avec l'ancien président du conseil de district de Kailahun, octobre, 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » du RUF à Makeni, novembre 2009.

³⁵⁶ Entretien avec dix anciens enfant soldats, à Bo, juin 2007 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Freetown, juin 2007 ; entretien conduit avec deux enfants soldats à Kenema, novembre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009.

³⁵⁷ Entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef Suprême) du RUF, de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef Suprême) du RUF, de Kailahun, octobre 2009.

bonne parole » : il existe une nécessité de travailler ensemble et surtout il convient de voir dans ce travail un acte héroïque pour l'avenir³⁵⁸.

Dans le district rural de Kailahun, dont les habitants sont essentiellement agriculteurs, le RUF diffuse son discours en le centrant sur l'importance de l'agriculture³⁵⁹. Le RUF procède de la même manière dans d'autres secteurs professionnels. Pour encourager les bonnes volontés, il ne verse pas d'argent. Cependant, les spécialistes sollicités bénéficient d'avantages en nature. Il donne des maisons ainsi que de la nourriture aux médecins, aux infirmières, aux enseignants en compensation de l'absence de rémunération³⁶⁰.

Les propos de cet homme interrogé résument bien cette situation : *« Pendant la guerre, on travaillait tous. On nous disait que c'était honteux et donc punissable de ne rien faire. Ceux qui restaient dans les villes devaient travailler pour compenser le fait qu'eux n'allait pas se faire tuer. Il ne fallait surtout pas demander de l'argent... selon les rebelles, il fallait juste travailler... car on était tous dans la même lutte, on était tous des camarades³⁶¹ ».*

Comme l'indique ce témoin, le « travail » consistait à produire des efforts « volontaires » dans les champs, les écoles et les fermes du RUF. Ces diverses structures seront amplement analysées dans notre travail

Toutefois, cette idée d'une société parfaite et autonome imaginée par Sankoh se heurte à un obstacle majeur. Elle ne parvient pas à se concrétiser dans la construction d'une identité « nationale » ni locale d'ailleurs, forgée autour des notions de travail et de liberté.

³⁵⁸ Entretien avec deux civils, anciens agriculteurs, dans les champs du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef Suprême) du RUF, de Koidu, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef Suprême) du RUF, de Makeni, novembre 2009.

³⁵⁹ Entretien avec deux civils, anciens agriculteurs dans les champs du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs du RUF à Kailahun, novembre 2011.

³⁶⁰ Entretien avec un ancien docteur du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne infirmière du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009 (nous avons revu cet homme lors d'une visite à Kailahun en 2011).

³⁶¹ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

Après les énormes destructions causées par ses mercenaires et certains de ses combattants propres, dans les territoires conquis entre 1991 et 1992³⁶², le RUF a pourtant en partie remporté son pari de regagner la confiance des populations vivant dans ses territoires. Mais à la fin de l'année 1992, la pénurie alimentaire engendrée par l'instabilité et la guerre ronge les zones sous son contrôle. Un nouveau conflit surgit entre les populations locales et le RUF.

Cette pénurie alimentaire s'accroît dans les années 1993-1995. Durant cette période, le RUF recourt au travail forcé et au pillage pour exploiter des sources de ravitaillement à l'intérieur du pays³⁶³. Jusque-là, le mouvement armé se contentait de sources frontalières, avec l'appui du Libéria dirigé par Charles Taylor. Les contacts entre le RUF et les services du chef d'État libérien deviennent très difficiles. La guérilla sierra léonaise ne bénéficie plus d'un important soutien du gouvernement libérien. L'ULIMO (*United Liberation Movement for Democracy in Liberia*), force d'opposition à Taylor est un allié des autorités sierra-léonaises. Cette structure prend le contrôle de la frontière entre la Sierra Leone et le Libéria. Coupé de tout soutien logistique, le mouvement armé sierra léonais est obligé « de se servir » à l'intérieur du territoire. Cette évolution subie se déroule avec brutalité, les populations sont détroussées bien souvent.

Initialement, la population locale n'est pas réfractaire à l'idée de travailler davantage. Plus difficile est de les convaincre qu'il y va de son intérêt de travailler gratuitement dans les fermes pour voir les produits de leur labeur exclusivement nourrir les soldats³⁶⁴. Le RUF doit alors user de toutes les stratégies afin de *contraindre* la population à travailler dans ces fermes. Par exemple, l'usage de la violence – des individus sont battus ou emprisonnés – dirigé contre ceux qui refusent d'exécuter leurs « *travaux* » devient fréquent dans le district de Kailahun.

³⁶² Ce point sera davantage précisé dans un autre chapitre.

³⁶³ Entretien avec six anciens combattants de Kailahun, à Bo, (entretien de groupe), juin 2007 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec deux civils de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2011.

³⁶⁴ Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011.

Cette méthode, largement considérée comme efficace par les responsables du RUF – « *en réalité il suffisait de ne battre qu'une ou deux personnes en public pour que les autres travaillent*³⁶⁵ » - est transposée par la suite dans les fermes et les mines du district de Makeni. Nul besoin d'ajouter que la population n'est pas contente de ces traitements. D'ailleurs, à partir de cet épisode, la population a de moins en moins confiance en les paroles et les actes du RUF. C'est pourquoi l'imaginaire « populaire » de la construction d'une identité, d'un sens élaboré autour de la notion de travail s'effondre.

Questionnés sur la fin de la guerre, les témoins s'accordent globalement pour admettre que cette tentative de construire un sens autour de la valeur « travail » n'a pas fonctionné. Tous insistent surtout la « *difficulté de cette période*³⁶⁶ ». Certains reconnurent toutefois que l'idée elle-même est intéressante, car « *y a-t-il une autre manière plus sûre de faire le lien avec ses semblables que de travailler ensemble pour les mêmes idéaux ? Pendant la guerre la plupart de mes meilleurs amis étaient des enseignants comme moi ... Car nous nous voyions comme investis d'une vraie mission, celle de préparer les jeunes pour un avenir meilleur... Même si la paye était très modeste... enfin... si le riz, et un foyer sont des paiements...*³⁶⁷ ».

Cet enseignant est nommé par le RUF pour continuer exercer ses fonctions n'est pas le seul à exprimer un sentiment de déception envers le « système » conçu par le RUF. En effet, le discours de « self-reliant » est plutôt un échec. Le RUF n'a pas réussi à conserver le soutien populaire au sein de ses territoires comme le rappelle cet ancien combattant :

« A cause de la lutte autonome (*self-reliant struggle*) nous avons été incapables de maintenir les civils. Pour cette raison, les gens étaient déçus, oui, de '91 à '95. Vous avez dit que vous allez libérer quelqu'un et vous ne pouvez pas prendre soin de cette personne, vous ne pouvez pas lui donner à manger, vous ne pouvez pas lui donner quoi que ce soit. A la fin de la journée, ce sur quoi les gens

³⁶⁵ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

³⁶⁶ Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009.

³⁶⁷ Entretien avec un civil de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009.

dépendait était ce sur quoi vous dépendiez aussi. Ceci a frustré les gens. De '91 à '96, les civils ont été déçus par le RUF car nous n'étions pas en mesure de les entretenir. En raison de la lutte autonome que Pa Sankoh avait présenté à nous, c'est ce qui a causé le problème et donc la déception du peuple³⁶⁸ ».

Après avoir examiné les thèmes discursifs du RUF, il importe de déterminer si ce mouvement armé dispose d'une véritable idéologie, parfaitement à même de pratiquer une gouvernance quasi-étatique.

3. Le RUF, la gouvernance et l'idéologie. Les mots contre les pratiques : comprendre la « révolution » !

Le point d'exclamation final du titre s'impose. Comme nous le montrerons plus avant, relier les notions de gouvernance et d'idéologie avec les idées et les usages en vigueur au sein du mouvement armé animé par Sankoh n'a rien d'une évidence.

3.1. Peut-on réunir les mots RUF et Gouvernance?

Jusqu'à quel point peut-on réunir les notions d'idéologie, de justice et d'égalité au sein de ce mouvement? Telle est la question-clé à laquelle cette partie tâche d'apporter des réponses.

D'emblée, pour certaines personnalités, de Sierra Leone ou de l'extérieur, interrogées par nos soins, il semble évident que ces trois notions n'ont en réalité aucune importance. Ce désintérêt concerne aussi bien les cadres du RUF que les combattants. Au cours de ces discussions, parler de la gouvernance en territoire de RUF leur semblait une idée ambitieuse pour ne pas dire farfelue. Mais pourtant, le mot « révolution » elle-même évoque cet volonté de changements de systèmes, et ainsi de présenter des idées neuves a la place des anciens. D'ailleurs, peut-on

³⁶⁸ Procès de Charles Taylor, témoignage de Charles Ngebeh, le 12 avril 2010, p. 38625.

vraiment parler de révolutions, des rebelles, des guérillas, ou encore de gouvernance, sans en évoquer des idées motrices ?

Comment peut-on trouver une logique quelconque dans la façon dont le RUF a choisi de mener sa guerre ? L'observateur parvient-il à trouver trace d'une capacité d'anticipation, signe d'une réflexion préalable ? Enfin, la gouvernance n'est-il pas une attribution de l'État ? Le RUF a-t-il adopté des mesures ou même songé à des velléités d'organisation, caractéristiques d'un État ?

S'il est une chose remarquée au cours de cette étude, c'est que la médiatisation de la violence commise par le RUF a touché un public large, national et international. C'est peut-être une autre raison expliquant pourquoi le RUF n'a pas gagné sa guerre. Cette piètre image nationale et internationale a provoqué une méconnaissance de la nature de leur guerre et de ses ambitions politiques. Il semble logique que cette guérilla n'ait pas su conquérir les cœurs et les esprits, *hearts and minds*. Cette réputation sulfureuse est-elle présente sur place ?

Autrement dit, les personnes vivantes dans les territoires contrôlés par les forces du RUF avaient-ils ces mêmes impressions, cette perception aussi désastreuse ? Et les membres de la guérilla, comment pensaient-ils leurs présences dans ces villes ? Voici certains des questions que nous allons traiter dans cette partie. Pour notre part, la prudence reste de mise pour l'instant. Ce n'est qu'à l'issue d'un travail d'analyse, dans les pages qui vont suivre, que nous pourrons présenter nos conclusions.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de préciser un point essentiel. Cette partie, qui s'inscrit dans la continuité de notre recherche, n'a pas une simple visée théorique.

Il ne s'agit pas ici de définir ces mots ou d'étudier l'utilisation et la compréhension de ces termes à travers le temps et l'espace. Il importe dorénavant d'exposer l'importance qu'accordait le RUF à ces termes et les conséquences qu'ils eurent sur les « politiques » locales mises en place par la force. Pour l'exprimer autrement, il convient de se livrer à un examen de la mise en situation

de ces termes par les individus appartenant au mouvement armé animé en premier lieu par Sankoh. Quels usages faisaient-ils de ces noms communs, gouvernance, justice, révolution ?

L'ensemble de ces considérations viendront alors s'ajouter aux multiples variantes déjà mises en évidence, afin de faire progresser notre compréhension de la gouvernance telle qu'elle a été voulue et pratiquée par le RUF en Sierra Leone.

3.2. *Le système de justice du RUF : Une justice révolutionnaire ?*

« *Paris, la Capitale des arts, des richesses, des lumières, ne doit-elle pas être aussi la Capitale des Lois ?*³⁶⁹ ». Telle fut l'une des phrase-clé du discours du Marquis de Gouy d'Arcy au lendemain de la révolution française de 1789.

En effet, le facteur de la justice ou plutôt de l'injustice figure parmi les principales motivations des révolutions dans le monde. Le RUF, pour sa part, affirmait que: « Nous combattons pour une nouvelle Sierra Leone, une nouvelle Sierra Leone de liberté, de justice et d'égalité de chances pour tous. Nous nous battons pour la démocratie, par démocratie nous entendons égalité de chance et d'accès au pouvoir pour créer la richesse à travers le commerce libre, l'agriculture, l'industrie, la science et la technologie ³⁷⁰ ». En d'autres termes, selon un ancien combattant du RUF : « *L'ancien système était pourri... Il nous fallait un autre... Un système politique plus juste...*³⁷¹ ».

Par conséquent, cette section a pour objet d'exposer le « système de justice » tel qu'il existait dans les villes où nous avons effectué nos recherches. Il ne nous paraissait pas pertinent de traiter de la gouvernance de ces territoires sans

³⁶⁹ Gouy d'Arcy, 1789, « Discours de M. le Mis [Marquis] de Gouy d'Arcy à l'Assemblée nationale, à l'occasion de sa séance à Paris, suivi d'une motion patriotique relative au même sujet. », p 7.

³⁷⁰ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone. op. cit.* ; Voir également, Fayia Musa, le 14 avril 2010, page 38989.

³⁷¹ Entretien avec un ancien combattant du RUF en Makeni, novembre 2009.

évoquer la question des structures de justice. Sinon notre travail aurait sans doute été trop incomplet.

S'il est une composante importante de la gouvernance, c'est la justice³⁷². Dans nos terrains, elle représente cette manière ou cette volonté de régler les conflits, transgressions ou crises internes souvent entre civils mais aussi entre civils et institutions ou encore dans notre cas, entre civils et combattants puis entre combattants eux-mêmes. Par structures de justices territoriales en zone RUF, nous évoquons ces structures ayant pour objectifs de régulariser, contrôler et limiter ces occurrences.

Ainsi, dans de tels cas, envers qui se tournent les habitants ? Quels types de jugements attendent-ils ? Y a-t-il seulement des cours de justice qui officient ? Voici certaines questions auxquelles nous allons répondre de façon concrète dans cette partie du travail.

Dans une étude intéressante sur la justice, les auteurs observent les fondements de ce terme. Pour eux, la justice est le fait de rendre la punition aux auteurs qui transgressent ou violent les règles dans un contexte donnée. Ils ajoutent que les compréhensions de ce terme sont diverses selon les situations et les sociétés. Mais de façon globale, pour ces auteurs, la justice sera soit l'acte de punir l'auteur d'une transgression contre une règle établie, soit l'acte de donner satisfaction à la victime de cette transgression. Une troisième option est envisageable : obtenir la reconnaissance du regret de la part de l'auteur de la transgression. C'est la différence entre la « retributive justice » et la « restorative justice », l'un ayant pour but de punir (*retributive*) et l'autre de soigner (*restorative*)³⁷³.

³⁷² Archibald et Richards notent l'importance de la justice dans le contexte de la guerre en Sierra Leone, voir, Archibald, Steven et Richards. Paul, 2002. "Converts to Human Rights? Popular Debate about War and Justice in Rural Central Sierra Leone." *Africa: Journal of the International African Institute* 72(3): 339-367; voir aussi, Regan, Patrick M. et Norton, Daniel. 2005. "Greed, Grievance, and Mobilization in Civil Wars." *The Journal of Conflict Resolution* 49(3): 319-336.

³⁷³ Wenzel, Michael; Okimoto, Tyler G; Feather, Norman T; Platow, Michael J; 2008. "Retributive and Restorative Justice " *Law and Human Behavior*, Vol. 32, No. 5, pp. 375-389.

Les auteurs indiquent que dans une perspective occidentale, la justice est considérée comme atteinte si l'auteur d'une transgression est puni. Sa punition, symétrique à sa transgression, sera donc la justice. Ils annoncent également que la justice est d'habitude considérée comme une affaire de l'État, même si le modèle de la justice compensatoire (*restorative*) tente de réduire la présence de l'État dans ce domaine.

Ces explications juridiques précises sont une *terra incognita* en Sierra Leone, dans les années 1990. Il importe de souligner que traiter de la justice du RUF (et plus généralement en période de guerre) reste pour le moins problématique. La « révolution » de ce mouvement armé a échoué et aujourd'hui encore se pose la question du « pourquoi se battaient-ils³⁷⁴ ? ».

Dans un tel contexte, il est bien évident que l'on ne peut pas étudier cette question de la même façon que cela a été fait dans les analyses consacrées à la « justice révolutionnaire » dans d'autres instances, comme par exemple la France, dans la période post-1789.

La différence-clé réside dans le fait qu'en France, une véritable « culture » de la révolution a émergé et grandi au sein du peuple. Ce dernier s'est d'abord approprié la révolution, puis des penseurs prirent en compte cette caractéristique dans leurs théories autour de la construction d'une société post-1789.

Pour le RUF, c'est tout le contraire. Se pose d'abord la question de savoir s'« il y avait des penseurs, des hommes ou des femmes, dont le travail serait de penser la construction d'une société pendant et après la guerre³⁷⁵ ».

En guise de réponse à cette question, nous ne pouvons que constater l'existence de structures mises en place pour tenter de construire une nouvelle société, un nouveau système de « justice » voire de reproduction sociale. Est observable aussi la présence d'hommes pour penser la structuration et la construction de cette nouvelle société « libéré ».

³⁷⁴ Certains, par exemple, sont convaincus que le RUF se battait surtout pour des raisons financières, non ou pas tellement pour révolutionner la vie de la population.

³⁷⁵ Entretien avec un civil de Freetown, avril 2009.

Une analyse concrète du système de justice organisé par le RUF nous permet d'entrevoir les fondements des réflexions qui ont influencé son mode de gouvernement. Durant cette période où il contrôle certaines parties de la Sierra Léone, des changements ont lieu dans le secteur de la « justice ». Nous les analyserons ici, à la lumière de notre réflexion globale sur la « gouvernance » en territoires RUFais (néologisme par copie de l'adjectif « sierra léonais »).

Par conséquent, il s'agira d'analyser le « système de justice » du RUF dans les villes de Makeni et de Kailahun. Il convient d'examiner les tentatives pour structurer un contexte local et faire régner l'ordre parmi la population au moyen d'un nouveau système de justice. Car il semble que contrôler le comportement des populations était une considération majeure de cette tentative de création de nouvelles structures de justice par le RUF.

Au fur et à mesure que nous progresserons dans cette analyse, le lecteur se rendra compte du fait suivant. Pour le RUF, la justice se mesure en fonction de sa capacité à punir et à faire régner l'ordre. En bref, la justice opère non au travers des nouvelles institutions établies mais bien grâce à la force brutale, monopole du mouvement armé³⁷⁶.

Nous poserons les questions suivantes : à quelle idée de justice le RUF songe-t-il ? Est-il parvenu à mettre en œuvre ce système de justice ? Ce dernier fonctionne-t-il ? Quels sont ses failles ? Enfin, en quoi est-il « révolutionnaire » ? Comment les populations perçoivent-ils ce système de justice mis en place par ce mouvement ?

En premier lieu, il convient de rappeler brièvement le passé. Dans ces villes, avant l'arrivée du RUF, le système de justice existant relève du système de chefferies, du droit coutumier. Lorsqu'un litige surgit entre des personnes privées, elles se rendent chez le chef afin que ce dernier le tranche. Lors de l'arrivée du

³⁷⁶ Voir Archibald, Steven et Richards. Paul, 2002, *op. cit.*

RUF à Kailahun, le dirigeant traditionnel appartient au lignage de la famille Banya. À Makeni, le chef se nomme Pa Sesay, *Chieftdom Speaker* des lieux³⁷⁷.

Avant la guerre, ces chefs détiennent le pouvoir de juger les affaires civiles et pénales dans leurs territoires³⁷⁸. Dans ces deux villes, l'État avait de cours de justice local, Archibald et Richards notent qu'en dépit de l'existence de ces cours, « la plupart de règlement des différends au jour le jour est géré de manière informelle par les chefs et les « aînés » réuni en ce qui peut être qualifié mieux comme de « moots » coutumiers »³⁷⁹. »

À Kailahun, la *Court Barri* est située au centre de la ville. Il se distingue nettement des autres, fabriqués en aluminium et d'aspect peu luxueux. Ces autres bâtisses accueillent pour la plupart des petites boutiques. À Makeni au contraire, la *Court Barri* est un peu plus discrète, située non loin de la maison du Chef.

Avant-guerre, toutes les affaires « judiciaires » passent devant ces *Court Barri*. Le chef traditionnel s'y rend quasiment tous les jours avec son assistant pour délibérer les cas portés à sa connaissance. La plupart de ces litiges sont de petits délits : une plainte d'adultère d'un mari contre sa femme et son voisin, une vache volée, une poule tuée, des insultes, ou encore des bagarres. Les grosses affaires sont pour l'essentiel constituées de conflits fonciers³⁸⁰.

Pour mieux comprendre le système de justice établi ensuite par le RUF, il faut insister sur autre chose. Il convient de s'attarder sur les deux caractéristiques les plus problématiques de ces *Court Barri*.

³⁷⁷ Entretien avec le Chef de Makeni, juin 2007 ; entretien avec le Chef de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec le « Chieftdom Speaker » (porte-parole de la chefferie), de Makeni, juin 2007 ; entretien avec le « Chieftdom Speaker » (porte-parole de la chefferie), de Makeni, novembre 2009.

³⁷⁸ Entretiens avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; Entretiens avec des civils de Makeni, novembre 2009 ; Entretiens avec des civils de Makeni, décembre 2011.

³⁷⁹ Texte traduit par l'auteur, le texte original est : « Much day-to-day dispute settlement is handled informally by the chiefs and elders meeting in what may best be termed customary moots. » Archibald, Steven et Richards. Paul, 2002, *op.cit.*, page 343.

³⁸⁰ Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec le Chef de Makeni, juin 2007 ; entretien avec le Chef de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec le Chef de Kailahun, octobre 2009.

Tout d'abord, la « justice » rendue dans ces cours est « indulgente ». C'est une justice plus préoccupée par la création d'un consensus que d'infliger des sanctions. Tout le monde connaît bien le chef et a facilement accès à sa demeure. Chacun pouvait s'y rendre pour lui demander un jugement indulgent, « proportionnel » au délit ou au crime commis. Le responsable coutumier tâche le plus souvent de se montrer « humain », d'être à l'écoute du peuple et dans une relation de proximité avec lui. Il tente d'être un véritable « man of the people ». Enfin, rappelant aussi que ces chefs sont choisis par des élections, ils ont donc besoin de se montrer un peu indulgente afin de continuer à être « populaire ». Ainsi, un nombre impressionnant de personnes se rendent dans les résidences des chefs à Kailahun et à Makeni, surtout le soir, pour « passer le temps ».

Or ces visites ne sont pas anodines. La « justice » rendue était en fait trop prévisible et indulgente, si bien que certains se plaignent du fait que le juge coutumier ne punit pas suffisamment ceux qui ont causé du tort³⁸¹. Pour eux, « la vraie justice » n'existe pas. Au surplus, l'accessibilité du chef permettait facilement à plusieurs personnes, souvent riches, de l'amadouer³⁸². Certains avaient pris l'habitude de lui offrir des cadeaux comme des produits agricoles, chèvres ou des moutons, et même parfois lui donner leur fille en énième noce³⁸³. Par conséquent, à la problématique de la trop grande indulgence de la justice traditionnelle, se superposent les questions de la corruption et de la partialité des jugements prononcés dans certaines affaires.

Lorsque le RUF s'installe dans ces villes, l'un de ses principaux soucis est donc de corriger ces points faibles³⁸⁴. Il s'agit d'une justice avec laquelle certain de ses combattants ont grandi, parfois à leur détriment³⁸⁵.

³⁸¹ Entretien avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq anciens combattants de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

³⁸² Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009.

³⁸³ Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien président du conseil de district de Kailahun, octobre, 2009.

³⁸⁴ Entretien avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

³⁸⁵ Entretien avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2009 ; entretien avec cinq anciens combattants de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

Pour ce faire, le RUF commence d'abord par remplacer les chefs. Il leur substitue ses institutions de « justice », à l'instar du *War Council*. Il a entre autres fonctions d'être une cour devant laquelle passaient les combattants accusés d'avoir commis des crimes graves. Sont créés aussi des « cours révolutionnaires³⁸⁶ ». Est également institué le *Town Commander*, ainsi que l'unité G5³⁸⁷ ou encore la « Military Police » (MP)³⁸⁸ s'agissant de l'exécution des jugements.

De façon synthétique, dans le système « judiciaire » du RUF, le *Town Commander* a d'une certaine façon pris la place du chef. Il rend la justice, sauf qu'à la différence des chefs il ne peut pas prononcer de mesures punitives pour sanctionner un crime ou un délit³⁸⁹. Lorsque les affaires qui lui sont soumises le touchent personnellement, il doit s'en remettre à l'unité G5 ou à la MP, ainsi que nous le précise une femme interrogée. En fait, le *Town Commander* joue le rôle de médiateur entre deux civils en conflit³⁹⁰.

Mais pour obtenir gain de cause dans un litige, l'une des parties, lorsqu'elle est civile, peut également se tourner vers l'unité G5³⁹¹. Cette dernière a le pouvoir de transmettre l'affaire, accompagnée de propositions de sanctions à adopter, à la MP³⁹². Mais en cas de conflits entre des civils et des combattants, il faut directement se rendre à la MP³⁹³. Pour le RUF, cette pluralité d'« institutions » apporte une solution aux deux problèmes que posait le système judiciaire des chefs à savoir : l'indulgence et la partialité³⁹⁴.

S'agissant de la question de l'indulgence, le mouvement se positionne en faveur d'une justice ferme afin de décourager le crime. Plus que de fermeté, certains emploient les termes de cruauté ou de barbarie pour décrire les mesures punitives utilisées par le RUF dans certaines affaires³⁹⁵.

³⁸⁶ Ces cours n'avaient pas de noms officiels. Certains ex-combattants y firent référence en utilisant ce terme. Nous l'utiliserons également, faute d'un meilleur. Certains cadres du RUF parlèrent beaucoup de « cours d'urgence » composées des leaders du RUF, tels que Sankoh ou *Mosquito*. Elles jugeaient des combattants ou des cadres du RUF.

³⁸⁷ Le rôle du G5 sera abordé plus loin.

³⁸⁸ Les rôles de la MP seront abordés plus loin.

³⁸⁹ Entretiens avec des civils de Kailahun et Makeni.

³⁹⁰ Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec quatre civils de Makeni, décembre 2011.

³⁹¹ Entretien avec deux civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec quatre civils de Makeni, décembre 2011.

³⁹² Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009.

³⁹³ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009.

³⁹⁴ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009.

³⁹⁵ Entretiens avec certains civils en Sierra Leone.

Nous nous garderons de toute considération morale. Analysons sous un angle rationnel les intentions et effets recherchés dans le recours à telle ou telle sanction. Il importe tout d'abord de relever que les sanctions punitives employées répondent *a priori* aux exigences de la population locale. Certains estiment qu'avant le RUF les punitions sont trop indulgentes. C'est dire que ce mouvement adopte des méthodes populistes, plus « efficaces ». Elles reposent sur la croyance selon laquelle une punition sévère découragera toute nouvelle tentative de commettre le même crime ou délit par un individu ou un groupe³⁹⁶.

Par conséquent, dans la plupart des cas, la punition prononcée n'est pas « proportionnelle » au crime ou au délit en question mais bien plus lourde. Le RUF considère tout crime ou délit comme des « comportements indésirables ». Lorsqu'un homme est puni pour avoir volé, sa punition vise non seulement à sanctionner l'acte mais surtout à envoyer un message dissuasif à tous ceux qui songent à l'imiter.

En ce sens la « justice » du RUF était une « justice » spectaculaire. Les infractions suscitent parfois des condamnations différentes, en fonction de la signification symbolique qu'attache la population ou les leaders du RUF au comportement délictueux en cause. Dans ces conditions, un acte de corruption, par exemple vendre des médicaments destinés à soigner les combattants, est aussi lourdement sanctionné qu'un acte de trahison, tel que la tentative d'assassinat du chef du mouvement. Dans les deux cas, la mort est encourue³⁹⁷. Dans un tel dispositif, la clémence du droit coutumier est vite oubliée.

³⁹⁶ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 – l'abattoir fut un des lieux habituels pour exécuter des personnes jugées responsables de crimes sévères par le RUF ; entretien avec cinq anciens cadres du RUF à Makeni, décembre 2011.

³⁹⁷ Voir pour exemple l'exécution du médecin à Kailahun pour cause de vendre les médicaments du RUF, et celle de Rashid Mansaray, accusé de vouloir prendre le contrôle du RUF. Dans les deux cas, les accusés ont été tués.

En revanche, la question de la partialité de la justice n'a pas nécessairement évolué dans le nouveau système. Plusieurs témoins rapportent qu'au sein des instances « judiciaires » du RUF, tout le monde n'a pas droit à la même justice³⁹⁸.

Il semble que les cas de corruption des juges soient réduits. Les tentatives de versement de « pots de vin » ou autres cadeaux à des cadres du RUF provoque souvent des enquête sur l'évaluation de la richesse du supposé « donateur »³⁹⁹. Cela calme les ardeurs des corrupteurs potentiels, lesquels craignent une enquête sur leur « patrimoine ».

Le véritable problème réside dans une inégalité de traitement de la personne accusée de crime ou de délit⁴⁰⁰. Le traitement est différent selon qu'elle entretienne, ou non, des relations avec les **leaders** du mouvement⁴⁰¹. La position sociale de l'accusé, en fait sa proximité avec le RUF, s'avère donc un facteur crucial dans le déroulement du processus judiciaire.

Cette inégalité devant la « loi », plus l'emploi de méthodes punitives disproportionnées, alimentent les lourds reproches attribués au nouveau système⁴⁰². Ces critiques émanent des populations vivant dans les territoires sous contrôle, à la fin de la guerre. Au début des hostilités, en revanche, certains étaient séduits par les méthodes du RUF⁴⁰³. À la fin des affrontements, cependant, ils ont perdu toute confiance en cette « justice »⁴⁰⁴.

Il semble même que certains cadres du RUF aient émis des doutes quant à ce système. Cet ancien cadre de Kailahun relate les faits suivants : « *Au sein même*

³⁹⁸ Entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009.

³⁹⁹ Entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁴⁰⁰ Entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011.

⁴⁰¹ Entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁴⁰² Entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011.

⁴⁰³ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011.

⁴⁰⁴ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011.

du RUF on pouvait te faire du mal. C'était commun que des gens inventent des histoires pour te faire du mal. Moi par exemple, Mosquito ne m'aimait pas. Alors, il a failli me tuer deux fois. Par exemple, il m'a accusé de corruption, alors il a rapidement réuni une commission⁴⁰⁵ pour me juger. Dans cette commission, il y avait lui, le « Town Commander », le « Chiefdom Commander », le chef du MP ainsi que certains chefs traditionnels. Leur but c'était de me tuer, alors, rapidement, l'on me déclara coupable, au prononcé du jugement, l'on avait déjà commencé à me battre, en me racontant que le lendemain je serais mort. Je n'ai pas dormi cette nuit-là, je me croyais déjà mort. Mais, heureusement pour moi, quelqu'un a appelé « Le Pa » [Sankoh] pour l'informer qu'on allait me tuer, alors, Le Pa lui-même a discuté avec Mosquito pour lui dire de ne pas me toucher jusqu'à son arrivée sur place. Mosquito n'était pas content, mais il ne m'a pas tué, toutefois, il me battait presque tous les jours. J'ai été relâché deux mois plus tard par Le Pa, qui me considérant non coupable du crime pour lequel on m'avait accusé, m'a rétabli mon ancien grade et mes anciennes fonctions. C'était la deuxième fois qu'on avait tenté de me tuer de cette façon, et la troisième que j'avais failli mourir... Ces gens là étaient des menteurs⁴⁰⁶ ».

Entre autres exemples d'inégalité devant la « justice » du RUF, nous retenons ce témoignage devant la Cour Spéciale de la Sierra Leone. Il y fut indiqué qu'Issa Sesay a été jugé en cour martiale pour n'avoir pas réussi à surveiller les activités de ses subordonnés, jugés coupables de détournement. En tant que Commandeur, Sesay devait s'occuper de cette question et appliquer la punition au lieu d'attendre que le service de la sécurité et de la défense enquête. C'est pour cette raison qu'il a été rétrogradé et jugé en cour martiale.

« [Issa Sesay] a été jugé en cour martiale pour n'avoir pas réussi à surveiller les activités que nous ses subordonnés qu'on avait jugé coupable de détournement faisons. Alors lui en tant que commandeur devait s'occuper de cette question et appliquer la punition nécessaire au lieu d'attendre que le service de la sécurité et

⁴⁰⁵ L'on parle aussi parfois de « cour révolutionnaire ».

⁴⁰⁶ Entretien avec un ancien cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

de la défense fasse l'investigation. C'est pour cette raison qu'il a été rétrogradé et jugé en cour martiale⁴⁰⁷ ».

Au-delà du récit d'une condamnation pour corruption, il nous paraît plus intéressant de noter que la sanction appliquée à Sesay et aux combattants sous ses ordres fut bien moindre que celle ordinairement prononcée pour des faits de corruption. Alors que d'autres auraient été exécutés pour cela, Sesay et ses hommes, eux, firent seulement rétrogradés. Il convient d'ajouter que ce Commandeur était un des gendres de Sankoh.

Certains combattants estiment qu'en l'espèce, les faits de corruption reprochés dans ce cas sont moins graves parce que l'argent détourné était destiné à soutenir des civils et non des combattants⁴⁰⁸. Cet argument montre bien la hiérarchie entre civils et combattants dans l'esprit des responsables du RUF : voler des habitants n'est pas si grave, à leurs yeux, alors que détrousser des guérilleros reste inexcusable⁴⁰⁹.

Mais il n'empêche que pour certains cadres avec qui nous avons discuté de ce cas⁴¹⁰, il s'agit d'une terrible injustice. Selon eux, « *d'autres ont été tués pour des raisons moins graves*⁴¹¹ ».

Le témoignage de Fayia Musa, ancien membre délégué aux relations extérieures du RUF, illustre la dureté de la justice du mouvement. Après l'arrestation de Sankoh au Nigéria, Musa et d'autres membres de son équipe, alors basés en Côte d'Ivoire, s'autoproclament nouveaux leaders de cette guérilla. Apprenant cela, *Mosquito* parvient à les convaincre de rentrer en Sierra Leone « pour les accueillir en tant que nouveaux leaders du mouvement »⁴¹².

⁴⁰⁷ Transcriptions du Cours spéciale de la Sierra Leone, témoignage DIS 069, le 19 Octobre 2007, page 67.

⁴⁰⁸ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens cadre du RUF à Makeni, décembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Kailahun, novembre 2011.

⁴⁰⁹ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens cadre du RUF à Makeni, décembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Kailahun, novembre 2011.

⁴¹⁰ Cette transcription fut obtenue alors que nous étions en Sierra Leone pour effectuer des travaux de recherche, il était alors intéressant de relever les différents points que ce cas suscita.

⁴¹¹ Entretien conduits avec certains anciens cadres du RUF vivant à Bo, (entretiens avec le même groupe en temps différents - juin 2007 et décembre 2009).

⁴¹² Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 15 avril 2010.

Mais une fois sur place, Mosquito les arrête et les jette en prison pendant près de deux ans. Décrivant alors sa vie durant sa détention, Musa relate que de façon régulière : « ils nous faisaient extraire des cellules et organisaient une autre bastonnade pour nous. Dans l'enceinte du tribunal, ils nous disaient d'attraper le pilier de l'édifice. Et alors ils disaient à un jeune SLA, cette fois c'était pas le RUF mais une jeune femme SLA, du moins un jeune homme. Un jeune SLA soldat avait reçu l'ordre de nous battre avec un ceinturon militaire qui avait une boucle en fer. Ils nous avaient flagellés jusqu'à ce que nos habits soient trempés de sang. Quand tes habits devenaient complètement trempés de sang ils disaient au jeune homme d'arrêter. Alors ils venaient te relâcher et te disaient d'aller t'asseoir. C'est qu'ils ont fait avec moi, M. Deen Jalloh et Palmer ⁴¹³ ».

Ces procédés sont impopulaires et inégalement appliquées. Toutefois ils n'en sont pas moins efficaces. Le témoignage de cet homme qui vivait à Makeni pendant la guerre en est une parfaite preuve : « *S'il y a une chose que personne ne voulait, c'était d'être capturé par la MP. Ces gens là ne rigolaient pas avec leur travail, on avait trop peur d'eux. Si on leur disait de te donner six cent coups de fouet, tu recevais six cent coups de fouet, même si tu pleurais, si tu demandais pardon ... C'est comme s'ils n'entendaient pas... C'était vraiment des militaires... On n'avait pas l'habitude de voir ça... mais avec eux, ce n'était vraiment pas la peine...* ⁴¹⁴ ».

Un ancien combattant à Kailahun raconte : « *tu sais, pendant la guerre, les gens à Kailahun pouvaient dormir avec leurs portes ouvertes et personne n'osait venir voler chez eux. Car les punitions pour vol étaient très sévères* ⁴¹⁵ ». Sans doute cet homme songe aux vols entre civils quand il évoque ce souvenir.

Car pour les relations entre les civils et les combattants, la question reste beaucoup plus complexe. Par crainte de représailles en périodes de conflits, la plupart des civils ont peur de rapporter les vols et autres crimes commis par des

⁴¹³ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 15 avril 2010, p. 39117.

⁴¹⁴ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁴¹⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

combattants, dont ils étaient les victimes ⁴¹⁶. Nous disposons toutefois du témoignage de cette femme : *« un jour, un combattant est venu chez moi et il m'a pris de la viande que j'avais mis de côté pour manger. Il est parti avec, donc, moi je me suis rendue chez la G5⁴¹⁷ pour expliquer le cas. On a tout écrit, et après ils ont fait venir le combattant chez la MP, et là ils m'ont appelé pour venir regarder quand on le battait pour avoir volé ma viande. On l'a bien battu ce jour là...⁴¹⁸ »*.

Ce témoignage indique que certains combattants fautifs sont punis lorsque la victime civile se manifeste auprès des autorités. Mais l'auto-censure est répandue parmi les habitants, entretenue par la peur. Combien ont osé, comme cette femme, aller signaler le forfait dont ils/elles étaient victimes ?

En conclusion, il convient de signaler que très peu de réflexion approfondie n'a précédé la mise en place du nouveau système judiciaire. Avant de le mettre en œuvre, le RUF n'a pas étudié la question d'un point de vue théorique. En fait, à partir de notions fragmentaires d'égalité et de justice, tirées en l'espèce du Coran et du Livre Vert de Kadhafi, Sankoh essaie d'instituer un système populaire. Celui-ci est censé répondre aux problèmes concrets de la vie quotidienne en servant à la masse des idées mal assimilées devant guider les comportements.

La population est alors exaltée à l'idée qu'on puisse punir pour l'exemple ceux qui volent le « bien public ». La religion islamique punit l'adultère, alors il fallait sanctionner la femme qui avait trompé son mari. On pensait que les anciens juges étaient corrompus, alors on les a tous remplacés, *etc.*

Au début, ces mécanismes *ad hoc* de « réforme » fonctionnent. Au fur et à mesure du temps, il faut se rendre à l'évidence : le RUF n'a pas prévu la création de fondements solides pour inscrire son système judiciaire dans la durée, de l'institutionnaliser. Les responsables du mouvement armé n'ont sans doute pas imaginé que la guerre durerait aussi longtemps. Ils n'ont pas anticipé les difficultés qui découleraient d'une « gouvernance » en période de guerre prolongée.

⁴¹⁶ Entretiens avec des civils de Kailahun, octobre 2009 et février 2012.

⁴¹⁷ Davantage de détails seront donnés plus tard.

⁴¹⁸ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

Sankoh, lui-même, estime alors que les choses iront mieux une fois le conflit gagné. Notamment, les cadres coupables de crimes seront alors correctement jugés ⁴¹⁹. Peut-être veut-il mettre en œuvre l'aspect « révolutionnaire » de son projet pour la « justice » d'après-guerre ? En effet, si des changements concrets sont parfois observés pendant la période d'occupation du RUF, l'association des termes « révolutionnaire » et « justice » reste pour nous problématique. Les bonnes intentions initiales du RUF ont été progressivement dévoyées par des hostilités interminables.

Ce manque de préparation trouve une illustration dans le fait que le RUF finit par réintégrer les chefs traditionnels, certes avec des pouvoirs moindres, dans son système de justice. Autant dire que ce mouvement n'a pas pris en compte toutes les dimensions des changements proposés ainsi que leurs effets sur la société et sur la guerre.

Son système de justice répond uniquement aux préoccupations du moment. Il s'agit d'établir (ou de le rétablir, après les combats de la conquête) l'ordre et de satisfaire la soif de « justice violente » ⁴²⁰ réclamée par des combattants et une population en colère. Pour autant, ce système instauré dans les deux villes que nous avons étudiées était assez efficace au regard des résultats obtenus dans le traitement des affaires « judiciaires », en particulier celles opposant des civils. Mais était-ce une efficacité saine ?

L'erreur principale du RUF a été d'avoir élaboré un système qui laissait trop de place à l'expression de la violence, dans un monde moderne où de tels actes ne sont guère tolérés. Certaines méthodes punitives employées pendant la guerre par ce mouvement lui coûtèrent la sympathie des observateurs internationaux, et à la longue, une part importante de ses soutiens internes. Pensaient-ils de la question humanitaire ?

⁴¹⁹ Entretien avec un ancien cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴²⁰ La « justice » dans les périodes de révolutions peut être vraiment violente dans certains cas : en Sierra Leone, comme en Afrique du Sud, ou encore dans les révolutions en Amérique Latine, la masse en colère a tué de manière conséquente pour exprimer sa haine et assouvir sa vengeance.

Il suffit pour s'en convaincre de reprendre le témoignage de Fayia Musa, ancien cadre du RUF. Il a été choqué par la façon dont Sankoh exécuta une de ses concubines. Elle était accusée par lui de l'avoir trahi. Cette femme a été dénudée puis on lui a écarté les cuisses pour ensuite verser de l'huile bouillante sur ses parties génitales, jusqu'à ce que mort s'en suive⁴²¹.

Cette justice institutionnalisée par le RUF n'a pas été pensée pour une application dans le long terme. C'était plus une justice expéditive qui n'a jamais réussi à mettre en place des structures et mécanismes pouvant durer. L'autre problème dans son exercice est sa cruauté et sa brutalité.

Il est maintenant temps d'examiner un autre élément. Comment cette idée de justice, défendue par le RUF et appliquée à l'égard des populations, est-elle vécue et appliquée au sein des instances dirigeantes du mouvement ?

En bref, les chefs et les cadres du mouvement armé « révolutionnaires » sont-ils honnêtes ou profitent-ils de leurs positions privilégiées pour agir à leur guise, s'enrichir de manière illicite et ainsi bafouer les lois et l'équité ?

3.3. Pouvoir, argent, autorité... et corruption au sein du RUF : un réseau interne de relations

Notre analyse du RUF permet d'aboutir à la conclusion suivante : les armées de guérilla sont des structures isomorphiques. En d'autres mots, elles s'avèrent sensibles aux conditions de l'environnement dans lequel elles opèrent.

Cette analyse, plutôt contextuelle, permet également de mettre en évidence les fondements rationnels du mouvement. Ils sont structurés par les opportunités se présentant sur le terrain.

⁴²¹ Fayia Musa témoignage, *op. cit.* Une femme, résidant à Kailahun depuis la guerre, était elle aussi très choquée lorsqu'elle racontait cette phase de l'histoire de la guerre.

Les écrits de Sun Tzu et de Guevara, deux figures idolâtrées par certains cadres du RUF⁴²² enseignent en effet que l'avantage le plus certain de la guérilla est celui de la connaissance du terrain. Celle-ci offre la possibilité de vivre dans les milieux même les plus hostiles et de tirer parti des ressources, financières ou autres, de leur environnement. Au final, cette caractéristique assure la survie.

Les guérillas d'aujourd'hui sont connues pour être allées encore plus loin. En Amérique du Sud, par exemple, les guérillas profitèrent de leur environnement, y compris de la pauvreté des populations locales. Ils usèrent de tous les moyens, même les plus crapuleux comme la prostitution, le trafic de drogues ou encore le rapt, pour financer leur guerre⁴²³.

Cette dimension opportuniste des guérillas contemporaines interdit par conséquent de penser qu'elles sont irrationnelles ou insensibles au système du capitalisme global. Ainsi, une des préoccupations majeures du RUF fut de rechercher des financements afin de répondre aux exigences quotidiennes de la guerre. Il convient alors d'exposer ici comment le RUF géra ces aspects de la vie quotidienne, ces relations d'argent, de pouvoir et d'autorité au sein du mouvement.

Nous retiendrons tout d'abord, qu'au début des combats, l'argent, notamment celui des diamants, n'est pas utilisé. Cela contrevient au principe du « self-reliant movement » prôné par Sankoh. Plusieurs personnes racontent d'ailleurs qu'à cette époque, il fallait faire des contributions personnelles au mouvement pour, par exemple, acheter de la nourriture. Mais Sankoh ne les paye pas toujours⁴²⁴. L'agriculture est en fait l'une des préoccupations principales de Sankoh au début de la guerre. Il défend une approche digne du communisme : pas de riche, pas de diamant, l'égalité pour tous⁴²⁵.

Fayia Musa précise que « Avant la guerre Foday Sankoh disait qu'il n'était pas préparé à creuser la mine même si cela s'avère nécessaire pour lui de le faire ;

⁴²² Nous avons été surpris d'entendre certains cadres citer un ou deux de ces « intellectuels de la guerre ». S'ils ne semblaient pas avoir une grande connaissance théorique de leurs œuvres, ils en savaient suffisamment pour pouvoir les idolâtrer.

⁴²³ ICG, 2005. *War and Drugs in Colombia*; Latin American Report n° 11, Brussels, International Crisis Group.

⁴²⁴ Entretien avec trois anciens cadres du RUF, Makeni, novembre 2009.

⁴²⁵ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

Il disait que nous ne pouvions pas présentement extraire les ressources minières car cela développerait la tendance à vendre le pays. Quand je dis pays je parle de ses ressources minières à vendre à des non Sierra Léonais serait très élevé. Nous avons besoin de ces minerais pour l'après-guerre pour le développement ⁴²⁶». Ian Smillie, expert de cette question, relève également que, « Jusqu'en 1995, l'extraction de diamants par le RUF se faisait de manière sporadique et individuelle⁴²⁷ ».

Mais au fur et à mesure que la guerre progresse, Sankoh change de point de vue devant les dures réalités quotidiennes des combats. Le RUF commence alors à envisager l'exploitation de toutes les ressources que leur offre leur environnement.

Les compréhensions sociales élaborées autour de l'argent, du pouvoir et du patronage infiltrent peu à peu le mouvement. Les divisions internes fondées sur le niveau de commandement, le statut des titulaires d'une quelconque autorité, les accompagnent. Les propos de cet ancien combattant résument bien cette situation : *« Au début, l'on nous disait qu'on était tous des camarades. On était tous des commandos... nous qui les avons rejoint en Sierra Leone on était sans doute les junior commandos, mais on était quand même des commandos. Après, on a commencé à avoir des Maîtres Commandos... Certains nous disaient tout simplement de les appeler Maîtres ⁴²⁸ »*.

Ainsi les discours du RUF au peuple selon lesquels il n'y a « plus d'esclaves, plus de maîtres ; le pouvoir et la richesse au peuple »⁴²⁹ deviennent de pieux rêves. En réalité, le titre de « camarade » a subtilement été remplacé par celui, plus prestigieux et honorifique de « Maître » pour désigner certains cadres.

La règle est que personne au sein du RUF ne doit détenir plus de 10,000 léones (approximativement 2,5 dollars américains). Mais certains cadres se construisent discrètement deux voire trois luxueuses maisons.

⁴²⁶ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, p. 38927.

⁴²⁷ Ian Smillie, 2007, *op. cit.*, p. 13.

⁴²⁸ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴²⁹ RUF/SL « Footpaths to Democracy : Toward a New Sierra Leone » *op. cit.*

Le peuple s'est élevé contre ses anciens chefs coutumiers, possédant tous de belles maisons, plusieurs épouses et parfois une trentaine d'enfants. Surgirent ensuite des cadres du RUF. Ils ont parfois des dizaines d'épouses et encore plus d'enfants que les premiers. Au bout du compte, pour certains, la situation ressemble de plus en plus à un « *échange de place, au lieu d'une révolution*⁴³⁰ ».

Cette extraordinaire accumulation d'argent et de pouvoir contribue à recréer les anciens systèmes inégalitaires qui minaient la société. Ainsi la rupture promise n'a pas vraiment lieu. Principalement, le RUF recourt à un système de recrutement massif de gens. Ils reproduisent, à leur avantage, les anciens modèles, les anciennes postures existant dans le système des chefferies. Entre 1991 et 1993, par exemple, le RUF a recruté plus de 10 000 combattants. Ils ont reçu pour la plupart une formation très courte, souvent de moins d'un mois, avant d'être envoyés au combat⁴³¹.

L'attitude adoptée par Sankoh ne favorise pas davantage une évolution de leur compréhension du pouvoir. Fayia Musa relève le goût prononcé de Sankoh pour les femmes, pour lesquelles il dépense beaucoup d'argent⁴³². Il a, semble-t-il, plusieurs concubines et certains racontent qu'il a violé Agnes Jalloh, épouse d'un de ses proches collaborateurs, Deen Jalloh⁴³³.

Son gout immodéré pour les femmes est tel, qu'en Côte d'Ivoire, Sankoh émet le souhait de changer de logement. Celui qu'il occupe est beaucoup trop sécurisé : « ...il ne voulait pas que le personnel de sécurité à la réception continue à surveiller les allers et venues de ses copines dans sa chambre d'hôtel⁴³⁴ ».

De surcroît, Sankoh s'est construit l'image d'un véritable patron, tout puissant et invincible. Sa grande paranoïa le conduit à penser qu'on essaie de le tuer pour prendre sa place. Les jeunes combattants le surnomment le « Pa » ou le « Popay ». Ce sont des diminutifs populaires, ordinairement utilisés pour désigner des personnes plus âgées ou des chefs ou encore des personnes importantes dans la

⁴³⁰ Entretien avec un ancien ministre d'Etat en Sierra Leone.

⁴³¹ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Issa Sesay, le 5 juillet 2010.

⁴³² Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010.

⁴³³ *Ibid.*

⁴³⁴ *Idem*, p. 39019.

société. *« Il aimait toute cette attention qu'on lui portait, et même si dans sa nature il essayait parfois d'être juste, il était quand même très cool avec ceux qui le flattaient beaucoup⁴³⁵ ».*

Selon un ex-combattant, *« dans le RUF, ceux qui avaient le pouvoir, qui avaient l'argent, ils le cachaient, mais si tu étais assez proche, tu le savais. Donc, nous les autres, on essayait d'être proche... pour en tirer bénéfice un peu aussi⁴³⁶ ».* L'argent était effectivement devenu un enjeu clé dans les villes détenues par le RUF. Un ancien cadre, devenu *business contractor* à Kailahun raconte qu'il avait été choisi pour occuper ce poste car *« on avait confiance en lui... On pensait que je resterais à ma place, sans faire d'histoire et sans m'enrichir⁴³⁷ ».*

Dans ses propres mots, sa désignation à ce poste se passe ainsi : *« l'ancien occupant du poste avait été accusé de corruption. Alors, après l'avoir fait exécuter, le chef tourna la tête quand il me vit et comme il aimait mon visage, il m'a nommé pour prendre le poste du mort. J'avais peur de lui, car il était puissant... Un vrai patron. Par la suite, l'on me traita aussi comme un chef... J'avais plein de femmes... Toutefois, il fallait faire attention à la corruption, car mon travail consistait à négocier en Guinée les affaires et les produits de la population, des agriculteurs notamment. Alors si jamais l'on croyait que je ne faisais pas bien mon travail, ou si l'on m'avait accusé d'avoir volé leurs produits, je risquais d'être tué. Donc même en étant chef, j'ai fait attention... Mais c'était un travail lucratif, j'ai pu me construire des maisons, acheter des motos ; et enfin, envoyer mes enfants en Côte d'Ivoire pour étudier... ».*

Enfin, pour mes femmes, tout le monde savait, mais pour mon argent, il fallait que je le cache car si l'on savait que j'avais tout cet argent et ces maisons, il y aurait eu des jalousies... j'aurais eu des problèmes... Il y avait beaucoup trop de gens qui dépendaient de moi...⁴³⁸ ».

⁴³⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴³⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴³⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴³⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

Cependant, tout le monde ne bénéficie pas de ces privilèges. Mais ceux qui en ont se créent des réseaux importants au sein du RUF. Ainsi, le cadre surnommé *Superman* a la réputation d'avoir à plusieurs reprises détourné l'argent du RUF à des fins personnelles⁴³⁹. Parce qu'il partage ces sommes avec d'autres membres du mouvement, il reste intouchable car s'en prendre à lui revient à s'attaquer à « *ses petits* »⁴⁴⁰. Ses affidés lui doivent tout et, en retour, le soutiennent en chaque circonstance.

Ces relations de patronage instaurées au sein du mouvement, gangrènent ses plus hautes instances. Le témoignage de Sesay à propos de *Superman* est révélateur: « Superman, il était resté au RUF parce qu'il était le beau frère de Sankoh, parce que Sankoh était amoureux de sa soeur⁴⁴¹ ». En d'autres termes, ce cadre haut placé s'estime libre de faire ce que bon lui semble parce qu'il est le frère de l'une des concubines de Sankoh. Il est un proche du patron et bénéficie en outre de l'ardent soutien de ses « *petits* », ce qui le rend intouchable. La corruption s'installe parmi ces révolutionnaires du 20^{ème} siècle en Sierra Leone.

Toutefois, il paraît incertain et risqué d'affirmer que tout l'argent obtenu par les cadres provient d'activités corrompues. Les plus puissants au sein du système à l'instar de *Superman*, ou encore les plus rusés comme notre « *business man* », parviennent à dissimuler leurs actes de corruption et donc à échapper à toute sanction.

La corruption reste lourdement sanctionnée dans le système du RUF. Dans les districts de Kailahun et de Makeni, plusieurs personnes sont reconnues coupables de corruption, notamment des médecins et des hommes d'affaires. Ces individus sont exécutés ou battus publiquement par les guérilléros.

En 1996, Sesay, lui-même, a été dégradé pour n'avoir pas neutralisé les pratiques de corruption ayant cours autour de lui⁴⁴². Plus tard, alors que des diamants lui sont confiés afin de mener une transaction pour l'achat d'armes, il les perd. Il ne doit sa vie sauve qu'au fait que ses allégations sont confirmées par une

⁴³⁹ Voir par exemple Smillie, I. 2007, *op. cit.*

⁴⁴⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴⁴¹ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, p 88.

⁴⁴² Procès de Charles Taylor, témoignage d'Issa Sesay, le 6 juillet 2010.

station de radio libérienne. Elle annonce sur ses ondes que des diamants ont été retrouvés dans les rues du pays⁴⁴³.

Les exemples de personnes punies pour des actes de corruption sont très nombreux. Par exemple, un autre combattant perd son poste dans la distribution de nourriture car il est accusé d'avoir volé du riz. Il raconte : « *Pa Balla s'en alla dire à Sam Bockarie que Francis et moi avions de connivence volé du riz et avions donné le riz à nos copines. À cause de cela Sam Bockarie lui-même envoya un message à Issa lui disant de venir rendre compte ; il devait venir avec nous pour rendre compte. Sam Bockarie était déjà à Kenema et il dit que nous devions nous rendre à Kenema. Issa nous fit passer le message. Cette même nuit Issa voyagea sur Kenema. Nous sommes allés lui rendre compte et ils dirent que moi je devais aller attendre à Kailahun ma traduction devant la cour martiale. A partir de là j'avais arrêté de venir à Freetown.* »

En résumé, cette période se caractérise par sa complexité. D'un côté, les relations entre l'argent, le pouvoir et le statut social sont largement inchangées. En même temps, les attitudes vis-à-vis de la corruption ont été subtilement modifiées : dans ce système, personne ne dit plus ouvertement « *là où l'on attache la vache, c'est là qu'il faut qu'elle mange... on disait plutôt que même si la sauce est bonne, il ne faut pas qu'on voit que ton ventre est trop plein...* »⁴⁴⁴. La prudence se généralise par peur de la sanction.

Après le système judiciaire et le rapport à l'intégrité et à la corruption, il importe de trancher la question de l'existence d'une idéologie.

3.4. L'idéologie au sein du RUF: Mythe ou réalité?

Plusieurs anciens combattants interrogés par nos soins rapportent que des cours sur l'idéologie du RUF leur ont été dispensés durant leur entraînement militaire⁴⁴⁵. Ils

⁴⁴³ Procès de Charles Taylor, témoignage de Issa Sesay, le 18 août 2010 ; procès de Charles Taylor, témoignage de Mohamed Bereteh Kabbah, le 12 septembre 2008 ; Smillie I. 2007, *op. cit.*

⁴⁴⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁴⁴⁵ Par exemple, entretien avec six anciens combattants du RUF à Makeni, juin 2007 ; entretien conduit avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec dix ancien enfant soldats, à Bo, juin 2007 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Freetown,

indiquent notamment : « quand les inspecteurs d'enseignement avaient réalisé que nous savions un tant soit peu, (pas un niveau d'instruction élevé mais que nous savions lire et écrire), ils nous demandaient d'expliquer ce qu'ils nous enseignaient dans les détails. C'est comme cela que nous avons été impliqués dans l'enseignement aux populations. Et il y avait un autre monsieur que je peux citer ici, mon maître Philip Palmer qui était aussi là-bas pour enseigner l'idéologie »⁴⁴⁶.

Le sens du terme *idéologie* n'est pas toujours clair dans la bouche de certains témoins qui l'emploient. Pour la plupart, le terme renvoie plutôt aux règles et aux modes de vie que leurs « entraîneurs » leur inculquent. Reste qu'au final, comme le rappelle Eagleton, « *personne n'est parvenue à donner une définition adéquate de l'idéologie, et ce livre ne sera pas une exception* »⁴⁴⁷.

En fait, tout l'enjeu de cette section consiste d'abord à identifier ces « pensées » qualifiées par le RUF d'idéologies. Ensuite, il s'agira de déterminer quel impact cette « idéologie » a eu dans la formation des combattants. Enfin, nous examinerons son effet dans leurs actions durant la guerre civile.

Ce travail de recensement et d'analyse « découpe » le temps en trois phases distinctes. Ces trois périodes d'étude, de 1989 à 1993, puis de 1994 à 1996, enfin de 1997 à 2001, correspondent à un cycle observé sur cette question. D'abord, l'apparition de cet objet est antérieure au déclenchement des combats. Puis une évolution du phénomène se produit au milieu de la décennie. Enfin, l'idéologie disparaît au sein du RUF, lors des ultimes années de la guerre.

- **1989 – 1993 : La naissance de l'idéologie au sein du RUF**

Afin de mieux analyser la place de l'idéologie dans le mouvement sur cette période, il importe de questionner le recrutement des combattants. Il a lieu principalement au Libéria, avant le début de la guerre.

juin 2007 ; entretien conduit avec deux enfants soldats à Kenema, novembre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec six anciens combattants de Kailahun, à Bo (entretien de groupe), juin 2007 ; entretiens avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007.

⁴⁴⁶ Charles Taylor Trial, témoignage de DCT 292, le 1^{er} juin 2010, pp. 41711 – 41712.

⁴⁴⁷ Terry Eagleton, 1991, *Ideology: An Introduction*, Verso, London, New York, p. 1.

Certains guérilléros du RUF, surtout les Sierra Léonais ayant rejoint ses rangs depuis le Libéria ou encore en Sierra Leone, relatent que leurs actions étaient motivées par l'idée d'une société juste et équilibrée⁴⁴⁸. En d'autres termes, ils s'engagent non pour tuer des individus, mais pour tuer un système perçu comme corrompu et rongant la Sierra Léone⁴⁴⁹.

Relatant sa première rencontre avec Sankoh, Isatu Kallon, ancienne membre "civile" du RUF précise : « La façon dont Pa Morlai parlait le Krio avec les gens autour de lui. Il y avait des gens qu'il avait amenés avec lui. Je ne savais où est-ce qu'il les avait pris. Ils étaient avec lui. Alors Pa Morlai dit que les Sierra Léonais l'avaient envoyé pour aller aider les Sierra Léonais qui étaient harcelés de toute part.⁴⁵⁰ ». Autant dire que la personnalité de Sankoh, ses arguments ainsi que ses idées jouent un rôle clé dans la naissance de RUF.

Isatu Kallon est une actrice cruciale du RUF. Sankoh l'a approchée et ralliée à sa cause en arguant de sa volonté de protéger les Sierra Léonais vivant au Libéria. Celle-ci est sensible à cet argument pour deux raisons. D'une part, il faisait écho à son histoire personnelle. Elle a elle-même quitté la Sierra Léone pour vivre une vie plus tranquille au Libéria aux côtés de son mari. Lors de leur rencontre avec l'animateur du mouvement armé, elle occupe alors une place de protectrice des Sierra Léonais exilés au Libéria, fuyant la guerre du NPFL (*National Patriotic Front of Liberia*).

D'autre part, selon les convictions de cette femme d'influence, Sankoh s'inscrit véritablement dans un contexte de discorde entre les deux pays frontaliers. Les accusations dirigées contre la population sierra léonaise qui a rejoint le Libéria inquiètent cette dame. À cette époque, l'intervention de l'ECOMOG ainsi que la tentative de coup d'État orchestré par le gouvernement sierra léonais au Libéria ont pour conséquence de faire des Sierra Léonais vivant dans ce pays, les victimes toutes désignées de représailles régulières de la part des Libériens. C'est donc dans

⁴⁴⁸ Entretien avec six anciens combattants de Kailahun, à Bo, (entretien de groupe), juin 2007.

⁴⁴⁹ Voir aussi Archibald et Richards, *op.cit.*

⁴⁵⁰ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 16 Juin 2010, page 42655.

ce contexte de tensions⁴⁵¹ que Sankoh rencontre Madame Kallon pour la première fois. Il pose les premiers jalons de son succès en libérant publiquement quelques Sierra Léonais qui avaient été emprisonnés par le NPFL et en prônant la « libération » de la Sierra Léone⁴⁵².

Tirant parti de la popularité et de l'influence de cette femme en vue, Sankoh tient bientôt une réunion au domicile de cette dernière. Le nombre de participants est tel que selon les dires d'Isatu Kallon « je ne me souviens pas du nombre exact, mais la foule était nombreuse. Il y avait sans doute plus de 100 personnes ⁴⁵³ ».

Durant cette réunion, Sankoh parvient à convaincre beaucoup de monde d'adhérer à sa lutte. En effet, ces personnes se rendent à cette réunion de leur plein gré et qu'ils n'ont pas été contraints de s'engager dans la guerre. Ils prennent volontairement les armes, séduits par la force des idées, des mots de Sankoh. Ils sont poussés par le désir de saisir la seule option pour voir leurs situations personnelles changer. Ainsi, comme le souligne Eagleton, « ce qui persuade les hommes à se méprendre les uns les autres de temps à autre sur les dieux ou la vermine c'est l'idéologie. On peut comprendre que les hommes puissent lutter et s'entretuer pour de bonnes raisons matérielles liées par exemple à leur survie physique. Il est en revanche plus difficile de comprendre comment ils peuvent faire la même chose au nom de quelque chose d'aussi abstrait que les idées. Ainsi les idées sont ce pour quoi les hommes et les femmes vivent et à l'occasion meurent.⁴⁵⁴ »

Une fois les nouvelles recrues acquises à sa cause, Sankoh aborde l'étape de « l'endoctrinement » à proprement dit : l'empreinte ferme de « l'idéologie » du mouvement dans les têtes. Cette phase se déroule au sein du camp d'entraînement implanté au Libéria, le *Camp Naama* : « L'idéologie a beaucoup de choses en elle. Mais les plus importantes que je peux citer ici sont : en premier lieu quand tu es au combat quand quelqu'un se rend tu dois lui donner une chance, laisse le jeter ses armes, sortir et faire quatre pas loin de son arme, ensuite fouille le et ensuite tu

⁴⁵¹ Voir le témoignage de DCT 292, le 1^{er} juin 2010.

⁴⁵² Isatu Kallon, 16 juin 2010, *op. cit.*

⁴⁵³ *Op. cit.*, page 42665.

⁴⁵⁴ Terry Eagleton, *op. cit.* page xiii.

l'achemines vers le chef le plus proche pour un interrogatoire. Le second principe de l'idéologie était que si tu faisais la guerre, tu ne devais pas violer. Troisième principe, quand tu avais vaincu dans une ville, tu devais permettre aux citoyens ou les populations civiles à se mettre sous ta supervision dans certains endroits sous les instructions de tes combattants⁴⁵⁵. »

D'après John Vincent, dans la base d'entraînement du Libéria, « nous avons fait des entraînements à la guérilla, à l'ordre serré, nous avons aussi fait l'idéologie politique pour la Sierra Léone et le reste... Bien pour les entraînements nous avons Rashid Mansaray qui nous enseignait la guerre de guérilla et nous avons Mike Lamin qui nous enseignait l'idéologie et les autres comme Mohamed Tarawalli aussi était parmi les enseignants en guerre de guérilla ⁴⁵⁶ ». Certains combattants du RUF précisent qu'à cette époque, ces phases d'endoctrinement pouvaient se prolonger entre 4 et 8 mois.

Au surplus, afin de faciliter la diffusion du message « idéologique », le RUF pratique la maxime « diviser pour mieux régner ». Les recrues sont isolées, privées de tout contact avec l'extérieur⁴⁵⁷. Ils sont séparés de leurs amis avec qui ils ont rejoint le RUF. Ces proches sont placés dans des bataillons différents.

Le RUF inculque alors à ses nouveaux membres « comment nous allons déclencher la révolution en Sierra Léone. Nous voulions aussi pousser les gens à nous aimer. Les Sierra Léonais avaient beaucoup souffert. Ils voulaient un changement et ils n'attendaient que quelqu'un pour déclencher le processus et ils allaient s'y joindre. Alors nous ne devions pas les décourager. Nous devions les pousser à être avec nous. C'est pourquoi il fallait donc bien traiter les civils. Nous leur parlions en frère et sœur. Nous ne voulions pas les harceler. Nous ne voulions pas qu'ils se sentent mal et par conséquent s'opposer à nous. On nous avait enseigné que les civils pouvaient prendre des armes contre nous. Seuls ceux là étaient bien sûr des ennemis. Mais ceux là qui nous recevaient et nous accueillaient

⁴⁵⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de DCT 292, le 1 Juin 2010, pages 41708 – 09.

⁴⁵⁶ Procès de Charles Taylor, témoignage de John Vincent, le 25 Mars 2010, page 37995.

⁴⁵⁷ Entretien avec six anciens combattants de Kailahun, a Bo, (entretien de groupes), juin 2007 ; Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

bien, nous devions les traiter comme des sœurs et des frères. C'est cela qu'on nous avait appris »⁴⁵⁸.

« Rashid Mansaray était le responsable de l'idéologie. Alors chaque matin après le jogging on nous donnait une bonne bouillie de manioc. Et après cela nous avions un cours d'idéologie. Si tu étais absent du cours tu n'avais pas droit au bol de riz. Durant le cours l'instructeur nous disait comment nous comporter avec les populations civiles et les traiter. Je peux rappeler les trois points essentiels... qui sont obéir, obéir et obéir dans toutes tes actions, 2. Tu devais parler poliment aux masses, et 3. Tu ne devais prendre rien même une toute petite chose des masses. Et après tu avais les huit codes de conduite ...⁴⁵⁹ ».

Au moment même où « l'idéologie » prend consistance et vigueur, un grand coup d'arrêt lui est porté. Rashid Mansaray, l'un de ses dispensateurs, s'oppose ouvertement au projet d'invasion de la Sierra Léone conçu par Sankoh. Ce dernier considère que, compte tenu du chaos créé par les forces libériennes du NPFL en repoussant l'armée gouvernementale sierra léonaise en dehors de certaines villes du district de Kailahun, le temps est venu pour le RUF de combattre. Mansaray, en idéologue qu'il est, estime au contraire que ce plan n'est pas conforme avec leur idéologie. Il estime qu'il importe dès l'entrée du RUF en Sierra Léone de bien distinguer leurs actions de celles du NPFL. Ainsi, selon les propres mots d'Issa Sesay :

« Rashid disait qu'il n'était pas temps de débiter la guerre. Alors Pa Foday ne devait pas le faire ; il disait que c'était juste un problème entre les soldats sierra léonais et les combattants du NPFL à cause des biens pillés et que ce n'était pas le bon moment pour eux de démarrer la guerre. Sankoh dit que Rashid Mansaray voulait saboter l'opération alors il l'arrêta et l'emprisonna. Nous les avons laissé là-bas et sommes venus⁴⁶⁰. »

Cette erreur de Sankoh marque le début de la mort de l'idéologie au sein du mouvement, pour deux raisons principales. Tout d'abord, cette confrontation interne concerne Sankoh et un homme qu'il a lui-même désigné comme son

⁴⁵⁸ *Ibid*, page 37998.

⁴⁵⁹ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 51.

⁴⁶⁰ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 55.

« second in command ». En outre, il jouit du plus large respect auprès des combattants. Cela affaiblit la position de Sankoh vis-à-vis de certains combattants. De surcroît, ce conflit sème le doute dans l'esprit des nouveaux combattants quant à la fidélité de leur chef à l'idéologie qu'il avait lui-même ordonné qu'on inculque aux nouvelles recrues. En témoignent les propos de cet ancien combattant :

« Je n'ai pas aimé voir comment Mansaray était traité à ce moment. Nous n'avions tous pas trop aimé comment Sankoh avait agi. On avait surtout compris que lui pouvait faire tout ce qu'il voulait, et que les ordres et les règles c'était pour nous, et pas pour lui... C'est pour cette raison que j'ai fini par me cacher un jour pour fuir leur mouvement... Je suis heureux, car aujourd'hui je suis toujours en vie ⁴⁶¹ ».

Les événements qui suivent ne contribuent pas non plus au maintien de l'idéologie au sein du mouvement. Car les Libériens du NPFL, entrés en Sierra Leone avec le RUF, n'obéissent plus aux ordres de Sankoh et sont donc devenus incontrôlables. En outre ni les populations locales, ni même certains combattants, ne parviennent à nettement distinguer les forces du NPFL des combattants du RUF. *« Ces combattants du NPFL n'avaient aucun ordre... Je ne sais pas pourquoi le « Pa » [Sankoh] avait fait en sorte qu'ils se joignent à nous, mais c'est eux qui ont déstabilisé notre mouvement. Certains de nos combattants ont même commencé à rejoindre ces Libériens pour voler parmi nos peuples, oubliant notre idéologie. Certains avaient commencé à faire comme ils voulaient ⁴⁶² ».*

La situation empire lorsque Sankoh exécute Rashid Mansaray en 1993, après l'avoir accusé de haute trahison, convaincu que celui-ci a planifié un complot pour le renverser⁴⁶³. Cet affrontement jusqu'à la mort entre Sankoh et Mansaray marque fortement les combattants du RUF : *« Rashid était un homme bon, on l'a faussement accusé parce qu'on avait peur de lui... Parce que lui n'était pas toujours d'accord avec ce que disait Sankoh... Alors, comme il était aimé par les gens parce qu'il était quelqu'un de bien, il fallait qu'on le tue... C'est aussi*

⁴⁶¹ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni novembre 2009.

⁴⁶² Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁴⁶³ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010. Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone ; d'autres entretiens avec certains ex-combattants confirment ce rapport.

simple que ça, Sankoh voulait le contrôle du RUF pour lui seul, il n'aimait pas entendre des points de vue différents du sien ⁴⁶⁴ ».

L'attitude soupçonneuse et autocratique de Sankoh conduit Fayia Musa à adopter la posture suivante : « Nous avons décidé de serrer la ceinture pour voir si un changement serait possible en lui (Sankoh). Alors nous avons décidé de resserrer l'étau autour de lui et même limiter ses mouvements à Abidjan... Mais à Yamoussoukro il avait commencé à s'entêter et c'est cela je veux dire qui nous mit la puce à l'oreille sur le genre d'homme que nous avions en face de nous. ⁴⁶⁵ ». L'exécution de Mansaray n'est pas unique. L'élimination de centaines de membres du RUF et de civils, suspectés d'avoir été ses « collaborateurs », suit. Ces morts annoncent par conséquent la mort de l'idéologie au sein du RUF.

- **1994-1996 La mort de “ l'idéologie ”**

« Le plus grand oppresseur est celui qui persuade ses suivants à aimer, désirer et s'identifier avec son pouvoir. L'autre aspect de l'histoire est aussi également important. Si une telle domination n'arrive pas à accorder une gratification suffisante à ses victimes durant une période assez prolongée, c'est certain que ces derniers vont finalement se révolter. Si c'est rationnel de s'accommoder d'un mélange ambigu de misère et de plaisirs marginaux quand les politiques alternatives apparaissent périlleuses et obscures, il est également rationnel de se rebeller quand la misère l'emporte sur les gratifications, et quand il s'avère vraisemblablement qu'il y a plus à gagner qu'à perdre ⁴⁶⁶. »

En effet, il semble que les combattants du RUF commencent à se révolter contre l'« idéologie » du mouvement à partir de 1994. Des hauts gradés du RUF sont les premières victimes de cette rébellion. Gibril Massaquoi, combattant d'un grade supérieur, exécute sans raison aucune, certains membres des Forces Spéciales du RUF, notamment Patrick Lamin, basés au Pujehun ⁴⁶⁷. Au lieu de sanctionner cet acte manifeste d'insubordination, Sankoh, visiblement pas en

⁴⁶⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁴⁶⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, page 39013.

⁴⁶⁶ Eagleton, *op. cit.*, pages xiii – xiv.

⁴⁶⁷ Transcripts datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

capacité de pouvoir punir cet agissement, autorise que Massaquoi devienne le chef incontestable du RUF dans le Pujehun.

C'est le début du règne de la loi du plus fort : *« Quand j'ai entendu parler de l'action de Massaquoi, j'avais peur pour lui... L'on s'était dit que nos idéologies nous avaient enseigné qu'il ne fallait jamais tuer un plus haut gradé que nous (sauf sur l'ordre d'un commandant avec le pouvoir du Chef). Mais ce que Massaquoi avait fait... personne ne lui avait dit de le faire... Et personne ne lui a rien fait... C'était le chaos... Quand des gens comme lui ont commencé à prendre le contrôle du RUF... on savait qu'il n'y avait rien de bon pour l'avenir⁴⁶⁸ »*.

Plus tard, sur les ordres de Sankoh lui-même, le RUF ampute des civils afin de les empêcher de se déplacer pour aller voter lors des élections de 1996, puis élimine peu de temps après Mohamed Tarawalli⁴⁶⁹. Ces événements marquent la fin définitive de toute trace d'idéologie dans l'esprit des combattants. Les propos de cet ancien combattant sont en ce sens très révélateurs : *« Après qu'on se soit lâché sur les civils comme ça, comment pouvait-on nous dire que nous étions là pour protéger les civils ? Comment nous dire qu'il fallait être gentil avec eux, ne rien leur voler... ? Tout ça c'était avant, on avait reçu l'ordre du Chef lui-même ... Il ne nous a pas dit d'aller parler avec des gens pour les convaincre... Il nous a dit d'aller leur couper les bras⁴⁷⁰ »*.

Arrêtons-nous un moment sur ces deux faits. Ils sont à lier entre eux ainsi que l'indique le témoignage de Fayia Musa, ancien responsable des affaires étrangères au sein du RUF.

Selon Musa, en mars 1996, "...Mohamed Tarawalli exprima son opposition à cette campagne inhumaine d'amputation des civils pour les empêcher d'aller voter. Il a eu le courage d'en parler avec Sankoh et d'exprimer son objection à cette campagne... Ce fut quelques temps après qu'il ait objecté publiquement à cette Opération Stop Elections qu'il disparut dans une supposée embuscade⁴⁷¹".

Pourtant « l'assassinat » de Tarawalli est une grande surprise pour les combattants. Ceux-ci voient en lui un leader de qualité, *« très rusé et*

⁴⁶⁸ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni novembre 2009.

⁴⁶⁹ Membre des Forces Spéciales, ancien entraîneur des combattants du RUF, et « second in command » du RUF de 1991 à 1996.

⁴⁷⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009.

⁴⁷¹ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 19 avril 2010, pp. 39176 – 39277.

irremplaçable pour le RUF... Sa mort était une grande perte, et nous avons tous perdu un peu de morale... On savait après que si Mansaray et Tarawalli pouvaient mourir dans cette guerre, nous pouvions tous mourir... Il fallait vivre tous les jours comme si c'était le dernier...⁴⁷²».

Conscient du désordre que le RUF a commencé à semer durant cette période, Sankoh préfère se réfugier en 1996 dans des hôtels de luxe en Côte d'Ivoire. Il invoque le prétexte de négocier un retour à la paix plutôt que de rester en Sierra Leone aux côtés de ses combattants. En vérité, Sankoh lui-même n'a plus confiance en eux. Nous en voulons pour preuve le récit que fit Musa d'une des haltes de Sankoh en Sierra Leone en 1996, peu de temps avant la mort de Tarawalli : « Foday Sankoh savait ce dont les combattants étaient capables, alors il n'était plus très sûr de sa sécurité. Quand ils partirent, l'hélicoptère atterrit et nous débarquâmes. Il décida de rester jusqu'à ce que le capitaine Palmer s'en alla vérifier la sécurité pour lui. Le capitaine Palmer débarqua. La première chose qu'il [Sankoh] dit à son ami [Palmer] c'était de s'excuser auprès des combattants. Il [Palmer] s'excusa auprès de ses amis, aux combattants, et demanda le pardon pour tout ce qu'ils ont dû entendre. »⁴⁷³

- **1997 – 2001 – Après l'idéologie**

Cette période est marquée par un événement majeur, la capture de Sankoh en 1997, au Nigéria. Il est arrêté par les autorités nigérianes à l'aéroport pour possession d'armes, alors qu'il s'était rendu dans ce pays afin d'acheter des armements. Par la suite il est assigné à résidence, d'où il communique par radio avec ses troupes présentes en Sierra Leone.

Qui le remplace dans les territoires sous contrôle du RUF ?

Sam Bockarie surnommé « Mosquito ». Tout le monde dit de lui qu'il est aussi petit physiquement que dangereux, comme un moustique. Il prend alors le commandement effectif du RUF. Sous sa tutelle, les enseignements du RUF s'évanouissent complètement. Les combattants se laissent aller aux « plaisirs des

⁴⁷² Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁴⁷³ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 15 avril 2010, pp. 39075 – 39076.

anciens marginaux ». Ils sont peu ou pas sanctionnés (parfois de très modestes punitions) pour leurs méfaits par leurs commandants.

L'année 1997 est également celle du Coup d'État de l'AFRC (*Armed Forces Revolutionary Council*) contre le gouvernement sierra léonais, auquel se joint le RUF pour former le nouveau « People's Army ». Mais éjecté du pouvoir par les forces de l'ECOMOG et les *Kamajors* en 1998, le RUF n'a aucun mal à recourir à des stratégies dignes de terroristes, davantage que de guérilléros. Ainsi, en 1998, des opérations, plus dangereuses, plus meurtrières, les unes que les autres se succèdent, à l'instar des fameuses « Operation No Living Thing », « Operation Pay Yourself », ou encore l'exécution d'une soixantaine des civils soupçonnés d'être des *Kamajors* en Kailahun⁴⁷⁴.

Malgré l'élimination de toutes traces de l'idéologie qui a stimulé les combattants au début du conflit, le RUF remporte son défi. Elle parvient à gérer les villes des districts de Kailahun et de Makeni pendant cette période trouble.

En 1999, les accords de Lomé sont signés. La « loi » retrouve droit de cité au sein des territoires administrés par le RUF. Car, pour la première fois, les dirigeants du mouvement commencent à envisager la possibilité d'un retour à la paix et la transformation du RUF en parti politique. Sankoh, qui vient alors de sortir de prison, regagne le pays afin de convaincre ses anciens combattants de choisir la paix.

Mais, de 2000 à 2001, le RUF décapité, se retrouve sans véritable directeur, sans idéologie et donc sans véritable mission. Il faut attendre la désignation de Sesay en tant que « leader par intérim ».

De façon intéressante, c'est donc la disparition de l'idéologie, conjuguée à une addition d'événements tragiques au cours de l'histoire du RUF, qui entraîne la mort à petit feu du mouvement. Au terme de cette première partie, il est maintenant temps de procéder à un bilan des premiers acquis de notre analyse.

⁴⁷⁴ Entretien avec des anciens combattants du RUF, Kailahun, octobre 2009.

En premier lieu, nous avons apporté de multiples éclairages sur un pays en guerre et sur les causes de ce conflit. Elles sont multiples et, dans ce cas, notre contribution consiste surtout à proposer une synthèse informée des diverses interprétations. La guerre reste un phénomène difficile à saisir et celle ayant ravagé la Sierra Léone ne constitue pas une exception. Le brouillard clausewitzien reste d'actualité. Toutefois, la lutte pour des ressources rares, le conflit entre générations, l'absence d'un État structuré ont joué, à des degrés divers. Néanmoins, transformer le RUF uniquement en repaires de criminels intéressés par le trafic de diamant s'avère une vision trop réductrice. Même si certains membres de ce mouvement armé ont pu adopter un comportement criminel à un moment ou un autre.

De manière générale, la guerre sierra léonaise présente des propriétés discernables ailleurs. C'est une guerre où la vacance du pouvoir central permet aux hostilités d'avoir un caractère majoritairement interne ; c'est une guerre domestique. Cependant, ce n'est pas uniquement une guerre civile, le Libéria voisin a joué un rôle capital dans l'émergence du RUF.

L'absence ou l'effacement étatique se traduit par au moins deux éléments.

D'abord, la sauvagerie de certains comportements combattants exprime une volonté de ces auteurs de terroriser d'autres individus, chose dont la plupart des États tente de limiter. La violence est à la fois spectaculaire et sélective, pour une large majorité d'individus. Comment pourrait-il en être autrement lorsque les combattants sont pour une part des enfants et/ou personnes sans éducation précise en la matière de la guerre ? Pour les premiers, le jeu demeure un moment important de la vie. Quant aux seconds, il leur est difficile d'accéder à autre chose que leur quotidien immédiat et toute réflexion est délicate à mener, plus encore en guerre. Les individus s'accoutument aux pires événements, bien plus vite qu'aux normes étatiques.

Il est incroyablement difficile à un homme de tuer pour la première fois. Puis, il s'habitue ou il évite d'y penser. Tous les anciens pilotes de chasse de la Seconde Guerre mondiale affirment qu'au combat, ils cherchaient à détruire

l'avion mais qu'ils ne pensaient pas à l'individu qui le manœuvrait. Cela n'empêchait pas certains aviateurs, de toutes les nationalités, de tirer sur des ennemis ayant sauté en parachute, au mépris des conventions juridiques adoptées par tous les adversaires de ce qui reste le plus grand conflit aérien de tous les temps.

Revenons en Sierra Léone. Il existe un autre facteur signalant le retrait de l'État dans ce conflit. La criminalisation du financement d'un ou plusieurs belligérants signale aussi ce retrait étatique. La guerre constitue une économie politique particulière. Les troubles et les violences favorisent les agissements des criminels, lesquels profitent des drames personnels innombrables pour s'approprier les biens d'autrui. Plus généralement, lorsque le conflit perdure, les belligérants doivent continuer à financer leur effort de guerre. Une force telle qu'une guérilla dispose de tous les atouts pour acquérir de manière criminelle de nouveaux fonds. Au contact de la population, toutes les extorsions sont à sa portée.

Quid du RUF au bout du compte ? Si ces membres fondateurs et ses premiers combattants n'étaient pas de vulgaires trafiquants de diamants, quelles étaient leurs motivations ? Pour mémoire, nous rappelons que le financement par les ressources diamantifères intervient en 1995, quatre ans après le début des hostilités.

Le projet des fondateurs du RUF était de renverser un ordre social coutumier inégalitaire prospérant sur l'absence d'un État digne de ce nom. Ils y sont parvenus en partie puisque l'âge n'est plus l'unique critère de pouvoir au sein de la société rurale sierra léonaise. Le RUF, cette guérilla diluée ou impure a tenté d'instaurer une justice davantage équitable, que le système judiciaire coutumier. Cet objectif a échoué, les nouveaux juges se montrant aussi peu fiables que les anciens. Cependant, la gestion territoriale a perduré, profitant de l'extrême brutalité des nouveaux magistrats et des nouveaux maîtres.

Plus généralement, il a exercé sa gouvernance de façon ancienne, les liens interpersonnels prenant le pas sur les mécanismes généraux normatifs intériorisés par une majorité d'agents sociaux. Cette forme de gouvernance a eu lieu en pleine guerre, au milieu de drames et alors que la peur était dans toutes les têtes.

Cette gouvernance chaotique a profité de l'absence de tout pouvoir étatique mais le RUF a-t-il véritablement exercé ses prérogatives à la manière d'un État ou d'un quasi-État ?

Le deuxième chapitre apportera des éclaircissements sur cette question cruciale.

2^{ème} Partie : La mise en place d'une structure de gestion interne

Nous allons maintenant aborder la question de la gouvernance du RUF d'un point de vue interne. En d'autres mots, après avoir examiné ce mouvement en tant que force combattante, nous allons centrer notre approche sur la gestion non-combattante de cette guérilla. Le RUF est-il un administrateur compétent ?

Quand les guérilleros posent leurs armes et ne profitent pas de leurs prérogatives pour sortir des chemins de l'équité, sont-ils des bureaucrates performants, tour à tour subordonnés disciplinés puis chefs obéis ? Une hiérarchie claire existe-t-elle ? Plus généralement, comment est organisé ce mouvement ?

1. Un système organisationnel efficace ?

Comment ce mouvement s'organise-t-il ? Administre-t-il les zones qu'il contrôle au gré des événements et des aléas des victoires et des défaites ? Au contraire, les animateurs du mouvement ont-ils planifié dès 1989 l'instauration d'une administration non-combattante conséquente, intervenant au profit des populations des territoires sous son contrôle ? Dispose-t-il donc de serviteurs zélés des guérilleros sans arme, faisant éventuellement office de quasi-fonctionnaires modèles ? Plus généralement, le RUF était-il un chaos vaguement organisé ou s'organisait-il selon un modèle certes militaire, mais presque étatique ?

Cette présentation tente de réaliser « l'ethnographie administrative » du mouvement armé.

1.1. La structure organisationnelle du RUF

La structure de commandement du RUF est-elle efficace ? À quoi sa hiérarchie ressemble-t-elle ? Telles sont les questions auxquelles nous répondons dans cette partie de notre étude.

D'emblée, il ressort de plusieurs entretiens avec des personnes ayant vécu à l'époque dans les zones gouvernementales, donc extérieures aux territoires sous domination du mouvement, que le principal problème du RUF réside dans le fait qu'il n'a pas de système hiérarchique de contrôle.

Ce point de vue, est conforté par les images macabres du RUF dans les médias. Or, peu d'études ont véritablement tenté de comprendre son mode de fonctionnement interne⁴⁷⁵. De manière générale, les principales questions posées par ce débat s'avèrent très peu voire pas du tout examinées par les chercheurs en sciences sociales. Si nos développements sur ces objets ont un seul et unique intérêt, c'est bien celui de proposer une vision à la fois complète et argumentée autant qu'il est possible avec le passage du temps.

Il nous est donc apparu pertinent d'inclure dans notre recherche un aperçu de l'organisation interne et du mode de fonctionnement du RUF. Nous en ressortons deux points principaux. Tout d'abord, un ordre hiérarchique interne existe bel et bien. Ensuite, ce système de gestion est efficace en ce sens qu'il a une réelle influence sur les agissements des combattants.

Comprendre l'organisation interne du RUF nous permet par conséquent de mieux analyser le mode de fonctionnement d'une guérilla. Cela nous permet, en outre, de mieux percevoir ces guérilleros dans la plénitude de leurs agissements. Ils ne sont pas que des « combattants ». Dans une certaine mesure, ils savent éventuellement se transformer en administrateurs.

475 L'on peut citer ici les témoignages recueillis dans la *Truth and Reconciliation Commission* (TRC) consignés sur son site web, ainsi que ceux de la *Special Court for Sierra Leone*, notamment durant l'interrogatoire d'Augustine Gbao du 2 au 24 juin 2008.

Le RUF s'appuie essentiellement sur une force irrégulière et un système rudimentaire de gestion du personnel. Pour autant, son organisation se rapproche de celle d'une structure militaire⁴⁷⁶.

Parler de la structure organisationnelle du RUF convient donc de se rappeler que le RUF n'est pas une armée conventionnelle. De ce fait, des structures de commandement ne sont pas toujours très claires et nettes. Néanmoins, comme dans une armée conventionnelle, un système très hiérarchisé attribuant beaucoup de pouvoirs au chef et à ses officiers supérieurs a été identifié⁴⁷⁷.

Mais cette section vise également à prouver que le chef et ses officiers supérieurs dépendent eux-mêmes de ce système de contrôle et de commandement, lequel comprend parfois des civils⁴⁷⁸. Ainsi, nous verrons que ce système essaie de canaliser les dysfonctionnements. Lesquels ? Ceux trouvant leur origine dans les comportements des combattants et des commandants⁴⁷⁹.

Cependant, dans une guerre, les crimes sont généralement plus difficiles à prévenir et à réprimer. Cela se vérifie tant pour le RUF que dans d'autres conflits à travers le monde. Pour preuve, il suffit de mentionner les récits médiatiques autour des atrocités commises par les troupes des « présidents » Gbagbo et Ouattara en Côte d'Ivoire, de celles du conflit en Libye ou encore les conflits des Balkans.

⁴⁷⁶ Jugement final de la Cour spéciale de la Sierra Léone fondé sur le témoignage expert (parmi d'autres) du général Johan Hederstedt 2008 ; Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, témoignage de Johan Hederstedt le 23 juin 2008, *op. cit.*

⁴⁷⁷ Entretien avec cinq civils, (dans un bar au centre ville de Kailahun) octobre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, avril 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, avril 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Ganda Yama, Kenema, novembre 2009.

⁴⁷⁸ Entretien avec cinq anciens cadres du RUF à Makeni, décembre 2011 ; entretien avec quatre civils à Makeni, février 2012 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec huit anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011.

⁴⁷⁹ Entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants, à Kailahun, décembre 2011 ; Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009.

Dans le cas du RUF, il est intéressant de noter que cette force a mis en place des mesures pour limiter de tels crimes⁴⁸⁰. Si l'efficacité de ces mesures est largement sujette à caution et peut être mise en question, leur simple existence témoigne de la réalité d'une logique, d'un système de pensées. En d'autres termes, nous sommes devant une volonté de gouverner dépassant les simples analyses habituelles insistant sur la seule barbarie du RUF.

Plus généralement, ses structures font écho à la nature de l'État en Afrique. Sur ce continent, ce dernier est doté d'une multitude de structures, de pouvoirs significatifs mais le plus souvent dépourvus des ressources adéquates, humaines ou financières, pour les faire fonctionner correctement. Ceci dit, nous parlons toujours d'État (certes avec des adjectives) quand nous faisons référence à ces structures. C'est dire que, dans une période de guerre, le RUF a simplement imité un mode de gouvernance répandu dans le pays qu'il a tenté d'envahir⁴⁸¹. Une analyse assez intéressante de Boas et Hatloy a d'ailleurs posé cette question, à savoir comment les forces rebelles arrivent à reproduire les mêmes schémas de pouvoirs contre lesquelles ils se battent d'emblée⁴⁸².

Il convient de relever, en leur faveur, qu'à certains endroits, ces structures ont bien fonctionné. Elles ont du sens dans ces contextes locaux. Par exemple, dans certains cas, des combattants ont été punis pour les crimes qu'ils avaient commis contre des civils, ou contre « le RUF » lui-même⁴⁸³. Dans d'autres cas, des unités administratives telles que le G5 (qui sera décrit dans le détail plus bas) rédigent des rapports sur les crimes commis afin qu'un jugement soit rendu par une commission qu'établira le RUF « *une fois que la guerre aurait été gagnée* »⁴⁸⁴.

⁴⁸⁰ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

⁴⁸¹ Voir par exemple Van de Walle, *op. cit.*

⁴⁸² Boas, M., and A. Hatloy. 2008. "Getting in, Getting out: Militia Membership and Prospects for Re-integration in Post War Liberia." *Journal of Modern African Studies* 46(1): 33-55. Voir également : Boas, M. 2001. "Liberia and Sierra Leone: Dead Ringers? The Logic of Neo-patrimonial Rule." *Third World Quarterly* 22(5): 697-723; Boas, M. 2007. *African Guerrillas: Raging against the Machine*. Boulder: Lynne Rienner Publishers Inc.

⁴⁸³ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2009 ; entretiens avec huit civils de Kailahun (entretien de groupe), décembre 2011.

⁴⁸⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF, octobre 2009.

Certains de ces rapporteurs⁴⁸⁵ ont gardé l'espoir, qu'après la guerre les auteurs de crimes de guerre seront punis. Il semble que Sankoh a formulé des promesses en ce sens. Sesay, par exemple, raconte qu'un certain Gibril Massaquoi a été accusé d'avoir tué un membre du RUF. Mais Sankoh, qui vient alors de prendre le contrôle de Pujehun, ordonne que les poursuites soient abandonnées afin qu'après la guerre, le tribunal qu'il établira traite ce cas précis.⁴⁸⁶

Ces récits illustrent combien les cadres et le leadership du RUF étaient bel et bien conscients des risques que la violence devait engendrer pour la réussite de leur mouvement. Plusieurs cadres nous ont d'ailleurs indiqué que Sankoh n'arrête pas de leur dire que « *c'est le peuple qui nous donnera la victoire* »⁴⁸⁷.

Autrement dit, ces structures de commandement, que nous allons maintenant examiner, ont non seulement été instaurées pour impressionner le peuple voire les membres du mouvement. Mais elles ont été conçues également avec la véritable volonté de freiner l'anarchie et de punir le « crime », dont la définition est un peu « molle » pendant la guerre.

Observant avec attention les structures de commandement du RUF implantées à Kailahun et à Makeni, nous nous apercevons qu'elles obéissent toutes à une organisation hiérarchique. Le schéma de l'autorité, tel qu'il y est visible ou reconstituable, ne laisse aucun doute.

La figure toute puissante du Leader, Sankoh, n'est que rarement présente à Kailahun ; à Makeni, sa présence est très brève, à partir de 1999 jusqu'en 2000. Toutefois, c'est lui qui est censé détenir le pouvoir au sein du RUF. Le RUF fonctionne donc dans une logique patrimoniale, le chef, le Pa, contrôle. Il coexiste

⁴⁸⁵ Ce type de documents est actuellement difficile à trouver. Certains ont été détruits par des hommes qui craignaient que ces documents établissent a) la preuve de leurs positions, d'une certaine importance, au sein du RUF, et b) qu'ils soient ainsi jugés devant la Cour Spéciale. D'autres sont aujourd'hui conservés dans les archives de la Cour Spéciale, mais leur accès reste interdit au public pour au moins 25 ans. Certains sont accessibles à travers des transcriptions de jugements des membres du RUF rendus par la Cour Spéciale. D'autres sont encore détenus par certains anciens cadres qui rêvent de publier un jour leur histoire lorsque les blessures causées par la guerre seront cicatrisées par l'oubli.

⁴⁸⁶ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007.

⁴⁸⁷ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, novembre 2009.

avec d'autres figures de leadership, mais quand il est présent, c'est lui qui donne les ordres.

Le *Battle Field Commander* (BFC), son adjoint, planifie avec lui toutes les attaques et stratégies de la force armée pour faire avancer leur guerre. Il semble que lui est par nécessité plus présent dans ces deux villes. Sa fonction fait de lui un personnage mobile. Il se déplace au gré des avancées des combattants, disséminés entre les districts de Kailahun, Pujehun, Bombali et certains endroits du *Western Area*, la zone aux alentours de Freetown. De tels déplacements sont nécessaires car le BFC se doit d'entretenir une proximité de chaque instant avec les combattants dont le bien-être lui incombe, au titre de ses fonctions. Plusieurs BFC se succèdent pendant la guerre civile : Rashid Mansaray (1991-1993), Mohamed Tarrawallie (1993-1997), Sam Bockarie dit *Mosquito* (1997-1999), Issa Sesay (1999 -2000)⁴⁸⁸.

Vient ensuite dans la hiérarchie le *Battle Group Commander* (BGC). Il en réfère directement au BFC sur toute matière relative au fonctionnement interne du RUF. Il est également responsable du bien-être de l'ensemble des membres du RUF ainsi que de celui des civils. Il organise la force de manière à ce qu'un nombre d'hommes soit suffisant pour défendre une « ville libérée » ou attaquer une ville non encore conquise. Il gère aussi le paiement, en « biens » ou en « argent », des combattants. Il assure, en collaboration avec le BFC, la répartition interne et proportionnée des armes achetées entre les factions du RUF, suivant la taille du groupe et sa région d'intervention⁴⁸⁹.

En ce qui concerne les civils, le BGC doit veiller à l'enregistrement de ceux présents en territoires conquis, avant de les placer sous le contrôle du commandant

⁴⁸⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; Entretien avec un ancien cartographe, membre du personnel de la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009 ; discussions avec trois civils à Makeni juin 2007 ; entretien avec un ancien cadre du RUF, à Makeni, novembre 2009.

⁴⁸⁹ Entretien avec ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien enfant soldat de Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretiens avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; entretien avec six anciens combattants du RUF à Makeni, juin 2007 ; entretien avec un ancien combattant à Makeni, novembre 2009 (entretien de groupe) ; entretien avec un ancien combattant de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec un enfant soldat de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009.

local de la zone. En pratique, le BGC se concentre davantage sur ses fonctions auprès des combattants qu'auprès des civils.

Comme le BFC, la position du BGC est « nationale ». Il n'a pas vocation à s'occuper d'une ville même si, au début de la guerre, le RUF compte deux BGC, un dans chacun des deux seuls districts conquis. L'un est présent dans le district de Kailahun et l'autre dans le district de Pujehun⁴⁹⁰. Par la suite, l'ensemble des districts est placé sous la responsabilité d'un seul BGC, *Mosquito* (Bockarie). Il convient d'ailleurs de relever la logique de promotion régulière présente au sein du RUF. Presque tous les BFC (Tarrawallie, Bockarie, Sesay) ont précédemment occupé le rôle de BGC.

Le *Battle Front Inspector* (BFI) était en quelque sorte un adjoint spécial du BFC, bien qu'il n'appartienne pas au triangle de commandement suprême (Leader, BFC, BGC) que les membres du mouvement désignent comme le *High Command*. Le BFI bénéficie toutefois d'un statut élevé et inspire le respect, même si sa place implique qu'il n'a pas directement des combattants sous son contrôle. Le BFI occupe plutôt une fonction « administrative mobile ». Il se déplace sur les différents champs de bataille et prend notes des progrès réalisés par le RUF ainsi que de la situation des combattants⁴⁹¹. Par conséquent, le BFI opère principalement dans les zones de combat et est peu présent dans les zones « libérées ».

En dessous de ces postes à vocation nationale, il en existe également des locaux. Ils sont propres aux districts et aux villes qui s'y attachent.

L'*Area Commander* (AC) est le poste « local » le plus considérable. Selon Maître Jordash, avocat à la Cour Spéciale, « Les deux plus importants postes de commandement du RUF de 1993 à 2000 furent: 1. Le Leader ; et 2. Les

⁴⁹⁰ Entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁴⁹¹ Entretien avec un chef de la ville de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec l'ancien président du conseil de district de Kailahun, octobre, 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun (aujourd'hui commerçants), novembre 2009 ; Entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Koidu, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009 (nous avons revu cet homme lors d'une visite à Kailahun en 2011) ; entretiens avec quatre civils de Kailahun (entretien de groupe), février 2012 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

commandeurs de zones (Area Commanders). Les parties constitutives du RUF étaient contrôlées par les commandeurs de zones en conjonction avec le chef suprême⁴⁹²».

Cette fonction reflète la volonté du RUF d'étendre son pouvoir à l'ensemble de la Sierra Léone. Le mouvement la crée dès son entrée dans le pays, dans le but de gérer des zones géographiques connues sous le nom de « districts ». La Sierra Léone se compose en effet de 12 districts et la zone de l'Ouest. Dans chaque district où le RUF a « libéré » au moins deux villes, un AC (*Area Commander* ou commandeur de zone) est institué. Sesay rapporte qu'il occupe la fonction d'AC pour le district de Kailahun, de juillet 1994 jusqu'en novembre 1995⁴⁹³. Assisté de son adjoint, un certain Peter Vandi, il exerce un contrôle important sur les combattants du district. Il incarne pour eux l'autorité de Sankoh⁴⁹⁴.

L'AC, à la tête du district, est assisté de plusieurs *Town Commanders* (TC) présents dans les villes du district (nous avons déjà largement évoqué, dans la première partie, ces responsables). Ils ont pour mission d'en assurer la gestion. La fonction du TC a toujours été occupée par un civil originaire de la ville conquise (point déjà évoqué aussi).

Lors de la prise de Kailahun, Sankoh désigne un TC à l'issue d'une réunion rassemblant la population civile du centre-ville. De façon similaire, Sesay nomme un TC à Makeni lors de la conquête de cette ville en 1998⁴⁹⁵. Le rôle du TC est alors proche de celui d'un chef traditionnel. Il est le leader de la population et doit représenter celle-ci auprès du RUF. Il gère également les litiges pouvant surgir entre civils sans toutefois pouvoir punir. Car l'exécution de la sentence est dévolue à des unités spéciales du RUF.

Créées au niveau local, ces unités spéciales fonctionnent cependant sous les ordres de responsables nationaux. Chacune a un responsable opérationnel, toujours

⁴⁹² Special Court for Sierra Leone RUF Trial Transcripts, le 3 mai 2007, page 12.

⁴⁹³ Sesay trials.

⁴⁹⁴ Entretien avec un ex-combattant en Kailahun, octobre 2009.

⁴⁹⁵ Entretien.

présent sur place, et un responsable national. Celui-ci contrôle en outre les membres d'une unité spécifique, compétente, elle aussi, à l'échelon national⁴⁹⁶.

Elles n'appartiennent pas à la chaîne de commandement militaire. Ses membres ne prennent pas part aux combats. Pour autant, tous leurs membres se situent en théorie au même niveau hiérarchique, les uns n'ayant pas plus d'importance hiérarchique que les autres⁴⁹⁷. Cependant, en pratique, le RUF a instauré un système de « statuts » préétabli entre les différents commandements. Ainsi, les « Special Forces », entraînés en Libye, bénéficient du statut le plus élevé. Les « Vanguard », entraînés au Libéria, occupent la seconde place dans cette hiérarchie statutaire. Enfin, la troisième et dernière place revient aux « Juniors Commandos », formés en Sierra Leone. Lorsqu'un chef d'unité appartient aux *Special Forces*, son commandement inspire davantage de respect que celui d'un *Vanguard*, ou plus encore qu'un *Junior Commando*. Bien que tous soient à la tête d'unités ou de structures de commande du RUF similaires, les distinctions existent donc et sont vécues comme telles par les agents sociaux⁴⁹⁸.

La « Internal Defense Unit » (IDU), également connue sous le nom de G2, a pour mission de rapporter tout signe d'indiscipline ou de mauvaise conduite chez les combattants⁴⁹⁹. L'unité dite « G5 » veille au bien-être des civils. Si ces deux unités ont par conséquent des rôles spécifiques, en pratique leurs missions s'entremêlent dans la mesure où la majorité des cas de mauvaise conduite constatés par les officiers de l'*IDU*⁵⁰⁰ est liée à des crimes commis à l'encontre de la population. En effet, les principales sources de nuisances à son bien-être sont les combattants eux-mêmes⁵⁰¹. Ce sont des hommes armés capables de violences, de pillages et autres exactions.

⁴⁹⁶ Entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁴⁹⁷ *Idem.*

⁴⁹⁸ *Idem.*

⁴⁹⁹ Il semble que le chef de l'*IDU* était basé à Makeni de 1998 jusqu'à la fin de la guerre ; entretien avec un ancien combattant de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec un enfant soldat de Makeni novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁵⁰⁰ Entretien avec un officier de l'*IDU* à Kailahun, octobre 2009.

⁵⁰¹ *Idem.*

De fait, bien que leurs membres refusent de l'admettre, l'IDU et l'unité G5 effectuent le même travail : protéger les civils⁵⁰². Par ailleurs, l'unité G5⁵⁰³ est responsable de leur bien-être dans les zones libérées. Elle gère les relations entre eux et les militaires et s'assurent que les premiers ne soient pas maltraités par les seconds.

Quant à l'unité « G4 », elle a en charge toute la logistique militaire et notamment les armements. Le RUF a en effet amassé un stock d'armes impressionnant durant la guerre civile. Leur fourniture est assurée par le seul Leader, puis, après son arrestation au Nigéria, par son second, le BFC⁵⁰⁴. Selon notre source, ils s'approvisionnent souvent au Libéria, auprès de Taylor, chef de guerre avec lequel le RUF entretient des relations suivies⁵⁰⁵. Mais le Libéria n'est pas leur unique vendeur : selon ses dires, Bockarie dit *Mosquito* a noué des contacts avec d'autres chefs d'États africains par l'entremise de Taylor. Ils fournissaient « également de l'argent et des armements »⁵⁰⁶ au RUF.

L'unité « S4 » assure, pour sa part, la gestion de la nourriture dans les zones libérées. A Kailahun où l'agriculture constitue la principale source de revenus, même avant la guerre, le RUF met en place dès son installation un système agricole reposant sur ce qu'on appelle le « travail en commun ». La question de l'organisation de l'agriculture sera évoquée plus loin.

Le RUF crée également une unité de recrutement et d'entraînement connue sous le nom de « G1 ». Lors de ses opérations militaires, le RUF lance toujours en parallèle de grandes campagnes de recrutement et d'entraînement dans les villes⁵⁰⁷.

⁵⁰² Divers entretiens avec des ex-combattants en Sierra Leone, octobre 2009.

⁵⁰³ La lettre G veut dire *général*. Ainsi, G5 signifie *General 5*. L'unité en question est une unité générale, c'est-à-dire à compétence et implantation nationales. Elle existe partout dans le pays.

⁵⁰⁴ Entretien en Makeni, novembre 2009 ; voir également, Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcript, le 17 mai 2007, p. 5.

⁵⁰⁵ Entretien avec un ancien cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

⁵⁰⁶ Entretien avec un membre du G4 en Kailahun, octobre 2009. Voir également Special Court for Sierra Leone RUF Trials, le 17 mai 2007.

⁵⁰⁷ Entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; Entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe et membre du personnel de la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien personnel de la Commission du désarmement, démobilisation et réintégration, à Kailahun, novembre 2009.

Afin de faciliter ces recrutements, ces entraînements, sont créées les unités G1 ainsi que les bases et autres camps militaires d'entraînement. Selon les informations recueillies, le rôle du G1 fut similaire à Kailahun et à Makeni. Le RUF y capture certains jeunes tandis que d'autres rejoignent ses rangs volontairement. Une fois ces nouvelles recrues arrivées, les membres de l'unité G1 procèdent à ce qu'ils dénomment « l'inspection générale ». Les individus sont répertoriés en fonction des critères statistiques habituels : l'âge, le physique, le sexe et le niveau d'éducation de la recrue⁵⁰⁸.

Les recrues masculines au physique robuste sont très convoitées car les membres du G1 voient en elles de futurs combattants aptes et utiles. Les autres, les femmes et les enfants, sont sortis du groupe et répartis respectivement dans les « Women's Unit » (WU) ; « Small Boy's Unit » (SBU) ou « Small Girl's Unit » (SGU)⁵⁰⁹. Quant aux recrues éduquées, elles sont souvent placées dans les bureaux des unités qui exigent des aptitudes pour la lecture et l'écriture⁵¹⁰. L'unité G1 disparaît en 1999 à la faveur de changements internes au sein du RUF, mais ses missions furent reprises par l'unité G5.

L' « Intelligence Office » (IO) a pour fonction principale de réunir toute information susceptible d'être utile aux commandants du RUF⁵¹¹. Ces informations sont communiquées au Chef national de l'IO au moyen de rapports détaillés rédigés par les chefs d'unités locales d'IO. Le tri des informations est donc réalisé au niveau du Chef national de l'IO. Celui-ci apprécie la pertinence, l'utilité des informations à communiquer aux BGC, au BFC, voire, au besoin, au Leader lui-même.

⁵⁰⁸ Entretien avec un ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien enfant soldat de Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec un ancien combattant à Makeni, novembre 2009 (entretien de groupe) ; entretien avec un ancien combattant de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec un enfant soldat de Makeni novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁵⁰⁹ Entretien avec dix anciennes enfants soldats, à Bo, juin 2007.

⁵¹⁰ Entretien avec dix anciennes enfants soldats, à Bo, juin 2007 ; Entretien avec deux anciens cadres de Lungi, octobre 2009.

⁵¹¹ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe appartenant à la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009.

À Kailahun, cette unité est perçue, par les guérilleros, comme un repaire d'espions⁵¹². Ses membres identifient et dénoncent dans leurs rapports les combattants défaillants⁵¹³. En bref, elle repaire ceux qui exercent mal leurs responsabilités ou encore maltraitent les civils.

Un « War Council » (Conseil de guerre) est créé en 1993⁵¹⁴ afin d'inclure des civils dans l'organe de décision du RUF. Ce conseil, dirigé par Sankoh et un civil dénommé Rogers Syb, est composé de sept membres : quatre civils et trois membres à savoir Foday Sankoh, le BFC et le BGC. Il semble, d'après les archives disponibles consultées, que ce Conseil se soit réuni régulièrement pour débattre de questions relatives au bien-être des civils mais aussi aux avancées, à la progression du RUF dans les territoires.⁵¹⁵

Enfin la « Military Police » (MP) a pour mission de sanctionner les combattants et les civils coupables de manquements à leurs fonctions, ou impliqués dans des activités jugées intolérables ou dangereuses pour le mouvement⁵¹⁶. Les plaintes émanent de plusieurs sources : des civils, mais également de l'IO, des IDU, du G5 et même des combattants. À la réception d'une plainte justifiant la punition d'un combattant, la MP a en théorie le droit de procéder à l'arrestation du contrevenant aux fins de lui appliquer la sanction qu'il « mérite »⁵¹⁷. À Kailahun, le bureau de la MP se situe non loin du centre-ville, dans les murs d'une maison à deux étages. À sa tête se trouvent des chefs dont les plus connus sont Sam Tuah, Libérien et Tom Sandi, Sierra Léonais.

Le travail de la MP est en réalité bien plus complexe ; cette structure n'est pas qu'une force punitive⁵¹⁸. Avant de procéder à une arrestation, la MP ouvre des enquêtes et elle prend également en compte le contexte de l'infraction : acte

⁵¹² Entretien avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009.

⁵¹³ *Idem*.

⁵¹⁴ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007.

⁵¹⁵ *Ibid*.

⁵¹⁶ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁵¹⁷ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁵¹⁸ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

commis en période d'attaques contre la ville ou au cours d'une phase de stabilisation ; en exécution ou non d'un ordre donné par un commandant de haut grade, par exemple... Ainsi, un crime est susceptible d'être plus fortement sanctionné lorsqu'il a été commis en période de stabilisation, en dehors de tout ordre donné par un officier haut gradé de type *Special Forces* ou *Vanguards*.

Cette organisation nette où chaque structure possède un domaine de compétences bien identifié paraît, sur le papier, très fonctionnelle, c'est-à-dire tout à fait efficace. *Quid* de la réalité ?

1.2. Débats sur "l'ordre" au sein du RUF

Ces exemples de structures mises en place par le RUF dévoilent deux considérations principales.

Tout d'abord, nous retenons que la force met effectivement en place des mesures d'encadrement de ses combattants. Des structures et des mesures sont créées pour assurer la promotion, la rétrogradation, la punition et la récompense au sein du RUF. Le guérilléro ne semble pas livré à lui-même et paraît encadré.

Le respect de la ligne de commandement est inculqué aux combattants lors de leur entraînement, c'est dire qu'il serait faux d'affirmer que l'ordre n'existe pas au sein du RUF. Même les habitants des zones sous contrôle, extérieurs au mouvement, ont facilement identifié les commandants. Certains, que nous avons interrogés, facilement nous citent des noms de cadres tels que Superman, Rambo, Issa Sesay, Augustine Gbao, Five Five⁵¹⁹. Parfois, ils nous indiquent très bien quels sont les rangs et les titres qui existent au sein de la force⁵²⁰.

Dans ces conditions, pourquoi cette légende d'un RUF désorganisé persiste-t-elle ?

⁵¹⁹ Entretien avec six civils de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec cinq civils, (dans un bar au centre ville de Kailahun) octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009.

⁵²⁰ Entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011.

Au niveau externe, c'est-à-dire pour des observateurs n'ayant pas vécu, au moment des faits, dans une zone contrôlée par cette guérilla, l'on pourrait argumenter que la réponse réside dans un manque d'information et de connaissance du RUF. Ce déficit serait alors alimenté, voire renforcé, par la peur et la médiatisation de la violence, par ailleurs souvent bien réelle de ces guérilléros. S'ils montrent aussi brutaux, c'est bien la preuve du caractère désorganisé du mouvement qui les accueille et les utilise. Comment comprendre autrement une force militarisée se proclamant révolutionnaire qui coupe les bras ? Il n'existe apparemment aucune logique dans son fonctionnement ultra-violent.

Examinons maintenant le niveau interne. Il semble que les combattants eux même créent l'impression d'un désordre au sein du mouvement. Cette « erreur » s'explique principalement par le fait qu'au sein du RUF même les combattants non-gradés connus en tant que « commandos » se font appeler maladroitement par certains « commander ». Cette confusion dans le vocabulaire donne l'impression aux observateurs proches que sont les habitants de ces territoires sous contrôle du RUF que tout le monde « commande »⁵²¹. Or, rien n'est plus faux que cette dernière affirmation.

Il implique donc de préciser ces éléments lexicaux. Dans le RUF, tous les combattants entraînés en Sierra Leone, y compris les non-gradés, s'appellent des « Junior Commandos ». Alors, souvent, ces « commandos » racontent à qui veut les entendre qu'ils sont des « commander »⁵²². La clé de l'énigme tourne donc autour de la confusion dans l'usage d'un ou deux mots voire de la capacité de certains individus du RUF à surévaluer volontairement leur place dans la hiérarchie, vis-à-vis de gens extérieurs au mouvement. À cela se rajoute l'incompréhension et la mauvaise prononciation du mot « commando ».

Enfin, dernier élément, il existe parfois une méprise due au fait que certains *juniors commandos* se donnent des « noms de guerre » fantaisistes comprenant le

⁵²¹ Dans ces villes, comme dans le pays tout entier, la majeure partie des personnes est illettrée. Donc, l'incompréhension, la compréhension défailante ou incomplète par certains habitants civils du sens du mot *commando*, utilisé par le RUF, reste commune. Enfin, le film *Commando*, avec Arnold Schwarzenegger, donne aussi un sens lourd au mot.

⁵²² Certains guérilléros eux-mêmes ne semblent pas bien comprendre la différence entre les deux mots, *commando* et *commander*. Entretien avec trois anciens combattants, à Kailahun, décembre 2011.

préfixe « commander », comme « Commander Blood », « Commander Fire », « Commander Fear » *etc.* Certains civils n'ont pas compris que ceci fut une stratégie « militaire » du RUF de créer de la peur dans l'usage de la parole. Pour ces habitants, c'était un signe que l'organisation avait des hommes irresponsables en son sein. « *Seuls des fous peuvent s'appeler ainsi* »⁵²³ me raconte un homme, expliquant qu'une structure abritant des aliénés reste sans stratégie ni contrôle.

Nos discussions avec des anciens combattants portant ce type de « surnoms » (commander) ont révélé qu'il ne faut pas y voir des tentatives d'usurpation du pouvoir. Car à l'intérieur du mouvement, les autres guérilleros savent qu'ils n'étaient pas de vrais *commanders* puisqu'ils ne commandaient aucune troupe. En fait, il s'agissait d'une façon de « *faire circuler la morale car Sankoh avait dit qu'on était tous des Juniors Commander* »⁵²⁴.

Selon un homme interviewé à Makeni, « À cette période chacun était un commandeur du RUF... Même ce petit garçon qui hier n'osait pas élever la voix devant moi me disait maintenant qu'il était un commandeur du RUF, et parce que j'étais civil, était supérieur à moi... Peux-tu imaginer cela ? J'étais tellement en colère, mais que pouvais-je faire, voilà le désordre que le RUF nous avait apporté »⁵²⁵.

Visiblement, cet homme croit que le RUF est très peu organisé. En réalité, il ignore son organisation interne et conserve un état de confusion vis-à-vis de ce mouvement. Il se souvient juste d'un enfant militarisé contestant son autorité au nom d'un grade qui ne correspond à aucune réalité hiérarchique en l'espèce. La Cour Spéciale de la Sierra Leone conforte notre analyse lorsqu'elle affirme que « *l'organisation du RUF opérait sur la base d'une structure de commandement hiérarchique avec des tâches, statuts, rangs reconnus comme sources de séniorité et d'autorité* »⁵²⁶.

Nous défendrons ensuite une autre interprétation, mais toujours sur ce registre consistant à rétablir certains éléments favorables à cette guérilla diluée.

⁵²³ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁵²⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni novembre 2009.

⁵²⁵ Entretien avec un civil de Makeni.

⁵²⁶ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Judgment 2009, p. 296.

Contrairement à l'image médiatisée d'un RUF brutalisant les civils, ce mouvement comporte un certain nombre de structures ayant pour principal objet la protection des civils.

Une femme vivant à Kailahun nous indique qu'à partir de 1995, la violence commise par les combattants contre les civils baisse nettement : « *On était toujours en période de guerre, mais on connaissait très bien des rebelles... Ma fille à moi était même mariée avec un commandant de rebelles, et il prenait soin de notre famille* ⁵²⁷ ».

Le cas de cette femme est particulier en raison de sa proximité avec un responsable du RUF, ce qui a certainement eu des incidences favorables sur ses conditions de vie. Ce témoignage n'est pas généralisable, mais rappelons également qu'en Kailahun, les liens interpersonnels restent dominants. Donc, le terme de famille ne désigne pas la famille dite « nucléaire ». Elle renvoie en fait à une multitude d'individus (ascendants, descendants et co-latéraux), en l'espèce également protégés : ce qui bénéficie aux uns bénéficie également aux autres. La protection de cette femme implique alors la protection de membres sa famille et de ses connaissances (amis, membres de famille de ses amis, amis de membres de sa famille) enfin, tous ce qui ont une accès directe a elle peuvent lui demander d'intervenir en leur faveur et ainsi de suite⁵²⁸.

Les structures protégeant ou renforçant la protection des civils étaient multiples : le G5, l'IDU, le *War Council*, le JSBI, l'OSC, l'IO et même la MP. Elles ont mis en place des mesures punitives à l'encontre de combattants accusés de crimes contre des habitants. De nombreux témoignages attestent de leur fonctionnement effectif. Mike Lamin, un *Vanguard*, a exécuté en 1991, au début de la guerre, deux combattants accusés de viol dans le district de Pujehun⁵²⁹. Plus tard, pendant la guerre, des cadres, comme Sesay ou Gbao, ont exécuté ou donné des coups de fouet aux nombreux combattants du RUF ayant commis des actes tels que le meurtre, le viol ou le vol. Un ancien cadre rapporte également que : « *Un*

⁵²⁷ Entretien avec un civil de Kailahun.

⁵²⁸ *Idem*.

⁵²⁹ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 avril 2006.

soldat commit un viol à Matru Jong, Sam Bockarie exécuta ce soldat. Si ce n'était le Conseil de Guerre Sam Bockarie allait être tué par Foday Sankoh. Ceci sont des exemples auxquels j'ai pensé ; je considère que je dois m'astreindre à la réserve⁵³⁰».

Autrement dit, Sam Bokarie exécute un combattant ayant violé une femme à Matru Jong. Il a suivi les ordres de Sankoh pour le sanctionner mais il a agi seul, sans porter l'affaire devant les structures compétentes pour gérer ce type d'affaires. Pour ce manquement à la légalité, Bockarie est à son tour traduit devant un tribunal, le *War Council*. Celui-ci le rétrograde et l'envoie au Camp Zogoda⁵³¹ en tant que simple garde du corps.

Autre exemple pertinent du fonctionnement de ces structures est le cas de l'exécution d'un certain Dr Kamara, médecin au sein du RUF. Il est tué selon les règles du RUF, cette fois pour corruption. En effet, il a vendu des médicaments destinés à soigner les combattants malades et détourné l'argent de ces ventes pour son propre compte⁵³².

Ces exemples révèlent que le RUF a recours à des mesures extrêmes pour réprimer des « crimes ». Ils démontrent aussi, et pour nous surtout, que le RUF a tenté de mettre des actes de violence sous contrôle, de la contenir et de réduire le chaos au sein de ses territoires. Ses responsables et ses animateurs sont animés de la volonté de gouverner ces territoires « libérés ».

Son échec ne doit donc pas conduire à nier ses efforts d'administration voire de véritable gouvernance. Il signifie simplement, qu'avec ses dizaines de milliers de combattants mal formés, le RUF ne dispose pas des capacités suffisantes pour réaliser de manière efficace un tel projet de gouvernance.

⁵³⁰ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 15 avril 2008, page 53.

⁵³¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁵³² Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009.

Le cas de ce médecin a déjà été évoqué dans le chapitre 1. C'est un exemple à double tranchant. S'il a volé des médicaments destinés à des combattants blessés, il les a vendus à des gens. Certes, il a gardé l'argent de cette vente illicite mais ce détournement a néanmoins profité à des habitants démunis. Dans une guerre, rien n'est simple.

La section suivante donne un aperçu de l'organisation des bases du RUF en Sierra Leone. Cette fois, l'analyse concerne l'organisation de la guérilla dans les brousses du pays et non plus son organisation entière et hiérarchique dans nos villes de recherche. Elle reste quand intéressante car, comme nous allons voir, le RUF continue dans sa démarche de gouverner des populations qui vivaient dans nos terrains de recherches.

1.3. Un réseau construit pour la survie

La structure organisationnelle « nationale » du RUF ainsi que ses bases d'entraînement constituent un autre point important pour notre analyse.

« Initialement nous avons mené une guerre semi-conventionnelle en comptant sur des véhicules pour notre mobilité. Cette méthode a été fatale à la force de frappe combinée du Nigéria, de la Guinée et du Ghana. Vers la fin de 1993 nous étions forcés de battre en retraite vu que des infiltrations réussies commençaient à détruire nos rangs. Nous avons été repoussé jusqu'aux frontières avec le Libéria. Franchement nous étions battus et étions en fuite mais notre fierté et l'appel de l'honneur ne pouvaient pas nous autoriser à traverser la frontière du Libéria comme des réfugiés ou des prisonniers de guerre. Nous nous sommes dispersés en petites unités avec le peu qui restait de nos forces de combat. On avait conseillé aux civils de quitter les villes et villages, ce qu'ils firent. Nous avons détruit tous nos véhicules et autres armes lourdes qui pouvaient retarder notre mouvement et en même temps faciliter notre localisation. Nous comptons maintenant sur les armes légères et nos jambes, nos cerveaux et notre connaissance de l'intérieur du pays. Nous avons avancé dans les zones les plus profondes de notre terre, la forêt »⁵³³.

Le RUF a établi un réseau de bases dans les forêts de la Sierra Leone que l'on appelle les « Jungles Bases ». Elles prennent toute leur importance lorsqu'à partir de 1993, le RUF est contraint de se replier face à l'avancée des forces

⁵³³ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone*. *op. cit.*

gouvernementales qui ont repris certaines de ses villes. Alors Sankoh improvise et, comme beaucoup de guérillas dans le monde, décide d'établir des bases de repli dans les jungles de la Sierra Léone.

Au début, ce pari du RUF sur les jungles semble gagnant grâce à sa connaissance du terrain et à son aptitude à planifier des actions coordonnées. Ces jungles impraticables servent à la fois de rempart contre l'ennemi et de point de départ d'attaques coordonnées.

Sankoh multiplie ces bases dans pratiquement toutes les régions du pays. En effet, de façon stratégique, elles assurent au RUF une aisance de mouvement dans l'exécution de ses attaques. Elles procurent une indépendance territoriale pour l'entraînement de ses nouvelles recrues et le contrôle des populations civiles.

Il semble même que l'idéologie du mouvement ait été enseignée dans ces bases et que des hôpitaux⁵³⁴ y aient été installés. Ainsi, un jeune ex-combattant raconte qu'à l'époque, encore un garçonnet, il perfectionne ses aptitudes à la lecture et à l'écriture dans une de ces bases⁵³⁵. Il relate des heures d'exercice de lecture mais aussi des séances « idéologiques » durant lesquelles l'enseignant leur demande de répéter certains mots du « Livre Vert » du RUF tout en leur expliquant pourquoi il faut se battre⁵³⁶. Ce témoignage crédible confirme l'existence d'un certain ordre et d'un certain contrôle dans ces bases, même si pour d'autres personnes interrogées les exercices d'alphabétisation n'étaient pas très intensifs⁵³⁷.

La plupart des bases ont été implantées dans des zones où la densité d'arbres assure aux combattants une protection contre les raids aériens et les attaques frontales des forces pro-gouvernementales. Comment se déroule une installation ?

⁵³⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien docteur du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne infirmière du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Koidu, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁵³⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁵³⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁵³⁷ Entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009.

Des équipes de commandants ayant une connaissance accrue du terrain partent en éclaireurs afin de déterminer, en fonction des avantages et des risques, les sites qui pourraient accueillir la nouvelle base⁵³⁸. La plupart des sites retenus était situé dans des montagnes isolées comme les *Jojoima Hills*, les *Bomi Hills*, ou encore les *Kangari Hills*. L'aspect sécuritaire est donc le critère de choix le plus important pour retenir un site.

Une fois construits, ces camps accueillent des centaines de commandos. Leur sécurité est assurée par plusieurs unités de combats placées tout autour, à différentes hauteurs sur les flancs des montagnes. Un groupe d'attaque est généralement posté au pied des montagnes et assure le ravitaillement en nourriture en s'approvisionnant auprès des civils habitant dans les villages à proximité⁵³⁹.

- **Les bases principales du RUF pendant la guerre civile**

Ce passage met en lumière quelques-unes des bases les plus importantes du RUF pendant la guerre. Il convient toutefois de préciser que cette énumération ne sera pas exhaustive.

Nous retiendrons les bases les plus importantes pour le RUF. Nos critères d'appréciation sont leur emplacement mais aussi le nombre de combattants et parfois de civils installés.

Avant de s'attarder sur l'examen des bases elles-mêmes, durant ces périodes où le RUF quitta les villes pour se replier dans ces bases, il « obligea » également des civils à vivre dans la brousse⁵⁴⁰. Ce déplacement a-t-il été mal vécu par les habitants ?

Pour les civils interrogés, vivre dans la brousse semble relever de l'évidence. Une femme par exemple souligne que vivre dans les villes était un peu

⁵³⁸ Entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe appartenant à la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009.

⁵³⁹ Entretien avec un ancien cadre du NPRC, 2007.

⁵⁴⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

dangereux à cause de batailles fréquentes⁵⁴¹. Au surplus, en ville, la nourriture manque cruellement⁵⁴².

Dans la brousse, les regroupements de civils sont connus sous le nom de « Zoebush ». Le mot « zoe » désignant la magie ou le sacré dans la langue des *Mende*. Il renvoie plus particulièrement aux lieux consacrés à des rites « spéciaux » organisés dans les brousses (« bush ») par des sociétés secrètes appartenant au paysage culturel de la Sierra Léone. Encore une fois, le RUF choisi un nom incarnant la peur et le sacré dans l’imaginaire populaire.

Ces *zoebushs* étaient directement placés sous le contrôle de cadres du RUF⁵⁴³. Ces derniers, eux, vivent dans d’autres bases, que nous aborderons plus tard. Le mode d’organisation du *zoebush* est simple. Le cadre responsable désigne un civil, un chef traditionnel (nommé ou non par le RUF) ou plus souvent encore un homme issu d’une famille importante au sein de la population⁵⁴⁴. Dans le *zoebush*, ce civil est alors chargé de la nourriture et de l’agriculture, autrement dit les deux questions les plus cruciales pour le RUF et les populations locales pendant cette période⁵⁴⁵.

Comme dans toute guerre, la nourriture se fait rare et constitue la première priorité. C’est également pour cette même raison de survie que les *zoebushs* doivent développer des fermes ou s’organiser quotidiennement pour aller chercher de la nourriture⁵⁴⁶. Certains civils travaillent aussi dans les fermes du RUF situées non loin des *zoebushs*⁵⁴⁷.

Les témoignages nous rapportent également la présence de médecins dans les *zoebushs*. Ils soignent les combattants blessés et les malades, car dans ces conditions la maladie est fréquente⁵⁴⁸. S’y côtoient également des femmes et de

⁵⁴¹ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁵⁴² Entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011.

⁵⁴³ Entretien avec deux civils de Kailahun, (entretien de groupes), novembre 2011 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2011.

⁵⁴⁴ Entretien avec l’ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Koidu, novembre 2009.

⁵⁴⁵ Des civils ont vécu dans un *zoebush* de façon intermittente entre 1993 et 1999, voire à la fin de la guerre.

⁵⁴⁶ Entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux civils, anciens agriculteurs, dans le champ du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁵⁴⁷ *Idem*.

⁵⁴⁸ Entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien docteur du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne infirmière du RUF à Kailahun, novembre 2009.

membres de familles de combattants, notamment de cadres. Les cadres se rendent alors dans les *zoebushs* régulièrement pour s'enquérir de leur fonctionnement mais également pour voir leurs familles.

S'agissant des bases du RUF à proprement parler, il convient de prime abord de souligner l'importance du rôle joué par le Camp Naama. En effet, situé à *Bome County*, au Libéria, il est l'une des premières bases d'entraînement établies par le RUF. De ce camp partent ses premiers combattants pour rejoindre la Sierra Leone.

Après son entrée en Sierra Leone, le RUF ouvre rapidement d'autres bases d'entraînement dans les districts de Kailahun et de Pujehun. En particulier, elles sont implantées dans les villes de Koindu, Kailahun, Baiwala, Pendembu et Pujehun⁵⁴⁹.

Durant une période brève, de 1991 à 1993, le RUF installe ses bases en ville, souvent dans des écoles. Puis contraint de se replier face à l'avancée des forces gouvernementales à partir de 1994, il les établit en forêt.

Le *Zogoda*, qui signifie « la terre de la liberté », est l'une des premières bases en forêt⁵⁵⁰. Situé à *Kambui Hills*, elle constitue le siège de Sankoh et donc la base la plus importante pour le RUF. Protégée par de grands arbres et des chemins de montagne tortueux, son accès difficile lui procure un atout stratégique de premier ordre.

⁵⁴⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe appartenant à la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien personnel de la Commission du désarmement, démobilisation et réintégration, à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants, à Kailahun, décembre 2011 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec quatre anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF à Bo, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kono, octobre 2009.

⁵⁵⁰ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007

Une seule route, vers le sud du *Blama Junction*, en passant par la ville de Gbandawo, permet d'arriver à cette base⁵⁵¹. Mais il faut alors entreprendre une randonnée de montagne longue de plus de sept kilomètres.

Sankoh renforce la sécurité de *Zogoda* en mettant en place un réseau d'unités de défense postées autour de sa « jungle ». Par ailleurs, la base est équipée d'un service de communication radio que Sankoh utilise pour adresser ses ordres aux diverses factions du RUF, situées dans d'autres parties du pays. Les messages sont envoyés sur les fréquences radio ouvertes et comportent des codes que seuls les opérateurs radio du RUF sont censés pouvoir décrypter⁵⁵².

Zogoda est aussi le lieu où se prennent les décisions les plus importantes concernant le RUF et la gestion de ses territoires. Ainsi, un ancien combattant nous raconte que les membres du *War Council* s'y rendent régulièrement pour discuter avec Sankoh. « Rien ne pouvait être fait sur au moins ces trois points clés que sont les stratégies d'attaques, le ravitaillement en nourriture et en médicaments, et le recrutement sans que la base de Zogoda ne soit informée. C'est dans cette base que toutes les décisions se prenaient pour ensuite être communiquées aux différents cadres du RUF chargés de les mettre en œuvre sur le terrain⁵⁵³ ».

D'autres bases clés du RUF sont situées dans l'Est du pays. Tel est le cas de *Cuba Base*⁵⁵⁴, située stratégiquement près de la ville minière de Peyama sur les crêtes Nord des *Kambui Hills*. Ce camp important est sous le contrôle direct de Sam Bockarie.

*Burkina Camp*⁵⁵⁵ est également connu sous le nom de « Kailahun Jungle ». Cette base, dirigée par Issa Sesay, a pour compétence territoriale le Kailahun

⁵⁵¹ Voir la [cartographie](#) en annexe.

⁵⁵² Entretien avec un ancien cartographe et personnel de la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009.

⁵⁵³ Entretien avec un ancien « radio signals operator » qui était stationné à Zogoda.

⁵⁵⁴ Ce nom était choisi pour faire référence à la révolution dans le pays d'Amérique latine, et ainsi stimuler les combattants dans leurs ardeurs combatives et leur moral.

⁵⁵⁵ Ce nom est choisi pour informer des combattants que le Burkina Faso soutenait le RUF, un point que les leaders du mouvement ne cessent de clamer.

entier, puisqu'à l'époque Issa Sesay était l'AC de ce district. La base dont dépend le district de Kono, « Kono Jungle », est sous le contrôle de Morris Kallon⁵⁵⁶.

Au nord, « le Northern Jungle » est dirigé par Mohamed Tarawallie, membre des forces spéciales, jusqu'à sa mort autour de 1997. Cette base tire son importance du territoire qu'elle contrôle : les *Kangari Hills*. Situées dans le district de Tonkolili, à proximité de la frontière entre Tonkolili et le district de Bo, les *Kangari Hills* culminent à 1500 mètres. C'est un site aurifère, de l'or y a été découvert en 1926. Le RUF établit ses bases sur ces collines, près d'un ruisseau, appelé *Nakwata*, où l'or était exploité⁵⁵⁷. Ce ruisseau est tellement vallonné et semé d'embûches que même ceux qui y sont déjà venus éprouvent un grand mal pour en retrouver de nouveau l'accès⁵⁵⁸.

Le district de Tonkolili abrite également la base de *Malal Hills*, placée sous le commandement du commando RUF connu sous le nom de *First Blood*⁵⁵⁹. Elle est située à 500 mètres d'altitude, à la frontière entre le Tonkolili et le Port Loko. Ces collines sont également situées au sud de la ville de Makeni, ville stratégique en considération de l'importance de sa population (plus de 100 000 habitants⁵⁶⁰), et de son accès facile vers la capitale, Freetown. *Malal Hills* est aussi à l'est de la ville de Lunsar, ville traversée par la route principale menant à Freetown. Le contrôle de cette route par le RUF revient par conséquent à interdire l'accès à Freetown et conséquemment au Nord du pays aux forces gouvernementales.

Dans l'ouest de la Sierra Leone, un cadre du RUF, Denis Mingo, surnommé « Superman », ouvre également une base : la « West Jungle »⁵⁶¹. Créée vers 1995, elle n'a cependant pas eu une grande importance stratégique pour deux raisons principales. Tout d'abord aucune ville cruciale dans le conflit ne dépend de cette

⁵⁵⁶ Entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kono, octobre 2009.

⁵⁵⁷ Entretien avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Makeni, novembre 2009.

⁵⁵⁸ Entretien avec un ancien commander de section (Section commander) du CDF (Kamajor) à Gboma, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commander de section (Section commander) du CDF (Kamajor) à Daimba Town, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commander de section (Section commander) du CDF (Kamajor) à Reservation Area, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commander de section (Section commander) du CDF (Kamajor) à Niayama, Kenema, novembre 2009.

⁵⁵⁹ Son nom fait encore référence au cycle cinématographique Rambo, notamment le premier film intitulé : *Rambo, First Blood*.

⁵⁶⁰ Bomah A., *op. cit.*

⁵⁶¹ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 24 janvier 2005.

base. Freetown, la ville la plus importante de l'Ouest est hors de son contrôle. Ensuite, *Superman*, un Libérien, n'entretient pas de bonnes relations avec les autres membres du RUF et est de fait un peu isolé. Toutefois, en 1998, il s'associe avec un autre cadre du RUF, Gibril Massaquoi, et parvient à prendre le contrôle de la ville stratégique de Lunsar, évoquée plus haut.

Mais la montée en puissance de Mingo se termine en 1999. Sankoh, de retour aux affaires, décide de s'installer directement à Freetown. Devenu l'homme fort de l'Ouest, Sankoh refuse alors que la *West Jungle* soit renforcée⁵⁶².

Enfin, s'agissant du Sud du pays, il convient de rappeler que cette région est la porte d'entrée du RUF en Sierra Leone. De fait, c'est dans cette partie du pays que le RUF établit ses premières bases. La base la plus importante de la région était connue sous le nom de « Koribondo Jungle ». Elle est située sur les bords de la rivière Waanje, à proximité des villes de Bandajuma, ville-frontière des districts de Bo et de Pujehun (districts du Sud) et de Koribundru où est installée la garnison de l'armée régulière sierra-léonaise (SLA) dans le sud. L'emplacement de Koribondo Jungle constitue un atout stratégique indéniable. La base est d'abord placée sous le commandement de Peter Vandi, membre des forces spéciales du RUF. Quand ce dernier est tué, il est remplacé par Gibril Massaquoi, un « Junior Commando »⁵⁶³.

Si les bases militaires n'accueillent pas de civils, elles n'acceptent pas non plus les nouvelles recrues. Celles-ci doivent passer par des camps d'entraînement spécifiques avant d'être prêtes pour le combat. En principe, le RUF ne fait fonctionner qu'un camp d'entraînement à la fois, sur une période donnée.

John Vincent, ancien cadre du RUF, précise lors de son audition devant la Cour Spéciale, qu'il a reçu mandat pour créer la première base d'entraînement dans la ville de Kailahun dès mai 1991. Initialement installée dans la ville de Koindu, dans le district de Kailahun, cette base compte déjà plus de 200 hommes

⁵⁶² Entretiens conduits avec des anciens combattants du RUF à Freetown.

⁵⁶³ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007.

entre mars et mai 1991⁵⁶⁴. En mai 1991, la base est transférée dans la ville de Kailahun. Elle est nommée le *Kailahun International School Training*.

Vincent souligne que « Il y avait d'autres bases que d'autres avant-gardes du RUF ont établi de leur propre chef quand elles ne voulaient pas aller sur la ligne de front. Quand j'ai découvert cela je les ai dissoutes. Disons pas toutes mais presque toutes. L'une était à Dia .L'autre était à Pendembu et une autre était juste dans la ville de Kailahun en elle-même dans une école Ahmadiya. Je les ai toutes dissoutes et je pris toutes les recrues au campus de l'école internationale⁵⁶⁵ ». Promu *Overall Training Commander* du RUF, Vincent exerce ainsi une responsabilité unique et importante dans la ville de Kailahun, jusqu'en septembre 1991. À cette date, il quitte la ville afin d'exercer d'autres fonctions.

Vient ensuite le camp d'entraînement de Bunumbu, installé dans la forêt, à proximité du village de Bunumbu. Un témoin entendu par la Cour Spéciale décrit le quotidien des recrues dans le camp de Bunumbu. Chaque recrue dépend d'un instructeur. Les journées d'entraînement débutent dès 5h30 du matin. Au signal du coup de sifflet, toutes les recrues, qui dorment habituellement par groupe dans des maisons autour du village, se rassemblent alors au milieu du village. Ils commencent la séance d'échauffements (*muster parade*). Lors de ces apprentissages, les recrues défilent en exécutant différents exercices physiques tels que le jogging, les pompes *etc...*⁵⁶⁶

À partir de 1998, et jusqu'en 2001, la base d'entraînement est transférée à Yengema⁵⁶⁷. Cette base est alors située non loin de la ville diamantifère de Koidu, dans le district de Kono, au nord de l'ancienne base de Bunumbu. Elle est à proximité de la route principale ayant permis au mouvement de se déplacer aisément entre les districts de Kono, Kenema et Kailahun.

⁵⁶⁴ Il reste difficile d'avoir une évaluation définitive sur cette questions, plusieurs anciens combattants nous affirment "qu'ils étaient nombreux" et peut-être plus que deux cents. Entretiens divers, 2009.

⁵⁶⁵ Special Court for Sierra Leone, Charles Taylor Trial Transcripts, le 25 mars 2010, page 38029.

⁵⁶⁶ Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 Mai 2007.

⁵⁶⁷ *Idem*.

Il est intéressant de souligner que la formation dispensée dans ces bases n'a pas uniquement servi à « fabriquer » des combattants. Le camp d'entraînement était également sous-tendu par l'idée originale de Sankoh selon laquelle il fallait aussi former des citoyens « auto-suffisants », c'est-à-dire des citoyens en mesure de se protéger eux-mêmes.

Le camp est par conséquent devenu une épreuve permettant de juger les « vrais hommes » : à l'instar des anciens rites d'initiation, le passage par le camp marquait le début de la vie d'homme⁵⁶⁸. C'est pourquoi les civils qui ont subi l'entraînement du RUF, sans même partir au combat, jouissent d'un statut supérieur à ceux qui ne sont pas passés par le camp, fussent-ils plus âgés ! En fait, plus que l'âge, auparavant un critère important pour définir la place des uns et des autres dans la société, c'est désormais le passage par le camp qui confère le statut⁵⁶⁹.

Par exemple, un commandant peut avoir plus de respect pour un enfant de dix ans, passé par le camp, que pour un homme de 30 ans qui n'a suivi aucun entraînement⁵⁷⁰. Il va sans dire qu'au-delà d'une question de respect, la différence de statut se traduit en pratique par des avantages non-négligeables. L'accès à la nourriture, à la terre et même parfois dans le simple maintien du « droit » de conserver sa propre maison, toutes ces procédures cardinales sont facilitées⁵⁷¹. Ce phénomène permet également de comprendre les raisons du nombre impressionnant de combattants recrutés au fur et à mesure que la guerre progresse⁵⁷².

Le RUF n'est pas la seule force à recourir à cette méthode de recrutement. Les *Kamajors*, unité para-militaire adverse, développent un recrutement s'appuyant sur un discours empreint de patriotisme et d'héroïsme⁵⁷³. De sorte que

⁵⁶⁸ Dans ces villes, la pratique de sociétés secrètes, que les hommes doivent intégrer afin de devenir des vrais “hommes” reste d'actualité. Il n'est donc plus question d'appartenir au Poro etc. mais de faire parti du RUF. Entretien AVEC QUI ?

⁵⁶⁹ Entretiens avec des civils de Kailahun et Makeni.

⁵⁷⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, avril 2009 ; entretien avec un civil de Makeni, avril 2009 ; discussions avec trois civils à Makeni juin 2007 ; entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009.

⁵⁷¹ Entretien avec un ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien enfant soldat de Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009.

⁵⁷² Special Court for Sierra Leone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007.

⁵⁷³ Entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Ganda Yama, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Kodebutin Yao, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF

nombre d'hommes ayant appartenu aux Kamajors sont érigés en héros dans leurs villes d'élection, tandis que les autres sont considérés comme des lâches⁵⁷⁴.

Le RUF, guérilla dilué et organisation empreinte d'une certaine gouvernance malgré les stéréotypes attachés à ses pratiques, a développé certains mécanismes uniformes. C'est notamment le cas dans sa manière de mener les combats. Autrement dit, sa capacité organisationnelle se mesure aussi à sa façon de faire la guerre.

1.4. Les stratégies d'attaque: un exemple d'uniformité au sein du RUF ?

« Les jeunes gens étaient capables de sortir des embuscades, ils étaient en mesure de soustraire des véhicules aux soldats gouvernementaux et de l'artillerie lourde. Mais à cause d'un problème d'espace, nous n'avions eu d'espace que quand le gouvernement décida de lancer l'opération Localiser et Détruire. Alors ils décidèrent de détruire les armes lourdes et les véhicules qu'ils avaient afin que tout le monde se jette dans la forêt. Et cette destruction se déroula en 1993, la destruction des armes lourdes.⁵⁷⁵ »

Comme l'indique ce témoignage, une part importante de la stratégie de guerre du RUF repose sur la technique de l'embuscade. L'analyse de cette technique met en lumière certains aspects du fonctionnement de la guérilla, notamment en matière d'approvisionnement en armes. En outre, il s'agit de démontrer que les conditions préalables à la mise en place des embuscades exigent nécessairement la préexistence d'une organisation hiérarchique, ce qui en soit

(Kamajor) à Lumbaybo , Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Gbatayma, Kenema, novembre 2009 ; Entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Gboma, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Daimba Town, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Reservation Area, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Niayama, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Kombayma, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Banguta Street, Kenema, novembre 2009 ; entretien avec un ancien commandant de section (*Section commander*) du CDF (Kamajor) à Mambo Street, Kenema, novembre 2009.

⁵⁷⁴ Entretiens avec des civils à Hanger Village, Kenema, novembre 2009.

⁵⁷⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, page 38983.

pointe aux mécanismes de gouvernance interne de la guérilla. Enfin, l'examen des méthodes d'approvisionnement en armes révèle le manque de ressources, en argent ou en diamants, dont disposait le RUF pour obtenir la quantité d'armes suffisante pour guerroyer⁵⁷⁶.

Il convient de noter que les embuscades font partie intégrante du *modus operandi* des guérillas. Un ancien cadre relate ainsi qu'on leur a appris à se battre de cette façon car « *la guérilla ne dispose pas d'autant de forces que le gouvernement, il faut donc éviter les attaques frontales et utiliser des embuscades...les attaquer lorsqu'ils ne s'y attendent pas...* »⁵⁷⁷. Cette explication s'inscrit dans la droite ligne des méthodes utilisées dans les pays de l'Amérique Latine⁵⁷⁸, ou encore dans d'autres pays d'Afrique comme le Libéria, le Soudan, l'Ouganda. Elles ont déjà démontré leur réussite. En revanche, l'approche frontale des rebelles libyens contre les forces du Colonel Kadhafi, par exemple, n'a pas eu de résultats impressionnants, sans un soutien de l'extérieur...

Le RUF, pour sa part, parvient à prendre la plupart des villes importantes dans le pays grâce à la technique du « hit and run »⁵⁷⁹. Ce qui semblait pour certains des attaques peu planifiées se sont révélé en réalité des attaques stratégiques, qui ont montré leur efficacité. Sans l'intervention d'aides extérieures, le RUF, renforcé par l'AFRC, aurait pu gagner la guerre. En 1997, le RUF a même conquis la capitale du pays, Freetown. La situation n'a été renversée qu'à la faveur des interventions de l'ECOMOG et de la Communauté Internationale.

⁵⁷⁶ Notons que le RUF avait aussi d'autres manières d'octroyer les armes, comme le stipule un rapport des Nations unies sur ce sujet. Ce rapport confirme également qu'un nombre important des armes ont été capturées par le RUF de la manière que nous évoquons à présent; voir le document « S/2000/1195 : Report of the Panel of Experts appointed pursuant to Security Council resolution 1306 (2000), paragraph 19, in relation to Sierra Leone, December 2000 ».

⁵⁷⁷ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁵⁷⁸ Voir Guevara C. *op. cit.*

⁵⁷⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009.

Des entretiens d'ex-combattants révèlent que les techniques d'embuscade sont enseignées dans les bases d'entraînement du mouvement⁵⁸⁰. Les combattants de la force sont dispersés à travers tout le pays et organisés, au sein des districts, en « petits » groupes pouvant compter jusqu'à cinq cent hommes, guère plus généralement. La réussite de l'embuscade exige au préalable une parfaite connaissance du terrain. Elle est acquise par le RUF au prix de multiples missions de reconnaissance et de prises de contact avec les populations vivant dans les alentours⁵⁸¹.

Des commandants du RUF, surnommés les « target commanders », ont pour mission particulière de veiller à ce que les territoires conquis restent en dehors du contrôle de l'ennemi⁵⁸². Leurs principales responsabilités consistent à préparer et à diriger des embuscades visant les routes qui reliaient leurs territoires et ceux des territoires ennemis.

Le *target commander* a sous son contrôle un ensemble de villes. Chaque « sub target commanders » a en charge une circonscription plus petite, à savoir une ville ou un village. Ces *sub target commanders* servent de relais aux *target commanders* qu'ils informent sur l'avancée des troupes ennemies.

Toutefois, ce rôle d'« informateurs » est souvent confié à des civils, notamment à des femmes. Celles-ci sont soit membres des familles des combattants, soit membres du WAC, unité spéciale de femmes entraînées par le RUF pour entre autres assurer ce genre de missions⁵⁸³.

À l'occasion de son audition devant la Cour Spéciale, Issa Sesay, ancien cadre du RUF, évoque également ce rôle d'informateurs confiés à des « civils », des hommes le plus souvent. Cependant, des femmes sont aussi parfois envoyées

⁵⁸⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien enfant soldat de Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun (aujourd'hui commerçants), novembre 2009.

⁵⁸¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁵⁸² Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁵⁸³ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

dans les zones ennemies, sous le prétexte fallacieux de rechercher de la nourriture ou un refuge, afin de récolter des informations puis les relayer aux commandants⁵⁸⁴.

C'est non sans intérêt que les témoignages d'Issa Sesay devant la Cour Spéciale illustrent cette parfaite connaissance du terrain acquise par le RUF. En effet, bien que peu scolarisé, Issa Sesay démontre une bonne connaissance de la géographie de la Sierra Léone, et en particulier des régions du pays sous son contrôle. Presque cinq ans après la fin de la guerre, il est encore capable, interrogé par la Cour, de citer aisément les noms des villes, des villages et des chefferies du pays qui parfois ne sont même pas localisés sur des cartes. Il précise par ailleurs qu'Alhaji et Philip Palmer avaient été désignés *sub target commanders* pour Kamagbodu, Richie et Isaac Mongo pour Soruku Bondu, *etc.*⁵⁸⁵

Les commandants et les combattants du RUF utilisent principalement trois types d'embuscades. Ce sont l'« Opportunity Ambush », l'« Immediate Attack » et le « Zigzag Ambush »⁵⁸⁶.

Lors d'un entretien avec un ancien cadre, ce dernier, après avoir étonnamment, à nos yeux, repris une citation de Sun Tzu « *Celui qui est prudent et se résout à attendre un ennemi qui ne l'attend pas sera victorieux* », décrit l'« Opportunity Ambush ». Elle consiste en le fait d'« *attendre que l'ennemi prenne une ville, qu'il soit conforté dans sa conquête, avant d'attaquer* »⁵⁸⁷. Ce type d'embuscade implique en amont un rigoureux travail d'espionnage, de surveillance des mouvements de l'armée régulière, afin d'anticiper la direction de sa progression.

⁵⁸⁴ Special Court for Sierra Léone, RUF Trial Transcripts, le 3 mars 2007.

⁵⁸⁵ *Ibid.*

⁵⁸⁶ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011 ; entretien avec cinq anciens cadres du RUF à Makeni, décembre 2011.

⁵⁸⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

Lorsque l'ennemi se dirige vers des zones du RUF insuffisamment protégées, les combattants désertent rapidement la ville ou le village. Ils font croire à l'ennemi qu'il est parvenu à occuper la zone en faisant fuir un RUF « apeuré ».

Une fois l'ennemi bien installé et devenu moins méfiant, le RUF attaque rapidement, par surprise, et récupère la zone temporairement abandonnée. Selon ce cadre interrogé, cette méthode s'avère très efficace. Non seulement le RUF parvient à reprendre des villes et des villages, mais en plus il s'accapare les armes que l'ennemi a dû abandonner derrière lui en fuyant à l'improviste la zone en question⁵⁸⁸.

L'Immediate Attack, quant à elle, est principalement utilisée sur les petites routes et les autoroutes. Lors de ces embuscades, les combattants se positionnent le long d'une route cible, « avec un espace de cinq mètres entre chaque homme ». Le but de ce type d'embuscade consiste principalement à arrêter des voitures en marche, notamment les véhicules du gouvernement et de l'ECOMOG. Ainsi, une fois la cible repérée, les combattants attendent que le convoi atteigne le centre de l'embuscade, pour attaquer, avec des lance-roquettes notamment pour les véhicules de tête et de queue, et ouvrir le feu sur les autres.

Enfin, le troisième type d'embuscade auquel avait recours le RUF était connu sous le nom de *Zigzag Ambush*. Comme dans *l'Immediate Attack*, cette embuscade vise les routes, en particulier celles situées à proximité des villes ou des villages contrôlés par le RUF. En revanche, ce type d'embuscade se caractérisait par sa nature permanente. Toutes les routes directes menant à l'entrée d'une ville ou d'un village sous le contrôle du RUF abritent constamment à leurs abords des combattants embusqués, allongés en différents points.

Habituellement, ces embusqués sont disposés en forme de « z », d'où le terme « zigzag ». Ils sont répartis deux par deux de chaque côté de la route,

⁵⁸⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

respectant un écart d'un angle d'approximativement 30 degrés les uns par rapport aux autres le long de la voie⁵⁸⁹.

La *Zigzag Ambush* a, à l'instar de l'*Immediate Attack*, a pour but de contraindre l'ennemi à adopter la position la plus favorable aux attaques aux lance-roquettes des combattants du RUF, à l'avant et à l'arrière des convois. Ce type d'embuscade a ainsi l'avantage de permettre à un petit nombre de combattants de causer des dégâts considérables aux convois ennemis. En 1994, par exemple, la *Zigzag Attack* a été utilisée dans le district de Kailahun, à proximité de la ville de Geihun, prenant pour cible un convoi de soldats du NPRC. Il transporte des armes destinées à venir renforcer leurs autres troupes dans le district. Pris en embuscade, ce convoi est surpris et déstabilisé par un petit nombre de combattants du RUF, pas plus d'une cinquantaine d'hommes, disposant en outre de très peu d'armes et de munitions. Le RUF remporte ce jour-là une très grande victoire. Non seulement de nombreux soldats du NPRC sont tués, les survivants ayant préféré fuir. Au surplus, ils parviennent à s'emparer d'un grand nombre d'armes et de véhicules⁵⁹⁰.

Loin des théories décrivant le RUF comme une force chaotique, sans ordre interne, ces exemples de procédures stratégiques mises en œuvre par le RUF révèlent au contraire la logique, la rationalité et l'organisation qui ont existé en son sein. C'est donc en s'attachant à comprendre son mode de fonctionnement que nous pourrions discerner la logique qui guide le RUF.

Conclusion

Pour conclure, il convient de souligner l'analyse intéressante de Couderc-Barraud : « les approches novatrices de Stephen White... ont déjà considérablement nuancé une vision traditionnelle qui opposait l'ordre étatique naissant au désordre social. Mais l'enjeu de la recherche reste de taille car il y a beaucoup à faire pour

⁵⁸⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011 ; entretien avec cinq anciens cadres du RUF à Makeni, décembre 2011.

⁵⁹⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

affiner les clivages et pour comprendre comment la paix a pu naître de la violence et s'enchaîner viscéralement à elle⁵⁹¹ ».

Partant, l'analyse des « structures » hiérarchiques existant au sein du RUF, nous autorise à formuler l'hypothèse selon laquelle la guerre a, avec le temps, laissé la place à une période de normalité, puis à l'avènement d'un ordre social et à la stabilisation des relations sociétales. Notre étude visant à observer ce phénomène qu'est la gouvernance nous conduit à ne pas voir dans l'expression de la violence au sein de ses territoires, un manque d'ordre dans les « sociétés » gérées par le RUF.

Couderc-Barraud poursuit en précisant que « toute société secrète les moyens de sa reproduction, ce qui implique le maintien d'un ordre, même en l'absence d'institutions spécialisées. Il s'agit de sortir d'une vision verticale qui s'attachait uniquement à décrire un ordre imposé d'"en-haut", de l'État: il faut dépasser le cadre institutionnel pour embrasser tous les mécanismes tendant à maintenir, à restaurer ou à transformer un équilibre social et politique⁵⁹² ».

C'est la raison pour laquelle notre étude a pris le parti d'examiner ces structures. Ainsi, non seulement se pose la question de leur existence mais aussi celle de l'impact de ces structures sur la vie quotidienne des habitants de ces territoires en conflit.

Or, c'est non sans surprise qu'il convient de relever l'importance de ces structures dans la vie des civils de Makeni et de Kailahun. La preuve en est notamment l'importance du « bureau » G5. Il est rapporté par certains par exemple, que le chef du G5 organise les prières pour tous les religieux à Kailahun⁵⁹³. Selon d'autres encore, « *l'on ne pouvait pas envisager de quitter cette ville sans un pass du G5... Et lorsque l'on voyageait avec le pass, aucun*

⁵⁹¹ Couderc-Barraud H., 2008, *La violence, l'ordre et la paix: résoudre les conflits en Gascogne du XIe au début du XIIIe siècle* ; Presses Universitaires du Mirail, Université de Toulouse-Le Mirail; page I.

⁵⁹² Couderc-Barraud, H., *ibid.*, page 9.

⁵⁹³ Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec deux civils, anciens agriculteurs, dans le champ du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011.

*combattant du RUF ne te faisait du mal... Que tu sois homme ou femme...*⁵⁹⁴».

Nombreux sont les exemples illustrant le pouvoir qu'exercent ces structures sur les civils mais aussi sur les combattants, qui peuvent être exécutés pour avoir volé, tué ou violé des civils.

Mais si les habitants acceptent, plus ou moins volontiers, la présence et l'importance de ces structures, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne formulent aucun reproche. Ils se plaignent de leur manque d'efficacité, et notamment de son caractère rudimentaire.

Par exemple, les méthodes ultra-violentes des sanctions pénales appliquées par le RUF, à l'instar de la flagellation ou encore de l'exécution, dépeintes de façon quelquefois caricaturale dans les médias du monde entier, n'ont plus droit de cité aujourd'hui. Leur brutalité effraie les populations, provoquant une critique muette ou peu exprimée sur le moment. Aujourd'hui, longtemps après les faits, ils verbalisent leurs critiques de l'époque, d'autant que la justice pénale a changé de visage depuis la fin des hostilités, soit plus de dix ans.

Il ne faut cependant pas en conclure, qu'à l'époque, l'emploi de telles méthodes plus que brutales reflétait une absence d'ordre. En effet, ne serait-il pas également réducteur de partir du constat d'une violence croissante, d'une hausse de la criminalité et de l'impunité dans la société sierra léonaise d'aujourd'hui ? Il importe de conclure avec certitude que l'État sierra léonais ne parvient pas à remplir toutes ses fonctions plutôt que de seulement considérer qu'il n'existe pas.

Toutefois, même une organisation humaine parfaitement fonctionnelle connaît des moments où les individus « oublient l'organigramme » et ne le respectent plus ou moins. En d'autres termes, en certaines circonstances, les membres de cette organisation se comportent sans appliquer les normes pourtant en vigueur. Cette façon de détourner les règles ou bien de ne pas complètement suivre le règlement tout en ne sommant pas dans l'illégalité se retrouve dans toutes les

⁵⁹⁴ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

systèmes organisés, à des degrés variés. Parfois, ils en deviennent la victime car la règle n'est presque plus suivie, et d'autres « normes » sont institutionnalisées. Le RUF a-t-il vécu des usages de ce genre ?

Une réponse positive ne serait guère étonnante car dans une organisation fonctionnelle et/ou hiérarchisée, les individus subordonnés ne sont pas forcément inactifs. Ils ne se comportent pas toujours comme prévu, alors qu'ils sont « supposés voués à la passivité et à la discipline »⁵⁹⁵ comme le remarque Michel de Certeau.

2. Les jeux de pouvoirs entre « frères d'armes »

Il est une façon simple de formuler le questionnement qui va nous occuper dans les lignes qui suivent. Quelle est l'importance des relations internes qui ne dépendent pas uniquement des normes et d'un simple respect de l'organigramme officiel ?

2.1. Les problèmes de la gouvernance au sein du RUF : Le formel contre l'informel

« Une chose qu'on savait tous, c'est que dans le RUF, l'on avait des règles formelles... mais comme nous n'étions pas tous des hommes éduqués, parfois, ces règles étaient trop compliquées pour nous. Alors, on faisait comme avant... on travaillait avec nos chefs⁵⁹⁶ ».

Cette partie aura pour objet d'analyser le rôle de l'informel dans les relations de pouvoir au sein du RUF. Il convient de rappeler que le RUF s'est donné comme fin de combler le vide laissé par l'État Sierra Léonais. Pour ce faire, le mouvement opère

⁵⁹⁵ De Certeau, M., *L'invention du quotidien – I –*, l'art de faire, Folio/essais, 1980, page XXXV.

⁵⁹⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, novembre 2009.

d'abord de façon informelle, en créant ce qu'on a surnommé un État-fantôme, « Shadow State »⁵⁹⁷. Puis tour à tour, il établit dans les territoires conquis des « institutions » animées par des « fonctionnaires »⁵⁹⁸ pour y gérer les relations et les actions.

Il s'agit alors d'examiner le fonctionnement de ces institutions en s'appuyant sur la distinction entre le « formel » c'est-à-dire les règles que le RUF édicte dans ses territoires, et l'« informel » qui renvoie aux habitudes de la population locale mais aussi des combattants relevant du vécu social.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de préciser l'utilisation que nous ferons de ces deux termes.

Le terme « formel » est entendu de façon souple afin de désigner toute « règle » ou « institution » que le RUF imposa « officiellement » dans ses territoires pour établir ordre et structure au plan local. En revanche, le terme « informel » recouvre l'ensemble des habitudes et des façons de faire relevant d'une pratique sociale. Elles se situent en dehors du cadre « réglementaire » voulu par les « institutions » du RUF.

Soulignons brièvement que l'emploi des termes « formel » ou « institutions » ne paraît pas impropre lorsque l'on évoque une force de guérilla comme le RUF. En effet, l'armée des États-Unis d'Amérique, par exemple, a reconnu les guérillas comme étant des entités « légales »⁵⁹⁹, avec des droits et des obligations prévus par les Conventions de Genève⁶⁰⁰. Ainsi, les guérillas peuvent être définies comme des « combattants » opérant dans une structure « formelle » et hiérarchique. Ces entités sont organisées, quelquefois de manière semi- ou quasi-militaire. Or, l'armée est le modèle d'une organisation hiérarchique, par excellence.

Toutefois, il faut rester prudent et se garder de tout parallèle entre notre utilisation du terme « formel » dans le cadre de cette analyse et l'emploi du terme

⁵⁹⁷ Reno W, *op. cit.*

⁵⁹⁸ Notons que le RUF utilisait souvent le terme « gouvernement » pour désigner ses propres structures.

⁵⁹⁹ U.S. Dept. of the Army, 2009, *US Army Guerrilla Warfare Handbook*, Skyhorse Publishing, New York.

⁶⁰⁰ *Ibid.*

tel que l'on peut l'imaginer dans un État de droit. Les contextes et les réalités sont trop différents.

Cette analyse du formel et de l'informel dans le cas du RUF est intéressante parce qu'elle permet de comprendre ce que peut recouvrir ces termes dans un contexte local. Il devient alors possible de dépeindre la réalité sociale, ou bien de manière plus fine, d'observer des actions concrètes dans un contexte donné avec un œil nouveau, voire changer de grille de lecture.

D'emblée, nous écartons l'idée générale selon laquelle il est impossible de parler du caractère formel des organisations dans un contexte de guerre civile comme celui du RUF. Autrement, comment expliquer que les combattants aient exécuté les ordres de leurs commandants ? Ou encore que ces derniers aient des droits de commandement ? La guerre bouleverse l'ordre social habituel mais tout ne s'écroule pas.

En fait, notre étude démontre que la guerre civile en Sierra Léone ne produit pas une situation de chaos total. Il est injustifié d'évoquer à son sujet une compréhension de la vie et un ordre social complètement autre. Toutefois, à tout le moins, il existe un cadre « formel » de reproduction et de contrôle.

Pour autant, il ne faut pas verser non plus dans l'excès inverse et assimiler le versant « formel » à une organisation militaro-fonctionnelle classique, telle qu'elle est observable dans une armée régulière d'un pays occidental et/ou riche. Autrement dit, jusqu'à quel point peut-on parler de « formel » sans confiner à une compréhension strictement militaro-fonctionnelle du RUF ? En réalité le mode de fonctionnement de ce mouvement armé est plus souple que celui d'une armée classique⁶⁰¹.

Nous développerons l'argument principal suivant : les dysfonctionnements constatés dans les territoires, et les sociétés allant avec, gérés par le RUF ont créé des frictions entre deux choses. D'une part, l'efficacité recherchée par le RUF et les règles formelles qui l'accompagnent ; d'autre part, la nécessité de fonder un

⁶⁰¹ *Idem*; Special Court for Sierra Léone, RUF Trial Transcripts, témoignage de Johan Hederstedt le 23 juin 2008 *op. cit.*

réseau local sur des bases qui ne soient pas structurées par les relations informelles qui préexistaient dans ces sociétés.

Ces incohérences ont nécessité la mise en œuvre d'un système hybride. Celui-ci est alimenté par un besoin réel de gagner une guerre. Nous employons à dessein le terme « nécessité » car, nous le démontrerons, il semble peu probable que le RUF ait eu d'autres choix que d'opérer ainsi.

Dans son étude consacrée à la question de « l'informel » dans les sociétés postsoviétiques, Galligan remarque peu ou prou le même phénomène que nous. Il relève également que : « l'état de droit devait rivaliser avec les normes sociales informelles et dans cette compétition il est souvent perdant⁶⁰² ».

« Le problème⁶⁰³ est que, même s'il y a plein de droit créés par les législatures et leurs délégués, il est méprisés et ignorés et d'une utilité limitée dans la régulation des activités sociales. Que la loi soit efficace n'est jamais une affaire de tout ou rien, mais une différence de degré, variant d'une société à l'autre et au sein d'une société à travers les domaines du droit.⁶⁰⁴ »

Bonachea et Martin, quant à eux, ont étudié les systèmes de guérillas. Ils affirment que la guérilla cherche souvent à gagner le respect et la confiance des populations locales en créant du « formel » crédible : « La discipline était souvent le principal sujet de conversation dans toutes les rencontres...quiconque violait la loi était ramené devant Fidel Castro qui appliquait des punitions publiques dures à celui qui a enfreint la loi... A la fin de l'insurrection les habitants de la Sierra Maestra regardaient les hommes de Castro comme les représentants de la loi...⁶⁰⁵ ».

Les développements qui suivent ont pour objet de mettre en évidence ces croisements du formel et de l'informel dans le fonctionnement du RUF. Ils apportent

⁶⁰² Galligan J. Denis ; Kurkchiyan Marina ; 2003, *Law and Informal Practices : The Post Communist Experience*, Oxford University Press, Oxford, page 4.

⁶⁰³ Texte d'origine: « The problem is that, although there is plenty of law made by legislatures and their delegates, it is disrespected and disregarded, and of limited use in regulating social activities. Whether law is effective is never an all-or-nothing matter, but one of degree, varying from one society to another, and within a society across areas of law ».

⁶⁰⁴ *Ibid* pg 1.

⁶⁰⁵ Bonachea Ramon L ; Martin San Marta ; 1974, *The Cuban Insurrection, 1952 – 1959*, Transaction Publishers, New Jersey, page 100.

des réponses au questionnaire suivant : jusqu'à quel point peut-on parler avec justesse de l'informel au sein du RUF ? Quelle est l'ampleur de ces croisements entre le formel et l'informel au sein de ce mouvement ? Comment ces croisements sont-ils vécus par les combattants et les habitants ?

2.2. Le contrôle au jour le jour des combattants du RUF

Lors d'un de nos entretiens avec des ex-combattants, l'un d'entre eux nous indique : « *Au début je n'avais rien compris... Tout était contrôlé... Tu sais même dans les camps d'entraînement l'on ne pouvait pas sortir, l'on ne pouvait pas parler avec des amis... Et un jour, l'un d'entre nous que l'on avait envoyé en ville pour espionner l'armée avait trop parlé dans un bar... Le lendemain on l'a tué... Tout ça pour dire qu'il y avait des règles, parfois même trop...* »⁶⁰⁶. Dans cette partie de notre étude, nous observerons les méthodes employées par les cadres pour contrôler leurs combattants à Kailahun et à Makeni, et plus généralement dans l'ensemble des territoires du RUF.

Pour ce faire, il conviendra tout d'abord de distinguer deux types d'autorités : le statut du cadre et l'autorité dite « charismatique ».

Dans le premier cas, le cadre tire son pouvoir de contrôle de la fonction qui lui a été dévolue, de diverses origines. Il y a d'abord son titre ou son rang dans la hiérarchie. Son pouvoir provient aussi de son affectation dans un territoire donné (*Town Commander*, *Area Commander*). Il est lié à son lieu d'entraînement : il existe de grandes différences de statuts entre les « Forces Spéciales », les « Vanguard » ou les « Junior Commanders »⁶⁰⁷. Quant à l'autorité charismatique, second cas de figure, elle use de relations de pouvoir informelles au sein du RUF. Il est donc délicat de généraliser à ce stade de notre présentation.

⁶⁰⁶ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁶⁰⁷ Au sein du RUF, ceux entraînés en Libye sont désignés en tant que Forces spéciales, au Libéria, *Vanguard*, et en Sierra Leone, *Junior Commandos*. En réalité, cela devenait aussi une manière de différencier les combattants car les Forces spéciales avaient davantage de pouvoir, suivies par les *Vanguard* et finalement les *Junior Commandos*.

Il est important de souligner que ces relations et ces façons de faire au sein du RUF obéissaient à une logique rationnelle. Nous l'illustrerons à travers des exemples concrets.

S'agissant de l'autorité des cadres du RUF, il semble que la diversité des structures créées est telle que certaines positions de commandement apparaissent comme redondantes. De sorte que parfois il est difficile de les identifier. À la longue cette confusion des fonctions est devenue insupportable aux combattants ainsi qu'aux civils⁶⁰⁸. C'est ce qu'indique d'ailleurs cet ancien combattant :

« Parfois, on ne savait même pas concrètement qui contrôlait qui dans la ville de Kailahun. Par exemple, au début de la guerre, tout le monde était là : il y avait Mansaray, Tarrawalie... et ils ont nommé un « Town Commander », un « Area Commander », un « Training Instructor »... Et même Sankoh lui-même venait parfois. Alors, tout ce monde dans le district de Kailahun... il semblait parfois qu'on avait juste fini de dire « Oui Monsieur » à l'un que l'autre arrivait avec ses besoins. Ce n'était pas facile⁶⁰⁹ ».

Pour cet autre combattant, durant cette période il était plutôt question de savoir *« nager parmi les requins pour survivre... il fallait connaître les bons filons... Car, même s'il y avait beaucoup de commandants, ils n'étaient pas tous puissants, et surtout, ils ne s'entendaient pas tous entre eux⁶¹⁰ »*.

Les grades et fonctions sont alors d'importance dans le fonctionnement et l'interaction entre les combattants et leurs cadres. Ce point est d'ailleurs important car il ne semble pas d'évidence si l'on considère que le formel n'existait pas au sein du RUF. Point intéressant aussi c'est que cette guérilla savait jouer avec les compréhensions du pouvoir au contexte locale. Ces cadres, issues de la Sierra Leone, comprennent donc les attentes de la population locale. Ils savent démontrer leur influence quand c'est important, mais aussi, et de façon intéressant, ils savent que utiliser le trop du formel dans un contexte locale, n'est pas toujours la manière la plus apte pour arriver à leurs fins. Il y'a donc une véritable manipulation des institutions, nous avons mis par exemple

⁶⁰⁸ Entretiens avec des civils de Kailahun et Makeni, 2009.

⁶⁰⁹ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶¹⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

en annexe, des document résumant les communications entre Sankoh et ses cadres, ou encore des notes prises lors des réunions entre cadres du AFRC (dont les membres du RUF).⁶¹¹ Ces documents témoignent de l'importance qu'aurait eu le formel dans la guerre de la guérilla, les structures avaient de l'importance et l'on obéissait aux ordres venant de chefs, surtout quand les cadres en question voulaient en effet que ces ordres soient obéis.

Un cadre nous informe que :

*« Penser que nous ne suivions pas les règles au sein du RUF est faux. Mes combattants suivaient mes ordres aux dernières lettres... Nos structures avaient de l'importance... On avait des problèmes parfois, on ne gérait pas toujours bien... La guerre était complexe, mais les règles étaient les règles... »*⁶¹²

Il semble que cette grande « concentration » de commandants de 1991 – 1993 à Kailahun a eu de l'importance au moins en ce qui concerne le formel. Car créer des liens interpersonnels avec un seul cadre était un peu plus difficile dans cette période. Enfin, il faut dire aussi que le RUF comptait aussi un plus petit (mais croissant) nombre de combattants dans ces années.

*« Comme tout le monde était là, il fallait suivre les liens de commandement... Moi par exemple, je ne pouvais m'associer avec Tarrawallie, jusqu'en 1994, quand on était dispersé et je faisais partie de ses troupes. »*⁶¹³

Les liens informels entre cadres et combattants sont donc nécessités par la guerre, et existent à cause du besoin de faire fonctionner cette structure formelle qui est la guérilla.

Donc si ces liens existent avant, ils sont, semble-t-il, plus fort à partir de 1993 et 1994. C'est l'époque où Sankoh ordonne au RUF de construire les « Jungle Bases ». A partir de ce moment, une autre forme d'allégeance fut privilégiée en son sein. Elle repose alors sur une relation de proximité, un charisme « personnel » et la nécessité de survivre. Chaque commandant dirige un groupe et pourvoit directement leurs besoins en nourriture, en argent, certains de ces combattants sont même plus loyaux à ces cadres qu'au RUF ou au Sankoh.

⁶¹¹ Voir les annexes 6,7 et 8.

⁶¹² Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009.

⁶¹³ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009.

Ces commandants ont alors intégré une règle essentielle : *« Notre survie dépendait de nos hommes durant ces périodes difficiles. Alors il fallait être proche d'eux... Il ne fallait pas se comporter comme dans les armées des blancs qu'on voit à la télé... sinon tu meurs... Parce que lorsque les hommes t'aiment, ils te protègent, ils se battent pour toi... donc il faut qu'ils te voient comme leur frère, comme leur père... Ainsi toi aussi tu entendras beaucoup de choses, tu sauras qui t'aime et qui ne t'aime pas... Tu sauras rester en vie... »*⁶¹⁴.

Ces méthodes consistent à créer des liens personnels, à user de son charisme pour diriger. Elles répondent par conséquent à une stratégie rationnelle durant la guerre : il s'agit pour ces commandants du meilleur moyen pour assurer leur survie dans un tel contexte.

Ils ont donc créé des relations en dehors de la sphère « formelle ». Ces relations prennent place dans un domaine plus « privé » ou « moins formel ». Pour illustrer notre propos, nous retenons avec intérêt la nature de la relation entretenue par Mohamed Kabbah, ancien opérateur radio du RUF, avec *Mosquito*, lorsque ce dernier dirige encore le RUF. Elle ressort de la lecture des transcriptions de la Cour Spéciale de la Sierra Léone : *« j'étais dans la même ville que cet homme. Je n'étais pas dans une ville différente et à chaque fois qu'il voulait aller à Monrovia il nous disait qu'il allait à Monrovia. Ce n'était pas quelque chose qu'il faisait loin de nous. Nous y étions avec lui. Nous avons opéré avec lui directement. Nous allions chez lui et la plupart du temps nous nous mettions à table et mangions ensemble sur la véranda de sa maison et tous nous nous asseyions pour manger. Donc nous étions tout le temps avec lui »*⁶¹⁵.

Selon cet ancien combattant, il n'est pas le seul à participer à ce jeu de relations informelles avec le Leader, pas le seul à manger chez lui tous les jours et à être *toujours avec lui*. Et en dépit du fait qu'il y a d'autres commandants gradés de qui il aurait pu recevoir les ordres de *Mosquito*, l'ancien transmetteur souligne qu'il *« opérait directement avec lui »*⁶¹⁶. Ces précisions témoignent aussi de la nature des relations de pouvoir informelles, personnelles et directes, existant au sein du RUF. Enfin dans un

⁶¹⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶¹⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de Mohamed Berete Kabbah, le 12 septembre 2008, pages 16136 – 16137.

⁶¹⁶ *Ibid.*

encadrement plus formel, l'opérateur du radio n'a pas lieu d'être « toujours » avec le chef en intérim du mouvement, enfin, s'il est commun qu'un Générale d'un armé régulière se déplace souvent dans la salle des radios pour obtenir de l'information, que penserait-on si un opérateur de radio mange est resté toujours au cotes de ce Générale ?

Ainsi nonobstant le grade, peu élevé, de ce guérillero, il appartient néanmoins au groupe de ceux qui mangent à la table de *Mosquito*, le chef du mouvement, le Leader en intérim. Les combattants comme Mohamed Kabbah peuvent avoir accès aux plans et autres stratégies en passe d'être mis en œuvre, à l'occasion de repas donnés par ce chef sur sa véranda⁶¹⁷.

Autant dire que ce cadre qui officiellement n'a qu'un titre d'opérateur radio a en pratique accès à beaucoup plus d'informations que d'autres plus gradés. En bref, il détient plus de pouvoir que son titre formel aurait pu le laisser supposer.

Mais si les commandants dépendent de leurs hommes, à leur tour ils font en sorte que leurs hommes dépendent également d'eux. Il faut que ces derniers sachent que seul leur commandant peut les « protéger » en période de guerre comme en période de « paix⁶¹⁸ ». Lui seul qui a le pouvoir de les récompenser, de les punir ou de leur faire échapper à une punition imminente que voudrait lui faire subir un autre commandant.

Poussé à l'extrême, le jeu de ces « puissants commandants » réduit l'importance qui pouvait être accordée aux titres officiels dans la vie quotidienne. Si un titre officiel a de l'importance, être proche de ceux qui commandaient ces « jungles » s'avère encore plus important.

Pour illustrations ces situations, le cas de SAJ Musa, cadre au sein de l'alliance AFRC/RUF vient immédiatement à l'esprit. Il réussit à faire sécession et parvient à planifier uniquement avec « ses hommes » la prise de Freetown avant finalement d'être tué⁶¹⁹.

⁶¹⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶¹⁸ Nous faisons référence ici aux brefs moments de « non-combats » voire de cessez-le-feu qui ont ponctué la guerre en Sierra Leone.

⁶¹⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

Superman ou Gibril Massaquoi, tous deux commandants, agissent de la sorte, adoptant avec leurs combattants cette posture de commandant tour à tour protecteur et protégé. Ils prennent le contrôle de certaines villes du pays, officiellement au nom du RUF mais sans que *Mosquito* alors « Leader » du mouvement⁶²⁰ leur en ait donné l'ordre.

Les propos de cet ex-combattant sont révélateurs : « *Quand on te place sous les ordres d'un commandant, souvent c'est pour la vie ou la mort... Alors quand on avait des commandants gentils, on était heureux, quand on voulait quelque chose, on partait le voir pour lui expliquer : commandant tes petits ont le moral bas, et lui il comprenait, alors il nous donnait de l'argent s'il en avait ou de la nourriture. Mais ça c'est si c'était un bon commandant... Alors nous nous battions pour lui*⁶²¹ ».

D'autres combattants nous ont également fait part de cette « nécessité » de créer un lien personnel avec leurs chefs respectifs : « *Ecoute, c'est vrai que certains d'entre eux [chefs] avaient des bureaux, mais ils ne s'y rendaient presque pas. Va dire à un homme de guerre, avec du sang dans le regard, d'aller au bureau, non... nous les petits, on pouvait se rendre dans ces bureaux... Mais pour avoir des nouvelles, pour être proches il fallait utiliser d'autres moyens... Il fallait se rendre dans leurs maisons... Tu sais comment les gens sont ici... Si tu ne vas pas chez le chef, et que tous les autres y vont, on ira lui dire que, toi, tu ne l'aimes pas, et il va le croire, parce qu'autrement il se dirait que tu aurais dû être là. Il y avait certains [chefs] qui pouvaient le prendre mal, parce que c'est comme ça que les choses se passaient ici, même avant la guerre... Regarde la maison du chef traditionnel, c'est toujours rempli n'est-ce pas ? Voilà, c'est comme ça...*⁶²² ».

Nous pouvons donc dire que ces relations informelles sont une nécessité tant pour les commandants que pour les combattants. Ces derniers ont à cœur de constamment montrer au « chef » qu'il peut leur faire confiance. Car lorsque l'on perd la confiance du « chef », il peut advenir ce qui arriva à Mohamed Kabbah avec *Mosquito*. Le transmetteur a perdu le carnet des retransmissions radio

⁶²⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶²¹ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶²² Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

contenant des informations clés, dont il avait la garde : « *Après que j'eus envoyé à Sam Bockarie, Sam Bockarie dit que nous savions quelque chose sur le livre. A cette époque, un de mes amis, Liberty, lui aussi était un opérateur qui venait de Kailahun, durant cette période nous dormions sous le même toit alors Sam Bockarie dit que nous devions être arrêtés. Ils nous livrèrent aux MP. Il dit que nous savions quelque chose sur le livre et il disait que nous avions caché le livre pour l'utiliser comme preuve contre lui dans son conflit avec Superman. Ils nous amenèrent chez les MP... Quand ils nous amenèrent là-bas ils nous mirent dans la cave, Liberty et moi. C'était un grand trou, un grand trou creusé et couvert avec des branches d'arbres et de la boue et une maison était construite dessus. Nous étions enfermés quelque part où même si tes yeux étaient plus clairs que cette ampoule, elles ne pouvaient rien voir*⁶²³. »

C'est dire que *Mosquito* n'a pas suffisamment confiance en eux pour se satisfaire du fait qu'ils avaient tout simplement perdu le carnet. Le fait de manger à la table de *Mosquito* ne permet pas toujours d'échapper à la punition lorsqu'on a commis des faits graves.

En conclusion, la façon dont les cadres procèdent pour parvenir à contrôler leurs combattants a été efficace dans ce contexte de guerre. Ainsi que nous le montrerons, les méthodes employées par *Mosquito* ou encore d'autres cadres pour contrôler leurs hommes, ce mélange de formel et d'informel eut pour effet surprenant l'efficacité dans ce contexte particulier. Elles confèrent à ces commandants un contrôle total sur leurs hommes, y compris dans les situations difficiles marquées par un manque d'accès à l'information qui aurait pu menacer leur pouvoir⁶²⁴.

Ainsi, d'un côté la position « officielle » de cadres leur procure la légitimité pour pouvoir prétendre à la loyauté des hommes. De l'autre, leur proximité, leurs relations personnelles, la réputation qu'ils se forgent et leur utilisation de la technique de « la carotte et du bâton » permettent aux commandants de mieux

⁶²³ Procès de Charles Taylor, le 12 novembre 2008.

⁶²⁴ Ces combattants opèrent dans des situations difficiles. Par exemple, il est courant que les combattants ne soient pas payés durant de longues périodes.

contrôler leurs subordonnés. En d'autres termes, les hommes ont peur de leurs commandants, tout autant qu'ils les respectent. Certains font parfois figure de héros, de « grand frère » ou encore de « père de substitution ». Et celui qui peut protéger au mieux leurs intérêts est également celui qui peut les détruire. Selon une terminologie religieuse chrétienne, c'est « un père tout-puissant ».

Aussi, ces combattants sont convaincus qu'il va de leur responsabilité et peut-être surtout de leur intérêt de se faire « aimer » de leurs commandants et pas seulement de faire la guerre⁶²⁵. Si bien que dans certains cas il est évident qu'ils se battent plus pour satisfaire leurs commandants respectifs qu'au nom d'un mouvement, le RUF.

Cette personnalisation du pouvoir va participer aux divisions ou aux conflits internes qui affectent le RUF, ainsi que nous le verrons dans les développements suivants.

2.3. Jeu de pouvoirs au sein du RUF : l'AFRC contre le RUF

« Bien, nous ne rendions pas compte les uns aux autres. La seule chose c'est que nous échangeons des informations. Le RUF rendait compte au commandant du RUF et le soldat du SLA rendait compte aux commandants du SLA mais si nous avions une information qu'on jugeait nécessaire de partager, on la partageait⁶²⁶ ».

Les jeux de pouvoir au sein du RUF sont une question complexe ainsi que nous avons pu nous en rendre compte plus haut. Pour sa compréhension, cette question exige de prendre en compte plusieurs facteurs, parmi lesquels figure le rôle d'un « allié » du RUF dans la guerre : l'AFRC (*Armed Forces Revolutionary Council*). Comprendre les relations de pouvoir, verticales et horizontales, qui lièrent ces deux forces permettra d'illustrer la complexité de la gouvernance en Sierra Leone pendant la guerre civile.

⁶²⁵ Entretiens conduits à Makeni, octobre 2009.

⁶²⁶ Transcrits datant du 19 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 79.

Par conséquent, après avoir présenté brièvement les origines de cette union, nous analyserons ici sa réalité complexe ainsi que les effets de cette alliance dans les villes où notre recherche a été conduite.

L'AFRC apparaît en 1997⁶²⁷ à la suite du putsch organisé par des membres de l'armée nationale de la Sierra Léone, en désaccord avec le gouvernement d'Ahmed Tejan Kabbah. Les putschistes prennent alors le nom de l'AFRC et demandent aux combattants du RUF de les rejoindre. Depuis sa prison au Nigéria, Sankoh encourage cette alliance du l'AFRC et du RUF⁶²⁸. Pour marquer cette union, il « baptise » cette union le « People's Army ».

En prenant le contrôle de tout le pays, l'AFRC⁶²⁹ invite le RUF à le rejoindre à Freetown afin de partager le pouvoir. Pour sceller cette alliance certains cadres du RUF sont désignés dans les rôles importants. Foday Sankoh est nommé le vice président du Conseil de l'AFRC et le chef adjoint de l'Etat⁶³⁰. Issa Sesay, dont nous avons parlé précédemment, appartient à ce contingent. Plusieurs cadres du RUF sont nommés « Liaison Officer » entre le RUF et l'AFRC. Ils sont installés dans un bureau situé dans la caserne militaire de Freetown, le « Cockerill Barracks », sur Wilkinson Road. Le communiqué de presse de l'ONU, joint en annexe, donne une idée de l'organisation de ce gouvernement de l'AFRC de 1997 – 1998⁶³¹.

Il ressort du témoignage d'un combattant devant la Cour Spéciale de la Sierra Léone que toutes les affaires du RUF sont traitées depuis ce bureau à Cockerill. Ainsi, il faut obligatoirement se rendre dans ce bureau lorsque quelqu'un vient à Freetown pour rencontrer Issa Sesay et discuter d'affaires « officielles ». Ce témoignage précise également que d'autres cadres, tels que Francis Musa, G1 Kosia et d'autres, sont également présents dans les lieux. Ils y

⁶²⁷ Voir en annexe 10, la hiérarchie de l'AFRC (comprenant les membres du RUF) établie par les Nations Unies.

⁶²⁸ Procès de Charles Taylor, témoignage de Mohamed Bereteh Kabbah, le 16 septembre 2008.

⁶²⁹ Le nom "People's Army" proposé par Sankoh n'a jamais vraiment été reconnu, ni par les combattants du RUF, ni par ceux de l'AFRC, ni même par des observateurs de la crise.

⁶³⁰ Voir par exemple l'annexe 10

⁶³¹ Voir aussi la partie Sources Consultées.

effectuent des tâches de bureau⁶³². Freetown semble alors le lieu de la prise de décisions dans ce période assez bref⁶³³.

Mais cette nouvelle alliance ne dure pas. Dès le début, il existe un manque de confiance entre le « leadership » du RUF et celui de l'AFRC. D'ailleurs *Mosquito*, à l'époque chef du mouvement, a préféré rester à Kenema, au lieu de s'établir à Freetown ; d'autant plus que Sankoh a donné l'ordre d'obéir au chef de l'AFRC, Johnny Paul Koroma. La relation entre les deux hommes, *Mosquito* et Koroma, reste en fait empreinte de rivalités pour le pouvoir, chacun s'étant entouré des hommes qui lui sont restés loyaux et qui ne s'entendent pas avec les combattants de l'autre chef. Car, il ne faut pas oublier qu'au départ, soldats et rebelles étaient adversaires⁶³⁴.

Plus encore que la concurrence entre les deux chefs, se superposent les rivalités existant entre les combattants, ainsi que le souligne par exemple Mohamed Kabbah. Selon ce dernier, en dépit de l'union entre l'AFRC et le RUF, les soldats putschistes de l'armée nationale se considéraient comme supérieurs aux combattants du RUF : ils avaient pris l'habitude d'affubler les cadres de RUF de sobriquets tels que « bush Majors » ou « bush Colonels ».

Ils refusaient même de recevoir des ordres de « ces commandants de la brousse »⁶³⁵. Tout le temps où l'AFRC contrôle l'appareil d'État, le RUF y est en minorité.

Mais à partir de 1998, avec l'intervention de l'ECOMOG et des *Kamajors*, la tendance s'inverse. Les combattants du RUF se trouvent alors en position de force. En effet, le conflit transporté dans les brousses est plus favorable au mouvement armé. Contrairement aux soldats putschistes, les guérilleros ont pour eux la connaissance du terrain et la maîtrise des techniques de la « petite guerre ». C'est d'ailleurs ce que souligne le contenu de ce témoignage entendu devant la Cour spéciale de la Sierra Léone : « ...Le manque de confiance apparut à différents niveaux. Pour une chose au moins, après le retrait de Freetown, l'équilibre du pouvoir bascula au détriment des anciens officiers SLA et au profit des

⁶³² Transcrits datant du 19 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, voir par exemple la page 77.

⁶³³ Voir aussi un document obtenu lors des entretiens en Sierra Leone; voir Annexe...

⁶³⁴ Mohamed Bereteh Kabbah, 16 septembre 2008 *op. cit.*

⁶³⁵ *Ibid.*

combattants de la guérilla tels Bockarie...Parce qu'ils étaient obligés de retourner dans la brousse les soldats du RUF/AFRC n'avaient pas l'expérience et les techniques pour opérer dans cet environnement...Alors là où Freetown les soldats AFRC plastronnaient sur ceux du RUF, maintenant ils étaient dans la jungle et les rôles étaient inversés...Les soldats n'appréciaient pas de recevoir des ordres des majors et autres colonels de la brousse⁶³⁶”.

Les dissensions entre l'AFRC et le RUF se creusent encore à la suite de l'incident entre *Mosquito* et Koroma. Il semble qu'ayant entendu dire que Koroma avait en sa possession des diamants et qu'il préparait un voyage vers la Côte d'Ivoire, *Mosquito* en conclut qu'il voulait fuir le pays. Ce dernier procède alors à l'arrestation de Koroma et, dit-on, lui fait subir la pire des humiliations en violant sa femme⁶³⁷. Avec cette arrestation, *Mosquito* devint *de facto* le chef incontesté de l'AFRC et du RUF. Mais son action ne remporte pas l'adhésion de tous : certains soldats préférèrent partir et rejoindre SAJ Musa, un ancien soldat. N'ayant aucune confiance en les rebelles, ce dernier avait déjà choisi de ne pas se rendre à Kailahun où était établie la base principale du RUF⁶³⁸.

A partir de cet instant, les relations entre les deux forces empirèrent. En effet, du côté du RUF, « *Sam Bockarie avait déjà déclaré la zone occupée par Saj Musa comme une zone ennemie. Alors si quelqu'un du RUF était dans cette zone particulière, alors tu étais considéré comme faisant partie de cette catégorie, et alors un ennemi du RUF*⁶³⁹”. Tandis que du côté de SAJ Musa, l'on raconta que “*...Il y avait un opérateur de radio du RUF qui était membre de ce groupe, le SAJ Musa groupe. Il tenta de communiquer avec les autorités du RUF. Il fut flagellé et s'échappa. Alors il n'y avait plus de lien de communication. Toute tentative en ce sens fut déconseillée par le SAJ Musa Groupe*⁶⁴⁰. »

Il semble qu'il faut attendre la mort de SAJ Musa, à la fin de l'année 1998, pour voir les cadres du RUF tenter de renouer des liens avec les militaires de l'AFRC. Après la mort de Musa, au RUF, dans les districts de Kailahun et de

⁶³⁶ Procès de Charles Taylor, le 16 septembre 2008, p 16295.

⁶³⁷ *Ibid.* Entretien avec des anciens combattants à Makeni octobre 2009.

⁶³⁸ Procès de Charles Taylor, le 16 septembre 2008

⁶³⁹ Procès de Charles Taylor, témoignage de John Vincent, le 26 mars 2010, p. 38131.

⁶⁴⁰ *Ibid.*, p 38132.

Kono, chaque commandant compte, dit certains, parmi ses hommes des soldats de l'AFRC⁶⁴¹. Et vers la fin de l'année 1999, à Kailahun et Makeni, les commandants du RUF prennent le soin de toujours inclure dans leurs troupes, des « adjoints » de l'AFRC, afin d'inciter d'autres soldats à les rejoindre⁶⁴².

Même si la réussite de cette méthode ne peut être vérifiée, ni même le nombre de commandants l'ayant utilisée déterminé, force est de constater que le procédé illustre l'importance de l'enjeu qui n'est que le pouvoir ainsi que les considérations qu'impliquent la gestion du RUF durant ces périodes. Dans le prolongement de la même idée, un autre cadre nous indique que les responsables du RUF avaient également essayé de mélanger les combattants des deux forces : *« il y avait des « SLAs »⁶⁴³ à Kailahun avec nous, il y avait des SLAs à Makeni, d'abord avec Superman, et ensuite avec Gbao... Ils étaient maintenant avec nous et comme nous voulions encore plus de combattants il fallait les convaincre de rester⁶⁴⁴ »*.

En tout état de cause, l'union de l'AFRC et du RUF eut des effets dans les villes que nous avons choisies d'étudier. Ils sont parfois « positifs ». D'autres se révèlent « négatifs », mais en tout cas, il nous démontre que les guérillas ne sont pas averse aux unions stratégiques dans ces espaces de conflits.

Au titre des effets que nous qualifierons de positifs, nous retiendrons en premier lieu l'un des aspects marquants de cette époque. Il s'agit du retour à la « normalité » pour les populations locales qui vivaient dans ces villes.

Ainsi, un homme interviewé à Kailahun, évoque cette période ; *« Comme le mouvement avait pris contrôle de presque tout le pays, on nous disait que la paix était de retour. Les combattants étaient plus détendus, et surtout, nous les citoyens, on pouvait circuler comme on voulait à l'intérieur du pays. On n'avait plus besoin de passes... Tu imagines ! pendant des années et des années on ne pouvait même pas quitter une petite ville, sauf pour aller dans les « Zoe bush », ou dans les fermes... »*

⁶⁴¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶⁴² Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶⁴³ Notons brièvement que les anciens combattants de l'AFRC étaient toujours appelés des SLAs, diminutif pour « Sierra Leone Army ».

⁶⁴⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

C'était bien de pouvoir, pour un moment, aller dans les villages pour voir la famille sans avoir rien à dire aux chefs, et sans éveiller des soupçons de fuite⁶⁴⁵ ». Ce témoin, entendu devant la Cour Spéciale, considère qu'à cette époque la guerre est finie : « Nous avons même initié des jeunes filles dans la brousse... Nous les Mende, quand nous initions de jeunes femmes à la société Bondu, nous ne pensons à rien de mauvais. C'est la dernière joie en terre Mende, parce qu'après cette initiation, nous avons l'habitude d'aller à la frontière guinéenne acheter des habits⁶⁴⁶ ».

A la lumière de ce témoignage, il semble donc que non seulement les populations civiles jouissent librement de leurs traditions festives, mais qu'elles peuvent aussi quitter le pays pour se rendre en Guinée, trajet interdit durant la guerre. Il apparaît également que pour un bref moment le travail des civils en territoires RUF soit devenu moins intensif. Le RUF ne dépend plus seulement d'eux et des productions des fermes locales pour couvrir les besoins en nourriture. Issa Sesay, en qualité de « Liaison Officer » à Freetown, se charge alors d'assurer le ravitaillement du RUF en nourriture et autres produits depuis la capitale⁶⁴⁷.

Les effets « négatifs » de cette alliance résultent de l'échec du gouvernement RUF/AFRC et de la fuite de Freetown des soldats et des rebelles, délogés du pouvoir en 1998. En effet, la fin de ce gouvernement d'alliance s'accompagne de destructions orchestrées par les fuyards tout au long de leurs déplacements, de Freetown jusqu'au district de Kono, en passant par Makeni. Elles défigurent le pays. Se produit aussi l'exécution par *Mosquito* à Kailahun, d'une soixantaine de prisonniers soupçonnés d'être des *Kamajors*.

En conclusion, les tensions qui ont marqué la coalition RUF/AFRC sont le résultat d'une « politique » d'union mal définie par les dirigeants des deux mouvements. Car comment définir une « politique » viable sans confiance mutuelle ? En réalité, les leaders n'ayant pas mis suffisamment de confiance dans cette union, ils se contentèrent simplement de coexister au sein de celle-ci.

⁶⁴⁵ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁶⁴⁶ Transcrits datant du 18 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 6.

⁶⁴⁷ Transcrits datant du 19 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

En outre, ils choisissent de déléguer l'immense responsabilité de la gestion quotidienne de l'ensemble des combattants à Johnny Paul Koroma, alors que *Mosquito* n'a pas obtenu la place d'importance qu'il revendique. Autant dire que l'alliance est d'ores et déjà fêlée lorsque, contraint d'abandonner la gestion de certains de « ses » hommes à l'AFRC, Sam Bockarie préfère se réfugier à Kenema. Il laisse ainsi au gouvernement AFRC/RUF le contrôle de Freetown mais aussi de l'essentiel des ressources émanant du pouvoir et basé dans la capitale.

Inversement, à « trop » faire confiance à l'autre camp, Koroma met en péril l'alliance en 1998. Il commet l'erreur de confier à *Mosquito* l'énorme responsabilité de gérer « ses » hommes. En l'annonçant, Koroma lègue à son rival la légitimité qui lui permet de s'accaparer le pouvoir puis de pousser le chef de l'AFRC à l'exil au Libéria.

Mais si les leaders des deux mouvements ne sont pas parvenus à s'entendre, il faut également rappeler que les combattants de deux formations ne s'entendirent guère plus. Cela n'a rien de vraiment étonnant puisque pendant de longues années, ils s'étaient entretués en tant qu'adversaires.

Comme le résume cet ancien combattant : *« comment pouvait-on nous demander après toute cette période de combat de nous entendre avec ces gens. Moi, j'ai des amis qui sont morts durant notre bataille avec le RUF... Et même si c'était pour la paix, je n'arrivais pas à travailler avec eux... Ils n'étaient... pas bien du tout⁶⁴⁸ »*.

La conjugaison de tous ces facteurs autorise par conséquent à penser que dès le départ cette union AFRC/RUF était vouée à l'échec. Ces querelles de chefs amènent à poser la question de la conquête du pouvoir au sein du mouvement armé. Avant de se concurrencer les uns les autres, quelles ont été les trajectoires de ses dirigeants ?

2.4. La « navigation sociale » au sein du RUF : les cas d'Issa Sesay et de Mosquito

⁶⁴⁸ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

L'analyse du système d'organisation, la gestion, ainsi que le formel et l'informel au sein du RUF invite à s'interroger sur la façon dont les cadres accédaient aux positions d'influence dans le mouvement. Les pages suivantes seront par conséquent consacrées à cette question qui revêt une grande importance.

Cette question reste peu étudiée. Parmi ces rares⁶⁴⁹ études figurent celles d'Utas⁶⁵⁰ dans lesquelles l'auteur aborde la question sous un angle rationnel. Il s'interroge sur les actions et stratégies de survie des combattants en période de conflit. Cependant ses analyses ne portaient que sur la stratégie de survie des femmes au Libéria⁶⁵¹ ou sur la question de la navigation militaire des « West Side Boys »⁶⁵².

Par conséquent, le chercheur se trouve face à un vide analytique s'agissant de la question de la « navigation socio-militaire » des combattants au sein du RUF. Cet enjeu s'avère pourtant primordial pour saisir les divers aspects de l'exercice du pouvoir dans une organisation telle que cette guérilla diluée.

Afin de traiter de cette question, nous nous appuierons sur des exemples concrets. S'ils relèvent de l'histoire personnelle des individus concernés, ils semblent suffisamment courants pour permettre de proposer une conception générale de la « navigation socio-militaire » au sein du RUF, pour permettre d'identifier les opportunités permettant d'améliorer sa vie en gravissant les échelons au sein du mouvement armé.

Ainsi, nous illustrerons notre propos en nous attardant sur les cas les plus marquants, ceux de *Mosquito* et d'Issa Sesay, deux cadres présents dans les villes objets de notre étude. Ces deux hommes ordinaires, ni plus riches ni plus éduqués que les autres, rejoignent les rangs du RUF alors qu'ils sont encore très jeunes. Ils sont entrés dans le mouvement au niveau le plus bas et ont gravi rapidement les échelons, tout en se protégeant et en protégeant leurs proches.

⁶⁴⁹ Voir également Heald, Suzette; 2005, « State, Law and Vigilantism in Northern Tanzania » in *African Affairs*, 105(419): 265 – 283 pp.; Hoffman, Danny, *op. cit.* Leonardi C, *op. cit.* Ces études soulignent comment des jeunes peuvent utiliser des situations de conflits de manière opportuniste. Toutefois, n'est pas abordée en détails la question de leur ascension à l'intérieur de leurs forces armées.

⁶⁵⁰ Voir Utas, Mats; 2005, "Victimcy, Girlfriending, Soldiering: Tactic Agency in a Young Woman's Social Navigation of the Liberian War Zone1" *Anthropological Quarterly*, Vol. 78, No. 2, pp. 403-430; Utas, Mats; Jörgel, Magnus; *op. cit.*

⁶⁵¹ Utas Mats; 2005 *op. cit.*

⁶⁵² Utas Mats; 2008, *op. cit.*

- **L'histoire de Sam Bockarie *alias Mosquito***

Sam Bockarie est né le 10 février 1964 à Koidu, ville du district de Kono. Bien que ses origines modestes ne l'y prédisposent en aucune manière, il est devenu l'un des commandants les plus redoutables du RUF.

Né d'un père pauvre, il travaille dès son plus jeune âge dans les mines de Kono, comme son père. Puis rêvant d'un autre avenir, il s'essaie à plusieurs métiers, tout au long de ses voyages dans les pays voisins tels que le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Ainsi, il exerça les métiers de coiffeur, de serveur, d'électricien *etc*⁶⁵³ jusqu'en 1989. Cette année-là, il est recruté par le RUF alors qu'il est danseur dans les discothèques, au Libéria.

Si incroyable que puisse paraître ce parcours, un danseur de « boîtes de nuit » issu d'un milieu pauvre et sans éducation, devient le « Leader » d'une force de guérilla, de 1997 à 1999. Mais il y a encore plus inconcevable ! Nous démontrerons que l'histoire de Bockarie n'est pas vraiment unique, parmi les gradés du RUF.

Recrue parmi tant d'autres au sein d'un mouvement en phase de construction initiale, le combattant Bockarie est un « jeune » de 25 ans, sans formation militaire. Il est entouré de centaines d'autres personnes comme lui et encadré par des membres des « Forces Spéciales » du RUF. Et contrairement à certaines nouvelles recrues, il n'est même pas considéré comme un « formateur volontaire⁶⁵⁴ » lors des entraînements dispensés au Camp Naama.

Puis en 1992, Sesay raconte que Foday Sankoh fait venir Bockarie à Kailahun, puis à Pujehun. À l'époque, il n'exerce aucune fonction, que ce soit en termes de grade ou d'affectation⁶⁵⁵. Toutefois, à la fin de l'année 1993, Sankoh nomma Bockarie *Battle Group Commander* (BGC), à la suite du décès de Rashid

⁶⁵³ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009. La reconstitution du parcours professionnel (jusqu'en 1989) de ce dirigeant repose sur cet unique témoin.

⁶⁵⁴ Poste que, semble-t-il, on donnait aux nouvelles recrues qui avaient réussi à se faire remarquer pour leur « intelligence » ou leur « motivation ».

⁶⁵⁵ Transcripts datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone

Mansaray. Dorénavant, ses seuls supérieurs étaient Mohamed Tarawalli, le *Battle Field Commander* (BFC), et Foday Sankoh lui-même.

L'observateur alors s'interroge : que s'est-il passé pour que Bockarie, cet inconnu, ce « Monsieur personne » (*Mister Nobody*), puisse être promu en si peu de temps à un poste le transformant en troisième homme le plus important au sein du RUF ?

Fayia Musa, qui pourtant n'apprécie guère Bockarie, justifie son ascension par le courage et l'ingéniosité dont il a su faire preuve. Surtout, *Mosquito* se fait remarquer à une période où le RUF est en train de perdre le contrôle de tous ses territoires :

« Parmi tous les territoires que nous avions avant, nous étions contraints juste à occuper la chefferie de Kissi Teng. Toutes les autres parties du pays avaient déjà été recaptées par le gouvernement. Les soldats gouvernementaux étaient à Kailahun. Ils étaient aussi à Giehun. Ils étaient aussi à Gbeorbu. Alors c'était comme si on était encerclé de toutes parts. C'est alors que Mosquito a utilisé sa créativité militaire. Un matin, c'était à la fin de mars à la fin de 1993, maintenant dit-il nous devons faire quelque chose pour nous doter de matériels de combat et étendre notre rayon d'action. Alors il appela ses hommes, les civils, il nous appela et nous dit qu'il allait créer quelque espace pour vous. Sans le croire, nous sommes retournés dans nos brousses. Mais plus tard on nous dit qu'il avait organisé de jeunes gens. Il leur dit nous allons utiliser notre société Poro. Poro est une société secrète en Sierra Leone qui est utilisée pour donner un rite de passage aux jeunes gens. Alors il dit que nous allons utiliser ce rite pour étendre notre champ d'action. Selon ses dires, il n'avait qu'une grenade sur lui. Nous allons utiliser cette grenade et nous allons ramasser des cailloux et nous approcher de Gbeorbu. Et puis cette grenade, les cailloux et le bruit du Poro seront utilisés en même temps.

Heureusement pour eux quand ils se sont approchés de Gbeorbu, les soldats étaient soit endormis soit ils n'étaient pas en alerte. Alors quand ils s'approchèrent il leur dit dès que je lance la grenade, commencez le bruit du Poro et lancez les cailloux sur l'une des maisons de cette ville. C'est exactement ce qu'ils firent. Alors tout cela ressembla à une attaque coordonnée contre les soldats. Et ces

ennemis quand ils se réveillèrent ils croyaient être encerclés par le RUF. Ce qu'ils firent c'est qu'ils laissèrent les munitions, les fusils et les balles et firent vers Pendembu. C'est comme cela que Mosquito put obtenir un matériel de guerre durant cette période. Ils eurent assez de matériel militaire pour étendre leur territoire.

Quand ils retournèrent à Giema, parce que c'était là-bas leur base, ils se dirent que la prochaine étape sera de nettoyer Giehun. Ils s'en allèrent à Giehun mais cette fois bien équipés. Quand ils furent à Giehun, cela fut facile. Quand les troupes entendirent que Kailahun et Giema étaient tombés, elles décidèrent de disparaître car il y avait une route allant de Kailahun à Gbeorbu, pardon, à Luawa Baoma⁶⁵⁶ ».

C'est donc parce qu'il a fait preuve d'un grand courage et de ruse que Bockarie, *alias* « Mosquito », parvint à se faire remarquer de Sankoh. Ce dernier récompense l'homme qui a repris les villes stratégiques du district de Kailahun. Ainsi débute la « légende » de celui que l'on surnommait « Mosquito » parce que *« lorsque l'on regarde un moustique, il est très petit mais il peut tuer un homme qui fait mille fois sa taille. Mosquito c'était comme ça, petit mais dangereux... Quand on le voit pour la première fois, on ne le prend pas au sérieux car il était petit et maigre... Mais c'est lui qui a pris le Kailahun avec quinze hommes et une seule grenade... le petit homme qui n'avait jamais peur de s'attaquer aux plus costauds que lui... »*⁶⁵⁷.

En tant que BGC, *Mosquito* est connu pour sa ruse mais aussi pour sa cruauté. Il s'attache d'ailleurs à bâtir cette image d'homme féroce afin de dissuader tout acte de désobéissance.

Il semble possible de comprendre certains agissements de *Mosquito* en revisitant son passé, en se penchant sur sa relation ou sa non-relation avec son père, en prenant en compte la pauvreté dans laquelle il a grandi. C'est ainsi qu'à travers ses exploits, ses multiples expériences professionnelles, sa mobilité géographique, nous pouvons conclure que Bockarie était un homme qui se cherchait et qui tenta de se tailler une place.

⁶⁵⁶ Fayia Musa, 14 avril 2010, *op. cit.*, pages 38924 – 38925.

⁶⁵⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

C'est d'ailleurs de cette façon que Maître Wayne Jordash, avocat devant la cour spéciale de la Sierra Léone, le décrit: “ *Bockarie, un homme qui a trouvé sa place dans le monde dans un décor de guerre ne voulait pas désarmer...* ”⁶⁵⁸. Parmi ceux qui ont observé Mosquito, tous s'accordent à dire qu'il avait sa façon bien à lui de se donner une existence, de trouver quelque chose à faire⁶⁵⁹. Cumulant les victoires, mais aussi les défaites, sa réputation grandit au sein du RUF, si bien qu'à la mort de Tarawalli, Sankoh le nomma BFC en 1997, faisant alors de lui le « second in command » du RUF.

C'est également durant cette période qu'un autre événement, permettant de mieux saisir le caractère de Bockarie, se produit. Tandis que Sankoh est emprisonné au Nigéria, des membres de la délégation extérieure, nommés par Sankoh pour représenter les intérêts du RUF à l'extérieur du pays, tentent de prendre les commandes du mouvement. Ayant pris conscience du danger que représentent ces hommes pour lui, c'est avec ruse que Bockarie les assure de son prétendu soutien. Il les convainc de quitter la Côte d'Ivoire et de rentrer en Sierra Léone afin, argue-t-il, de parler aux combattants. Fayia Musa, peu content de cette phase de son histoire relate que :

« ... Alors nous avons rencontré Mosquito et les autres sur le sol en train de danser pour nous amadouer et nous pousser à traverser et venir vers eux. Parce qu'ils étaient partis là-bas avec les danses et instruments traditionnels. Ils avaient payé ces instruments traditionnels pour nous appâter. Nous ne voulions pas cependant traverser parce que nous n'avions pas confiance en eux, parce que nous les connaissions à partir du premier jour⁶⁶⁰ ». Une fois sur place, dans le piège tendu par Bockarie, ils tombent à pieds joints. Il les arrête et les emprisonne, faisant ainsi s'éloigner la menace pesant sur son statut de chef du RUF.

Il reste à la tête du RUF jusqu'en 1999, lorsque Sankoh sort de prison. De retour en Sierra Léone, le Leader fit part à Bockarie de son désir de négocier un retour à la paix à la suite de la signature des Accords de Lomé. En désaccord avec

⁶⁵⁸ Transcripts datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 23.

⁶⁵⁹ Entretiens conduits en octobre et novembre 2009 à Kailahun.

⁶⁶⁰ Charles Taylor Trial, témoignage de Fayia Musa, le 15 avril 2010, page 39111.

les plans de Sankoh, Bockarie démissionna et part se réfugier au Libéria, auprès de Taylor.

En 2003, la Cour Spéciale de la Sierra Leone le poursuit pour les crimes de guerre qu'il a commis. Peu de temps après, Charles Taylor aurait donné ordre à son « homme de main », Benjamin Yeaten⁶⁶¹, de le tuer, et, paraît-il, ses enfants, sa femme et sa mère⁶⁶². Sur cette fin tragique, s'arrête la légende de *Mosquito*.

- **Issa Sesay**

Né le 27 Juin 1970, Issa Sesay n'a que 18 ou 19 ans lorsqu'il est recruté par Sankoh en 1989. Comme Bockarie, il est une des recrues de la période durant laquelle le mouvement se structure, c'est-à-dire que le RUF n'est pas encore une organisation agissante, elle est alors en train d'être mise sur pieds.

Sesay a dû quitter l'école à l'âge de 16 ans. Son père, qui travaille alors au Ministère des Travaux Publics en Sierra Leone, ne peut plus payer la scolarité de tous ses enfants. C'est ainsi qu'il indique: « Durant cette période mon père travaillait trois à quatre mois. A la fin il était payé que pour deux mois et il y avait des contraintes pour maintenir mes sœurs et moi à l'école⁶⁶³ ».

Déscolarisé, Sesay part rejoindre sa sœur dont le mari est marchand d'or : « ... son mari était un chercheur d'or et un marchand d'or. Et quand je suis allé là-bas et j'étais un petit garçon et j'avais de l'expérience et je pouvais lire et écrire. Alors le mari commença à me laisser dans le bureau et à m'apprendre comment acheter de l'or⁶⁶⁴ ».

Sesay travaille alors avec son beau-frère jusqu'en 1989, date à laquelle les affaires dans le commerce de l'or ne prospèrent plus très bien. Quelqu'un lui souffle alors l'idée de partir pour la Côte d'Ivoire pour avoir un meilleur avenir. Le côté aventurier qui habite Sesay est excité par cette idée, d'autant qu'il songe

⁶⁶¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009.

⁶⁶² Voir http://www.publicagendanews.com/index.php?option=com_content&view=article&id=49:yeaten&catid=1:latest-news&Itemid=2

⁶⁶³ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 32.

⁶⁶⁴ *Ibid*, page 33.

également à l'opportunité de retrouver l'un de ses frères parti lui aussi tenter sa chance en Côte d'Ivoire, « la France d'Afrique ».

Une fois arrivée en sur place, il retrouve son frère. Il débute une activité de petit vendeur de cigarettes dans les rues d'Abidjan. C'est alors qu'il rencontre Sankoh pour la première fois. Comme *Mosquito*, Sesay passe par le Camp Naama pour apprendre à se battre. Comme lui, rien ne pouvait laisser supposer qu'il occuperait plus tard une position importante au sein du RUF.

Dès 1993, il passa de combattant non gradé au poste de capitaine en charge de mettre en place les embuscades pour empêcher l'avancée des forces de l'armée sierra léonaise en zones RUF. En 1994, il est ensuite promu au rang de Major par Sankoh et exerce les fonctions d'« Area Commander » pour le district de Kailahun. Puis en 1997, à la suite du décès de Tarawallie et à l'arrestation de Sankoh, il devient lieutenant-colonel occupant le poste de « Battle Group Commander » et commandant en second de *Mosquito*. Enfin, en 2000, la nouvelle arrestation de Sankoh fait de lui le « Leader par intérim ». Il négocie alors le processus de retour à la paix en Sierra Leone.

L'histoire de Sesay n'est pas aussi linéaire qu'il y paraît. Tout d'abord, c'est une histoire d'amour qui marque ses premières années de combattant du RUF. Il a fait la rencontre d'une des belles-sœurs de Foday Sankoh, Monica Pearson, une sœur de la femme de ce dernier⁶⁶⁵.

Cette relation amoureuse lui est profitable à plus d'un titre, à des fins alimentaires mais aussi en termes de réputation. En effet, cette romance lui permet de manger un peu plus que les autres combattants car il bénéficie d'une partie de la nourriture préparée pour Sankoh et que Mademoiselle Pearson lui offre en secret⁶⁶⁶. Mais surtout cette relation lui offre l'occasion se faire un peu connaître au sein du RUF, même si pour tout dire c'est à son courage sur les champs de bataille qu'il doit véritablement sa réputation. Il se démarque de ses pairs lors des premières attaques que lance le RUF sur Bomaru. En signe de l'intérêt que lui porte sa hiérarchie, il se voit remettre une arme à feu, un Beretta, alors qu'au début de la guerre tous les combattants n'étaient pas armés. Pourtant, cela ne fait pas

⁶⁶⁵ *Idem.*

⁶⁶⁶ *Idem.*

encore de lui un « homme important » au sein du RUF. Ainsi qu'il le note lui-même « durant ce temps j'étais un cadet et ne savait pas exactement ce qui se passait »⁶⁶⁷.

De 1991 à 1993, Sesay prend part à la majorité des conquêtes du RUF en Sierra Leone, si bien que Sankoh lui accorde progressivement sa confiance. Ainsi, il lui confie des tâches reposant bien plus sur la confiance que sur des responsabilités. Selon certains, Sesay est l'un des rares combattants non gradés à pouvoir approcher Sankoh quand il le veut⁶⁶⁸. En 1993, Sesay s'attire davantage encore la confiance de Sankoh à l'occasion du conflit opposant ce dernier à Rashid Mansaray. Lorsque Sankoh décide d'éliminer Mansaray, c'est à Sesay et à Mosquito qu'il donne l'ordre de l'exécuter en public. Sankoh met ainsi à l'épreuve leur loyauté à son égard. Il leur demande de tuer celui qui a été leur instructeur et avec qui, dit-on, ils avaient noué des liens d'amitié. Ils relèvent le défi avec « brio » puisque c'est sans hésitation aucune qu'ils obéissent aux ordres⁶⁶⁹. Ils rouent de coups Mansaray jusqu'à la mort et organisent ensuite la mise à mort de tous les « proches »⁶⁷⁰ de ce dernier.

La même année, Sesay est nommé capitaine alors qu'auparavant il n'occupait aucune fonction. De façon évidente, son ascension rapide est liée à son courage et surtout à sa loyauté sans borne envers le Leader. Sa réputation d'être un « homme prêt à tout pour Sankoh » lui sert énormément compte-tenu de la paranoïa de Sankoh, qui, convaincu qu'« on » voulait l'éliminer, a besoin de s'entourer d'hommes de confiance, plus que les autres.

Sesay enchaîne ensuite les succès mais aussi les échecs, il fut alors successivement promu, puis rétrogradé et enfin de nouveau promu au sein du RUF⁶⁷¹. Au titre de ses succès, nous retiendrons tout particulièrement la prise du district de Kono en 1998. Après avoir négocié un « contrat d'armement », Bockarie

⁶⁶⁷ *Idem*, page 61.

⁶⁶⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Freetown, avril 2009.

⁶⁶⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Freetown, avril 2009.

⁶⁷⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Freetown, avril 2009.

⁶⁷¹ Voir les soupçons de corruption évoqués brièvement plus haut et qui coûtèrent à Sesay d'être rétrogradé.

ordonne à Sesay d'attaquer Kono alors détenu par l'ECOMOG. Sesay réussit à repousser les forces de l'ECOMOG et les Kamajors de l'Est du pays jusqu'au Nord ; le RUF a également pris, au passage, la ville stratégique de Makeni ainsi que le « Teko Barracks ».

Le Chef traditionnel de Makeni insiste sur le caractère rusé du commandant Sesay. Afin de préparer la prise de la ville, il envoie des femmes pour infiltrer le « Teko Barrack ». Celles-ci ont alors usé de leurs charmes auprès des soldats de l'ECOMOG pour obtenir des informations stratégiques qui servirent au RUF⁶⁷².

D'ailleurs, s'il fallait s'attarder sur le caractère de Sesay, certains diraient, à l'instar de ce témoin entendu par la Cour Spéciale, que : « impitoyable ? Pour moi, Issa Sesay est plus impitoyable que Sam Bockarie⁶⁷³ ». En revanche, s'agissant de leur niveau de compétences respectif, tous semblent s'accorder pour dire que Mosquito était plus compétent que Sesay, les stratégies du premier plus efficaces que celles du second⁶⁷⁴ ; et en plus « les combattants avaient plus confiance en Sam Bockarie qu'en Issa Sesay⁶⁷⁵ ».

Sesay est un homme ambitieux, qui, dit-on, a contraint *Mosquito* à rester en exil après avoir démissionné du RUF. L'ancien danseur de discothèques n'avait pas suffisamment confiance envers l'ex-vendeur d'or pour regagner la Sierra Leone. Cette méfiance perdure en dépit de la tentative de conciliation entamée par Charles Taylor⁶⁷⁶.

Mais aussi impitoyable qu'il ait été Sesay, son goût pour la guerre semble s'être amenuisé. De 2000 à 2001, il persuade des combattants du RUF de se désarmer en agitant l'espoir d'un retour à la vie civile après la guerre. Et, le 25 février 2009, la Cour Spéciale de la Sierra Leone le condamne à 52 ans de prison ferme pour ses faits de guerre.

⁶⁷² Entretien avec le chef de Makeni, novembre 2009.

⁶⁷³ Charles Taylor Trial le 1er juin 2010, page 41797.

⁶⁷⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁶⁷⁵ Le 1er juin 2010, *op. cit.* page 41797.

⁶⁷⁶ Procès de Charles Taylor, le 1er juin 2010.

Conclusion

Cette partie a permis de mettre en évidence la « logique » différente, par rapport aux usages sociaux d'avant-guerre, d'ascension militaire à laquelle semble obéir l'organisation du RUF. En son sein, les promotions et les avancements seraient basés sur le mérite et la performance. Aussi, l'évolution des jeunes combattants au sein du mouvement peut *a priori* s'assimiler à une navigation sociale au sein des structures du RUF et dans les villes dans lesquelles ils se sont trouvés.

Toutefois, comme le souligne Utas, il semble que le recours à l'analyse dite de « victimacy » se révèle inefficace pour décoder les motivations et les enjeux qui sous-tendent les actions et les stratégies de survie de ces jeunes combattants dans ce contexte difficile de guerre. Au contraire, moins que des simples pions ou des victimes d'une situation conflictuelle, ces jeunes sont leurs propres agents. Ils se comportent comme des acteurs stratégiques dont les agissements reflètent une rationalité « couts/avantages » indubitable. Aussi nombreux que purent être ceux qui ont souffert, déjà beaucoup dépeints, ils sont tout autant, parmi ces combattants à être parvenu à tirer leur épingle du jeu. Comment ont-ils profité de cette « navigation sociale » ? Ils ont œuvré pour se marier, s'enrichir, ou s'octroyer une position d'une certaine importance y compris au niveau « national ». Il convient d'insister sur le parcours de ces jeunes combattants qui, partis de rien, privés au départ de toute chance de réussite, parviennent quasiment du jour au lendemain à se « bâtir » une place au sein du RUF et, partant, au sein de leur pays.

Nous ne pouvons pas négliger les efforts et les moyens qu'ils ont déployés ni les moyens pour atteindre ces positions influentes. Ces actions sont par elles-mêmes révélatrices d'une réalité autre que celle que l'on a coutume d'imaginer dans une période de guerre frappant un pays.

Rappelons, par exemple, qu'en dépit de ce contexte de guerre civile, certains membres du RUF ont l'occasion de voyager, souvent pour la première fois

de leur vie. Ils rencontrent les dirigeants d'autres pays et engagent avec eux un processus de négociation à l'échelle mondiale. À ce titre, ils étaient traités comme des personnages de marque, logés dans des hôtels de luxe. Ainsi que le rappelle Keen, les motivations de ces combattants pour poursuivre la guerre s'avèrent grandes⁶⁷⁷. En bref, leur promotion sociale, ils la doivent à la guerre, leurs avantages aussi. Ils sont les grands bénéficiaires des hostilités. Pourquoi voudraient-ils qu'elles cessent ?

Considérés comme des hommes importants au sein de leur unité de combat, ces jeunes combattants rivalisent les uns avec les autres pour atteindre des positions influentes. Ils se sont sacrifiés, battus et ont même tué pour être reconnus au sein de la structure de commandement de base du RUF.

Selon le circonstance, chaque soldat d'un grade supérieur se voit systématiquement attribuer le titre de « Commanding Officier ». Toutefois, la portée d'un tel titre est toute relative car il arrive que de simples soldats s'octroient des titres purement honorifiques. Même si ces titres « honorifiques » n'ont de sens que vis-à-vis de civils – par définition l'habitant est inférieur aux membres de la force armée du RUF –, et des soldats de rangs inférieurs. En bref, pour être un « vrai » commandant, il suffit d'être reconnu comme tel au sein du mouvement, ce qui est difficile car le mouvement était fortement structuré.

Plus généralement, les parcours de *Mosquito* et de Sesay ont mis en lumière combien l'allégeance totale au RUF, démontrée en faisant œuvre de courage, permet de faire avancer la « carrière » d'un combattant au sein du mouvement. En cela, le système du RUF marque sa différence avec le système de gouvernance antérieur à la guerre civile. Les positions d'influence y étaient distribuées uniquement selon l'appartenance ethnique des candidats ou encore la proximité avec les meneurs politiques. Dans le RUF au contraire, rien ne permet d'établir que Sankoh se soit entouré des personnes appartenant à son groupe ethnique. Il cherche

⁶⁷⁷ Keen, D. 2000. "Incentives and Disincentives for Violence." In *Mats Berdal and David Malone (eds), Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner.

avant tout à s'entourer de personnes « loyales ». En la matière, nous estimons que pour lui l'ethnicité ne constitue pas un gage de loyauté.

3. La gestion et le fonctionnement des villes au quotidien : le RUF administrateur

« Nous avons créé des campements que nous avons appelé des bois de brousse (c'est-à-dire bois sacré pour les initiés). Nous nous sommes engagés à fournir des soins de santé limités, une éducation, un habitat et des plants gratuitement. Nos populations civiles ne recevaient aucune assistance humanitaire. Les efforts de la Croix Rouge Internationale pour fournir du secours ont été torpillés par la rebelle NPRC. La force rebelle NPRC se comporte comme si nous étions des extra terrestres et non des Sierra Léonais. Nous avons supporté toutes ces privations avec équanimité et un sens collectif de l'idéal. Nous n'avons pas perdu notre sens de l'humanité. Nous avons appris à traiter les otages et prisonniers de guerre avec beaucoup de civilité. Nous avons appliqué quelques règles martiales dans nos zones libérées pour les besoins d'une sécurité interne. Nous sommes religieux et croyons en Dieu dans nos attitudes et nos croyances. Nous apprécions de faire des prières communes et des communions deux fois dans la journée et à chaque fois les prières sont dites à la fois suivant le rite musulman et celui chrétien. Les populations suivant leur propre initiative ont enlevé les différences doctrinales de leur forme d'adoration. Ils disent s'il y a un Dieu/Allah, alors il doit y avoir une seule congrégation. Eu égard à cet éveil, le Conseil Chrétien Uni et le Conseil Musulman Uni de la Jungle ont émergé. Les différentes divisions dans l'Islam et la Chrétienté adoraient respectivement sous le même toit suivant la direction d'un imam ou d'un prêtre et mère d'église⁶⁷⁸ ».

⁶⁷⁸ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone*. *Op. cit.*

Il s'agit ici de s'immerger dans « le quotidien » des territoires contrôlés par le RUF. Cela s'avère important. Une fois encore, rares sont les études consacrées à la vie quotidienne et au fonctionnement interne des territoires sous l'occupation du RUF⁶⁷⁹.

Cette question se situe au cœur de notre sujet de thèse car elle renvoie en fait à des points qui ont soulevé de nombreux débats et critiques⁶⁸⁰, à savoir les méthodes et les stratégies employées par le RUF pour mener la guerre. Ainsi, c'est dans le prolongement de ces débats sur lui que nous nous attacherons à démontrer combien ce mouvement s'est appliqué à gérer au mieux les territoires sous son contrôle, avec les moyens et les capacités dont il dispose dans un contexte donné.

En fait, nous verrons que le RUF s'est retrouvé obligé d'assumer la responsabilité de « faire vivre » les populations présentes sur ses territoires. Ce faisant, en tentant d'assurer la gestion de ses villes que des améliorations ont été concrètement apportées aux relations hiérarchiques définies selon la logique gouvernants/gouvernés. Celle-ci structurerait la relation entre les membres du RUF et les populations locales.

Par conséquent, notre analyse dans cette partie du « RUF au quotidien » revient à se poser des questions ciblées, avec l'objectif de montrer à travers certains exemples clés le vécu d'une population au jour le jour. Nous avons pris le parti d'aborder tour à tour certains exemples autour des questions de l'éducation, du système de taxe créé par le RUF, de l'organisation du système agricole et minier, et enfin des embryons de « services publics » fournis aux civils par le RUF. C'est dire, suivant une logique de gouvernance, la guerre civile dans ces territoires ne se définit plus simplement au terrain de combat, mais, d'une manière multidimensionnelle, dans deux espaces différents, terrain de combat et zone « libérés », autrement dit, lieu de gouvernance ou encore d'administration. La « guerre » est donc également étudiée dans les écoles, les fermes et à travers l'analyse de la restructuration des systèmes politiques.

Par conséquent, nous nous posons les questions suivantes : Les écoles, fonctionnent-elles pendant la guerre civile ? Et comment ? Comment le RUF gère-t-il les ressources locales comme la terre ou les diamants ? D'où le RUF tire-t-il ses

⁶⁷⁹ L'on peut citer néanmoins les témoignages recueillis dans la *Truth and Reconciliation Commission* (TRC) présentés sur son site web, et celles du *Special Court for Sierra Leone*, surtout pendant la déposition d'Augustine Gbao.

⁶⁸⁰ Voir aussi Peters K; Richards P; op. Cit.; Richards P; op. Cit.; Keen op. cit. Collier P; 2000, "Doing Well out of War: An Economic Perspective", in Mats Berdal and David Malone (eds), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner Publishers, London.

ressources pour faire vivre les populations et sa force armée ? Enfin, comment le RUF s'est-il intégré aux structures sociopolitiques préexistantes dans les villes sous son contrôle ?

3.1. L'éducation : quelle priorité pour les membres et les cadres du RUF ?

Richards a souligné que l'une de préoccupation du RUF, l'une de raisons clé pour sa guerre concerne la question d'éducation⁶⁸¹. Il nous a donc semblé important de s'attarder sur cette question afin d'y apporter certaines clarifications autour de la question dans nos terrains de recherche. Peut-on penser que la question entraine en ligne de compte dans ces territoires frappés par la guerre ? L'image d'un RUF administrateur n'a pas reçu autant d'information médiatique, mais peut-elle indiquer l'existence d'une volonté de recréer, de rendre, enfin de s'établir en tant que les « stationary bandits » d'Olson ? C'est dire que le RUF ne s'intéresse plus simplement à piller ces territoires, mais, a travers les moyens à sa disposition de les gouverner.

Or, notre étude approfondie de ces territoires montre indubitablement que le RUF y ouvre des écoles et que ces écoles fonctionnent, y compris en période de guerre. C'est ainsi que cet homme interrogé à Kailahun relate que : « *L'on nous avait dit d'envoyer nos enfants dans ces écoles du RUF, car on voulait montrer au monde extérieur que tout allait bien et que la vie était normale* »⁶⁸².

Dans cette partie de notre étude, nous retracerons les évolutions qui marquent la place accordée par le RUF à l'éducation des populations vivant dans ses territoires. Pour ce faire, il convient en premier lieu de distinguer l'éducation formelle et classique, telle que nous la connaissons, de l'éducation mise en place par Sankoh, plus informelle, et qu'il appelle le « self-reliance ». En second lieu, nous mettrons en lumière la condition des écoliers et des enseignants fréquentant

⁶⁸¹ Richards P, *op. cit.*

⁶⁸² Entretien à Kailahun, Octobre 2009.

ces structures éducatives, formelles et informelles, sises dans les territoires du RUF.

Les questions suivantes serviront alors de fils conducteurs à notre analyse : quelle place et quelle importance le RUF accorde-t-il à l'éducation ? Comment fonctionnent les écoles établies par le RUF ? Quels sont les enseignements dispensés aux élèves dans ces écoles ? Qui sont ces élèves fréquentant ces écoles ?

Pour cette étude consacrée à l'éducation, nous diviserons la question entre deux périodes : de 1991 à 1996 d'une part et de 1997 à 2000, d'autre part.

- **De 1991 à 1996**

Cette période correspond à l'entrée du RUF en Sierra Leone, jusqu'à l'élection du président Tejan Kabbah en 1996. Dès 1991, le RUF compte parmi ses territoires, le district de Kailahun ainsi que quelques villes clés du district de Pujehun. Il implante alors, nous le répétons, des bases d'entraînement dans toutes les villes sous son contrôle.

Ces nouveaux centres d'entraînement au combat et d'apprentissage de l'idéologie du RUF sont installés à Kailahun dans le *National Secondary School* de Kailahun, à Pendembu dans la *Vocational Secondary School* et à Koindu dans la *Kissy Bendu Secondary School*⁶⁸³ etc. Autrement dit, le RUF a utilisé d'anciennes structures scolaires pour y abriter ses bases d'entraînement. Moins qu'une simple coïncidence, il s'agit d'un véritable choix symbolique⁶⁸⁴.

Selon un ancien cadre du RUF, « *le choix d'utiliser ces écoles comme des sites pour nos cours d'entraînement était fait pour signaler au peuple l'importance de l'éducation dans la vie d'un homme. La plupart d'entre nous n'avaient pas eu la chance de s'éduquer autant qu'on aurait voulu. L'éducation était alors trop chère... Mais alors, nous pouvions tous autant que nous étions aller à l'école... C'était pour ça... pour marquer le fait que le RUF était là pour éduquer les peuples, pour leur enseigner comment faire une nouvelle vie, comment pouvoir*

⁶⁸³ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

⁶⁸⁴ Entretien avec un ancien cadre du RUF à Kailahun, Octobre 2009.

*s'occuper d'eux mêmes... que nous avons utilisé des écoles comme nos bases d'entraînement dans ces villes*⁶⁸⁵ ».

La fonction ascriptive de ces bases était telle que presque tout le monde était censé s'y rendre, les petits comme les grands, les parents accompagnés de leurs enfants, les frères avec leurs sœurs, comme le souligna d'ailleurs Sesay : « ... les pères y allaient avec leurs enfants ; les grands frères y allaient avec leurs jeunes frères, les sœurs avec leurs jeunes frères...⁶⁸⁶ ».

Dans ces bases, les programmes scolaires de la période de paix sont écartés au profit d'enseignements fondés sur le concept que Sankoh a appelé le « self-reliance ». Pour Sankoh, le RUF est un mouvement « self-reliant » et il fallait qu'hommes, femmes et enfants apprennent à le devenir⁶⁸⁷. Les enseignements principaux consistaient par conséquent à apprendre à se défendre et à faire la guerre. La confusion règne donc entre bases militaires et école. Les formations ressemblent plus aux formations dispensées dans les écoles militaires, et les enfants sont aux premiers rangs⁶⁸⁸.

Mais les « enseignants » inculquent aussi aux « étudiants » la nécessité pour le peuple de soutenir le mouvement du RUF par le biais de l'agriculture, l'urgence de destituer le gouvernement de Freetown, des leçons sur la corruption et plus intéressant encore le savoir-vivre ensemble *etc....* Il est crucial de créer parmi la population un esprit patriotique et un schéma de compréhension de la guerre et de la « nation »⁶⁸⁹.

Ainsi, un homme raconte que : *« pour la première fois on me disait que les Temnes étaient mes frères. D'habitude, le mot 'frère', dans mon langage, est réservé surtout à ceux qui parlent la même langue que moi... Mais avec le RUF, tout le monde, sauf les Libériens et les gens qui n'étaient pas nés en Sierra Leone, était des 'frères'... Comme on nous le disait, on était tous en train de se battre*

⁶⁸⁵ *Ibid.*

⁶⁸⁶ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone.

⁶⁸⁷ Entretien avec un ancien cadre du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretiens avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009.

⁶⁸⁸ Entretien avec un enfant soldat de Makeni, novembre 2009 ; entretien conduit avec deux enfants soldats à Kenema, novembre 2009 ; entretien avec dix anciennes enfants soldats, à Bo, juin 2007 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Freetown, juin 2007.

⁶⁸⁹ Entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretiens avec dix anciens combattants de Makeni, juin 2007 ; entretien avec six anciens combattants du RUF à Makeni, juin 2007.

ensemble... pas pour le Mende Land, ou le Temne Land, mais pour la Sierra Leone⁶⁹⁰».

Dans ces bases, certains jeunes apprennent à lire et écrire afin d'être aptes à exécuter leurs futures responsabilités, telles que par exemple : utiliser des radios ; crypter et déchiffrer des codes ; espionner les messages de l'ennemi. Après tout, il s'agissait d'abord de structures de guerre au sein desquelles les recrues apprennent d'abord l'art de faire la guerre.

Cet intérêt pour l'éducation se maintient jusqu'au moment où le RUF commence à être chassé de la plupart des villes qu'il contrôlait jusqu'alors. À partir de 1994, le mouvement se transforme en un véritable mouvement de guérilla. Ce souci constant pour l'éducation devient plus réduit dans les nouvelles bases, que le RUF installe dans les « zoebush »⁶⁹¹.

La guerre est devenue plus difficile et les attaques plus fréquentes. Le manque de munitions et de nourriture conduit le RUF à se focaliser sur un programme de guerre impliquant des recrutements massifs et des périodes d'entraînement raccourcies à deux voire une semaine, pour avoir autant de combattants que possible sur le terrain. Jusqu'à la fin de l'année 1996, les aspects éducatif et idéologique du programme sont délaissés face à la rigueur de la guerre.

- **De 1997 à 2000**

En 1997, à la suite du coup d'État de l'AFRC, l'alliance (du RUF et de l'AFRC) tente de revigorer son programme d'éducation. Ainsi, un homme interrogé à Freetown indique que *« pendant l'occupation de l'AFRC, l'on voulait que nous continuions d'aller à l'école, car ils voulaient surtout qu'on puisse voir que la vie avait retrouvé une normalité. Mais, notre Pasteur était un des hommes qui nous mobilisait contre leurs dires, car c'était évident que nous n'étions pas en*

⁶⁹⁰ Entretien en Kailahun, octobre 2009.

⁶⁹¹ Entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009.

*sécurité... Mais ils [l'alliance RUF/AFRC] avaient passé l'ordre que les écoles recommencent à fonctionner*⁶⁹² ».

L'éducation est donc redevenue un enjeu important pour le RUF, pour au moins une raison cardinale : mener la propagande de la normalité quotidienne au sein de ses territoires. Ce regain d'intérêt pour l'éducation persiste jusqu'en 1998, date à laquelle le RUF/AFRC est repoussé de Freetown et se retranche à Kailahun.

Devant la Cour Spéciale de la Sierra Leone, Issa Sesay atteste de ce fait en relatant qu'en Kailahun : « ... à la fin de 98, il y a école, continuellement en 99, jusqu'à la fin de la guerre... le nom était un nom général... école primaire gratuite, l'école primaire gratuite du RUF pour les pauvres... les enfants entre 6 et 15 ans avaient l'habitude d'y aller. Même ceux de 17 y allaient⁶⁹³ ».

Un témoin auditionné par la Cour Spéciale ajouta qu'à Geima, dans le district de Kailahun, « cela porterait les marques d'une vie normale et ordonnée sous la gouvernance du RUF : les populations civiles cultivaient et récoltaient de la nourriture, les hôpitaux et les écoles fonctionnaient sans interruption⁶⁹⁴ ». Quant à ce jeune homme, il nous précise : « *Il y'avait des écoles à Makeni pendant la guerre, moi j'étais dans l'une d'entre elle, et là-bas, on nous apprenait à lire et à écrire, et aussi à compter*⁶⁹⁵ ».

L'existence de ces écoles est par conséquent un fait avéré, au point d'ailleurs que c'est avec une grande assurance que l'avocat d'Issa Sesay s'est écrié devant la Cour Spéciale de la Sierra Leone que « ...les gens de bien venus de Bombali avaient expliqué qu'ils ne connaissaient pas de tels hommes. Tout ce qu'ils savaient c'est que le premier accusé travaillait sans répit, ouvrant des écoles »⁶⁹⁶.

⁶⁹² Entretien à Freetown, juillet 2007.

⁶⁹³ Transcrits datant du 15 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 34.

⁶⁹⁴ Van Tuyl, P; 2007, "Special Court Monitoring Program Update, #102", Trial Chamber I – RUF Trial, Week Ending June 29, page 5.

⁶⁹⁵ Entretien avec un civil de Makeni, octobre 2009. Précisons que cet homme parle de la période avant 1998, c'est à dire avant la période que le RUF investi cette ville, mais toujours en période de guerre civile.

⁶⁹⁶ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 17.

Les écoles de cette période ont une particularité, ils ne privilégient plus l'enseignement militaire à la dépense de l'enseignement « normale »⁶⁹⁷. Les enseignants ne sont plus forcément des militaires, mais certains sont des anciens enseignants des écoles dans ces villes⁶⁹⁸.

Le RUF fait cette choix pour deux raisons : d'abord, la guérilla a voulu changer son image. Ayant eu l'opportunité de prendre le siège du pouvoir du pays, il fallait se montrer capable de gouverner, et aux populations internes, qu'a la communauté internationale⁶⁹⁹. Ensuite, le RUF comptait alors un nombre de combattants assez important, c'est dire que le recrutement massif n'était plus aussi important que dans le passé, d'ailleurs la gestion de tous ses hommes devenait de plus en plus compliquée. Enfin, la présence prolongée du RUF dans ces villes a créé aussi des relations de proximité avec les populations locales. Certains cadres et combattants, même ceux non issues des ces villes, avaient fondé des familles et eu des enfants dans ces villes. Leur statut de guerriers s'entremêlait avec leur responsabilité envers leurs familles⁷⁰⁰. *« Je ne voulais pas que mon enfant grandisse sans éducation... Sans pouvoir les envoyer en Cote d'Ivoire ou en Guinée, on était d'accord : créer les écoles locales serait une bonne idée. »*⁷⁰¹ L'aspect personnel prend, encore une fois, le devant dans cette guerre. Le coté rationnel de l'homme, son instinct de survie, même dans les situations les plus complexes, se révèle.

Un autre facteur doit être mentionné, c'est le contexte « politique » du RUF après Lomé en 1999. En effet, le RUF avait commencé à envisager un avenir politique en Sierra Leone, dans le contexte de négociation post-Lomé. Avec l'assurance que Sankoh serait libéré, la guérilla démontre une volonté de changement. Celle-ci se manifeste notamment dans la propagation soutenue et

⁶⁹⁷ Entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁶⁹⁸ Entretien avec un ancien « professeur d'école » du RUF a Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne « professeur d'école » du RUF à Kailahun, octobre et novembre 2009.

⁶⁹⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009.

⁷⁰⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe appartenant à la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens cadres de Lungi, octobre 2009.

⁷⁰¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

même accentuée des écoles dans ses territoires. Fait que les cadres ne manquent pas de souligner dans les rencontres avec les populations civiles⁷⁰².

Précisant le fonctionnement de ces écoles, Sesay note que les enfants « ne payaient pas ; c'était gratuit. C'est le RUF qui fournissait le matériel scolaire et la nourriture pour les enseignants et ces derniers n'étaient pas payés par le RUF parce que c'était volontaire mais le RUF approvisionnait les enseignants en condiments et nourriture. Et le chef du service de l'éducation était une femme et elle s'appelait Jemba Ngobeh⁷⁰³ ».

Lors d'un entretien, mené à Kailahun, Jemba Ngobeh nous conduit dans une école qu'elle a montée pendant la guerre, et qui fonctionne toujours. Elle nous explique :

« L'on croit que tout le monde était méchant pendant la guerre, mais moi je continue exactement ce que je faisais pendant la guerre... j'enseigne aux enfants. Et si aujourd'hui certains parents me font confiance et m'envoient leurs enfants, c'est parce qu'ils savent que j'ai fait du bon travail même pendant la guerre. Je n'étais pas payé pour enseigner à leurs enfants, mais je le faisais... et je continue de le faire... parce que l'éducation c'est important pour les enfants⁷⁰⁴ ».

Il semble qu'à l'époque, sa qualité d'enseignante lui ait permis d'avoir une maison et de recevoir de la nourriture puisqu'elle n'était pas payée pour ses services. Elle est aussi exemptée du travail aux champs. Son statut d'enseignante était gage d'un certain respect. Les commandants du RUF lui rendent souvent visite pour voir comment fonctionne l'école. Lorsqu'elle a besoin de matériels, elle s'en réfère à eux pour en faire la demande, ou les obtenir, même si en période de guerre elle sait que les moyens manquent. Elle utilisait des tableaux noirs pour écrire et la plupart des enfants n'avaient pas de livres. Et il faut souvent rencontrer des « business contractors » pour leur acheter du matériel ramené de Guinée ou de Côte d'Ivoire.

⁷⁰² Entretiens avec un groupe de dix civils de Makeni (entretien de groupes), novembre 2009.

⁷⁰³ Transcrits datant du 15 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, scripts, page 34 – 35.

⁷⁰⁴ Entretien réalisé à Kailahun, octobre 2009.

« Tu sais, [dit-elle] dans ces périodes, ces écoles n'étaient pas la priorité du RUF... Quand ils avaient de l'argent c'était pour acheter des munitions, des médicaments et de la nourriture, alors même s'il n'y avait pas grand-chose, j'étais quand même contente qu'on ait pensé à me donner du matériel pour enseigner de temps en temps...⁷⁰⁵ ».

En observant la structure rudimentaire qu'elle appelle école, l'observateur a une idée très claire de ce à quoi ressemblaient les écoles pendant cette période de guerre.

En revanche, s'agissant de la ville de Makeni, les choses s'avèrent bien différentes. Tout le temps que dure la bataille pour prendre cette ville, de 1998 jusqu'en 1999, aucune école ne fonctionne correctement. Sesay, par exemple, indique: « Durant ce temps, les écoles ne fonctionnaient pas à Makeni car en février, l'Alpha Jet y est allé en 99. Il a trouvé les enfants jouant au foot à Compound Street, il largua ses bombes et tira sur ces enfants et en tua 13 parmi eux. Alors l'école ne fonctionna plus durant ce temps⁷⁰⁶... »

Ce bombardement aérien a donc détruit une école durant la bataille. Entre 2000 et 2001, la priorité est alors le désarmement et l'éducation ne figure pas tellement au programme du RUF. Nous avons quand même rencontré un homme, civil et ancien enseignant qui nous informe que de façon ponctuelle, ses voisins lui ont envoyé leurs enfants pour des leçons privées⁷⁰⁷. Selon lui, le cadre Morris Kallon était au courant de cette pratique et l'a laissé continuer. Il avait à sa charge 20 enfants qui venaient chez lui trois fois par semaine. En échange et à titre de paiement, les parents lui donnaient du riz, patates douces et sauce cuites en récompense.

« J'ai commencé ainsi, un de mes amis m'avait demandé si je pourrais aider à donner certains cours à son enfant... On avait tous peur que nos enfants finissent en tant que combattants... On ne voulait pas de ça, mais la vie était comme ça... Cet homme savait que moi j'enseignais mes enfants toujours, les faisait lire, et parler anglais... des cours de Maths... J'acceptais, et il a dit aux autres et j'étais de nouveau

⁷⁰⁵ Entretien réalisé à Kailahun, octobre 2009.

⁷⁰⁶ Transcrits datant du 22 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 19.

⁷⁰⁷ Entretien conduit à Makeni, novembre 2009.

enseignant...⁷⁰⁸ .» Mais l'éducation n'est pas le dernier domaine couvert par l'administration du RUF.

3.2. Gérer les ressources naturelles

« Nous avons survécu en chassant et en cultivant intensivement du riz. Nous avons récolté du cacao, du café, de l'huile de palme et des fruits de plantations et nous avons trouvé un moyen de les échanger contre des médicaments, des habits, des chaussures, des suppléments de nourriture, du matériel scolaire et, bien sûr des radios, cassettes audio et batteries. Quelques fois nous avons la présence d'esprit de consoler nos plus jeunes avec des bonbons et autres jouets⁷⁰⁹ ».

Ici, nous traiterons brièvement de la question des ressources naturelles et de leur gestion dans les territoires du RUF. Nous nous concentrerons pour ce faire sur l'organisation mise en place par le RUF autour de l'agriculture.

Le diamant est extrait des mines de la ville de Kono. Il était aisé de trouver de l'or dans le district de Bombali. Dans les villes que nous étudions, c'était avant tout la terre qui était la principale ressource naturelle.

Par conséquent, nous examinerons les structures établies par le RUF pour organiser l'agriculture au sein de ses territoires ainsi que la façon de travailler dans les fermes. Il ressortira alors de notre analyse que le RUF a fait son possible pour faire de l'agriculture la chose et la responsabilité des habitants.

- **De 1991 à 1993**

Fayia Musa, natif de la ville de Kailahun et ancien « Chief Agriculture Officer » du district, décrit la façon étonnante dont il a été nommé par Foday Sankoh⁷¹⁰ en personne lors de la prise de Kailahun. Lors d'une réunion publique,

⁷⁰⁸ Entretien conduit à Makeni, novembre 2009.

⁷⁰⁹ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone*. op. cit.

⁷¹⁰ Procès de Charles Taylor, le 19 avril 2010.

Sankoh demande un volontaire pour gérer l'agriculture. Musa qui a été enseignant dans le domaine agricole se propose pour ce poste. Séduit par son expérience professionnelle antérieure, Sankoh le nomme sur le champ « Agriculture Officer ⁷¹¹».

La structure agricole mise en place par le RUF à partir de juin 1991 est alors la suivante :

« Du chef de l'agriculture, l'adjoint du chef de service, nous avons les responsables de l'agriculture dans les chefferies. En Sierra Leone chaque district est divisé en chefferies. Quand nous avons capturé en 1991 les chefferies du district de Kailahun qui était sous le contrôle du RUF ; les civils du bas au sommet des chefferies, la chefferie Luawa, celle de Kissi Teng, Kissi Kama, Kissi Tongi, Upper Bambara et la chefferie Dia... Le siège de ces chefferies est Luawa, Kailahun. Pour Kissi Teng c'est Kangama. Pour Kissi Kama c'est Dia, mais le nom correct Kissi pour cette ville est Tia. Le siège de Kissi Kama est TIA. Kissi Tongi est Buedu. Upper Bambara est Pendembu. Pour la chefferie Dia le siège est Baiwallah. Dans chacune de ces chefferies nous avons un responsable agricole du RUF. Et après nous arrivons aux sections. En Sierra Leone chaque chefferie est divisée en sections. Luawa a dix sections, Kissi Teng en six, Kissi Kama dix. Kissi Tongi a dix sections, Upper Bambara sept et Dia en quatre. Comprenez que le siège de la chefferie est aussi une section, alors Kailahun en est une. Dans chaque section nous avons un officier d'extension. Et après des maitres fermiers. Chaque section a un nombre de villes en Sierra Leone. Chaque ville a une femme et un homme qui constituent l'équipe de maitre de ces fermes et ceux là étaient sélectionnés parmi les leaders d'opinion et cela se faisait toujours de manière consensuelle sous la direction du chef de ville.

Le travail de l'officier d'extension incluait d'assister aux réunions avec nous à Kailahun ville et ensuite de restituer les messages et informations émanant de ces réunions au niveau de leur communauté. Quand la récolte était faite, les maitres fermiers de chaque village devaient stocker les récoltes dans un endroit sûr. L'officier d'extension venait ensuite contrôler la récolte, la peser et y prélever

⁷¹¹ *Ibid.*

le quota réservé à l'effort de guerre. Et la différence était remise aux maîtres fermiers⁷¹² ».

Cette citation détaillée met en lumière la démarche rationnelle du RUF dans l'organisation du système agricole en son pouvoir. Mais les fermes du district de Kailahun n'ont pas pour unique vocation de couvrir les besoins alimentaires du RUF et de la population locale.

En fait, dans les premières années d'occupation de la ville (1991-1992), la production agricole est si abondante que, bien qu'il reçoive de la nourriture des populations, « ... le RUF lui-même avait des comités pour vendre l'huile de palme qu'il produisait, ce qui veut dire qu'ils avaient leurs propres affaires⁷¹³ », comme le précisa Isatu Kallon. Les populations civiles ainsi profitent de leurs productions et même en écoulaient une grande quantité sur les marchés qu'elles créent avec le consentement de Sankoh⁷¹⁴.

Plus précisément, c'est à Isatu Kallon que Sankoh confie la tâche de créer ces marchés. Ainsi explique-t-elle : « je suis allée à Koindu et j'ai créé les marchés de Koindu. A partir de là je partis pour Dia où j'ai créé un autre marché. De là je partis pour Sandiaru où je fis de même, à Buedu et Dodo Kartuma aussi. Ainsi il y avait quatre centres d'affaires que j'avais établis⁷¹⁵ ».

Ces marchés hebdomadaires étaient ouverts un jour par semaine, un jour différent pour chaque ville. Par exemple, le marché de Koindu était ouvert le dimanche tandis que celui de Sandiaru le mercredi⁷¹⁶.

Pour une autre dame, de Kailahun, « *ces marchés nous ont fait vivre un peu... Les affaires ne marchaient plus bien depuis le début de la guerre, et il a fallu qu'on vende nos produits depuis la maison et aux personnes qui nous connaissaient. Mais avec ces marchés on a pu commencer à revendre, à exposer nos produits pour tout le monde... Souvent, on a dû voyager pour se rendre dans la ville qui avait le marché du jour... Ce n'était pas difficile il y avait des hommes*

⁷¹² *Idem*, le 19 avril 2010, pages 39292 – 39293.

⁷¹³ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 17 juin 2010, page 42766.

⁷¹⁴ Procès de Charles Taylor, le 17 juin 2010.

⁷¹⁵ Procès de Charles Taylor, le 17 juin 2010, page 42762.

⁷¹⁶ Entretien avec une marchande à Kailahun, octobre 2009.

qui nous prenaient dans leurs voitures contre soit un peu d'argent, soit des produits frais...⁷¹⁷».

Mais la situation se dégrade rapidement à Kailahun. Vers la fin de 1993, la nourriture commence à se raréfier⁷¹⁸. Le RUF doit alors s'organiser autrement pour davantage tirer profit du travail agricole des civils. C'est dans ce contexte que le RUF lance un programme de recrutement intensif de civils, mais point intéressant, il en délègue le contrôle à des responsables civils.

Les informations suivantes ont pu être recueillies à propos de ce recrutement :

« Premièrement, ce que je fis, j'ai organisé les équipes de responsables agricoles. Je me suis assuré que chacun d'eux venait d'une chefferie différente. Après la réunion, ils sont partis dans la ville-siège de la chefferie et ont dit au commandant de la chefferie ou au Paramount chef d'organiser une réunion de tous les chefs de sections dans la capitale de la chefferie où nous nous sommes rencontrés pour expliquer le besoin pour nous tous de continuer à cultiver et à le faire ensemble afin que nous puissions survivre. Pour le faire ensemble veut dire que nous devons faire des fermes collectives.

Alors les chefs de section et les officiers d'extension devaient aller dans les villes et villages, rencontrer les chefs de ces localités en réunion et leur expliquer les raisons que nous avons à cultiver ensemble si nous voulions survivre.

Et en présence des officiers d'extension, le chef de ville et bien sûr son adjoint(e) devaient organiser le recrutement des deux leaders d'opinions devant servir de maitres fermiers. Les maitres de fermes avaient toujours la responsabilité des magasins.⁷¹⁹ »

Le discours de ce cadre est tout à fait révélateur de la façon dont les choses se passent à cette époque : écartant le recours systématique à la violence, le RUF use plutôt de stratégies de manipulation douce pour inciter les civils à effectuer des

⁷¹⁷ *Ibid.*

⁷¹⁸ Entretien avec des civils à Kailahun, octobre 2009.

⁷¹⁹ Procès de Charles Taylor, le 19 avril 2010, page 39294.

travaux agricoles dans ses fermes. Dans un premier temps, ce cadre s'exprime sur le ton de l'ordre ou de la demande à laquelle un refus ne saurait être admis (« told the chieftom commander... »). L'observateur toutefois relève un effort d'explicitation, illustrant la recherche d'une certaine adhésion de la population locale à la décision arrêtée.

Il s'agit de convaincre les populations locales que ces fermes ont pour finalité d'assurer leur bien-être. C'est aussi pour cette raison que le RUF implique les populations dans la mise en place de ses projets par la voix d'« Opinions Leaders », ses porte-parole respectés et choisis parmi les civils. Le RUF a également recours aux chefs traditionnels pour développer son programme agricole. Cet ancien cadre résume très bien ce contexte lorsqu'il dit que « *ce que voulait Sankoh à cette époque, c'était le soutien du peuple. Il fallait donc les convaincre plutôt que les contraindre à travailler avec nous*⁷²⁰ ».

Un homme qui a travaillé dans une des ces fermes relate : « *...moi, c'était notre chef qui m'avait expliqué pourquoi il fallait que j'aille travailler dans la ferme... Alors j'ai dit oui... de toute façon on n'avait pas d'autres choix comme on nous avait bien dit, il n'y avait plus de nourriture alors si on n'acceptait pas de travailler on n'aurait rien eu à manger*⁷²¹ ».

- **De 1994 à 2001**

Devant la multiplication des attaques et l'avancée des forces gouvernementales, le RUF est dans un premier temps contraint de quitter la plupart des villes sous son pouvoir. Au surplus, à cette période, il doit aussi abandonner toutes ses fermes du district de Kailahun, en 1994.

À son retour à Kailahun en 1995, sa relation avec les civils se détériore. Ainsi, un témoin auditionné par la Cour Spéciale décrit, non sans colère, le fonctionnement de ces fermes dans lesquelles tout le travail pèse sur des civils, souvent des « vieux » qui ne peuvent plus combattre et des femmes :

« La ferme gouvernementale à cette époque était entre Benuma et Buedu. C'était une ferme-propriété du RUF mais ce sont les civils qui travaillaient dans la

⁷²⁰ Entretien avec un ancien cadre à Makeni, décembre 2009.

⁷²¹ Entretien à Kailahun, octobre 2009.

ferme et qui faisaient tout le travail. Les civils débroussaillaient, couper les branches, les troncs et tout le travail relatif au fermage.⁷²² »

À la fin de l'année 1995 et au début de 1996, le RUF parvient à rétablir ses anciennes fermes à Kailahun et même à en ouvrir de nouvelles. La fonction de chef de l'unité agricole change également de mains. Fayia Musa, qui se voit confier la mission de délégué externe du RUF en Côte d'Ivoire⁷²³, est remplacé par A. Saleem, un ancien « business contractor » du RUF. Le mouvement lui confie la gestion des activités agricoles et notamment le développement des échanges frontaliers de produits, entre Kailahun et les pays avoisinants. Ainsi le précise ce témoin devant la cour spéciale de la Sierra Leone :

« Nous avons l'habitude de produire de l'huile de palme. Quand nous avions l'huile de palme nous la donnions. Nous le disions au G5 et...ils allaient dire à M. Issa que nous voulions faire des affaires. Il appelait Saleem et lui disait... Avant que tu puisses aller de l'autre côté de l'eau, M. Issa Sesay envoyait des soldats... parce qu'il y avait des soldats gouvernementaux aussi, qui y faisaient des affaires, juste pour qu'on ne puisse pas s'y rencontrer. Quand ils vérifiaient que tout était sécurisé, ils venaient le dire à M. Issa Sesay. Après cela ceux là qui avaient de l'huile de palme venaient obtenir du G5 un permis. Et eux pouvaient vous dire que le chemin était sécurisé et vous pouviez alors aller de l'autre côté de l'eau⁷²⁴. »

Dans ces domaines agricoles, les « employés » cultivaient des produits tels que le cacao et la noix de cola qui étaient alors échangés contre du sel, des feuilles de tabac ou encore des cubes de bouillon. A cette époque, l'argent n'a pas grande utilité⁷²⁵.

Pour obtenir les graines de semences nécessaires pour les fermes, tout dépend de leur nature. « Quelle que soit la ville ou le village qui cultivait, tu devais venir à l'unité agricole et demander du riz. Mais avant qu'ils ne te donnent

⁷²² Transcrits datant du 12 avril 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 16.

⁷²³ Procès de Charles Taylor, transcripts, le 14 avril 2010.

⁷²⁴ Transcrits datant du 16 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, de TFI 078, Pages 38 – 39

⁷²⁵ Entretiens avec des civils de Kailahun.

le riz, ils venaient évaluer la ferme afin de mesurer sa capacité de production. Et après si tu cultives la ferme tu retournais le riz prêté⁷²⁶. »

Après 1995, il existe deux types de fermes. « Les fermes gouvernementales » cultivent principalement le riz afin de nourrir les combattants : « cette ferme, j'étais à la tête de cette ferme et c'était la ferme appelée ferme du RUF parce que quel que soit le produit issu de cette ferme, il était envoyé sur la ligne de front sur le fleuve⁷²⁷ ». La seconde catégorie regroupe les exploitations individuelles dont la production sert à la consommation personnelle des habitants.

Le mode de recrutement dans les fermes « gouvernementales » est revu entre 1995 et 1999, notamment à cause de la menace de pénurie qui pèse alors, dans les territoires du RUF en particulier. Dorénavant, « nous avons fait un accord comme quoi le target commander qui était là-bas, lui et moi serions à la tête de cette ferme. Ils avaient l'habitude de prendre des civils de l'arrière-pays. Par exemple il était dit que toi en tant G5 commander... tu devais ramener dix personnes, si tu n'étais pas en mesure de le faire, tu étais arrêté et emprisonné... Tu allais être libéré plus tard. On te faisait sortir de la cellule, et tu partais ramener les personnes exigées et après vous alliez au travail. Si vous êtes vingt personnes, vous receviez vingt gobelets de riz. Si vous étiez 60, c'était 30 gobelets⁷²⁸ ».

Une menace d'emprisonnement pèse désormais sur les commandants chargés du recrutement des civils pour travailler dans ces fermes. Dès lors, ils s'attellent à atteindre leurs objectifs chiffrés, en usant souvent de la force⁷²⁹ pour arriver à leurs fins. Cette politique contraignante du RUF, étendue en 1998 à Makeni lorsque le RUF prend le contrôle de la ville, continue à Kailahun jusqu'en 1999, après les accords de Lomé. Il semble même que le RUF va jusqu'à recourir à des prisonniers de guerre pour travailler dans ses fermes⁷³⁰.

⁷²⁶ Transcrits datant du 16 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 40.

⁷²⁷ *Ibid*, page 51.

⁷²⁸ *Idem*, page 52.

⁷²⁹ Entretien avec des civils en Kailahun, octobre 2009.

⁷³⁰ Entretien avec des civils en Kailahun, octobre 2009.

Toutefois, à partir de 1999, le RUF recommence à faire appel aux chefs traditionnels pour organiser l'agriculture à Kailahun⁷³¹ et à Makeni⁷³², notamment sous l'action de Sankoh, de retour aux affaires, et dans la perspective des préparatifs des accords de Lomé. En fait, le RUF doit réduire fortement le recours à la force s'il veut se ménager la possibilité d'une reconversion du mouvement en parti politique⁷³³.

Ainsi, les chefs traditionnels participent au recrutement de la main d'œuvre pour les fermes à partir de 1999. Un témoignage rapporte qu'Issa Sesay a, pour ce faire, rencontré les huit représentants des « chieftoms » du district de Kailahun. Il entame des négociations autour d'un projet de ferme collective. A l'issue de ces rencontres, le résultat est le suivant :

« ...toutes ces huit chefferies furent divisées en deux, Kissi Kama, Kissi Teng, Kissi Tongi, Luawa, allaient nous fournir 200 hommes : Bambara, Handu, Deya, Malema, 200 hommes. Ensuite nous allions choisir le jour de culture⁷³⁴. »

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le RUF a commencé à mettre sur pied un immense programme agricole dans ce district⁷³⁵. Cette ferme collective fonctionne jusqu'à la fin de la guerre, même si le « personnel » y travaille de façon discontinue, eu égard aux périodes de déstabilisation dues aux combats et aux inquiétudes liées aux éventuelles attaques des forces gouvernementales.

Le RUF va s'immiscer dans un autre domaine de la gouvernance, régalien par excellence, l'imposition « fiscale ».

⁷³¹ Entretien réalisé en Kailahun, octobre 2009.

⁷³² Entretiens avec des civils de Makeni octobre, 2009.

⁷³³ Entretien avec un ancien cadre du RUF en Kailahun, octobre 2009.

⁷³⁴ Transcrits datant du 16 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 80.

⁷³⁵ Makeni fut pendant un temps le terrain de conflits entre les différentes factions du RUF, alors mettre en place un projet comme celui du Kailahun était difficile. Mais il existait quand même des fermes, dont une très large, visitée par nous dans la banlieue dans la ville. Le recrutement et la manière de travailler dans cette ferme était identique à ceux décrits plus haut.

3.3. Un système de “taxe” pour le Bien du peuple ?

L’une des façons les plus sûres pour le RUF de s’assurer une source de financement pendant la guerre civile a consisté à mettre un système de taxation de la population⁷³⁶. En effet, il faut se rappeler qu’au début de la guerre, et jusqu’en 1995, le RUF a pris le parti de ne pas recourir aux ressources naturelles, comme le diamant, pour financer sa guerre⁷³⁷. Par conséquent, pendant cette période, le RUF doit trouver d’autres moyens pour se financer.

Cette partie de notre travail vise à s’interroger sur les sources de financement dont le RUF a bénéficié et concerne principalement des contributions imposé à la population locale vivant dans ses territoires.

Toutefois, traiter d’un système de taxe collective et universelle établi par le RUF n’est pas sans soulever des difficultés. En effet, il n’est pas avéré que le RUF ait mis en place une véritable « politique fiscale » systématique visant à taxer les populations locales vivant dans ses territoires.

Toujours est-il que l’analyse du quotidien dans ces villes sous contrôle RUF permet à tout le moins de relever que la survie du mouvement dépend pour beaucoup des « contributions » versées par les populations locales. Plus encore, le temps que fonctionne pleinement le concept de « self-reliant struggle », imaginé par Sankoh, ces contributions sont même la principale source de revenus du mouvement armé.

Nos travaux de recherche sur le terrain ont permis d’identifier l’application de plusieurs types de « taxes » dans les territoires du RUF :

- des taxes sur les revenus dégagés par la population pendant la guerre,
- des contributions sur les produits issus des fermes gérées par les civils,

⁷³⁶ Entretien avec l’ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec le Chef de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec un groupe de dix civils de Makeni (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011. entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011.

⁷³⁷ Smillie I. *op. cit.*

- des impôts sur les échanges de produits dans le cadre de ce que l'on appelle le « barter system », un système de troc entre produits, l'argent ayant perdu de plus en plus de sa valeur à cette époque.

Au début de sa révolution, le RUF bénéficie de contributions spontanées de la part de certains civils, convaincus par la justesse de sa cause. Isatu Kallon indique, qu'après sa rencontre avec Sankoh au Libéria et son ralliement à sa cause⁷³⁸, elle met à disposition du mouvement une grande partie de ses propres ressources. Elle les utilise notamment pour nourrir les combattants qui suivent leur entraînement au Camp Naama. Pour tous ses investissements, elle n'est jamais remboursée⁷³⁹. Son mari lui a tout simplement dit : « achète et donne leur cela car actuellement nous jouissons de la paix. Alors si une personne qui est dans le besoin te demande quelque chose, il faut juste l'acheter et lui donner⁷⁴⁰ ».

Dès son entrée en Sierra Léone, Sankoh met en place un système similaire de contribution directe des civils à l'effort de guerre. Kallon est alors désignée pour organiser des marchés à Kailahun à cette fin. Elle raconte : « si tu ouvres un loumah (marché hebdomadaire) tu dois nommer quelqu'un à la tête de cette communauté qui sera responsable de la collecte de l'argent. Alors ce que je leur ai expliqué, si un commandeur vient vers vous pour une aide, l'argent que vous collectez des autres personnes doit servir à aider les combattants. C'est ce que je leur ai expliqué⁷⁴¹ ».

À vrai dire, cette idée de rentabiliser l'argent en le faisant profiter aux commandants du RUF n'est pas nouvelle pour Kallon. Pendant la guerre civile au Libéria, elle avait déjà prit l'habitude de nourrir gratuitement les combattants dans le restaurant qu'elle tenait dans le pays : « certains voulaient manger mais n'avait pas de quoi payer la nourriture que je vendais. Certains venaient et achetaient, certains ne payaient pas mais je n'avais pas de problème avec ça. Nous avions l'habitude de les laisser car c'était durant la guerre⁷⁴² ».

⁷³⁸ Procès de Charles Taylor, le 16 juin 2010.

⁷³⁹ *Ibid.*

⁷⁴⁰ *Idem*, page 42683.

⁷⁴¹ Procès de Charles Taylor, le 17 juin 2010, page 42764.

⁷⁴² Le 16 juin 2010, *op. cit.*, pages 42657 – 42658.

Ces actions de « bienfaisance » menées en direction des combattants peuvent aussi devenir profitables pour ces « femmes d'affaires ». Kallon, par exemple, reçoit de Taylor l'équivalent de mille dollars⁷⁴³. Ces femmes d'affaires sont donc des alliées de choix pour les dirigeants.

Sankoh, pour sa part, continue à « faire affaire » avec Kallon pendant la guerre, faisant de celle-ci « une femme d'affaires » influente dans les territoires du RUF⁷⁴⁴.

Ces « taxes » imposées par le RUF ne sont pas appréciées de tous. Ce commerçant à Kailahun, par exemple, souligne combien la nécessité pour le RUF de se financer complexifie les conditions de travail en territoires du RUF⁷⁴⁵ :

« Au début c'était tout simple, il semble que le RUF avait de l'argent, nous pouvions travailler tranquillement pour notre propre compte. Il fallait juste donner un peu d'argent par-ci par-là aux combattants postés aux frontières, et un peu plus aux commandants, avec qui on arrivait à réaliser des négociations intéressantes. Mais par la suite, quand eux-mêmes ont eu quelques problèmes pour trouver de l'argent, ces sommes d'argent n'étaient plus suffisantes, et alors, ils ont commencé à avoir leurs propres « business men »... Ces « business contractors », comme on les appelait, avaient bien sûr plus d'affaires que nous car ils pouvaient travailler directement avec le peuple... Alors si tu voulais que ton affaire marche, il fallait travailler non seulement avec, mais pour le RUF... Tu imagines alors combien de notre argent partait dans les mains du RUF⁷⁴⁶ ». En effet, au début de la guerre, les gens peuvent très facilement en négocier les montants avec les cadres et donnent en fait ce qu'ils peuvent.

Mais au fur et à mesure que la guerre se durcit, les choses deviennent plus difficiles. Le « système de taxation » devient asphyxiant. Les « business men » du RUF, par exemple, ne peuvent plus détenir sur eux de sommes supérieures à 10 000 leones⁷⁴⁷ (2,3 dollars américains), tout montant supérieur étant « taxé » et reversé dans le coffre du « gouvernement » du RUF pour aider à financer la guerre⁷⁴⁸. En ce qui concerne les

⁷⁴³ Procès de Charles Taylor, le 17 juin 2010.

⁷⁴⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁷⁴⁵ Entretien avec un civil de Makeni, octobre 2009.

⁷⁴⁶ Entretien avec un civil de Makeni, octobre 2009.

⁷⁴⁷ Entretien avec A. Saleem à Kailahun octobre 2009.

⁷⁴⁸ Entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun octobre 2009.

diamants et les devises étrangers (dollars, euros, *etc*), ils sont strictement « la propriété du gouvernement RUF »⁷⁴⁹.

Quant au reste de la population locale, elle n'est plus en mesure de payer les contributions. « *On n'avait rien... rien. Je ne sais pas si eux ils avaient plus... mais nous, on n'avait rien... et on était fatigué d'avoir rien, de travailler pour rien* »⁷⁵⁰.

Le RUF prend alors le contrôle de la plupart des grandes fermes « collectives » disposées dans ses territoires et se finance grâce au travail de la population locale. Beaucoup des gens y travaillent désormais pour le RUF et une partie de leurs productions revient aux membres du mouvement. Kallon note ainsi que « les produits de la ferme étaient dans le pays. Ce sont les gens qui les ont plantés. Quand le RUF a pris le contrôle, les gens n'avaient plus de contrôle sur leurs jardins. Alors c'est le RUF qui envoyait des gens pour les récolter à son compte et les vendre »⁷⁵¹.

Le RUF tire donc un profit maximal de ses fermes. Il profite d'une main-d'œuvre gratuite et encaisse le produit de la vente de cette production agricole, lorsqu'il ne garde pas également une partie des récoltes pour nourrir ses combattants⁷⁵².

La situation n'évolue guère après 1995. Pourtant, le RUF commence à se financer grâce aux rentes qu'il tire de l'exploitation des mines de diamants. Puis en 1998⁷⁵³, le RUF prend le contrôle de la ville diamantifère de Kono.

Toutefois, bien que l'on ne puisse pas relier avec certitude les deux faits, le système de taxation s'assouplit de façon significative durant la même période. Certains racontent, par exemple, qu'entre la fin de 1999 et le début de l'année 2000, les « business contractors » peuvent détenir un peu plus d'argent sur eux. De surcroît, les agriculteurs peuvent conserver une plus grande part de leurs productions et les mineurs bénéficient du système dénommé « two pile system »⁷⁵⁴. Il consiste à partager les gains

⁷⁴⁹ Entretien avec A. Saleem à Kailahun octobre 2009.

⁷⁵⁰ Entretien avec un civil de Makeni, octobre 2009.

⁷⁵¹ Procès de Charles Taylor, le 17 juin 2010, page 42773.

⁷⁵² Entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun octobre 2009.

⁷⁵³ Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone.

⁷⁵⁴ Entretien avec des anciens travailleurs dans les mines du RUF à Kono, octobre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kono, octobre 2009.

de l'extraction du diamant, les grosses pierres revenant au RUF et les petites aux mineurs⁷⁵⁵.

Il est impossible de déterminer le montant réel des sommes tirées de cette pratique de taxation. Force est de constater que ces contributions à la guerre ne doivent pas être minimisées. En effet, au début de la guerre, c'est en partie grâce à de telles contributions versées par des Sierra Léonais bien installés au Libéria et acquis à sa cause que Sankoh réussit à financer son mouvement et à entrer en Sierra Leone pour commencer sa guerre.

Une fois en Sierra Leone, il continue à entretenir des liens avec ces « donateurs » comme Isatu Kallon pour financer son mouvement. Il répète la même méthode auprès de la population vivant dans ses territoires. D'ailleurs, le procédé n'est pas inconnu en Sierra Leone. Par le passé, les chefs traditionnels, ont été critiqués pour avoir profité du travail similairement des populations rurales, de cette main-d'œuvre gratuite, des produits venant des fermes concédés gratuitement et ainsi de suite. Mais si le chef traditionnel en a besoin pour lui et sa famille, le RUF, lui, a besoin de bien plus d'argent, de bien plus de nourriture pour ses combattants, enfin pour assurer sa survie et défendre sa cause.

À l'heure du bilan de cette guerre civile, il faut reconnaître que si le RUF posséda des hôpitaux ou des écoles, il ne reste aujourd'hui plus rien du travail du peuple, pas un seul bâtiment. Au contraire, après des années de dur labeur, les peuples du Kailahun et de Makeni durent tout recommencer. Ils reconstruisent leurs vies grâce à une aide, extérieure au pays. En bref, comme le dit cet homme de Kailahun, « *en période de guerre, nul n'est vainqueur*⁷⁵⁶ ».

Il est maintenant temps de dresser le bilan de notre tentative « d'anthropologie administrative » annoncée au début de ce chapitre 2 – nous avons utilisé, expression synonyme à nos yeux, « ethnographie administrative ».

⁷⁵⁵ Entretien avec des anciens travailleurs dans les mines du RUF à Kono, octobre 2009.

⁷⁵⁶ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

Il nous paraît indubitable que le RUF est une organisation pratiquant un système d'autorité en partie hiérarchique. De la même manière, l'anecdote selon laquelle le RUF désigne ses structures sous l'appellation « gouvernement » est parlante. Certes, sa gouvernance s'exerce « avec les moyens du bord », en plein conflit, au surplus. Mais elle a néanmoins produit des effets, tant sur les combattants armés, que sur les habitants des zones sous son pouvoir. La meilleure preuve que ce mouvement exerce une gouvernance, c'est qu'il compte dans ses rangs des combattants non-armés. Ces guérilleros opèrent avec des feuilles et du papier. Ils sont les « proto-fonctionnaires » d'une structure de gouvernance. Celle-ci est relativement proche du modèle étatique. Bien que cette gouvernance demeure sommaire dans bien des cas, elle est observable.

Il reste une dernière grande question à élucider. Comment analyser l'échec de cette gouvernance, même incomplète ? Après tout, le RUF est d'abord, même il n'est pas seulement, un mouvement armé. Or, il a perdu la guerre et sa réputation d'être constitué uniquement de criminels de droit commun et de pillards ultra-violents persiste. Comment l'expliquer ? La troisième et dernière partie répond à ce questionnement.

3^{ème} Partie : une gouvernance en échec

« Il faut le dire si on ne l'a pas encore suffisamment dit... Au début de la guerre si on te disait qu'on n'était pas content qu'il y ait certains de nos frères qui aient eu le courage de se battre contre ce gouvernement corrompu qui ne voulait pas partir, on mentait... Ou on profitait du gouvernement en place. Mais plus tard, on fut quand même déçu⁷⁵⁷ ».

Tout au long de ce travail, nous avons étudié les structures mises en place par le RUF et relevé leur importance dans un cadre local. Ce faisant, notre étude a mis en évidence certains aspects de sa gouvernance dans cette période de guerre. Or, une question cruciale n'a pas encore été abordée. C'est la suivante : si les structures mises en place par le RUF sont si efficaces, pourquoi sa révolution a-t-elle échoué ? Ce questionnement-clé permet aussi de revoir les aspects de la « gouvernance » du RUF qui ont échoué au niveau local.

En outre, l'intervention de la communauté internationale, décisive pour la défaite du RUF dans cette guerre civile a été nécessitée et même rendue légitime par l'argumentation d'une « mauvaise gouvernance » des zones que le mouvement contrôle. Une multiplicité de morts, vols, viols, bras coupés, tous ces actes commis dans l'ombre de ces « zones libérées » ont pesé significativement autour de cette question de gouvernance par le RUF. Il ne semble pas y avoir eu une réponse adéquate mise en place par les gouvernants de la guérilla, réponse avec un semblant de légitimité locale.

Fayia Musa, ancien cadre du RUF et membre de la délégation extérieure du mouvement, parle ainsi de mauvaise gestion de « la guerre » : « L'intention du

⁷⁵⁷ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

RUF⁷⁵⁸ - nous qui étions les membres - l'intention du RUF était de créer une libération - libération totale de la pauvreté, l'analphabétisme et la maladie, comme il est dans d'autres parties du monde. La gestion de la guerre elle-même peut avoir été pauvre. C'est beaucoup d'erreurs ont été commises. Mais ce n'était pas l'intention du RUF⁷⁵⁹».

Nous discuterons dans cette troisième et dernière partie les erreurs majeures commises par le RUF dans la gestion de ces territoires. Elles ont été les sources de la perte de confiance en eux, éprouvée par les populations. Cette évaluation a pour but d'élaborer notre discussion autour des différentes dimensions de la gouvernance, plus ou moins exercée par le RUF.

1. Le temps des désillusions : après le « need » puis le « creed », le « greed » s'impose ...

Les objectifs idéalistes du RUF ont fini par ployer devant les réalités d'une guerre longue et les faiblesses humaines.

1.1. Une « politique du ventre » ?

« Tu sais, même pendant la guerre, les gens étaient divisés. La révolution était venue, mais pas pour tout le monde... »⁷⁶⁰.

Dans les territoires du RUF, comme dans le ou les États contre lesquels le RUF s'est battu pendant plus de dix ans, le patrimonialisme et les rapports de proximité ou de familiarité ont pris de plus en plus de place dans le fonctionnement quotidien⁷⁶¹.

⁷⁵⁸ « The intention of the RUF - we who were in it - the intention of the RUF was to create a liberation - total liberation from poverty, illiteracy and disease, as it is in other parts of the world. The management of the war itself may have been poor. It lot of mistakes were made. But that was not the intention of the RUF. »

⁷⁵⁹ Procès de Charles Taylor, le 14 avril 2010, page 38972.

⁷⁶⁰ Entretiens avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁷⁶¹ Entretien avec deux civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec trois civils

Pourtant, la promesse de créer un système plus juste voire égal pour tous semble avoir été voulu, dans les premières années de la guerre. Mais le rêve ne se brise au fur et à mesure. La déception alors ressentie par les divers acteurs manifeste le passage à cette phase de « greed » (avidité), décrite par Zartman. Celui-ci la considère comme étant la fin de toute guerre ayant duré trop longtemps⁷⁶² ; c'est l'aboutissement des deux phases précédentes, « need » puis « creed ».

Il est vrai que certains cadres ont obtenus des positions d'influence grâce à leur mérite, parce qu'ils ont risqué leurs vies et montré leur courage à plusieurs reprises. Il n'en demeure pas moins qu'au sein des nouvelles structures de gestion des territoires du RUF, se posent les mêmes questions qu'avant-guerre : l'utilisation des biens publics comme s'ils étaient des biens privés, le favoritisme injustifié et l'enrichissement personnel.

Dans une étude consacrée à cette question⁷⁶³, Jean-François Bayart a proposé l'expression « la politique du ventre ». Cette formule explique cette maxime, célèbre au Cameroun, selon laquelle « la chèvre broute là où elle est attachée ». Ce dicton fait d'ailleurs écho à un autre, proche et utilisé en Sierra Léone, « la vache broute là où elle est attachée ». Les deux proverbes populaires illustrent les mêmes questions de corruption et de profit personnel lorsqu'un individu se trouve dans une position politique avantageuse.

Pour cet africaniste français, « Tout compte fait, la "politique du ventre" se place dans l'exacte continuité des conflits d'antan. Ce qui est en jeu, aujourd'hui comme hier, c'est l'exclusivité des richesses à laquelle aspirent les tenants de la séniorité absolue⁷⁶⁴ ».

En ce qui concerne le RUF, de nombreux témoignages indiquent que beaucoup de ses cadres s'approprient rapidement les belles maisons, parfois à étages. Elles appartenaient auparavant aux hommes riches et puissants habitant dans les villes désormais conquises. À Makeni, les rebelles ont pris possession de

de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec un groupe de dix civils de Makeni (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁷⁶² Zartman W, *op. cit.*

⁷⁶³ Bayart, J.F. 1989, *op. cit.*

⁷⁶⁴ Bayart, J.F. 1989, *op. cit.*, page 290.

beaucoup de demeures, y compris celle de l'ancien chef de la ville, contraint de fuir⁷⁶⁵. Dans cette ville, il semble, dans beaucoup des cas, que la violence n'a pas été nécessaire pour obtenir⁷⁶⁶ ces maisons. Ces logis, symboles de réussite sociale et professionnelle, sont vides depuis plusieurs jours lorsque les guérilleros y parviennent et s'y installent. La plupart des hommes riches, y compris les hommes d'affaires Libanais, et puissants, ont déjà fuit la ville lorsque les combattants y entrent et s'y installent.

S'agissant de ces riches Libanais, un témoin nous informe que la maison d'un certain Alhaji Ali Hassan, homme d'affaire du pays du cèdre, a été brûlée pendant que celle de M.S. Mohamed, un autre libanais qui a fuit la ville, est occupée par des cadres du RUF⁷⁶⁷.

Berete, ancien cadre du RUF, déclare, quant à lui, devant la Cour Spéciale que: « À Kailahun j'étais basé dans une maison blanche juste au milieu de la ville mais la radio était installée sur la route menant à Koindu, mais mon domaine de résidence était une maison blanche sur la route de Pendembu en allant vers Pendembu⁷⁶⁸ ».

La majeure partie de ces combattants vit dans une pauvreté absolue avant la guerre civile. En roulant vers la Kailahun, même d'aujourd'hui, plus de dix ans après la fin d'une guerre ayant duré onze années, l'automobiliste croise des images de la pauvreté multiples. La majorité des maisons restent construites avec de la terre, sans aucune autre matière ; elles ne sont pas peintes. Ainsi, il est important de remarquer que ce cadre insiste deux fois dans son discours qu'il habite « une maison blanche ». À ses yeux, avoir occupé une telle demeure constitue sans doute une preuve de sa réussite sociale et personnelle, obtenue grâce à son engagement dans les rangs du RUF.

⁷⁶⁵ Entretien avec le « Chiefdom Speaker » (littéralement « haut-parleur de chefferie », donc porte-parole), de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec le « Chiefdom Speaker » de Makeni, juin 2007.

⁷⁶⁶ Discussions avec trois civils à Makeni juin 2007 ; Entretien avec le Chef de la ville de Makeni, juin 2007 ; entretiens avec un groupe de dix civils de Makeni (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un chef traditionnel de Makeni, à Makeni, novembre 2009.

⁷⁶⁷ Entretien avec un civil de Makeni, à Freetown, décembre 2012 ; entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011.

⁷⁶⁸ Procès de Charles Taylor, témoignage de Mohamed Berete Kabbah, le 12 septembre 2008 page 16111 (*N. B.* : cet homme n'a pas de maison avant la guerre).

Venant également au soutien de cette thèse de la politique du ventre, d'autres entretiens rapportent que durant ces périodes difficiles, les cadres du RUF mènent la grande vie, accumulant richesses, maisons et autres exploitations agricoles : « Issa Sesay avait une ferme. C'était avant qu'il s'en aille en Côte d'Ivoire. C'était en 96. Il avait une ferme à Giema autour de sa maison⁷⁶⁹ ».

Autour de cette période, Sesay a effectivement la charge du secteur de Geima, dans le district de Kailahun. Dans celui-ci, Sesay, venu de rien comme l'avons vu, dirige le Camp Burkina (ou Burkina Faso). Il possède aussi une maison à Giema, ville proche de ce camp. Ces divers éléments font de lui un homme très puissant. Certains nous indiquent qu'ils travaillent « pour rien » dans cette ferme car ils n'osent pas lui demander des salaires⁷⁷⁰. Sesay, les enquêtés nous l'indiquent également, organise un commerce avec les régions frontalières de la Sierra Léone et de la Guinée. Il y vend des récoltes de son exploitation agricole. L'argent qu'il gagne est réinvesti pour ses combattants et sa base de soutien⁷⁷¹. Des témoignages nous informent qu'il a pour habitude d'organiser des soirées avec beaucoup d'alcool pour ses combattants et gardes du corps⁷⁷².

Dans cette période, la nourriture est devenue une ressource rare dans les territoires du RUF. Un homme nous raconte que son activité journalière consiste à partir dans la brousse afin de chercher de quoi se nourrir⁷⁷³. Ainsi, le fait que cet homme de guerre (Sesay) possède toute une ferme, dont seuls ses proches, y compris ses combattants, peuvent bénéficier revêt une importance dans l'imaginaire local. Notons également qu'étant chef, Sesay a des (jeunes) combattants dépendant sur lui. Il agit ainsi dans une continuité des pratiques patrimoniales traditionnelles, très bien comprises et acceptées localement.

⁷⁶⁹ Transcrits datant du 19 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 59 (traduction française par nos soins).

⁷⁷⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF en Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec deux civils à Buedu, novembre 2011.

⁷⁷¹ Entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec un enfant soldat de Makeni novembre 2009 ; Entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

⁷⁷² Entretien à Kailahun, octobre 2009. La fréquence de ces soirées n'a pas été confirmée, ni leur financement. Car d'autres informations suggèrent que le RUF était enclin à fournir des drogues et de l'alcool aux cadres seniors comme Sesay. Ces responsables redistribuaient ces produits pour "l'amusement" de combattants, ou avant les batailles.

⁷⁷³ Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009.

La façon dont les cadres du RUF s'enrichissent est mal vécue par les populations. Toutefois, il importe de distinguer deux cas assez différents : a) des gens extérieurs qui arrivent dans les unités du RUF et deviennent des chefs locaux sans avoir d'ancrage dans la communauté et b) des gens de la ville même qui décident de travailler avec le RUF et qui améliorent leur position ainsi.

Concernant les premiers, les villes de la Sierra Léone sont des villes assez « conservatrices » si l'on permet ce mot. Nos deux terrains de recherche, l'une située au Nord et l'autre au Sud-Est sont d'ailleurs connus pour regrouper des groupes ethniques différents, et à cause de cela, compter des alliances politiques variées⁷⁷⁴.

Donc, l'initiative, consistant pour le RUF de ne pas tenir compte de ce fait, mais de placer les gens du Nord comme cadres au Sud ou vice-versa semble avoir été une « réussite ». Les populations locales ne sont pas contentes d'être dirigées « par un étranger » mais ce procédé interethnique a néanmoins réussi, les gens sur place n'osant pas exprimer leur mécontentement envers les chefs du RUF. Par exemple, Augustin Gbao et Morris Kallon, originaires de Kenema et Bo respectivement, villes au Sud-Est du pays, ont occupé des postes importants au Makeni au Nord du pays. Sesay, un Temne, groupe ethnique du nord de la Sierra Leone, né à Freetown, mais d'origine du district de Bombali, s'est occupé de Kailahun, dans le Sud-Est. Ces questions ethniques restent sensibles et ces déplacements de responsables n'ont rien d'une évidence ; ils auraient pu échouer. Pour preuve, après la guerre civile, le placement par l'église catholique d'un Mende (ethnie sudiste) au « diocèse de Makeni » (Nord) n'est pas exactement loué par les habitants de cette ville, surtout ceux de l'Eglise⁷⁷⁵.

En ce qui concerne les cadres originaires des villes prises par le RUF, leur nouvelle position leur permet de changer radicalement de vie. D'hommes pauvres, ils deviennent des « Big Boss » sans même que cela puisse se justifier. Et cet homme interrogé à Makeni désabusé de dire :

« Ces garçons n'avaient pas d'argent avant la guerre... Ils nous disaient toujours que le RUF n'avait pas assez d'argent, alors pour nous, les choses qu'ils

⁷⁷⁴ Au Nord, on retrouve principalement les groupes ethniques suivant : Temnes, Limbas, Lokos *etc.* Pendant qu'au Sud et à l'Est, vivent les Mende, Gissi, Kono, *etc.*

⁷⁷⁵ Voir par exemple, <http://politicosl.com/2013/01/makeni-bishop-ordained-despite-defiance/>.

avaient avec eux c'était des choses volées... Ils avaient des motos, des générateurs, des voitures, des chaînes en or... Enfin, dans ce pays, tous les gens qui disaient se battre pour le pays savaient bien en profiter plus que le pays...⁷⁷⁶».

Cet enrichissement ostentatoire des commandants du RUF se répand progressivement dans l'ensemble des territoires du RUF. Même les modes de recrutement confinent au favoritisme : il est fréquent que ces commandants confient d'abord à ceux qu'ils connaissent des postes de garde du corps, de « boy », ou encore d'employé dans leurs fermes personnelles.

Ces activités de proximité avec les commandants sont très convoitées car ceux qui les occupent profitent indirectement de la richesse de leurs employeurs. Les gardes du corps, par exemple, mènent une vie plutôt agréable dans les belles maisons de leur commandant où le gîte et le couvert leur sont assurés. Ils sont rarement envoyés au front et leurs familles bénéficient de la protection du commandant⁷⁷⁷.

En ce sens, les propos de ce témoin devant la Cour Spéciale illustrent parfaitement le caractère patrimonial de la situation. Un combattant profite du conflit pour protéger, au sens large du terme, sa famille entière :

« la plupart des gardes du corps qui étaient avec lui (Issa Sesay), par exemple M. Vandi, le plus jeune frère de sa mère étaient tous avec Issa... en fait je ne suis pas allé dans la maison mais je suis passé à travers la ferme. J'ai rencontré la vieille femme dans la ferme, la maman de Musa. Alors elle --- je suis allé lui demander de l'eau à boire. Elle m'en donna, je bus ... »⁷⁷⁸

En l'espèce, Sesay était donc entouré de son garde du corps, Musa, mais aussi de la mère et du frère de ce dernier. Tous étaient nourris et hébergés par ce cadre.

Ce type d'arrangements est également pratiqué par d'autres cadres pour qui il s'agit clairement d'une façon d'aider les personnes qu'ils connaissent bien durant cette période troublée. Ainsi, selon un ancien cadre, « *nous les hommes... on est comme ça... c'est le système des hommes*⁷⁷⁹ ». Il s'agit d'une tentative de ce cadre de se montrer humain, dans une logique patrimoniale. Il assume le rôle d'être

⁷⁷⁶ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁷⁷⁷ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec huit anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; Entretiens avec quatre anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec trois anciens combattants, à Kailahun, décembre 2011.

⁷⁷⁸ Transcrits datant du 19 octobre 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 63.

⁷⁷⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

responsable pour les autres, d'être le *Big Man*. À l'entendre, cela vient de façon naturelle pour lui. Sans doute, sa nouvelle position lui donne le droit de s'enrichir, mais avec une obligation d'aider aussi les autres. Sans le dire, le patrimonialisme est venu avec une certaine forme de responsabilité pour ce *big man*.

Ishmael, ancien cadre du RUF, tente de mieux nous expliquer son mode de fonctionnement et ainsi expliciter ce « système d'hommes ». Né à Pujehun, il a grandi au sein d'une famille nombreuse, avec ses quinze frères et sœurs. Il est recruté alors qu'il est encore un enfant. Il survit grâce à l'aide d'un autre ex-combattant. Et lorsqu'il est nommé cadre en 1996, il suit l'ordre naturel et habituel des choses. Compte tenu de son histoire personnelle, il aide également ceux qui l'entourent à se faire une nouvelle vie. Car pour lui, comme pour tous ces hommes de guerre, la vie doit avant tout continuer. Il n'est pas question de renoncer à tout projet de vie. Il raconte même qu'il a songé à l'après-guerre, dès cette période.

Ishmael a été en poste à Buedu en 1996 et à Makeni, en 1998. Pour lui, les années passées à Makeni filent trop vite. Nous faisant part des bonnes œuvres qu'il a accomplies, il nous raconte qu'il a hébergé chez lui trois garçons afin de les protéger de la mort sur les champs de bataille. Aujourd'hui, ces garçons sont devenus des hommes qui ont fait leur vie à Freetown. Ils viennent souvent lui rendre visite. Et lorsque nous l'interrogeons sur les raisons pour lesquelles son choix se porta sur ces trois garçons précisément et pas d'autres, il répond que cette sélection se fit de façon « naturelle ». L'un est le fils de sa sœur, l'autre le fils d'un ami mort au combat et le dernier, un orphelin de guerre.

Reste que pour les populations qui observent de loin de tels comportements, il s'agit clairement de favoritisme et ceux qui risquent leurs vies tous les jours n'admettent pas que d'autres n'aillent au front que « *de temps en temps*⁷⁸⁰ ».

Pour cet homme interrogé à Kailahun, ces pratiques ne sont pas les seules qu'il désapprouve. Il cite les cadres au sommet de la hiérarchie du RUF qui envoient leurs enfants étudier en Côte d'Ivoire⁷⁸¹ tandis les autres parents sont obligés de laisser leurs

⁷⁸⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁷⁸¹ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009. Dans un entretien avec un ancien cadre du RUF à Kailahun, ce dernier indique aussi que certains cadres du RUF ont envoyé leurs enfants dans la ville de Danane en Côte d'Ivoire.

enfants dans une ville en guerre. Ces paramètres sont les sources de sa désillusion. « *Ils disaient être là pour nous, mais de plus en plus, ceux d'en haut ne vivaient plus comme nous... S'ils avaient gagné la guerre, le seul changement aurait été que maintenant c'est tout le pays qui aurait travaillé pour eux...* »⁷⁸².

Au fond, c'est avec le passage du temps que le RUF montre qu'il n'est pas moins patrimonial que le régime qu'il a remplacé : aussi bien dans la guerre que dans la gestion des villes, il joue sur les loyautés personnelles, la famille, l'amitié, la camaraderie d'armes. La citoyenneté commune, la justice universelle, et l'égalité entre citoyens, ces améliorations grandioses que le RUF annonce, semblent être uniquement de la pure rhétorique, des promesses que le mouvement armé n'a ni les moyens, ni même la totale volonté de mettre en œuvre.

En territoires « libérés », les habitants ont été toujours de simples sujets, contraints par la peur, la faim et parfois, le désespoir de suivre des « gouvernants » peu enclins à une véritable révolution. Il est devenu complexe de parler de la corruption, car en dépit de tout, les gens ont du mal à distinguer entre ce qui appartient au RUF et à sa lutte, et ce qui appartient aux populations des villes. Confrontés à des discours du RUF sur l'esprit de partage, la loyauté et le patriotisme, les gens sont de plus en plus assujettis, dominés, craintifs, et amers.

Dans une telle logique, ces populations ont été désillusionnées⁷⁸³. Au lieu de faire montre d'inventivité politique, le RUF a rétabli une logique du passé. L'on ne sait pas finalement si Sankoh voulait s'inventer en Roi Christophe, mais sans doute, il est raisonnable de croire que même avec des bonnes intentions et une complète volonté de rompre avec le passé, et malgré l'envie de lutter contre la corruption que nombre des cadres citent comme raison principale de leur engagement, le RUF n'était pas près pour assumer une telle mission, presque prométhéenne : changer les mentalités.

Enfin, il existe quand même un grand paradoxe de la relation entre gouvernants et gouvernés dans nos territoires de recherches qui a rapport avec leur

⁷⁸² Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁷⁸³ Entretien avec trois civils de Mile 91, octobre 2009 ; conversation avec un civil à Freetown, juillet 2007 ; entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; discussion avec un des enfants de BS Massaquoi, à Freetown, février 2012 ; entretien avec une ancienne femme d'affaire du RUF de Makeni, à Freetown, octobre 2009. Entretien avec quatre civils à Makeni, février 2012 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011.

désillusionnement. Les cadres les plus corrompus sont ceux qui sont les plus estimés et par les combattants et par les habitants car ils partagent, jusqu'à un certain point, leurs richesses. Superman, l'exemple cité plus hauts, qui vole de milliers de dollars, retient toujours des combattants loyaux. Enfermé dans une logique de corruption, les populations sont désappointées par le comportement de leur gouverners, mais attendaient aussi de ceux qui prétendent les gouverner d'être corrompu et riches, et ainsi d'être en mesure de partager cette richesse avec eux. La logique de « partage patrimonial » des ressources semble un « réflexe mental » bien ancré. Cette attente se manifeste alors même qu'ils savent que cette richesse a été volée par ces actuels détenteurs.

Il est donc aussi nécessaire de parler d'une autre source de revenus pour le RUF, la rente diamantifère. En 2000, l'ONU estime que le RUF aurait profité d'une rente de 125 millions de dollars américains, à partir de 1995⁷⁸⁴. Pour arriver à ce chiffre impressionnant, le RUF a recours aux populations locales, souvent travaillant pour le mouvement de façon gratuite⁷⁸⁵.

Sachant qu'en Sierra Leone, la population trouve des activités lucratives d'abord en tant qu'agriculteurs ou mineurs, il est compréhensible que travailler pour le compte du RUF était une source de problèmes au niveau local⁷⁸⁶. Le RUF a tenu compte de cette situation⁷⁸⁷ et commença une autre manière d'organiser les civils pour travailler dans ces mines⁷⁸⁸. Le mouvement inaugure deux stratégies, la première consiste à obliger les travailleurs à collaborer quatre jours de la semaine pour le RUF, deux jours pour eux-mêmes, avec un jour de repos. Le deuxième, plus populaire est nommée le « two pile system ». Dans cette organisation, les mineurs travaillent six jours par semaines. Quotidiennement, ils séparent les diamants qu'ils trouvent de la façon suivante : les plus chers vont aux RUF, les petites pierres sans beaucoup de valeur sont conservées par les mineurs.

Sans oser le dire ouvertement, même ce système, qui octroie tout de même un modeste « salaire » aux mineurs n'est pas tellement voulu par les habitants. Certains

⁷⁸⁴ United Nations, 2000, « Report of the Panel of Experts appointed pursuant to Security Council resolution 1306 (2000), paragraph 19, in relation to Sierra Leone ».

⁷⁸⁵ *Idem.*

⁷⁸⁶ Entretien avec deux civils, anciens mineurs, à Kailahun, novembre 2011.

⁷⁸⁷ Entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun octobre 2009.

⁷⁸⁸ United Nations, 2000, *op. cit.*

sont convaincus qu'ils seront plus riches avec leurs trouvailles s'ils ne travaillaient pas pour le RUF⁷⁸⁹. En outre, bien des cadres du mouvement, à l'instar de Superman, sont connus pour vendre ces diamants pour leur profit personnel. Au surplus, ce détournement devient notoire, au bout de quelques temps.

« La situation n'était pas facile... on tombait malade dans ces mines... Moi, j'avais souvent mal au ventre, comme plusieurs de mes amis, et les infirmières nous ont dit que c'est à cause de notre boulot, à cause de l'eau dans laquelle on travaillait... La maladie s'appel Magina⁷⁹⁰, et on n'avait même pas des remèdes mais ces gens là nous ont forcé à travailler afin que eux puissent s'enrichir de plus en plus. Je ne pouvais plus attendre la fin de cette guerre. ⁷⁹¹ »

Enfin, la chèvre broute là où elle est attachée !

La déception éprouvée vis-à-vis des nouveaux gouvernants ne se limite pas au partage, patrimonial ou non, des ressources. Il concerne un bien, encore plus fondamental.

1.2. Le manque de nourriture en « zones libérées »

Le manque de nourriture dans les « zones libérées » du RUF constitue une autre cause de désillusion pour les populations vivant dans ces villes. Cet homme nous le confirme en précisant qu'en dépit des promesses du RUF, venu dit-il, pour les « libérer » des griffes de la pauvreté, ils sont finalement devenus de plus en plus pauvres chaque jour qui passait⁷⁹².

Les entretiens réalisés par nos soins situent la première pénurie à Kailahun durant l'année 1993. En effet, à cette époque, le RUF est contraint, à cause et de la famine et de l'avancement des soldats de l'armée nationale, de quitter cette ville. Les

⁷⁸⁹ Entretien avec deux civils, anciens mineurs, à Kailahun, novembre 2011

⁷⁹⁰ La schistosomiase.

⁷⁹¹ Entretien avec un civil, ancien mineur (entretien de groupe), à Kailahun, novembre 2011

⁷⁹² Entretiens avec un civil de Makeni, novembre 2009.

combattants trouvent alors refuge dans les terres, en emmenant avec eux plusieurs civils qu'ils installent dans les « Zoe bush », ces camps de jungle réservés pour eux mais dirigés par les guérilleros. Certains nous indiquent que la vie est très difficile dans « la brousse » et qu'il est rare que chacun y mange à sa faim⁷⁹³.

Mais pour d'autres, comme Musa, ancien cadre du RUF, la véritable pénurie date de 1994 : « Oui, 1994⁷⁹⁴ a été la pire année. C'était l'année de la famine dans le RUF. C'était l'époque où les gens pouvaient mâcher les chenilles de palme et boire de l'eau pour dormir. C'était l'époque où les gens pour qu'ils aient de la banane - bananes vertes. Pour avoir des bananes vertes, c'était juste par coup de chance. C'était l'époque où certaines personnes sont effectivement mortes de faim.⁷⁹⁵ »

C'est dire qu'à l'époque, simplement se nourrir devient une vraie question de survie. La population recherche alors de la nourriture par tous les moyens, à l'instar de cette femme, à Kailahun. Contrairement à ses habitudes alimentaires d'avant-guerre, elle se nourrit à l'époque d'escargots et d'ignames sauvages.

« Je te le dis, ce n'était pas facile... Tous les jours la même chose, donc j'ai mangé avec mes enfants ce que l'on pouvait... Des ignames, tu sais, ne font pas partie de ce que l'on mange et avant la guerre, je n'ai jamais mangé des escargots... Mais en sauce ils sont très bons. Avec les feuilles de patates douces, un peu de sel, et de l'huile de palme... On trouvait les escargots sur les feuilles et parfois près des rivières, souvent en saison de pluies⁷⁹⁶. »

D'autres, pour survivre, doivent bien souvent se contenter d'un petit bol quotidien de riz à partager entre trois personnes :

« Comme on était trois à vivre, on partageait tout entre nous. Parfois c'était moi qui amenais de quoi manger parfois c'était les autres... Si j'ai le

⁷⁹³ Entretien avec six civils de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec cinq civils, (dans un bar au centre ville de Kailahun) octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec deux civils, anciens agriculteurs, dans le champ du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁷⁹⁴ « Yeah, 1994 was the worst year. It was the year of starvation in the RUF. That was the time when people could chew palm kernels and drink water to sleep. That was the time when people- for them to have banana - green bananas. For them to have green bananas, it was just by stroke of luck. That was the time when some people actually died of starvation».

⁷⁹⁵ Charles Taylor Trial, le 14 avril 2010, page 38936.

⁷⁹⁶ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

*mienne je partage comme ca demain je mange aussi... Le riz était difficile à trouver mais on le mélangeait avec des patates douces. »*⁷⁹⁷.

Pour ce témoin entendu par la Cour Spéciale, se nourrir constitue alors un véritable travail : « All we had as work was to find food⁷⁹⁸ ». En effet, il faut se lever aux aurores pour se rendre, muni d'un sauf-conduit délivré par le G5, dans la brousse et y chercher tout ce qui pourrait nourrir sa famille. Mais il ne faut en aucun cas sortir des limites du territoire désigné dans ce document⁷⁹⁹. S'aventurer au-delà des limites autorisées est punissable. Se nourrir est devenu si crucial, et tous les moyens pour assurer sa survie bons à prendre, que les femmes célibataires à l'époque s'empressent d'accepter les propositions de mariage qui se présentent⁸⁰⁰. Comme l'exprime un autre témoin devant la Cour Spéciale, « men were looking for food for their wives⁸⁰¹ ».

Pour les femmes, cette situation de pénurie est difficile à supporter. Elle s'avère pire encore pour les personnes âgées. Celles-ci, selon ce que les témoins entendus nous rapportent, décèdent de dénutrition⁸⁰².

Cet autre témoignage, d'un civil du district de Kailahun, auparavant employé par le RUF⁸⁰³, devant la Cour Spéciale souligne également combien il est difficile à l'époque de trouver sa nourriture et de la conserver:

« Au⁸⁰⁴ moment de la retraite le plus important ... Il y avait une pénurie de la nourriture. Vous allez chercher de la nourriture et l'apportez. Quand la

⁷⁹⁷ Entretien avec trois civils de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁷⁹⁸ Transcrits datant du 27 juin 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 66.

⁷⁹⁹ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec trois civils à Kailahun, aout 2011 (entretien de groupe) ; entretiens avec quatre civils de Kailahun (entretien de groupe), février 2012 ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011.

⁸⁰⁰ Entretien avec trois civils à Kailahun, aout 2011 (entretien de groupe) ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011 ; entretien avec deux civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011.

⁸⁰¹ Procès de Charles Taylor, le 1er février 2008, page 37.

⁸⁰² Entretien avec dix civils de Kailahun, novembre 2011.

⁸⁰³ Son identité exacte n'est pas divulguée par la Cour.

⁸⁰⁴ Texte d'origine : « at the time of the heaviest retreat... There was scarcity of food. You go and search for food and bring it. When the food was brought, there were gates, but the soldiers used to accompany you to the bush to search for food. Sometimes they would go and organise ambush two or three days before you could go. When you brought the food, all of you, your names were on a list. They will put all the food together. When your name is called, if your name is Boke, they will put it on the ground. They would divide it into three parts. They will ask you to take your own choice; then you will choose. You will take two parts of it, then they would take the remaining one. Then all of you will disperse

nourriture a été apportée, il y avait des portes, mais les soldats avaient l'habitude de vous [nous] accompagner dans la brousse à la recherche de nourriture. Parfois, ils allaient organiser une embuscade deux ou trois jours avant que vous pourriez aller. Lorsque vous avez apporté de la nourriture, vous tous, vos noms figuraient sur une liste. Ils vont mettre toute la nourriture ensemble. Quand votre nom est appelé, si votre nom est Boké, ils vont le mettre par terre. Ils le divisent en trois parties. Ils vont vous demander de prendre votre propre choix, puis vous choisirez. Vous prendrez deux parties de celui-ci, alors ils prendraient le restant. Alors vous allez tous vous disperser parce qu'à ce moment vous ne pouvez pas aller n'importe où sans rencontrer un soldat ou un Kamajors, parce que l'ULIMO avait l'habitude d'attaquer, par exemple, trois fois par jour. C'est comme ça que ça s'est passé. »⁸⁰⁵

Entre 1996 et 1999, la situation se stabilise quelque peu mais la nourriture demeure rare dans les territoires du RUF. Ce phénomène a plusieurs causes. D'abord, le transport entre les territoires du RUF et les autres villes devient de plus en plus rare. Plusieurs « commerçants » ou encore les chauffeurs de véhicules de transports préfèrent éviter les routes soit menant aux territoires du RUF, soit connues pour servir d'emplacements fréquents pour les embuscades des guérilleros⁸⁰⁶. Les histoires multiples de camions détroussés par le RUF avec tous leurs biens confisqués démotivent les conducteurs.

En 1996, le mouvement armé commence aussi à couper les bras des civils vivant en territoire gouvernemental, dont Freetown est la Capitale. Cela est intéressant car la nourriture de base est le riz en Sierra Leone. Le pays n'en produit pas assez pour nourrir la population, rendant donc nécessaire l'importation d'une grande quantité du riz. Elle passe par le capitale Freetown, via le *Queen Elisabeth's Quay*, pour rentrer dans le pays. Sans transport entre Freetown et les autres cités, le manque du riz dans ces villes advient vite.

because at that time you cannot go anywhere without meeting a soldier or a Kamajor, because ULIMOs used to attack, for example, three times per day. That was the way it happened". »

⁸⁰⁵ Transcrits datant du 18 octobre 2007, de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 20

⁸⁰⁶ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne femme d'affaire du RUF de Makeni, à Freetown, octobre 2009 (cette femme indique qu'elle a voulu rester hors de Kailahun à cause de la difficulté de commercer entre Freetown et Kailahun).

Ensuite, deuxième cause de la pénurie, les populations n'ont plus le droit de commercer eux-mêmes librement avec des villes frontalières, sources importantes de l'activité commerciale pour une ville comme Kailahun, qui partage la frontière avec la Guinée et le Liberia. Comme nous l'avons indiqué, il faut faire affaire avec les « business contractors » du RUF. Eux n'ont ni les moyens, ni l'envie de répondre à tous les besoins de la population. Ils considèrent qu'ils font déjà assez d'affaires pour le profit du RUF et le leur⁸⁰⁷.

Le RUF doit aussi utiliser les civils pour développer des fermes servant à nourrir ses combattants. Quelque « dix pour cent »⁸⁰⁸ des produits des fermes personnelles des civils doivent parvenir au RUF.

Enfin, troisième et dernière cause de la pénurie de cette période, les fermes établies dans les territoires du RUF ne produisent pas suffisamment pour nourrir les combattants et les populations civiles. Si bien que même les combattants doivent souvent faire « des raids » dans les villes ou villages « sous occupation gouvernementale », c'est-à-dire dirigés par les troupes adverses⁸⁰⁹. La nourriture de base est alors pour l'essentiel constituée de bananes vertes et de pommes de terre⁸¹⁰. La population continue donc de se rendre le matin dans la brousse, dans le *Zoe bush*.

C'est non sans nostalgie que chacun repense à « *ce bon vieux temps où le riz était abondant* »⁸¹¹. Même si en réalité le riz est devenu un peu rare avant le début de la guerre, le fautif tout désigné de la pénurie est le conflit et « *ces commandants du RUF qui ne pouvaient pas s'occuper des besoins du peuple* »⁸¹².

⁸⁰⁷ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec une ancienne femme d'affaire du RUF de Makeni, à Freetown, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁸⁰⁸ Entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kailahun, octobre 2009 ; Entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Koidu, novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011.

⁸⁰⁹ Entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec cinq anciens combattants de Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec trois anciens combattants du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretiens avec sept anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien conduit avec six enfants soldats à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec deux anciens combattants de Kailahun, novembre 2009.

⁸¹⁰ Entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un civil à Kailahun, décembre 2009 (entretien de groupe) ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009.

⁸¹¹ Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009.

⁸¹² Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009.

La nourriture est donc devenue un enjeu clé de la guerre en Sierra Léone. C'est si vrai que le manque de produits alimentaires a également des conséquences graves sur le devenir de la guerre du RUF.

Dès le début de la guerre, la nourriture apparaît comme un enjeu majeur. Par exemple, le procès de Charles Taylor nous apprend que le RUF a lancé son attaque initiale en Sierra Léone le 23 mars 1991 parce que le NPFL a programmé le même jour une campagne pour trouver de quoi nourrir ses combattants⁸¹³.

Un témoin devant la Cour Spéciale relate, quant à lui, que dès leur entrée à Koindu, certains membres du RUF se livrent au pillage pour trouver de la nourriture facile : « C'était un⁸¹⁴ magasin qui était - c'est une boutique. Disons que c'est une boutique au lieu de dire un magasin. C'était une boutique dans laquelle on vendait ces produits. Donc quand nous sommes entrés - lorsque le groupe qui est entré en vertu d'Isaac Mongor, quand ils sont entrés, ils ont pu aller alors qu'ils étaient en train de faire ce que nous appelons la recherche ou la recherche de la ville. Ils ont ouvert cet endroit et ils ont vu le nombre de sacs de riz. ⁸¹⁵»

En fait, le propriétaire de la boutique en question a, semble-t-il, déjà quitté la ville avant leur arrivée. Il leur a alors semblé logique de s'emparer du contenu de la boutique.

Un autre ancien combattant précise qu'avec l'avancée de la guerre, il reçoit pour mission de trouver de la nourriture, assisté d'enfants soldats. De peur de rentrer au camp les mains vides, ils usent souvent de la force pour confisquer la nourriture des populations des villages avoisinants⁸¹⁶. Devant l'augmentation du nombre de plaintes de civils pour vol de nourriture, Sankoh en arrive à écrire une lettre. Elle est lue à Kailahun pour avertir que tout combattant convaincu de vol de

⁸¹³ Procès de Charles Taylor, le 25 mars 2010.

⁸¹⁴ Texte d'origine : « It was a store that was - it's a shop. Let's call it a shop instead of saying a store. It was a shop that they were selling these commodities in. So when we entered - when the group that entered under Isaac Mongor, when they entered they were able to go while they were doing what we call researching or searching of the town. They opened that place and they saw the number of bags of rice there ».

⁸¹⁵ Procès de Charles Taylor, le 1er juin 2010, page 41737.

⁸¹⁶ Entretien avec un ancien combattant de Kailahun, octobre 2009.

nourriture aura la main coupée⁸¹⁷. Une mesure que le RUF n'a mise en œuvre que de façon sporadique.

Cependant, en dépit de ces mesures, la faim conjuguée aux travaux harassants que la population accomplit dans la brousse, « *à la mine, dans les fermes du RUF, sur les chantiers de construction de routes et aérogare, ou encore en transportant à pied du matériel sur de longues distances...et cette guerre qui ne semblait pas avoir de date de fin...Tout cela nourrit notre manque de foi en un avenir meilleur, en un succès de la révolution. Enfin, tout ce que l'on voulait pour après, c'était vivre, manger, se reposer un peu... voilà tout*⁸¹⁸ ».

Les gens, apeurés, sont morts de faim et néanmoins sollicités pour les besoins de la cause. Ils développent des sentiments de plus en plus mitigés envers le RUF.

Quittons l'échelon purement local. Quel fut l'impact de la politique internationale sur le conflit ? Comment le mouvement armé les intègre dans sa démarche ?

1.3. L'influence locale d'une politique étrangère en échec

Les relations extérieures sont également placées au cœur du projet du RUF, celui-ci s'étant donné pour objectif de maintenir des liens avec certains partenaires mais aussi de créer de nouvelles relations. Mais nous verrons que le souhait du RUF de développer une « politique extérieure » se solde par un échec. Celui-ci rejaillit sur la réussite de son projet dans son ensemble et contribue à renforcer davantage la désillusion au sein de ses territoires.

Enfin, dans ces Etats faibles il n'est pas rares que des protagonistes de changements insiste lourdement sur leur capacité de développer le pays avec les

⁸¹⁷ Entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretiens avec quatre civils de Kailahun (entretien de groupe), février 2012 ; entretien avec trois civils à Kailahun, août 2011 (entretien de groupe).

⁸¹⁸ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

promesses implicite de « la redistribution des actions issues de l'aide au développement »⁸¹⁹ au niveau locale. Sont liées à cette problématique donc les questionnements de ce discours du développement, la dépendance et la corruption.

Si le RUF s'est toujours voulu une force indépendante, Sankoh a lourdement insisté auprès de ses combattants sur les forts liens d'amitié et d'entraide qu'entretient le mouvement avec Charles Taylor, au Libéria, mais également avec le président libyen Mouhamar Kadhafi⁸²⁰.

Ces liens supposés avec ces acteurs régionaux influents confèrent une certaine envergure au mouvement de Sankoh, qui dans les premières années du conflit bénéficie de peu de sources de financement. Ce dernier a par ailleurs promis à ses combattants qu'une fois la guerre recommencée, le RUF bénéficiera d'un fort soutien de ses alliés, des hommes présentés comme riches et très importants⁸²¹.

La propagande de Sankoh autour du statut privilégié des combattants appartenant aux « Special Forces » n'est pas innocente de sa part. Profitant du prestige issu de leur entraînement en Libye, ce « bourrage de cranes » renforce davantage la croyance de ses hommes en la forte implication de ce pays. Il confère également une plus grande crédibilité au mouvement⁸²².

S'agissant des relations du RUF avec le Libéria, les entretiens réalisés établissent que dans les premières années de son existence, le mouvement armé fait son possible pour conserver de bonnes relations avec ce pays. Sankoh, semble-t-il, ne cesse d'évoquer ces moments d'entraînement avec Taylor et de rappeler qu'ils étaient de très bons amis⁸²³.

⁸¹⁹ Laurent, P.J. 2000. "Le 'Big Man' local ou la 'gestion coup d'état' de l'espace public." *Politique Africaine* 80: 169-181, p. 175 ; cette question de l'importance de l'argent venant de l'extérieure est aussi soulevé par Bako-Arifari, N. 1995. "Démocratie et logiques du terroir au Bénin." *Politique Africaine* 59: 7-24 ; voir aussi Bierschenk, T., J-P. Chauveau, and J-P. Olivier de Sardan. 2000. *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris: Karthala.

⁸²⁰ Entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef Suprême local) du RUF, de Koidu, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011 ; entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

⁸²¹ Entretien avec un ancien docteur du RUF à Kailahun, novembre 2009.

⁸²² Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁸²³ Entretien avec un ancien cadre du RUF, Kailahun, octobre 2009.

En effet, ainsi que le souligne Fayia Musa, cadre important de cette guérilla, il ne faut pas perdre de vue que dans les premières années de la guerre tous les ravitaillements du RUF proviennent du Libéria : « Sankoh dépendait beaucoup de l'aide de Taylor notamment de sa tolérance à la circulation des fournisseurs du RUF sur son territoire⁸²⁴. » L'aide de Taylor est aussi fondamentale dans le recrutement de combattants pour le RUF, un nombre important d'entre eux étant des Libériens⁸²⁵. Il semble même que sans cette aide, le RUF n'aurait pas pu entrer en Sierra Léone.

Or en 1994, la communication entre le RUF et Taylor est interrompue à la suite des avancées des forces gouvernementales sierras léonaises. Celles-ci arrachent au RUF les villes clés qu'il occupe pendant que l'ULIMO (via ses troupes), un mouvement armé libérien opposé à Taylor, prend le contrôle de la frontière entre les deux pays⁸²⁶. Privés du soutien de Taylor, Sankoh et le RUF sont en position de faiblesse, y compris dans les territoires sous contrôle de la guérilla.

Pour Fayia Musa, le peuple (ou du moins, certains des partisans de Sankoh au sein de la population) se sent trahi car Sankoh a promis la victoire et le soutien d'amis puissants :

« C'était⁸²⁷ l'époque où - pas seulement moi. C'était l'époque où nous, nous tous, nous les Sierra-Léonais qui étaient là, c'était le temps que nous avons perdu confiance en Foday Sankoh ... Nous avons dit qu'il nous a menti. S'il n'a pas - si ce qu'il disait était la vérité, Charles Taylor allait nous aider⁸²⁸ ».

Dans ce contexte de contacts matériellement difficiles avec le Libéria, Sankoh imagine créer de nouvelles relations avec l'extérieur. Ainsi, en 1995, il compose une équipe nommée « The RUF External Delegation ». Elle a pour

⁸²⁴ Procès de Charles Taylor, le 14 avril 2010.

⁸²⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de John Vincent, le 25 mars 2010.

⁸²⁶ Entretien avec un ex-cadre à Kailahun, octobre 2009.

⁸²⁷ Texte d'origine : « That was the time when - not I alone. That was the time when we, all of us, we the Sierra Leoneans who were there, that was the time we actually lost confidence in Foday Sankoh... We said he lied to us. If he did not - if what he was saying was the truth, Charles Taylor was going to help us ».

⁸²⁸ Charles Taylor Trial, le 14 avril 2010, page 38932.

mission de sensibiliser le monde extérieur aux objectifs et à la cause du RUF⁸²⁹. Cette équipe alors composée de six membres (Kono Manyi, Hassan Deen-Jalloh, Agnes Deen-Jalloh, Isatu Kallon, Captain Philip Sylvester Palmer et Alhaji Brima Kamara) est envoyée en Côte d'Ivoire, pour représenter les intérêts de la guérilla. Par la suite, Sankoh dépêche Fayia Musa, Morris Kallon, Philip Sannoh, et Mohamed Barrie pour renforcer l'équipe, restant basée à Danané.

Leur mission est simple et compliquée à la fois : se mettre en contact avec le monde depuis la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, ils prennent contact avec le gouvernement de ce pays. Ce dernier accepte de les accueillir, sous le prétexte de pouvoir mieux appréhender les « peace talks »⁸³⁰.

Dans un premier temps, ils cherchent à diffuser l'information. Leur mission principale consiste à « collecter des informations du champ de bataille et de les diffuser à travers la BBC et RFI et VOA au reste du monde. »⁸³¹.

Nommé « Officier des Relations Publiques » par Sankoh, Fayia Musa prononce des discours radiophoniques au nom du mouvement armé. Toujours afin d'informer le monde sur les origines et les objectifs du RUF, cette délégation extérieure rédige un livre intitulé « Footpaths to Democracy : Toward a New Sierra Leone ». Selon Fayia Musa, l'un de ses auteurs, ce livre a pour but de : « Un⁸³², pour expliquer à la communauté internationale que le RUF se battait pour s'attaquer aux causes fondamentales, y compris la pauvreté et l'analphabétisme dans le pays. Deux, pour rappeler aux Sierra-Léonais de la nature de l'état auquel que nous avons été réduit ... Puis d'expliquer les objectifs, les idées et les idéaux du RUF, à la communauté internationale et aux Sierra-Léonais. »⁸³³

⁸²⁹ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010.

⁸³⁰ Entretien ; voir aussi Statement by the RUF/SL, 28 May 1996, disponible à http://www.focus-on-sierra-leone.co.uk/Vol2_8.htm ; procès de Charles Taylor, témoignage de Issa Sesay, 12 juillet 2010.

⁸³¹ Charles Taylor Trial, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, page 38957.

⁸³² Texte d'origine : « One, to explain to the international community that RUF was fighting to address fundamental causes, including poverty and illiteracy in the country. Two, to remind Sierra Leoneans of the kind of status that we had been reduced to... Then to explain the objectives, the ideas and ideals of the RUF, to the international community and to Sierra Leoneans »

⁸³³ Procès de Charles Taylor, témoignage de Fayia Musa, le 14 avril 2010, pages 38968 – 38969.

Les membres de la délégation voyagent également plusieurs fois dans d'autres pays africains, tels que le Burkina Faso, le Nigeria, le Ghana ou encore la Libye, afin de trouver de nouveaux appuis. Selon Fayia Musa, la Libye se montre généreuse et donne une somme d'argent importante. Les grands pays de l'Afrique de l'Ouest, comme le Nigéria ou le Ghana, leur refusent tout soutien, recommandant plutôt un retour à la paix. Fayia Musa note que Rawlings, le dirigeant ghanéen «... s'adressée au⁸³⁴ Foday Sankoh, lui disant que ... même s'il était un militaire compatriotes, il n'avait pas de soutien pour lui et rien ne prévoyons pas de support de lui du tout. Alors que la meilleure option - lui dit-il la meilleure option pour vous, mon frère, je pense, est de suivre le processus de paix - pour gérer le processus de paix en tout sérieux⁸³⁵».

Sankoh arrêté au Nigéria, la délégation perd tout espoir en les capacités du Leader. Ses membres estiment alors qu'il est pertinent de prendre la tête du mouvement. Le 15 mars 1997, Philip Palmer déclare « En vue⁸³⁶ de promouvoir l'esprit de guérison et de réconciliation et d'un retour rapide à la normalité en Sierra Leone, le haut commandement du RUF déclare avec effet immédiat, le rôle de chef de file du Caporal Foday Sankoh terminé⁸³⁷ ».

Le plan échoue et *Mosquito*⁸³⁸ prend le contrôle du mouvement. Elle marque une phase importante pour le RUF, celle de son isolement visible. Il n'existe plus de « délégation externe » pour rencontrer d'autres pays, d'ailleurs, il n'est pas certain que cette délégation aurait rempli sa mission.

Hormis le Libéria, et, selon certains la Libye et le Burkina Faso, il n'a quasiment plus d'alliés extérieurs.

Cet isolement international est important pour les gens des villes sous le contrôle du RUF. Comme l'indique l'un d'entre eux, ancien enseignant : « *si la*

⁸³⁴ Texte d'origine : « ... addressed Foday Sankoh, telling him that... although he was a fellow military person, he had no support for anything him and don't expect any support from him at all. So that the best option - he told him the best option for you, my brother, I think is to follow the peace process - to handle the peace process seriously».

⁸³⁵ Charles Taylor trial, le 14 avril 2010, page 39040.

⁸³⁶ Texte d'origine : « With a view to promoting the spirit of healing and reconciliation and a rapid return to normalcy in Sierra Leone, the RUF High Command declares with immediate effect, the leadership role of Cpl. Foday Sankoh terminated».

⁸³⁷ Voir « March 1997 », disponible à <http://www.sierra-leone.org/Archives/slnews0397.html>

⁸³⁸ Aussi connu comme Maskita.

*communauté internationale ne voulait pas travailler avec le RUF c'était bien parce qu'elle estimait que les commandants n'étaient pas aptes à gérer le pays*⁸³⁹».

Les menaces que *Mosquito* exprime par la suite à la radio afin que Sankoh soit libéré n'apaisent pas les doutes des habitants. Ces menaces, de plus en plus violentes, visant la communauté internationale, « *faisaient en sorte que l'on se posait souvent la question de savoir comment ces gens-là allaient nous gouverner s'ils gagnaient la guerre. Le pays est pauvre, et sans un soutien extérieur, ce qu'ils n'avaient pas, on resterait pauvres* »⁸⁴⁰.

Visiblement, l'incapacité du RUF à entretenir des « relations diplomatiques » perdure. Cela constitue un autre facteur de désenchantement des populations vivant dans ses territoires, l'oreille collée aux radios diffusant les reportages de la BBC.

Mais les déconvenues ne s'arrêtent pas là.

1.4. Le monopole du « business » : le portrait d'Isatu Kallon. Les déboires des habitants dans leur négoce

Dans une étude intéressante, le chercheur David Keen affirme qu'en période de guerre, « divers groupes - y compris les responsables gouvernementaux, des commerçants et des soldats - pourront profiter du conflit et les pénuries liées au conflit. »⁸⁴¹. Nous sommes ici intéressés par les « traders », pour qui, selon cet auteur, le manque voire l'absence de règles dans une situation de conflit favorise une monopolisation du marché local⁸⁴². Cette situation de monopole dans les affaires constitue une autre source de désillusion pour les populations vivant en territoires RUF, à Kailahun et à Makeni, pendant les hostilités.

⁸³⁹ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁸⁴⁰ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009

⁸⁴¹ Keen, D. 2000 p. 29.

⁸⁴² Keen David 2000 *op. cit.*

Avant la guerre, la plupart des habitants, sans emplois formelles, peuvent, d'une façon ou d'une autre, négocier des « affaires ». Par exemple, lorsque les hommes allaient travailler dans les fermes ou dans les mines, leurs épouses se rendaient sur les petits marchés locaux afin d'écouler leurs produits agricoles. Pour Ridel, ce système commercial, apparu lors de la période postcoloniale, était de petit niveau et d'organisation simple. Il permettait quand même de répondre aux besoins d'une partie significative de la population du pays⁸⁴³.

Avec l'arrivée du RUF et le nouveau « système » économique, la situation devient plus rigide. Les marchands qui par le passé se rendaient en personne sur les marchés, parfois même qui voyageaient de pays en pays, doivent abandonner ces usages. Dorénavant, ils ont l'obligation de remettre leurs produits aux « entrepreneurs » du RUF. Ce sont eux, les fameux *business contractors*, qui commercent à leurs places⁸⁴⁴.

Ces entrepreneurs sont, comme le cas de Kallon évoqué *infra* va le démontrer, des personnes sélectionnées par le RUF, principalement à cause de leur loyauté.

Leur recrutement par le RUF prend des formes assez différentes les unes des autres. C'est parfois le résultat d'une trajectoire très inattendue. Les aléas d'un mode en conflit s'avèrent quelquefois surprenants.

Par exemple, un certain Saleem nous raconte l'odyssée qui l'a amené à devenir un agent commercial (*business contractor*) de la guérilla. Il nous apprend qu'il était en train de fuir le Kailahun, quand il a été capturé par les combattants du RUF. Il était avec trois amis, et les combattants du RUF les ont alignés par terre et ensuite ouvert le feu sur eux. Se rendant compte qu'il était le seul toujours en vie, ses geôliers se sont mis à l'interroger, pour se rendre compte qu'il avait étudié et avait un bon niveau d'anglais. Epargné, il se range du côté du RUF. Il tient avant tout à rester en vie. Un entrepreneur local est exécuté un peu plus tard pour

⁸⁴³ Riddell B.J., "Periodic Markets in Sierra Leone", in *Annals of the Association of American Geographers*, 1974, Vol. 64, No. 4, pp. 541 – 548.

⁸⁴⁴ Entretien avec deux anciens combattants de Kailahun (aujourd'hui commerçants), novembre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun, novembre 2011 ; entretien avec un civil, ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni, novembre 2009.

corruption ; une place se libère. Les membres du mouvement lui proposent ce poste lucratif, qu'il ne peut refuser⁸⁴⁵.

Cette histoire assez impressionnante, nous procure une image des instances réelle de la guerre civile, et de son aspect incertain. De condamné à la mort, cet homme devient une recrue et par la suite, agent, même cadre du RUF avec des bénéfices assez importants. Mais il y a encore plus à apprendre des ces entrepreneurs/agents commerciaux du RUF.

À cause de la grande dimension des villes que nous traitons, plusieurs individus occupent ces fonctions. Ils avaient tous des routes commerçantes (« trade routes ») différentes⁸⁴⁶, en fonctions des « points d'accès », c'est-à-dire des points d'entrée ou de sortie non contrôlés dans les frontières avec le Liberia ou la Guinée. Il existe plus d'une trentaine d'endroits de ce genre entre le Kailahun et le Liberia et encore plus avec la Guinée selon que le point de départ est Makeni, en passant par Kambia, ou Kailahun, ce qui rend d'ailleurs la police de frontières très difficile. De temps en temps, un entrepreneur a la responsabilité de plusieurs routes. Quelquefois, son importance lui permet de négocier le long des routes les plus fréquentées⁸⁴⁷.

Ces entrepreneurs sont devenus des acteurs incontournables dans les relations commerciales à l'intérieur des territoires du RUF. Avant tout des « hommes d'affaires », ils sont principalement mus par la maximisation des profits et l'appât du gain personnel. Ils établissent progressivement un monopole sur le commerce, en particulier sur le commerce extérieur, le plus alléchant, en répartissant entre eux leurs zones respectives d'achalandage. La justesse de l'étude de Keen se vérifie pour la Sierra Leone de la guerre civile.

⁸⁴⁵ Entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun, octobre 2009.

⁸⁴⁶ Ces entrepreneurs étaient souvent utiles plus pour commercer avec les zones frontalières qu'à l'intérieur du pays. Donc par exemple, dans une période où il manque du sel, on échange avec les villes frontaliers de Guinée ou du Liberia le sel (ou le maggi) contre du riz ou de l'huile de palme.

⁸⁴⁷ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec A. Saleem (ancien cadre et Business Contractor du RUF) à Kailahun octobre 2009.

Nous allons illustrer concrètement cette situation de monopole du commerce en territoires RUF afin de bien comprendre les raisons du désenchantement des populations locales. Nous nous pencherons sur le portrait d'un de ces entrepreneurs du RUF, celui d'une femme, Isatu Kallon.

Isatu Kallon est une femme Sierra Léonaise, du groupe ethnique Temne, née en 1953 dans la ville de Makeni. Avant la guerre, elle vit au Libéria, où elle a rejoint son mari depuis 1968. Son mari travaille pour une entreprise de transport maritime liée au grand groupe Firestone, une entreprise d'exploitation du caoutchouc basée au Libéria. Elle continue de vivre de façon discontinue au Libéria, du début de la guerre civile sierra léonaise, jusqu'en 1996. Elle est alors contrainte de retourner en Sierra Léone de manière permanente, car arrêtée en Guinée pour tentative de trafic d'arme et livrée au gouvernement Sierra Léonais.

Au Libéria, avant la guerre, elle occupe son temps en tant que petite commerçante. Elle travaille dans un marché local situé à Harbel, près de son lieu d'habitation, dans les résidences fournies aux employés du groupe Firestone.

Avant l'arrivée du RUF au Libéria, elle a commencé une activité de production des savons qu'elle vend en gros aux autres commerçants du marché où elle travaille. Elle est aidée dans cette entreprise par cinq hommes, Sierra Léonais et Libériens, qui par la suite sont recrutés par le mouvement animé par Sankoh.

Selon ses dires, elle est assez bien connue dans sa communauté. C'est avec intérêt qu'elle raconte que dans une situation de crise, après une tentative de coup d'État manquée contre le régime de Doe, elle est contactée pour venir en aide à deux hommes Sierra Léonais, d'origine du Nord et du groupe ethnique Temne, comme elle. Elle aurait aidé ces hommes, faisant partie de la police spéciale Sierra Léonaise, (Special Security Division – SSD) à trouver un emploi dans la société Firestone, ainsi qu'un hébergement. Plus tard, ces hommes aussi sont recrutés en tant que membres du RUF.

Approchée par Sankoh, Isatu Kallon lui apporte son aide en participant au processus de recrutement des combattants, au Libéria. Elle s'est ralliée à la cause du RUF pour, dit-elle, soutenir la population sierra léonaise installée au Libéria.

Ces gens étaient une cible facile de représailles du gouvernement libérien contre le gouvernement sierra léonais d'avant la guerre de 1991. Au côté de la CEDEAO, le régime politique de Freetown est impliqué dans la guerre civile en cours au Libéria, y envoyant des troupes ainsi que des membres de la police secrète⁸⁴⁸.

Kallon devient rapidement un allié de choix pour Sankoh. Il obtient par son entremise de la nourriture, des armes, du pétrole *etc.* Elle raconte par exemple qu'avant d'entrer en Sierra Léone, elle fournit à Sankoh l'essence (probablement le diesel) nécessaire pour assurer le transport de ses combattants du Camp Naama à la frontière de la Sierra Léone et du Libéria, près du district de Kailahun : "Yes, I was able to get petrol for him... The one that looks like oil... I bought it from ECOMOG⁸⁴⁹".

Tirant parti de sa proximité avec les leaders du RUF et du NPFL, elle développe son négoce. Elle voyage librement à travers les territoires sous le pouvoir du mouvement animé par Sankoh. Contrairement à ceux qui ne bénéficiaient pas de tels liens avec les guérilleros, elle conclut des affaires au Libéria, en Guinée et en Sierra Léone.

Sans surprise, après le début des hostilités, Isatu Kallon est nommée surintendante du "Marketing Association" de Harbel (Libéria), dans le *Margibi County*, près de son lieu d'habitation, à la place d'une autre femme. En tant que surintendant, elle gère les affaires du marché et est considérée comme la meneuse des femmes de cet endroit. Rappelons que pour être « leader » en ce domaine, il faut être élu par les autres commerçants qui y travaillent. Pour cette autre femme interrogée en Sierra Léone et qui a travaillé sur ce marché,

« On avait choisi Isatu parce que tout le monde savait qu'elle avait des liens importants avec Taylor, et l'autre homme du RUF... Elle était toujours avec des combattants pendant cette période... avec la situation du pays, il fallait mieux que ce soit elle qui gère les choses⁸⁵⁰ ».

En peu de temps, Kallon parvient à acquérir au moins trois maisons au Libéria et à détenir un contrôle important sur les maisons construites au départ

⁸⁴⁸ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 16 juin 2010.

⁸⁴⁹ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 17 juin 2010, page 42736.

⁸⁵⁰ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

pour les employés de Firestone (firme dans laquelle travaillait son mari avant la guerre). Elle permet à d'autres individus, notamment certains cadres ou membres du RUF, d'y dormir voire d'y vivre, en échange soit d'un loyer, ou encore de leur protection. Elle possédait également un restaurant au Libéria où chacun se sentait libre de manger car tout le monde sait que les rebelles n'attaqueront jamais son restaurant, ni ne voleront ses clients⁸⁵¹.

Ses activités sont devenues prospères. Kallon démarre alors une nouvelle activité : la vente de vêtements et autres produits qu'elle achète en Guinée :

« Nous avons⁸⁵² acheté le poisson, un carton. Il y avait des fois où je voudrais acheter des vêtements. Donc tout ce que j'ai vu à ce moment que j'ai pensé nécessaire je l'achetais ... Nous [directeurs] avaient l'habitude d'aller en Côte-d'Ivoire ainsi, mais ce n'était que de temps en temps parce que c'est une distance lointaine⁸⁵³ ».

Kallon vend ainsi en gros des biens, tels que des vêtements, des chaussures et des produits alimentaires, aux commerçantes du marché qu'elle gère. La plupart du temps, elle leur vend ces articles à crédit, car elles sont incapables de payer les produits en gros⁸⁵⁴. Elles n'ont pas le droit de se rendre, comme Kallon (ou comme elles-mêmes avant la guerre) en Guinée et en Côte d'Ivoire pour se procurer ces biens.

Gagnant bien sa vie, elle ouvre aussi un restaurant. Avec son mari, elle a fait construire les maisons qu'ils louent. Au fur et à mesure qu'elle travaille auprès du RUF, elle est aussi chargée d'acheter du carburant pour le mouvement armé et parfois le NPFL. Ce carburant est acheté principalement à des soldats de l'ECOMOG ou guinéens. Il est utilisé pour faire rouler les voitures et les générateurs du RUF ou du NPFL.

De retour en Sierra Léone, elle devient l'un des plus importants « entrepreneurs » du RUF. Elle est chargée de créer des marchés locaux dans le

⁸⁵¹ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon le 16 et 17 juin 2010.

⁸⁵² Texte d'origine : « we bought fish, a carton. There were times I would buy clothes. So whatever I saw at that time that I thought it fit I would buy it... We [superintendents] used to go to Ivory Coast as well, but that was just once in a while because it's a far distance ».

⁸⁵³ Isatu Kallon *op. cit.* 17 juin 2010, page 42794.

⁸⁵⁴ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

district de Kailahun. Elle précise qu'une fois dans la zone de Kailahun, elle ouvre rapidement « sa rivière à elle ». Pour mieux comprendre cette expression, il faut préciser que durant cette période, le commerce frontalier est le commerce le plus lucratif. Le terme « rivière » désigne ainsi ces points frontaliers entre la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire, et le Libéria. Rappelant qu'il existe plusieurs points de passages, par voie de bateau entre ces pays de la fleuve Mano.

En effet, à l'intérieur de la Sierra Leone, dans les zones du RUF, les gens ont de grandes difficultés d'accès aux produits manufacturés. En revanche, ils disposent de produits agricoles à échanger. Puisque les routes commerciales vers Freetown sont coupées, ils ont absolument besoin des entrepreneurs qui tiennent le commerce frontalier.

Durant l'hiver 1992-1993, les frontières du pays sont contrôlées par différents groupes armés : l'ULIMO à la frontière avec le Libéria et les forces guinéennes à la frontière avec la Guinée. Les entrepreneurs du RUF soignent alors leurs relations avec les soldats guinéens afin de s'assurer des « points de passage ». Selon Kallon, il existe au total 36 points de passage depuis le district de Kailahun⁸⁵⁵. Chaque point d'entrée est contrôlé par un à trois entrepreneurs.

Grâce à leurs relations avec les commandants guinéens et ceux du RUF, les « Business Contractors » monopolisent le droit de passage de tous les biens commerciaux à ces endroits. En d'autres termes, eux seuls peuvent faire transiter des biens dans ces endroits⁸⁵⁶. Eux seuls achètent ce que les commerçants de l'autre côté amènent. Enfin, ce point est cardinal, ils déterminent le prix que les civils qui veulent écouler des biens doivent et les vendre, et régler « *au RUF* »⁸⁵⁷.

⁸⁵⁵ Isatu Kallon *op. cit.*, 17 juin 2010.

⁸⁵⁶ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec A. Saleem (ancien cadre et Business Contractor du RUF) à Kailahun octobre 2009.

⁸⁵⁷ Entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec A. Saleem (ancien cadre et Business Contractor du RUF) à Kailahun, octobre 2009.

Le point de passage de Kallon se situe à Gbemalu, un petit village de Kailahun. Pour l'obtenir, celle-ci précise : « Je suis⁸⁵⁸ allée voir le commandant. J'ai dit au commandant que je voulais faire des affaires à la frontière. Et le commandant était heureux d'entendre cela et il a dit: " Vous savez, parce qu'il y a un moment que des hommes venaient et nous n'avions pas de commerçants pour acheter tout, mais si quelqu'un vient ici et vit avec nous ce serait bien, mais je voudrais vous laisser aller et de connaître le capitaine dans la ville de Guéckédou ". Alors avant que je ne quitte l'endroit je donnai à l'homme 50.000 francs guinéens⁸⁵⁹ ».

Par la suite, ce militaire la présente à son capitaine à qui elle « offre » un million de francs guinéens, la corruption continue en période de guerre. À son tour, ce dernier la met en contact avec les soldats guinéens présents dans la ville. Il leur donne pour instruction de permettre à Kallon d'utiliser cet endroit pour commercer. À chacun de ses passages, elle doit par conséquent payer une petite somme au commandant du point de passage dont le montant varie en fonction de la charge transportée⁸⁶⁰. Pour elle, cet accord est très satisfaisant car de son aveu même, « le commerce était florissant...⁸⁶¹ ».

Afin de gagner toujours plus d'argent, elle multiplie ses activités et étend ses compétences. Elle sert par exemple de guide en Guinée à la première délégation extérieure du RUF avant de les accompagner ensuite en Côte d'Ivoire. Elle ajoute que lors de ces voyages, le RUF lui a même remis des diamants afin de payer le transport, le logement et la nourriture de ces hommes⁸⁶².

D'après elle, cette femme d'affaires active a également joué le rôle d'intermédiaire entre le RUF et un négociateur, le Dr. Sebo, lors d'une prise en otages par le RUF de membres de la Croix Rouge. Selon ses dires, elle est

⁸⁵⁸ « I went to the commander. I told the commander that I wanted to transact business at the border. And the commander was happy to hear that and he said, "You know, because at times when these men would come there are times we didn't have traders to buy everything, but if somebody comes here and live with us that would be nice, but I would let you to go and know the captain in Gueckedou town." So before I left the place I gave the man 50,000 Guinea francs ».

⁸⁵⁹ Isatu Kallon *op. cit.* 17 juin 2010, page 42814.

⁸⁶⁰ *Idem.*

⁸⁶¹ *Idem.*, page 42844.

⁸⁶² Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 18 juin 2010.

contactée par le négociateur lui-même alors qu'elle se trouve en Guinée. Elle est rentrée avec lui en Sierra Léone pour gérer cette crise⁸⁶³.

L'argent engrangé est tel qu'elle envoie ses enfants étudier en Côte d'Ivoire. Son goût d'entreprendre et l'appât du gain la poussent toujours vers de nouveaux projets. Cette fois, elle compte intervenir dans un secteur très militarisé. Elle cherche à procurer de l'armement au RUF. Elle met sur pied une opération d'achat d'armes auprès de soldats guinéens. Pour ce faire, elle se fait remettre 19 000 dollars américains par le RUF. Mais la transaction ne se conclut pas. Isatu Kallon est arrêtée en Guinée et transférée en Sierra Léone pour y être emprisonnée par les forces gouvernementales luttant contre le RUF⁸⁶⁴.

L'exemple d'Isatu Kallon illustre le parcours de ces entrepreneurs du RUF en Sierra Léone. Ces hommes et ces femmes tentent de transformer une situation de conflit en une situation de profit. Ils tirent parti de leur proximité avec les guérilleros. Ils soignent leurs relations avec les combattants de tous bords, pour se créer une belle situation, financièrement particulièrement rentable pour eux et elles. *In fine*, ils créent une économie contrôlée uniquement par eux.

Cette monopolisation du commerce créée par les entrepreneurs est également voulue par le RUF. Le mouvement préfère souvent traiter avec peu de personnes, ce qui simplifie leurs démarches en ce domaine. Alors, s'appuyant sur leurs relations, ces hommes et ces femmes voyagent, vendent leurs marchandises et ainsi font beaucoup de profits en temps de guerre, au détriment de tous les autres acteurs économiques.

Cette situation de monopole sur le commerce permet ainsi à certains de prospérer. D'autres, ceux vivant de ces petits marchés frontaliers avant la guerre, sont privés d'une source de revenus importante pour eux. Avec les combats, ils ne peuvent plus se rendre en Guinée ou au Libéria pour écouler leurs produits.

⁸⁶³ Kallon *op. cit.* 17 juin 2010.

⁸⁶⁴ Procès de Charles Taylor, témoignage d'Isatu Kallon, le 23 juin 2010.

Ils ont également perdu le contrôle sur l'échange de leurs produits puisqu'il faut nécessairement les remettre à un entrepreneur agréé par le RUF, les fameux *business contractors*, afin que cet intermédiaire les vende et leur remette les gains obtenus.

Ainsi que le résume cette femme interviewée à Kailahun :

« Là où tout le monde tirait de quoi vivre, il n'y avait plus que quelques personnes qui contrôlaient tout... Ici ce n'était pas comme ça avant, et si nous avons accepté au début c'était parce qu'on nous avait dit que la guerre ne durerait pas... Mais elle a duré, et pendant que certains sont devenus riches, nous, les autres on n'avait plus rien à faire d'autre que de trouver de la nourriture dans la brousse tous les jours... Tous les jours, dans les fermes, dans les Zoebush, voilà pourquoi on a commencé à perdre l'espoir dans le RUF... voilà pourquoi on a voulu la paix et non plus la révolution⁸⁶⁵ ».

Cette remarque s'avère précise, elle a même valeur de sentence. Elle annonce un autre grand échec du RUF, ses carences dans le secteur économique et commercial. Mais ce n'est pas le seul, ni sans doute le plus terrible.

2. Une violence inexplicable ?

Expliquer la violence durant une guerre (civile ou non) reste toujours un exercice périlleux. Mais il est clair que, s'agissant du RUF, sa violence est l'une des principales causes de son échec. En effet, aujourd'hui encore, même ceux qui ne connaissent pas la Sierra Leone se souviennent de ces images médiatisées dans le monde entier montrant la barbarie à l'œuvre dans ce mouvement.

Il importe toutefois de préciser dès à présent qu'ici notre but ne sera pas d'exposer toutes les horreurs de cette guerre, horreurs qui ont sans doute été très

⁸⁶⁵ Entretiens avec des civils de Kailahun, octobre 2009.

bien décrites par les institutions de paix ou les médias⁸⁶⁶. Notre approche vise plutôt à aborder la question de la violence comme l'un des aspects incontournables de la guerre civile en Sierra Léone, comme l'une des principales causes de l'échec du RUF, pour mettre en évidence les motivations ou les causes qui la sous-tendent.

Par conséquent, nous traiterons dans cette partie des différentes causes et/ou motivations de la cruauté dans la guerre du RUF. En procédant ainsi, nous soulignerons d'autant mieux l'échec du RUF à maîtriser de façon efficace les sévices commis dans les zones sous son contrôle.

Nous défendrons également une autre interprétation. Nous montrerons par ailleurs qu'afin de maîtriser les populations locales, le RUF usa de façon sélective de la violence. Cet usage fut complètement contre-productif puisqu'il consista à adopter une attitude contraire à son souhait de s'attirer le soutien des populations locales. Comme le souligne Kalyvas⁸⁶⁷ à propos de la violence :

« Les acteurs⁸⁶⁸ politiques peuvent avoir l'intention de gouverner le peuple contre lequel ils utilisent la violence, ou ils ne peuvent pas. Dans le second cas, le but de la violence est épuisé par son utilisation, alors que dans le premier, il réside dans la création intentionnelle de la peur : la violence est un moyen, pas une fin, une ressource, pas le produit final. La violence est donc un outil pour façonner les comportements individuels par la fixation d'un prix à des actions particulières.⁸⁶⁹ »

La guerre du RUF avait pour principal objectif de libérer un peuple en s'emparant du pouvoir central. En bref, ce mouvement visait la gouvernance d'une population. Notre étude a mis en évidence les « institutions » créées par le RUF pour gérer les cas de violences et, parfois, pour punir les actes répréhensibles commis contre

⁸⁶⁶ Voir TRC SL. 2004. op. cit ; Akam S. 2011. « The Horror, Footnoted » available at <http://www.tnr.com/book/review/war-crisis-youth-sierra-leone-krijn-peters>; Lueders M. "The Photographers Diary: Hope and Horror in Sierra Léone" disponible à l'adresse <http://digitaljournalist.org/issue9902/diary1.htm>.

⁸⁶⁷ Voir par exemple cet étude de Humphreys et Weinstein qui soutient cet idée de la violence sélective dans cette guerre civile ; Humphreys, Macartan; Weinstein, Jeremy M.; 2006, « Handling and Manhandling Civilians in Civil War », Columbia University Stanford University, *American Political Science Review* Vol. 100(3); pp. 429 – 447; disponible à http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/apr2006/MHJW08APSR2006_paper.pdf

⁸⁶⁸ Texte d'origine : « Political actors may intend to govern the people against whom they are using violence, or they may not. In the second case, the purpose of violence is exhausted by its use, whereas in the first, it lies in the purposive creation of fear: violence is a means, not an end; a resource, not the final product. Violence is, then, a tool for shaping individual behavior by attaching a cost to particular actions. »

⁸⁶⁹ Kalyvas S. 2000. "The Logic Of Violence In Civil War" New York University, New York, page 3.

les populations locales. Mais en dépit de ces efforts d'ailleurs inachevés, la violence est toujours présente dans les villes sous occupation. Pourquoi ?

Pour tenter de répondre, nous analyserons les actes de violence contre les civils. Nous les classerons en deux catégories : a) les violences commises pour des raisons « personnelles » et b) les violences « institutionnelles » ayant pour but d'inspirer la terreur aux populations locales. Si cette classification dans ces deux catégories n'est pas aussi claire à l'usage parfois, elle reste néanmoins utile pour notre compréhension des violences dans ces zones. La première recouvre des actes individuels, difficilement rattachables à l'entité connue sous le nom du RUF. La seconde catégorie renvoie à des agissements commis par un plus grand nombre de personnes sur les ordres des autorités du mouvement.

Nous débuterons notre analyse par l'étude des motivations personnelles des individus dans le cadre de la guerre. Puis, nous nous pencherons sur la violence orchestrée par le « RUF ». Alors qu'au début de la guerre, celui-ci demande à ses combattants de ne pas utiliser la violence contre les civils des territoires capturés⁸⁷⁰, c'est le mouvement qui l'emploie, à quelques années de distance ! Comment l'expliquer ?

C'est dire que la violence constitue pour le RUF le défi le plus difficile à relever. Face à son incapacité à régler ce problème, Sankoh lui-même, se met souvent à pleurer en public lorsqu'il sollicite le pardon de la population pour les violences commises par ses combattants :

« Pa Morlai [Sankoh]⁸⁷¹, il leur a dit [les civils] - avant qu'il ne puisse dire un mot, il avait une petite Bible. Il a prié, et ce que j'ai vu, il a commencé à pleurer pour un certain nombre de personnes qui ont été tuées au point initial. Je ne peux pas dire qui a vraiment fait cela, mais je crois que c'était la guerre. Alors qu'il priait pour tout le monde, et il leur a dit, je suis venu avec ce groupe de combat.⁸⁷²

⁸⁷⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Makeni novembre 2009.

⁸⁷¹ « Pa Morlai [Sankoh], he told them [civilians] - before he could even talk anything, he was having a small Bible. He prayed, and what I saw, he started crying for a number of people that were killed at the initial point. I cannot say who really did that, but I believe it was wartime. So he prayed for everybody, and he told them, I have come with this fighting group. »

⁸⁷² Charles Taylor Trial, le 1er juin 2010, page 41742.

2.1. La violence dite “personnelle” ou le rôle de la vengeance durant la guerre

« Il y avait deux raisons pour lesquelles les gens se faisaient tuer dans la guerre : pour leurs biens et pour la vengeance. Mais, quand on regarde bien, la raison la plus commune pour la violence, c'était la vengeance. Presque tous les gens qu'on avait attaqués avaient été attaqués par des gens qu'ils connaissaient... par leurs voisins, des gens qu'ils ont maltraités dans le passé... C'était souvent comme ça ⁸⁷³ ».

Dans son étude intéressante consacrée à la logique de la violence, Kalyvas note un élément crucial pour notre enquête. En période de guerre, il est déraisonnable d'attribuer une raison politique à tous les actes violents.

Selon lui, des raisons relevant de la sphère privée, comme la vengeance, la jalousie, la haine *etc.*, jouent également des rôles très importants dans les occurrences de violence dans les territoires en conflit. Ainsi formule-t-il l'hypothèse suivante : « Ma propre recherche suggère que derrière des motivations politiques ostensibles se cachent souvent des inimitiés personnelles, querelles familiales, et les factions locales. ⁸⁷⁴ »

L'auteur relève qu'en période de guerre, plus qu'en période de paix, les occasions de commettre des crimes impunis se multiplient. En dépit des efforts déployés par les dirigeants d'un mouvement de rébellion, ceux-ci ne peuvent pas connaître tous les actes répréhensibles ⁸⁷⁵.

Cette logique de la violence trouve plusieurs illustrations dans la guerre du RUF. Ainsi, nous retiendrons tout d'abord le témoignage de cette femme de Kailahun :

« Mon mari était un enseignant avant la guerre... Quelques jours après l'entrée du RUF dans la ville, on avait frappé à notre porte une nuit. Certains de ses anciens étudiants étaient là. Ils ont humilié mon mari devant nous tous, le battant avec une ceinture comme un enfant, car ils disaient que c'était comme ça que mon mari les battait à l'école. Après cela, l'un d'entre eux l'a tué... Celui-là, il n'avait pas réussi à ses examens, et pour lui, c'était la faute de mon mari ⁸⁷⁶ ».

⁸⁷³ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁸⁷⁴ Kalyvas S. *op. cit.* page 9.

⁸⁷⁵ *Ibid.*

⁸⁷⁶ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

À Makeni, à partir de l'occupation par le RUF de la ville, en 1998, des témoins nous indiquent certains cas de sévices commis contre des personnes. Celles-ci n'ont pas accepté que des combattants les pillent, mais apparemment, seules trois maisons ont brûlé pour ces raisons⁸⁷⁷.

Ce fait intéressant démontre trois choses. D'abord, les cadres du RUF ne veulent alors plus s'engager dans la destruction sans discrimination des biens – ils préfèrent soit garder les maisons pour eux ou sinon prendre simplement ce dont ils ont besoin. En 1999, avec leur transformation en partie politique, ils ont appris que « mieux vaut garder la population en ville »⁸⁷⁸ que dans les *zoebush*. Pour que la population reste en ville, il faut bien la loger, dans des propriétés, des maisons.

Deuxièmement, la violence est devenue un outil de la « gouvernance ». Elle a un sens, une rationalité, et une fin – la punition de ceux qui désobéissent aux ordres du RUF.

Troisièmement, il est possible, jusqu'à un certain point pour les cadres des guérillas de contrôler les actes de violence orchestrés par les combattants. Sinon, il est raisonnable de croire que des combattants armés et hors de contrôle auraient eu l'opportunité de brûler d'autres maisons de la ville.

S'agissant de ce dernier point, l'on doit souligner que si les coûts de la lutte contre ou la tentative de contrôler tous les actes de violences personnels sont assez chers pour les cadres ou leaders du RUF ; ne rien faire a aussi des conséquences, certains favorable pour la guérilla, pendant que d'autres ne le sont pas.

Par exemple, l'augmentation de crimes et délits constitue une atmosphère de peur pour les civils qui sont alors motivés pour quitter ces endroits afin de vivre ailleurs. Ces crimes et délits baissent aussi la productivité de ces civils qui restent sur place, car la perte de leur bien les démotive de travailler. Voilà pourquoi selon Olson, le bandit serait à son tour motivé pour créer un système plus équilibré.

À l'autre bout, un RUF sans les moyens de payer ses combattants serait aussi enclin à ne pas faire attention à ces crimes et délits. Et, la violence d'ordre

⁸⁷⁷ Entretien avec un civil de Makeni, juin 2007 ; entretien avec un civil de Makeni, avril 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009.

⁸⁷⁸ Entretien avec un ancien combattant à Makeni, novembre 2009 (entretien de groupe).

personnel entre civils et combattants a aussi une autre fonction dans la guerre civile, elle augmente le nombre de recrutés. Pour John Vincent, ancien cadre du RUF, c'est justement ce genre d'actes de violence qui le décide. « Après⁸⁷⁹ avoir été libéré, une semaine plus tard, je ne travaillais pas et je n'avais aucun moyen de revenu. J'ai donc décidé que le peu d'argent que j'avais je doit aller dans les villages autour de Bong Mines pour acheter le poivre, les oeufs de jardin et le charbon à apporter pour vendre et pour mon usage personnel. Parce qu'en fait je n'ai pas eu le courage de rejoindre le NPFL à ce moment. C'était mon désir, mais malheureusement ce qui m'a donné le désir de rejoindre n'était qu'une nuit, j'étais dans ma chambre, quelques jeunes hommes sont venus à moi - je veux dire qu'ils sont venus à la maison, frappé à ma fenêtre, et quand j'ai ouvert, j'ai vu un jeune homme pointant un pistolet sur moi, en me disant d'ouvrir ma porte. Je l'ai fait, et quand ils sont entrés dans la salle, toutes les bonnes choses que j'avais avec moi, de l'argent, y compris certains vêtements et autres appareils que j'ai eu ont, tous été pris. Alors j'ai dit, mais je ne suis plus un petit garçon. Je ne voudrais pas être confronté à ce type de harcèlement et je voudrais donc plutôt faire partie de ce mouvement dans lequel je ne vais pas être inquiété. Je suis donc allé et je me suis rendu au siège du NPFL ... Je veux dire le siège de bureau de député et me suis signalé moi-même... Ensuite, j'ai été mis en poste de garde. On m'a donné un fusil à un coup et affecté à l'une des portes.⁸⁸⁰ »

D'autres combattants nous ont indiqué aussi que ce fait de pouvoir se protéger les ont aidé à prendre la décision de rejoindre le RUF⁸⁸¹.

Mais les actes de violence n'opposent pas seulement les combattants aux civils. Les brutalités entre les civils eux-mêmes sont aussi nombreuses dans les territoires du

⁸⁷⁹ Texte d'origine: « After I had been set free, a week later I was not working and I had no means of income. So I decided that the little money that I had I should go to the villages around Bong Mines to buy pepper, garden eggs and coal to bring to sell and sustain myself. Because actually I didn't have the guts to join the NPFL at that time. That was my desire but unfortunately what gave me the desire to join was that one night I was in my bedroom, some young men came to me - I mean they came to the house, knocked at my window and when I opened, I saw a young man pointing a gun at me, telling me to open my door. I did that, and when they got into the room, every good thing that I had with me, money, including some wearings and other appliances that I had were all taken away. Then I said but I'm no longer a small boy. I would not like to be facing this type of harassment so I would rather be part of this movement wherein I won't be harassed. So I went and reported myself to the NPFL headquarters... I mean MP office headquarters and reported myself... Then I was made to be on stand-by. I was given a single-barrelled gun and assigned to one of the gates". »

⁸⁸⁰ Procès de Charles Taylor, le 25 mars 2010, pages 37979 – 37980.

⁸⁸¹ Entretien avec trois anciens combattants de Kailahun, novembre 2011.

RUF. Elles prennent des formes diverses : des viols, des vols, ou encore des cas de dénonciations calomnieuses. En guerre, les crimes et délits se multiplient.

Cet habitant de Kailahun nous explique les causes des multiples cicatrices qu'il a sur le corps, car dit-il, pour survivre il n'eut d'autre choix que de voler.

« La vie était très difficile... Un jour, j'étais en train de chercher de la nourriture, partout où je passais les gens me disaient qu'ils n'avaient rien... Et puis, j'ai vu une maison et j'ai frappé à la porte, la femme qui a ouvert la porte avait tellement peur... Elle pensait que j'étais un combattant et son mari était parti lui aussi trouver de la nourriture. Alors j'ai fait comme si j'étais un combattant et j'ai regardé dans la maison, j'ai trouvé un peu de nourriture.

Après cela, avec mes amis, on allait souvent dans les petits villages où les gens ne savaient pas grand chose. Une fois, on a même nommé notre TC⁸⁸²... Le gars nous donnait de la nourriture chaque fois qu'on y venait, jusqu'à ce que les vrais RUF viennent... On nous a mis en prison, au fond d'un trou dans la terre... Et on nous a battus tous les jours pendant un mois... J'ai toujours des cicatrices... Après je suis parti bâtir une ferme⁸⁸³ ».

Cette femme de Makeni relate pour sa part :

« En 1998, quand le RUF prit la ville, certaines personnes prirent l'habitude de raconter des mensonges contre ceux qu'ils n'aimaient pas... Je crois qu'ils ont fait cela pour se venger de leurs ennemis, ou encore pour que les membres du RUF les protègent. Par exemple, quand ils ont arrivés dans la ville, le chef du RUF avait demandé à ce que tous les soldats, policiers et Kamajors vivant dans la ville se présentent. Alors, trois jours plus tard, on est venu chercher mon fils aîné parce qu'on disait de lui qu'il était un Kamajor. Quelqu'un avait été dire ça aux membres du RUF. D'abord, on n'avait pas voulu nous dire qui avait dit ces mensonges... J'ai beaucoup pleuré, mais on a amené mon fils à la MP du RUF. Il est resté là-bas pendant une semaine... On l'a beaucoup battu pour qu'il accepte de dire qu'il était un Kamajor, mais il a refusé... Il avait peur d'être tué... Finalement, on le relâcha parce qu'un des chefs, Mr. Issa, était venu ce jour-là, il avait vu mon enfant et il a eu pitié de lui... Mais

⁸⁸² Town Commander, voir la première partie pour une présentation précise.

⁸⁸³ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

il y a beaucoup de gens qui avaient « mauvais cœur », ils n'avaient pas peur de mentir... Je suis heureuse que mon enfant n'ait pas été tué... Celui qui avait fait ça c'était l'ex-copain de la fille que mon fils avait voulu prendre pour femme...⁸⁸⁴ ».

Il apparaît par conséquent que la violence en territoires RUF n'est pas inhérente au seul mouvement. En revanche, il est loisible de lui reprocher de n'avoir pas élaboré un système efficace pour assurer la sécurité des populations vivant dans les territoires.

Pour autant, comme le souligne Tocqueville : « Le souverain peut punir immédiatement toute faute, qu'il découvre, mais il ne peut se flatter en supposant qu'il voit tous les défauts qu'il doit punir⁸⁸⁵ ».

Enfin, dans les cas de guerres civiles comme celui que nous traitons, le souverain n'a peut-être pas la volonté de découvrir tous les actes qu'il faudra punir, car cela peut lui coûter trop cher. Mais la violence au sein des territoires du RUF ne recouvre pas seulement des actes commis par des combattants ou des habitants mus par des motivations personnelles. Il existe aussi une violence commise par les instances de pouvoir du RUF, contre les combattants comme contre les civils.

2.2. La violence d'en haut

Nombre d'exemples de brutalités commis pendant la guerre civile en Sierra Leone sont indescriptibles. Beaucoup de gens ont été tués sur l'ordre des commandants du RUF, des femmes ont été violées. Les crimes de guerre sont si nombreux que l'observateur attentif ne pourrait tous les recenser ici.

Nous retiendrons toutefois quelques illustrations marquantes à l'instar de cette exécution ordonnée par *Mosquito*, à Kailahun. Lors d'une visite au centre-ville de Kailahun, un homme rencontré nous pointe du doigt un endroit, sous un arbre. L'ancien

⁸⁸⁴ Entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009.

⁸⁸⁵ Tocqueville in Kalyvas S. *op.cit.* page 7.

danseur devenu haut responsable du mouvement armé y a fait exécuter plus d'une soixantaine d'hommes soupçonnés d'être des Kamajors.

« On les avait mis là-bas, par dix, et Mosquito avait pris son pistolet, l'avait mis sur le front d'un homme qui pleurait pour avoir la vie sauve, puis il a tiré. L'homme est mort tout de suite. Après, il a donné un ordre, et les autres ont été tués... Après, ils en ont fait venir d'autres et ils les ont tués, et d'autres encore... Je crois qu'on les sortait par cinq ou dix... On a fait un trou juste là en centre ville, pour y mettre leurs corps⁸⁸⁶ ».

Cette exécution intervient en 1998, après la perte de la ville de Freetown par les forces combinées du RUF et de l'AFRC. Il semble que *Mosquito* retourne ensuite à Kailahun et y organise l'exécution publique d'une soixantaine d'hommes qu'il accuse d'être des Kamajors. L'enjeu d'une telle exécution paraît clair. Il s'agit de terroriser la population locale et de leur faire comprendre qu'en dépit de cette défaite importante à Freetown, le mouvement conserve encore le contrôle du district de Kailahun. La vie des ennemis du RUF, et eux seuls, est nettement menacée.

Avec à-propos, Kalyvas souligne :

« Les titulaires⁸⁸⁷ du pouvoir et les insurgés comptent sur une variété de stratégies et ils sont limités par les ressources et les normes. Cependant, la guerre induit l'apprentissage. Un fait robuste, c'est que dans le cadre de guerres civiles, les acteurs politiques ont tendance à aggraver la violence qu'ils utilisent. Ils passent aussi de la violence indiscriminée à la violence plus sélective. Les acteurs politiques ne veulent pas recourir à la violence de manière aléatoire car cela est contre-productif. »⁸⁸⁸ Pour cet auteur, l'usage de la violence en période de guerre est souvent évalué en termes d'utilité pour la force armée. Cette violence sélective relève alors d'une stratégie employée par les forces combattantes afin de s'assurer la collaboration d'une population locale. Car,

⁸⁸⁶ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁸⁸⁷ Texte d'origine : « Incumbents and insurgents rely on a variety of strategies and they are constrained by resources and norms. However, war induces learning. A robust stylized fact is that in the course of civil wars, political actors tend to escalate the violence they use. They also switch from more indiscriminate to more selective violence. Political actors don't want to use violence in haphazard way because doing so is counterproductive ».

⁸⁸⁸ Kalyvas, *op. cit.*, pg 6.

« Au contraire⁸⁸⁹ de la guerre classique, la guerre civile affiche un caractère « triangulaire ». C'est une guerre qui implique non seulement deux (ou plus) d'acteurs concurrents, mais aussi des civils. Le soutien civil (ou collaboration) importe pour l'issue du conflit. La guerre civile est, par conséquent, fondamentalement différente de la guerre conventionnelle en ce qu'elle implique peu d'action militaire entre les combattants et beaucoup d'action, militaire ou non militaire, dans lesquelles des civils jouent un rôle de premier plan. La lutte doit être menée par le peuple⁸⁹⁰ ».

Reno adopte une approche similaire lorsqu'il rappelle que dans les guerres civiles la violence n'est jamais uniforme⁸⁹¹. En guerre civile, les situations de violences orchestrées par des forces armées sont souvent beaucoup plus sélectives et dépendent entre autres de plusieurs facteurs tels que le soutien avéré de la population locale, la proximité avec certains responsables du mouvement ou encore les origines de certains cadres⁸⁹².

L'exécution ordonnée par Foday Sankoh, à Kailahun en 1993, témoigne également de cette utilisation sélective et spectaculaire de la violence par le RUF, de son besoin de gouverner une population par la peur. Le créateur du mouvement a fait exécuter plus de trois cent individus soupçonnés de fomenter une contre-révolution. Fayia Musa note à ce propos que « More than 350 people died in the whole thing. Even myself, I almost lost my life...⁸⁹³ ».

Dans ce nouvel exemple, la violence a une finalité caractéristique : elle vise un groupe spécifique, ceux qui veulent éliminer Sankoh. Les punitions n'ont pas été exécutées en toute discrétion, bien au contraire, afin de faire résonner cet acte cruel mais rationnel.

⁸⁸⁹ « Contrary to conventional war, civil war displays a 'triangular' character. This is a war that involves not just two (or more) competing actors, but also civilians. Civilian support (or collaboration) matters for the outcome of the conflict. Civil war is, hence, fundamentally different from conventional war in that it involves little military action between combatants and much action, military or non-military, in which civilians play a prominent role. The fight must be conducted through the people ».

⁸⁹⁰ *Ibid*, pg 5.

⁸⁹¹ Reno W ; "The Political Economy of Order amidst Predation in Sierra Leone," in Bay, E. G; Donham, D. L; (eds.). – *States of Violence: Politics, Youth and Memory in Contemporary Africa*, Charlottesville-London, University of Virginia Press, 2006.

⁸⁹² *Ibid*.

⁸⁹³ Procès de Charles Taylor Trial, le 14 avril 2010, *op. cit.*, page 38919.

Le défenseur sourcilieux d'une vision humaniste objectera sans doute que la sélectivité d'un acte meurtrier appliquée à 300 individus est sujette à caution. Toutefois, il importe de préciser que cette mise en scène macabre intervient, après deux années d'un conflit déjà meurtrier. Autrement dit, les gens sont déjà habitués à l'horreur. Dans un tel contexte, le caractère sélectif d'une tuerie de cette importance est admissible.

Plus généralement, la sélectivité létale ne renvoie pas uniquement à un critère quantitatif. Abattre 300 personnes d'un seul coup s'avère sélectif aussi dans la mesure où ce geste est le fruit d'un calcul. Il n'est pas le produit d'une sauvagerie aveugle. Tuer pour le plaisir voire sans raison n'équivaut pas à tuer pour terroriser une population, y compris lorsque vous éliminez physiquement plusieurs centaines d'hommes d'un seul coup.

Un autre épisode de violence sélective se passe en 1996. Le RUF coupe les bras ou les mains de milliers de Sierra Léonais pour les dissuader de prendre part aux élections, prévues cette année-là. La cible de ces violences n'est pas les populations vivant dans les territoires du RUF, dans le district de Kailahun. Celles-ci sont largement épargnées. En revanche, les gens capturés dans ou près des zones tenues par les forces gouvernementales sont estropiés.

L'idée consiste à montrer que le gouvernement est dans l'incapacité de protéger les civils qui « ont choisi » de vivre dans ces territoires, en dehors de la juridiction du mouvement armé. Par opposition, les individus vivant en zone sous le pouvoir du RUF restent bien protégés. Les messages sont clairs : pour que vous soyez tranquille, vivez dans une zone sous la domination de la guérilla ! Opposez-vous aux élections ! Il s'agit de vivre en territoire du RUF, de suivre les ordres du RUF pour être protégé par lui.

Enfin, la violence dans les territoires du RUF n'est pas toujours à l'initiative de petits combattants isolés qui satisfont leurs intérêts ou leurs désirs personnels. De la même manière, la brutalité ne provient pas toujours du sommet, ordonnée par les dirigeants principaux du mouvement armé.

Entre les deux, il existe aussi les violences collectives organisées par un chef de rang intermédiaire pour satisfaire les intérêts ou les désirs de son unité (ou les siens) et dont le haut commandement ne peut pas vraiment se désolidariser, même en cas de

désaccord. Au surplus, le commandement de l'unité n'est pas forcément au courant de toutes les violences individuelles. Parfois, il n'a ni l'envie ni non plus les moyens de lutter contre elles. Sur nos « terrains », plusieurs civils nous informent qu'ils n'ont pas porté plainte contre certains actes violents. Ils ne voyaient pas l'utilité, les combattants incriminés par l'incident brutal semblant être physiquement incontrôlables.

Les déclarations officielles du RUF, sur la nécessité de respecter les populations civiles, sont nombreuses, force est donc de constater qu'elles n'ont sans doute pas toujours été respectées. Ce principe, que le RUF affiche, n'est qu'une des préoccupations du mouvement. Il a été souvent sacrifié : notons par exemple que les cadres doivent en même temps motiver les combattants (*Operation Pay Yourself* en Makeni) afin de garder leur soutien, assurer leur entretien et les récompenser. Le RUF doit aussi défendre son territoire. N'exerçant pas un contrôle absolu sur ces zones, du point de vue des responsables locaux de la guérilla, il faut dissuader les populations de se révolter, donc, les effrayer.

Contrôler le comportement individuel des combattants s'avère couteux et difficile en période de guerre civile. Pour une force manquant de ressources pour subvenir aux demandes de ses combattants, basculer dans l'illégalité, ou permettre des actes de violence pour assurer que les combattants et les unités sont nourris et payés, devient avec le temps une triste nécessité. Car, si la hiérarchie reste très rigide sur la question de la violence, sans subvenir aux demandes des combattants dans le même temps, elle risque aussi de perdre son contrôle sur les combattants.

Selon certaines sources, Sankoh a même peur de ses combattants⁸⁹⁴. Il vit en continu avec une peur que quelqu'un essaie de le tuer, que le meurtrier potentiel soit un adversaire ou un de ses combattants devenus incontrôlables.

En bref, ces actes de violence commis par le RUF visent non seulement des populations ciblées, mais servent également des objectifs définis. Aujourd'hui, certains cadres précisent qu'à l'époque, ces stratégies étaient les seules options dont ils disposaient. Ils rappellent que pendant la guerre ils manquent cruellement de nourriture,

⁸⁹⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

de moyens pour payer les combattants et faire vivre les populations locales. « *Au point que les gens voulaient partir, mais notre guerre dépendait d'eux donc on ne pouvait pas les laisser partir... Alors, il fallait leur faire peur... C'était la seule arme que nous avions...* »⁸⁹⁵.

Le RUF n'est pas la seule force à avoir abusé de violences extrêmes.

2.3. Le rôle des Libériens dans le conflit

« Nous⁸⁹⁶ ne nions pas le fait que certains de ceux qui ont accepté de se joindre à notre cause étaient des vétérans de la guerre civile libérienne ... Cependant, cette participation mineure « étrangère » dans notre cause juste et humaine a été réduite dès mai 1992, quand elle est devenue une expérience cauchemardesque pour notre population civile. Depuis que nous avons mené une guerre autonome, principalement en fonction de ce que nous capturons des troupes de la NPRC rebelle des régimes au Nigeria, la Guinée et le Ghana et du Mouvement uni de libération pour la démocratie au Libéria (ULIMO)⁸⁹⁷ ».

Notre présente discussion autour de la violence en territoires RUF ne saurait être complète si nous négligeons le facteur libérien dans la crise en Sierra Leone, pour une raison essentielle. Selon nombre de combattants auxquels nous avons parlé, le recours, au début de la guerre, aux Libériens issus du *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL) marque le début d'un usage excessif de la violence en Sierra Leone.

Selon John Vincent, ancien cadre du mouvement, au moment de l'entrée du RUF en Sierra Leone, la guérilla compte environ 300 hommes, dont 252 Libériens

⁸⁹⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF, octobre 2009.

⁸⁹⁶ « We do not deny the fact that some of those who volunteered to join our cause were veterans of the Liberian civil war... However, this minor 'alien' involvement in our just and human cause was curtailed as early as May 1992 when it became a nightmarish experience for our civil population. Ever since we have fought a self-reliant war, depending mainly on what we capture from the troops of the rebel NPRC of the regimes in Nigeria, Guinea and Ghana and of the United Liberation Movement For Democracy in Liberia (ULIMO) ».

⁸⁹⁷ RUF/SL. (1995) *Footpaths to Democracy: Toward a New Sierra Leone*. op. cit.

: « ...quand j'ai fait mes propres calculs, j'ai découvert que nous, les Libériens, étions 252 et le reste d'entre eux étaient Sierra-Léonais. ⁸⁹⁸»

Sans doute que ces chiffres ne sont pas très précis, mais elles nous confirment la présence de ces libériennes, et encore que les conséquences de l'incorporation d'éléments "étrangers" dans la guerre du RUF ne sont pas « mineures ».

Ces éléments étrangers au sein de l'organisation ont introduit un facteur de violence dans la guerre que même Sankoh ne peut contrôler. En effet, ces Libériens ne savent pas quels ordres suivre, ceux de Sankoh ou ceux de Taylor. Cette situation résulte de trois raisons.

D'abord, Taylor a choisi d'envoyer les plus incontrôlables de ses combattants en Sierra Leone. Ensuite, les combattants libériens ont alors déjà l'habitude de monter des raids pour la nourriture et autres biens dans les villes sierra léonaises frontalières. Ils les ont surnommé « le Koweït », car pour eux elles regorgent de richesses⁸⁹⁹. C'est donc à leurs yeux le moment idéal pour s'enrichir. Enfin, les combattants libériens ne se sentent pas vraiment soumis à Sankoh, qu'ils considèrent comme un « petit garçon » de Taylor. Dans ces circonstances, ils choisissent de s'affranchir des ordres donnés par le créateur et l'animateur du mouvement guérillero. Ils préfèrent basculer dans l'illégalité.

Des entretiens avec des anciens combattants du RUF précisent les motivations de leurs « homologues » libériens : combattre en Sierra Leone est une façon de s'enrichir rapidement⁹⁰⁰. Ces entretiens confirment en outre que, même avant la guerre, ces combattants du NPFL sont souvent venus en Sierra Leone qu'ils surnomment le « petit Koweït » : le pays représente pour eux un territoire « plein à craquer de choses à piller ».

En entrant, par le Kailahun, en Sierra Leone au sein du RUF, les Libériens se livrent alors à un pillage dévastateur, à un point tel que même Sankoh en est

⁸⁹⁸ Charles Taylor Trial, témoignage de John Vincent, le 25 mars 2010, page 38011.

⁸⁹⁹ Entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011.

⁹⁰⁰ Entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun), août 2011.

profondément affecté. Il les exhorte d'arrêter leurs attaques destructrices à l'encontre des civils.

Ainsi, un certain Zigzag Marzah, combattant libérien, relate :

« « Sankoh était⁹⁰¹ un homme-femme. Quand il a vu où la destruction a eu lieu, il a commencé à pleurer. Il a pleuré sur les corps. Je suis immédiatement allé à la salle de radio et appelé Charles Taylor pour déposer la plainte contre Sankoh pour qu'il ne cause pas de la confusion auprès des forces. Lui en tant que leader ne peut pas pleurer sur la destruction. Sankoh a vu les cadavres de soldats et de civils et des maisons brûlées. ⁹⁰² »

Dans le même sens, un témoin entendu par la Cour Spéciale de la Sierra Léone rapport :

« Avant⁹⁰³ que le RUF a pris le contrôle de sa ville, il a été contrôlé par un groupe de combattants libériens qu'elle a connu en tant que « peuple Gio » ... Les Gios, elle a témoigné, avait été violente et oppressive. « Ils étaient de très mauvaises personnes. Ils ont pillé nos biens, ont pris notre nourriture de nous et ils ont violé nos enfants et ils nous ont battu aussi. »... Les choses ne s'améliorent pas jusqu'à ce que « les rebelles » [le RUF] ont poussé les Gios [Libériens] de sa ville. Elle a décrit « les rebelles », comme des hommes Sierra Léonais qui étaient « nos frères ». Après que les rebelles ont réussi à repousser les Gios, ils ont établi la règle de droit dans le district de Kailahun. Des règlements ont été imposés interdisant le viol, le vol, et l'acte de tuer des civils. Ces crimes ont été sévèrement punis. Le témoin a parlé assez longuement sur les mécanismes d'application de ces

⁹⁰¹ Texte d'origine: « Sankoh was a woman man. When he saw where the destruction had taken place, he started crying. He cried over bodies. I immediately went to the radio room and called Charles Taylor to lodge Sankoh's complaint for him not to confuse the forces. He as a leader cannot cry over destruction. Sankoh saw the corpses of soldiers and civilians, and houses burned down. »

⁹⁰² Witte E. 2008. "Judges Rule Against Prosecution Motion: Prosecution call Joseph D "Zigzag" Marzah to the Stand" *Charles Taylor Trial Daily Summaries* disponible à <http://www.charlestaylortrial.org/2008/03/12/1200-judges-rule-against-prosecution-motion-prosecution-calls-joseph-d-zigzag-marzah-to-the-stand/>

⁹⁰³ Texte d'origine : « Before the RUF took control of her town, it was controlled by a group of Liberian fighters known to her as "Gio people"... The Gios, she testified, had been violent and oppressive. "They were very bad people. They looted our properties, took our food from us and they raped our children and they beat us up as well."... Things did not improve until "the rebels" [le RUF] drove the Gios [Liberians] from her town. She described "the rebels" as Sierra Léonean men who were "our brothers." After the rebels drove the Gios out, they established rule of law in Kailahun district. Regulations were imposed banning rape, theft, and killing civilians. These crimes were harshly punished. The witness testified at some length about the mechanisms for enforcement of these rules. She described the G2 and MP offices and their functions when crime was reported by civilians or by soldiers. She related a personal story where a rebel soldier stole food from her and she reported the theft to the G2 office. The G2 investigated the crime and punished the thief. According to the witness, the people of Kailahun felt protected by the rebels, not threatened. "We were living in peace with the rebels. We had no problems. They treated us well. We treated them well too. »

règles. Elle a décrit les bureaux G2 et MP et leurs fonctions lorsqu'un crime a été signalé par des civils ou par des soldats. Elle a raconté une histoire personnelle où un soldat rebelle a volé de sa nourriture et elle a signalé le vol au bureau G2. Le G2 a enquêté sur le crime et a puni le voleur. Selon le témoin, les habitants de Kailahun se sentaient protégés par les rebelles, pas menacée. « Nous vivions en paix avec les rebelles. Nous n'avons eu aucun problème. Ils nous ont bien traités. Nous les traitons bien aussi. »⁹⁰⁴

Par conséquent, cette violence orchestrée par les Libériens, notamment dans les premières années de la guerre, marque les Sierra Léonais⁹⁰⁵. Ils en gardent un très mauvais souvenir. Ces exactions des soldats libériens ont une conséquence.

La sombre réputation du RUF est désormais établie. Le mouvement ne s'en défait plus jusqu'à la fin de la guerre, en dépit des efforts déployés par son leader pour restaurer sa réputation.

Dès 1992, soit un an à peine après l'entrée du RUF en Sierra Léone, Sankoh décide de se passer du soutien des combattants libériens. La relation entre le RUF et les combattants du NPFL en Sierra Léone s'est considérablement détériorée, notamment à cause la violence déployée par les guerriers de Charles Taylor.

Il semble d'ailleurs que Sankoh ait régulièrement pris contact avec Charles Taylor afin de l'informer des violences commises par les combattants libériens. Il s'appuie notamment sur des notes rédigées par ses propres combattants décrivant tous les crimes commis par les membres du NPFL⁹⁰⁶. Dans ce contexte, un mouvement d'opposition contre les libériens émerge parmi les guérilleros sierra léonais. Ce mouvement d'opposition est gouverné par un principe : « un combattant sans idéologie est un criminel »⁹⁰⁷. Dans le même temps, Sankoh, hanté

⁹⁰⁴ Van Tuyl P ; 2007, p. 5.

⁹⁰⁵ Entretien avec six civils de Kailahun (entretien de groupes), octobre 2009 ; entretien avec cinq civils, (dans une bar au centre ville de Kailahun) octobre 2009 ; Discussions avec trois civils à Makeni juin 2007 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un civil de Makeni, novembre 2009 ; Entretien avec des civils de Kenema, (entretien de groupe conduit à Hanger Road), novembre 2009 ; conversation avec un civil à Freetown, juillet 2007 ; entretien avec trois civils de Freetown, juin 2007 ; Entretien avec trois civils de Mile 91, octobre 2009.

⁹⁰⁶ TRC, 2004. *op. cit.*

⁹⁰⁷ *Ibid.*

par une véritable peur de perdre la guerre, n'a de cesse de marteler à ses combattants que la guerre ne peut être gagnée sans le soutien du peuple⁹⁰⁸.

Quant aux combattants du NPFL, ils n'apprécient guère les rapports écrits à leur rencontre. Après avoir été contraints par Sankoh, via Taylor, de quitter la Sierra Léone en janvier 1992, moins d'un an après le déclenchement des hostilités, ils montent une opération de représailles contre les commandants du RUF. Cette intervention, connue sous le nom de « Top 20 » a pour objectif d'éliminer tous les commandants majeurs du RUF, afin de prendre le contrôle du mouvement⁹⁰⁹. En février 1992, les Libériens parviennent à tuer certains cadres importants mais aussi à en capturer d'autres, comme Jonathan Kposowa, Issa Sesay, Moiganda Kosia, Pa Kallon et Eldred Collins⁹¹⁰. Ces responsables haut placés n'ont la vie sauve que grâce à l'intervention de Taylor.

En réponse, les membres du RUF organisent l'« Operation Top Final ». Elle vise à décimer ou à expulser tous les combattants libériens. L'opération arrive à son terme à la fin de l'année 1992 : toute présence de Libériens est éliminée du territoire sierra léonais, presque deux ans après l'entrée du RUF dans le pays.

La parenthèse libérienne provoque des dégâts irréremédiables sur la réputation du RUF. Certains combattants influencés par les membres du NPFL continuent d'ignorer les préceptes affichés et ordonnés par Sankoh. Effectivement, le NPFL n'a pas le monopole de la violence presque bestiale.

Une étude de *Human Rights Watch* démontre, par exemple, comment les combattants « régionaux » sont parfois plus violents quand ils sont impliqués dans des guerres d'autres pays que le leur. Un exemple intéressant pour notre étude concerne les Kamajors. Ils sont perçus comme des « héros » en Sierra Léone mais des massacreurs au Liberia ou en Côte d'Ivoire⁹¹¹.

⁹⁰⁸ Entretien avec cinq anciens combattants du RUF, à Makeni, novembre 2009.

⁹⁰⁹ Selon nos sources sur ce sujet, les combattants du NPFL en Sierra Léone, n'agissaient pas sous les ordres de Taylor et ce dernier aurait tenté de les empêcher.

⁹¹⁰ TRC, 2004. *op. cit.* Transcrits datant du 3 mai 2007 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone.

⁹¹¹ Human Rights Watch, 2005, "Youth, Poverty and Blood: The Legacy of West Africa's Regional Warriors" ...

Ces influences peuvent avoir une forte incidence dans deux directions. Non seulement la perception locale des combattants du mouvement est impactée, mais aussi les comportements des nouveaux recrutés sont susceptibles d'être modifiés. Ainsi, à Freetown, le RUF s'est forgé la réputation d'être une bande de criminels, spécialisés dans les vols, les viols et les meurtres. En d'autres termes, la perception évolue non seulement d'un pays à un autre mais parfois aussi entre deux régions d'une même patrie.

Force est donc de constater que le choix d'employer des mercenaires libériens constitue non seulement un facteur majeur de violence durant la guerre, mais aussi l'une des raisons clé de la future défaite du RUF. Désormais, la guérilla de Sankoh est privée pour une grande part du soutien du « peuple » de la Sierra Leone. Ce soutien aurait peut-être garanti au mouvement la sympathie et la compréhension populaires dès les premières années de la guerre.

Malheureusement pour le RUF, les frictions ne se limitèrent pas au cas des soldats libériens. Les fractures à l'intérieur même du mouvement provoquent des dégâts considérables.

3. Les crises internes décisives

« Après la capture de Sankoh, nous savions tous que nous allions perdre cette guerre... Mais l'on nous disait de continuer à nous battre... On était là pour une cause, alors on ne pouvait que se battre jusqu'à la fin⁹¹² ».

Au fur et à mesure que la guerre continue, les tensions se manifestent de plus en plus au sein des zones « libérées » par la guérilla sierra léonaise. Les populations sont lasses de cette guerre et les combattants de moins en moins enclins à la poursuivre. Nous avons indiqué précédemment les principales causes

⁹¹² Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

de la désillusion des populations locales et, ce faisant, de l'érosion progressive de son soutien au RUF, parfois ardent au début. Beaucoup de ceux qui vivent dans les zones administrées par les équipes de Sankoh veulent désormais en partir. Cela n'a pas échappé aux membres et aux cadres du mouvement – la terreur sélective a été leur réponse. Enfin, la perte de Freetown, en 1998, a été un facteur supplémentaire, sans doute le plus grand, dans le renoncement des espoirs en une victoire du RUF.

Ainsi, selon cet ancien combattant :

« Après qu'on a pris Freetown, on nous disait que la guerre était finie ... Johnny Paul [Koromah] avait même quitté la Sierra Leone pour aller négocier avec des gens de la communauté internationale... Pour nous, c'était la victoire. C'était comme à l'époque du NPRC : personne ne pouvait nous sortir du pouvoir... Mais quand l'ECOMOG nous a fait sortir, on a perdu non seulement Freetown, mais aussi presque toutes les villes autrefois sous notre contrôle... Tout le monde était de retour dans le Kailahun, comme au début de la guerre... Moi, à ce moment-là, j'ai voulu m'enfuir car je ne croyais plus qu'on allait gagner cette guerre⁹¹³ ».

Une femme de Kailahun commente : *« Tu sais, le plus dur, c'était quand on nous avait de nouveau interdit de voyager. Pendant un petit moment... la guerre était finie... En fait, pas vraiment, mais on nous disait ça, et j'ai pu sortir du Kailahun pour aller voir des membres de ma famille à Freetown, pour leur dire que j'allais bien... Je suis revenue à Kailahun parce que moi, je suis une commerçante, donc j'ai voulu trouver des produits à vendre... Mais peu de temps après, la guerre a recommencé et là, on a compris que le monde extérieur n'aimait pas le RUF... Moi aussi, franchement, je ne voulais plus d'eux, ni de leur guerre⁹¹⁴ ».*

Mosquito, qui dirige alors le RUF, choisit de tenir bon, convaincu qu'il gagnera la guerre. Ainsi, après avoir battu en retraite rapidement vers le Kailahun, il conclut un accord avec l'ancien leader de l'AFRC, Johnny Paul Koroma, qui l'a rejoint pour continuer le combat.

⁹¹³ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun, octobre 2009.

⁹¹⁴ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

Mais il semble que Koroma a rapidement cessé de croire en une victoire du RUF. Selon certains cadres, Koroma a même essayé de fuir, laissant alors le contrôle des forces de l'AFRC et du RUF aux mains du seul *Mosquito*. Informé de son projet de fuite, le dirigeant du mouvement lui fait subir les pires humiliations en violant sa femme et en lui confisquant ses pouvoirs⁹¹⁵.

Les derniers instants de la guerre menée par le RUF seront analysés dans cette partie de notre travail. Nous traiterons alors tour à tour de la prise de Kono, du départ de Sam Bockarie, de la capture des hommes de l'UNAMSIL, et enfin de la conversion de Sankoh en homme politique. Cette démarche a pour but de faire ressortir comment, après avoir refusé de croire en une défaite, les chefs du RUF ont fini par accepter la réalité en tentant de négocier la paix et une place dans l'après-guerre. Nous examinerons donc les questions suivantes :

- quelles ont été les tentatives du RUF pour se perpétuer en tant que force armée ?
- Quelles stratégies a-t-il mis en place pour réussir les changements imminents dans le déroulement de la guerre ?

3.1. « *Nous pouvons toujours gagner cette guerre !!!* » : *La reconquête de Kono*

L'attaque et la reconquête du district de Kono en 1998 témoignent de la détermination du RUF dans la poursuite de la guerre. La victoire à Kono, enfin, surtout Koidu la ville principale, est un symbole fort de la renaissance du RUF après son expulsion de la capitale et sa retraite dans le Kailahun.

Ce succès a été d'autant plus important que le RUF manque alors de munitions et d'argent. Il est en outre pris entre les forces de l'ULIMO à la frontière libérienne et les forces de l'ECOMOG et les Kamajors à proximité, celles-ci disposant de bases importantes dans le Kono.

⁹¹⁵ Procès de Charles Taylor, témoignage de Isatu Kallon, le 23 juin 2010 ; entretien avec un ancien combattant de Kailahun, novembre 2009.

La reconquête de Koidu est un enjeu si grand que *Mosquito* se rend en personne au Libéria rencontrer Taylor, pour acheter des munitions. En effet, par le passé, il y a déjà envoyé Issa Sesay dans le même but. Mais ce dernier a prétendu avoir perdu les diamants qui devaient servir à l'achat des armes⁹¹⁶. Un ancien du RUF souligne :

«... Sam Bockarie⁹¹⁷ est allé à Monrovia, il n'a pas apporté suffisamment de munitions et la prochaine fois il est allé, il est venu, ils ont essayé d'obtenir des diamants et il les donna à Issa l'ordre d'aller à Monrovia pour voir Charles Taylor et rapporter des munitions et au retour d'Issa il a dit qu'il avait perdu les diamants. C'était donc un très gros coup. Et plus tard, ils ont encore essayé, parce que d'ici là, l'exploitation minière se passait autour de Kono, qui est la ligne de front, donc ils ont réussi à obtenir une certaine quantité de diamants et Sam Bockarie lui-même les a amenés à Monrovia. Et à son retour, il est venu avec un grand camion de dix pneus avec assez de munitions à bord, et quand ils sont arrivés, ils ont emballé le tout dans la véranda de Sam Bockarie sur la route Dawa et il y avait plus de 50 boîtes de cartouches AK, le RPG aussi étaient emballés dans du plastique, il a apporté avec lui des vins, riz, Maggi, le sel et d'autres condiments, et jusqu'à présent, tandis que nous étions dans Buedu ; ceci était la plus grande quantité de munitions que nous avons reçue de Monrovia et c'était ces munitions que nous avons utilisées pour attaquer Kono jusqu'à Freetown⁹¹⁸».

À peine deux jours après son retour au Kailahun, Bockarie réunit ses cadres. Il charge Issa Sesay de mener un groupe de combattants dans le Kono pour s'emparer de Koidu, la ville principale du district⁹¹⁹.

⁹¹⁶ Charles Taylor Trial, témoignage de Mohamed Bereteh Kabbah le 12 septembre 2008

⁹¹⁷ « ... Sam Bockarie went to Monrovia he did not bring enough ammunition and the next time he went, he came, they tried to get some diamonds and he gave them to Issa to go to Monrovia to Charles Taylor to bring ammunition and on Issa's return he said he'd lost the diamonds. So that was a very big blow. And later they still tried, because by then mining was going on around Kono, that is the front lines, so they managed to get some quantity of diamonds and Sam Bockarie himself took those to Monrovia. And on his return he came with a big ten-tyred truck that had enough ammunition on board, and when they arrived they packed everything in Sam Bockarie's veranda on the Dawa Highway and it had over 50 boxes of AK rounds, the RPG too were there in rubbers, he brought wines with him, rice, Maggi, salt and some other condiments, and so far whilst we were in Buedu that was the largest quantity of ammunition that we received from Monrovia and those were the ammunition that we used to attack Kono up to Freetown ».

⁹¹⁸ Charles Taylor Trial, témoignage de Mohamed Bereteh Kabbah le 12 septembre 2008, pages 16139 – 40.

⁹¹⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Buedu, Kailahun, octobre 2009 ; entretiens avec dix anciens combattants de Kailahun (entretien de groupe), octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef

L'urgence de l'attaque est d'ailleurs à la hauteur de la tension qui règne dans le Kailahun. Selon cet ancien combattant : « *Personne n'était content... On était en train de perdre la guerre, et en plus les combattants étaient de plus en plus agités... Sankoh n'était plus là... Les soldats n'étaient pas contents de la façon dont on avait traité Koroma... Oui, la ville aurait explosé si tout ce monde était resté là-bas pendant plus de temps...*⁹²⁰ ».

Sesay remplit sa mission avec succès : le RUF reprend Kono, Koidu, la ville diamantifère du district. Il récupère un nombre important d'armes abandonnées par les forces de l'ECOMOG dans leur fuite.

À Kailahun, la nouvelle de cette victoire à Kono est alors utilisée pour la propagande. Ainsi, la nouvelle se répand partout que le RUF a pris le district le plus important de la Sierra Leone et que dorénavant la force dispose de tout l'argent nécessaire⁹²¹. De sorte que les problèmes de ravitaillement en armes ne se produiront plus.

Des hommes sont mobilisés afin d'exploiter les mines de diamant de Kono. Certains d'entre eux commencent même à imaginer que bientôt ils seront des hommes riches :

« *Moi, j'ai voulu aller dans les mines... Premièrement, c'est beaucoup moins dangereux que le front, et deuxièmement, si on est intelligent, on peut devenir riche en exploitant les mines de diamants... J'en ai connu certains qui ont avalé des diamants, et maintenant, ils ont de l'argent...*⁹²² ».

À cette même époque, *Mosquito* met également à contribution les habitants de Kailahun afin de construire une piste d'atterrissage à Buedu. Selon une source, ce travail est pénible, long et sans rémunération :

de la Police militaire (MP) du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cartographe, membre du personnel de la Direction générale du renseignement militaire du RUF, à Kailahun, novembre 2009.

⁹²⁰ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009.

⁹²¹ Entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupe), novembre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009.

⁹²² Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

« Le bruit courait que, parce qu'il avait pris Kono, les investisseurs de l'extérieur étaient tous devenus les amis de Mosquito... Alors, il fallait construire une aérogare pour que ces gens-là, qui étaient très riches et avaient des avions, puissent venir à Buedu pour voir Mosquito... Ils étaient aussi censés arriver avec de la nourriture, des médicaments, des munitions... Bref, tout ce dont Mosquito avait besoin... Oui, moi j'allais travailler là-bas tous les jours... Le matin on partait d'ici [ville de Kailahun], et on marchait jusqu'à là-bas, et après le travail, si tu voulais, tu dormais là-bas, mais moi je rentrais, avec quelques autres parce que mes petits garçons étaient à Kailahun...⁹²³ ».

Mosquito joue de ses relations avec Taylor pour essayer de montrer à la population que le RUF n'est pas isolé dans la guerre. Il multiplie ses voyages au Libéria, certains racontent même qu'il accomplit plus de dix voyages au Libéria entre 1998 et 1999⁹²⁴.

« Ah ! Charles Taylor était un grand ami du RUF ... Lui et Mosquito étaient de vrais amis... C'est pour ça que Mosquito allait le voir souvent... Si Taylor aimait Mosquito, c'était parce que Mosquito était un grand combattant... Et c'est pour ça que nous aussi on avait confiance en lui... Il était très courageux...⁹²⁵ ».

Avec la prise de Kono et la récupération des armes et munitions laissées dans cette ville, il devient logique qu'un RUF contrôlant la région diamantifère du pays soit davantage en contact avec Taylor. En outre, il semble compréhensible aussi que certains croient que le RUF soit en passe de gagner la guerre. Ses combattants, sous les ordres de SAJ Musa et de Gullit, avancent progressivement sur la capitale.

Dans cette période de relance, peu de temps après le lancement d'une nouvelle attaque sur la ville de Freetown en 1999, que se produit un événement inattendu : la remise en liberté de Sankoh, jusqu'alors emprisonné au Nigéria⁹²⁶. Dès son retour en Sierra Léone, l'homme a d'autres projets en tête pour le RUF : la

⁹²³ Entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009.

⁹²⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009.

⁹²⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009.

⁹²⁶ Voir en annexe la demande par l'ONU pour le relâchement de Sankoh.

paix. Le gouvernement de Kabbah semble pour dire le moins inquieté par les avancements du RUF et c'est une paradoxe que cette volonté de paix passe par l'homme qui a commencé la guerre.

Nous traiterons désormais ce sujet qui contient une implication importante : la signature des accords de paix de Lomé et sa portée sur l'organisation du RUF.

3.2. Lomé et le départ de Bockarie : Quels impacts sur la guerre ?

« Eh bien⁹²⁷, la libération de Sankoh, nous savions que Sankoh a été arrêté et qu'il était en prison au Nigeria et il y eut un moment où il est venu à nous en Buedu ; c'est là que nous l'avons rencontré ... La raison en est qu'il est allé à Buedu et il a appelé les autorités du RUF qu'il avait laissées sur place, y compris Sam Bockarie, et il a dit que ... il était maintenant temps pour la paix et il a dit que nous devrions tous mettre les bras vers le bas et se joindre à lui et ensemble avec nos frères, selon lui, il a dit donc que nous serions en mesure d'obtenir la paix et pour que nous puissions arrêter la souffrance des masses en Sierra Leone.⁹²⁸ »

En 1999, Sankoh est de retour en Sierra Leone. Il a visiblement entamé des contacts diplomatiques lors de son emprisonnement, pour mettre fin à la guerre. Dès son arrivée, il s'emploie à préparer les négociations. Il insiste publiquement sur l'importance qu'il faut accorder aux prochaines discussions d'accords de paix prévus cette année-là à Lomé, au Togo.

Les accords de paix de Lomé sont finalement signés le 7 juillet 1999, sous les auspices du président togolais, Gnassingbe Eyadema. Celui-ci préside alors la CEDEAO. Particulièrement désireux d'assurer la réussite de ces accords de paix et de prouver sa bonne foi, Sankoh tente d'imposer à ses hommes un désarmement rapide.

⁹²⁷ Texte d'origine : « Well, Sankoh's release, we knew that Sankoh was arrested and he was in jail in Nigeria and there came a time when he came to us in Buedu and that was where we met him... The reason was that he went to Buedu and he called the RUF authorities that he had left on the ground, including Sam Bockarie, and he said that... it was now time for peace and he said all of us should put arms down and join him and together with our brothers, according to him, he said so that we would be able to get peace and so that we could stop the masses from their sufferings in Sierra Leone. »

⁹²⁸ Charles Taylor Trial, le 26 mars 2010, page 38135.

En effet, les accords de Lomé apportent plusieurs nouveautés dans la guerre civile. Les plus importants sont les suivants : le RUF est reconnu en tant que partie politique ; ses combattants sont amnistiés à condition de se désarmer ; le RUF est intégré au gouvernement sierra léonais. Sankoh est alors le deuxième vice-président du pays, et contrôle la Commission nationale établie pour la gestion des ressources naturelles, une position avec laquelle il tente d'ailleurs de se constituer des gains personnels⁹²⁹.

Mais si les conditions semblent plus favorables, le RUF n'est pas encore vainqueur. Plusieurs crises internes résultent de cette décision de signer et d'appliquer les accords de Lomé.

Selon John Vincent, un ancien cadre du RUF, « ... Il y avait⁹³⁰ eu un malentendu en ce que lorsque M. Sankoh était à Freetown, il est venu à Buedu et il nous parlait. Et il a commencé à prendre les hommes du district de Kailahun et de les prendre à Freetown, désarmés. Les gens sont allés avec lui sans arme. Alors c'était sur ces bases que certains d'entre nous, moi y compris, j'ai commencé à paniquer. J'étais dans la crainte que nous nous battions et maintenant que notre chef a été appelé à la ville, il va maintenant venir à nous, prendre les gens avec lui sans armes ⁹³¹ »

Autant dire que cette démobilisation n'est pas comprise par des cadres du RUF qui, rappelons-le, ont dirigé l'organisation rebelle pendant les deux ans et quelques mois que Sankoh a passé en prison. La nouvelle ligne imposée par Sankoh suscite des tensions au sein du RUF, certains cadres n'étant pas favorables au désarmement. Dans l'incompréhension du moment, Vincent et d'autres, font d'autres propositions à Sankoh :

⁹²⁹ United Nations, 2000. « Fifth Report of the Secretary General on the United Nations Armed Mission in Sierra Leone », disponible sur <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unamsil/UnamsilR1.htm>

⁹³⁰ Texte d'origine : « ... there was a breakout of misunderstanding in that when Mr Sankoh was in Freetown, he came to Buedu and he talked to us. And he started taking men from Kailahun District and taking them to Freetown unarmed. People went with him without arms. So it was based on that that some of us, which included myself here, I started getting panic. I was in fear being that we were fighting and now that our leader has been called to town, he will now come to us, take people with him without arms... »

⁹³¹ Le 26 mars 2010, *op. cit.*, page 38136.

« Alors⁹³² c'était sur ces bases que, en tant que commandant d'avant-garde, j'ai appelé un forum que j'ai présidé avec beaucoup d'autres avant-gardes présents, y compris Sam Bockarie, dans laquelle je disais maintenant, voici la situation. Mais à l'intérieur de moi, j'ai suggéré que M. Sankoh devrait établir son quartier général ici à Kailahun ou Kono. Que chaque fois qu'il a été appelé, au moins nous pouvons lui donner pour escorte des hommes armés pour sa propre protection. ⁹³³»

Celui-ci rejette ces propositions, et s'installe à Freetown. La présence de Sankoh dans les zones du RUF est uniquement ponctuelle. Il s'y rend surtout pour convaincre certains cadres du RUF de le suivre dans la capitale⁹³⁴. Mais ces derniers n'accordent guère de crédit aux ordres émis sur les ondes depuis Freetown par leur chef, ordres leur intimant de se préparer au désarmement. Ils disent même aux populations et aux combattants de ne pas s'y fier. Selon eux, Sankoh étant en zone gouvernementale, il est privé de sa liberté de parole et contraint de donner ces directives qu'eux estiment insensées⁹³⁵.

Mais la venue de Sankoh dans le territoire du RUF n'a pas, semble-t-il, les effets immédiats que le gouvernement Sierra Léonais a souhaités. Les cadres les plus hauts placés, notamment *Mosquito* et *Superman*, refusent en effet de rendre les armes, comme l'indique cet ancien cadre du RUF:

« Pourquoi aurions-nous accepté de nous désarmer ? On avait alors le contrôle des districts stratégiques, comme Bombali, Kono, et Kailahun, et on était en train d'avancer sur Freetown. C'était le gouvernement qui avait des problèmes, pas nous, c'était eux qui voulaient les accords de paix. En 1998, pour la première fois, on avait le contrôle exclusif du district de Kono et de la ville de Koidu... Tu sais, c'était important, ça... Le Kono c'était le district qui pouvait changer stratégiquement la guerre en notre faveur. Alors, pourquoi Sankoh n'avait-il pas compris ça ? On était content de le voir arriver, et on savait que si on l'avait

⁹³² Texte d'origine : « So it was based on that, as a vanguard commander, I called a forum that I chaired with many other vanguards present, including Sam Bockarie, wherein I said now this is the situation. But within me, I suggested that Mr Sankoh should establish his headquarters here in Kailahun or Kono. That whenever he was called upon, at least we can give him escort of armed men for his own protection. »

⁹³³ *Ibid*, page 38137.

⁹³⁴ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien conduit avec l'ancien coordonnateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun, novembre 2009.

⁹³⁵ Entretien avec un ancien combattant du RUF à Kailahun octobre 2009.

libéré, c'était parce qu'on avait fait des progrès... Et lui, il voulait les discussions de paix. Les gens ne comprenaient pas pourquoi... Alors, on le voyait arriver parfois en hélicoptère car il vivait dans une grande maison à Freetown... Alors certains ont commencé à dire doucement que peut-être on lui avait donné de l'argent pour qu'il arrête de se battre...⁹³⁶».

La stratégie alors suivie par Sankoh conduit en effet à s'interroger sur ses motivations. Un ancien proche de Sankoh estime que ce dernier est d'abord motivé par la promesse d'un partage du pouvoir entre lui et le gouvernement de Freetown, promesse incluse dans les accords de Lomé⁹³⁷.

Quelles que soient ses intentions, le pouvoir et/ou l'argent, la nouvelle attitude de Sankoh cause de sérieux troubles au sein du RUF. Même le fidèle Bockarie (ayant refusé de suivre Fayia Musa et Philip Palmer dans leur tentative de prendre le contrôle sur le RUF après l'arrestation de Sankoh en 1997 et ayant continué, dans la mesure du possible, de prendre ses instructions auprès de Sankoh alors que ce dernier était emprisonné⁹³⁸) refuse de suivre ses ordres :

«... Le commandant⁹³⁹ en charge à ce moment-là, Sam Bockarie, lui aussi, a commencé à réaliser quelques écarts de conduite ... Il a décidé de désobéir à la direction et ils ont refusé d'effectuer le désarmement. Donc, c'était l'époque où il y avait un problème là-dedans. Oui, monsieur ».⁹⁴⁰

Le conflit entre les deux hommes dégénère rapidement: événement rare dans les guerres civiles en Afrique, *Mosquito*, une personnalité importante aux yeux des combattants, « démissionne » du RUF. Dans d'autres guerres de la région, de tels désaccords entre leaders et subordonnés, ont pour conséquence une division de la force et la formation d'une nouvelle faction de combat. Les exemples du NPFL et de l'INPFL, de l'ELF et de l'EPLF ou encore de l'ULIMO et de l'ULIMO-J illustrent bien cette tendance.

⁹³⁶ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹³⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹³⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Freetown avril 2009.

⁹³⁹ Texte d'origine : « ...the commander in charge at that time, Sam Bockarie, too, started carrying out some misbehaviours... He decided to disobey the leadership and they refused to carry out the disarmament. So that was the time there was a problem in there. Yes, sir".

⁹⁴⁰ Le 26 mars 2010, *op. cit.*, page 38137.

Mais pour le RUF, les choses sont différentes : *Mosquito* semble avoir purement et simplement perdu confiance dans le RUF ou du moins en ses raisons de se battre. Au surplus, certains estiment que Bockarie n'a jamais eu pour ambition de devenir le chef du RUF ou de créer sa propre faction ; si, jusque-là, il s'est battu, c'est avant tout parce qu'il croit en Sankoh⁹⁴¹. Pour eux, c'est la déception qui conduit *Mosquito* à quitter Sankoh et à rejoindre Taylor⁹⁴².

Il semble qu'en réalité, Bockarie n'a pas vraiment « démissionné », étant donné que le RUF était, en partie au moins, un « client » de Taylor. Il a procédé comme un employé modèle, il est allé voir le patron, le chef d'État libérien.

Personne ne sait pas s'il a songé à demander un soutien implicite ou explicite à Taylor avant de se lancer dans un combat contre Sankoh, ou si c'est sur l'avis de Taylor qu'il a choisi de ne pas se battre contre Sankoh pour contrôler le RUF. Ce qui est connu, en revanche, c'est que Taylor a continué d'entretenir de bonnes relations avec Sankoh. Mais *Mosquito*/Bockarie est resté au Liberia, sous protection de Taylor. Sa démission est déterminante dans la fin de la guerre du RUF. Circonstance intéressante dans ce contexte, celui que choisit Sankoh pour le remplacer, Issa Sesay, n'est pas autant apprécié par les combattants que son prédécesseur.

Selon un ancien guérillero :

« En fait, le problème, c'est que Mosquito était un meilleur combattant que Sesay, et même que Sankoh. Ce qu'il a fait pour le RUF toutes ces années, personne n'a pu le faire... On le respectait beaucoup, et je crois que le Pa [Sankoh] avait peur de ça quand il est revenu... Mais Mosquito ne voulait pas se battre contre le Pa, alors il a décidé de partir au Libéria... Il respectait toujours le Pa⁹⁴³ ».

⁹⁴¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kailahun, octobre 2009.

⁹⁴² Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009 ; entretien avec l'ancien « Paramount Chief » (chef suprême local) du RUF, de Kailahun, octobre 2009.

⁹⁴³ Entretien avec un ex-combattant du RUF à Makeni novembre 2009.

C'est donc avec Issa Sesay pour second que Sankoh réussit à imposer les accords de paix auprès des combattants. Pour ce faire, il emprisonne les cadres réticents, opposés aux négociations. Il les relâche, une fois les accords de paix signés. Mais en 2000, Sankoh hésite de nouveau. Il change d'avis sur la façon dont le processus de paix doit se dérouler.

Les deux dernières années de la guerre sont donc marquées, plus encore que les périodes antérieures, par la complexité voire la confusion. Nous le verrons dans la prochaine section.

3.3. La capture des 500 hommes de l'UNAMSIL

En octobre 1999, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies décide d'envoyer en Sierra Léone une force de Casques bleus, l'UNAMSIL (United Nations Armed Mission in Sierra Léone). Elle a reçu pour mission de coopérer avec les camps signataires des accords de Lomé, le gouvernement de la Sierra Léone et le RUF, en vue d'assurer un processus de retour à la paix non conflictuel⁹⁴⁴.

Toutefois, comme nous allons voir, les conditions d'exercice de sa mission deviennent difficiles. Les relations se tendent et s'avèrent de plus en plus compliquées entre les forces des Nations-Unies et les combattants et les cadres du RUF.

Il faut d'abord rappeler que l'idée d'un désarmement et d'un processus de paix n'a pas emporté l'adhésion de tous les combattants du RUF. Particulièrement méfiants, certains cadres estiment notamment que seule une partie des accords de Lomé, celle relative au désarmement, était appliquée de façon zélée⁹⁴⁵. Ils considèrent, de surcroît, que le processus de désarmement n'est pas mis en œuvre

⁹⁴⁴ Voir le site web de UNAMSIL, disponible sur <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unamsil/>

⁹⁴⁵ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

de façon uniforme. Ils réclament que les forces gouvernementales soient désarmées en même temps que celles du RUF⁹⁴⁶.

Cet ancien cadre admet spontanément avoir désobéi à plusieurs reprises aux ordres directs de désarmement des hommes de son unité, prononcés par ses supérieurs, les hauts cadres du RUF. Il illustre par ses propos le climat de méfiance qui règne vis-à-vis du processus de désarmement : *« On ne pouvait pas avoir confiance... Pour certains d'entre nous, c'était clair que Sankoh n'avait pas les idées claires... La seule personne qui savait quoi faire, Mosquito, était déjà partie... Alors de temps en temps, nous aussi, nous avons désobéi... parce qu'on n'avait pas totalement confiance⁹⁴⁷ »*.

Snyder et Jervis ont souligné combien la question du désarmement en période de conflit est quelquefois voire presque toujours complexe⁹⁴⁸. Selon ces auteurs, il peut en découler des situations conflictuelles, ce qu'ils appellent un dilemme de sécurité (« security dilemma ») : « Un dilemme⁹⁴⁹ de la sécurité est une situation dans laquelle les efforts de chaque partie pour accroître sa propre sécurité réduisent la sécurité des autres. Cette situation se produit lorsque les conditions stratégiques géographiques, technologiques ou autres rendent l'agression la forme la plus avantageuse de la défense légitime⁹⁵⁰ ».

Selon ces auteurs, seule l'intervention d'une autorité « neutre » et sur la longue durée, prenant la forme d'une force de « police » internationale, peut convaincre les combattants de tous les bords de rendre les armes.

Leur thèse a été validée dans le cas de la guerre civile en Sierra Leone. Les rebelles ont finalement été désarmés avec le concours des forces de l'UNAMSIL et la poussée militaire britannique de 2001.

⁹⁴⁶ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009 ; entretien avec l'ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien « Business Contractor » du RUF à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

⁹⁴⁷ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁴⁸ Snyder J; Jervis, R; "Civil War and the Security Dilemma" in Walter B.F; Snyder J. (eds) 1999, *Civil Wars, Insecurity and Intervention*, New York, Columbia University Press.

⁹⁴⁹ Texte d'origine: « A security dilemma is a situation in which each party's efforts to increase its own security reduce the security of the others. This situation occurs when geographical, technological, or other strategic conditions render aggression the most advantageous form of self-defense ».

⁹⁵⁰ *Ibid*, page 15.

Néanmoins, il semble que les risques encourus par ces forces de police extérieures dans les conflits locaux n'aient pas été suffisamment discutés. Pour marquer leur défiance envers ce processus et leur colère contre la communauté internationale, des unités du RUF kidnappent des casques bleus en 2000.

En mars 2000, d'abord, le RUF, officiellement contrôlé par Sankoh, mais agissant semble-t-il sur les ordres des cadres du Kono, s'oppose avec succès au déploiement des forces de l'UNAMSIL dans le district de Kono⁹⁵¹. Il refuse, le même mois, de se rendre à une réunion pour discuter des modalités du désarmement par les forces de l'UNAMSIL⁹⁵². Prenant ainsi note de tensions entre les rebelles et les forces de l'UNAMSIL, le Secrétaire Général de l'ONU de l'époque déclare :

«... Dans des⁹⁵³ régions encore sous le contrôle de groupes rebelles, en particulier le RUF et de l'AFRC / bastions ex-SLA, la situation sécuritaire reste précaire et il y a eu plusieurs incidents graves, certains impliquant les Casques bleus des Nations Unies.⁹⁵⁴»

En dépit de ces graves conflits, l'UNAMSIL parvient à implanter des bases de désarmement dans la ville de Makeni, l'un des territoires clé du RUF, contrôlé à l'époque par Issa Sesay. Celui-ci rend visite aux combattants de temps en temps pour apaiser les craintes vis-à-vis du processus de désarmement⁹⁵⁵.

Pourtant, certains combattants rapportent que Sesay lui-même doute des bienfaits du processus du désarmement⁹⁵⁶. En privé, il est très critique à l'encontre du processus de désarmement⁹⁵⁷. Sesay n'a d'ailleurs pas accepté de désarmer.

⁹⁵¹ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

⁹⁵² Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec l'ancien vice-Président du République de la Sierra Léone, octobre 2009 ; entretien avec un ancien ministre de la Commission nationale de la Réinstallation, la réintégration et la réinsertion sociale en Sierra Léone, novembre 2009.

⁹⁵³ Texte d'origine : « ...in areas still under the control of rebel groups, particularly the RUF and AFRC/ex-SLA strongholds, the security situation remained precarious and there were several serious incidents, some involving United Nations peacekeepers. »

⁹⁵⁴ United Nations, 2000. « Fourth Report of the Secretary General on the United Nations Armed Mission in Sierra Leone », disponible sur <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unamsil/UnamsilR1.htm>, page 3.

⁹⁵⁵ Entretien avec un ancien combattant de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec cinq anciens combattants de Makeni (entretien de groupe), novembre 2011 ; entretien avec un enfant soldat de Makeni novembre 2009 ; entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

⁹⁵⁶ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

⁹⁵⁷ Entretien avec un ancien chef de la Police militaire (MP) du RUF de Makeni, novembre 2009.

Les propos de cet ancien combattant résument ce double jeu auquel semble se prêter Sesay : *« Issa ne pouvait pas nous dire clairement ce qu'il fallait faire. Un moment il jouait celui qui voulait la paix, mais à d'autres moments, il nous disait de ne pas encore nous désarmer... C'était comme ça... Parfois, quand il venait, il était avec des hommes de l'UNAMSIL, et il nous disait à tous de bien traiter l'UNAMSIL et de nous désarmer et tout ça... Mais parfois, quand il venait nous voir seul, il nous disait de ne pas trop leur faire confiance, que ces hommes étaient avec le gouvernement... C'était comme ça⁹⁵⁸ ».*

Puis en avril 2000, la situation devient encore plus tendue. Selon un ex-combattant, l'un des cadres du RUF, Augustine Gbao, le chef de l'IDU, veut fermer le centre de désarmement du Makeni. Selon lui :

« Je ne sais pas ce qui lui avait pris ce jour-là, mais il nous avait amené dans le bureau, et il voulait le brûler... La seule chose qui l'arrêta, c'était un commandant de l'UNAMSIL pour qui Gbao avait du respect. Il nous a dit après que si cet homme-là n'avait pas été là, il aurait tout brûlé parce que tout ce que l'UNAMSIL faisait à Makeni était faux, que c'était pour nous faire perdre la guerre...⁹⁵⁹ ».

La fin du mois d'avril annonce des conflits de plus en plus rudes. D'abord, le 22 avril, il y'a du conflit entre les forces onusiennes et le RUF à Magburaka qui nécessite la fermeture du camp de désarmement dans cette ville⁹⁶⁰. Le 28 avril 2000, un soldat de l'AFRC est tué par les forces de la CEDEAO⁹⁶¹. Les relations entre le RUF et l'UNAMSIL dégénèrent, le RUF il semble ne fait pas de distinction entre le l'ONU et le CEDEAO. Le 30 avril, peu avant le départ des forces de la CEDEAO du pays, le RUF capture certaines forces onusiennes à Port Loko, au nord du pays⁹⁶².

⁹⁵⁸ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁵⁹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁶⁰ Olonisakin, F. 2008. Peacekeeping in Sierra Leone: The Story of UNAMSIL. Boulder: Lynne Rienner Publishers.

⁹⁶¹ *Idem.*

⁹⁶² *Idem.*

Le première mai, dix combattants du RUF se présente afin de se désarmer à Makeni. Après leur procédure de désarmement, le camp est attaquée par le RUF afin de libérés ces hommes.

Selon nos sources, l'incident débute quand Gbao réagit au désarmement d'un groupe de combattants RUF à Makeni. Mécontent, il va au centre de désarmement pour réclamer que « ses » hommes lui soient rendus⁹⁶³. La situation dégénère vraiment quand un autre responsable du RUF, Maurice Kallon, surgit⁹⁶⁴. En effet, Kallon se montre rapidement bien plus agressif, tirant des coups de feu en l'air et frappant certains négociateurs de l'UNAMSIL avant de les prendre comme otages. Il menace de les exécuter si les hommes qui ont quitté le RUF ne lui sont pas rendus⁹⁶⁵. Le camp de désarmement à Makeni est aussi fermé.

À partir de ce moment, les prises d'otage de membres de l'UNAMSIL commencent à se multiplier. Le 2 mai à Kailahun, le RUF prend en otage, trente personnels de l'ONU et vers mi-mai 2000, l'ONU compte des centaines (498) de personnels prises en otage par le RUF, et d'autres tués par la guérilla⁹⁶⁶.

Les forces du RUF saisissent toutes les occasions. Ajoutant aux tensions existantes, Sankoh tient en mai 2000 une conférence de presse durant laquelle il accuse ouvertement l'UNAMSIL de la mort d'un combattant de l'AFRC⁹⁶⁷ mentionné plus haut.

Le RUF s'engage dans cette campagne militaire contre l'ONU pour deux raisons principales.

D'abord l'ONU avait commencé d'avoir une réussite assez impressionnante en ce qui concerne le désarmement de combattants de la guérilla dans le pays. Selon l'ONU, en mai on avait déjà désarmé un total de 5000 combattants du RUF⁹⁶⁸, presque la moitié du mouvement. Pour le RUF, ceci était inacceptable car d'autres conditions du processus de paix n'avaient pas encore était rempli⁹⁶⁹. Les promesses par l'ONU de réintégrer les combattants, de les soudoyer avec des sommes d'argents assez importants aux yeux de combattants semblaient avoir effet

⁹⁶³ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁶⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁶⁵ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁶⁶ Olonisakin, *op. cit.*

⁹⁶⁷ United Nations, 2000. "Fourth Report of the UN Secretary General", *op. cit.*

⁹⁶⁸ Olonisakin, *op. cit.*

⁹⁶⁹ *Idem.*

et les combattants se rendaient aux camps de désarmement sans l'accord des cadres du mouvement⁹⁷⁰. La situation est critique pour le mouvement, le contrôle de leurs combattants leur échappe de plus en plus, il est alors nécessaire d'attaquer la source du problème, l'ONU.

« Nous étions dans une phase critique. Les combattants, sans assez d'argent, voulaient se rendre à l'ONU... L'ONU avait compris que la manière la plus apte de nous combattre n'était pas par les armes, mais par l'argent. Certains combattants disaient qu'ils allaient se désarmer pour prendre l'argent et revenir se battre, mais de plus en plus ceci ne fonctionnait pas. Avec les camps (de désarmement), on les gardait pour un long période avant de les relâcher. Nous allons perdre la guerre si ca continuait de cette façon... »⁹⁷¹

Ensuite, seconde raison, l'ONU commence à avoir des bases dans les villes principales du RUF. Les implications de cette cohabitation n'ont pas été bien analysées par les cadres du RUF. Non seulement ces campements de l'ONU sont de plus en plus efficaces en ce qui concerne le désarmement de combattants, mais de façon informelle, les personnels de l'ONU interagissent avec les populations locales. Certains personnels de l'ONU⁹⁷², contre les directions de leurs superviseurs commencent même à avoir des relations amoureuses⁹⁷³. Ceci a un effet chez les cadres en état d'alerte. En effet, ils raisonnent que ces sont des espions de l'ONU qui cherchent à prendre d'avantage d'information concernant la présence du RUF dans ces villes.⁹⁷⁴ Ils pensent aussi que la présence de ces camp de désarmement commence à signaler aux populations locales que la guerre est fini, un message désastreux pour eux, car cela voulait dire que ces populations étaient de plus en plus enclin à ne plus considérer le RUF comme gestionnaire de ces terrains.

Les villes (nous pensons à Makeni et Kailahun) avaient donc il semble deux maîtres, un RUF qui voulait toujours préserver sa puissance et une présence onusienne de plus en plus important.

⁹⁷⁰ *Idem.*

⁹⁷¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁷² Comme apparemment les soldats de la CEDEAO.

⁹⁷³ Entretien avec un ancien personnel de la Commission du désarmement, démobilisation et réintégration, à Kailahun, novembre 2009 ; entretien avec trois civils de Makeni, novembre 2009.

⁹⁷⁴ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009 ; entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun octobre 2009.

Un ancien combattant nous informe que « *Un jour, j'ai entendu certains civils en train de dire que la guerre était finie et que l'ONU était là pour mettre fin à la présence du RUF. J'ai rapporté ça à mon commandant, il était très fâché.* »⁹⁷⁵

Le RUF est donc en face d'une situation qui signale leur échec ; les combattants sont de plus en plus aptes à quitter leurs « postes » et les populations locales veulent un retour rapide à la paix. Les promesses d'une vie meilleure après guerre semblent de plus en plus réelles pour une population délaissée par la souffrance et la pénurie. Il est donc une autre désillusion pour cette population quand le RUF commence à attaquer les campements de l'ONU⁹⁷⁶. Avec les fermetures des camps de désarmements, les esprits se brisent à nouveau.

Cette situation ne contribue guère à améliorer la réputation du RUF, tant au plan interne que sur la scène internationale. Et c'est au vu de ces événements que le Conseil de Sécurité exprime ses vives préoccupations :

« Le Conseil⁹⁷⁷ de sécurité exprime sa vive préoccupation face à la flambée de la violence en Sierra Leone ces derniers jours. Il condamne dans les termes les plus forts les attaques armées perpétrées par le Front révolutionnaire uni (RUF) contre les forces de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), et leur maintien en détention d'un grand nombre des personnels de Nations Unies et d'autres organisations internationales. Le Conseil exprime son indignation face à l'assassinat d'un certain nombre de casques bleus du bataillon kenyan et sa profonde préoccupation pour les troupes de la MINUSIL qui ont été blessés ou sont portés disparus. »⁹⁷⁸

⁹⁷⁵ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

⁹⁷⁶ Entretien avec six civils de Kailahun (entretien de groupes), octobre 2009 ; entretien avec un civil de Kailahun, octobre 2009 ; entretien avec trois civils de Kailahun, (entretien de groupes), novembre 2009 ; entretien avec cinq civils de Makeni, novembre 2009 ; entretiens avec quatre civils de Kailahun (entretien de groupes), février 2012 ; entretien avec trois civils à Kailahun, août 2011 (entretien de groupe) ; entretien avec cinq civils de Kailahun, octobre 2011.

⁹⁷⁷ « The Security Council expresses its grave concern at the outbreak of violence in Sierra Leone in recent days. It condemns in the strongest terms the armed attacks perpetrated by the Revolutionary United Front (RUF) against the forces of the United Nations Mission in Sierra Leone (UNAMSIL), and their continued detention of a large number of United Nations and other international personnel. The Council expresses its outrage at the killing of a number of United Nations peacekeepers of the Kenyan battalion and its deep concern for the UNAMSIL troops who have been wounded or remain unaccounted for. »

⁹⁷⁸ United Nations, 2000. « Security Council, in Presidential Statement, Condemns Actions of RUF In Sierra Leone, Says Foday Sankoh 'Must Be Held Accountable' » communiqué de presse, No. UNIS/SC/1219, disponible sur <http://www.unis.unvienna.org/unis/pressrels/2000/sc1219.html>

Le Conseil de Sécurité prend par la suite la décision de renforcer la présence de l'ONU en Sierra Leone. Cette mesure souligne qu'une fois encore le RUF n'a pas réussi à convaincre le « monde » ni de la nécessité, ni de la justesse de sa guerre⁹⁷⁹. Au contraire, ces coups de force n'ont fait que davantage enliser le RUF dans les sables mouvants de son échec.

Afin de sauver son image, l'ONU décide de prendre certaines actions dont nous parlerons prochainement car ils sont intéressants pour notre travail :

D'abord, avec son cinquième rapport, le Secrétaire Générale de l'ONU recommanda un renforcement de la présence de l'ONU dans le pays⁹⁸⁰. Ensuite, l'ONU engage Taylor, qui a alors une influence sur la guérilla pour négocier le relâchement de personnels de l'ONU prises en otages. Enfin, Johnny Paul Koroma, ancien leader du AFRC et pour un moment du RUF commence à travailler pour le gouvernement contre le RUF⁹⁸¹.

Il importe de donner certaines précisions sur ces événements car ils ont eu un impact assez important sur la perte de la guerre par le RUF, et l'échec de sa gouvernance.

Premièrement, le renforcement de la présence onusienne en Sierra Leone doit être précisé. Après le cinquième rapport du Secrétaire Générale de l'ONU sur la situation urgente de crises en Sierra Leone, manifestée par la prise pour cibles des personnels de l'ONU comme otages principaux par les combattants du RUF, les discussions autour d'un renforcement des forces onusiennes présentes en Sierra Leone, ainsi que de leur capacité de se protéger sont privilégiées. Entre février et décembre 2000 la force onusienne passe de 6000 casques bleus à 12 455⁹⁸², et en mars 2001, la force est forte de 17 500 casques bleus. Les impacts sont considérables. En 2000, les forces de l'ONU mènent l'opération « Khukri » afin de reprendre 200 soldats de l'ONU pris en otages par le RUF. Les impacts sur la guérilla sont désastreux, les forces onusiennes la poussent hors de presque toutes leurs villes stratégiques, y inclus Daru et Pendembu. Même si les forces de l'ONU n'ont pas voulu reprendre ces villes de façon permanente et les ont quittées une fois leurs hommes secourus, cette opération a montré la vulnérabilité du RUF, mais

⁹⁷⁹ Entretien avec un membre de l'ONU à Freetown, juin 2007.

⁹⁸⁰ United Nations, 31 juillet 2000, *op. cit.*

⁹⁸¹ *Idem.*

⁹⁸² Olonisakin, *op. cit.*

aussi la puissance de l'ONU. L'option d'attaquer l'ONU n'était plus très intéressante pour les cadres du RUF⁹⁸³. Enfin, l'ONU a continué de garder une présence « diplomatique » dans le pays, sans provoquer d'attaques contre le RUF, tant que le commandement du RUF déconseillait à ses rebelles d'attaquer ses personnels.

*« J'étais fâché quand l'ONU a attaqué, car nous avons tous dû quitter nos maisons pour se cacher. Mais on se disait alors tous que le RUF allait perdre la guerre... »*⁹⁸⁴

Deuxièmement, les négociations sont entamées avec Charles Taylor, alors président du Liberia avec une influence considérable sur le leadership du RUF. Nous avons déjà souligné que Taylor était un aide précieuse pour le RUF au moment de commencer sa guerre civile. Cette coopération a continué entre Taylor et Sankoh tout au long de la guerre. Il est donc intéressant que vers la fin de la guerre, Taylor se montre encore utile, mais pas tellement pour le RUF que pour la communauté internationale.⁹⁸⁵

Pour un Taylor, qui est alors président de son pays, il est plus important de gagner de nouveaux amis, de se forger une bonne réputation au niveau international, et de se réinventer, que de continuer à travailler avec le RUF⁹⁸⁶. Il est donc opportun, à ses yeux, qu'en 2000, il négocie le retour des otages onusiens pris par le RUF. Il insiste sur le fait que ces otages doivent être relâchés en territoire libérien et pas en Sierra Leone⁹⁸⁷. Son soutien est alors clé pour le reste du processus de paix en Sierra Leone. Mais, en s'y impliquant, il donne aussi la preuve de son influence sur les combattants et cadres du RUF, fait qui lui sera reproché plus tard, notamment durant son procès.

Troisièmement, sous cette nouvelle emprise de l'ONU, Johnny Paul Koroma décide de travailler pour le compte du gouvernement sierra léonais. Il déclare ouvertement la fin de l'AFRC et fait appel aux soldats qui lui sont toujours

⁹⁸³ Entretien avec un ex-cadre du RUF en Kailahun octobre 2009 ; Entretien avec A. Saleem (ancien cadre et *Business Contractor* du RUF) à Kailahun octobre 2009.

⁹⁸⁴ Entretiens avec un civil de Kailahun, décembre 2011.

⁹⁸⁵ United Nations, 2000. « Fifth Report of the Secretary General on the United Nations Mission in Sierra Leone », op. cit. ; Olonisakin op. cit.

⁹⁸⁶ Olonisakin op. cit.

⁹⁸⁷ Idem

fidèles de combattre contre le RUF. Il faut rappeler que selon certains, Koroma a souffert aux mains du RUF, et sa femme a été violée. Il est donc resté du côté gouvernemental jusqu'à la fin de guerre ; sans son appui, l'AFRC perd sa coordination et se fracture de plus en plus.

Ce rapport du Secrétaire Général le nomme par exemple deux fois en train de travailler avec le gouvernement dans le processus du retour à la paix :

« La société⁹⁸⁸ civile de la Sierra Leone et la Commission de consolidation de la paix, dirigée par Johnny Paul Koroma, ont également été engagées à étudier les moyens de relancer du processus de paix.⁹⁸⁹ » « Les efforts⁹⁹⁰ du gouvernement et de l'AFRC / ex-SLA chef Johnny Paul Koroma pour résoudre les problèmes entre l'armée sierra-léonaise et les West Side Boys n'ont pas donné les résultats souhaités.⁹⁹¹ »

Pour sa part, Sankoh semble avoir compris la nécessité de rendre les armes. Comme nous allons le voir, il s'investit de plus en plus dans son nouveau rôle « d'homme politique ».

3.4. Sankoh ! En Crise Politique ?

« Mes⁹⁹² compagnons Sierra-Léonais aux États-Unis et les membres du quatrième pouvoir, je saisis cette occasion pour exprimer notre gratitude au

⁹⁸⁸ Texte d'origine: « The civil society of Sierra Leone and the Commission for the Consolidation of Peace, headed by Johnny Paul Koroma, have also been engaged in exploring ways to restart the peace process. »

⁹⁸⁹ United Nations, 2000. « Fifth Report of the Secretary General on the United Nations Mission in Sierra Leone », op. cit. ; page 1.

⁹⁹⁰ Texte d'origine: « Efforts by the Government and AFRC/ex-SLA leader Johnny Paul Koroma to resolve the problems between the Sierra Leone Army and the West Side Boys did not yield the desired results. »

⁹⁹¹ United Nations, 2000. « Fifth Report of the Secretary General on the United Nations Mission in Sierra Leone », op. cit. ; page 4.

⁹⁹² Texte d'origine: "My fellow Sierra Léoneans in the United States and members of the fourth estate, I take this opportunity to extend our gratitude to the Government and people of the United States of America for the hospitality extended to me and my delegation during the WTO Conference in Seattle, Washington. Let me also express my unreserved thanks to the WTO, UNCTAD, the OAU/AEC/ and the other international agencies for the hard work and time spent in preparing us for the conference. My special thanks goes to those donor countries who facilitated the participation of my delegation by providing financial support.

Ladies and Gentleman, I wish to remind you that prior to the outbreak of the civil war in our country in 1991, Sierra Léone had suffered nearly three decades of misrule by greedy and selfish politicians. Where injustice and lack of consideration for the common good of the citizens of our country were the order of the day; it was inevitable that the result would be social upheaval. War in itself is most undesirable for the well being any society but the reality of life is

Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique pour l'hospitalité offerte à moi et à ma délégation au cours de la conférence de l'OMC à Seattle, Washington. Je voudrais également exprimer mes remerciements sans réserve à l'OMC, la CNUCED, l'OUA / CEA / et les autres agences internationales pour le travail difficile et le temps passé pour nous préparer pour cette conférence. Mes remerciements particuliers aux pays donateurs qui ont facilité la participation de ma délégation en fournissant un soutien financier.

Mesdames et Messieurs, je tiens à vous rappeler que, avant le déclenchement de la guerre civile dans notre pays en 1991, la Sierra Leone a subi près de trois décennies de mauvaise gestion par des politiciens avides et égoïstes. Où l'injustice et le manque de considération pour le bien commun des citoyens de notre pays étaient à l'ordre du jour, il était inévitable que le résultat serait par bouleversement social. La guerre en lui-même n'est pas souhaitable pour le bien-être de toute société, mais la réalité de la vie est que les circonstances provoquent les guerres et nous sommes obligés de vivre avec les conséquences; désagréables soient-ils. Vous vous souviendrez qu'il y a seulement 10 ans, notre nation a été dominée par une dictature qui non seulement a abusé des droits de ses citoyens, mais aussi mise en place une sous-culture de la kleptocratie, la violence et la dégradation économique. La plupart d'entre nous ont été témoins de l'époque où les politiciens de l'APC ont déclaré l'état à parti unique, avec l'aide et l'encouragement du pouvoir judiciaire. Ces mêmes politiciens au mépris égoïste de notre dignité et de l'intégrité, ont poursuivi des objectifs contraires au bien-être national. Les résultats de l'état à parti unique, nous les savons tous : ils

that circumstances do provoke wars and we are forced to live with consequences; unpleasant though they may be. You will remember that just 10 years ago our nation was dominated by a dictatorship that not only abused the rights of its citizens, but also perpetrated a subculture of kleptocracy, violence and economic degradation. Most of us witnessed the period when APC politicians declared a one-party state aided and abetted by the judiciary. These same politicians with selfish disregard for our dignity and integrity, pursued goals contrary to the national welfare. The results of the one-party state, we will now know: they include the "voucher gate" scandal, and election-related murders of people in Kailahun, Makeni, Kenema, Bo, Freetown, Kono, Pujehum, etc.

We were determined not to allow such a system to continue into the millennium. We have struggled relentlessly for over eight years and during that period, many unfortunate things happened. As one of the warring factions, we regretfully accept some responsibility for the consequences of the war. That we will have to live with. I wish, however, to assure you that both the Revolutionary United Front (RUF) and the present Government of Sierra Leone, of which I am a part, are totally committed to the peace process in our country along the line agreed upon in the Lomé Peace Accord which was signed between the then Government and the RUF on the 7th July 1999. The RUF has, in fact, now transformed itself into a political party, which is the RUF Party and we are now determined to seek political power through the ballot box and not the barrel of the gun. We are equally committed to upholding the rule of law and democratic principles in Sierra Leone".

comprennent le scandale "voucher-gate", et les meurtres liés aux élections de personnes dans Kailahun, Makeni, Kenema, Bo, Freetown, Kono, Pujehum, etc

Nous étions déterminés à ne pas laisser un tel système à continuer dans le nouveau millénaire. Nous avons lutté avec acharnement pendant plus de huit ans et pendant cette période, beaucoup de choses malheureuses se sont passées. En tant que l'une des factions en guerre, nous acceptons avec regret une certaine responsabilité pour les conséquences de la guerre. Que nous devons vivre avec. Je tiens cependant à vous assurer que les deux, le Front révolutionnaire uni (RUF) et le présent gouvernement de la Sierra Leone, dont je fais partie, sont totalement engagés dans le processus de paix dans notre pays le long de la ligne convenue dans les accords de paix de Lomé qui a été signé entre le gouvernement et le RUF le 7 Juillet 1999. Le RUF s'est, en fait, maintenant transformé en un parti politique, qui est le Parti RUF et nous sommes maintenant déterminés à rechercher le pouvoir politique par les urnes et non le canon de l'arme. Nous sommes également engagés à respecter la primauté du droit et des principes démocratiques en Sierra Leone »⁹⁹³.

Tel est le discours que prononce le RUF au lendemain de la signature des accords de Lomé. Il contient les ambitions politiques du RUF dans la Sierra Leone « d'après-guerre ».

Nous avons déjà parlé de la volonté de Sankoh de négocier un retour à la paix. Il s'agit ici de voir quelles sont les conséquences de cette action et sa crédibilité supposée auprès de ses combattants, mais aussi vis-à-vis du gouvernement. En effet, Sankoh est devenu un homme politique, jouant un jeu stratégique dangereux. D'un côté, en tant que vice-président du pays, il vise une transformation de son image : il ne souhaite plus être perçu comme un seigneur de la guerre (« Warlord »), mais comme un homme politique respectable. De l'autre, il reste soucieux de ne pas désarmer ces guérilleros trop rapidement. Il n'a pas totalement confiance : une fois le RUF désarmé, le gouvernement tiendra-t-il vraiment tous ses engagements, spécifiés dans les accords de Lomé ?

⁹⁹³ Source RUF : déclaration prononcée par Mike Lamin, ministre du commerce et de l'industrie du parti RUF, à l'ambassade sierra léonaise durant son voyage aux États-Unis pour participer à une conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Certes, une telle démarche est difficile à comprendre. Du côté de ses hommes ainsi que du gouvernement, chaque partie reste un peu méfiante envers ses « vraies » motivations comme vis-à-vis de ses ambitions « politiques ».

C'est ainsi que Kallon explique :

« Le chef⁹⁹⁴ a pris le micro où il a introduit quatre journalistes. Parmi eux, Chris Johnson et Kev Lewis, il se plaint en outre que la guerre est finie et que la paix est venue à notre terre bien-aimée Sierra Leone. Il a dit qu'il y aura plus de guerre et le RUF n'est pas prêt à mener une autre guerre. Sa mission à Makeni et Tonkolili est d'expliquer l'Accord de paix de Lomé Togo qui le RUF / AFRC et le président Tejan Kabbah ont signé. ⁹⁹⁵»

Mais ni les autorités du pays, ni la communauté internationale ne se fient à ses paroles.

Selon l'ancien vice-président, qui a joué un rôle important pendant le processus de paix, Solomon Berewa, *« avec les hommes du RUF, y compris Sankoh, l'on ne savait jamais sur quel pied danser... Donc on ne pouvait jamais leur faire confiance... C'est le même homme qui avait essayé de lancer des attaques durant les périodes où l'on organisait des élections... qui avait appris à ses hommes à couper les bras des enfants... Donc on a bien fait de montrer un peu de méfiance à son égard... »*.

Ce témoignage de défiance présage d'une relation difficile entre les deux parties, d'autant qu'à l'époque, Sankoh est chargé du contrôle des ressources minérales et du processus de reconstruction, en tant que second vice-président de la Sierra Léone. Malheureusement pour lui, il se trouve progressivement écarté du gouvernement.

La lettre adressée par Sankoh aux chefs d'États d'Afrique et aux membres de la communauté internationale, intervenant en tant que parties garantes du respect des accords de Lomé, le 24 février 2000, caractérise bien la situation

⁹⁹⁴ Texte d'origine: « the leader took the microphone where he introduces four journalists. Among them were Chris Johnson and Kev Lewis, he further complains that the war is finished and that peace has come to our beloved land Sierra Leone. He said there will be no more war and the RUF is not prepared to wage any other war. His mission in Makeni and Tonkolili is to explain the Togo Lomé Peace Accord which the RUF/AFRC and President Tejan Kabbah has signed. »

⁹⁹⁵ Transcrits datant du 15 avril 2008 de la Cour Spéciale de la Sierra Léone, page 42

politique de Foday Sankoh. Elle décrit le partage du pouvoir avec le gouvernement du pays :

« Vos ⁹⁹⁶ Excellences, tous les sous-titres de l'article XIII intitulé «TRANSFORMATION ET NOUVEAU MANDAT D'ECOMOG" illustre clairement l'appel à une révision et un élargissement de l'ECOMOG par l'ajout de deux autres pays de la sous-région. Le RUF note un manque d'intérêt de la CEDEAO et l'ECOMOG, qui ont remis la situation en Sierra Leone auprès des Nations Unies. Ma discussion avec vos Excellences m'a fait croire que la sous-région était prête et capable de travailler en coopération avec les deux parties pour que la paix régné en Sierra Leone.

Ce que nous avons en fait réalisé est une vidange de tous les efforts investis dans l'Accord de paix de Lomé du 7 Juillet 1999. Le nouveau mandat de la MINUSIL est très menaçant et pas la bienvenue sur n'importe quel front. Le RUF est maintenant isolé et n'est pas considéré comme contribuant au processus de paix en cours. L'ECOMOG est jeté dehors. L'Organisation des Nations Unies intervient avec toutes sortes de menaces, à travers le chapitre 7, l'article 39 de la Charte des Nations Unies.

Elle découle du chapitre 7, l'article 40 de la Charte des Nations Unies que le RUF et le gouvernement de la Sierra Leone doivent être doublement consultés en ligne avec le cours du processus de paix. Le Président Kabbah me dit que les Nations Unies ne reconnaissent pas la souveraineté de la République de Sierra Leone. Il n'est même pas consulté, mais juste informé des décisions prises au niveau du Conseil de sécurité. Aussi, il m'a informé que le RUF doit garder le

⁹⁹⁶ « Your Excellencies, all of the sub-headings of Article XIII titled "TRANSFORMATION AND NEW MANDATE OF ECOMOG" clearly illustrates the call for a revision and expansion of ECOMOG by the addition of two other countries in the sub-region. The RUF notes a lack of concern from ECOWAS and ECOMOG, who have handed over the situation in Sierra Leone to the United Nations. My discussion with Your Excellencies made me believe that the sub-region was ready and able to work in co-operation with the two parties for peace to reign supreme in Sierra Leone.

What we actually realise is a draining of all efforts invested in the Lomé Peace Agreement of 7th July, 1999. The new Mandate of UNAMSIL is highly threatening and not welcomed on any front. The RUF is now isolated and not considered as contributors to the current peace process. ECOMOG is thrown out. The United Nations intervene with all kinds of threats, through Chapter 7, Article 39 of the United Nations Charter.

It derives from Chapter 7, Article 40 of the United Nations Charter that the RUF and the Government of Sierra Leone must be dually consulted in line with the course of the peace process. President Kabbah tells me that the United Nations do not recognise the Sovereignty of the Republic of Sierra Leone. He is not even consulted, but handed carte blanche decisions taken at Security Council level. Also he informed me that the RUF must keep quiet and allow the United Nations Security Council to rule Sierra Leone and its citizenry by any forceful means. The RUF continues to complain through peaceful means, and will not resort to any form of violence, despite great provocation, which I am sure, Excellencies, you are all aware of. Dialogue is the prerequisite of the People of Sierra Leone. The RUF is perfectly willing and ready to be consulted and to contribute towards the Sierra Leone peace process through complaints and positive counter-action on all fronts. »

silence et permettre au Conseil de sécurité des Nations Unies de gouverner la Sierra Leone et ses citoyens par la force. Le RUF continue à se plaindre par des moyens pacifiques, et n'aura pas recours à aucune forme de violence, malgré une grande provocation, dont je suis sûr, Excellences, vous êtes tous au courant. Le dialogue est la condition sine qua non du peuple de Sierra Leone. Le RUF est parfaitement disposé et prêt à être consulté et à contribuer au processus de paix en Sierra Leone par les plaintes et contre-actions positives sur tous les fronts.⁹⁹⁷»

En d'autres termes, leur relation ne peut perdurer car les deux bords ne se font pas suffisamment confiance. Preuve en est le double jeu auquel se livre Sankoh. D'un côté, il prône en public le retour à la paix. De l'autre, il adresse des lettres secrètes à ses commandants leur ordonnant de ne pas se conformer aux ordres de désarmement donnés par l'UNAMSIL. Un avocat atteste ce fait en portant à la connaissance de la Cour Spéciale un extrait d'une de ces lettres de Sankoh adressé à Kallon :

« Vous⁹⁹⁸ ne devez pas permettre à quiconque de vous tromper sur aucun programme de désarmement. Il ne devrait y avoir pas de désarmement dans ce territoire pour l'instant jusqu'à nouvel ordre⁹⁹⁹. »

De surcroît, la plupart des cadres, peu éduqués, nourrissent un grand complexe d'infériorité par rapport aux agents de l'ONU et du gouvernement sierra léonais. Ils les considèrent comme beaucoup plus éduqués, plus « intelligents », mais aussi plus dangereux et plus malhonnêtes¹⁰⁰⁰. Pour bien des protagonistes du RUF, l'ONU cherche simplement à ce que le « *RUF soit désarmé pour qu'ils prennent le contrôle du pays... Ils nous considéraient comme des idiots*¹⁰⁰¹ ».

⁹⁹⁷ RUF/RUF “Leader Foday Sankoh's letter to guarantors of the Lomé Peace Accord alleging violations of the agreement”, le 24 février 2000.

⁹⁹⁸ Texte d'origine: « You should not allow anyone to fool you on any disarmament program. There should be no disarmament in that area for now until further instruction. »

⁹⁹⁹ Transcrits datant du 15 avril 2008 de la Cour Spéciale de la Sierra Leone, page 49.

¹⁰⁰⁰ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Kailahun octobre 2009 ; entretien avec un ancien cadre du RUF à Makeni, novembre 2009.

¹⁰⁰¹ Entretien avec un ex-cadre du RUF à Makeni novembre 2009.

Quant au gouvernement, il tient également un double discours car il n'a pas confiance dans le RUF¹⁰⁰². Dans cette période, sont déjà survenus dans le pays les épisodes violents évoqués plus haut entre les forces de l'ECOMOG, de l'UNAMSIL, du RUF/AFRC et des CDF.

Un soldat de l'ECOMOG devenu alors le garde du corps d'un ministre sierra léonais, raconte l'anecdote suivante. Il nous informe qu'avec le RUF il fallait s'attendre vraiment à tout. De plus, selon cet homme, ces combattants du RUF étaient sans peur et sans honneur, donc difficilement prévisibles. Lors de tous les déplacements du ministre à la frontière de la zone gouvernementale, ce dernier ne cesse d'annoncer aux combattants qu'ils profiteraient d'une nouvelle période de paix et de stabilité¹⁰⁰³. Le ministre n'en est pas moins armé et protégé car, selon lui, personne ne croit vraiment en la transformation de Foday Sankoh, de chef de guerre en homme politique¹⁰⁰⁴.

Tous les ingrédients semblent réunis pour que les accords de Lomé échouent. Et la BBC de souligner en ce sens que : « Les rebelles¹⁰⁰⁵ du RUF contrôlent toujours de grandes parties de la campagne, y compris les zones diamantifères les plus riches, et ils n'ont accordé presque aucune attention aux accords de paix de Lomé de l'année dernière, ce qui les obligeait à désarmer. ¹⁰⁰⁶ »

Malgré ces périodes de forts désaccords avec le gouvernement, Sankoh, contrairement à *Mosquito* durant la période où ce dernier partage le pouvoir dans le gouvernement AFRC/RUF en 1997, reste, soit par choix, soit par arrangement avec le gouvernement, domicilié à Freetown, au cœur de la zone gouvernementale. Pendant ce temps, il garde quand même une main de fer sur le RUF. Il se déplace souvent, sans contrainte « visible » de la part du gouvernement, en Kailahun et

¹⁰⁰² Entretien avec l'ancien président de la République de la Sierra Leone, octobre 2009 ; entretien avec l'ancien vice-président de la République de la Sierra Leone, octobre 2009 ; entretien avec un ancien ministre de la Commission Nationale de la Réinstallation, la réintégration et la réinsertion sociale en Sierra Leone, novembre 2009.

¹⁰⁰³ Discussion avec un membre de la force militaire ECOMOG (cette discussion a lieu en 1999 pendant le conflit).

¹⁰⁰⁴ *Idem*.

¹⁰⁰⁵ Texte d'origine : "The RUF rebels still control large parts of the countryside, including the richest diamond mining areas, and paid almost no heed to last year's Lomé peace accord, which required them to disarm".

¹⁰⁰⁶ BBC News Africa, "Sierra Leone Peace Talks Resume" le 10 Novembre 2000 disponible à <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1014706.stm>

Makeni. Il y rencontre ses chefs militaires, Sesay, Gbao ou Kallon, afin de les informer de la position à prendre vis-à-vis de l'UNAMSIL.

Le 6 mai 2000, « Sankoh-le-démocrate » est confronté à la plus importante manifestation de sa courte carrière politique. Conduite par une organisation de femmes, le « Sierra Leone Women Forum », elle se tient sous les fenêtres de son domicile. Elle vise à réclamer que les combattants du mouvement créé 11 ans plus tôt respectent les accords de cessez-le-feu. Mal informé des tenants et des aboutissants de ce cortège, Sankoh refuse de recevoir ces femmes. Il s'attire ainsi des critiques émises sur les stations de radio et la colère « générale ». Olonisakin note par exemple la nature sensible et critique de ces manifestations contre Sankoh en soulignant l'hésitation de l'ONU vis-à-vis l'intention de la société civile en Freetown d'organiser ces manifestations¹⁰⁰⁷.

Selon une femme présente lors du rassemblement :

« Notre but, c'était tout simplement qu'il sorte, même sur son balcon pour nous dire qu'il avait entendu nos cris pour la fin de la guerre. Lui qui voulait nous gouverner, on était là pour qu'on puisse discuter, mais il ne nous avait pas reçues... Non, moi je n'étais pas fâchée, juste déçue... Et il m'a fait croire que les choses qu'on entendait sur lui était peut-être vraies... Il aurait mieux fait de sortir nous expliquer sa version des choses...¹⁰⁰⁸ ».

Peu après, Sankoh est arrêté à nouveau, à la suite des événements du 8 mai 2000, le « Black Friday ». Ce jour-là, une foule de manifestants se présente au domicile de Sankoh à Freetown, pour lui demander, une fois encore, d'organiser un cessez-le-feu. Mais face à cette masse, les gardes du corps de Sankoh, paniqués, ouvrent le feu sur la foule. Ils tuent et blessent des centaines d'hommes et de femmes. Sankoh est alors arrêté et mis en prison, où il demeure jusqu'à sa mort en 2003.

Issa Sesay reprend les rênes du RUF. Il négocie, entre 2000 et 2001, la fin du processus de désarmement et le retour à la paix, selon ses dires, avec les encouragements des pays de la CEDEAO et de la communauté internationale.

¹⁰⁰⁷ Olonisakin *op. cit.*

¹⁰⁰⁸ Entretien avec un civil de Freetown avril 2009.

Finalement, le RUF n'est jamais parvenu à canaliser le cycle de la violence, alors même que ses idées avaient séduit une partie de la population, au moins au début de la guerre civile. Mais l'engrenage des brutalités, d'abord perpétué par les soldats libériens, puis l'échec économique et commercial, les impasses du ravitaillement, les défaites, l'enrichissement personnel et les tensions internes entre dirigeants, ont eu raison de ce mouvement.

Les qualités organisationnelles de cette guérilla, quels que soient les mérites des « administrateurs » du RUF, sont toujours restées à un niveau d'efficacité insuffisant, au regard des lourdes contraintes contextuelles. C'est dire que la gouvernance exercée par cette guérilla n'a jamais pu être à la hauteur des enjeux dramatiques du conflit. Certes, les combattants sont parvenus à poser leurs armes pour administrer les territoires sous leur contrôle. Toutefois, leurs compétences gestionnaires ne sont jamais parvenues à satisfaire les attentes des habitants. De plus en plus, ces derniers veulent s'en aller et seule la crainte du châtimement les en empêche.

La gouvernance en période de conflit marqué par cette forte compétition de contrôle de territoires locaux et des populations nécessite aussi de pouvoir convaincre les gouvernées de la légitimité du gouverneur à gouverner. Vers la fin du conflit, cette question de légitimité est restée sans véritable réponse dans les territoires du RUF. Certes cette organisation a tenu jusqu'à la fin des projets tels, la démocratisation du pays, l'éducation pour tous, et la fin de la pauvreté pour convaincre les populations locales de la justesse de sa guerre.

Mais, le gouvernement postérieur à 1996, n'a cessé de souligner qu'il a été élu démocratiquement pour gouverner l'ensemble du pays, qu'il avait le soutien de la communauté internationale ; il avait lui aussi les grandes projets pour l'éducation de la population. D'ailleurs les populations en territoires gouvernementaux semblaient mieux vivre que ceux en territoires des rebelles.

En outre, d'autres conflits, comme celui de la Liberia, le Rwanda, Burundi *etc.* souligne comment il est bien nécessaire de répondre à cette question de légitimité du mouvement – pourquoi se bat-il, qui représente-t-il ? – en mobilisant les populations selon les logiques ethniques ou religieuses. Par exemple, en dépit

des atrocités qu'il a commises au Liberia, Taylor reste un phénomène politique local. Car il est toujours vu comme par certaines groupes ethniques, notamment dans le district de Nimba, comme libérateur. De la même façon, Prince Johnson, ancien homme fort de Taylor et homme de guerre ayant tué le président libérien Samuel Doe devant les cameras parvient à conquérir et conserver le siège de Sénateur (représentant) du district de Nimba, depuis 2005. Pendant les élections présidentielles récemment tenues dans le pays, il se place en troisième position, un fait qui lui accorde le rôle de « kingmaker ». Au Biafra, les rebelles réclament plus de contrôle des ressources naturelles pour les populations du sud du Nigeria ; les Tutsi étaient d'accord que Kagame allait établir un système plus juste...

Mais ces genres de questions religieuse ou ethnique n'ont jamais été exploités par le RUF. Le mouvement voulait créer un « melting pot » identitaire et religieux dans le pays. Dans nos territoires « de terrain » par exemple, nous avons appris qu'il organisait les prières communes entre musulmans et chrétiens, tout en favorisant les pratiques animistes. Les cadres peuvent avoir la charge de villes et districts dont ils ne sont pas originaires. Mais sans les moyens de subvenir à sa cause, il est ainsi resté sans véritable appuie de la population, facteur fondamental pour sa réussite.

Dans ces contextes, les questions identitaires et les injustices relevant de ces questions, s'il en existe vraiment, sont plus mobilisatrices que les questions générales autour de l'éducation, la pauvreté et la corruption. Surtout que, au fur et à la mesure que la guerre progresse, même les guérillas deviennent corrompues ; l'éducation dans les territoires n'était pas à l'hauteur de ce que les parents voulaient et dans les territoires du RUF, plusieurs civils notent qu'ils étaient restés aussi ou encore plus pauvres qu'avant la guerre.

Finalement, avec les questions de désillusions dans nos territoires de recherche, il existe aussi une autre question fondamentale portant sur l'efficacité de la gouvernance par le RUF. Elle est toute simplement, la suivante, en vu du leadership du RUF, pourrait-on finalement s'attendre à une gouvernance réussie ? Sans doute que Sankoh était un homme militaire dans le passé, et qu'il a été capable d'imaginer des idées pour son mouvement. Mais qu'en est-il des cadres

qui l'auraient aidé dans ce projet ? Nous avons vu certains, Mosquito, ancien danseur dans les boîtes de nuits ; Sesay aventurier en Côte d'Ivoire ; Dennis Mingo (Superman) etc. avaient-ils les capacités pour gérer ces territoires ?

Les hommes, comme Museveni, Kagame, Ouattara, ou encore Taylor, qui ont réussi leurs projets de guerre civile, restent quand même des hommes assez bien formés.

Piètres administrateurs malgré leurs tentatives, les responsables ont commis plusieurs erreurs dommageables, aux conséquences funestes. Malheureusement, le mauvais exemple venait « d'en haut ».

La manière de faire la guerre du RUF, le contexte local et régional, son incapacité à vraiment évoluer, et en quelque sorte, les erreurs de son « leader » expliquent son incapacité à édifier un vrai État qui aurait pu lui permettre ensuite peut-être de gagner la guerre. Son échec pour canaliser la violence intervient alors que même la stratégie du mouvement est sujette à caution. En d'autres mots, il convient dorénavant d'examiner les erreurs cardinales commises par le premier responsable, Sankoh lui-même.

Force est de constater que Sankoh a agi de telle manière qu'une évolution ultérieure du RUF en appareil administratif « performant » n'a pu se produire. Cette description des errements d'un dirigeant politique peut sembler facile car « elle arrive après la bataille » : malheur au vaincu ! Toutefois, notre projet n'est pas de stigmatiser un dirigeant en l'espèce supposé fautif, en exposant ses responsabilités. Les tribunaux se sont déjà prononcés. Il ne s'agit pas non plus d'adopter une posture normative, faisant de ce passage de notre analyse, une leçon de bonne gouvernance.

Notre propos, en l'espèce, est autre. Il donne, en creux, une idée des bases sur lesquelles une administration aurait pu exister. Il s'agit d'aspects que Sankoh n'a pas vraiment pris en compte dans l'édification du mouvement guérilléro, aspects qui auraient pu changer éventuellement la donne. En bref, ils auraient facilité la mise en place d'un État à la fois plus efficace dans la gestion des besoins

des populations mais aussi mieux accepté par les populations des territoires sous contrôle de la guérilla.

Il consiste à identifier des éléments que Sankoh aurait parfaitement pus anticiper. Non seulement, en agissant de manière préalable, il aurait eu davantage de chance de gagner la guerre. Surtout, il aurait ainsi favorisé les conditions d'une mise en place plus cohérente d'une gouvernance davantage efficace. En bref, ne pas commettre les lacunes détaillées ci-après aurait concouru à installer, dans un second temps, une gouvernance administrative des territoires plus fonctionnelle et mieux acceptée par les habitants vivant dans ces territoires.

En ce qui concerne la manière de préparer et de mener la guerre, il importe d'analyser les stratégies suivies par le fondateur de l'organisation. Elles furent parfois inadéquates. Ces approximations sont visibles à plusieurs niveaux.

Le premier concerne les faiblesses du recrutement initial des guérilléros. Le deuxième envisage le moment choisi par eux pour s'introduire en Sierra Leone. Le troisième concerne le facteur ethnique et le quatrième, la posture gouvernante adoptée par leur chef. Le dernier touche au lieu de cantonnement de la guérilla. Nous allons brièvement examiner ces points, un par un.

Commençant d'abord par sélectionner des combattants, Sankoh a pris des personnes aux parcours difficiles et souvent avec peu de moralité et/ou de croyance dans son idéal du RUF. Rassemblant de près ou loin des éléments comme des prisonniers ou des aventuriers, il semble que Sankoh aurait eu l'intérêt à vraiment travailler sur le côté idéologique, à savoir sur une structure d'encadrement de ces combattants, aspect négligé. Autrement dit, il aurait pu songer à mettre sur pieds une structure d'encadrement de ces combattants, plus complète que celle effectivement mise en place. Ainsi, s'ils étaient devenus des combattants, de véritables guérilléros, l'aspect non-combattant de leur formation était resté insuffisant.

Cette dimension, appelée « idéologique » dans les lignes précédentes, renvoie d'abord au fait qu'ils n'étaient pas devenus des militants acquis à la cause des idéaux du RUF, idéaux qui sont présente par exemple dans le texte « *Basic document du RUF* » dans l'annexe de notre travail. Toutefois, des combattants sont-ils les mieux placés pour se transformer en propagateurs d'une doctrine politique ? C'est pourquoi cette tonalité qualifiée d'idéologique vise en fait un autre élément.

Elle fait également et surtout référence à l'idée selon laquelle leur apprentissage a négligé toute possibilité de transformer ses néo-combattants en gestionnaires de terrain. Avec une formation adéquate, peut-être, une fois les armes rangées après les premières victoires, le guérilléro aurait pu se transformer en un gestionnaire capable d'administrer un quartier urbain, dans le respect de normes équitables, si ce n'est en application d'un régime juridique précis. Cette équité dans l'administration d'un « pâté de maison » aurait sans doute amené les habitants à accepter favorablement les nouveaux gouvernants et à les faire adhérer en grande majorité au programme politique du RUF. In fine, ces recrues, entraînées dans le Camp Naama n'étaient pas suffisamment prêtes pour la guerre au moment que Sankoh les lança en Sierra Leone.

Il existe un deuxième point critiquable dans la ligne de conduite suivie par Sankoh dans les premiers mois et années de son existence. Il concerne son choix du moment d'entrer en Sierra Leone. À l'évidence, il aurait du être mieux planifié. Il fut choisi pour coïncider avec un raid du NPFL en Sierra Leone. Malheureusement, les habitants voyant arriver des combattants n'ont pas opéré de distinction entre les hommes armés du mouvement libérien et ceux du mouvement guérilléro sierra léonais. En bref, il était d'emblée difficile pour ces populations, apeurées par ces événements guerriers, de distinguer les combattants du RUF de ceux du NPFL. Force est de constater qu'une famille voyant arriver des combattants ne cherche pas, dans un premier temps, à savoir qui sont ces hommes armés. Les membres d'une famille ou du quartier d'une petite ville cherchent avant tout à ne pas être pris pour cible sans éprouver le besoin d'identifier les tireurs.

Cette incapacité et cette perplexité devant la situation guerrière des habitants, confrontés à des hommes en armes sans véritablement savoir qui ils sont, n'a pas joué en faveur du RUF. Il était ainsi délicat pour la direction de ce mouvement armé de faire comprendre aisément aux populations, ébranlées par un raid de combattants libériens, que d'autres combattants sierra léonais, arrivés en même temps, apportaient avec eux le fracas des armes mais aussi la promesse d'un avenir meilleur. Les habitants, en face de cette violence armée, pouvaient difficilement s'imaginer qu'une force combattante venait ainsi les libérer d'un État oppresseur. D'autant que le pouvoir avait pour incarnation, à leurs yeux, les chefs coutumiers, avec leurs qualités et leurs défauts, mais à la gestion des différends faisant la part belle à la souplesse et à la négociation, cette « sagesse des anciens » parfois décriée par certains individus mais organisant un vivre-ensemble immédiat très largement pacifique. Dans ce schéma, en outre, l'État central restait une affaire lointaine pour une majorité de ces populations.

Autre mésestimation du dirigeant et fondateur du RUF, il a sous-estimé la dimension ethnique des rapports sociaux et/ou politiques. Dans un pays marqué par les appartenances ethniques au sein de son propre territoire, Sankoh aurait dû prévoir que son attaque courait le risque d'être prise comme une invasion d'« étrangers » libériens. Cet avis a d'ailleurs été formulé par l'un des stratèges, de l'organisation, Rashid Mansaray, mais ne fut pas retenu.

Les habitants, difficilement capables de distinguer facilement entre les forces du NPFL et les guérilléros du RUF venus, dans l'esprit des animateurs de ce mouvement, offrir un avenir meilleur à l'ensemble des populations du pays, à commencer par celles des zones rapidement conquises, pensaient d'abord à survivre, plutôt qu'à se consacrer au débat politique. Leur perplexité a été renforcée par ce facteur ethnique. Qu'ont vu ces habitants ? Des guerriers qui sont arrivés, beaucoup étant étrangers et certains profitant de la situation pour améliorer leur quotidien. Le message libérateur du RUF ne risquait pas d'être capté par tous, dans ces conditions.

Le quatrième point critiquable concerne l'exercice du pouvoir par Sankoh au sein de la guérilla. Sa manière de gérer le RUF a desservi sa cause, auprès de ses subordonnés comme vis-à-vis des populations des zones conquises. Le créateur de cette organisation aurait pu retenir l'idée de se présenter comme un « meneur éclairé ». Par ses mots, nous faisons référence à un dirigeant qui obtient l'adhésion de ses subordonnés par la compétence et le savoir-faire, montrés dans sa manière de diriger le mouvement. Au lieu d'un « leader éclairé », Sankoh choisit une autre option. Sankoh incarne l'image traditionnelle du vieux sage voulant se faire passer pour le « sage d'entre les sages », doté d'un grand sens de l'équité.

En d'autres mots, il chercha à se présenter comme un individu héritier des chefs traditionnels et de la sagesse immémoriale. Cette figure du sage âgé et avisé, il la trouvait dans la réalité sociale sierra léonaise de cette époque. Sans doute, son idée était-elle de s'inspirer de ce que les habitants de ces territoires connaissaient de près. Il oublia que sa gestion de l'organisation intervenait en période de guerre. Autrement dit, un chef coutumier est d'autant plus enclin à manifester son sens de sagesse et de l'équité que les différends qu'il règle ont pour cadre sociopolitique un contexte local de paix. S'imposer comme le « sage entre les sages » pendant une guerre n'est pas chose aisée car cette posture devient intenable devant les urgences quotidiennes et les aléas des combats. Pleurer ou demander le pardon après la mort des amis et membres de la famille ne console pas tellement, et n'améliore pas non plus l'image de celui qui tente d'excuser ces événements. Dans l'incertitude d'une guerre, le dirigeant peut difficilement manifester son sens de l'équité et de la justice de la même manière qu'en temps de paix.

En réalité, Sankoh considérait que le RUF lui appartenait. De ce point de vue, il adopta un comportement proche de chefs de village traditionnels d'avant-guerre : seul l'âge procure la sagesse à l'homme, selon cette conception. Mais comme un chef traditionnel, il considérait que l'institution était sa propriété, comme le village l'était pour le vieux chef ancestral.

Son choix d'une telle posture, en période de guerre, n'avait pas que des avantages. L'autorité paternelle et paternaliste du vieux chef ancestral se transformait souvent en gestion brutale et solitaire du pouvoir, devant l'incertitude de la situation militaire. Ses craintes et sa paranoïa grandirent au fur et à mesure que les combats continuaient et ne tournaient pas toujours à l'avantage du RUF. Cette évolution personnelle fit de lui un dictateur au sein du mouvement. En bref, prôner la justice sociale et terroriser la population environnante se révèlent incompatibles. Comment les habitants pourront-ils adhérer à la doctrine, quelle que soit sa générosité, du RUF, dans ces conditions ?

Des personnes, ayant des points de vue différents du sien, furent remplacées et tuées, à l'instar de Rashid Mansaray ou encore Mohamed Tarawally. Ce dernier attira la colère de Sankoh, lorsqu'il afficha son désaccord avec « Operation Long Sleeve, Short Sleeve », le fait de couper les mains des personnes afin d'empêcher les élections de 1996. L'argument de Tarawally est aisé à comprendre : c'est déjà difficile d'instaurer l'ordre au sein d'un mouvement armé dans les circonstances de guerre. Cela devient encore plus difficile, voire impossible si les combattants se rendent compte que le « leader » lui-même ne pratique pas l'idéologie du mouvement qu'il encourage dans ses discours. Un vieux sage villageois détient la réalité du pouvoir mais s'efforce de gérer les différends en bonne intelligence. Sa légitimité provient justement de son art du compromis, sa capacité à trouver des solutions équitables. En éliminant des rivaux qui lui tenaient tête, Sankoh ne se comportait plus selon les critères du vieux sage qu'il souhaitait être.

En ce sens, la gestion interne de sa campagne militaire ne fut pas une réussite. La crainte imprégnait les comportements et c'est un fait établi que Sankoh lui-même avait peur de ses hommes. Déjà incapable de respecter les critères de conduite du modèle du vieux sage, il devenait suspicieux au point de préférer vivre en Côte d'Ivoire, certes de façon discontinue. Entre 1995 et 1997, il n'était plus basé en permanence en Sierra Leone.

Autre inconvénient du comportement de dirigeant tel qu'il fut mené par Sankoh, cela donne l'image d'un capitaine qui abandonne son navire. Ce

sentiment, éprouvé par ses troupes, est fâcheux. Surtout s'il intervient alors que le meneur a prouvé son incapacité à se comporter comme un vénérable et respectable chef de village, modèle du gouvernant qu'il a pourtant choisi. Nous avons écrit qu'il n'avait pas choisi d'incarner la figure du « leader éclairé », au début de nos développements sur la posture du chef du RUF, préférant celle du « vieux sage ». Il est impossible de savoir si le choix d'une figure alternative aurait changé en profondeur les événements et le devenir du RUF. En revanche, il est certain que la figure choisie par Sankoh comme posture dirigeante n'a pas résisté extrêmement longtemps aux contingences et aux incertitudes des armes.

Enfin, une chose aurait amené un peu de sens dans la guerre telle qu'elle fut pratiquée par le RUF. C'est peut-être la seule qui aurait donné de bons résultats en termes de gouvernance et d'administration. Cette mesure trouve son origine à l'époque du succès des attaques gouvernementales et de la progression de leurs troupes sur le terrain.

À ce moment précis, les forces du RUF auraient pu prendre la décision de quitter les villes, et donner libre choix aux populations sous leur contrôle de rester dans ces villes afin que le RUF en retraite puisse construire seulement des bases militaires dans les *brousses*. Mais cette idée ne fut jamais mise en pratique, et selon les témoignages recueillis par nous, elle fut abandonnée pour une autre idée, celle favorisant la prise en « otages » de populations civils dans ces villes pour donner l'impression d'un RUF soutenu par ces populations.

Dans ce sens, le RUF n'a pas vraiment prévu et/ou maintenu une différenciation entre vie civile et vie militaire dans ces territoires sous le pouvoir du mouvement de guérilla.

Et ce partage de l'espace commun entre civils et combattants a eu des résultats désastreux. Les combattants, une fois revenus de la zone des combats, « à l'arrière » parmi les habitants, conservaient leurs armes. En cas de litiges privés, les combattants avaient la solution à disposition : montrer voire se servir de leurs armes pour faire valoir leurs arguments et faire adopter leurs opinions. Cette manière simpliste de régler les différends avait le mérite de la simplicité mais était le contraire d'une gouvernance maîtrisée. Pourtant, il était aisé d'imaginer que le

mélange entre des hommes armés et des individus non armés produirait une montée des crimes en territoires du RUF.

Conclusion

1. Armée, incohérences et « gouvernement » : la mauvaise gouvernance du RUF

Comment comprendre les guerres civiles? Quels sont les facteurs clés qui motivent les insurrections et les insurgés? Quels sont les facteurs historiques qui interviennent dans les guerres civiles? Quels sont les modes de gouvernance des territoires contrôlés par les insurgés ? Telles sont quelques-unes des questions que nous avons posées dans le cadre de notre étude, et auxquelles nous avons répondu. Pour y parvenir, nous avons mobilisé des outils divers parmi lesquels la théorie du choix rationnel et celui de la gouvernance.

En outre, comment concilier les vocables « gouvernance » et « rebelles », l'un impliquant un ordre social et une continuité et l'autre, la violence et la discontinuité avec un ordre existant ? Les rebelles, dans la compréhension du terme en Afrique, et surtout en ce qui concerne le mouvement RUF, représentent tout sauf l'ordre. Ils incarnent tout ce qui renvoie à la violence – viols, vols, bras coupés, mort. En revanche, en évoquant le mot gouvernance, les pensées se rivent directement sur la stabilité. Pour beaucoup d'individus, le mot suggère la marche normale des institutions qui garantit la stabilité et le développement économique (cf. la Banque Mondiale et les discussions sur la bonne gouvernance par exemple).

Au début de notre analyse, le manque d'études scientifiques sur la problématique de notre recherche, et la vaste médiatisation de la nature destructrice de la guerre et de ces combattants ont conduit à douter du fait même que le RUF ait eu pour intention de gouverner le pays. D'autre part, en regardant d'un peu près les faits, nous sommes bien obligés d'observer qu'ils ont occupé militairement une partie du pays et se sont trouvés dans l'obligation d'y faire et

d'en faire quelque chose. Le RUF n'a-t-il pas cherché à gouverner des populations civiles dans ces territoires ?

De notre recherche, il ressort que le RUF a mis en place des structures sociopolitiques visant la normalisation de la vie en période de guerre. La guerre n'était pas une finalité en elle-même. Un fait en soit qui recouvre plusieurs incohérences à la fois en termes de la compréhension des structures établies et dans les efforts pour analyser la guerre.

Ainsi que notre enquête le montre, le RUF a tenté d'administrer les territoires qu'il a occupés. Il a créé ou administré des écoles, des hôpitaux, des exploitations agricoles. Il a créé également des structures mixtes, comprenant à la fois des civils et des militaires, à l'instar du *War Council*. Ces structures ont servi à rassembler de l'information, à prendre des décisions, à passer des jugements, autrement dit : à gouverner les populations vivant dans ces territoires.

Ce travail de thèse montre qu'il peut y avoir de la gouvernance même dans les situations de violence et d'insurrection créées par des mouvements rebelles. Dans ces situations, la violence s'impose comme une nécessité, mais n'exclut pas la gouvernance car les interactions, entre une guérilla qui n'habite pas simplement des brousses, mais aussi des villes et villages, et une population locale vivant dans ces villes et villages doivent être régularisées.

La population a besoin d'un semblant d'ordre, de protection, en un mot d'être menée ; la guérilla ayant choisi de rester auprès de cette population a besoin de son soutien, d'une base de recrutement, de la nourriture pour ses forces *etc.* Sans aucun doute, il devient moins coûteux pour la guérilla de régulariser ces interactions à travers l'implantation de structures qui ont pour charge de gérer ces questions. À titre d'illustration, il lui faut de la nourriture, donc des fermes, et aussi des individus qui travaillent sur ces fermes et d'autres pour gérer ces travailleurs. Une administration s'impose, les interactions, les négociations, enfin la gouvernance est le résultat de cette présence continue auprès des populations locales.

Mais il importe de préciser que nous ne parlons pas ici de la « bonne gouvernance ». Bien sûr, dans le cas du RUF sierra léonais, la violence a été au cœur même des techniques de gouvernance, un outil central dans la régulation de l'ordre social par les rebelles. La violence a été utilisée dans beaucoup de cas, de manière assez proche de celui de Damien décrit par Michel Foucault¹⁰⁰⁹ : le pouvoir de faire mourir et de laisser vivre, un pouvoir de la punition spectaculaire et discontinue, d'une manière sélective afin de punir les uns pour que d'autres en tirent l'exemple.

Au fond, cette pratique était bien peu « productive », et bien peu capable d'organiser les comportements en profondeur. Et si l'incohérence s'est dévoilée une fois encore, c'est qu'une fois de plus, le mélange entre règles militaires et réalités civiles en a été la cause. En effet, les enfants sont allés à l'école du RUF plus pour apprendre comment se battre que pour lire. Les parents n'avaient aucun contrôle sur l'école, il n'y avait plus de réunions entre professeurs et parents pour discuter de l'avenir ou du comportement de l'élève.

Le RUF avait déjà prévu un avenir pour ces écoliers. Au lieu d'être les structures de la formation d'une population, afin de les préparer pour l'avenir, les écoles ont été transformées en bases militaires et en centres d'instruction militaire, où les enfants-soldats s'entraînaient pour un avenir beaucoup plus immédiat.

La mobilité sociale dans les zones du RUF dépendait plus de la capacité à infliger la violence et à inspirer la peur que de l'intelligence ou du savoir. L'état de jeunesse, auparavant considéré comme un obstacle à l'ascension sociale, était devenu un critère de promotion. Enfin, la notion de la proportion juste entre crime et châtement, c'est-à-dire, le fait de veiller à ce que la punition soit en conformité avec le crime commis, a laissé la place à une approche plus « rustique », plus « militaire » en faveur d'une justice « dure », fondé sur un « tough love » (« amour sévère » ou « amour vache »).

¹⁰⁰⁹ Foucault, Michel, 1975, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Editions Gallimard, Paris.

Les personnes dans les territoires RUF, voire dans le pays entier, se posaient la question de la paix. Le RUF essayait pour sa part de recréer une société à l'image d'un « pays » sous une autorité forte.

Les incohérences supposées de notre contexte analytique se ramènent à la chose suivante. D'abord il faut se rendre compte que notre analyse a consisté à rechercher la paix en période de combats, la stabilité dans une zone conflictuelle. Nous nous sommes en effet posé des questions sur la création des « institutions » visant l'harmonisation des relations dans une période de conflit. En d'autres mots, qu'y a-t-il de « normal » dans une période caractérisée par l'anormalité de la guerre ? Et à travers ces questionnements, nous sommes arrivés à la conclusion que Paul Richard a bien raison, dans « No Peace, No War », de considérer la guerre et la paix comme des notions relatives, les sociétés se déplaçant sur le continuum qu'elles forment¹⁰¹⁰.

Comme Zachary Mampilly, nous sommes alors parvenus à la conclusion que : «... beaucoup de groupes cherchent à obtenir le soutien des populations civiles dans les territoires qu'ils contrôlent, en établissant des systèmes de gouvernance qui fournissent des biens publics en échange du consentement des civils à être dirigés par les rebelles. Cela est une décision stratégique. Les organisations rebelles bénéficient de l'augmentation de la sécurité aussi bien que de l'occasion de signifier à l'État titulaire leur force relative. Aussi le contrôle des territoires leur permet d'avoir accès aux populations avec lesquelles ils cherchent une collaboration »¹⁰¹¹.

Alors, ce qui semblait incohérent devient pertinent non seulement pour comprendre les vrais enjeux de la guerre civile en Sierra Léone, mais pour discuter des guerres civiles en Afrique et d'ailleurs. S'il y a une similitude entre les différents groupes de rebelles, c'est justement cette tendance de plusieurs groupes

¹⁰¹⁰ Richards, P. (ed.) 2005. *No Peace No War: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*. Oxford: James Currey.

¹⁰¹¹ Mampilly *op. cit.* p. 8.

à rechercher le contrôle de l'État central¹⁰¹² et ainsi, à capturer des territoires où ils tâchent d'établir des structures de gouvernance.

Et c'est sur ce point que l'analyse de Mampilly retient notre attention. Il attire l'attention sur l'efficacité des structures de gouvernance des forces armées à travers diverses études de cas dans des pays différents. Ainsi identifie-t-il différents niveaux d'efficacité parmi les structures mises en place : au Sri Lanka, les rebelles tamouls ont mis en place un système de gouvernance particulièrement efficace. Ceux du Soudan, par exemple, le SPLM/A se sont révélés d'une efficacité modérée. Ceux de la République Démocratique du Congo (RDC), par exemple le Rassemblement Congolais pour la Démocratie de Goma a pu apparaître comme un modèle inefficace.

Dans ce travail, l'auteur analyse non seulement la capacité de rebelles à gouverner, mais aussi l'efficacité ou l'inefficacité des structures qu'ils établissent pour la production de biens publics pour les populations ; c'est-à-dire leur capacité à sécuriser un territoire et à répondre aux besoins de la population en ce qui concerne la santé, l'éducation, etc. enfin, la capacité « service provision »¹⁰¹³. C'est le centre de sa démarche. La question n'est donc plus sur la volonté de ces guérillas à gouverner, mais, d'observer, comme l'on a pu étudier les États d'Afrique, l'efficacité de leurs méthodes de gouvernance. En d'autres mots, l'échec de leur gouvernance ne signifie pas qu'il y'avait un manque de volonté de gouverner.

Notre analyse conclut justement que la capacité de fournir les biens publics rend un mouvement armé plus efficace. En plus, elle augmente sa capacité à s'assurer la loyauté d'une population et ainsi gagner un territoire et une guerre.

Comme nous l'avons souligné dans le travail, l'échec principal du RUF – qu'on a situé dès le début de son existence en tant que mouvement rebelle armé, au moment de son choix de faire alliance avec le NPFL et d'entrer en Sierra Leone

¹⁰¹² Une étude de William Reno met l'accent sur ce point en affirmant que certains groupes de rebelles capturent des territoires afin d'y établir des zones libérées où ils organisent des administrations... l'étude donne aussi un aperçu intéressant sur les différents types de rebelles. Voir Reno W ; 2011, *Warfare in Independent Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 3.

¹⁰¹³ Mampilly *op. cit.*

avec l'aide de ce dernier – a été double. D'abord, il a échoué à sécuriser les territoires sous son contrôle contre les excès des combattants, et du RUF et du NPFL, surtout dans les années 1991 et 1992. Ensuite, il n'a pas eu les moyens de répondre aux crises alimentaires qui ont frappé les territoires RUF, surtout dans les années 1993 – 95. Par la suite, la réputation du mouvement était déjà forgée dans les esprits des habitants, c'était l'image d'un RUF destructif et vagabond. Et la réussite relative des élections de 1996 et l'arrivée d'un gouvernement nouveau et démocratique ont renforcé le désir de paix de la population.

La lecture de Mampilly¹⁰¹⁴ laisse penser que le niveau d'efficacité d'une structure de gouvernance insurrectionnelle est grandement lié à son assise populaire. Dans notre cas, nous avons recensé des éléments rapportant la preuve d'une popularité élevée des combattants du RUF au début de la guerre, popularité qui s'est estompée avec le passage du temps, puis surtout en 1996. Cette année-là, leur campagne de mutilations et d'amputations a achevé les reliquats de leur popularité.

La pertinence de cette nécessité de fournir des biens, surtout la sécurité, est aussi soulignée par l'étude de Leonardi¹⁰¹⁵. Elle note, par exemple, que l'une des principales préoccupations des personnes qui rejoignent les mouvements insurrectionnels pendant la guerre civile est d'assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs proches. D'ailleurs, nous avons observé pendant cette étude que la quête de protection a poussé beaucoup de personnes à fuir les territoires rebelles pour rejoindre les territoires tenus par le gouvernement.

En outre, sans soutien massif de la population, dotée d'une organisation remarquablement efficace, c'est par la force que le RUF, composé à son apogée d'une dizaine de milliers de combattants, est parvenu à défier un gouvernement faible pour le contrôle de certains territoires en Sierra Leone.

Notre étude a également mis en exergue la possibilité d'une coexistence de diverses relations de gouvernance au sein d'un même pays, dans des villes ou des villages différents. Par exemple, plusieurs personnes interrogées dans le cadre de

¹⁰¹⁴ *Ibid.*

¹⁰¹⁵ Leonardi *op. cit.*

nos travaux de recherche ont indiqué que le niveau de violence et d'ordre établi dans chacune des villes ou villages était fonction du niveau de résistance perçu ou constaté par les dirigeants rebelles lors de leur arrivée.

Sur ce thème, il convient de retenir avec grand intérêt l'anecdote rapportée par Richards lorsqu'à un moment durant la guerre en Sierra Léone, les personnes qui fuyaient pour rejoindre la ville de Bo «...avait une étrange légende à raconter. Le RUF avait attaqué et brûlé leurs villages, mais le mouvement (disaient-ils) « ne tuait plus ». Dans certains cas les cadres aidaient les villageois à trouver un moyen de se sauver avant de brûler leurs maisons. Dans d'autres cas les victimes déclaraient avoir affaire à des combattants plus intéressés à faire passer un message politique qu'à combattre »¹⁰¹⁶.

Il existe aussi des cas où le RUF (aidé par le NPFL) a purement et simplement attaqué et brûlé les villes, chassé ou tué la population. Dans l'étude de Richards un témoin rapporte ceci: « En milieu de matinée mon assistant de terrain arriva à la maison. Il venait de New London (là d'où venait la fumée) et relata une histoire étonnante. Le RUF serait venu apparemment bien armé, mettant le feu à plusieurs maisons au croisement de l'ancien chemin de fer et de la route de Freetown, mais ils n'avaient pas ouvert le feu. Leur préoccupation était d'expliquer aux populations la nature de leur mouvement et de son message politique. Il y eut un attroupement...»¹⁰¹⁷.

En effet, au fur et à mesure que la guerre avançait, le RUF a compris la nécessité de convaincre les populations de les suivre et d'accepter ses messages idéologiques. Cela était vrai en Kailahun et Makeni, mais également dans d'autres villes, comme le dit bien Richards, cité un peu plus haut. Le RUF a eu pour démarche d'établir de solides bastions, de s'assurer des territoires sous leur entier contrôle, ceci à trois fins essentielles : obtenir l'aide de la population civile ; faire la démonstration qu'elle était une force à prendre au sérieux et recruter plus de membres. Nous voyons alors que les stratégies mises en œuvres par une même

¹⁰¹⁶ Richards, P. 2005b. « West-African Warscapes: War as Smoke and Mirrors: Sierra Leone 1991-2, 1994-5, 1995-6 » *Anthropological Quarterly* 78(2): 377-402, p. 389.

¹⁰¹⁷ *Ibid*, page 391 – 392.

force peuvent être modifiées avec le temps afin d'améliorer ses capacités de gagner une guerre.

D'ailleurs, ce point relève une autre incohérence de la guerre par le RUF. En même temps qu'il faisait ces tentatives de promotion d'une image non-violente, l'ordre de Sankoh de couper les bras des populations de Sierra Leone en 1996 arrive avant les élections. De même, ses actions en 1998 en Freetown, ou encore l'opération « Operation Pay Yourself » à Makeni, furent pour dire le moins très destructrices et désastreuses pour son image. Il semble alors que le RUF a une difficulté à conserver la même stratégie militaire. Le mouvement aurait souvent sacrifié son image et ses idées autour de la protection des civils pour gagner des points politiques, voire nourrir et « motiver » ses hommes.

Enfin, nous retenons que le RUF a été un acteur majeur de la scène « politique » sierra léonaise. En témoignent notamment les nombreux appels à la négociation avec ses dirigeants lancés à l'échelle nationale et internationale. Ce sont d'ailleurs les accords de paix de Lomé et d'Abidjan signés avec leur « Leader » qui ont définitivement contribué à asseoir l'importance politique au niveau national de ce mouvement. Ils lui ont offert l'occasion de partager momentanément la tête de l'État avec le gouvernement officiel de la Sierra Leone. Foday Sankoh, auparavant chef de guerre était devenu vice-président de la Sierra Leone au cotées des forces gouvernementales contre laquelle il s'est battu pendant des années. Peut-on y voir une incohérence supplémentaire dans cette guerre ?

À dire vrai, les dernières recherches sur notre thème d'étude montrent que, dans les pays d'Afrique affectés par des conflits de grande échelle, les rebelles jouent ou ont joué un rôle essentiel dans l'administration quotidienne des sociétés au plan local. Dans certains cas, ils ont même démontré une meilleure aptitude à cerner les besoins de la population que le gouvernement officiel. Mampilly note comment le « gouvernement » Rwenzuru a pu rester en place pour plus de vingt ans, créant une administration capable de répondre aux besoins de sa « population »¹⁰¹⁸. Selon l'auteur, c'est en 1963 qu'un mouvement sécessionniste

¹⁰¹⁸ Mampilly, *op. cit.*

aurait annoncé la séparation du « Royaume de Rwenzuru » d'Ouganda. Depuis lors, les rebelles ont mis en place un système de gouvernance élaborée. Il permettra au royaume de fonctionner pendant vingt ans avant d'être réintégré à l'Ouganda.

Cette capacité de gouvernance des groupes non étatiques ne doit pas être sous-estimée. L'épisode de la prise de certaines villes maliennes par les Touaregs est un exemple concret que certains pays d'Afrique restent encore vulnérables. Elles sont toujours victimes de leur faiblesse et fragilité institutionnelle. Il est donc important de continuer à observer ces villes en conflit afin, d'une part, de voir quelles sont ces distinctions entre la guérilla diluée et les groupes terroristes, et d'autre part, comprendre ces interactions entre civils et groupe armés dans ces circonstances. Finalement, comme le cas du RUF le montre, la faiblesse principale de la guérilla diluée reste son incapacité de régulariser ou normaliser ses interactions avec les populations civiles dans les territoires qu'il capture. Sa force tient plutôt de la faiblesse des États contre laquelle il se batte. Il est donc logique que le renforcement des capacités des États faibles apportera une solution à ces crises. Ceci doit être accompagné d'une création des structures de gouvernance « responsables », promouvant l'établissement de la démocratie « sans adjectifs »¹⁰¹⁹. D'ailleurs il va sans le dire que « la majorité » au sein d'un système démocratique sans adjectifs a le contrôle des *hearts and minds* de la majorité de la population. L'enjeu démocratique reste important pour la création d'un espace politique « ouverte » dans laquelle les acteurs locaux « responsables » pourront participer au sein d'un système politique locale qui n'est plus au marge ou au périphérie de la globalisation.

Enfin, l'étude de Berger et Borer indique le nombre important d'États en situation de faiblesse et d'incapacité à répondre aux besoins de leurs territoires et populations. Ces auteurs affirment que : « Une des caractéristiques principales de l'ère post-guerre froide durant laquelle les États-Unis ont démontré une hégémonie incontestée et une domination militaire, a été le nombre croissant des États qui sont en train de s'effondrer ou qui se sont déjà effondrés. La fin de la guerre froide

¹⁰¹⁹ Voir par exemple Collier, D., and S. Levitsky. 1997. "Democracy with Adjectives: Conceptual Innovation in Comparative Research." *World Politics* 49(3): 430-451.

a contribué à la fois à drainer une plus grande attention sur le nombre croissant d'États-nations empêtrés dans des conflits/guerres civiles, qui dénotent une absence quasi-totale de stabilité et d'ordre social. En 2005, la Banque Mondiale a identifié 30 pays à faible revenu qui vivent le stress (LICUS ¹⁰²⁰). Entre autres, l'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, la RDC (ancienne Zaïre), Haïti, Burma, Nigéria, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Ouzbékistan, et Zimbabwe. Pendant ce temps le département britannique du développement international gouvernement listait au moins 50 États considérés comme des États fragiles. Mine de rien ces catégorisations sont généreuses. Si une stricte mesure de stabilité est utilisée et une notion sérieuse sur ce que doit être la délivrance de droits primaires et de services de base à la majorité des citoyens appliquée, la liste des États en effondrement ou en faillite allait s'allonger de manière dramatique. »

Cette discussion relative aux États en faillite ou en déclin est en elle-même très intéressante. La faiblesse d'un État peut engendrer la naissance d'un autre ou au moins fournir l'opportunité pour qu'un « entrepreneur politique » essaie de créer ou d'établir un ou plusieurs mini-États comme nous verrons dans la section suivante.

2. « *War-making as state making* » ?¹⁰²¹

Un autre aspect intéressant de notre étude démontre le lien qui existe entre faire la guerre et la création de l'État. Soulignons d'abord que le RUF n'a au final pas élaboré un État. En réalité, son contrôle sur ces territoires n'a pas suffisamment duré. Nous ne pouvons alors pas parler d'État car l'étymologie même du mot "État" renvoie à la durée, à l'être stable. C'est peut-être une autre facteur qui explique son échec.

Néanmoins, notre conclusion relève qu'effectivement, la guerre reste la manière la mieux adaptée pour l'acquisition de territoires et le contrôle des populations, et ainsi de la création d'un « Princedom » pour ainsi dire d'une

¹⁰²⁰ Ceci veut dire, *Low Income Countries Under Stress*

¹⁰²¹ « Faire la guerre pour construire un État ».

manière un peu machiavélique. Les travaux de Tilly et d'Olson sont d'ailleurs très intéressants en ce qui concerne cette approche de la création étatique.

Une partie de notre argumentation, bâtie autour de la théorie de la gouvernance, pour analyser les territoires détenus par des rebelles, consiste à montrer que dans de tels cas les rebelles avaient créé des « mini-États » ou « proto-États » complétés par des structures et des mécanismes de gouvernance. En d'autres mots, ces rebelles ont conquis des territoires, y compris les populations y vivants, et ont fait preuve de leur monopolisation de la violence, qui devienne graduellement légitime dans ces territoires à travers la mise en place de structures de gouvernance.

Notre étude a ainsi mis en exergue que la priorité du RUF était de prendre purement et simplement non seulement ces territoires dans le but d'y créer des minis États, mais plus tard, de contrôler l'État sierra léonais. Les institutions de régulations sociopolitiques qu'il créa furent conçues afin d'atteindre et renforcer cet objectif.

Selon Tilly, « Les guerres font les États (...). Le banditisme, la piraterie, les rivalités de gangs, la surveillance policière et la guerre, tous se situant dans le même continuum-que je dois clamer aussi »¹⁰²². Pour Olson, «... le leader intéressé d'une bande de bandits itinérants est dirigé par une main invisible, pour s'installer, porter une couronne et remplacer l'anarchie par un gouvernement »¹⁰²³.

Tilly pousse son analyse jusqu'à dépeindre les faiseurs de guerre et les faiseurs d'État comme des criminels organisés en employant le terme de « bandits ». Dans la mesure où nous relient la façon de mener la guerre et la manière de bâtir un État, Tilly affirme que « Sans vouloir catégoriser tous les généraux et hommes d'état comme des meurtriers ou des voleurs, je veux juste insinuer la valeur de l'analogie. Au moins pour l'expérience européenne de quelques siècles passés le portrait des faiseurs de guerres et d'État ou des entrepreneurs coercitifs avec leur propre dessein, dénotait une plus grande ressemblance avec les faits que leurs alternatives désignées : l'idée de contrat social, l'idée d'un marché ouvert où les opérateurs des armées et des États

¹⁰²² Tilly, C; *op. cit.* p. 170.

¹⁰²³ Olson *op. cit.* p. 568.

offraient leurs services aux consommateurs qui le désiraient, l'idée d'une société qui partage des normes et attentes nécessitant un certain type de gouvernement »¹⁰²⁴.

Sur ces considérations, notre analyse de la guerre en Sierra Léone aboutit à des résultats similaires mais aussi différents.

Similaires en ce qui concerne la logique d'actions, les considérations et imaginaires autour de la raison d'être de ces combattants. Il semble plus réaliste de décrire ces guérilleros comme des acteurs rationnels, des bandits ou des voleurs que comme des hommes motivés simplement par l'envie de créer un monde meilleur pour le bien de tous. Sans que nous puissions affirmer que leur guerre fut simplement menée par avidité (« greed »), ou depourvu des ambitions politique, il nous revient que la guerre du RUF a d'abord et davantage servi les intérêts des combattants du RUF que ceux des gens.

Ces structures locales créées lui permirent de « clamer avec succès le contrôle sur les moyens de violence au sein d'une population habitant un territoire vaste et contigu »¹⁰²⁵.

Mais nos résultats divergent sur un point de ces analyses classiques des politistes américains. Les guerres européennes dont parle Tilly, et des seigneurs brigands qui les ont menées, ont abouti à des États solides. La différence clé est que le RUF n'a pas su construire un État robuste, c'est-à-dire une administration organisant convenablement la vie de la collectivité et bien acceptée par la population comme origine et détentrice du pouvoir coercitif dans les relations sociales.

Il semble qu'en créant les postes de *Town Commanders*, ou encore le *War Council*, le but consistait à ce que les habitants s'occupent des affaires « civiles », le mouvement voulait donc créer un pôle administratif distinct du pôle militaire. Mais ce dispositif n'a pas bien fonctionné. Ce qui s'est en fait produit est d'abord la militarisation de ces territoires. Une indication assez claire qu'il y avait bien un problème de gouvernance au sein de ces territoires. C'est ensuite l'augmentation du recrutement au sein du RUF. Les individus qui ont rejoint le mouvement

¹⁰²⁴ Tilly ; *op. cit.* p. 169.

¹⁰²⁵ *Ibid* p. 170.

recherchaient d'abord une protection contre la brusquerie quotidienne de ce même mouvement. Pour ne plus être des victimes, ils sont devenus des bourreaux, en quelque sorte.¹⁰²⁶

En outre, les dimensions internationale et régionale sont très importantes. Démarquer un territoire et une population à l'intérieur de frontières n'est pas un garant de la souveraineté des États. Aujourd'hui, elle implique aussi la possibilité d'avoir des relations avec des acteurs internationaux et régionaux, de sorte que la zone territoriale de cet État soit légitime et respectée en tant que telle par d'autres acteurs internationaux.

Le Soudan du Sud a eu besoin d'une telle reconnaissance internationale. Au contraire du Somaliland, il a alors pu enfin profiter de cette légitimité sur un territoire pourtant déjà depuis longtemps sous son contrôle. Le cas échéant, sans cette protection par les lois internationales, un tel territoire devient un espace « criminel » courant le risque d'être attaqué par le gouvernement du pays et ses alliés. Les rebelles du Mali, ou encore le « gouvernement » anti-démocratique de Gbagbo ont compris cette leçon.

Ce fut le cas du Kailahun entre 1992 et 1993 : des attaques ont délogé le RUF au point qu'il fut contraint de se réfugier dans les montagnes du pays. Enfin, l'arrestation de Sankoh par le Nigeria en 1997, lors de son passage dans le pays, indique aussi cette importance du contexte régional.

L'impossibilité du RUF de convertir, de changer son image constitue aussi un échec dans sa tentative de créer un État dans ces territoires. L'adaptation et l'évolution nous semblent des points clés dans la survie des « institutions ». Or, le RUF n'a pas su se réinventer dans l'imaginaire de la population sierra léonaise. Cette incapacité d'évoluer passe aussi par le fait que le RUF avait du mal à trouver des personnes de confiance pour le représenter.

Des cadres comme *Mosquito*, Issa Sesay, Philip Palmer ou Fayia Musa n'incarnaient pas de manière suffisante les idéaux du mouvement. Ils

¹⁰²⁶ Include in part on protection

n'engendraient pas une grande confiance ni au niveau interne du pays, ni au niveau régional des États voisins. En un mot, ils n'étaient pas assez crédibles. Sankoh lui-même a perdu beaucoup de crédibilité et son style de commandement donne raison aux gens d'avoir douté qu'il contrôlait vraiment son mouvement. Enfin, utiliser les méthodes de terreur consistant à tuer des centaines de personnes en Kailahun en 1992 est une chose. Continuer dans cette logique en exécutant une soixante de personnes, suspectées d'être des Kamajors, dans la même ville en 1998 ne marque pas une grande rupture, encore moins un progrès, dans la manière de mener la guerre. Malgré ces six ans d'écart, les observateurs et/ou les habitants se disaient que le RUF n'avait pas changé : est venu donc cette image médiatique des brutes assoiffées du sang.

S'attaquant d'abord aux régions situées à l'Est du pays, notre étude a décrit les efforts déployés par le RUF pour prendre les villes et capturer leurs populations, puis pour les gouverner. Le RUF a dominé de 1991 à 2001 de façon ininterrompue Kailahun, et de 1998 à 2001 Makeni. Voilà pourquoi nous avons fait de ces villes des points d'étude de l'administration du RUF, en y étudiant la création de fermes « communautaires » ou encore l'ouverture et la réouverture d'écoles ou d'hôpitaux.

La première chose remarquable est le caractère semi-urbain de ce mouvement armé. En effet, malgré l'existence des *zoebush* et les revers militaires du moment qui compliquèrent les choses pour les responsables du RUF, cette guérilla a toujours voulu conserver le pouvoir sur des villes. C'est d'ailleurs une des raisons prosaïques pour laquelle nous sommes en train d'étudier sa gouvernance. Une guérilla seulement postée dans la brousse serait restée loin de ces zones de pouvoir que sont les villes dans nos sociétés actuelles. En d'autres termes, avec un État sierra léonais fort, les villes seraient restées sous le contrôle du pouvoir central de Freetown. Traditionnellement, dans une guerre de guérilla (petite guerre), les rebelles contrôlent ou stationnent dans la brousse, la forêt ou la campagne et l'armée régulière, l'instrument de l'État, contrôle les villes.

Ce modèle remonte à la guerre d'Espagne menée et perdue par la grande armée napoléonienne, au début du 19^{ème} siècle. Mais en Sierra Léone, le RUF a toujours géré ou contrôlé des zones urbaines. Mais ce n'est pas tout. D'autres éléments méritent des réponses.

Des questions clés ont en effet traversé toute cette étude : pourquoi était-il important pour le RUF de s'ériger en « seigneur » de ces territoires? Pourquoi une force qui possédait suffisamment d'hommes pour voler et piller a-t-elle choisi de contrôler de vastes espaces, des villes et des zones rurales agricoles, un territoire et une population ? La rente tirée des diamants n'était-elle pas suffisante ?

En réponse à ces questionnements, notre étude est arrivée aux conclusions suivantes.

- **L'exploitation des ressources et l'augmentation des rentes de capitaux**

Olson et Tilly ont développé l'argument selon lequel, au stade de la formation de l'État, les bandits s'accordent généralement pour normaliser les relations sociales afin d'améliorer la production dans leur propre intérêt.

Selon Olson, « en effet si un bandit itinérant choisit de se sédentariser et fait de son vol une forme régulière de taxation et en même temps fait du vol son monopole, ceux sur qui il extrait les taxes auront une motivation à produire »¹⁰²⁷.

À cela, l'auteur ajoute qu'« aucune société ne peut travailler de manière satisfaisante s'il n'y a pas un ordre pacifique et en général des biens publics aussi. Evidemment la violence anarchique ne peut pas être rationnelle pour une société : les victimes de violence et de vol ne perdent pas seulement ce qui leur est enlevé mais aussi la motivation à produire quelque bien qui serait pris par d'autres. Il y a peu ou pas de production du tout en l'absence d'un ordre pacifique. Alors qu'il y a des gains colossaux à produire une tranquillité domestique et d'autres biens publics. Ces gains peuvent être partagés de manière à rendre chacun dans la société meilleur »¹⁰²⁸.

¹⁰²⁷ Olson *op. cit.* p. 568.

¹⁰²⁸ *Ibid*, p. 567.

Ici se situent clairement les raisons rationnelles qui ont poussé le RUF à établir des points d'administration locale pour créer ce que l'on pourrait appeler un « proto-État ». Néanmoins, il faut reconnaître que la charge élevée des coûts initiaux et, sur le long terme, du banditisme du RUF ou de la « fiscalité », a pesé presque entièrement sur la population. Ce phénomène a perduré malgré la promesse de Sankoh, que la population ne devrait s'occuper des combattants que pendant les premiers jours d'occupation, et qu'après, ce serait le « self-reliant » mouvement qui s'occuperait de la population.

C'est ainsi par exemple, que, dans certains cas, le RUF a créé de grandes fermes destinées à couvrir les besoins alimentaires de ses combattants et dont le fonctionnement était assuré par la population locale qui devait alors y travailler. Les civils se prêtaient à ce travail « gratuit », que certains ont décrit comme un travail forcé, uniquement pour continuer à vivre tranquillement dans ces territoires, et aussi dans l'espoir de garder un peu de nourriture pour eux-mêmes. La rhétorique du moment était simple : travailler pour le RUF était le devoir de tous ceux qui ne partaient pas se battre. En période de guerre, le prix à payer pour ne pas remplir ce devoir était trop élevé : refuser de se rendre aux champs était punissable par le fouet et l'humiliation publique.

Par ailleurs, les producteurs agricoles étaient également taxés sur leurs productions par le RUF : ils devaient une partie de leur récolte à ce mouvement. En situation de crise alimentaire, la présence du RUF a été vécue par eux comme un fardeau lourd et sans bénéfice. D'ailleurs, dans ces zones, relativement loin de l'administration de l'État central, Freetown n'est ici qu'un nom. Les gens avaient auparavant l'habitude d'échapper aux taxes assez aisément. Dit autrement, ils ne payaient pas vraiment des impôts. Donc, remplacer un gouvernement central absent par un mouvement trop présent, représentait un changement important dans la vie locale.

Enfin, ils étaient pauvres avant l'arrivée du RUF et encore plus pendant cette période. En plus, cette taxation leur semblait injuste, non seulement, ils devaient maintenant payer, et au surplus, ils étaient obligés de travailler gratuitement dans les fermes du RUF. L'observateur comprend aisément que les nouvelles règles

bouleversaient leurs habitudes en profondeur, toujours à leur détriment. Ce n'est pas en opérant ainsi que les membres du RUF risquaient de devenir populaires !

Il résulte donc de notre étude un point intéressant. Dans les guerres comme celui de la Sierra Léone, la tentative des insurgés d'exercer un contrôle permanent et établir un système de taxation dans ces villes peuvent créer des tensions entre le mouvement et ces populations. Dit autrement, au lieu de nouer des liens avec les populations dans ces territoires, ce mécanisme les distend. Ce phénomène s'aggrave si ces populations n'ont pas l'habitude d'avoir déjà un État fort, présent pour la gestion quotidienne.

Ainsi, le RUF a tenté de stabiliser ses « projets » locaux d'extraction (agricoles et minières) en y impliquant des civils. En particulier, il a fait appel à des personnalités locales importantes, chefs traditionnels et autres « Big Men ». En démilitarisant, au moins en partie, ses projets d'extraction, le RUF a créé des systèmes autonomes, transférant la responsabilité d'extraire des ressources de la population aux civils eux-mêmes.

Les fermes dans la zone de Kailahun par exemple ont été établies en consultation avec les chefs locaux du district. Cette stratégie visait à convaincre la population qu'au lieu d'être pillées par des « bandits », elle était en train de contribuer de son propre gré à une reconstruction nationale. Celle-ci était opérée par un mouvement qui œuvrait pour la « libération » de la population civile.

La faiblesse de cette approche réside dans le fait que la période en question est marquée par la pénurie générale. Cette pénurie n'est pas sans rapport avec la taxation du RUF et la perturbation des systèmes marchands qui faisaient tourner les produits entre la capitale et les campagnes. Donc, ces faits sont attribuables à la présence du RUF et ont finalement facilité le développement de la colère et du mécontentement parmi les populations.

Deuxième point en rapport avec la pénurie, le fait de couper l'accès des gens aux grands marchés frontaliers des pays avoisinants (ou encore de Freetown

qui n'était pas pris en considération par le RUF) a vraiment, si cette situation est un résultat involontaire, appauvri ces populations. Ces sociétés étaient plutôt des sociétés agraires et la plupart des populations vivant dans ces zones produisaient une agriculture vivrière. Cependant, en Kailahun, certains avaient aussi de petites plantations de cacao ou encore de l'huile de palme dont les récoltes étaient vendues aux hommes d'affaires en Sierra Leone ou au Liberia.

Le RUF a voulu maintenir un contrôle territorial également pour recruter des combattants et augmenter sa capacité militaire. Le mouvement armé a cherché à toujours maintenir ces deux activités, la taxation et le recrutement.

Nos recherches ont révélé que le RUF a finalement été perçu par la majorité de la population comme une force de bandits. Les gens sur place avaient l'impression que les guérilleros prenaient beaucoup plus qu'ils ne rendaient. Tilly et Olson ont tendance à s'intéresser davantage au contrôle des ressources matérielles, des biens. Nos terrains de recherche indiquent aussi l'importance des « ressources humaines », cette « richesse en hommes » qui est la base de la production agricole. Car comme nous l'avons indiqué, plus important encore que la taxation de leurs ressources, les populations avaient dû perdre leurs garçons, maris et frères à cause des besoins de recrutement du RUF. Les familles avaient aussi perdu leurs femmes, sœurs et filles souvent accaparées par les combattants, pour de véritables mariages, le plus souvent.

Notre étude affirme que cette extirpation des ressources d'une population a entraîné une monopolisation des moyens de production. Elle a permis l'accumulation de rentes par ces hommes d'affaires que le RUF a choisis au niveau local. Cela a considérablement amélioré la capacité du mouvement armé à s'implanter et à ériger ses structures de gouvernance locales. Mais « de l'autre côté de la barrière », les perceptions étaient autres. C'était la cause de la désillusion populaire au sein de ses territoires.

Afin de mieux contrôler le regroupement des ressources locales, le RUF a dû soit s'allier avec des commerçants locaux, soit en désigner certains comme

personnes de confiance qui avaient du coup, le titre de « business men ». En témoigne l'existence de « RUF Businessmen » comme Isatu Kallon.

Le contrôle de l'économie locale, et la centralisation des moyens d'extraction et de commercialisation ont servi à concrétiser cette image d'un mini-État indépendant et autonome. Les « entreprises » y étaient non seulement redevables à « l'État », mais aussi complètement sous son contrôle.

Il importe de noter que, selon Olson, « les coûts sociaux des leaders autocratiques transparaissent la plupart du temps dans leur appétit pour le pouvoir militaire, le prestige international et les vastes territoires »¹⁰²⁹. Olson avait en tête des chefs de guerre qui ne voient pas de fin à leur projet de conquête au niveau « international ». Mais sa remarque reste vraie dans son aspect interne. Car plus le RUF contrôlait des territoires, plus il voulait en acquérir d'autres. Au point que, le cas de Masingbe avant l'attaque de Makeni le montre bien, le mouvement passait peu de temps dans un territoire nouvellement conquis avant de débiter la prise d'un autre.

Ces niveaux élevés d'exploitation des ressources économiques et humaines montrent une chose. Les bandits (au sens de Tilly et Olson) cherchent également à protéger leurs territoires et les populations qui y vivent.

• La monopolisation de la violence et la protection des civils

Chez Tilly, le terme de « protection » est employé dans deux sens opposés : en effet, il renvoie tout autant à l'idée de « réconfort » qu'à celle de « sinistre »¹⁰³⁰. Sous l'angle du « réconfort », la protection renvoie à des images d'abri contre les dangers offerts par un puissant ami, d'un toit solide ou encore d'une police d'assurance complète. En revanche, au sens de « sinistre », la protection renvoie à un système de racket pratiqué par un homme fort localement, à l'encontre de commerçants à qui il garantit une protection moyennant finance contre les menaces de dommages dont il est lui-même l'auteur.

¹⁰²⁹ Olson *op. cit.* p. 569.

¹⁰³⁰ Tilly *op. cit.*

La différence entre ces deux sens du terme est, à vrai dire, une question de degrés : « un prêtre de l'enfer et de la damnation est vraisemblablement enclin à collecter les contributions de ses ouailles seulement s'ils croient en ses prédications sur le bûcher des infidèles ; notre gangster du voisinage pourrait être, ainsi qu'il le clame, une meilleure garantie d'un bordel en activité sans interférence policière »¹⁰³¹.

Ceci est important pour notre étude sur un point précis. Comment parler de la « protection » d'une population par le RUF sans soulever la question de la protection contre qui ?

À travers l'étude, nous avons mis en relief les instruments divers, élaborés par le RUF, de la protection des populations vivant dans ces territoires dominés par ce mouvement armé comme par exemple le G5, le *War Council*, le IDU. Mais en guise de protection, le RUF a mis fin à la liberté de circulation de ces populations. Il a imposé un système de passes et de sauf-conduits, sans lesquels les gens voyageaient à leurs risques et périls en zone RUF. Seuls ces passes pouvaient les protéger contre les combattants du RUF. Les voyageurs surpris sans passe pouvaient être capturés par les combattants du RUF.

C'est aussi au nom de la protection que le RUF a exercé un rôle dominant dans les activités commerciales de la population. Personne en zone RUF n'avait le droit de commercer sans passer par les « business men » du RUF. Enfin, pour mémoire, les populations des zones « libérées » devaient également payer des impôts au RUF, chose incongrue puisque inconnue avant la guerre.

Il convient de rappeler ici, avec Olson, que « le gouvernement pour les groupes plus larges que les tribus se fait jour non pas à cause de contrats sociaux ou de transactions volontaires quelconques, mais plutôt à cause d'intérêts individuels rationnels parmi ceux-là qui peuvent organiser la plus grande capacité de violence¹⁰³² ». Dans notre cas, il s'agit des membres du RUF.

¹⁰³¹ *Ibid.* p. 170.

¹⁰³² Olson op. cit. page 568

Parlant de la Mafia, exemple intéressant pour nous en ce qui concerne cet aspect dual de la protection, Olson ajoute que « Une famille de la mafia qui a un monopole véritable et continu sur le crime dans un voisinage ne va pas commettre de vols du tout. Si elle monopolise le crime dans le voisinage, elle va y encourager la rentabilité des affaires et assurer aux résidents une vie tranquille. Ainsi une famille de la Mafia sûre de son contrôle va maximiser ses profits en vendant la protection contre les crimes qu'elle pourrait elle-même commettre (si elle n'est pas payée) et contre ceux qui pourraient être commis par d'autres »¹⁰³³.

Par conséquent, la question de l'exploitation des ressources est nécessairement liée aux notions de protection et de monopole de la violence. Dans notre cas, pour son bon fonctionnement, le RUF avait besoin d'une source de rente permanente et régulière, qu'il devait protéger contre ses rivaux. Voilà pourquoi en 1992 le RUF se mit à se battre contre ses alliés du NPFL. Ces derniers se livraient à des pillages et à des destructions indiscriminés. Les responsables du RUF avaient semble-t-il bien compris que sans protection, ils ne pouvaient pas s'assurer d'une population. Sans population, il devenait impossible de contrôler des territoires ou des ressources dont la population disposait.

Mais les forces gouvernementales constituaient malgré tout le premier ennemi du RUF. Les chasser était la meilleure manière pour lui de prouver aux populations locales que lui seul pouvait assurer leur protection. Réussir à se vendre en tant que « protecteur » était l'un des buts recherchés par le mouvement armé.

Comme nous l'avons démontré, pour ce faire, la force armée avait déconstruit les appareils étatiques locaux. Dans les villes sous occupation, il ne fallait plus passer par la police ou le Chef Traditionnel pour les questions relatives à la protection de la propriété ou de soi-même. Il fallait désormais rencontrer le représentant local du RUF.

Au fur et à mesure, ces représentants du RUF ont vu leur légitimité croître. Les « bandits » du passé sont progressivement devenus les détenteurs du monopole

¹⁰³³ Hoijer *op. cit.* pages 26 – 27.

de la violence, ceux qui garantissaient la protection aux populations vivant dans ces territoires, de « vraies » sources d'autorité. De façon évidente, une certaine forme de légitimité leur a ainsi été reconnue. De façon très significative, après la guerre civile, certains d'entre eux ont pu rejoindre des partis politiques majeurs du pays et « se réinventer » dans la vie politique. Certains ont remporté les élections dans leur zone et sont devenus des représentants « légitimes » dans le nouveau système de la démocratie post-conflit.

• Normaliser les interactions

On s'attend généralement peu à ce que la « paix » ou des relations sociales normalisées puissent exister durant une guerre civile. Les images, médiatiques ou non, du chaos, de la souffrance et de la mort font communément figures de « règles évidentes » d'un monde dans lequel se déroulent des hostilités.

Pour autant, nombre d'auteurs affirment que le bandit rationnel chercherait non pas à se protéger de menaces extérieures mais de celles de l'intérieur. C'est ainsi que Tilly souligne que « la construction de l'État produit des instruments durables de surveillance et de contrôle au sein du territoire »¹⁰³⁴.

D'autres auteurs, tel que Geffray, par exemple, ont mis en évidence ces interactions entre les guérillas et les populations locales dans le cadre de son étude sur la Renamo en Mozambique. Selon cet auteur, cet autre mouvement armé avait créé des liens de gouvernance avec les populations locales sous son contrôle, liens qui furent très avantageux pour elle.

D'autres études ont démontré que le cas mozambicain n'était pas isolé. En effet, les modes de gouvernance ne sont pas les mêmes dans tous les cas de guérillas. Mais il est aisé d'observer cependant que les forces de guérilla ont établi soit des méthodes d'auto-administration (ou « self governance »), soit un mode de gouvernance hiérarchique. Néanmoins, le modèle empirique le plus commun est une sorte de mélange des deux.

¹⁰³⁴ Tilly op. cit. page 181

Les études de Geffray et de Ngoga indiquent que les forces de guérilla préfèrent parfois confier à des élites locales, qu'elles désignent directement sur place, la gouvernance quotidienne des sociétés sous leur contrôle. Museveni, par exemple, souhaitait, dit-on, la « démocratisation » de ces sociétés. Pour cette raison il leur a offert la possibilité d'élire elles-mêmes leurs dirigeants locaux. De cette façon, les guérilleros étaient libres de se déplacer rapidement et efficacement en période de conflit.

Nous avons au cours de ce travail démontré comment le RUF, en prenant le contrôle de certaines villes, avait installé sur place les *Town Commanders*. Ces personnages sont généralement issus de la ville en question, mais servent les intérêts du RUF. À la différence de Museveni au Mozambique, le RUF a choisi ses *Town Commanders*. La notion d'élection fut plutôt absente de ces territoires sierra léonais.

Le RUF semble tirer ses exemples de gouvernance plutôt d'un ordre peu démocratique. C'est paradoxal pour un mouvement qui voulait démocratiser le pays. Ces différences de styles pourraient expliquer les résultats différents de ces deux mouvements armés africains.

Tandis que Museveni, au Mozambique, n'a pas « militarisé » les villes sous le contrôle de ses guérilleros, le RUF a quelque peu procédé de la sorte. La guérilla sierra léonaise a agi en sorte que ces *Town Commanders* (ou TC) furent pris pour des membres du RUF car sélectionnés par le RUF.

D'ailleurs, au sein des populations locales, surtout ceux qui n'ont pas compris pourquoi ils n'ont pas été choisis comme *Town Commanders*, questionner la légitimité de ces *Town Commanders*, en privé, était simple. « Pourquoi lui et pas moi ? Je suis bien meilleur et je la méritais plus que lui, cette place ? Le *Town Commander* n'a aucune légitimité », voila ce que pensaient les individus déçus de n'avoir pas été choisis par le RUF comme *Town Commander*!

Dans le cas de Museveni, ce choix était principalement effectué par la population. Le mouvement guérillero fut épargné par les blâmes éventuels, résultant de la corruption, réelle ou même supposée, de ses membres. Surtout, ce dispositif lui épargna les innombrables cas de jalousies et compétitions internes. Ces frictions et discordes caractérisèrent les désignations aux postes de *Town Commanders* dans les territoires sous le contrôle du RUF.

Le RUF cherchait à contrôler les localités qu'il occupait, mais aussi à instaurer un semblant de vie « normale ». C'est pour cela qu'ils ont opté pour placer, en tant que *Town Commanders*, des civils issus de la localité et connus par ses habitants au lieu de combattants venus d'ailleurs. En effet, dans ces cités, le RUF faisait souvent appel à des locaux pour occuper des rôles de gouvernance.

Mais ces locaux restaient considérés comme des subordonnés par rapport aux membres de la guérilla et en particulier aux cadres. En fait, un leader local s'était avéré nécessaire pour une raison prosaïque de langage. Il s'agissait de gérer efficacement des populations qui bien souvent appartenaient à des tribus différentes. Ils parlaient des langues différentes, langues que des dirigeants locaux pouvaient, eux, comprendre.

Notre étude a également montré que le RUF a eu recours à des modes de gouvernance différents. Nous avons mentionné une gouvernance reposant uniquement sur les populations locales (les *Town Commanders* surtout). Dans d'autres villes, le mouvement a usé d'un mode de gouvernance davantage hiérarchique, avec plus d'« institutions » de gouvernance dans une même ville, au sein desquelles les gouvernants tachaient d'entretenir une relation de domination « cordiale » vis-à-vis de la population locale.

Ainsi, lorsqu'Augustine Gbao gouvernait la ville de Makeni, il avait comme habitude de se mélanger avec la population. Il allait boire et jouer aux dames dans les bars locaux. Voir un chef de guerre, homme puissant contrôlant de nombreux combattants en train de boire et jouer avec des gens « ordinaires » avait capté l'attention de certains individus avec lesquels nous nous sommes entretenus.

Certains témoignages nous racontent la même chose en Kailahun pendant certaines périodes. Il faut reconnaître que dans ce domaine, la personnalité du chef de guerre restait importante. Il n'était pas rare que l'on organise des fêtes dans ces zones « libérées », preuve que le responsable local avait assez confiance dans la population et réciproquement pour que de tels événements soient envisagés.

Dans les villes étudiées dans le cadre de notre recherche et qui furent contrôlées par le RUF, nous avons noté un point important. Les modes de gouvernance employés ont reposé sur la violence de façon occasionnelle et sélective.

Tilly relève cet aspect d'interactions et de négociation entre bandits et populations. Selon cet auteur, la formation des États serait le résultat de négociations continues entre les autorités et les populations. Le processus de construction de l'État passe par des termes et des conditions minimales acceptables pour la population, et qui sont appelés à évoluer continuellement.

C'est ainsi qu'il note que « les États européens ont bâti leurs appareils militaires à travers des luttes durables avec leurs sujets et à travers une protection sélective de différentes classes à l'intérieur de ces populations. Les accords sur la protection contraignaient les dirigeants eux-mêmes, les rendant vulnérables devant les tribunaux, les assemblées, aux retraits de crédits, services et aux expertises ».¹⁰³⁵

C'est en ce sens que la guerre civile peut être considérée comme un prolongement des contestations sociales, une revendication de droits sociaux et une critique du contrat social existant. En effet, comme le rappellent les travaux des auteurs comme Woods, ou Van de Walle, les guerres civiles en Afrique sont des demandes « par le bas » en faveur d'une meilleure gouvernance ou démocratisation des pays.

Dans notre cas, nous avons présenté l'argumentation qu'au début de la guerre civile, la population ne fut pas mécontente de la présence du RUF. Au contraire, commencer sa guerre en passant par le Kailahun et le Pujehun, villes où

¹⁰³⁵ Tilly op. cit. pages 185 - 186

habitent en majorité des Mendes, connus pour leur soutien au parti politique SLPP, opposé à l'APC, avait un sens. Longtemps avant la guerre, l'APC avait instauré un système de parti unique. Le SLPP n'avait donc plus le droit de contester les élections puisqu'il n'avait plus le droit d'exister. Donc, de façon logique, le RUF, en clamant la restauration de la démocratie et du multipartisme voire un retour en pouvoir du SLPP, a joué aussi avec des sentiments locaux bâti autour de l'ethnicité. Pour les Mendes, l'APC était le gouvernement des Temnes.

Certes, avec le temps, le RUF, devenu ce mini-État, ne centrait plus ses discours sur ce qu'il allait faire, mais logiquement, sur ce qu'il faisait. Mais ses tribunaux, ces *War Councils* et autres structures, créés afin de le rendre plus accessible aux populations, ne faisaient que renforcer son pouvoir. Ces « institutions » ne pouvaient pas protéger le peuple car elles étaient en réalité au service du RUF. En outre, ce mouvement n'a pas pu ou su rompre avec cette logique patrimoniale qui caractérisait le régime contre lequel il se battait.

Le temps et les événements n'ont pas permis au RUF de s'engager dans les processus prolongés de négociation/renégociation avec la population locale, requis pour la création des institutions représentant une vraie négociation entre la force armée et les populations sous son contrôle. En lieu et place, le RUF a essayé simplement de dominer par les armes. Mais sa violence était sélective, visant les groupes en dissidence avec les « lois » du RUF. Comme ce travail le précise, même la campagne de mutilation de masse du RUF avait une cible large mais définie : les gens vivant hors des territoires qu'il ne contrôlait pas, afin de les empêcher de voter. Autre exemple : les combattants ont eu l'accord de leur chefs (*Operation Pay Yourself*) pour piller les villes pendant qu'ils fuyaient devant les forces de l'ECOMOG, afin de semer la panique parmi les populations et d'entretenir le moral des combattants.

Enfin, au regard de « l'anormalité » clé de la guerre, à savoir, la nature violente des guerres civiles, il ressort de l'analyse de Tilly que, bien qu'elles soient rationnelles, elles ne sont pas aussi “nouvelles” qu'on peut le penser.

Puisque les bandits sont toujours violents par nature, la caractéristique clé des guerres civiles se situe au plan interne : « En temps de guerre, les gestionnaires des États pleinement souverains recrutent souvent des bandits pour des opérations contre les ennemis et encouragent leurs troupes régulières à prendre du butin. Au service de leur roi, les soldats et les marins étaient souvent astreints à se prendre en charge et à faire de la prédation sur les populations civiles, les commandants, violant, pillant, prenant des rançons... »¹⁰³⁶

Enfin, selon cet auteur, cette violence (dont nous témoignent les personnes vivant encore en territoires anciennement du RUF) n'est pas si rare en période de conflit. Pourquoi croire que lorsqu'une guerre est interne il y aurait systématiquement des différences importantes, surtout dans un pays où le concept de « nationalité » ne se comprends pas forcément. En Sierra Léone, la plupart de gens sont d'abord Temnes, Mendes, Mandingo *etc* avant d'être sierra léonais.

Après cette brève incursion sur la tentative de création des « mini-États », il convient d'aborder un autre aspect intéressant que ce travail a mis en exergue. Nous songeons au caractère « colonial » de la guerre du RUF tel qu'il ressort non seulement dans son style de gouvernance mais aussi des moyens qu'il a employés pour faire la guerre.

3. Le RUF, rupture ou continuité : quel est le caractère moderne de sa gouvernance ?

Comment établir un semblant de gouvernance dans les villes occupées par le RUF pendant la guerre civile en Sierra Léone ? Comment prouver que, pour cette force armée, le but principal de la guerre civile était en fait de gouverner un peuple ? Comment trouver un semblant de rationalité dans une guerre qui à première vue semblait aussi barbare ? Tels sont les questionnements auxquels nous allons tenter de répondre maintenant.

¹⁰³⁶ *Idem*, page 173.

Il importait de mieux comprendre et de débattre des interactions qui ont existé entre le RUF et la population locale vivant dans nos zones de recherches. C'est pourquoi nous avons choisi d'affiner notre réflexion en la bâtissant autour des concepts de la gouvernance et du choix rationnel.

Ainsi, reviendrons-nous d'abord sur nos résultats de recherche autour du RUF et du concept de la gouvernance. Tout au long de cette étude, nous avons mis en exergue un ensemble d'éléments qui ont attesté que le RUF avait bien pour projet de gouverner. Dans les territoires sous son contrôle, le RUF a déployé des efforts pour construire des écoles, des centres de santé ou pour y créer des structures spécifiques visant à gérer les relations avec les civils, mais aussi à lutter contre la corruption, notamment par la punition. Mais au stade de notre conclusion, il importe d'approfondir notre réflexion autour de la gouvernance en nous appuyant pour ce faire sur la notion de la « gouvernance moderne ».

Le recours à ce concept dans le cadre de notre travail n'est certes pas nouveau. Il se révélera d'abord utile pour non seulement faire l'illustration de la volonté affichée par le RUF de gouverner. Il permettra ensuite de poser des questions autour de cette rupture avec « l'ancien État » prononcé tant de fois par le RUF et le caractère « moderne » de son style de gouvernance, par rapport aux structures sociopolitiques existantes dans ces sociétés avant son intervention.

Pour Kooiman, ce sont principalement les interactions entre gouvernants et gouvernés qu'il faut alors observer. En effet, selon cet auteur, ces interactions deviennent de plus en plus complexes et disparates. Il convient même de ne plus parler de « la » gouvernance mais de plusieurs formes de gouvernances, à savoir : la « ... "self governance" capacities of local systems, "co-governing" arrangements and "hierarchical" governing... ».

Cet auteur parle d'une « gouvernance moderne ». Elle serait une gouvernance des sociétés modernes, composée de plusieurs acteurs sociopolitiques, privés ainsi que publics. Il souligne que cette nouvelle réflexion

autour de la gouvernance résulte de changements et des complexités nouvelles, diverses et dynamiques ayant bouleversé les sociétés modernes. Elles nécessitent par conséquent une nouvelle manière d'appréhender la gouvernance.

Chez Kooiman, le qualificatif « moderne » est lié aux changements que les sociétés auraient expérimentés au cours de leurs évolutions sociopolitiques, notamment l'ouverture de la sphère politique. Il convient donc d'inclure dans notre schéma de compréhension de la gouvernance des acteurs non-étatiques. Il n'est alors plus question de penser l'État comme une structure hiérarchique, autonome et indépendante de la société. Le discours de la gouvernance moderne conduit à mettre en lumière la complexité des relations qui peuvent exister entre gouvernants et gouvernés.

Utas a développé l'argumentation assez intéressant, selon laquelle les guerres du fleuve «Mano», c'est-à-dire les guerres au Liberia et en Sierra Leone, étaient des guerres tout à fait modernes. Il précise en particulier que les chefs à la tête de ces guerres ont utilisé des moyens modernes pour faire la guerre, qu'il s'agisse d'armements ou de moyens de communication.

Plus encore, il souligne le but de ces guerres. Il s'agit de s'accaparer des États qualifiés de « modernes », tant au regard de leur formation sociopolitique que de leur mode de reproduction sociétale. Ils reposent plus sur une dimension politique et institutionnelle que sur la tradition. Ainsi, pour l'auteur, « sans hésitation la guerre civile est une guerre moderne où la violence est une expression des aspirations au pouvoir et au respect de personnes vivant dans les zones ombrageuses de l'État moderne »¹⁰³⁷.

Hobsbawm, pour sa part, précise le contexte moderne dans lequel s'inscrivent les États sous leur forme actuelle, en notant que « le concept d'états territoriaux du type standard actuel...était à peine pensé un siècle avant¹⁰³⁸. » Ainsi

¹⁰³⁷ Utas, M; 2007, "Fighting (in) the Badlands of Modernity: Youth Combatants and the Liberian Civil War", *Journal of Social Sciences & Management*, Vol. 1, No 1, pp. 37-44, page 38 – 39.

¹⁰³⁸ Hobsbawm, E; 1983, « Introduction: Inventing Traditions. » In Hobsbawm, E; Ranger, T; *The Invention of Tradition*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 14.

toutes les institutions présentes dans ces États sont nécessairement modernes, les aspects dits « traditionnels » relevant plutôt de traditions inventées.

L'utilisation du terme « gouvernance moderne » semble claire chez ces auteurs, quelques questions subsistent cependant. Qu'est-ce qu'il y avait de « moderne » dans la façon dont le RUF a géré les villes sous son contrôle ? Dans son mode de gouvernance ?

Sans pour autant nier le « contexte » moderne de cette guerre du RUF, nous remarquons que les dispositions de gouvernance ont été, pour dire le moins, rudimentaire. De prime abord, cette gouvernance moderne en territoire du RUF était encore lointaine.

Il existe donc des différences clés entre réalités et discours en ce qui concerne ce sujet. Pour en être certain, il semble même plus significatif de comparer les situations dans ces villes aux situations de l'État colonial, et plutôt sa forme précoce que tardive, plus orientée vers le développementalisme, à cause des raisons suivantes.

D'abord, certes, nous avons démontré que dans le cadre de sa gestion des villes sous son contrôle, le RUF a eu recours à divers acteurs : des chefs traditionnels ainsi que certains civils rassemblés au sein d'un conseil de guerre ou « War Council », un corps de la prise de décision comprenant à la fois des civils et des militaires. La direction de ce « War Council » a même à un moment été confié à un civil, SYB Rogers. Il travailla avec les représentants, désignés à la proportionnelle, de chaque ville du district, afin d'améliorer les interactions entre le RUF et la population locale et ainsi faciliter la « gouvernance » des populations en territoires RUF.

Cette manière de gouverner ces territoires est advenue car le RUF voulait manifester sa rupture avec les méthodes traditionnelles de la gouvernance locale. En l'absence de l'État, elle était souvent vue comme la responsabilité de chefs traditionnels. Mais cette explication serait-elle la pure et unique vérité ?

Nous savons que ces représentants étaient au final choisis plutôt par le RUF que les peuples qu'ils étaient censés représenter. *In fine*, ils ont servi plus en tant que « main droite » du RUF pour taxer encore plus la population, pour l'assujettir.

Dans ce sens, le RUF n'était pas si différent de l'État qu'il voulait remplacer. Cet État postcoloniale avec un parti unique aussi avait tendance à faire usage des locaux dans le but de réduire les coûts de la gouvernance. C'est là en fait que résidait cette volonté de choisir des civils au sein de son *War Council*. Dans les diverses régions, les personnes pouvant parler la langue, et surtout ceux issues des villes étaient importantes pour un RUF voulant consolider sa présence locale.

Ensuite, nous avançons une deuxième raison. Au cours de notre étude, nous avons expliqué comment ce mode de gouvernance, par le *War Council* ou les *Town Commanders* était mal perçu et reçu par les anciens représentants de l'ordre local, c'est-à-dire les chefs traditionnels. Il faut se rendre compte qu'en vérité, le RUF a seulement transféré les centres de pouvoirs, opéré le remplacement d'un chef par un autre. Ces *Town Commanders* avaient tous les attributs de chefs qu'ils ont remplacés. Dans certains cas, ils étaient même plus puissants car détenant le pouvoir de vie ou de mort, prérogative que les chefs traditionnels n'avaient pas. En outre, il est aussi ressorti de nos entretiens que cette relation tendue avec les chefs traditionnels fut de courte durée, limitée au début de la guerre.

La volonté de ne pas utiliser les diamants pour financer la guerre, jusqu'en 1995, faisait que le RUF avait beaucoup moins de moyens à disposition. Avec les premières défaites militaires, il est forcé d'aménager les *zoebush* et de revoir ses stratégies, y compris envers les chefs traditionnels. Dorénavant, lors d'attaque dans les villes, les chefs qui n'ont pas eu le temps de s'enfuir étaient encouragés à rester dans les villes afin qu'ils informent les populations que le RUF était un mouvement du peuple. D'ailleurs, il semble que la majeure partie des violences commises contre les chefs tenaient plus à des doléances personnelles. Les guérilleros, à titre individuel, ont profité de l'opportunité issue du chaos pour se

venger sur un chef qui leur aurait fait du mal dans le passé, avant qu'ils n'intègrent le RUF.

Nombres des cadres, comme Issa Sesay ou *Mosquito*, ont fait appel aux chefs locaux et aux « Big Men » pour venir en soutien du RUF. Un exemple notable se passe en Kailahun. Le RUF voulait créer un projet d'agricultures à grande échelle. Il a réuni plusieurs chefs du districts afin qu'eux puissent convaincre leurs populations de travailler dans ces champs. Enfin, l'État colonial ainsi que l'État postcolonial faisaient souvent appels aux chefs (collaboratrices) pour ces genres de projets, ceux qui ne collaborent pas avec l'État sont remplacés. Mises à part les doléances individuelles des guérilleros, nous ne trouvons rien de nouveau dans la relation que le « RUF » en tant que mouvement aurait entretenue avec ces chefs coutumiers, tout au long de la guerre.

Certes, nous avons aussi donné des exemples où le mouvement avait du mal à convaincre les chefs à rester dans ces territoires. Il semble que la fuite des chefs des villes comme Kailahun ou encore le Makeni fut un « effet de mode », de perception de la violence.

Ces chefs auraient entendu des histoires de brutalités commises par le RUF. Ils n'ont pas attendu pour vérifier la véracité de ces récits sanglants. Ils ont choisi de quitter leurs villes avant l'arrivée du RUF. A Kailahun par exemple, l'actuel Chef de la Ville, nous informe qu'il s'est réfugié à Freetown tout le temps que les rebelles étaient présents dans la ville. Pour lui, la question de la menace était bien réelle. En vérité, il est impossible de savoir si Sankoh l'aurait tué ou s'il aurait décidé à rejoindre les rangs du RUF.

Cet actuel chef coutumier a affirmé son soutien total au mouvement des Kamajors.

Rappelant brièvement que la force kamajor est mise en œuvre par un autre Chef, Samuel Hinga Norman, lui aussi basé à Freetown. Il était Vice-Ministre de la Défense pour le gouvernement de Tejan Kabbah, élu par les suffrages de 1996. Le

gouvernement sierra-léonais a tellement apprécié le rôle de Norman pendant la guerre qu'il lui a nommé à ce poste.

Enfin, troisième et dernière raison, mises à part ces similitudes avec l'État colonial, les rhétoriques du RUF de se battre contre les pratiques du passé, de la tradition afin que le pays « progresse » vers la démocratie semblait assez mal engagées. En réalité, le mouvement n'a pas du tout rompu avec les pratiques traditionnelles.

Commençons par le commencement. Nous rappelons brièvement que le mode traditionnel est défini comme « un ensemble de pratiques normalement gouvernées ouvertement ou de manière tacite par des règles acceptées et un rituel ou une nature symbolique qui cherche à inculquer certaines valeurs et comportements de manière répétitive, ce qui automatiquement implique une continuité avec le passé ¹⁰³⁹ ».

Dans son étude consacrée à l'invention de la tradition, Hobsbawm note que les révolutions, les mouvements progressistes ont par définition pour but de rompre avec des liens du passé. Et Richards de rappeler que ces guerres ont la capacité de recréer et de donner du sens.

Richards explique qu'« Un objectif est de démontrer qu'un focus sur les aspects rituels est applicable sur l'analyse de la guerre faite avec des armes modernes sophistiquées aussi bien que celle faite avec des couteaux et coutelas...Le rituel ne charrie pas les significations, mais les crée plutôt. Les symboles durables et les valeurs partagées (les représentations collectives) sont forgés dans la chaleur de l'excitation du rituel ¹⁰⁴⁰ ».

Pour conforter cette thèse, l'auteur ajoute que l'un des facteurs-clés de la guerre en Sierra Leone a résidé dans la volonté du RUF de créer une société nouvelle, de s'émanciper des traditions et des logiques du passé. Celles-ci réduisaient considérablement les chances d'évolution des jeunes qui vivaient dans des situations difficiles.

¹⁰³⁹ Hobsbawm, E; 1983, *op. cit.* page 1.

¹⁰⁴⁰ Richards, 2005b, p. 378.

En réalité, ce que disent les insurgés et leurs actions sont parfois en contradiction. Que le RUF se voulait moderne était clair, qu'il critiquait les chefs et l'État "ancien", les aînés, les vieux partis, c'était évident ! Il reste que sa manière objective, c'est-à-dire observable, de gouverner n'était pas du tout « moderne ». Il suffit de regarder un instant certains éléments de gouvernance par le RUF pour s'en rendre compte.

Dans ce sens, notre étude a montré le caractère patrimonial du système de gouvernance en territoires du RUF, la privatisation des biens publics, la corruption par les cadres du RUF, les *Business Contractors*. Pour les personnes qui ont voulu se débarrasser des hommes riches, des *Big Men*, des chefs, déménager dans les grandes maisons des anciens « maîtres » de la ville a été plutôt simple. À la place de chefs mariés à des cinquantaines des femmes, on avait maintenant des cadres du RUF assez disposés à faire pareil. Enfin, comme le rappellent Van de Walle et Bratton, le type de régime du passé influence assez fortement les nouveaux types de régimes, voulus par ces demandes « d'en bas ». ¹⁰⁴¹

Pour ces auteurs, dans les cas de véritable changement de régime, les pays d'Afrique ont plutôt évolué vers une logique néopatrimoniale. Avec un peu de recul, vu la situation des territoires du RUF, nous pensons que ce mouvement aurait évolué vers un système politique comme celui décrit par ces deux auteurs.

Enfin, il nous semble assez difficile de penser la restauration des châtiments corporels dans les États modèles de la modernité d'aujourd'hui. Quoi de commun entre Bordeaux, Paris, Cleveland, Sidney, Séoul, Rome, Oslo et ces villes du RUF ?

En ce qui concerne cette pratique du passée, Bayart précise d'ailleurs que « Les stades, où se forgeait dans la nudité le sentiment d'appartenance au monde hellène, étaient soumis au règne du fouet, et en Afrique l'usage intensif de la « chicotte » semble bien participer de la fabrique hégémonique ou de l'exercice de la

¹⁰⁴¹ Bratton, Michael; Van de Walle, Nicolas; 1994. Op. cit.

« domination » (*Herrschaft*) légitime, plutôt que de la seule imposition d'un État de « force » (*Macht*)¹⁰⁴². »

En conclusion, notre étude a tenté d'analyser les interactions entre gouvernants et gouvernés dans les villes de Makeni et de Kailahun. Elle a démontré que ces relations de gouvernance avaient non seulement pour but d'assurer la continuité de la guerre menée par le RUF en Sierra Leone, mais encore de gouverner les populations locales.

Ainsi, nous avons démontré l'existence d'interactions, de négociations et d'autres formes de participation de la population locale au sein de structures établies par le RUF (telles que le « War Council » ; le « G5 » ; l'« Internal Defense Unit » ou d'autres encore) dont le but était la gouvernance des populations locales. Nous avons aussi clairement souligné que les intentions fixées ne correspondent pas toujours aux pratiques ou résultats. Nous avons questionné l'efficacité de ces structures sans pour autant nier ni leur existence, ni leur importance au niveau local.

Enfin, notre étude a eu l'avantage de la nouveauté. Le recul sur ce passé récent et l'accès à de nouvelles données ont permis de comprendre le souci du RUF de gouverner des populations locales vivant dans les villes sous son contrôle.

¹⁰⁴² Bayart, J.F., 2009. « Les études postcoloniales, une invention politique de la tradition ? », *Société Politiques Comparées : Revue Européenne d'analyse des sociétés politiques*, No. 14, pp. 1 – 46, p. 43 ; disponible à <http://www.fasopo.org/reasopo/n14/article.pdf>.

Sources Consultées

Notre recherche concerne la science politique. La recueil d'information est donc important.

Considérations générales : une démarche qualitative

Notre démarche a surtout été qualitative afin de mieux comprendre notre objet de recherche sur un objet tel qu'un conflit aussi meurtrier et sanglant était inconcevable. Durant une guerre, les préoccupations idéologiques d'une grande majorité des individus s'effacent au profit des urgences quotidiennes : manger, survivre, ne pas être tué par une balle perdue.

C'est pourquoi, encore aujourd'hui, les gens parlent avec réticence mais ils peuvent, au prix d'un patient travail d'échange, livrer des informations « à hauteur d'hommes et de femmes ». Ces témoignages recueillis ne l'ont pas été facilement ; bien des individus interrogés directement sur leur appartenance au RUF ont nié longtemps être d'anciens guérilléros. Ils ont fini par passer outre à de telles réticences après un long processus de mise en confiance, de notre part.

Une guerre constitue toujours un *summum* de l'horreur, c'est pourquoi si la parole individuelle peut éventuellement se libérer, il nous semblait illusoire, dans les contextes de notre recherche, de recueillir des opinions sur la base de questionnaires, aussi anonymes qu'ils soient ! Par méfiance ou par volonté de ne pas se replonger dans des souvenirs atroces, un individu devant son questionnaire à remplir préférera ne pas répondre, et nous n'avions pas autant de moyens pour lui en obliger. Il est donc plus évident de s'engager dans les « discussions » avec ces témoins d'évènements qui nous intéressent. Discussions que nous avons ensuite comparé les uns aux autres afin d'avoir une image globale de questions qui nous occupent.

Pour ce faire, nous avons posé des questions ouvertes. Elles nous ont permis de poser encore d'autres questions et de rebondir sur les faits que ces témoins peuvent indiquer, faits qui ne faisaient pas partie de nos préoccupations initiales. Enfin une question que cette méthode soulève c'est celle de l'originalité des réponses que nous avons reçues. En effet face à certaines questions ouvertes, les réponses peuvent être totalement différentes et nous allons donner certains exemples plus loin de ces genres des questions ouvertes.

Pour illustrer ce que nous voulons dire, les réponses à la première question par exemple peuvent être totalement différentes d'un individu à l'autre ; comme nous nous sommes rendu compte, chaque individu avait son histoire à raconter vis-à-vis de cette guerre. Cela nous procure certainement une image nette de la guerre comme ayant été vécue par certains. Et à travers les entretiens, l'on se rend compte que ces témoignages individuels, de façon consistante, dépeignent une histoire assez similaire de la guerre civile dans nos territoires de recherche.

Il ne s'agit pas ici d'énumérer toutes les questions que nous avons posées pendant la totalité de notre recherche, mais simplement de donner une idée de comment ces discussions se sont déroulées.

Avec les civils :

- « Pouvez vous nous parler un peu de vos expériences pendant la guerre ? » ;
- « Ah bon, ceci est très intéressant, pouvez vous nous expliquer encore plus sur ce sujet ? » ;
- « Cet homme qui a fait cet acte, qui est-il ? » ;
- « Est-il toujours ici ? Pouvez vous nous en donner un peu plus d'information sur lui avant d'aller plus loin ? Si c'est possible de nous introduire a lui ca serait encore mieux » ;
- « Qu'est-ce qui lui est arrivé après ? »
- « Lorsqu'il y'avait des problèmes dans cette ville qui allait vous voir ? » ;
- « Pourquoi cette personne ? Pouvez vous nous donnez l'exemple d'une fois que vous êtes aller le voir et comment c'est passé ? » ;

- « Pouvez vous donner une idée de l'organisation du RUF dans votre ville ? » ;
- « Qui était les chefs dans cette ville ? » ;
- « Quels sont les faits qui vous ont marqué les plus pendant cette période ? Une pénurie ? Mais pourquoi et comment ? Que mangiez vous ? Comment trouviez-vous de la nourriture ? » ;

En ce qui concerne les discussions avec les **anciens combattants**, leurs réponses étaient utiles afin de confirmer soit les informations trouvées dans les autres recherches, ou les transcrits de la cour spéciale de la Sierra Leone :

- « Quel rang occupiez-vous pendant la guerre ? » ;
- « Dans quelles villes avez-vous été posté ? » ;
- « Aviez-vous un officier en charge, un commandant ? » ;
- « Comment s'organisait le RUF dans cette ville ? »
- « Aviez-vous une idée de l'organisation du RUF dans d'autres parties du pays ? » ;
- « Comment le RUF contrôlait-il cette ville ? » ;
- « Expliquez-nous un peu vos relations avec vos supérieurs, ou encore avec des civils dans cette ville ? » ;
- « C'était vous le chef d'abattoir de cette commune ? » ;
- « Pouvez-vous nous expliquer un peu vos fonctions ? Comment vous aviez été nommé à ce poste ? Et pourquoi vous ? »

Pour limiter une dépendance sur les informations de type individuel et essayer de conjuguer ces expériences personnelles avec d'autres expériences afin de voir les similarités et les différences, nous avons aussi conduit des entretiens avec des groupes de plusieurs individus. Parfois ces entretiens se sont déroulés dans un lieu de notre choix – bureau d'un contact – mais la plupart du temps ces entretiens se sont déroulés dans un contexte ouvert, près d'un stand ou pas loin du lieu d'activité de ces anciens combattants lorsqu'ils ont en un ou encore près ou dans les bars qu'ils fréquentent. Ces conversations se sont déroulées de la même façon que celles évoquées plus haut, avec l'avantage que lorsqu'un ancien

combattant est en train de parler, il arrive souvent que d'autres exprime leur avis, sous le forme d'acquiescement ou parfois de désaccord, par exemple :

- « Ah oui je me souviens de ces moments moi aussi, nous avons eu des bons moments. »
- « Moi aussi j'ai été sous le commandement d'Untel et il était un bon commandant. »
- « Non pour moi, c'était plutôt l'inverse, je me suis engagé à le faire tout seul, parce que j'ai voulu le faire. »

Dans le contexte de notre recherche, cette méthode semblait plus utile qu'une fiche avec des questions fermées, nécessitant des réponses « oui », « non » qui ne donne pas suffisamment d'éléments pour que nous puissions comprendre les actions et les motivations des acteurs.

En outre, il importe de répéter que le nombre d'illettrés en Sierra Leone reste relativement élevé. La maîtrise de la langue anglaise écrite n'a rien d'une évidence pour une large part de la population, encore aujourd'hui, plus de dix ans après la fin de la guerre. Cette dernière reste un objet, encore « brûlant » !

Pour constituer néanmoins un stock de données empiriques, nous avons donc misé sur les entretiens oraux et un certain nombre d'archives peu connues voire non encore publiées.

1 - SOURCES ORALES

Nous avons rencontré divers acteurs ou témoins de cette guerre. Ces entretiens ont eu lieu en quatre vagues successives, de 2007 jusqu'en février 2012. Pas moins de 347 discussions avec 252 personnes ont eu lieu, avant ou en cours de rédaction de ce doctorat.

2007 – « première vague »

Nous avons choisi d'utiliser dans le cadre de ce travail certains entretiens réalisés en 2007, dans le cadre de notre Master de recherche, intitulé : « Politique et Développement en Afrique et dans les Pays du Sud », rédigé à l'Institut d'Etudes Politique de Bordeaux.

Juin à octobre

- Quinze anciens membres du CDF à Bo
- Dix anciens enfants soldats, à Bo (ils sont aujourd'hui entre 22 et 28 ans)
- Six anciens combattants de Kailahun, à Bo
- Six enfants soldats à Freetown (ils sont aujourd'hui entre 22 et 28 ans)
- Trois civils de Freetown (dont une femme)
- Conversation avec un civil à Freetown
- Un ancien combattant du RUF qui a fait des études à l'Université de Sierra Léone après la guerre civile, Freetown (cet homme a 30 ans actuellement, ce qui lui donne 19 ans à la fin de la guerre en 2002)
- Dix anciens membres du CDF à Kenema
- Discussions avec trois civils à Makeni
- Dix anciens combattants de Makeni
- Chef de la ville de Makeni
- « Chieftom Speaker » de Makeni

Nombre total d'entretiens¹⁰⁴³ – 67

17 avril au 22 juin 2009 – « deuxième vague »

Il s'agit de notre premier voyage de recherche en Sierra Leone, dans le cadre de notre thèse de doctorat.

Nous avons échangé exclusivement avec des anciens combattants.

¹⁰⁴³ Nous avons choisi de donner un nombre d'entretiens par visite **sur le terrain** car il est arrivé de parler aux mêmes personnes lors de visites différentes.

- Dix anciens combattants de Makeni (nous avons vu ces hommes en 2007)
- Dix-sept anciens combattants de Freetown (deux de ces hommes ont entre 22 et 28 ans – ce qui leur donne entre 11 et 17 ans en 2002)
- Quinze anciens combattants de Kailahun (trois de ces hommes ont entre 22 et 28 ans – ce qui leur donne entre 11 et 17 ans en 2002)

Nombre total d'entretiens – 42

Du 15 octobre au 7 décembre 2009 – « troisième vague »

Le projet coordonné par l'Institut de Sciences Politique de Bordeaux, « Les conflits armés en Afrique subsaharienne : approches locales et contexte globale » avait financé notre voyage en Sierra Leone pour y conduire des recherches.

Lors de ce voyage nous avons rencontré les personnes suivantes

- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Hanger Road, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Ganda Yama, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Kodebutin Yao, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Lumbaybo, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Gbatayma, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Gboma, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Daimba Town, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Reservation Area, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Niayama, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Kombayma, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Banguta Street, Kenema
- Ancien Commandeur de division CDF (Kamajor) Mambo Street, Kenema
- 10 anciens combattants du CDF (Kamajor) Kenema (nous avons vu ces hommes en 2007)

- Des habitants (10) de Hanger village, un petit village de 10 maisons à Kenema (dont 2 femmes)
- Ancien « Business Contractor » du RUF à Kenema
- L'ancien président du conseil de district de Kailahun
- « Paramount Chief » de Kailahun
- Chef de la ville de Kailahun
- Ancien personnel de la Commission nationale du Désarmement, Démobilisation et de la Réintégration, à Kailahun
- Ancien « Business Contractor » du RUF Buedu Town, à Kailahun
- Ancien coordinateur des activités du « Zoe Bush » de l'Est à Kailahun
- Ancien RUF « Paramount Chief » Kailahun
- Ancien RUF cartographe et personnel de la Direction du renseignement militaire Kailahun
- Ancien médecin du RUF a Kailahun
- Ancienne infirmière du RUF à Kailahun (femme)
- Ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun (femme)
- Douze civils de Kailahun (dont 4 femmes)
- Ancien Directeur de la police Militaire à Kailahun
- Dix anciens combattants du RUF (aujourd'hui des commerçants) Kailahun
- Ancien chef de l'abattoir du RUF à Kailahun
- Ancienne commerçante du RUF, Freetown (femme)
- Une ancienne femme d'affaire du RUF de Makeni, à Freetown, octobre 2009
- Quinze anciens combattants du RUF à Freetown (nous avons rencontré certains de ces hommes en 2007)
- Ancien Président of the République of Sierra Leone, Freetown
- Ancien Vice Président of the République of Sierra Leone, Freetown
- Ancien Directeur-générale de la Commission national pour la réinstallation, la réintégration et la réhabilitation, Freetown
- Ancien « Business Contractor » du RUF Makeni
- Ancien Directeur de la police Militaire à Makeni
- Ancien « Paramount Chief » du RUF à Makeni

- « Chiefdom Speaker » de Makeni (notre première rencontre cet homme était en 2007)
- Chef de la ville de Makeni (notre première rencontre cet homme était en 2007)
- Dix cadres du RUF à Makeni
- Dix-sept anciens combattants de Makeni (quatre de ces hommes ont entre 22 et 28 ans – ce qui leur donne entre 11 et 17 ans en 2002)
- Seize civils à Makeni (dont quatre femmes)
- Ancien agriculteur, dans un champ du RUF à Makeni
- Ancien « Paramount Chief » (chef Suprême) du RUF, de Kono
- Deux Anciens combattants du RUF à Lungi Airport
- Deux civils à Bo
- Trois anciens combattants du RUF à Bo
- Dix anciens combattants du CDF, à Bo (nous avons rencontré ces hommes en 2007)
- Trois civils à Mile 91, nom d'une localité (dont une femme)

Nombre total d'entretiens – 158

2011 – 2012 : « quatrième vague »

Entre mai 2011 et mai 2012, nous avons travaillé au Liberia dans le cadre d'un projet soutenu par l'Organisation des Nations Unies.

Il a donc été possible de se rendre en Sierra Leone plusieurs fois afin de faire des entretiens.

- 2011

Août

- Ancien combattant du RUF, Gendema (district de Kailahun)
- Trois civils à Kailahun
- Ancien cadre du RUF, Kenema (c'est le « Business Contractor » rencontré en 2009)

- Ancien combattant à Freetown (nous avons vu cet homme dans le 2ieme et 3ieme vague de notre recherche)

Nombre total d'entretiens – 6

28 au 31 octobre

- Dix civils de Kailahun (Ces sont les même civils rencontré dans le 2ieme vague)

Nombre total d'entretiens – 10

Novembre

11 au 13

- Ancien « professeur d'école » du RUF à Kailahun (C'est le professeur que nous avons rencontré lors du 3ieme vague de recherche)
- Huit anciens combattants de Kailahun
- Cinq anciens combattants de Makeni

Nombre total d'entretiens – 14

18 au 20

- Quatre civils, anciens agriculteurs, du RUF à Kailahun
- Dix civils de Kailahun (Ces sont les même civils rencontré entre le 28 et 31 octobre 2011)
- Deux civils à Buedu

Nombre total d'entretiens – 16

25 au 27

- Deux civils de Kailahun (c'est une continuation de notre discussion avec les deux civils évoqués entre le 18 et 20 novembre 2011)
- Trois anciens combattants de Kailahun (nous avons aussi parlé avec ces hommes lors de la 3ieme vague de notre recherche)

Nombre total d'entretiens – 5

9 au 12 décembre

- Huit civils de Kailahun (c'est une continuation de notre discussion avec les deux civils évoqués entre le 18 et 20 novembre 2011)
- Trois anciens combattants, à Kailahun (Ces sont les même rencontré entre le 11 et 13 novembre 2011)
- Quatre civils de Makeni (nous avons aussi parlé avec ces hommes lors de la 3ieme vague de notre recherche)
- Cinq anciens cadres du RUF à Makeni (nous avons aussi parlé avec ces hommes lors de la 3ieme vague de notre recherche)

Nombre total d'entretiens – 20

16 au 19 février 2012

- Quatre civils de Kailahun (dont une femme)
- Discussion avec un des enfants de BS Massaquoi, à Freetown
- Quatre civils à Makeni (dont une femme)

Nombre total d'entretiens – 9

Ces nombreuses sources orales ont été complétées par plusieurs sources écrites.

2 - SOURCES ÉCRITES

Cette partie de la thèse regroupe des données textuelles et des archives, difficiles à trouver ou bien non-destinées à être publiées. C'est pourquoi il a paru pertinent de les inclure dans ce travail de travail en annexe.

Leur lecture permet de mieux comprendre quelle fut l'organisation du mouvement guérilléro RUF. Leur rassemblement et leur analyse fondent en partie notre interprétation de cette organisation en tant qu'appareil de gouvernance imparfait.

Documents originaux du RUF

Ces textes constituent d'importantes sources de première main.

Nous avons récupéré ces documents précieux, au hasard de nos rencontres avec des anciens membres importants, les « cadres », du RUF. Plusieurs de ces anciens responsables conservaient de tels documents afin de les exploiter plus tard, par exemple à l'occasion de la rédaction d'un livre.

Ils sont rassemblés et présentés car ils donnent une idée de l'activité du RUF en tant que « machine administrative » et même appareil de gouvernance, voire quasi-État.

Ces textes n'ont pas été conçus sur le même modèle. Certains étaient dès le départ destinés à être portés à la connaissance des habitants comme le *Basic Document of the RUF*. D'autres sont des documents internes voire des lettres destinées à une seule personne, mais toujours en rapport avec la situation politique et dans un cadre institutionnel, celui du RUF ; il n'y a donc pas de correspondance privée.

Titre: Basic Document of the RUF Movement: Message to all Sierra Leoneans

Type de document: Message aux Sierra Léonais et combattants du RUF de Sankoh afin de les enseigner et de la nature et des projets du RUF.

Nombre de pages : 6

Rédacteurs(s) : Foday Sankoh

Date de rédaction : pas connu (ce document, n'est pas le meme citee dans le document du RUF [*Footpaths to Democracy: towards a new Sierra Leone*](#))

Contexte de rédaction : début de la guerre civile, pour faciliter la machinerie propagande du mouvement.

Diffusion : Texte lu par les cadres militaires après la conquête d'une zone (quartier, ville, village) Elle est aussi enseignée aux combattants du mouvement.

Titre: Constitution of the Revolutionary United Front Party of Sierra Leone

Type de document: Constitution

Nombre de pages : 12

Rédacteur(s) : partie politique du RUF

Date de rédaction : 1999

Contexte de rédaction : après la signature des accords de [Lomé](#) le RUF fut reconnu en tant que parti politique ne Sierra Leone.

Diffusion : a l'interne du RUF

C'est un fait peu connu : les responsables de cette organisation rebelle ont pris le temps d'édicter une constitution, une véritable « loi fondamentale » régissant la vie politique du mouvement.

L'existence d'une constitution, texte juridique si crucial dans l'organisation d'une institution que l'appellation « loi fondamentale » est son synonyme le plus fréquent, rédigée par le RUF est une preuve en soi que cette guérilla était loin d'être un rassemblement de simples voleurs de diamants.

Foday Sankoh et ses principaux collaborateurs avaient bien l'intention de créer ou au moins de coexister au sein d'un ordre sociopolitique nouveau. Sinon, pourquoi se seraient-ils donné la peine de rédiger une constitution ?

Sa rédaction intervient à un moment précis, après les négociations de Lomé, vers la fin de la guerre civile. C'est l'époque où Foday Sankoh cherche à devenir un homme politique respectable et conserver des responsabilités nationales. Il est probable que ce texte constitutionnel n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'aboutissement des négociations de Lomé. Il n'en reste pas moins que sa simple existence montre la dimension gouvernante du RUF.

Titre: Situation Report

Type de document: Lettre à Foday Sankoh

Nombre de pages : 10

Rédacteur(s) : Black Revolutinnary Guards (anciens garde de corps de Sankoh)

Date de rédaction : 1999 (sans grande précision)

Contexte de rédaction : Rapport de mise en contexte/ actualité de Sankoh.

Diffusion : texte confidentiel à l'époque de sa rédaction

Titre: Salute Report

Type de document: Lettre de Sam Bockarie à Foday Sankoh

Nombre de pages : 8

Rédacteur : Sam Bockarie alias *Mosquito*

Date de rédaction : 26 septembre 1999

Contexte de rédaction : document de travail administratif interne au RUF

Diffusion : texte confidentiel à l'époque de sa rédaction

Titre: Salute Report

Type de document: Lettre de Issa Sesay à Foday Sankoh

Nombre de pages : 13

Rédacteurs : Issa Sesay

Date de rédaction : 27 septembre 1999

Contexte de rédaction : document de travail administratif interne au RUF

Diffusion : texte confidentiel à l'époque de sa rédaction

Titre: Minutes of Family Reunion aimed at reconciling Chairman Foday Saybana Sankoh and Chairman Johnny Paul Koroma held at the Office of the Deputy Minister of Labour, Social Security and Industrial Relations – New England on 7th April 2000

Type de document: Rapport de réunion

Nombre de pages : 19

Rédacteurs : Sheikh Ibrahim Fofana

Date de rédaction : 28 April 2000

Contexte de rédaction : post Lomé, les relations entre AFRC et RUF sont de plus en plus tendu. Johnny Paul Koroma a tendance de travailler plus avec le

gouvernement sierra léonaise qu'avec le RUF. Il s'avère important pour certains cadres de ces deux mouvements d'essayer de mettre fin à ces conflits.

Diffusion : texte confidentiel à l'époque de sa rédaction

Documents provenant de l'ONU

Titre: Security Council Committee on Sierra Leone Urges Immediate Return of Foday Sankoh To Sierra Leone

Type de document: Communiqué de presse du Conseil de sécurité de Nations Unies

Ce document donne des noms de dirigeants du RUF, ainsi que leurs fonctions dans le gouvernement AFRC.

Bibliographie

Les critères de classement de cette présentation thématique sont variés. Ils peuvent être a) une discipline universitaire (exemple : histoire), b) plusieurs disciplines universitaires regroupées (exemple : sociologie et autres sciences sociales), c) une zone géographique (exemple : références sur la Sierra Léone), d) un regroupement de thématiques (exemple : guerre, guérilla, conflit et post-conflit).

Nous avons conscience des imperfections de ce choix. Par exemple, une rubrique « économie » aurait pu apparaître. D'autre part, certaines références auraient sans doute méritées d'être placées en deux endroits à la fois, au regard de leur objet (par exemple, dans la rubrique « guerre, guérilla, conflit et post-conflit » mais aussi au sein de la rubrique « sciences politique »). Ces options n'ont finalement pas été retenues, afin de simplifier la présentation voire la lecture.

Néanmoins, telle quelle, cette classification nous semble davantage pertinente qu'une simple présentation binaire, comme « livres/articles » ou bien « références générales/références sur la Sierra Léone ».

Les entrées apparaissent dans l'ordre ci-dessous :

- histoire (références générales puis uniquement sur la Sierra Léone),
- guerre, guérilla, conflit et post-conflit,
- références sur la Sierra Léone (hors données historiques),
- science politique,
- études sur l'Afrique,
- sociologie et autres sciences sociales,
- cour spéciale de la Sierra Léone,

- extraits du procès de Charles Taylor,
- divers.

HISTOIRE

Références générales

Beatty, K. 1915. *Human Leopards: An Account of the Trials of Human Leopards before the Special Commission Court*. London: H. Rees.

Breusers, M. 1999. "The Making of History in Colonial Haute Volta: Border Conflicts between Two Moose Chieftaincies, 1900-1940." *The Journal of African History* 40(3) : 447-467. °

Cooper, F. 1994. "Conflict and Connection: Rethinking Colonial African History." *The American Historical Review* 99(5): 1516-1545.

Hegel, G.W.F. 1965. *La raison dans l'histoire, introduction à la philosophie de l'histoire*. Paris: Union générale d'éditions.

Klein, M.A. 2001. "The Slave Trade and Decentralized Societies." *The Journal of African History* 42(1) : 49-65.

Williams, E. 1975. *De Christophe Colomb à Fidel Castro l'histoire des Caraïbes*. Paris : Présence africaine.

Histoire de la Sierra Leone

Abraham, A. 1975. "The Pattern of Warfare and Settlement among the Mende of Sierra Leone in the Second Half of the Nineteenth Century." *Institute of African Studies* : 122-140.

- Abraham, A. 1978. *Mende Government and Politics under Colonial Rule: a historical study of political change in Sierra Leone, 1890-1937*. London: Oxford University Press.
- Conteh-Morgan, E. 1999. *Sierra Leone at the end of the Twentieth Century : History, Politics, and Society*. New York: P. Lang.
- Garrett, G. H. 1892. "Sierra Leone and the Interior, to the Upper Waters of the Niger." *Proceedings of the Royal Geographical Society and Monthly Record of Geography* 14(7) : 433-455.
- Hollins, N.C. 1929. "A Short History of Luawa Chiefdom : Based on Facts given by Paramount Chief Momo Banya and Elders of the Chiefdom." *Sierra Leone Studies* xiv : 10-27.
- Marcus-Jones, W. 1988. *Legal Development and Constitutional Change in Sierra Leone (1787-1971)*. Ilfracombe: Stockwell.
- Mouser, B. 2007. "Rebellion, Marronage and Jihād: Strategies of Resistance to Slavery on the Sierra Leone Coast, c. 1783-1796." *The Journal of African History* 48(1): 27-44.
- Renner, G.T. 1931. "Geographic Regions of Sierra Leone." *Economic Geography* 7(1) : 41-49.
- Sesay, A. 1980. "Conflict and Collaboration: Sierra Leone and Her West African Neighbours, 1961-1980." *Africa Spectrum* 15(2): 163-180.
- Sierra Leone Colony. "Document 1890 History of Penguma District."
- Wyse, A. 1990. *H.C. Bankole-Bright and Politics in Colonial Sierra Leone, 1919-1958*. Cambridge [England] ; New York: Cambridge University Press.

GUERRE, GUÉRILLA, CONFLIT ET POST-CONFLIT

- Aboagye, F.B. 1999. *ECOMOG: SubRegional Experience in Conflict Resolution Management and Peace-Keeping in Liberia*. Accra, Ghana: Sedco Publishing.
- Aidoo, Agnes A. 1977. "Order and Conflict in the Asante Empire: A Study in Interest Group Relations." *African Studies Review* 20(1) : 1-36.
- Alliez, E., and A. Negri. 2003. "Peace and War." *Theory, Culture and Society* 20(2) : 109-118.
- Asprey R. 1994. *War in the Shadows: The Guerilla in History*, iUniverse.inc, Linclon, USA.
- Assadi, Dr. Reza. 1982. "Conflict and Its Management: Iranian Style." *Anthropological Linguistics* 24(2) : 201-205.
- Azam, J-P. 2002. "Looting and Conflict between Ethnoregional Groups: Lessons for State Formation in Africa." *The Journal of Conflict Resolution* 46(1) : 131-153.
- Azikiwe, I. 2010. *Africa: Conflict Resolution and International Diplomacy*. Author House.
- Ballentine, K. 2003. *The Political Economy of Armed Conflict: Beyond Greed and Grievance*. Boulder Co. : Lynne Rienner Publishers.
- Bannon, I. 2003. *Natural Resources And Violent Conflict: Options And Actions*. Washington D.C. : World Bank.
- Beah, I. 2008. *A long way gone: memoirs of a boy soldier*. 1ère édition. New York : Farrar Straus & Giroux.
- Bennett, T.W. 2000. *Using Children in Armed Conflict: A Legitimate African Tradition? Criminalizing Recruitment of Child Soldiers*. Halfway House, Institute for Security Studies.
- Berger, Mark T; Borer, Douglas A; 2007, « The Long War: Insurgency, Counterinsurgency and Collapsing States » in *Third World Quarterly*, Vol. 28, No. 2, pp. 197-215.
- Blair, H. 2007. "Rebuilding Civil Services." In *Brinkerhoff D.(ed) Governance in Post-Conflict Societies: Rebuilding Fragile States*, London: Routledge.

- Bloomfield, D. 2003. *Reconciliation after Violent Conflict: A Handbook*. Stockholm: International IDEA.
- Boas, M. 2007. *African Guerrillas: Raging against the Machine*. Boulder: Lynne Rienner Publishers Inc.
- Boas, M., and A. Hatloy. 2008. "Getting in, Getting out: Militia Membership and Prospects for Re-integration in Post War Liberia." *Journal of Modern African Studies* 46(1) : 33-55.
- Bocquier, P, and H. Maupeu. 2005. "Analysing Low Intensity Conflict in Africa Using Press Reports." *European Journal of Population / Revue Européenne de Démographie* 21(2/3) : 321-345.
- Boyd, B. 2007. "Review: Neither Bandits nor Madmen: Modern African Insurgents." *International Studies Review* 9(3) : 525-527.
- Branch, A., and Z.C. Mampilly. 2005. "Winning the War, but Losing the Peace? The Dilemma of SPLM/A Civil Administration and the Tasks Ahead." *The Journal of Modern African Studies* 43(1): 1-20.
- Bundu, A. 2001. *Democracy by Force? : A Study of International Military Intervention in the Civil War in Sierra Leone from 1991-2000*. [Parkland FL] : Universal Publishers/uPUBLISH.com.
- Chaliand G., 2006. *Voyage dans 40 ans de guérillas*, éditions Lignes de Repères, Paris.
- Clapham, C. 1998a. *African Guerrillas*. Oxford: James Currey.
- Clapham, C. 1998b. "Introduction, Analysing African Insurgencies." In *Christopher C. (ed.) African Guerrillas*, Oxford: James Currey.
- Clark, John F. 2001. "Explaining Ugandan Intervention in Congo: Evidence and Interprétations." *The Journal of Modern African Studies* 39(2) : 261-287.
- Clutterbuck R. 1990. *Terrorism and Guerrilla Warfare: Forecasts and Predictions*, Routledge, London.

- Cohen, S. 1986. "Bandits, Rebels or Criminals: African History and Western Criminology (Review Article)." *Africa: Journal of the International African Institute* 56(4): 468-483.
- Collier, P. 2000a. "Doing Well out of War: An Economic Perspective." In *Mats Berdal and David Malone (eds), Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner.
- Collier, P. 2000b. *Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy*. Washington: The World Bank.
- Collier, P., and A. Hoeffler. 2004. "Greed and Grievance in Civil War." *Oxford Economic Papers* 56(4): 563-595.
- Conte, B. 1997. "France's African Aid Policy: The End of an Era?" *Review of African Political Economy* 24(71): 139-147.
- Cook, S.E. "Veterans of Peace in post-conflict South Africa." *Conflict Trends* 1 : 40-44.
- Crocker, C. 2007. *Leashing the Dogs of War: Conflict Management in a Divided World*. Washington D.C.: United States Institute of Peace Press.
- Deng, F. 1996. *Sovereignty as Responsibility: Conflict Management in Africa*. Washington DC : Brookings Institution.
- de Jong, F. 2005. "A Joking Nation: Conflict Resolution in Senegal." *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 39(2) : 389-413.
- Ellis, S. 1998. "Liberia's Warlord Insurgency." In *Christopher Clapham (ed) African Guerrillas*, Oxford : James Currey.
- Ellis, S. 2003. "Violence and History: A Response to Thandika Mkandawire." *The Journal of Modern African Studies* 41(3) : 457-475.
- Engel, U. 2005. *Is Violence Inevitable in Africa? : Theories of Conflict and Approaches to Conflict Prevention*. Boston; Leiden : Brill.

- Englund, H. 2002. *From War to Peace on the Mozambique-Malawi Borderland*. Edinburgh : Edinburgh University Press for the International African Institute London.
- Falola, T., and R. Chijioke Njoku. 2010. *War and Peace in Africa*. North Carolina : Carolina Academic Press.
- Fearon, James D. 2005. "Primary Commodity Exports and Civil War." *The Journal of Conflict Resolution* 49(4) : 483-507.
- Foucher, V. 2007. "Senegal. The Resilient Weakness of Casamançais Separatists." In *Kevin Dunn et Morten Boas, eds, African Guerrillas: Raging against the Machine*, Boulder: Lynne Rienner.
- Galy, M. 1998. "Liberia, machine perverse: Anthropologie politique du conflit libérien (Liberia, Diabolical Machinery: The Political Anthropology of the Liberian Conflict)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152) : 533-553.
- Geffray, C. 1990. *La cause des armes au Mozambique : anthropologie d'une guerre civile*. Paris , Nairobi : Karthala ; CREDU.
- General Von Clausewitz. 1873. *On War; The Complete Translation by Colonel J.J. Graham*, N. Trübner, London. En ligne : <http://www.clausewitz.com/readings/OnWar1873/TOC.htm>
- Glickman, H. 1995. *Ethnic Conflict and Democratization in Africa*. Atlanta Ga. : African Studies Assoc. Press.
- Guevara, E. 1997. *Guerrilla Warfare*. 3rd ed. Wilmington Del. : SR Books.
- Harding, J. 1997. "The Mercenary Business: 'Executive Outcomes'." *Review of African Political Economy* 24(71) : 87-97.
- Hegre, H. 2004. "The Duration and Termination of Civil War." *Journal of Peace Research* 41(3) : 243-252.
- Henry, D. 2006. "Violence and the Body: Somatic Expressions of Trauma and Vulnerability during War." *Medical Anthropology Quarterly* 20(3) : 379-398.
- Hills, A. 2009. *Policing post-conflict cities*. London: Zed books.

- Homer-Dixon, T.F. 1994. "Environmental Scarcities and Violent Conflict : Evidence from Cases." *International Security* 19(1): 5-40.
- Howe, H.M. 1998. "Private Security Forces and African Stability : The Case of Executive Outcomes." *The Journal of Modern African Studies* 36(2): 307-331.
- Human Right's Watch. 2005. *Youth Poverty and Blood: The Legacy of West Africa's Regional Warriors*. Human Right's Watch.
En ligne : <http://www.hrw.org/en/node/11795/section/1>.
- Humphreys, M. 2005. "Natural Resources, Conflict, and Conflict Resolution: Uncovering the Mechanisms." *The Journal of Conflict Resolution* 49(4) : 508-537.
- ICG, 2005. *War and Drugs in Colombia*; Latin American Report N° 11, Brussels : International Crisis Group.
- Ihonvbere, J.O. 1996. "Are Things Falling Apart? The Military and the Crisis of Democratisation in Nigeria." *The Journal of Modern African Studies* 34(2) : 193-225.
- Jackson, M. 2005. "West-African Warscapes: Storytelling Events, Violence, and the Appearance of the past." *Anthropological Quarterly* 78(2) : 355-375.
- Jahoda, G. 1976. "Culture Conflict and Education: Some Comments in the Light of Psychological Research." *Africa Spectrum* 11(2) : 173-185.
- Johnson, C. 1968. "The Third Generation of Guerrilla Warfare." *Asian Survey* 8(6) : 435-447.
- Joxe, A. 2006. *La globalisation stratégique : causes, représentations, conséquences économiques, politiques et militaires de la globalisation*. Paris: École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Jung, D. 2003. *Shadow Globalization, Ethnic Conflicts and New Wars: A Political Economy of Intra-State War*. 1ère édition, London [u.a.]: Routledge.
- Kacowicz, A.M. 1997. "'Negative' International Peace and Domestic Conflicts, West Africa, 1957-96." *The Journal of Modern African Studies* 35(3) : 367-385.
- Kaldor, M. 1999. *New and old wars: organized violence in a global era*. Cambridge: Polity Press.

- Kalyvas S. 2000. "The Logic Of Violence In Civil War" New York University, New York.
- Kalyvas, S. 2001. "'New' and 'Old' Civil Wars: A Valid Distinction? " *World Politics* 54(1): 99-118.
- Kalyvas, S.N., and M.A. Kocher. 2007. "How 'Free' Is Free Riding in Civil Wars? Violence, Insurgency, and the Collective Action Problem." *World Politics* 59(2) : 177-216.
- Kasfir N. 2005. "Guerrillas and Civilian Participation: The National Resistance Army in Uganda, 1981-86." *The Journal of Modern African Studies* 43(2) : 271-296.
- Keen, D. 2000. "Incentives and Disincentives for Violence." In *Mats Berdal and David Malone (eds), Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner.
- Keen, D. 2005a. "Liberalization and Conflict." *International Political Science Review / Revue internationale de science politique* 26(1) : 73-89.
- King, C. 2001. "The Benefits of Ethnic War: Understanding Eurasia's Unrecognized States." *World Politics* 53(4) : 524-552.
- Koubi, V. 2005. "War and Economic Performance." *Journal of Peace Research* 42(1) : 67-82.
- Kraemer, J.S. 1971. "Revolutionary Guerrilla Warfare & the Decolonization Movement." *Polity* 4(2) : 137-158.
- Kramer, M. 1999. "Ideology and the Cold War." *Review of International Studies* 25(4) : 539-576.
- Kriger, N. 2003. *Guerrilla Veterans in Post War Zimbabwe: Symbolic and Violent Politics 1980 – 1987*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laitin, D. 1999. "Somalia Civil War and International Intervention" in Walter B.F; Snyder J. (eds) 1999, *Civil Wars, Insecurity and Intervention*, New York, Columbia University Press.

- Laqueur, W. 1975. "The Origins of Guerrilla Doctrine." *Journal of Contemporary History* 10(3) : 341-382.
- Laqueur W. 1997. *Guerrilla Warfare: A Historical and Critical Study*, Transaction Publishers, United States.
- Laremont, R. 2002. *The causes of war and the consequences of peacekeeping in Africa*. Portsmouth NH: Heinemann.
- Le Billon, P. 2001. "Thriving on War: The Angolan Conflict & Private Business." *Review of African Political Economy* 28(90) : 629-635.
- Le Billon, P. 2005a. *Fuelling War: Natural Resources and Armed Conflict*. Abingdon Oxon ; New York: Routledge for the International Institute for Strategic Studies London.
- Le Billon, P. 2005b. *The Geopolitics of Resource Wars: Resource Dependence, Governance and Violence*. London ; New York: Frank Cass.
- Leach, M. 2000. "New Shapes to Shift: War, Parks and the Hunting Person in Modern West Africa." *The Journal of the Royal Anthropological Institute* 6(4) : 577-595.
- Leonardi, C. 2007. "Liberation or capture: Youth in between 'Hakuma', and 'Home' during civil war and its aftermath in Southern Sudan." *African Affairs* 106(424) : 391 – 412.
- Lujala, P., N.P. Gleditsch, and E. Gilmore. 2005. "A Diamond Curse? Civil War and Lootable Resource." *The Journal of Conflict Resolution* 49(4): 538-562.
- Maddy-Weitzman, B. 1991. "Conflict and Conflict Management in the Western Sahara: Is the Endgame near?" *Middle East Journal* 45(4) : 594-607.
- Mampilly Z; 2011, *Rebel Rulers, Insurgent Governance and Civilian Life During War*, Cornell University Press, USA.
- Mans, U. 2004. "Briefing: Sudan: The New War in Darfur." *African Affairs* 103(411) : 291-294.

- Mararo, B. 1997. "Land, Power, and Ethnic Conflict in Masisi (Congo-Kinshasa), 1940s-1994." *The International Journal of African Historical Studies* 30(3) : 503-538.
- Martin, M.L. 1973. "Un aspect de l'insertion des militaires dans le processus de développement national en Afrique: Étude de quelques contradictions." *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 7(2) : 267-285.
- Mathieu, P., and A. Mafikiri Tsongo. 1998. "Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937-1994 (Peasant Wars in North Kivu (Congo), 1937-1994)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152) : 385-416.
- McGowan, P.J. 2003. "African Military coups d'état, 1956-2001: Frequency, Trends and Distribution." *The Journal of Modern African Studies* 41(3) : 339-370.
- Mezey, G. 1994. "Rape in War." *Journal of Forensic Psychiatry* 1(3) : 583-597.
- Miller, H., and K.J. Engemann. 2004. "A Simulation Model of Intergroup Conflict." *Journal of Business Ethics* 50(4) : 355-367.
- Milne, D. 2007. "'Our Equivalent of Guerrilla Warfare': Walt Rostow and the Bombing of North Vietnam, 1961-1968." *The Journal of Military History* 71(1) : 169-203.
- Mkandawire, T. 2002. "The Terrible Toll of Post-Colonial 'Rebel Movements' in Africa: Towards an Explanation of the Violence against the Peasantry." *The Journal of Modern African Studies* 40(2) : 181-215.
- Moritz, M. 2006. "The Politics of Permanent Conflict: Farmer-Herder Conflicts in Northern Cameroon." *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 40(1) : 101-126.
- Morrison, D. G., and H. M. Stevenson. 1972. "Cultural Pluralism, Modernization, and Conflict: An Empirical Analysis of Sources of Political Instability in African Nations." *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 5(1) : 82-103.

- Muana, P.K. 1997. "The Karmajoi Militia: Civil War, Internal Displacement and the Politics of Counter-Insurgency." *African Development* 22 : 76-100.
- Münkler H. 2005, *The New Wars*, Polity Press, Cambridge, UK.
- Murphy, W. 2003. "Military Patrimonialism and Child Soldier Clientalism in the Liberian and Sierra Leonean Civil Wars." *African Studies Review* 46(2) : 61-87.
- Mutwol, J. 2009. *Peace Agreements and Civil Wars in Africa: Insurgent Motivations, State Responses, and Third-Party Peacemaking in Liberia, Rwanda, and Sierra Leone*. Amherst N.Y.: Cambria Press.
- Nafziger, E. F. Stewart and R. Vayrynen. 2000. *War, Hunger and Displacement: The Origins of Humanitarian Emergencies*. Oxford : Oxford University Press.
- Newbury, C. 2002. "States at War: Confronting Conflict in Africa." *African Studies Review* 45(1) : 1-20.
- Ngoga, P. 1998. "Uganda: The National Resistance Army." In *Christopher C. (ed.) African Guerrillas*, Oxford : James Currey.
- Nhema, A. 2008. *The Roots of African Conflicts: The Causes & Costs*. Oxford ; Athens Ohio ; Pretoria: James Currey ; Ohio University Press ; UNISA Press.
- Nordstrom, C. 2004. *Shadows of War: Violence, Power, and International Profiteering in the Twenty-First Century*. Berkeley : University of California Press.
- Offstein, N. 2007. "An Extortionary Guerrilla Movement." *Journal of Applied Econometrics* 22(6) : 995-1011.
- Osebi, H. 1998. "De la galère à la guerre: jeunes et 'Cobras' dans les quartiers Nord de Brazzaville." *Politique Africaine* 72 : 17 – 33.
- Pazzanita, A.G. 1991. "The Conflict Resolution Process in Angola." *The Journal of Modern African Studies* 29(1) : 83-114.
- Pentland, C.C. 2005. "The European Union and Civil Conflict in Africa." *International Journal* 60(4) : 919-936.
- Peters, K., and P. Richards. 2003. "What Happens To Youth After Conflict? A Preliminary Scan of the Africa-Related Literature and Assessment of Debates."

- Peters, K., and P. Richards. 2007. "Understanding Recent African Wars." *Africa* 77(3) : 442 – 454.
- Pool, D. 1998. "The Eritrean People's Liberation Front." In *Christopher C. (ed.) African Guerrillas*, Oxford: James Currey.
- Prado Salmón, G. 1990. *The Defeat of Che Guevara: Military Response to Guerrilla Challenge in Bolivia*. New York : Praeger.
- Prins, G. 2002. *The Heart of War: On Power, Conflict and Obligation in the Twenty-First Century*. London: Routledge.
- Regan, P.M., and D. Norton. 2005. "Greed, Grievance, and Mobilization in Civil Wars." *The Journal of Conflict Resolution* 49(3) : 319-336.
- Rejai, M. 1980. "Theory and Research in the Study of Revolutionary Personnel." In *Gurr T; Handbook of Political Conflict: Theory and Research*, London : New Press.
- Reno, W. 1998. *War-lord Politics and African States*. Boulder, Lynne Rienner.
- Reno, W. 2003. "Politics of Insurgency in Collapsing States." In *Milliken J., State Failure, Collapse & Reconstruction*, Oxford : Blackwell.
- Reno W. 2011, *Warfare in Independent Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Richani N. 2002. *Systems of Violence: The Political Economy of War and Peace in Colombia*, State University of New York Press, New York
- Richards, P. 2001. "Review: 'Witches', 'Cannibals' and War in Liberia." *The Journal of African History* 42(1): 167-169.
- Richards, P. (ed.) 2005. *No Peace No War: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*. Oxford: James Currey.
- Richards, P., and C. Vlassenroot. 2002. "Les guerres africaines du type fleuve Mano." *Politique Africaine* 88: 13-26.
- Rioux, J-S. 2005. *Femmes et conflits armés : réalités, leçons et avancement des politiques*. Saint-Nicolas: Presses de l'Univ. Laval.

- Rocco, L., and Z. Ballo. 2008. "Provoking a Civil War." *Public Choice* 134(3/4): 347-366.
- Rutherford, K.R. 2000. "The Evolving Arms Control Agenda: Implications of the Role of NGOs in Banning Antipersonnel Landmines." *World Politics* 53(1): 74-114.
- Salehyan, I. 2007. "Transnational Rebels: Neighboring States as Sanctuary for Rebel Groups." *World Politics* 59(2): 217-242.
- Sambanis, N. 2004. "What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition." *The Journal of Conflict Resolution* 48(6): 814-858.
- Samset, I. 2002. "Conflict of Interests or Interests in Conflict? Diamonds & War in the DRC." *Review of African Political Economy* 29(93/94): 463-480.
- Sandbrook, R. 1972. "Patrons, Clients, and Factions: New Dimensions of Conflict Analysis in Africa." *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 5(1): 104-119.
- Sawyer, A. 2004. "Violent Conflicts and Governance Challenges in West Africa: The Case of the Mano River Basin Area." *The Journal of Modern African Studies* 42(3): 437-463.
- Sawyer, A. 2008. "Emerging Patterns in Liberia's Post Conflict Politics: Observations from the 2005 Elections." *African Affairs* 107(427): 177-199.
- Schaffer, Marvin B. 1968. "Lanchester Models of Guerrilla Engagements." *Operations Research* 16(3): 457-488.
- Scheper-Hughes, N. 2002. *Violence in war and peace : an anthology*. Oxford: Blackwell.
- Sesay, A. 2003. *Civil Wars, Child Soldiers and Post Conflict Peace Building in West Africa*. Ibadan Nigeria: College Press & Publishers.
- Sesay, M. Ahmadu. 1996. "Politics and Society in Post-War Liberia." *The Journal of Modern African Studies* 34(3): 395-420.
- Shaw, T.M. 1975. "Regional Co-operation and Conflict in Africa." *International Journal* 30(4): 671-688.

- Shearer, D. 2000. "Aiding or Abetting? Humanitarian Aid and its Economic Role in Civil War." In *Mats Berdal and David Malone (eds), Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, London: Lynne Rienner.
- Smis, S., and W. Oyatambwe. 2002. "Complex Political Emergencies, the International Community & the Congo Conflict." *Review of African Political Economy* 29(93/94): 411-430.
- Snyder, R., and R. Bhavnani. 2005. "Diamonds, Blood, and Taxes: A Revenue-Centered Framework for Explaining Political Order." *The Journal of Conflict Resolution* 49(4): 563-597.
- Strakes, J. 2005. "Review: The Social Context of War and Peace." *International Studies Review* 7(3): 475-477.
- Sun Tzu. 1963, *The Art of War; Translated and with an Introduction by Samuel Griffith*, Oxford University Press, Oxford.
- Tanto Richard Ndi : 2011, « Local Stakeholder Empowerment in the Bagam/Bamenyam Conflict in Cameroon » in *African Conflict & Peacebuilding Review*, Issue 1, Vol. 2 pgs. 34–49, Indiana University Press.
- Thyne C.L. 2006. "Cheap Signals with Costly Consequences: The Effect of Interstate Relations on Civil War." *The Journal of Conflict Resolution* 50(6): 937-961.
- Tull, D., and A. Mehler. 2005. "The Hidden Costs of Power-Sharing: Reproducing Insurgent Violence in Africa." *African Affairs* 104(416): 375-398.
- Utas, M. 2003. *Sweet Battlefields: Youth and the Liberian Civil War*. Uppsala: Uppsala University.
- Utas, M. 2005b. "West-African Warscapes: Victimacy, Girlfriending, Soldiering: Tactic Agency in a Young Woman's Social Navigation of the Liberian War Zone." *Anthropological Quarterly* 78(2): 403-430.
- Utas, M; 2007, "Fighting (in) the Badlands of Modernity: Youth Combatants and the Liberian Civil War", *Journal of Social Sciences & Management*, Vol. 1, No 1, pp. 37-44.

- Valentino, B., P. Huth, and D. Balch-Lindsay. 2004b. "'Draining the Sea': Mass Killing and Guerrilla Warfare." *International Organization* 58(2): 375-407.
- Van Den Berghe, P.L. 1965. "Some Comments on Norbeck's African Rituals of Conflict." *American Anthropologist* 67(2): 485-487.
- van Kessel, I., and G.J. Abbink. 2005. *Vanguard or vandals: youth, politics, and conflict in Africa*. Boston: Leiden.
- Voeten, T. 2002. *How De Body? : One Man's Terrifying Journey Through An African War*. 1st ed. New York: Thomas Dunne Books.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 1995. "After the Cold War: Emerging Patterns of Armed Conflict 1989-94." *Journal of Peace Research* 32(3): 345-360.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 1997. "Armed Conflicts, Conflict Termination and Peace Agreements, 1989-96." *Journal of Peace Research* 34(3): 339-358.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 1998. "Armed Conflict and Regional Conflict Complexes, 1989-97." *Journal of Peace Research* 35(5): 621-634.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 1999. "Armed Conflict, 1989-98." *Journal of Peace Research* 36(5): 593-606.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 2000. "Armed Conflict, 1989-99." *Journal of Peace Research* 37(5): 635-649.
- Wallensteen, P., and M. Sollenberg. 2001. "Armed Conflict, 1989-2000." *Journal of Peace Research* 38(5): 629-644.
- Walt, M. 1992. "Revolution and War." *World Politics* 44(3): 321-368.
- Walter, B. 1999. *Civil Wars, Insecurity, and Intervention*. New York: Columbia University Press.
- Weinstein, Jeremy M. 2005. "Resources and the Information Problem in Rebel Recruitment." *The Journal of Conflict Resolution* 49(4): 598-624.
- Weinstein, W. 1972. "Conflict and Confrontation in Central Africa: The Revolt in Burundi, 1972." *Africa Today* 19(4): 17-37.

- Weissman, F. 2004. *In The Shadow of 'Just Wars': Violence, Politics, and Humanitarian Action*. Ithaca N.Y.: Cornell University Press.
- West, H. 2000. "Girls with Guns: Narrating the Experience of War of Frelimo's "Female Detachment"." *Anthropological Quarterly* 73(4): 180-194.
- Wickham-Crowley, T.P. 1987. "The Rise (And Sometimes Fall) of Guerrilla Governments in Latin America." *Sociological Forum* 2(3): 473-499.
- Zartman, I. 1991. "Conflict and Resolution: Contest, Cost, and Change." *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 518: 11-22.
- Zartman, I. 2000. *Traditional cures for modern conflicts : African conflict "medicine"*. Boulder Colo.: Lynne Rienner Publishers.
- Zartman, I. 2005. "Need, Creed and Greed in Intrastate Conflict." In *Cynthia Arnson, William Zartman, Rethinking the Economics of War: The Intersection of need, creed and greed*, Washington: Woodrow Wilson Center Press.
- Zawodny, J. K. 1962. "Guerrilla and Sabotage: Organization, Operations, Motivations, Escalation." *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 341: 8-18.
- Zolberg, A.R. 1968. "The Structure of Political Conflict in the New States of Tropical Africa." *The American Political Science Review* 62(1): 70-87.
- Zoubir, Y. 1987. "Soviet Policy toward the Western Sahara Conflict." *Africa Today* 34(3): 17-32.

SIERRA LEONE

50:50 Group Sierra Leone. "Strategic Plans 2005-2008 for the 50:50 Group of Sierra Leone." En ligne : http://www.daco-sl.org/encyclopedia/5_part/5_6/ffg_strat_plan.pdf.

Abdullah, I. 2002. "Youth, Culture and Rebellion: Understanding Sierra Leone's Wasted Decade." *Critical Arts* 16(2): 19-37.

Abdullah, I. 2004. *Between Democracy and Terror: The Sierra Leone Civil War*. Dakar Senegal: Council for the Development of Social Science Research in Africa.

Abdullah, I. and P. Muana. 1998. "The Revolutionary United Front of Sierra Leone: A Revolt of the Lumpenproletariat." In *Christopher C. (ed.) African Guerrillas*, Oxford: James Currey.

Abdullah, I. et al. 1997. "Lumpen Youth Culture and Political Violence: Sierra Leoneans Debate the RUF and the Civil War." *Africa Development* 22(3/4): 171-216.

Abdullah, I. 1997. "Bush Path to Destruction: The Origin and Character of the Revolutionary United Front (RUF/SL)." *Africa Development* 22(3/4): 45-76.

Abraham, A. 2001. "Dancing With the Chameleon: Sierra Leone and the Elusive Quest for Peace." *Journal of Contemporary African Studies* 19(2): 205-228.

Africa Confidential. 1998. *Chronology of Sierra Leone: How Diamonds fueled the Conflict*. Africa Confidential Special Report. En ligne : <http://www.africa-confidential.com/special-report/id/4/Chronology-of-Sierra-Leone>.

Akam S. 2011. « The Horror, Footnoted » En ligne : <http://www.tnr.com/book/review/war-crisis-youth-sierra-leone-krijn-peters>.

Amnesty International. 1992. *Sierra Leone: The Extrajudicial Execution of Suspected Rebels and Collaborators*, Amnesty International U.S.A. New York N.Y.: Amnesty International U.S.A.

Amnesty International. 1993.: *Political Detainees at the Central Prison, Pademba Road, Freetown*. New York N.Y.: Amnesty International U.S.A.

Amnesty International. 2000. *Sierra Leone — Rape and Other Forms of Sexual Violence Against Girls and Women*. London: International Secretariat.

Anani, E., and A. Rhman. 1981. *Women and the Mass Media in Africa: Case Studies from Sierra Leone, the Niger, and Egypt*. Addis Ababa: African Training

and Research Centre for Women, Voluntary Fund for the United Nations Decade for Women.

Anthony, C. 2000. "Attacks on the Press 1999: The Trauma of Sierra Leone." *Committee to Protect Journalists*. En ligne : <http://cpj.org/2000/03/attacks-on-the-press-1999-the-trauma-of-sierra-leo.php> [consulté le 8 janvier 2010].

Archibald, S., and P. Richards. 2002. "Converts to Human Rights? Popular Debate about War and Justice in Rural Central Sierra Leone." *Africa: Journal of the International African Institute* 72(3): 339-367.

Ayissi, A. 2000. *Bound to Cooperate: Conflict, Peace, and People in Sierra Leone*. Geneva: United Nations Institute for Disarmament Research.

Bangura, J. 2010. *Sierra Leone beyond the Lomé Peace Accord*. New York City: Palgrave Macmillan.

Bangura, Y. 1997a. "Reflections on the 1996 Sierra Leone Peace Accords." En ligne : <http://www.un-ngls.org/orf/documents/publications.en/voices.africa/number9/number8/9bangura.htm>.

Bangura, Y. 1997b. "Understanding the political and cultural dynamics of the Sierra Leone war: a critique of Paul Richards's *Fighting for the Rain Forest*." *Africa Development* 22(3/4): 117-148.

Bangura, Y. 2000. "Strategic Policy Failure and Governance in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 38(4): 551-577.

Boas, M. 2001. "Liberia and Sierra Leone: Dead Ringers? The Logic of Neo-patrimonial Rule." *Third World Quarterly* 22(5): 697-723.

Bolten, C. 2009. "Rethinking burgeoning political consciousness: student activists, the Class of '99 and political intent in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 47(3): 349-369.

Bomah, A. 2004. *Sierra Leone Social Studies Atlas*. Oxford: Macmillan.

Bones, A. 2001. "Case Study: Peacekeeping in Sierra Leone." In *Rob McRae and Don Hubert (eds) Human Security and the New Diplomacy: Protecting People, Promoting Peace*, Montreal: McGill-Queen's University Press.

- Brown, A. 2006. "Anthropology of the State: Rethinking the State in Sierra Leone." *Current Anthropology* 47(2): 213-214.
- Büscher, L. 1984. *Integrated Rural Development: The Case of Sierra Leone*. Hamburg: Verlag Weltarchiv.
- Campbell, G. 2002. *Blood Diamonds: Tracing the Deadly Path of the World's Most Precious Stones*. [Boulder]: Westview Press.
- Caramés, A. et al. 2005. "Sierra Leone: Basic Information." En ligne : <http://escolapau.uab.cat/img/programas/desarme/mapa/sierrai.pdf>.
- Cartwright, J. 1978. *Political Leadership in Sierra Leone*. London: Croom Helm.
- Châtaignier, J-M. 2005. *L'ONU dans la crise en Sierra Leone – Les méandres d'une négociation*. Paris: Karthala.
- Christensen, M., and M. Utas. 2008. "Mercenaries of Democracy: The 'Politricks' of Remobilized Combatants in the 2007 General Elections, Sierra Leone." *African Affairs* 107(429): 515-539.
- Coulter, C. 2009. *Bush Wives and Girl Soldiers: Women's Lives through War and Peace in Sierra Leone*. Ithaca: Cornell University Press.
- Cox, T. 1976. *Civil-Military Relations in Sierra Leone: A Case Study of African Soldiers in Politics*. Cambridge Mass.: Harvard University Press.
- Crawford, T. 2006. *Gambling on Humanitarian Intervention: Moral Hazard, Rebellion and Civil War*. Abingdon Oxon [England] ; New York NY: Routledge.
- Crowe, S. 2006. "At a glance: Sierra Leone - Coping with a legacy of violence in Sierra Leone." *UNICEF*.
En ligne http://www.unicef.org/infobycountry/sierraleone_34552.html [consulté le 9 mai 2010].
- Denov, M. 2010. *Child Soldiers: Sierra Leone's Revolutionary United Front*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dougherty, B.K. 2004. "Right-Sizing International Criminal Justice: The Hybrid Experiment at the Special Court for Sierra Leone." *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)* 80(2): 311-328.

- Ducasse-Rogier, M. 2004. *Resolving Intractable Conflicts in Africa: A Case Study of Sierra Leone*. Netherlands Institute of International Relations (Clingendael), Conflict Research Unit; Working Paper no. 31
- Executive Secretariat NCDDR. 2002. "Briefing Note: Status of Disarmament and Demobilization in Phase III."
- Fanthorpe, R. 1998b. "Locating the Politics of a Sierra Leonean Chiefdom." *Africa: Journal of the International African Institute* 68(4): 558-584.
- Fanthorpe, R. 2001. "Neither Citizen nor Subject? 'Lumpen' Agency and the Legacy of Native Administration in Sierra Leone." *African Affairs* 100(400): 363-386.
- Fanthorpe, R. 2005. "On the Limits of Liberal Peace: Chiefs and Democratic Decentralization in Post-War Sierra Leone." *African Affairs* 105(418): 27-49.
- Fawole, W. 2001. *Military Power and Third-party Conflict Mediation in West Africa: The Liberia and Sierra Leone Case Studies*. Ile-Ife Nigeria: Obafemi Awolowo University Press.
- Fenton, J.S. 1948. *Outline of Native Law in Sierra Leone*. Freetown: Government Printer.
- Ferme, M. 1998. "The Violence of Numbers: Consensus, Competition, and the Negotiation of Disputes in Sierra Leone (La violence du dénombrement: consensus, compétition et résolution des conflits en Sierra Leone)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152): 555-580.
- Ferme, M. 2001. *The Underneath of Things: Violence, History, and the Everyday in Sierra Leone*. Berkeley: University of California Press.
- Ferme, M., and D. Hoffman. 2004. "Hunter Militias and the International Human Rights Discourse in Sierra Leone and Beyond." *Africa Today* 50(4): 73-95.
- Fithen, C., and P. Richards. 2005. "Making War, Crafting Peace: Militia Solidarities in Sierra Leone." In *Richards P. (ed.) No Peace, No War: An Anthropology Of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford: James Currey.

- Fowler, W. 2005. *Operation Barras: the SAS Rescue Mission, Sierra Leone 2000*. London: Cassell Military.
- Fowler, W. 2010. *Certain Death in Sierra Leone: the SAS and Operation Barras, 2000*. Oxford: Osprey.
- Francis, D.J. 1999. "Mercenary Intervention in Sierra Leone: Providing National Security or International Exploitation?" *Third World Quarterly* 20(2): 319-338.
- Gberie, K. 2009. "President Koroma, Leather Boot must Step Down." *Concord Times*. En ligne : <http://allafrica.com/stories/200908110773.html>.
- Gberie, L. 2005. *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone*. London: Hurst & Company.
- Gberie, L. 2009. *Rescuing a Fragile State: Sierra Leone 2002-2008*. Waterloo Ont.: LCMSDS Press of Wilfrid Laurier University.
- Hirsch, J. 2001. *Sierra Leone: Diamonds and the Struggle for Democracy*. Boulder Colo.: L. Rienner.
- Hoffman, D. 2004. "The Civilian Target in Sierra Leone and Liberia: Political Power, Military Strategy, and Humanitarian Intervention." *African Affairs* 103(411): 211-226.
- Hoffman, D. 2005. "West-African Warscapes: Violent Events as Narrative Blocs: The Disarmament at Bo, Sierra Leone." *Anthropological Quarterly* 78(2): 329-353.
- Hoffman, D. 2006. "Disagreement: Dissent Politics and the War in Sierra Leone." *Africa Today* 52(3): 3-22.
- Horner, R. 2008. "Sierra Leone, IG Ordered to Enlist Ex-combatants." *Concord Times*. En ligne : <http://allafrica.com/stories/200801141790.html>.
- Humphreys, M., and J.M. Weinstein. 2004. "What the fighters say: a survey of ex-combatants in Sierra Leone, June-August 2003." Unpublished Interim Report.
- Humphreys, M., J.M. Weinstein. 2006, « Handling and Manhandling Civilians in Civil War », Columbia University Stanford University, *American Political Science Review* Vol. 100(3); pp. 429 – 447; disponible a

http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/aprs2006/MHJW08APSR2006_paper.pdf

ICG. 2002. *Sierra Leone after Elections: Politics as Usual?* Freetown/Brussels: International Crisis Group.

ICG. 2004. *Libéria and Sierra Leone: Rebuilding Failed States*. Brussels: International Crisis Group.

ICG. 2008. *Sierra Leone: A New Era of Reform?* Brussels: International Crisis Group.

Jackson, M. 2004. *In Sierra Leone*. Durham: Duke University Press.

Jambai, A., and C. MacCormack. 1996. "Maternal Health, War, and Religious Tradition: Authoritative Knowledge in Pujehun District, Sierra Leone." *Medical Anthropology Quarterly* 10(2): 270-286.

Kandeh, J. 1992a. "Politicization of Ethnic Identities in Sierra Leone." *African Studies Review* 35(1): 81-99.

Kandeh, J. 1992b. "Sierra-Leone: Contradictory Class Functionality of the 'Soft' State." *Review of African Political Economy* (55): 30-43.

Kandeh, J. 1998. "Transition without Rupture: Sierra Leone's Transfer Election of 1996." *African Studies Review* 41(2): 91-111.

Kandeh, J. 1999. "Ransoming the State: Elite Origins of Subaltern Terror in Sierra Leone." *Review of African Political Economy* 26(81): 349-366.

Kandeh, J. 2001. "Subaltern Terror in Sierra Leone." In Thomson A. (ed.) *Africa in Crisis: New Challenges and Possibilities*, London: Pluto Press.

Kandeh, J. 2003. "Sierra Leone's Post-Conflict Elections of 2002." *The Journal of Modern African Studies* 41(2): 189-216.

Keen, D. 2005b. *Conflict & collusion in Sierra Leone*. Oxford [England] ; New York: James Currey ; Palgrave.

Knörr, J. 2000. "Female Secret Societies and Their Impact on Ethnic and Trans-Ethnic Identities among Migrant Women in Freetown, Sierra Leone." In Knörr J.

Meier B. (eds) *Women and Migration: Anthropological Perspectives*, New York: St. Martin's Press.

Kpundeh, S.J. 1994. "Limiting Administrative Corruption in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 32(1): 139-157.

Leach, M. 1992. *Dealing with Displacement: Refugee-Host Relations, Food and Forest Resources in Sierra Leonean Mende Communities during the Liberian Influx, 1990-91*. Brighton: University of Sussex Institute of Development Studies.

Leach, M. 1994. *Rainforest Relations: Gender and Resource Use among the Mende of Gola, Sierra Leone*. Edinburgh: Edinburgh University Press for the International African Institute London.

Lefort, P. 2001. "Sierra Leone: Food at the Heart of the Conflict." In *The Geopolitics of Hunger, 2000-2001: Hunger and Power / Action against Hunger*, Colorado: Lynne Rienner.

Lueders M. "The Photographers Diary: Hope and Horror in Sierra Leone". En ligne : <http://digitaljournalist.org/issue9902/diary1.htm>

Luke, D.F., and S.P. Riley. 1989. "The Politics of Economic Decline in Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 27(1): 133-141.

Maconarchie, R. 2008. "New Agricultural Frontiers in Post-Conflict Sierra Leone? Exploring Institutional Challenges for Wetland Management in the Eastern Province." *The Journal of Modern African Studies* 46(2): 235 - 266.

Nallo, M.A. 2003. "Invitation to the Opening Ceremony of the SLBS/FM Radio Station in Kailahun District on Saturday 17th May 2003."

National Security Agency NPRC Government Sierra Leone. 1995. "RUF Bandits – Hideouts and Enclaves in Sierra Leone."

Nunley, J.W. 1985. "The Lantern Festival in Sierra Leone." *African Arts* 18(2): 45-103.

Olonisakin, F. 2008. *Peacekeeping in Sierra Leone: The Story of UNAMSIL*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.

- Opala, J. 1994. "Ecstatic Renovation!" Street Art Celebrating Sierra Leone's 1992 Revolution." *African Affairs* 93(371): 195-218.
- OTI. 2000. *Diamonds and Armed Conflict in Sierra Leone: Proposal for Implementation of a New Diamond Policy and Operations*. Washington: USAID Office of Transition Initiatives.
- PEA. 1989. *Bras, Greens and Ballheads: Interviews with Freetown "Street Boys"*. Freetown: People's Educational Association of Sierra Leone.
- Peters, K. 2007. "From Weapons to Wheels: Young Sierra Leonean ex-combatants become motorbike taxi-riders." *Journal of Peace, Conflict and Development* 10: 1-23.
- Peters, K., and P. Richards. 1998. "Jeunes combattants parlant de la guerre et de la paix en Sierra Leone ("When They Say Soldiers Are Rebels, It's a Lie": Young Fighters Talk about War and Peace in Sierra Leone)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152): 581-617.
- Prestholdt, J. 2009. "The Afterlives of 2Pac: Imagery and Alienation in Sierra Leone and Beyond." *Journal of African Cultural Studies* 21(2): 197 – 218.
- Program of Events. 2003. "Launching of Mr. Keith Biddle Community Primary School and Mrs. Susanne Biddle Community Health Care Center for Women and Children AND The Crowning of Mr. Keith Biddle (Out-Going Inspector General of Police) As honorary Paramount Chief".
- Ranso, Brian H. A. 1968. *A Sociological Study of Moyamba Town, Sierra Leone, Nigeria*: Zaria.
- Reno, W. 1995a. "Markets, War, and the Reconfiguration of Political Authority in Sierra Leone." *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 29(2): 203-221.
- Reno, W. 1996. "Ironies of Post-Cold War Structural Adjustment in Sierra Leone." *Review of African Political Economy* 23(67): 7-18.
- Reno, W. 1997b. "Privatizing War in Sierra Leone'." *Current History* 96(610): 227-230.

Reno, W. 1997c. *Humanitarian Emergencies and Warlord Economies in Liberia and Sierra Leone*. Finland: UNU World Institute for Development Economics Research (UNU/WIDER).

Reno, W. 2009. *Corruption and State Politics in Sierra Leone*. Cambridge: Cambridge University Press.

Revolutionary United Front. 1995. "Footpaths to Democracy - Toward a New Sierra Leone." En ligne : <http://fas.org/irp/world/para/docs/footpaths.htm> [consulté le 30 avril 2010].

Richards, P. 1996. *Fighting for the Rain Forest : war, youth and resources in Sierra Leone*. Oxford: James Currey.

Richards, P. 2003. *The Political Economy of Internal Conflict in Sierra Leone*. Netherlands: Netherlands Institute of International Relations 'Clingendael'.

Richards, P. 2005a. "To Fight or to Farm? Agrarian Dimensions of the Mano River Conflicts (Liberia and Sierra Leone)." *African Affairs* 104(417): 571-590.

Richards, P. 2005b. "West-African Warscapes: War as Smoke and Mirrors: Sierra Leone 1991-2, 1994-5, 1995-6." *Anthropological Quarterly* 78(2): 377-402.

Richards, P. 2006a. "An Accidental Sect: How War Made Belief in Sierra Leone." *Review of African Political Economy* 33(110): 651-663.

Richards, P. 2006b. "Review: Rebels and Intellectuals in Sierra Leone's Civil War." *African Studies Review* 49(1): 119-123.

Riddell, B. 2005. "Sierra Leone: Urban-Elite Bias, Atrocity & Debt." *Review of African Political Economy* 32(103): 115-133.

Schabas, William A. 2003. "The Relationship between Truth Commissions and International Courts: The Case of Sierra Leone." *Human Rights Quarterly* 25(4): 1035-1066.

Schroven, A. 2006. *Women after war : gender mainstreaming and the social construction of identity in contemporary Sierra Leone*. Berlin ;New Bruswick U.S.A.: Lit ;;Transaction Publishers [distributors].

- Schümer, T. 2008. *New humanitarianism : Britain and Sierra Leone, 1997-2003*. Basingstoke [England] ; New York: Palgrave Macmillan.
- Sesay, M.G. 2005. "Elections, Violence and Human Rights: The Sierra Leonean Experience."
- Shaw, R. 1997. "The Production of Witchcraft/Witchcraft as Production: Memory, Modernity, and the Slave Trade in Sierra Leone." *American Ethnologist* 24(4): 856-876.
- Shaw, R. 2007. "Displacing Violence: Making Pentecostal Memory in Postwar Sierra Leone." *Cultural Anthropology* 22(1): 66-93.
- Siddle, D.J. 1968. "War-Towns in Sierra Leone: A Study in Social Change." *Africa: Journal of the International African Institute* 38(1): 47-56.
- Siegmann, W., and J. Perani. 1976. "Men's Masquerades of Sierra Leone and Liberia." *African Arts* 9(3): 42-92.
- Smillie, I., L. Gberie, and R. Hazleton. 2000. *The heart of the matter: Sierra Leone, diamonds and human security*. Canada: Partnership Africa Canada.
- Solomon, C. 2005. "The Role of Women in Economic Transformations: Market Women in Sierra Leone."
- Steady, F. 2006. *Women and Collective Action in Africa: Development, Democratization, and Empowerment, with Special Focus on Sierra Leone*. 1st ed. New York: Palgrave Macmillan.
- Stovel, L. 2008. "There's No Bad Bush to Throw Away a Bad Child': 'Tradition' Inspired Reintegration in Post – War Sierra Leone." *The Journal of Modern African Studies* 46(2): 305 - 324.
- Stovel, L. 2010. *Long Road Home Building Reconciliation and Trust in Post-war Sierra Leone*. Intersentia Uitgevers N V.
- The New Citizen. 2007. "The RUFP Merges APC." *The New Citizen Newspaper*.
- Thompson, B. 2007. *Sierra Leone: Reform or Relapse ? Conflict and Governance Reform*. London: Chatham House.

TRC. 2004. "The Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission Report." En ligne : <http://www.sierra-leone.org/TRCDocuments.html> [consulté le 2 mai 2010].

United Nations Department of Peacekeeping Operations. 1999. "Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-combatants in a Peace Keeping Environment: Principles and Guidelines."

United Nations, 2000, « Report of the Panel of Experts appointed pursuant to Security Council resolution 1306 (2000), paragraph 19, in relation to Sierra Leone ».

United Nations, 2000. « Fourth Report of the Secretary General on the United Nations Armed Mission in Sierra Leone », disponible sur <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unamsil/UnamsilR1.htm>

United Nations, 2000. « Fifth Report of the Secretary General on the United Nations Armed Mission in Sierra Leone », disponible sur <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unamsil/UnamsilR1.htm>

United Nations, 2000. « Security Council, in Presidential Statement, Condemns Actions of RUF In Sierra Leone, Says Foday Sankoh 'Must Be Held Accountable » communiqué de presse, No. UNIS/SC/1219, disponible sur <http://www.unis.unvienna.org/unis/pressrels/2000/sc1219.html>

Utas, M. 2007. "Watermelon Politics in Sierra Leone: Hope amidst Vote Buying and Remobilized Militias." *African Renaissance* 4(3/4): 62-66.

Utas, M., and M. Jörgel. 2008. "The West Side Boys: Military Navigation in the Sierra Leone Civil War." *Journal of Modern African Studies* 46(3): 487-511.

Van Tuyl, P. 2007. "Special Court Monitoring Program Update # 102, Trial Chamber 1 – RUF Trial, Week Ending June 29, 2007." En ligne : <http://socrates.berkeley.edu/~warcrime/SL-Reports/Issa%20Sesay%20Trial%204.pdf>.

Wong, L. 2003. "Conflict in the Mano River Union – Causes, Solutions and Lessons: The Case of Sierra Leone."

Zack-Williams, A.B. 1997. "Kamajors, 'Sobel' & the Militariat: Civil Society and the Return of the Military in Sierra Leonean Politics'." *Review of African Political Economy* 73: 373-380.

Zack-Williams, A.B. 1999. "Sierra Leone: The Political Economy of Civil War, 1991-98." *Third World Quarterly* 20(1): 143-162.

SCIENCE POLITIQUE

Abrams, P. 1998. "Notes on the difficulty of studying the state." *Journal of Historical Sociology* 1: 58-89.

Allemand, S. 2000. "Gouvernance: Le pouvoir partagé." *Sciences Humaines* 101: 12-18.

Appleton, A. 1994. "The Formal versus Informal Rules of French Political Parties." In *Lawson K. (ed) How Political Parties Work: Perspectives From Within*, London: West Port CT.

Arnson, C. 2005a. *Rethinking the Economics of War: The Intersection of Need, Creed, and Greed*. Baltimore Md. ;Chichester: Woodrow Wilson Center Press ; John Wiley [distributor].

Arnson, C. 2005b. "The Political Economy of War: Situating the Debate." In *Cynthia Arnson, William Zartman, Rethinking the Economics of War: The Intersection of need, creed and greed*, Washington: Woodrow Wilson Center Press.

Ascher W; Hirschfelder-Ascher B. 2004. *Revitalizing Political Psychology; The Legacy of Harold D. Lasswell*, Lawrence Erlbaum Assoc Inc, New Jersey.

Auyero, J. 2000. *Poor People Politics: Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*. USA: Duke University Press.

- Badie, B. 1983. *The Sociology of the State*. Chicago: University of Chicago Press.
- Barrow, C. 1993. *Critical Theories of the State: Marxist, Neo-Marxist, Post-Marxist*. Madison Wis.: University of Wisconsin Press.
- Berdal, M., and D. Malone. 2001. *Greed and Grievance; Economic Agendas in Civil Wars*. Boulder. Lynne Rienner.
- Bocco E. 2010. *Gouvernance et Errance*, Publibook, Paris.
- Boix, C. 2008. "Economic Roots of Civil Wars and Revolutions in the Contemporary World." *World Politics* 60(3): 390-437.
- Bruhn, K. 1999. "Antonio Gramsci and the Palabra Verdadera: The Political Discourse of Mexico's Guerrilla Forces." *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 41(2): v-55.
- Burnham, P. 2004. *Research Methods in Politics*. Houndmills Basingstoke Hampshire ; New York: Palgrave Macmillan.
- Chagnollaud, D. 2004. *Science politique : éléments de sociologie politique*. 5^{ème} édition. Paris: Dalloz.
- Chesterman, S. 2005. *Making States Work: State Failure and the Crisis of Governance*. Tokyo ; New York: United Nations University Press.
- Collier, D., and S. Levitsky. 1997. "Democracy with Adjectives: Conceptual Innovation in Comparative Research." *World Politics* 49(3): 430-451.
- Dahl, R. 1971. *Polyarchy: Participation and Opposition*. New Haven: Yale University Press.
- Dahl, R. 1984. *A Preface to Democratic Theory*. Chicago Ill.: The University of Chicago Press.
- Dahl, R. 1989. *Democracy and its Critics*. New Haven: Yale University Press.
- Diamond, L. 2002. "Elections without Democracy: Thinking About Hybrid Regimes." *Journal of Democracy* 13(2): 21-35.
- Duchastel, J. 2006. *Crise de l'État, revanche des sociétés*. Montréal: Athéna ; Chaire de recherche du Canada en mondialisation citoyenneté et démocratie.

- Evans, G. 2008. *The Responsibility to Protect: Ending Mass Atrocity Crimes Once And For All*. Washington D.C.: Brookings Institution Press.
- Evans, P. 1997. "The Eclipse of the State ? Reflections on Stateness in an Era of Globalization." *World Politics* 50(1): 62-87.
- Foucault, M. 1975, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Editions Gallimard, Paris.
- Froger, G. 2007. "Environnement et gouvernance: de la politique publique à la régulation de l'action collective." In *Hufty M., Freire A.D., Plagnat P., Neumann V., Jeux de gouvernance: Regards et réflexions sur un concept*, Paris: Karthala.
- Gazibo, Mamoudou. 2000. "L'Afrique en politique comparée." En ligne : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol8ns/gazibo.pdf>.
- Goodin, R. 1998. *A New Handbook of Political Science*. [Pbk. ed.]. Oxford ;;New York: Oxford University Press.
- Gunten, B. 2006. *Les institutions de la France : Ve République, 4 octobre 1958*. Édition de 2006. [Paris]: Nathan.
- Hafner-Burton, E.M., and J. Ron. 2009. "Review: Seeing Double: Human Rights Impact through Qualitative and Quantitative Eyes." *World Politics* 61(2): 360-401.
- Halperin, M. 2005. *The Democracy Advantage: How Democracies Promote Prosperity and Peace*. New York: Routledge.
- Harkins, E. 2006. *Where Witch Birds Fly*. Atlanta GA: Clarity Press.
- Hermet, G., A. Kazancigil, and J.F. Prud'Homme. 2005. "Introduction." In *Hermet G., Kazancigil A., Prud'Homme J.F., La gouvernance un concept et ses applications*, Paris: Karthala.
- Hibou, B. 2004. *Privatizing the state*. New York: Columbia University Press.
- Hoijer, R. 2004. "Theft by Bandits and Taxation by Kings: A critique of Mancur Olson on State Formation." *Political Studies Review* 2: 24 – 38.
- Hufty, M. 2007. "L'objet 'gouvernance'." In *Hufty M., Freire A.D., Plagnat P., Neumann V., Jeux de gouvernance : regards et réflexions sur un concept*, Paris: Karthala.

- Hufty, M. et al. 2007. *Jeux de gouvernance : regards et réflexions sur un concept*. Genève ;Paris: IUED ;;Karthala.
- Jessop, B. 2006. "The State and State-Building." In *Rhodes R.A.W., Binder S.A., Rockman B.A., The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford: Oxford University Press.
- Kaplan, R. 1994. "The Coming Anarchy: How Scarcity, Crime, Overpopulation, Tribalism and Disease are Rapidly Destroying the Social Fabric of our Planet." *The Atlantic Monthly* 273(2): 44-76.
- Kooiman, J. 1993. *Modern Governance: New Government-Society Interactions*. Newbury Park Ca: Sage.
- Kooiman, J. 2003. *Governing as Governance*. London: Sage Publications.
- Laver, M. 1997. *Private Desires, Political Action : An Invitation To The Politics Of Rational Choice*. London Angleterre: Sage.
- Lichbach, M.I. 1994. "What makes Rational Peasants Revolutionary? Dilemma, Paradox, and Irony in Peasant Collective Action." *World Politics* 46(3): 383-418.
- Lipton, E. 1995. "Review: Monkey Business." *The Women's Review of Books* 12(10/11): 20-21.
- Mann, M. 2005. *The Dark Side of Democracy: Explaining Ethnic Cleansing*. New York: Cambridge University Press.
- Marsh, D. 2002. *Theory and Methods in Political Science*. 2nd ed. Houndmills Basingstoke Hampshire ;;New York: Palgrave Macmillan.
- Moreau Defarges, P. 2008. *La gouvernance*. 3rd ed. Paris: Presses universitaires de France.
- Mouritzen, P. 2002. *Leadership at the Apex: Politicians and Administrators in Western Local Governments*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Nash, Kate. 2004. *The Blackwell Companion to Political Sociology*. 1st ed. Oxford: Blackwell.
- Newton, K. 2005. *Foundations of Comparative Politics: Democracies of the Modern World*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.

- Olson M. 2000. *Power and Prosperity: Outgrowing Communist and Capitalist Dictatorships*, Oxford University Press.
- Olson M; 1993, "Dictatorship, Democracy and Development", in *The American Political Science Review*, Vol. 87, No. 3, pp. 567-576.
- Peters, A. 2009. *Non-state Actors as Standard Setters*. Cambridge ;;New York: Cambridge University Press.
- Philpott, D. 2001. "Review: Usurping the Sovereignty of Sovereignty?" *World Politics* 53(2): 297-324.
- Pierson, P. 1996. "The New Politics of the Welfare State." *World Politics* 48(2): 143-179.
- Powell, J.D. 1977. "Peasant Society and Clientelist Politics." In *Guasti L; (eds) Friends, Followers and Factions: A Reader in Political Clientelism*, London: University of California Press.
- Przeworski, A., and F. Limongi. 1997. "Modernization: Theories and Facts." *World Politics* 49(2): 155-183.
- Remmer, L. 1997. "Theoretical Decay and Theoretical Development: The Resurgence of Institutional Analysis." *World Politics* 50(1): 34-61.
- Reno, W. 2005. "The Politics of Violent Opposition in Collapsing States." *Government and Opposition* 40(2): 127-151.
- Rhodes, R. 2006. *The Oxford Handbook of Political Institutions*. Oxford ;;New York: Oxford University Press.
- Richards, P. 1999. "Out of the Wilderness? Escaping Robert Kaplan's Dystopia." *Anthropology Today* 15(6): 16-18.
- Rockman A.B., *The Oxford Handbook of Political Institutions*, New York: Oxford University Press. DATE ?
- Rosecrance, Richard N. 2002. "Review: War and Peace." *World Politics* 55(1): 137-166. Rosenau, J. 1992. *Governance without Government: Order and Change in World Politics*. Cambridge [England] ;;New York: Cambridge University Press.

- Ross, M.L. 1999. "Review: The Political Economy of the Resource Curse." *World Politics* 51(2): 297-322.
- Schmidt, Vivien A. 2009. "Putting the Political Back into Political Economy by Bringing the State Back in Yet Again." *World Politics* 61(3): 516-546.
- Shepsle, A.K. 2006. "Rational Choice Institutionalism." In *Rhodes R.A.W., Binder A.S., Rockman, B., Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford University Press, Oxford.
- Sutton, M. 2004. *Civil Society or Shadow State ? State NGO Relations in Education*. Greenwich Conn.: Information Age Pub.
- Tilly, C; « War Making and State Making as Organized Crime », in Evans Peter, Rueschemeyer Dietrich, Skocpol Theda, (eds) 1985, *Bringing the State Back In*; Cambridge University Press, Cambridge.
- Wapner, P. 1995. "Politics beyond the State: Environmental Activism and World Civic Politics." *World Politics* 47(3): 311-340.
- Ward, H. 2002. "Rational Choice." In *Marsh D., and Stoker G., Theory and Methods in Political Science*, New York: Palgrave Macmillan.
- Weber, M. 1968. *Max Weber on Charisma and Institution Building Selected Papers*. Chicago: University of Chicago Press.
- Weber, M. 1978, *Economy and Society*, Berkeley: University of California Press.

ÉTUDES SUR L'AFRIQUE

- Adebajo, A. 2002. *Building Peace in West Africa: Liberia, Sierra Leone, and Guinea-Bissau*. Boulder Colo.: Lynne Rienner Publishers.
- Adesanmi, P., and G. Herault. 1997. *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique: actes du symposium international d'Abidjan*. Ibadan, Nigeria: IFRA.

- Adeshina, R. 2002. *The Reversed Victory: The Story of Nigerian Military Intervention in Sierra Leone*. Ibadan: Heinemann Educational Books (Nigeria).
- Alden, C. 1995. "The UN and the Resolution of Conflict in Mozambique." *The Journal of Modern African Studies* 33(1): 103-128.
- Argenti, N. 2007. *The Intestines of the State: Youth, Violence, and Belated Histories in the Cameroon Grassfields*. Chicago: University of Chicago Press.
- Ashforth, A. 1998. "Witchcraft, Violence, and Democracy in the New South Africa (Sorcellerie, violence et démocratie dans la Nouvelle Afrique du Sud)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152): 505-532.
- Atampugre, N. 1997. "Aid, NGOs and Grassroots Development: Northern Burkina Faso." *Review of African Political Economy* 24(71): 57-73.
- Austen, R. 1999. *Middlemen of the Cameroons Rivers: The Duala and their Hinterland, c.1600-c.1900*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bach, D. 1998. *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*. Paris: Karthala Editions.
- Bach, D. 2003. "Régionalisme et régionalisation à travers le prisme de l'aire Saharo-Sahélienne." In *Marfaing L. et al. (eds) Relations Transsahariennes Aux Xxe Et Xxie Siecles: Un Espace En Constante Mutation*, Paris: Karthala.
- Bach, D. 2004. "Nigeria : towards a country without a state?" text of a paper presented at the conference on **Nigeria : Maximizing Pro-Poor Growth: Regenerating the Socio-Economic Database**, organized by Overseas Development Institute in Collaboration with Nigeria Economic Summit Group, London, 16-17 June 2004. En ligne : <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-documents/123.pdf>
- Baker, B. 2002. "Living with Non-State Policing in South Africa: The Issues and Dilemmas." *The Journal of Modern African Studies* 40(1): 29-53.
- Bako-Arifari, N. 1995. "Démocratie et logiques du terroir au Bénin." *Politique Africaine* 59: 7-24.
- Balint-Kurti, D. 2007. *Cote d'Ivoire's Forces Nouvelles*. Chatham House.

- Banégas, R., and J.P. Warnier. 2001. "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir." *Politique Africaine* 82: 5-21.
- Bariagaber, A. 1999. "States, International Organisations and the Refugee: Reflections on the Complexity of Managing the Refugee Crisis in the Horn of Africa." *The Journal of Modern African Studies* 37(4): 597-619.
- Barry, M. 2005. *Le contrôle du commerce des armes en Afrique: utopie ou réalité*. Paris: L'Harmattan.
- Bates, R.H. 1990. "Capital, Kinship, and Conflict: The Structuring Influence of Capital in Kinship Societies." *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 24(2): 151-164.
- Bauer, J. 2009. "Women and the 2005 Election in Liberia." *Journal of Modern African Studies* 47(2): 193-211.
- Bayart, J.F. 1989. *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris: Fayard.
- Bayart, J.F. 1992. *Le politique par le bas en Afrique Noire. Contributions à une problématique de la démocratie*. Paris: Karthala.
- Bayart, J.F. 1993. *The State in Africa: The Politics of the Belly*. London: Longman.
- Bayart, J.F., S. Ellis, and B. Hibou. 1999. *The Criminalization of The State in Africa*. Oxford: James Currey.
- Bierschenk, T., and J-P. Olivier de Sardan. 1997. "Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic." *The Journal of Modern African Studies* 35(3): 441-468.
- Bierschenk, T., J-P. Chauveau, and J-P. Olivier de Sardan. 2000. *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris: Karthala.
- Bratton, M., and N. Van de Walle. 1994. "Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa." *World Politics* 46(4): 453-489.
- Breusers, M., S. Nederlof, and T. van Rheenen. 1998. "Conflict or Symbiosis? Disentangling Farmer-Herdsman Relations: The Mossi and Fulbe of the Central Plateau, Burkina Faso." *The Journal of Modern African Studies* 36(3): 357-380.

- Cason, J 1997. "The US: Backing out of Africa." *Review of African Political Economy* 24(71): 147-153.
- Chabal, P. 1994. *Power in Africa: An Essay in Political Interpretation*. New York: St. Martin's Press.
- Chabal, P. 1999. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. London ;Bloomington: International African Institute in association with James Currey Oxford ;;Indiana University Press.
- Coulon, C., and D. Martin. 1991. *Les Afriques politiques*. Paris: La Découverte.
- Daloz, J-P. 1990. "Voitures et prestige au Nigéria." *Politique Africaine* 38: 148-153.
- Darbon, D, and J. du Bois de Gaudusson. 1997. *La création du droit en Afrique*. Paris: Karthala.
- Darbon, D. 1990. "L'État prédateur." *Politique Africaine* 39: 37-46.
- Darbon, D. 1998. "Crise du territoire étatique et communautarisme: les nouveaux enjeux idéologiques de l'intégration en Afrique noire." In *Bach D. Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris: Karthala.
- Dommen, E. 1997. "Paradigms of Governance and Exclusion." *The Journal of Modern African Studies* 35(3): 485-494.
- Duffield, M. 2002. "Aid and Complicity: The Case of War-Displaced Southerners in the Northern Sudan." *The Journal of Modern African Studies* 40(1): 83-104.
- Ellis, S. 1996. *Africa Now: People, Policies & Institutions*. The Hague; London; Portsmouth NH: Ministry of Foreign Affairs (DGIS); J. Currey; Heinemann.
- Ellis, S. 1999. *The Mask of Anarchy: The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*. New York: New York University Press.
- Ellis, S., and J. MacGaffey. 1997. "Le commerce international informel en Afrique sub-saharienne. Quelques problèmes méthodologiques et conceptuels (The Sub-Saharan Africa's Unrecorded International Trade. Some Methodological and Conceptual Problems)." *Cahiers d'Études Africaines* 37(145): 11-37.

- Englebert, P., and R. Hummel. 2005. "Let's Stick Together: Understanding Africa's Secessionist Deficit." *African Affairs* 104(416): 399-427.
- Feinstein, L. 2007. *Darfur and beyond: What is Needed to Prevent Mass Atrocities*. New York NY: Council on Foreign Relations.
- Foucher, V. 2009. "Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel." *Pouvoirs* 129(2): 127-137.
- Funke, N., and H. Solomon. 2002. *The Shadow State in Africa*. Addis Ababa: Development Policy Management Forum.
- Goetz, A.M. 2002. "No Shortcuts to Power: Constraints on Women's Political Effectiveness in Uganda." *The Journal of Modern African Studies* 40(4): 549-575.
- Goldsmith, A.A. 1999. "Africa's Overgrown State Reconsidered: Bureaucracy and Economic Growth." *World Politics* 51(4): 520-546.
- Hagberg, S. 2001. "À l'ombre du conflit violent. Règlement et gestion des conflits entre agriculteurs karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso (Underneath Violent Conflict: Managing and Settling Conflicts between Karaboro Farmers and Fulani Farmer-Herders in Burkina Faso)." *Cahiers d'Études Africaines* 41(161): 45-72.
- Hagmann, T. 2005. "Beyond Clannishness and Colonialism: Understanding Political Disorder in Ethiopia's Somali Region, 1991-2004." *The Journal of Modern African Studies* 43(4): 509-536.
- Harris, D. 1999. "From 'Warlord' to 'Democratic' President: How Charles Taylor Won the 1997 Liberian Elections." *The Journal of Modern African Studies* 37(3): 431-455.
- Heald, S. 2005. "State, Law and Vigilantism in Northern Tanzania." *African Affairs* 105(419): 265 – 283.
- Herbst, J. 2000. *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton N.J.: Princeton University Press.
- Höhne, M.V. 2006. "Political Identity, Emerging State Structures and Conflict in Northern Somalia." *The Journal of Modern African Studies* 44(3): 397-414.

- Hydén, G. 2006. *African Politics in Comparative Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ikelegbe, A. 2005. "Engendering Civil Society: Oil, Women Groups and Resource Conflicts in the Niger Delta Region of Nigeria." *The Journal of Modern African Studies* 43(2): 241-270.
- Iyob, R. 1997. "The Eritrean Experiment: A Cautious Pragmatism?." *The Journal of Modern African Studies* 35(4): 647-673.
- Jackson, J., and M. E. Cothran, 2003. "Black versus Black: The Relationships among African, African American, and African Caribbean Persons." *Journal of Black Studies* 33(5): 576 - 604.
- Johnston, P. 2004. "Conference Report: Governance and Insecurity in West Africa." *African Affairs* 103(411): 295-296.
- Jones, B. 2009. *Beyond the State in Rural Uganda*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Kandeh, J. 1996. "What Does the 'Militariat' Do When It Rules? Military Regimes: The Gambia, Sierra Leone and Liberia." *Review of African Political Economy* 23(69): 387-404.
- Keller, E. 1992. "Drought, War, and the Politics of Famine in Ethiopia and Eritrea." *The Journal of Modern African Studies* 30(4): 609-624.
- Ken Josiah, F. 2007. *Trial by Rebellion*. Gardners Books.
- Kohnert, D. 2003. "Witchcraft and Transnational Social Spaces: Witchcraft Violence, Reconciliation and Development in South Africa's Transition Process." *The Journal of Modern African Studies* 41(2): 217-245.
- Kruger, N. 2005. "ZANU (PF) Strategies in General Elections, 1980 – 2000: Discourse and Coercion." *African Affairs* 104(414): 1-34.
- Laakso, L. 2007. "Insights into electoral violence in Africa." In *Basedau M; (ed), Votes, Money and Violence*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet. En ligne : http://wulv.unigreifswald.de/2007_sp_HS_Cleavages_in_Osteuropa/userdata/Votes_money_and_violence.pdf#page=224.

- Laurent, P.J. 2000. "Le 'Big Man' local ou la 'gestion coup d'état' de l'espace public." *Politique Africaine* 80: 169-181.
- Leopold, M. 2005. "Review: Violence in Contemporary Africa Reassessed." *African Affairs* 104(417): 685-695.
- Little, K. 1965. "The Political Function of the Poro." *Africa* 35: 349-365.
- Little, P. 2003. *Somalia: Economy without State*. Oxford ;Bloomington ;Hargeisa: International African Institute in Association with James Currey ;;Indiana University Press ;;Btec Books.
- Loimeier, R. 2006. "Memories of Revolution: Zur Deutungsgeschichte einer Revolution (Sansibar 1964) (Memories of Revolution: On the Interpretation of a Revolution (Zanzibar 1964))." *Africa Spectrum* 41(2): 175-197.
- Mamdani, M. 1996. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Kampala ;Cape Town ;London: Fountain Publishers ;;David Philip ;;James Currey.
- Mashike, L. 2008. "Age of Despair: The Un-integrated Forces of South Africa." *African Affairs* 107(428): 433 – 453.
- McGowan, P.J., and K-P. Gottwald. 1975. "Small State Foreign Policies: A Comparative Study of Participation, Conflict, and Political and Economic Dependence in Black Africa." *International Studies Quarterly* 19(4): 469-500.
- McKay, S., and D. Mazurana. 2004. *Where Are The Girls? Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: Their Lives during and After War*. Montréal: International Center for Human Rights and Democratic Development.
- Médard, J.F. 1987. "Charles Njongo: Portrait d'un 'Big Man' au Kenya." In *Terray E; L'État contemporain en Afrique*, Paris: L'Harmattan.
- Médard, J.F. 1990. "L'État patrimonialisé." *Politique Africaine* 39: 25 – 36.
- Médard, J.F. 1991a. "Étatisation et désétatisation en Afrique noire." In *Medard J.F., États d'Afrique noire : Formations, mécanismes, et crise*, Paris: Karthala.

- Médard, J.F. 1991b. *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*. Paris: Karthala.
- Médard, J.F. 1992. "Le 'Big Man' en Afrique: Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur." *L'Année Sociologique* 42: 167 - 192.
- Mehler, A. 2009. "Peace and Power Sharing in Africa: A not so obvious relationship." *African Affairs* 108(432): 453 – 473.
- Meredith, M. 2006. *The State of Africa: A History of Fifty Years of Independence*. New York ; London: Free.
- Moore, H. 2001. *Magical Interpretations, Material Realities: Modernity, Witchcraft, and the Occult in Postcolonial Africa*. London ;;New York: Routledge.
- Moran, M. 2006. *Liberia: The Violence of Democracy*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Morgan, G. 1990. "Violence in Mozambique: Towards an Understanding of Renamo." *The Journal of Modern African Studies* 28(4): 603-619.
- Mortimer, R.A. 1996. "Senegal's Role in ECOMOG: The Francophone Dimension in the Liberian Crisis." *The Journal of Modern African Studies* 34(2): 293-306.
- Nhema, A. 2004. *The Quest for Peace in Africa: Transformations, Democracy and Public Policy*. Addis Ababa Ethiopia ;Netherlands: OSSREA ;;International Books.
- Nkrumah, K. 1962. "Ghana." *Journal of African Law* 6(2): 103-112.
- Nziem, I. 1998. "Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages (From the Rebel Congo to Plundered Zaire)." *Cahiers d'Études Africaines* 38(150/152): 417-439.
- Ottaway, M. 1999. *Africa's New Leaders: Democracy or State Reconstruction?* Washington: Carnegie Endowment for International Peace.
- Pateman, R. 1990. "Liberte, Egalite, Fraternite: Aspects of the Eritrean Revolution." *The Journal of Modern African Studies* 28(3): 457-472.
- Paulme, D. 1960. "Structures sociales traditionnelles en Afrique Noire." *Cahiers d'Études Africaines* 1(1): 15-27.

- Quantin, P. 2005. "La redécouverte des institutions." In *Gouverner les sociétés africaines: acteurs et institutions*, Paris: Karthala.
- Rashid, I. 2002. "Subaltern Reactions: Lumpens, Students and the Left." *Africa Development* 22(3/4): 196-244.
- Rashid, K.K. 2003. "Review: Ethnic Politics and Ethnic Conflict." *African Studies Review* 46(2): 92-98.
- Rayfield, J. R. 1974. "Theories of Urbanization and the Colonial City in West Africa." *Africa: Journal of the International African Institute* 44(2): 163-185.
- Reed, C. 1996. "Exile, Reform, and the Rise of the Rwandan Patriotic Front." *The Journal of Modern African Studies* 34(3): 479-501.
- Reno, W. 1995b. "Reinvention of an African Patrimonial State: Charles Taylor's Liberia." *Third World Quarterly* 16(1): 109-120.
- Reno, W. 1997a. "African Weak States and Commercial Alliances." *African Affairs* 96(383): 165-185.
- Reno, W. 1999. "Crisis and (No) Reform in Nigeria's Politics." *African Studies Review* 42(1): 105-124.
- Reno, W. 2001. "How Sovereignty Matters: International Markets and the Political Economy of Local Politics in Weak States." In *Thomas Callaghy, Ronald Kassimir and Robert Latham (eds.), Intervention and Transnationalism in Africa: Global-Local Networks of Powers*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Reyntjens, F. 2005. "The Privatisation and Criminalisation of Public Space in the Geopolitics of the Great Lakes Region." *The Journal of Modern African Studies* 43(4): 587-607.
- Richards, P. 1979. "Review: A Green Revolution in Africa ?" *African Affairs* 78(311): 269-272.
- Richards, P. 1992. "Famine (and War) in Africa: What do Anthropologists Have to Say?" *Anthropology Today* 8(6): 3-5.
- Richards, P. 2006. "The History and Future of African Rice: Food Security and Survival in a West African War Zone." *Africa Spectrum* 41(1): 77-93.

- Rowlands, M.J. 1996. "The Consumption of an African Modernity." In *Arnoldi M. J; Geary C. M; and Hardin K. L; (eds), African Material Culture*, Bloomington: Indiana University Press.
- Bierschenk, T., Olivier de Sardan, J.P., 1997. "Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic." *The Journal of Modern African Studies* 35(3): 441-468.
- Russell, A. 2000. *Big Men, Little People: The Leaders Who Defined Africa*. New York N.Y.: New York University Press.
- Samatar, A.I. 1992. "Destruction of State and Society in Somalia: Beyond the Tribal Convention." *The Journal of Modern African Studies* 30(4): 625-641.
- Seddon, D., and M. Sato. 1997. "Japanese Aid and Africa." *Review of African Political Economy* 24(71): 153-156.
- Sharon E.H. 2001. "A Curse from God? Religious and Political Dimensions of the Post-1991 Rise of Ethnic Violence in South Sudan." *The Journal of Modern African Studies* 39(2): 307-331.
- Simpson, Mark. 1993. "Foreign and Domestic Factors in the Transformation of Frelimo." *The Journal of Modern African Studies* 31(2): 309-337.
- Tordoff, W. 2002. *Government and Politics in Africa*. 4ème édition. Houndmills Basingstoke Hampshire ;;New York N.Y.: Palgrave Macmillan.
- Udogu, E. 2001. *The Issue of Political Ethnicity in Africa*. Aldershot: Ashgate.
- Utas, M. 2005a. "Building a future? The Reintegration and Re-Marginalization of Youth in Liberia." In *Richards P. (ed) No Peace No War: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford: James Currey.
- Van de Walle, N. 2002. "Elections Without Democracy: Africa's Range Of Regimes." *Journal of Democracy* 13(2): 66 – 80.
- West, H. 2001. "Sorcery of Construction and Socialist Modernization: Ways of Understanding Power in Postcolonial Mozambique." *American Ethnologist* 28(1): 119-150.

Wing, S. 2008. *Constructing democracy in transitioning societies of Africa : constitutionalism and deliberation in Mali*. 1ère ed. New York: Palgrave Macmillan.

Wolfenstein, V; 1973, *The Revolutionary Personality: Lenin, Trotsky, Gandhi*. Princeton N. J: Princeton University Press.

Wondwosen, T. 2009. "Electoral Violence in Africa: Experience from Ethiopia." *International Journal of Humanities and Social Sciences* 3(2). En ligne : <http://www.waset.ac.nz/journals/ijhss/v3/v3-2-20.pdf>.

Young, C. 2002. "Review: Deciphering Disorder in Africa: Is Identity the Key?." *World Politics* 54(4): 532-557.

Young, J. 1996. "The Tigray and Eritrean People's Liberation Fronts: A History of Tensions and Pragmatism." *The Journal of Modern African Studies* 34(1): 105-120.

Young, J. 1997. "Development and Change in Post-Revolutionary Tigray." *The Journal of Modern African Studies* 35(1): 81-99.

Zartman, I. 1965. "The Politics of Boundaries in North and West Africa." *The Journal of Modern African Studies* 3(2): 155-173.

SOCIOLOGIE ET AUTRES SCIENCES SOCIALES

Bourdieu, P. 1990. *Le sens pratique*. Paris: Les Editions de Minuit.

Braud, P. 2002. *Sociologie politique*. 6th ed. Paris: LGDJ.

Caspary, William R. 1993. "New Psychoanalytic Perspectives on the Causes of War." *Political Psychology* 14(3): 417-446.

Crozier, M., and E. Friedberg. 1977. *L'acteur et le système*. Paris: Seuil.

Davies, A. 1980, *Skills, Outlooks, and Passions: A Psychoanalytic Contribution to the Study of Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Godelier, M. 1991. *Big Men and Great Men: Personifications of Power in Melanesia*. Cambridge [England] ;;New York ;Paris: Cambridge University Press ; éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Hedström Peter ; Stern Charlotta ; 2008, « Rational Choice and Sociology »; in L. Blume and S. Durlauf; *The New Palgrave Dictionary of Economics*; Palgrave Macmillan.
- Hobsbawn, E; 1983, "Introduction: Inventing Traditions." In Hobsbawn, E; Fanthorpe, R. 1998a. "Limba 'Deep Rural' Strategies." *The Journal of African History* 39(1) : 15-38.
- Fanthorpe, R. 2002. "Review: Danger, Dissimulation and Female Sociality." *The Journal of African History* 43(2) : 360-362.
- Ranger, T; *The Invention of tradition*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Kuper, L. 1971. "Theories of Revolution and Race Relations." *Comparative Studies in Society and History* 13(1) : 87-107.
- Karsz S. Bachman C. 1992. *Déconstruire le social*, l'Harmattan, Paris.
- Lemonnier, P. 1991. "From Great Men to Big Men: Peace, Substitution and Competition in the Highlands of New Guinea." In Godelier M; Strathern M; (eds), *Big Men and Great Men: Personifications of Power in Melanesia*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Mace, G. 2000. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. 3rd ed. Bruxelles ;[Sainte-Foy Québec]: De Boeck Université ;;Presses de l'Université Laval.
- Simon, H. 1982. *Models of bounded rationality*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Weinstein, F., and Platt, G.M; 1973, *Psychoanalytic Sociology*. London: Johns Hopkins University Press.
- Wolf, E. 1965. "Aspects of Group Relations in a Complex Society: Mexico." In Heath D. Adams R. (eds) *Contemporary Cultures and Societies of Latin America*, New York: Random House.

Yin, R. 2003. *Case Study Research: Design and Methods*. 3rd ed. Thousand Oaks Calif.: Sage Publications.

COUR SPÉCIALE DE SIERRA LEONE

SCSL. 2005. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcript 24 January 2005*.

SCSL. 2005. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 21 January 2005*.

SCSL. 2006. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 3 April 2006*.

SCSL. 2007. (Special Court For Sierra Leone) *The Prosecutor of the Special Court Vs. Issa Sesay, Morris Kallon and Augustine Gbao; 3rd May 2007..*

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 22nd October 2007*.

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 01 June 2007*.

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 5 November 2007*.

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 15th May 2007*.

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts of the 26 October 2007*.

SCSL. 2007. (Special Court for Sierra Leone) *SCSL RUF Trial Transcripts 16th May 2007*.

SCSL. 2008. (Special Court for Sierra Leone) *Testimony of Johann Hederstedt in the Special Court for Sierra Leone*.

SCSL. 2009. (Special Court for Sierra Leone) *The Special Court for Sierra Leone trial Judgement RUF Case*.

SCSL. *Special Court for Sierra Leone video summaries on the trial of Charles Taylor "Prosecution Witness Zigzag Marzah"*. The Hague. En ligne : <http://www.sc-sl.org/PRESSROOM/VideoSummaries/CharlesTaylor/tabid/126/Default.aspx>.

SCSL. "*Special Court for Sierra Leone RUF Video Summaries*." En ligne : <http://www.sc-sl.org/Portals/1/video/Video-SCSL5.wmv> [consulté le 1er mai 2010].

Smillie, I. 2007. "Diamonds the RUF and the Liberian Connection"; *A report for the Office of the Prosecutor, the Special Court for Sierra Leone*.

EXTRAITS DU PROCÈS DE CHARLES TAYLOR

Witte, E. 2008a. "12:00 Prosecution witness, a radio operator, tells of communication infrastructure between RUF and Liberia « The Trial of Charles Taylor." En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/08/1200-prosecution-witness-a-radio-operator-tells-of-communication-infrastructure-between-ruf-and-liberia/> [consulté le 3 mai 2010].

Witte, E. 2008b. "12:00 RUF radio operator gives greater detail on Taylor-RUF communications from 1998-2001 « The Trial of Charles Taylor." En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/09/1200-ruf-radio-operator-gives-greater-detail-on-taylor-ruf-communications-from-1998-2001/> [consulté le 3 mai 2010].

Witte, E. 2008c. "5:00 Former RUF radio operator completes his testimony; new prosecution witness takes the stand « The Trial of Charles Taylor." En ligne :

<http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/16/500-former-ruf-radio-operator-completes-his-testimony-new-prosecution-witness-takes-the-stand/> [consulté le 3 mai 2010].

Witte, E. 2008d. “5:00 RUF radio operator details Taylor involvement in Freetown invasion, arms and ammunition supplies to the RUF « The Trial of Charles Taylor.”

En ligne :

<http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/08/500-ruf-radio-operator-details-taylor-involvement-in-freetown-invasion-arms-and-ammunition-supplies-to-the-ruf/>

Witte, E. 2008e. “5:00 Testimony of RUF radio operator turns to diamond mining « The Trial of Charles Taylor.” En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/09/500-testimony-of-ruf-radio-operator-turns-to-diamond-mining/>

Witte, E. 2008f. *Daily Summaries, Charles Taylor Trial, March 12 2008, “Judges Rule Against Prosecution Motion; Prosecution Calls Joseph D. “Zigzag” Marzah to the Stand”*. The Hague. En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/03/12/1200>.

Witte, E. 2008g. “Former AFRC Member Describes AFRC-RUF Structures, Cooperation, Crimes and a Link to Charles Taylor « The Trial of Charles Taylor.” En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/17/former-afrc-member-describes-afrc-ruf-structures-cooperation-crimes-and-a-link-to-charles-taylor/>

Witte, E. 2008h. “Former RUF Radio Operator: Taylor Gave Orders, Arms and Ammunition to RUF « The Trial of Charles Taylor.” En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/08/former-ruf-radio-operator-taylor-gave-orders-arms-and-ammunition-to-ruf-commanders/>

Witte, E. 2008i. “Radio operator links RUF commanders to Charles Taylor « The Trial of Charles Taylor.” En ligne : <http://www.charlestaylortrial.org/2008/04/08/radio-operator-links-ruf-commanders-to-charles-taylor/>

ARTICLES DE PRESSE ET DIVERS

Agata Turbanska, 2 novembre 2008. Les diamants furent la cause de la guerre en Sierra Leone”, apparu en Perspective monde, disponible en ligne, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=848>

BBC News Africa, “Sierra Leone Peace Talks Resume” le 10 Novembre 2000 disponible à <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1014706.stm>

Jeune Afrique, 22 janvier 2013. “Guerre en Sierra Leone. Charles Taylor jugé en appel”, disponible en ligne, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130122092021/liberia-tssl-sierra-leone-charles-taylor-guerre-en-sierra-leone-charles-taylor-juge-en-appel.html>

Kourouma, Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Editions le Seuil, Paris

Le Parisien, 30 mai 2012, “Sierra Leone : dix ans d'une guerre civile atroce”, disponible en ligne <http://www.leparisien.fr/international/sierra-leone-dix-ans-d-une-guerre-civile-atroce-30-05-2012-2024231.php>

Saxe J.G. (1816-1887). *The Blind Men and the Elephant*. En ligne : http://www.noogenesis.com/pineapple/blind_men_elephant.html

Table des annexes

<u>ANNEXE 1 : Recapitulative on Sierra Leone's civil war</u>	<u>455</u>
<u>ANNEXE 2 : Cartes de la Sierra Leone et des terrains</u>	<u>458</u>
<u>ANNEXE 3 : Petite anecdote sur nos villes de recherche</u>	<u>466</u>
<u>ANNEXE 4 : Basic Document of the RUF Movement: Message to all Sierra Leoneans</u>	<u>474</u>
<u>ANNEXE 5 : Constitution of the Revolutionary United Front Party of Sierra Leone</u>	<u>481</u>
<u>ANNEXE 6 : « Situation Report » des Black Guards</u>	<u>495</u>
<u>ANNEXE 7 : « Salute Report » de Bockarie</u>	<u>506</u>
<u>ANNEXE 8 : « Salute Report » de Sesay</u>	<u>515</u>
<u>ANNEXE 9 : Rapport de réunion d'AFRC</u>	<u>530</u>
<u>ANNEXE 10 : Communiqué de presse du Conseil de sécurité de Nations Unies</u>	<u>551</u>

Annexe 1

Recapitulative on Sierra Leone's Civil War¹⁰⁴⁴

1991 - Start of civil war. Former army corporal Foday Sankoh and his Revolutionary United Front (RUF) begin campaign against President Momoh, capturing towns on border with Liberia.
1991 - September - New constitution providing for a multiparty system adopted.
1992 - President Joseph Momoh ousted in military coup led by Captain Valentine Strasser, apparently frustrated by failure to deal with rebels. Under international pressure, Strasser announces plans for the first multi-party elections since 1967.
1996 - January - Strasser ousted in military coup led by his defence minister, Brigadier Julius Maada Bio.
1996 - Ahmad Tejan Kabbah elected president in February, signs peace accord with Sankoh's rebels in November.
1997 - Peace deal unravels. President Kabbah deposed by army in May. Major Johnny Paul Koroma, in prison awaiting the outcome of a treason trial, leads the military junta - the Armed Forces Revolutionary Council (AFRC). Koroma suspends the constitution, bans demonstrations and abolishes political parties.
Kabbah flees to Guinea to mobilise international support.
1997 - July - The Commonwealth suspends Sierra Leone.
1997 - October - The UN Security Council imposes sanctions against Sierra Leone, barring the supply of arms and petroleum products. A British company, Sandline, nonetheless supplies "logistical support", including rifles, to Kabbah allies.
1998 - February - Nigerian-led West African intervention force Ecomog storms Freetown and drives rebels out.
1998 - March - Kabbah
makes a triumphant return to Freetown amid scenes of public rejoicing.

¹⁰⁴⁴ Copied from BBC's "Timeline: Sierra Leone: A Chronology of Key Events" at http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/country_profiles/1065898.stm on the 19/06/08. See also Richards P., *No War No Peace: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford, James Curry Ltd., 2005; Africa Confidential Special Report April 1998, "Chronology of Sierra Leone: How Diamonds fueled the Conflict" at <http://www.africa-confidential.com/special-report/id/4/Chronology-of-Sierra-Leone>, on the 19/06/08; Thompson B., "Sierra Leone: Reform or Relapse? Conflict and Governance Reform" A Clatham House Report, June 2007.

1999 - January - Rebels backing Revolutionary United Front leader Foday Sankoh seize parts of Freetown from Ecomog. After weeks of bitter fighting they are driven out, leaving behind 5,000 dead and a devastated city.
UN intervenes
1999 - May - A ceasefire is greeted with cautious optimism in Freetown amid hopes that eight years of civil war may soon be over.
1999 - July - Six weeks of talks in the Togolese capital, Lome, result in a peace agreement, under which the rebels receive posts in government and assurances they will not be prosecuted for war crimes.
1999 - November/December - UN troops arrive to police the peace agreement - but one rebel leader, Sam Bokari, says they are not welcome. Meanwhile, Ecomog troops are attacked outside Freetown.
2000 - April/May - UN forces come under attack in the east of the country, but far worse is in store when first 50, then several hundred UN troops are abducted.
2000 - May - Rebels close in on Freetown; 800 British paratroopers sent to Freetown to evacuate British citizens and to help secure the airport for UN peacekeepers; rebel leader Foday Sankoh captured.
2000 - August - Eleven British soldiers taken hostage by a renegade militia group called the West Side Boys.
Disarming rebels
2000 - September - British forces mount operation to rescue remaining UK hostages.
2001 - January - Government postpones presidential and parliamentary elections - set for February and March - because of continuing insecurity.
2001 - March - UN troops for the first time begin to deploy peacefully in rebel-held territory.
2001 - May - Disarmament of rebels begins, and British-trained Sierra Leone army starts deploying in rebel-held areas.

2002 - January - War declared over. UN mission says disarmament of 45,000 fighters is complete. Government/UN agree to set up war crimes court.

Annexe 2

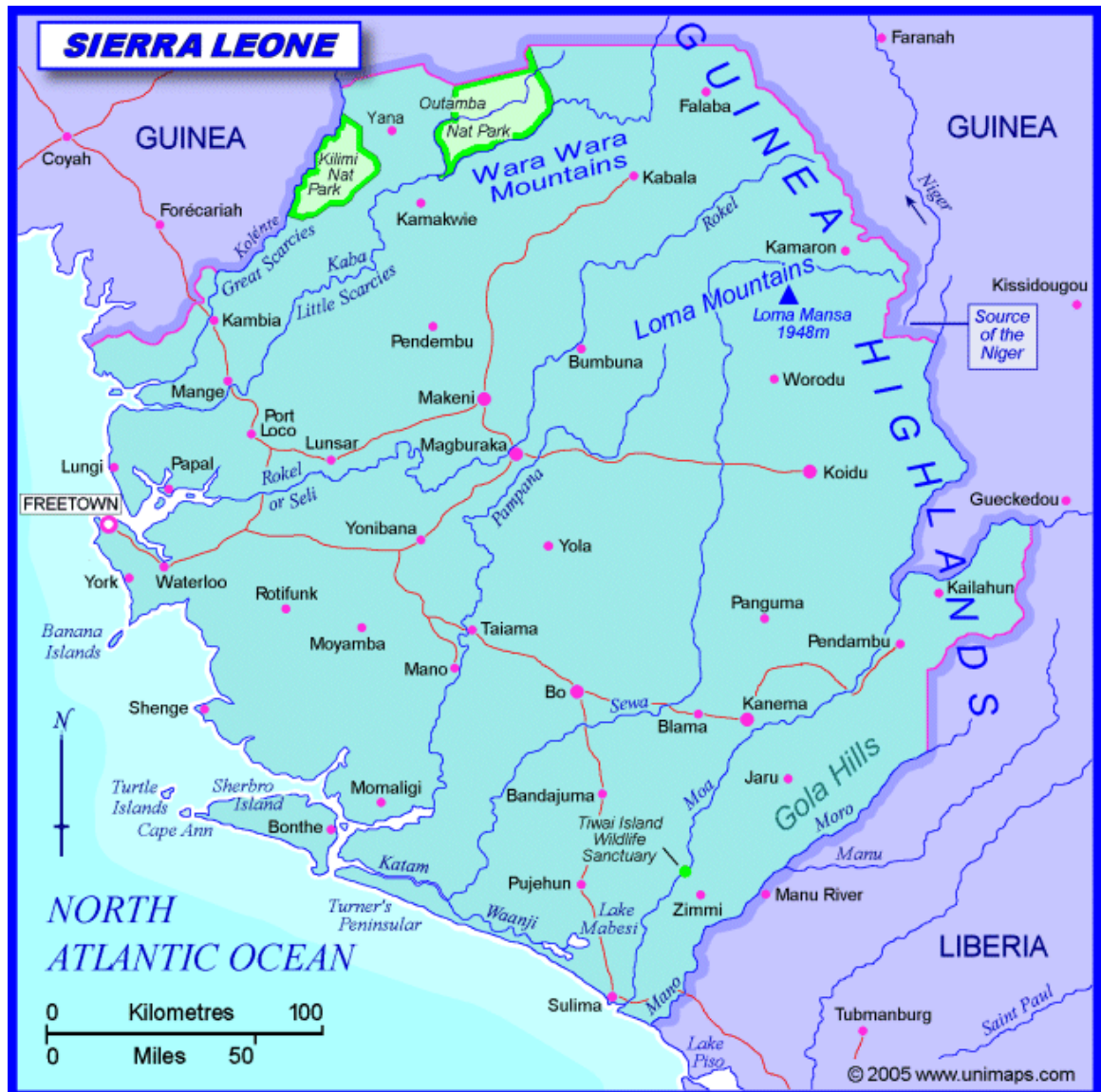
CARTES

Image 1 : carte « urbaine » de la Sierra Léone



www.lonelyplanet.com

Image 2 : carte « fluviale » de la Sierra Léone



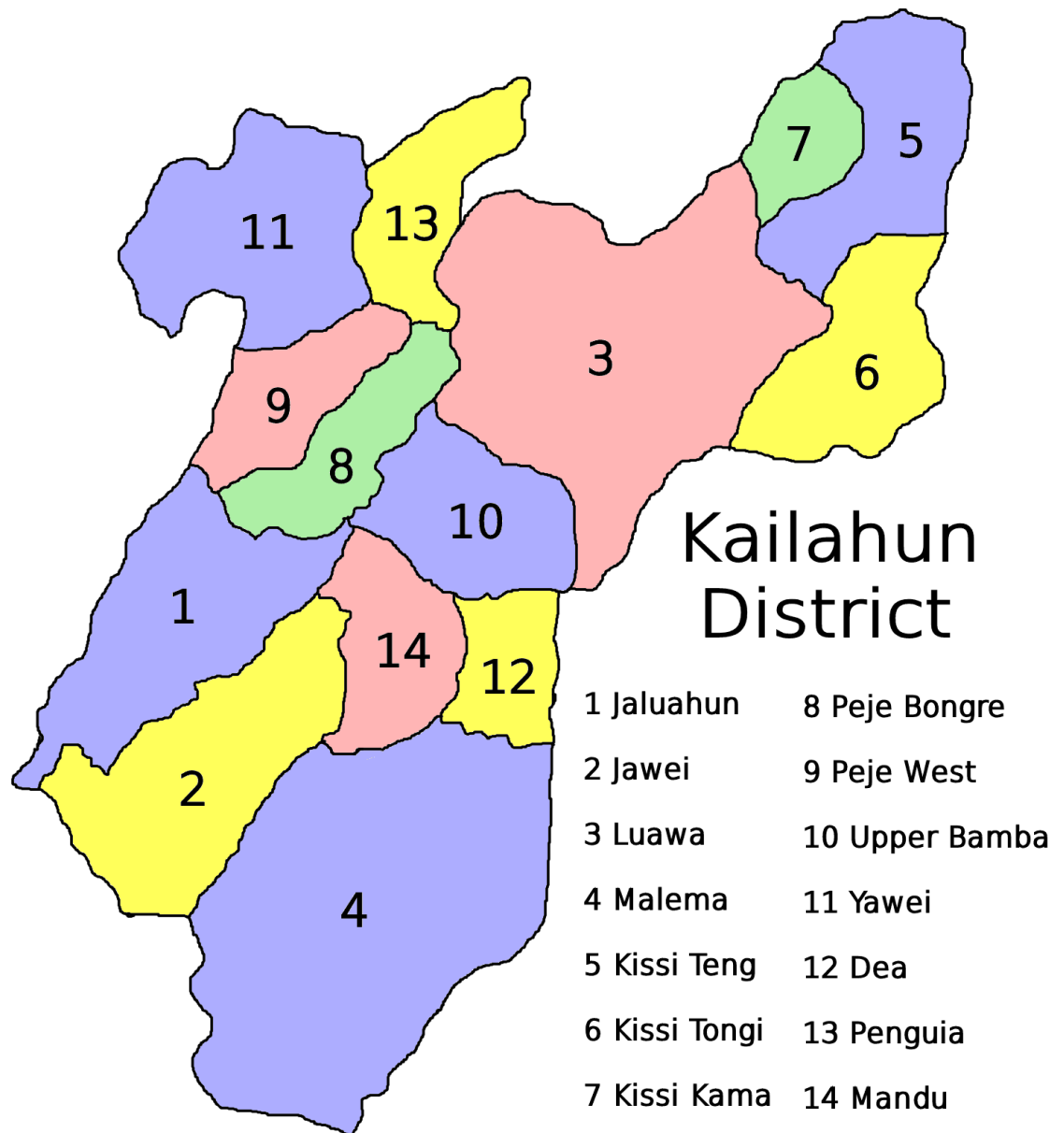
unimaps.com

Image 3 : carte des voies communications du pays



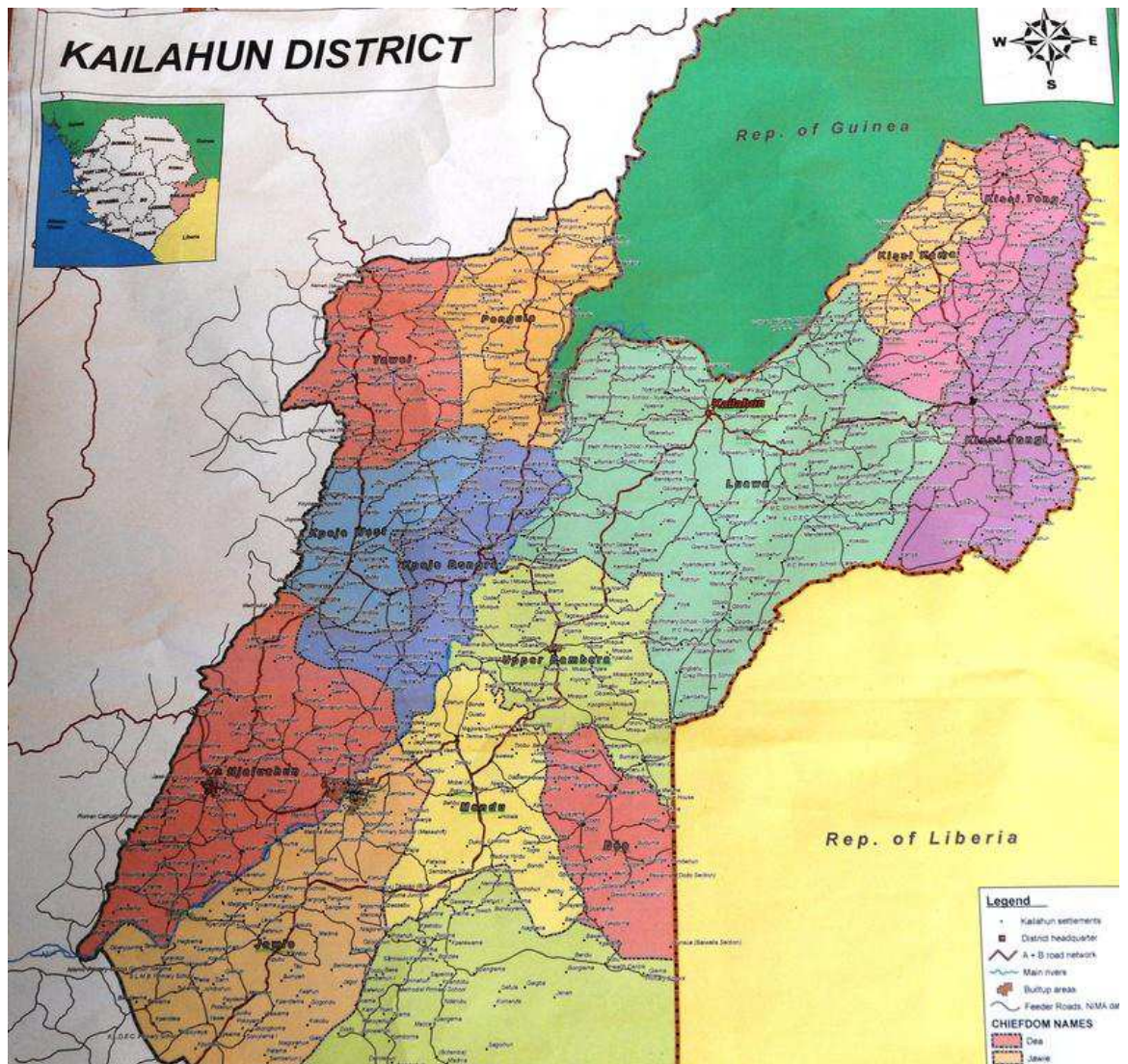
www.orsam.org.tr

Image 4: chefferies de Kailahun



commons.wikimedia.org

Image 5: zone régionale de Kailahun



kailahunschooloftech.webs.com

Image 6 : zone régionale de Makeni

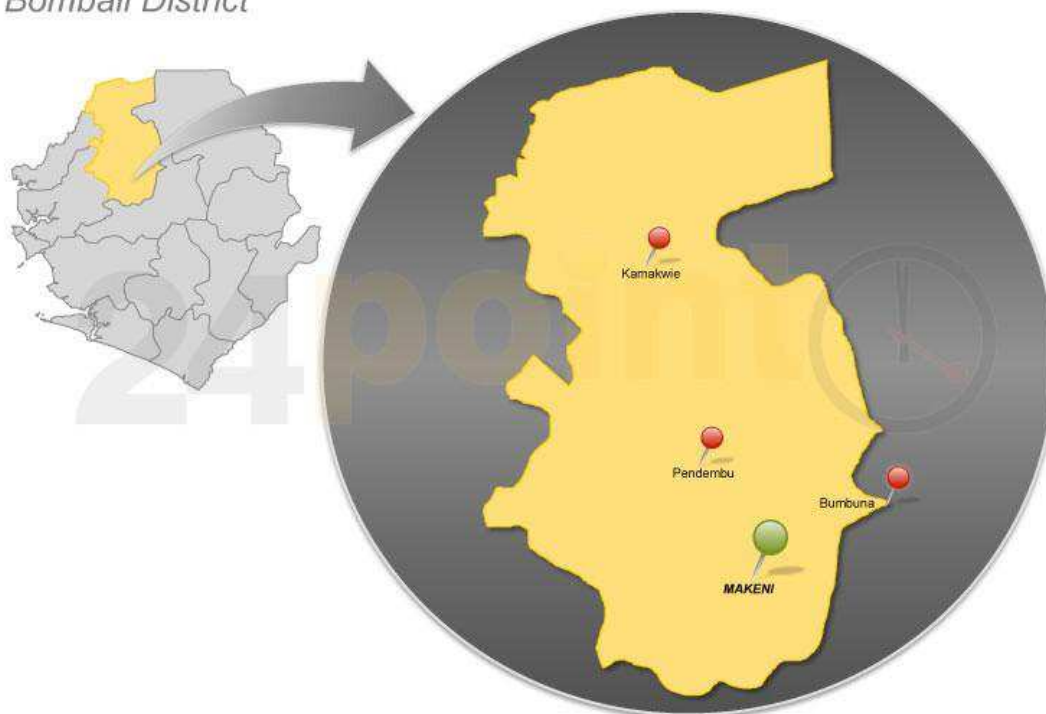


st-josephs-hearing-impaired-school.com

Image 7 : zone régionale de Bombali dans laquelle figure Makeni

Republic of Sierra Leone

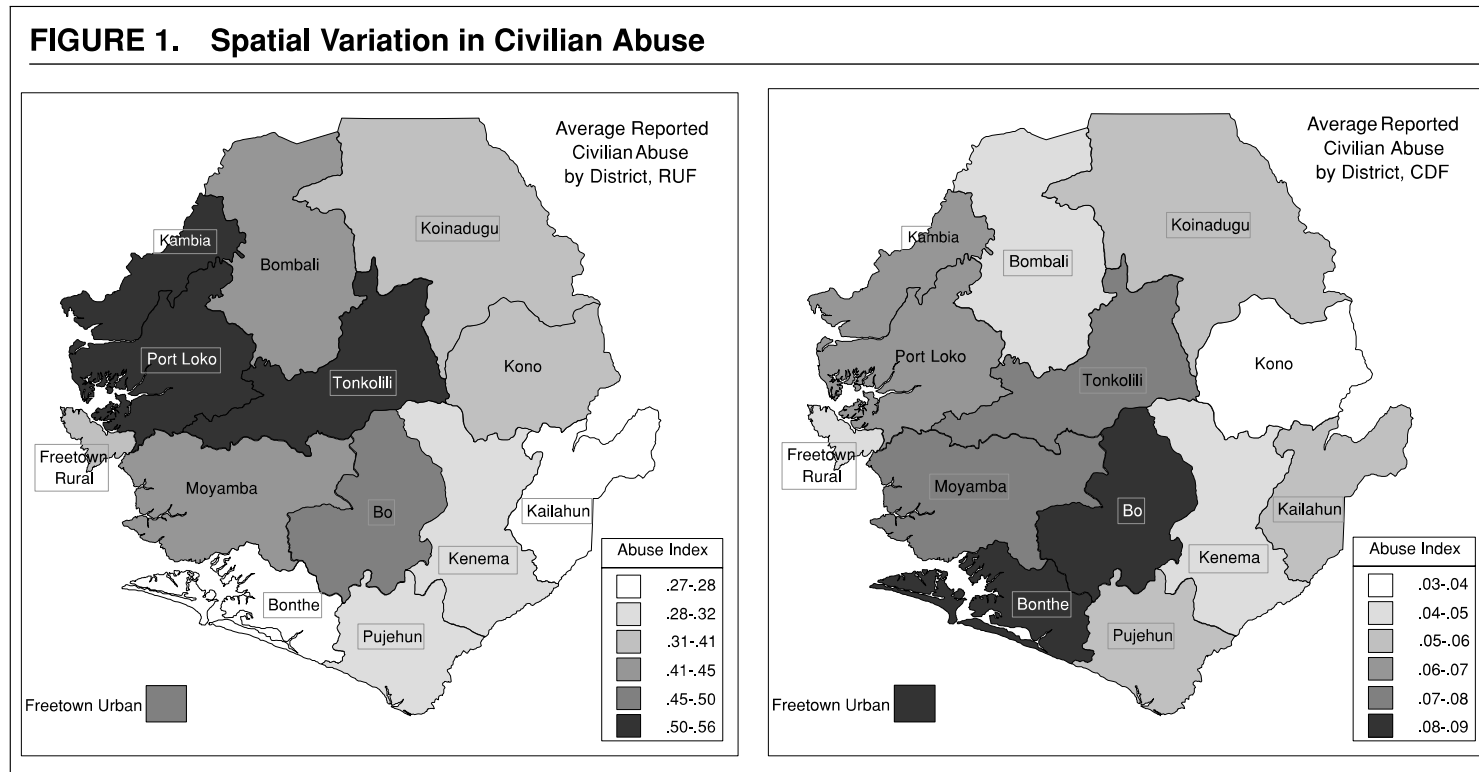
Bombali District



www.24point0.com

Image 8 : représentation des abus de violences rapporté par des civils

Figure prise de l'étude de Humphreys et Weinstein, 2006. « Handling and Manhandling Civilians in Civil War ». *op. cit.*



http://www.columbia.edu/~mh2245/papers1/apsr2006/MHJW08APSR2006_paper.pdf

Annexe 3

Petite anecdote sur nos villes de recherche.

Nous avons déjà souligné l'importance des nos terrains pour notre travail, il convient, de proposer un rappel historique sur la fondation des ces villes et districts, car dans le cas de Kailahun, il s'annonce difficile de dissocier la ville u district, et surtout, a cause de ce fai que les deux porte le même noms.

Toutefois, il ne s'agira ici que d'évoquer les moments-clés de la fondation de nos terrains de recherche, la gestion coloniale et postcoloniale de ces villes est d'ailleurs un sujet très important avec autant de matérielle pour une autre étude. Mais ne l'avons pas pensé nécessaire de consacrer une section entière a cette question dans cette présente travail, car, d'une cotée, des informations sur le fonctionnement politique de ces villes sont déjà incorporées dans le texte de notre travail et plus fondamentalement, la compréhension de notre objet de recherche, c'est-a-dire, la gouvernance par le RUF, ne nécessite pas une tel démarche.

Le Kailahun

Dénommé parfois le « pan handle » de la Sierra Leone à cause de sa forme, le district de Kailahun se situe à l'est du pays et appartient à la « province de l'Est » qui s'étend sur 15 553 kilomètres carré.

Bordé à l'est par le fleuve Mauwa et au nord par le fleuve Mao, le district de Kailahun se trouve ainsi aux frontières naturelles que la Sierra Leone partage respectivement avec le Libéria et la Guinée.

Le district de Kailahun se compose de 14 chefferies et a pour capitale la ville du même nom, Kailahun.

Couvert pour une grande part de forêts, escarpé avec ses nombreuses collines comme les Jojoima Hills hautes de 851 mètres, Kailahun est un district « vert ». L'agriculture est la principale activité économique du district qui tire ses principaux revenus des cultures du cacao, du café, du riz et de l'huile de palme. District rural, Kailahun ne comporte aucune industrie. Ses habitants, pour la

plupart agriculteurs, vivent surtout du commerce frontalier, avec des Guinéens et des Libériens.

En revanche, le Kailahun commerce beaucoup moins avec le reste de la Sierra Leone à cause du piteux état des routes. Des routes qui contraignent le voyageur qui veut quitter la ville de Kailahun, situé au centre du district, à emprunter par nécessité les « petites routes » qui la relient à l'est à la ville de Buedu, et au sud à la ville de Pendembu. En se dirigeant vers l'est deux options s'offrent alors : ou bien se diriger vers le nord, en passant par Koidu, pour récupérer la « Guinea Road » ; ou bien partir vers l'est et rejoindre la « Libéria Road ». En se dirigeant vers le sud, les petites routes permettent de regagner la route principale qui mène en poursuivant vers le sud et le sud-ouest aux villes de Daru et de Segbwema ; ou vers le nord et le nord-est aux villes de Bunumbu et de Ngandohun.

Ces routes, les petites comme les principales, abritent souvent des fondrières très profondes, surtout durant la saison des pluies. Ceci étant, avec 2500 à 3000 mm de pluie par an¹⁰⁴⁵, la pluviométrie de la région reste importante tout au long de l'année. Ces crevasses sont capables « d'engloutir » des véhicules, même les plus puissants. De sorte que seules les conducteurs les plus aguerris peuvent, dit-on, s'aventurer sur les routes du Kailahun. La mototaxi est alors le mode de transport habituel pour braver ces routes difficilement praticables.

Ainsi, l'état des routes rend l'accès au district de Kailahun particulièrement difficile et participe à son isolement.

Sur le territoire du district, cohabitent plusieurs peuples : les Kissi, les Mende et les Gola. Mais le pouvoir de gouverner, jadis détenu par des autorités traditionnelles, est partagé depuis l'institutionnalisation de la décentralisation en Sierra Leone en 2004. Les villes du district sont donc conjointement dirigées par les « district councillors » élus au suffrage direct pour un mandat de quatre ans, et des autorités traditionnelles, comme les « Paramount Chiefs ».

¹⁰⁴⁵ Bomah, A.. 2004. *Sierra Leone Social Studies Atlas*. Oxford: Macmillan.

Aujourd'hui, le district de Kailahun est équipé d'infrastructures diverses : une station de radio lancée en 2003¹⁰⁴⁶, un hôpital gouvernemental réouvert après la guerre, une école primaire et un centre de santé ouverts à Daru en 2003¹⁰⁴⁷.

Toutes les grandes villes du district possèdent des écoles : la Holy Ghost Secondary School et le Wesley Secondary School à Segbwema ; la Njalahun Girl's School à Njalahun ; la Pendembu Vocational School à Pendembu ; la Methodist School et la National School dans la ville de Kailahun ; la Kissi Tongi High School à Buedu et la Kissi Bendu Comprehensive Secondary School à Koindu.

Mais ces écoles ont servi de bases d'apprentissage de l'idéologie du RUF pendant la guerre civile.

Cependant, il reste difficile de déterminer le nombre de personnes ayant vécu dans ce district durant la guerre. Pour mémoire, le NCDDR en 2002 a comptabilisé 7,279 combattants désarmés, dont 5,557 identifiés comme appartenant au RUF, 1,690 au CDF et 32 regroupés sous l'appellation « autres »¹⁰⁴⁸. Mais ces chiffres ne permettent pas de déterminer le nombre exact de combattants du RUF basés dans le district de Kailahun durant la guerre, d'autant plus que certains d'entre eux ont depuis quitté le district pour s'installer ailleurs¹⁰⁴⁹. De même, un recensement national organisé à la fin de la guerre avait évalué à 358,190¹⁰⁵⁰ le nombre de personnes vivant dans le district de Kailahun. Là encore ces chiffres ne permettent pas de connaître avec fiabilité le nombre de personnes qui vivait dans ce district pendant la guerre. Mais, il faudra se rendre compte que si c'est difficile de trouver des chiffres précis de la population de cette ville avant guerre, la population de la Sierra Leone a augmenté au cours de années, comptant aujourd'hui dans les six millions de personnes en comparaison de quatre millions vers la fin des années 80.

¹⁰⁴⁶ Lettre adressée au Dr. Francis Kaikai, Executive Secretary NCDDR Sierra Leone, de M.A. Nallo ; sujet, « Invitation to the Opening Ceremony of the SLBS/FM Radio Station in Kailahun District on Saturday 17th May 2003 ».

¹⁰⁴⁷ Sur le document « Launching of Mr. Keith Biddle Community Primary School and Mrs. Susanne Biddle Community Health Care Center for Women and Children AND The Crowning of Mr. Keith Biddle (Out-Going Inspector General of Police) As honorary Paramount Chief ». Il faut noter que Mr. Biddle était en fait un anglais qui avait la difficile tâche de restructurer la Police Sierra Léonaise après la guerre.

¹⁰⁴⁸ Executive Secretariat NCDDR. 2002. « Briefing Note: Status of Disarmament and Demobilization in Phase III ».

¹⁰⁴⁹ Les entretiens conduits avec des ex-combattants en Makeni et en Kailahun, octobre et novembre 2009.

¹⁰⁵⁰ Statistics Sierra Leone voir le site <http://www.statistics.sl/2004%20Population%20and%20Housing%20Census.htm>.

Afin de mieux comprendre l'organisation actuelle du district de Kailahun, il convient de replonger dans son histoire. Celle-ci est liée à l'histoire d'un homme, son fondateur : Kailundo, qui constitua le Kailahun (traduit en français « Chez Kai ») à partir d'un ensemble de villes et de villages.

Fils de Dawa Kome, Kailundo est né en 1845¹⁰⁵¹ d'un père dont on dit qu'il était absent lors de sa naissance parce qu'il était parti faire la guerre.

Il acquit la gloire durant sa jeunesse en acceptant de mener la guerre contre le Nongowa (Kenema), à la place du Chef Nyangbi de Blama. Sa victoire fit de lui un homme puissant car il faut bien comprendre qu'à cette période, la guerre constituait pour un homme le moyen le plus sûr d'accroître sa puissance et sa richesse.

Ainsi, c'est en multipliant les batailles victorieuses que Kailundo conquît de nouvelles terres jusqu'à constituer un semblant d'Etat, dans cette partie perdue de la planète. Mais c'est en remportant la guerre dite « First Pove War », en 1880, qu'il deviendra le chef incontestable des terres conquises qu'il nommera par la suite Kailahun.

Avant la guerre, la région était placée sous l'autorité de Chefs qui possédaient chacun de larges territoires, organisés en villes et villages, dans lesquels ils étaient représentés par des sous-chefs, les « Headman » et des « Big men ». Jusqu'au jour où un guerrier puissant, dénommé Dawa, sévit dans la région et parvint à s'emparer de quelques grandes villes. Inspirant alors la peur dans les villes placées sur son passage, les Chefs, inquiets de l'avancée de Dawa, se réunirent autour de Kailundo et lui promirent allégeance en échange de son aide. De sorte qu'en cas de victoire il deviendrait le nouveau « Grand Chef » de tout le territoire¹⁰⁵². Cette réunion rassemblant 20 Chefs et Big Men allait marquer à jamais la géographie de la Sierra Leone. Kailundo remporta la guerre contre Dawa qu'il repoussa jusqu'au Libéria. Et conformément à l'accord passé avec les Chefs, il prit le contrôle de terres connues aujourd'hui sous les noms de Kailahun Town,

¹⁰⁵¹ Hollins, N.C. 1929. "A Short History of Luawa Chieftdom : Based on Facts given by Paramount Chief Momo Banya and Elders of the Chieftdom." *Sierra Leone Studies* xiv: 10-27.

¹⁰⁵² Sierra Leone Colony. "Document 1890 History of Penguma District," (accessible dans les archives de l'Université de Fourah Bay College, Sierra Leone); Hollins N.C. 1929, *op cit*.

Buedu , Koindu , Ngeihun, Manowa, Gbeworbu, ainsi que d'autres villes situées maintenant en dehors de la Sierra Leone, en Guinée et au Libéria.

Kailundo organisa cet « Etat » en sous-chefferies, et en divisions qui existent encore aujourd'hui. Il fixa la capitale de son nouvel « empire » dans une ville qu'il nomma Kailahun. Par la suite, le nom de Kailahun désigna également l'ensemble des territoires placés sous son contrôle, sans doute en signe de premier avertissement adressé aux autres guerriers qui voudraient s'y aventurer.

Dans la ville où il établit son « chez lui », il construisit des routes partant dans toutes les directions afin de s'assurer un accès plus facile au reste de son territoire. Par la suite, il créa des villes plus grandes pour mieux assurer sa protection et investit lourdement dans l'agriculture, faisant ainsi de Kailahun une région prospère¹⁰⁵³.

Mais Kailundo était resté un homme de guerre et sa nature belliqueuse l'avait conduit à accumuler les batailles et à conquérir des territoires de plus en plus vastes, allant de la Guinée au Libéria, jusqu'à Kono et Kenema. Il était devenu le Chef le plus redoutable dans l'est de la Sierra Leone. En 1890, il entra en contact pour la première fois avec les Anglais et deviendra par la suite un « bon ami ».

Kailundo mourra en 1895, en laissant derrière lui un vaste projet de réunification territoriale que son successeur, Fa Bundu, ne parviendra pas à concrétiser. Son territoire devint la cible des appétits de conquête des Anglais, des Français et des Libériens. Et en 1917, une grande partie du territoire que Kailundo avait conquis sera morcelée par les puissances en présence. Elles s'entendront par la suite sur un découpage définitif et notamment sur ce qui deviendra les nouvelles frontières du Kailahun¹⁰⁵⁴.

Au final, reprenant la citation de NC Hollins, l'on retiendra que Kailundo n'était pas seulement un guerrier mais aussi le fondateur d'un état, la chefferie Luawa dont la grande partie existe jusqu'à nos jours...l'auteur indique qu'il convient que des archives sur un Mende si illustre que le fondateur de la chefferie Luawa soient gardées.

¹⁰⁵³ Hollins 1929, *op. cit.*

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*

Le Makeni

La ville de Makeni se trouve dans le nord de la Sierra Leone à environ deux heures de voiture de la ville capitale de Freetown. Avec une population estimée à 100,000 personnes, elle est une des villes les plus peuplées dans le pays¹⁰⁵⁵. La ville est reconnue comme la capitale administrative d'une région du nord qui mesure 35 936 kilomètres carré. La région du Nord comporte 53 chefferies dont la plus importante est basée à Makeni.

Notons d'emblée que notre travail de recherche sur l'histoire de Makeni s'est basé sur des entretiens avec les « personnalités » connues de la ville, une partie de la population « ordinaire » et des anciens combattants. C'est ainsi, que dès notre arrivée dans la ville, notre recherche nous a poussés vers un certain Moses .C. Conteh, ancien enseignant d'histoire, politique et fondateur de la « Town Council » de la ville de Makeni pendant l'ère de la colonisation. Car face à nos questions sur l'histoire de la ville et le déroulement de la guerre à Makeni, Moses Conteh semblait être « l'homme avec qui discuter ».

Devant sa maison modeste à Makeni, il nous a reçu avec beaucoup d'hésitation avant que nous puissions avoir une discussion qui dura plus de deux heures. Il semblait plutôt flatté par notre passage chez lui. Enfin, c'était avec une certaine fierté que nous avons appris chez lui que la « fameuse » rue Moses Conteh est baptisée ainsi en son honneur¹⁰⁵⁶.

S'agissant de l'histoire de la ville, il nous a raconté qu'en premier lieu la ville de Makeni a été fondée et nommée après un certain Pa Keni¹⁰⁵⁷. Il y'avait alors très peu de gens dans cette ville, et surtout intéressés par l'agriculture, car la ville a un climat favorable pour cette activité. Elle a par exemple entre 3000 et 3500mm¹⁰⁵⁸ de pluie annuelle ce qui est très important pour des fermiers¹⁰⁵⁹. En

¹⁰⁵⁵ Bomah 2004, *op. cit.*

¹⁰⁵⁶ Entretien avec MC Conteh à Makeni, novembre 2009.

¹⁰⁵⁷ Le manque de travaux académiques fiables sur l'histoire de la ville de Makeni nous a contraint baser notre travail sur des témoignages.

¹⁰⁵⁸ Bomah 2004, *op. cit.*

¹⁰⁵⁹ Entretien avec un fermier en Makeni, novembre 2009

vérité, selon Conteh, au début de son histoire, la ville ne comptait que cinq ou six huttes.

Peu à peu à cause de la fertilité du sol, d'autres agriculteurs sont arrivés, augmentant ainsi la population de la ville. Notamment parmi les nouveaux arrivants étaient des Temnes, des Limbas, des Lokos, Mandingues, des Peuls, mais très peu de Mendes ou de Krios¹⁰⁶⁰.

Le principal produit agricole était, et reste le riz, qui constitue la nourriture de base du pays. L'on récolte aussi dans la ville le manioc, le maïs, et la patate douce. Toutefois, les Peuls ont aussi un commerce important des bœufs dans la ville¹⁰⁶¹. Mais ce n'est que pendant la colonisation que la ville a grandi considérablement avec l'introduction par des colons d'un système d'agriculture mécanique¹⁰⁶².

Aujourd'hui l'agriculture continue de jouer un rôle très important pour l'économie de la ville et divers groupes y investissent, notamment le Old Drivers Association qui a actuellement une ferme de 200 hectares ou encore la ferme du parti politique au pouvoir, l'APC¹⁰⁶³ d'à peu près 120 hectares¹⁰⁶⁴.

La ville abrite également plusieurs ONGs internationales telles que CARE International, PLAN International, War Child etc. Des ONGs qui sont impliquées dans l'agriculture ou le maintien de la paix. Makeni a aussi cinq banques dans la ville : par exemple, le National Commercial Bank, le Rokel Bank, l'ECOBANK etc.

En ce qui concerne la vie sociale, la ville a plusieurs bars locaux ainsi que des boîtes de nuit à l'instar de Bajem, Flamingo, Apex Club etc. Et souvent pendant le weekend on peut assister aux matchs de foot dans le stade de la ville.

¹⁰⁶⁰ Entretien avec MC Conteh, *op. cit.*

¹⁰⁶¹ Voir aussi Workman, Anna L. 2011. "Makeni City Council and the Politics of Coproduction in Post Conflict Sierra Leone" dans *IDS Bulletin* 42(2):53 -63.

¹⁰⁶² Entretien avec MC Conteh, *op. cit.*

¹⁰⁶³ All People's Congress.

¹⁰⁶⁴ Notons que M.C. Conteh est membre du APC.

En terme politique, la ville a toujours été connue pour son soutien au parti politique APC¹⁰⁶⁵. Ceci notamment à cause de la forte présence du groupe ethnique Temne. Ainsi, pendant les élections de 2007, le parti politique a gagné tous les 12 sièges des représentants élus dans la ville.

Les deux hôpitaux qui fonctionnent dans la ville s'appellent le Holy Spirit Hospital et le Magbale Hospital.

En ce qui concerne les infrastructures de la ville, la guerre n'a pas fait beaucoup des dégâts, sauf qu'avant la guerre, les habitants racontent qu'il y avait 24 heures d'électricité dans la ville, mais qu'après les machines ont été détruites par les combattants.

Enfin, pendant les entretiens conduits dans cette ville, la volonté de la population de reconstruire leur ville et leur vie après les épreuves d'une guerre civile qui restent dans les mémoires ressort fortement.

¹⁰⁶⁵ Voir aussi Workman 2011, *op. cit.*

Annexe 4

Titre: Basic Document of the RUF Movement: Message to all Sierra Leoneans

BASIC DOCUMENT OF THE MOVEMENT

MESSAGE TO ALL SIERRA LEONEANS

Each generation must out of relative obscurity, discovers its mission, whether to fulfil it or betray it. Each generation has a numerous task to judge the performance of its institutions, particularly the government.

The African people of Sierra Leone evaluated the regimes and performances of the old crooked politicians that had ruled the nation for decades. The consensus was that, in order to seriously and positively save or redeem the nation from such perinial political, social and economic predicament, these performances of the entrenched corrupt politicians could only be completely terminated or changed by the creation of uprising (whether armed or unarmed) of the people imbued with very good and clear ideological policies and activities.

XX "It should be noted with no doubt that when any system or society demands/requires a change, there is no need to change it on same old principles".

Therefore, as a matter of fact and must, we can no longer leave the destiny and affairs of our beloved nation in the hands of a generation of crooked politicians and military adventurists. It must be our rights and duty or responsibility to terminate/change the political system in our nation in the name of national salvation, liberation and development. This task should be the historical responsibility of all patriotic citizens of Sierra Leone. We must be prepared, ready and determined to struggle until the decadent, backward, ^{inert} corruptive and oppressive regime is thrown into the dustbin of Sierra Leone's political history.

We need National Democratic Revolution which should involve and ensure total mobilization of all patriotic and progressive groups. The fact and secret behind the survival of the corrupt and careless existing political system is the lack of love, unity and good organisational strategies that would eventually succeed in pulling them out of power and governance.

What therefore we need to do towards such a huge challenge is to seriously and properly organised ourselves into a reasonable, meaningful and powerful force of resistance and opposition against such inhuman events. The strategy or tactics of such a resistance, opposition and challenge should be well determined by reactions or responses from these old chronic selfish politicians. Meaning ["]force will be met with force; reasoning with reasoning and dialogue with dialogue".

Corporal Poday Saybana Sankoh,
Leader of the RUF Movement.

(IDEOLGY)

SOME PRINCIPLES OF AN EMANCIPATORY MOVEMENT
OF SIERRA LEONE

(I) THE NATIONAL ANTHEM OF THE MOVEMENT

VERSE I : RUF is fighting to save Sierra Leone
RUF is fighting to save her people
RUF is fighting to save our country
RUF is fighting to save Sierra Leone

CHORUS: Go and tell the President, Sierra Leone is my home
To go and tell the Parents if they see me no more
When fighting in the battle field, I am fighting forever
Every Sierra Leonean is fighting for his land

VERSE II: Where is our diamonds Mr. President
Where is our golds APC/SLPP/NPCC
RUF is hungry to know where they are
RUF is fighting to save Sierra Leone

CHORUS:

VERSE III: Our people are suffering without survival
All our minerals have gone to foreign land
RUF is hungry to know where they are
RUF is fighting to save Sierra Leone

CHORUS:

VERSE IV: Sierra Leone is ready to utilize her own
All our minerals will be accounted for
The people will enjoy in their land
RUF the saviour we need right now

CHORUS:

XX (2) DEFINITION OF A REVOLUTION

When people talk of a Revolution in a country including Sierra Leone, it means everything will be disbanded (broken up).

Revolution is a design to effect fundamental changes in a country. For instance Sierra Leone is not the only revolutionary country in the world. Revolutions have broken out in many African countries such as French in 1789 as they rose against their King. They even went to the extent of killing him (king) to form a Republican government, thereby started invading other countries.

In 1793, the British government declared war against the French. All these indicated or show their experience and practice of revolution (change).

XX (3) THE CAUSES OF A REVOLUTION

Revolution is caused by the following factors :-

- Tribalism
- Sectionalism
- Political instability
- Economic degradation and malfunctions
- Corruption
- Racism or discrimination

(4) THE PILLARS OF A REVOLUTION

These include the following :-

- Discipline
- Medicine and food
- Unity and justice
- Love, respect and co-operation
- Determination or consciousness

(5) THINGS TO STUDY WHEN LAUNCHING A REVOLUTION

- The historical background
- The geographical background
- The economical set up or background

XX (6) THE AIMS AND OBJECTIVES OF RUF MOVEMENT IN SIERRA LEONE

1. Freedom of Association amongst citizens
2. Free Education for all citizens
3. Better medical/health facilities
4. Better roads and infrastructural development
5. Respect for human right and dignity
6. Equal right and justice before the law

7. Speedy economic recovery and proper utilization
8. No tribalism and sectionalism amongst citizens
9. Free society of the people to live freely without fear, malpractices, malnutrition, intimidation and embarrassment.

(7) THE EXTENSION OF OLIVE BRANCH OF PEACE IN RUF MOVEMENT

1. The RUF calls all Sierra Leoneans including soldiers in arms to come and join the struggle/movement.
2. A very strong and warm reception awaits you all
3. You have suffered a lot enough, hence the RUF begs you not to continue to be used for the selfish aims of others.
4. RUF is ^a genuine liberational movement for the progress of Sierra Leoneans
5. RUF is a realm which embraces you all irrespective of age, sex, race, class, religion, time, electricity and space.
6. This is good time now to join before it is too late.

(8) THE PROCEDURE WHEN READY TO JOIN THE MOVEMENT

1. There is a hundred percent (100%) assurance with maximum respect for you to survive and live.
2. Use a white cloth piece as a flag for recognition or identification
3. Take magazines from the arm if you ^{are} a soldier or armed
4. Give up or drop the arm when seeing by any of the RUF fighters
5. Put your two hands up, walk to the RUF and you will be welcomed fully

XX (9) THE ATROCITIES OF RUF IN SIERRA LEONE

Brothers and sisters of Sierra Leone should not be discouraged much but to serve courage at any sticking places, and you will not fail.

Although there may be killings, lootings, heavy bombardments and explosives, and harassments to scare you, glorious days are at hand in the future.

Stand up strong and firm and do not give up. It is a revolutionary struggle for total freedom and development for all Sierra Leoneans. It may be rough in carrying out the struggle but coming together as one, there will be success in the end.

(10) THE ELEVEN (11) GENERAL ORDERS OF RUF MOVEMENT

1. Take charge of the post and all government properties in view
2. Walk your post in a military manner, always keeping on alert and observing all things that take place within sight or hearing.
3. Report all violations of orders you are instructed to enforce
4. Repeat all calls from post, more distance from guard post than your own
5. Quit your post only when properly released

6. Receive, obey and pass on to the sentinel who releases you from all orders from the Commanding Officer, Commissioned & Non-Commissioned Officers of the day only.
7. Talk to no one except in the line of duty
8. Give alarm incase of fire and disorder
9. Call the Corporal of the guard in any case not covered by instruction
10. Salute all Officers, Colours and Standards not in case
11. Be especially watchful at night during the time of challenges, and challenge all persons on or near your guard post, and allow no one to pass without proper authority.

XX (II) THE EIGHT (8) CODES OF CONDUCT OF RUF MOVEMENT

1. Speak politely to the masses (civillians)
2. Pay fairly for whatever you buy (honesty)
3. Return anything that you borrow (honesty)
4. Pay for anything that you damage (no wickedness)
5. Do not damage crops (food)
6. Do not ill-treat captives
7. Do not take liberty with women (no raping)
8. Do not hate or swear at people, especially the young and old.

XX (12) THE THREE (3) POINTS OF ATTENTION OF RUF MOVEMENT

1. Obey all orders in action (obey, obey, obey)
2. Report everything that you captured (honesty)
3. Do not take a piece of thread or single needle from the masses (no stealing)

XX (13) THE ELEVEN (11) PRINCIPLES OF LEADERSHIP OF RUF

1. You must know yourself
2. Do not be hard neither soft
3. Do not be partial and selfish
4. Be a man of action - Be active to avoid delaince or failure
5. You must exercise full patient
6. Your word(s) must be granted
7. Be mindful when dealing with surbodinatees - There must be respect, tolerance and understanding.
8. Do not be a coward
9. You must not be a failure - Always accomplish goals and objectives
10. You must have a second thought
11. You must not revenge

(14) A GUIRELLA ACTIVITY IN A REVOLUTION

The following below are analysis of such activity of a revolutionary struggle

1. A guirella is an independent creature who lives in a bush and does everything by him/her self.
2. There are two types of guirella activity. These include the following ;
 - (i) RURAL GUIRELLA ACTIVITY: This is the jungle type of activity in which the enemies are attacked to get materials for operations such as arms, ammunition, foods, medicines, clothes etc. It involves ambush or surprise attacks.
 - (ii) URBAN GUIRELLA ACTIVITY: This is the system of using heavy weapons and bombardments in the city such as IO5/IO6 Missiles, Anti-Air-Craft (AA) weapon commonly known as Battalion Zone Target (BZT), Jet Bombardments etc.
3. AN AMBUSH: This is a trap set by guirella to conquer enemies and it is of two types. Namely :-
 - (i) IMMEDIATE AMBUSH: This is an immediate or urgent trap/ambush set before enemies and it is done at the slight set notice of enemy's approach.
 - (ii) PREPARATORY AMBUSH: This is set at the convenience of members involved and takes place at selected areas such as curves, bridges, hill tops, gallop areas on roads etc. It is set on either ^{one} ~~any~~ side of a road or in a ziz-zaz form respectively.

(15) FACTS/POINTS TO REMEMBER IN A REVOLUTION

1. WEAPON This is anything that is used to destroy or save life.
2. The lower class is a surbordinate to the higher class
3. An individual is a surbordinate to the minority
4. The minority is a surbordinate to the majority of the Revolutionary Committee.
5. The Revolutionary Committee is a surbordinate to the movement

NOTE: Any member that fails to adhere to these facts/points is considered as an enemy of the Revolutionary Movement.

Annexe 5

Titre: Constitution of the Revolutionary United Front Party of Sierra Leone

**CONSTITUTION
OF THE**

**REVOLUTIONARY
UNITED FRONT**

**PARTY
OF SIERRA
LEONE**

CONSTITUTION OF THE REVOLUTIONARY UNITED FRONT PARTY OF SIERRA LEONE

PREAMBLE

WHEREAS the founding Father of the Revolutionary United Front of Sierra Leone was inspired to establish the movement by a confluence of events and circumstances that had sunk Sierra Leone into deep social economic and Political crisis.

AND WHEREAS the founding Father was determined to create a new Social, Economic and Political Order that would lift the people of Sierra Leone from the depths of poverty, deprivation, disease and hunger to which they had helplessly found themselves.

AND WHEREAS the founding Father was determined to restore the dignity and self confidence of the people of Sierra Leone and to determine the widespread dishonesty, tribalism, nepotism, incompetence and inefficiency that plagued all sectors of society.

REALISING that after the past eight (8) years of our liberation struggle, it is now crystal clear that our conflict is essentially socio-political and cannot be resolved by military means; the need for peace and security to replace the loss of lives and destruction of properties.

APPRECIATION that in Sierra Leone society today, there are new realities that demand new adjustments on all sides.

RECOGNISING the need for establishing a new political system that would meet the real aspirations of the people of Sierra Leone, for creating a new dispensation that would alter the political, economic and socio-cultural landscape free from ethnicity, cultural bigotry, and prevalent corruption and maladministration.

COGNISANT that all governments and societies are founded upon the principle of responsibility and responsiveness to their people.

DESIROUS of ensuring that every citizen's basic right to education and need for shelter, health, leisure and work are met.

CONSCIOUS of the collective responsibility of all Sierra Leoneans to ensure the efflorescence of democratic principles and practice, and to provide effective checks on incompetence, inefficiency and arbitrariness in our society.

CONVINCED that the Nation's resources are enough to assure every citizen of Sierra Leone a modicum of decent living.

NOTING We, the Revolutionary United Front of Sierra Leone (RUF/SL) actuated by a deep sense of patriotism, and fired by an aversion to injustice, **HEREBY RESOLVE** to constitute ourselves into a political party to be called **REVOLUTIONARY UNITED FRONT PARTY**.

NOTING Article III^A of the Lome Peace Agreement which provides for the "*Transformation of the RUF/SL into a Political Party*".

NOTING also the provisions of ACT No.4 of 1999 entitled "*The Revolutionary United Front of Sierra Leone (Participation in Political and Democratic Process) Act 1999*"; Being an Act inter alia to facilitate the transformation of the Revolutionary United Front of Sierra Leone into a Political Movement.

ARTICLE I – NAME, SYMBOL AND COLOUR

There is hereby established a Political Party to be called the Revolutionary United Front Party.

- 1.1 THE MOTTO OF THE PARTY IS: Dedication, Honesty and Equality for all Sierra Leoneans.
- 1.2 THE SYMBOL OF THE PARTY IS: A Lion, symbolising Strength and Fortitude.
- 1.3 THE COLOUR OF THE PARTY IS: Green and Gold.
- 1.4 THE SLOGAN OF THE PARTY IS: Power and Wealth to the People

ARTICLE II – AIMS AND OBJECTIVES

- 2.1 To create constitutional order that will provide the appropriate environment in which discipline, tolerance, and commitment to the orderly changes of government will flourish and the citizenry will realise its full potential and have a quiet enjoyment of life.
 - 2.2 To foster national reconciliation through inclusion and democracy giving fair representation to all sections of society at all levels, and educating and raising people's patriotic consciousness.
 - 2.3 To establish a new order in which the values of local grassroots participation, the empowerment of rural communities and the urban poor in productive activities and decision making processes, will be inculcated and tribalism, nepotism, the
-

Before pursuing a certificate course in library and Information Studies, I worked at the Bo Paramedical School Library for eight years (1983-1990) as untrained Library Assistant. Between October 1990- 1991, I enrolled and successfully completed a year certificate course at the then Institute of Library, Archive and Information Studies (now Institute of Library, Information and Communication Studies), at Fourah Bay College, University of Sierra Leone. Following two years working experience upon completion, I successfully pursued a two-year Diploma course in the same Institute at Fourah Bay College-October (1993- 1995).

Subjects offered at the certificate level were compulsory. These included Communication Skills (i.e. English Language and Literature- in - English), Cataloguing and Classification, (both Practical and Theory), Conservation and Preservation, Library Attachment/ Internship. During internship I was exposed to various library and information service institution routines.

Both the Diploma and Certificate courses are tedious, each with twelve hours class a week. Subjects like, Libraries in National Development, Information Retrieval, Basic Computer Literacy, Library Organisation and Archives Administration, were offered in the Diploma level. Field trips also form part of the exercise. Upon successfully completion of the Diploma course, I took up appointment at the Sierra Leone Science and Technology Information Network(SALSTINET) at Fourah bay College, where I served for three years (1995-1998). Employed as Information Assistant responsible for data collection. I later transferred to the Sierra Leone National Archives from 1998-date. Employed as a Records Clerk I was later promoted to Assistant Archivist in the year 2000.

Pursuing a graduate course in library and Information Studies has been my desire for long. I am desirous to do it outside Sierra Leone for exposure in the field. Computer application and technical know-how in Information work is not widespread in Sierra Leone due to financial problems. Pursuing a postgraduate course in Library and Information Studies at the Graduate College in Illinois will equip me to work in any Library / Information Centre both in and outside Sierra Leone.

- prevalent high level of corruption and the economic and social mismanagement of the nation's resources will be eradicated.
- 2.4 To ensure an efficient civil service and an independent judiciary and legal system from local courts level that would guarantee and uphold fundamental human rights, dignity and worthy of the human person, the equal rights of children, men, women and of nations as contained in the Charter of the United Nations.
 - 2.5 To achieve compulsory free education and junior secondary school education as well as free primary health care in every town and village in Sierra Leone.
 - 2.6 To provide a ladder of opportunity whereby citizens can climb to the highest level to which their efforts can take them, and put in place a safety net that would guarantee that no citizen, especially the downtrodden, underprivileged and marginalised, will fall below sub-human level.
 - 2.7 To make certain that adequate provisions are made for all social casualties and war victims, thereby enabling them to maintain their dignity and self-respect, as well as to continue to be useful in their communities.
 - 2.8 To decentralise, deconcentrate and devolve power and resources to the grassroots level.
 - 2.9 To promote human resource development as a key ingredient in nation building and economic growth.
 - 2.10 To pursue economic and other appropriate policies and devise a suitable revenue collection and allocation mechanism that would effectively promote overall growth and make for probity, progress, prosperity, development and meaningful democracy.
 - 2.11 To facilitate participation in shaping the political will of the people, the dissemination of information on political ideas, and national social and economic programmes.
 - 2.12 To promote and protect the national interest as well as sub-regional, regional, inter-African and international peace and security.
 - 2.13 To provide candidates for Presidential, Parliamentary and Local Government elections.

ARTICLE III – MEMBERSHIP

- 3.1 Every citizen of Sierra Leone from all works of life and across the generational divide, eighteen (18) years of age and above, and of sound mind, shall be eligible to become a member upon the payment of registration fee of what so ever amount (not compulsory).
 - 3.2 A member shall at all times abide by the provisions of this Constitution and shall not engage in an activity or conduct inimical to the interest of the Party.
 - 3.3 A member shall be issued with a party membership card.
-

ARTICLE IV – ORGANISATIONAL STRUCTURE

The Party shall be established in each Constituency, Town Administrative District and Region of the Country, and shall have solidarity Bureaux and Chapters in overseas countries.

4.1 The Principal Organs of the Party shall be as follows:-

- i. The Supreme Organising Council
- ii. The Executive Council
- iii. The General Secretariat
- iv. Regional Offices
- v. District Offices
- vi. Constituency Offices
- vii. The National Party Women's Wing
- viii. The National Party Youth Wing

4.2. THE SUPREME ORGANISING COUNCIL

The Supreme Organising Council shall be the Paramount decision-making organ of the Party, and shall comprise the following:

- i. All members of the Executive Council
- ii. All Executive Members of each Party Regional Office
- iii. All Executive Members of each Party District Office
- iv. Two (2) Representatives of the Women's Wing
- v. Two (2) Representatives of the Party's Youth Wing.

4.2.1 POWERS AND FUNCTIONS

The Supreme Organising Council is hereby empowered:

- i. To formulate general policies and programmes of the Party;
 - ii. To elect National Party Officials and to review their functions as and when the Supreme Organising Council deems it necessary;
 - iii. To approve the Party's Annual Budget and programmes prepared and submitted to it by the Executive Council;
 - iv. To appoint Certified External Auditors;
 - v. To receive and consider the Annual Report and Audited Accounts of the Party;
 - vi. Should be to adopt its own rules and regulations and procedures to govern its affairs;
 - vii. To organise and hold Annual National Party Conventions;
 - viii. To appraise the implementation of the Party's policies and programmes by the Executive Council and any other organ of the Party;
 - ix. To confirm the nominated candidates for Presidential, Parliamentary and local government elections and award them the Party's symbol;
 - x. To ensure that the Party's Constitution and Bye-laws if any, are strictly adhered to at all times;
-

- xi. To create new temporary or paramount organs of the Party, as and when necessary.

4.2.2 MEETINGS

The Supreme Organising Council shall meet at least once a year in the month of July at a place and time to be determined by the Executive Council. Provided that the Executive Council shall summon and convene an Emergency or Extraordinary meeting of the Supreme Organising Council upon the request of half of the members of the Supreme Organising Council to consider and discuss matters of the utmost importance and/or emergency touching and affecting the general interest of the Party.

- 4.2.2 No business shall be transacted at any meeting of the Supreme Organising Council unless a quorum of members is present at the time when the meeting proceeds to business. A quorum shall consist of half of the members of the Supreme Organising Council.

- 4.2.3 Every Member present in person at a meeting of the Supreme Organising Council shall have one vote, and the majority shall carry the vote; provided, that, in the event of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

4.2.5 NATIONAL ANNUAL CONVENTION

The National Annual Convention to be organised and convened by the Supreme Organising Council and shall comprise the following delegates:

- i. All members of the Supreme Organising Council.
- ii. All members of the Executive Council
- iii. Twenty (20) Delegates from each Region of the Country, and from the Western Area.
- iv. Twenty (20) Delegates nominated by the Party's National Women's Wing.
- v. Twenty (20) Delegates nominated by the Party's National Youth Wing.
- vi. All such other members or organs of the Party that the Supreme Organising Council may invite.

4.3 THE EXECUTIVE COUNCIL

The Executive Council shall be the implementing body of the Party, and shall comprise the following:

- i. The Leader
 - ii. The Deputy Leader (to be appointed by the People's Congress)
 - iii. The Secretary-General
 - iv. The National Treasurer
-

- v. The Organising Secretary/Assistant Secretary-General
- vi. Assistant Organising Secretary
- vii. The Treasurer
- viii. The Assistant Treasurer
- ix. The Regional Chairman – North
- x. The Regional Chairman – South
- xi. The Regional Chairman – East
- xii. The Regional Chairman – West
- xiii. The President of the Women's Wing
- xiv. The President of the Youth Wing

4.3.1 **POWERS AND FUNCTIONS**

The Executive Council is empowered to and shall perform the following functions:

- i. Implement, execute and cause to be publicised, all policies, programmes and decisions of the Supreme Organising Council and its own decisions;
 - ii. Discuss any question or matter within the scope of the Constitution, and take necessary decision thereto;
 - iii. Prepare and submit to the Supreme Organising Council the Party's annual budget for approval by the Supreme Organising Council;
 - iv. Submit proposals and recommendations to the Supreme Organising Council for the formulation of the Party's policies and programmes;
 - v. Appoint standing or ad hoc committee as and when it deems it necessary;
 - vi. Formulate policies for the proper and efficient administration and functioning of the various organs;
 - vii. Discuss any matter referred to it by any organ of the Party, and take necessary action as it might deem fit, or transmit to the Supreme Organising Council;
 - viii. Appoint officials of the General Secretariat;
 - ix. Ensure that proper records of accounts are maintained at all times, and that annual audited accounts are submitted to the Supreme Organising Council;
 - x. Delegate such of its powers and functions as are necessary for the proper administration of the day to day business of the Party;
 - xi. To co-opt members in the absence of substantive office holders/and appoint members when vacancies arise.
-

4.3.2 MEETINGS

The Executive Council shall meet at least once every month at a place and time to be determined by the Executive Council.

4.3.3 The Executive Council shall summon and convene an emergency meeting of the said Council so as to consider and discuss matters of the said Council so as to consider and discuss matters of the utmost importance and affecting the general interest of the Party upon the request of one half of its members.

4.3.4 No business shall be transacted at any meeting of the Executive Council unless a quorum of members is present at the time when the meeting proceeds to business. Half of its members shall constitute a quorum.

4.3.5 Every member present in person at a meeting of the Executive Council shall have one vote, and the majority shall carry the vote. In the event of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

4.4. GENERAL SECRETARIAT

There shall be established a Party's General Secretariat to which the management of the Party shall be deputed, and it shall execute all policies of the Executive Council, and regulate and supervise all affairs of the Party.

The members of the Secretariat shall include the Secretary-General, the Organising Secretary, Financial Controller and such other person that the Executive Council may from time to time appoint.

4.5 REGIONAL OFFICE

There shall be a Regional Office in each of the three (3) Provincial Headquarters, and in the Western Area of Sierra Leone, which shall be primarily responsible for co-ordinating the Party's activities at the regional level.

4.5.1 Each Regional Office shall be run by an Executive comprising the following:

- i. The Regional Chairman
 - ii. The Regional Secretary
 - iii. The Regional Treasurer
 - iv. Eight (8) Party Members from each District at least three (3) of whom should be female members.
 - v. Two Members from each District branch of the Party's Women's Wing.
 - vi. Two Members from each District branch of the Party's Youth Wing.
-

4.5.2 POWERS AND FUNCTIONS

The functions of the Regional Executive shall be:

- i. Subject to Article 4.5 of this Constitution, to elect its members;
- ii. To discuss any question or matter relating to the powers and functions of District Executive Officers, and make recommendation to the Executive Council;
- iii. To liaise between the Executive Council and District Office in the implementation of the Party's policies, programmes and decisions;
- iv. To ensure that proper records and accounts of the Party's activities at the District and Regional level are maintained.

Such other powers and activities as may be given to it by the Executive Council.

4.5.3 MEETINGS

The Regional Executive shall meet at least four (4) times every year, at a place and time to be determined in the inaugural meeting of the said Executive, and the normal procedure as to meetings will be observed.

4.6 DISTRICT OFFICE

There shall be a District Office in each of the twelve (12) Districts of Sierra Leone.

4.6.1 Each District Office shall be run by an Executive comprising the following:

- i. The District Chairman
- ii. The District Secretary
- iii. The District Treasurer
- iv. Eight (8) Party Members from each Constituency at least three (3) of whom should be female members.
- v. Two (2) Members from each District Branch of the Party's Women's Wing.
- vi. Two (2) Members from each District Branch of the Party's Youth Wing.

4.6.2 POWERS AND FUNCTIONS

The functions of the District Executive shall be:

- i. To elect its members;
 - ii. To discuss any question or matter relating to the powers and functions of District Executive Officers, and make recommendations to the Executive Council;
-

- iii. To liaise between the Executive Council and the Regional Office in the implementation of the Party's policies, programmes and decisions;
 - iv. To ensure that proper records and accounts of the Party's activities at the Regional and District level are maintained.
- Such other powers and functions as may be given to it by the Executive Council.

4.6.3 MEETINGS

The District Executive shall meet at least six (6) times every year, at a place and time to be determined in the inaugural meeting of the said Executive, and the normal procedure as to meetings should be observed.

4.7 CONSTITUENCY OFFICE

There shall be a Constituency Office in each Constituency of the Country.

4.7.1 Each Constituency Office shall be run by an Executive comprising the following:

- i. The Constituency Chairman
- ii. The Constituency Secretary
- iii. The Assistant Constituency Secretary
- iv. The Constituency Treasurer
- v. One (1) Person Representing the Constituency Women's Wing.
- vi. Six (6) Party Members from each Constituency at least two (2) of whom should be female members.
- vii. One (1) person representing the Constituency Youth Wing.

4.7.2 POWERS AND FUNCTIONS

The functions of the Constituency Executive shall be:

- i. To elect or appoint its members;
 - ii. To discuss any question or matter relating to the Constituency to relate with superior organs of the Party, to propagate and publicise the Party's policies and programmes and do all and make recommendations to the Executive such other things that may enhance the image of the Party in the Constituency.
 - iii. To liaise between the Executive Council and the Regional Office in the implementation of the Party's policies, programmes and decisions.
 - iv. To ensure that proper records and accounts of the Party funds and activities at the Constituency level are kept and maintained.
-

Such other powers and functions as may be given to it by the Executive Council.

4.7.3 **MEETINGS**

The Constituency Executive shall meet at least six (6) times every year, at a place and time to be determined in the inaugural meeting of the said Executive, and the normal procedure as to meetings will be observed.

ARTICLE V – PARTY OFFICIALS

5.1 **PARTY LEADERS**

There shall be a Party Leader hereinafter called the Leader who shall be the Supreme Executive Authority of the Party, and shall preside as Chairman over all meetings of the Supreme Organising Council and the Executive Council. The First Leader of the Party is FODAY SAYBANA SANKOH. The Leader of the Party shall be eligible to hold office for two (2) five year terms. The Leader shall provide guidance for the formulation and implementation of the Party's policies and programmes.

- 5.2 The Leader shall be nominated as the sole candidate for an election to the Office of the President of the Republic of Sierra Leone, and shall choose a Running Mate for nomination as candidate for election to the office of Vice President.

5.3 **DEPUTY LEADER**

There shall be a Deputy Leader who shall assist the Leader in the carrying out of his duties and shall deputise the Leader whenever he is temporarily absent.

The Deputy Leader shall be elected by delegates at the National Convention/Congress in due course.

5.4 **NATIONAL SECRETARY-GENERAL**

The National Secretary-General shall be responsible for co-ordinating the activities of the Party, so as to make for good administration of the Party, and shall act as Secretary to the Supreme Organising Council and the Executive Council. The First National Secretary-General is Mr. S. Y. B. Rogers.

5.5 **ORGANISING SECRETARY-GENERAL**

The Organising Secretary shall be the Assistant to the National Secretary-General. He shall act as National Secretary in the absence or incapacity of the National Secretary-General. He/She shall be responsible particularly for publicity matters.

5.6 **NATIONAL TREASURER**

The National Treasurer shall be the custodian of the Party's financial documents, and shall keep and maintain up-to-date records and account of all the Party's financial transactions. He shall submit quarterly reports of the financial activities of the Party to the Executive Council.

5.8 He shall submit quarterly reports of the financial activities of the Party to the Executive Council.

5.9 He shall cause to be implemented every decision taken by the Supreme Organising Council on financial matters.

5.10 **ASSISTANT NATIONAL TREASURER**

The Assistant National Treasurer shall assist the Treasurer in the carrying out of his duties and shall deputise the National Treasurer whenever he is temporarily absent.

5.11 **ASSISTANT NATIONAL ORGANISING SECRETARY**

The Assistant National Organising Secretary shall assist the National Organising Secretary in the carrying out of his duties and shall deputise the National Organising Secretary whenever he is temporarily absent.

ARTICLE VI – FINANCE

The Party shall operate Banking Account(s) in one or more reputable Commercial Banks in Sierra Leone and abroad.

The main sources of income of the Party shall be:

- i. Registration and Membership Contributions (No fixed amount)
- ii. Foreign Contributions, Donations, Legacies and Grants by individuals, Groups, Government and Non-Governmental Agencies and Institutions.
- iii. Income generated by fund raising activities organised by the Party.

ARTICLE VII - AUDITING

The Accounts of the Party shall be audited by a Certified External Auditor once every year. Provided that the said Auditor shall be called upon to audit the Party or any organ of the Party at any other time, upon a resolution passed by the Executive Council.

ARTICLE VIII - AMENDMENTS

Any provisions, Clause or Article of the Constitution shall be amended by a vote of two-thirds majority at the Supreme Organising Council to be ratified by the Annual Convention/Congress.

Annexe 6

Titre: Situation Report - Lettre à Foday Sankoh

TO THE LEADER.

FROM THE BLACK REVOLUTIONARY GUARDS

SUBJ: SITUATION REPORT

Sir, on behalf of the entire Black Guard unit we are hereby taking this opportunity to make a summary report to let you know or understand the situation on the ground.

To start with, we thank the Almighty God as per your previous concentration programmes to the entire movement that this is a Holy war which everybody within the movement have realised, because in your absence the struggle continues with lot of developments.

Sir, as you left us in 1996 to go and sign the Abidjan accord, lot of enemy pressure (kamajon) was mounted on us, but due to the dedication and loyalty of the Command you left on the ground, we were able to contain situation until the A.F.R.C. Cour'd'etat, wherein you instructed the High-Command for us (R.U.F) to join the brothers in other to form the People's Army, and defend the sovereignty of our Motherland.

The external delegates who were with you in Abidjan also went over the media that they have crippled the leadership of the R.U.F, and went to extend of insighting people, but due to the witness and the security experience of the High

Saminaand, we were able to trick them to come on the ground for us ~~to~~ work out all necessary modalities. They came through the Guinea/Sierra Leone border (Nongowa Ferry) and were finally arrested by us and brought on the ground in a locked up.

Furthermore, when we join the brothers, some of our senior officers and elders were given ministerial positions in the A.F.R.C Government. All the same things were not working well with the R.U.F members ~~while~~ in which the High-Command even decided to leave the city Freetown and decided to base in the provinces. Things were not put in a proper shape as the so called Honourables were just doing things as they like. There was no proper Command and Control until Ecomog decided to make a final strike into Freetown, in which they succeeded in driving the entire A.F.R.C out of the city.

When Freetown fell in the hands of Ecomog, the High-Command therefore decided at once without any delayance as there was no Command and Control to move straight to our original base (Kailahun) and position the R.U.F Combatants to the old former 1991 defensive points, which were NIUMA, BONBOHUN and JOJOIMA. These positions were seriously defended until when the Ecomog advance to Kenema and Jaru. From then, the enemies had tried their level best to penetrate

the defensive position, but no chance had been given to them. In the North, the enemies captured Nalseni and tried to advance to Kono. Our men retreated and defended part of Kono.

Due to the security situation, the High Command therefore instructed the then B.G.C. Brigadier Issah Sesay to try by all means to report with the former A.F.R.C. chairman J.P.K. to Kailahun. As a result, J.P.K. ~~was~~ and his body guards were brought to Kailahun as per instruction. They were welcome by the High-Command and elders.

At this stage, the High-Command, J.P.K., senior officers, Junior Officers and the entire combatants held a forum and finally agreed to continue the struggle under one structure and command.

Immediately Freetown and the provincial Headquarters fell in the hands of Ecomog, the High-Command was called to report by the president of Liberia Mr Charles Taylor. Wherein the president seriously briefed the High-Command and gave him the confidence, that he should not give up but to keep up the struggle and uphold the Revolution until the Leader returns. The president gave full assurance to the High-Command, and promise to give his maximum support to the R.U.F. The president also took an oath that he will never betray his brother (CPL Foday Sankoh). From that point, the president gave huge quantity of logistics (Ammunition

to the High-Command for us to start repelling the ~~E.C.M.O.G~~ advancement or to contain situation.

10 This development, when the High-Command returned from Liberia, he briefed J.P.K pertaining to the latest development, and met him personally to give a helping hands with diamonds or any foreign currency he had brought from Freetown for him to impress President Taylor.

As a result, J.P.K denied bitterly that he had brought no diamond with him whereas the High Command had gathered informations that J.P.K has brought lots of diamond with him, but he wants to keep it on his own without financing the movement as we are now under one umbrella.

Therefore, the High-Command gave instruction to Brigadier Issah Sesay and Brigadier Mike Lamin for them to properly search J.P.K for diamond. After the searching lots or large quantity of diamonds was taken from J.P.K and his body guards.

Later, the parcels of diamond was given to Mr Ibrahim (General) and sister Memuna for them to travel with the parcels directly to President Taylor.

10 This development, the High Command was able to receive the first satellite phone from General Ibrahim which he was use to do some important contacts with.

After General Ibrahim returned back to Burkina-Faso, the High-Command also received a good caravane of diamond from Kono. He also plan to

send another good parcel to General Ibrahim in Burkina Faso for Ammunition and Arms as he had started making some important contacts for material. The High Command therefore decided to hand over the said parcel of diamond to the B.G.C. Brigadier Issah Sesay in order for him to pass through Monrovia and make his way to Burkina Faso and meet General Ibrahim to work out first modalities to get some needed materials for us.

Brigadier Issah Sesay left the base and travel along with Col Jangle and some Liberia securities to Monrovia. He did not make his way through as he only stop in Monrovia, and information was later received by the High-Command that the parcel of diamond has dropped from Brigadier Issah. He therefore return on base and gave the same report to the High-Command.

The joint security therefore ~~then~~ investigated the B.G.C and took statement from him. Later a forum was held pertaining this issue, and the senior officers and elders suggested to suspend the issue until the arrival of the Leader.

Moreso, President Taylor continues to give helping hands with logistics which involves food stuff and materials. The High Command was calling in every month to report to Monrovia for briefing.

The High Command later called Brigadier Denis Mingle (Superman) on a forum for a mission to be carry out to capture the whole

of Kono. They came up with an agreement to apply some guerilla tactics to overrun the strategic positions in Kono district. A plan was drawn, but Superman never went with the plan, and the mission fail without capturing Kono and over thirty (30) M.I.A on our side. and also K.I.A.

After this said mission, Superman was able to put some men power together and proceeded to Kabala axis and created a jungle there.

In Sept 1992, the High Command called a Vanguarded Forum. He addressed the forum, and made all the vanguards to understand that they should tighten-up their belts and officiate themselves as Vanguards of this Revolution. Also as to how best they should operate to promote the good image of the struggle.

In this forum the High-Command tried to constructively criticize the way Superman is behaving. The High Command made Superman available over the communication for a dialogue. In their dialogue, He criticize Superman for putting a Lebanese woman behind him which is delaying the operation. Infact to this, the High-Command therefore instructed Superman to report for a better plan-up, but he responded that he will not report to the call. From that point, Superman started operating on his own.

without taking any instruction or orders from the High Desk.

In October, the High-Command was again called by president Taylor. We therefore went along with him to Monrovia. The High Command was instructed by president Taylor to move to Burkina Faso and meet with the Burkina President.

The High-Command, the war Council chairman and one S.L.A representative Col Eddy Sankoh took the trip to Burkina Faso. They met president Blaise Compaore, and they were highly welcome. They took two weeks in Burkina Faso. They were given words of confidence and assurance by president Blaise that he will not let Cpl Foday Sankoh down at all. The president told the High-Command to be very hard in command to uphold the movement until the arrival of the leader. In fact he instructed the High Command to forward the R.U.F. Issue to the O.A.U as he is the current O.A.U. Chairman.

On their return, they were given huge quantity of materials for serious offensive to start a campaign ~~for the~~ for the release of our leader. The delegation return back to Monrovia in November. The delegation return back in case and held an immediate forum for a serious offensive to commence.

All the Combatants were happy and agree to start the operation in capturing Kono. The said operation -

was given to the B.F.C Brigadier Issa Sesay. huge quantity ^{of material} was given to the B.F.C and he immediately left for Kono. They also held a ~~brum~~ ^{brum} in Kono and succeeded in overrunning the entire Kono district and capture some artillery weapons and huge quantity of Arms and Ammunition. The whole operation was therefore given to the Late Col Rambo who further extended the operation to Tonkolili and advance to Makeni. After the fall of Makeni, the Late Col as per instruction went and receive Brigadier Superman to join the operation.

They therefore extended the operation to port-also as far as Waterloo and Kambia axis.

Furthermore, Col Rambo also tried his level best to link up with the other brothers that entered Freetown, but the Freetown operation was not Co-ordinated as the said Commander Black-Jah was not going by the instruction from the High Command. When they retreated from Freetown, the L.F.C met them and told them to present a Comprehensive report pertaining the whole Freetown operation, but they deliberately fail to do so.

According to the Black Guards security information, they brought some diamonds and lot of foreign currency from Freetown, but they never presented anything to the High-Command.

The late Col Rambo even arrested six hundred

9
thousand (600,000) U.S dollars from some of the men from Freetown, and presented the said sum to the B.F.C Brigadier Issa, and also some diamonds. Again there was instruction from the High Command for Lt Col Gibril Massagoi to report for important enquiry and briefing, but he refused the call for over four (4) good times.

As a result, there was an instruction from the High Command to the B.F.C for Lt Col Gibril Massagoi to be arrested and turn over.

The B.F.C further went along with the Late Col Rambo and some Black guards as per instruction to arrest Lt Col Gibril and Maj Nya.

During this process, Superman and his men put on stiff resistance and even open fire and launched some R.P.G Bombs, therefore scatter the whole group and killed some men and went to the extent of advancing to Makeni and attack the residence of the B.F.C and vandalize the whole compound and took every thing in the compound including the materials for operation and enough foreign currency and diamonds. He even extended in raising the compounds of some other senior officers.

After some days, he came for the second time and attack Makeni and killed Col Rambo, arrested some security personnel, fire some people, but they missed to kill the B.F.C and chased him all the way to Makali and missed him for

the second time.

According to security findings, most of the senior officers can not give any advice or try to contain that situation. Instead they keep on insisting to spark the situation.

According to Superman, he has vowed not to ever take command from the High Command.

In regards to the mining process, it is only recently that the authorities has given the go ahead for mining to be going on. Lt Col Kennedy is the overall mining Commander. They have being getting some small small pieces which is in our big record book.

Another development is that one businessman from Cuba by the name of Carlos offered the movement one F.M radio station, and the station itself has being built up a hill in Dodo Botuma. Also in ~~December~~ January, the High Command organise an operation for the Segheuma to be captured in order to cut the supply between Daru Barracks and Kenema. The said operation went in smoothly, but unfortunately fail to capture. We infact left another operation at hand to attack Kenema.

In Conclusion Sir, We are hereby suggesting that the issue of Superman should immediately be put under control before he try to mislead some of our struggle brothers.

Faithfully Submitted.

YOUR REVOLUTIONARY
GUARDS R.U.F S/K

Annexe 7

Titre: Salute Report de Sam Bockarie à Foday Sankoh

REVOLUTIONARY UNITED FRONT OF SIERRA LEONE RUF S/L

DEFENCE HEAD QUARTERS

26TH SEPTEMBER 1999

TO -- THE LEADER OF THE REVOLUTION , RUF S/L
FROM -- MAJOR GENERAL SAM BOCKARIE
SUBJECT -- SALUTE REPORT.

The Leader Sir,

Before leaving the ground in November 1996, you placed me in command as the Battlefield Commander of the RUF S/L and instructed me to take command in your absence and to maintain the ground by any means necessary. In that light, I have acted in the capacity you saw fit to entrust me with and done all in my power and wisdom to maintain the ground until your return to Sierra Leone.

Upon your departure I initiated contact with ULIMO as per your instructions in a bid to buy materials to repel the vicious attacks of the Kamajohs at a time when there was a peace document in place and we were not expecting to fight. At first ULIMO arrested me thinking that I had come to them to surrender. Later I was able to convince them to release me and we commenced a mutually beneficial relationship. I used the \$ 7,000 USD to purchase vitally needed materials that gave us the stance to fight and challenge the SLPP Government until they were ousted by the AFRC coup. The efforts of the civilians must be highlighted as they provided Agricultural Produce which I traded for materials during the same period.

It came as a surprise to learn that the Leader had been arrested in Nigeria and an even bigger surprise when Captain Philip Palmer and others announced a change in the Leadership of the RUF. I was able to lure them to the Sierra Leone and Guinea border crossing of Nongowa and pretending that I was in support of their actions, I was able to lure them across the river into RUF-zone. I arrested all of them and obtained statements from them implicating the Kabba Government in the arrest of the Leader and indicating a greater international conspiracy to change the leadership of the RUF. These statements will be presented to you as evidence.

parties was to be held and I was asked to leave the room as nothing concerning me or the RUF were going to be discussed. To make matters worse, no attention was paid by the AFRC to secure your release from Nigeria.

I as the Military High Command of the RUF was left floating without any military appointment as was the case of all RUF senior officers. I advised that we attack and remove the enemy from Lungi and Jui but was instructed not to do so by J P Koroma.

In Freetown, I was met by MR Steve Bio and Gibril Massaquoi who informed me that MR Bio had been sent to me with instructions from the Leader and that he was to assume the office of Administrative Head of the RUF. This request was denied by me as I did not trust them and had began to suspect a clandestine bond between the two.

Soon after, I was summoned to the State House where J P Koroma showed me an Intelligence report alerting of a plot by certain members of the RUF and SLA to overthrow his Government. He instructed me to investigate and arrest the situation.

Meanwhile, unknown to either of us, Steve Bio and Gibril went to Kenema and tried to persuade Brig. Issa to back them in convincing me to support a coup led by Steve Bio. Colonel Issa kept them on hold and looked for a safe way of relaying this security information to me.

By this time, there had been three attempts on my life in Freetown, our men were being killed without any action taken by the authorities and the enemy were re-enforcing their positions around the Capital. In addition I had just been briefed by the Head of State that certain members of the RUF were planning to overthrow his Government. The last thing that I wanted was to be arrested by the AFRC as it would have caused serious problems for the RUF.

I left Freetown and went to Kenema. Upon my arrival in Kenema I was briefed by Brig. Issa on the intentions of Steve Bio and Gibril. I briefed Brig. Issa on the situation in Freetown and instructed him to effect the arrest of MR Steve Bio and Gibril and to turn them over to the AFRC for investigation. They remained in the custody of the AFRC when we retreated from Freetown.

Dr S S Banya had also met us with a view of convincing us to overthrow the AFRC Government in favor of the SLPP. They were arrested by me and turned over to the AFRC government on charges of Treason. Again without our consent they were released.

Brig. Issa was instructed to go to Freetown to ensure that security was paramount for the AFRC Government and civilians of Freetown.

along the Moa crossings and threatened to open fire on anyone attempting to cross. I further instructed that defences be set in Kono and ahead and to put an effective halt to the retreat.

I immediately set about establishing a Defence Headquarters in Kailahun. It was from this DHQ that I intended to organize a stance and a counter-offensive and from where command and control would be maintained. Later when J P Koroma arrived in Kailahun, he appointed me to take over command for both the RUF and the SLA as Chief of Defence Staff with the rank of Brigadier General. In order to motivate the most senior officers, I took it upon myself to appoint Brig. Issa as Battlefield Commander and Colonel Mingo as Battle Group Commander. All this was done especially to encourage Colonel Mingo and ensure smooth operation. After our Freetown invasion in January 1999 I was again promoted by J P Koroma to the rank of Major General. Issa was promoted to Brigadier and Mike to the rank of Brigadier and other SLA officers were also promoted.

Sir, during this period I had been in contact with various diplomats and other international agencies such as the UN, Commonwealth, OAU, ECOWAS and even the Sierra Leone Government, with a view of effecting your release and a negotiated settlement of the Sierra Leonean crisis. These bodies lent deaf ears to my propositions as they thought that the Kabba government would be able to achieve military victory.

Back at headquarters I renewed my contact with ULIMO and tried to secure materials from them. It was out of these materials that I gave Superman a good quantity to attack and capture Kono. This move I thought would pressure the government into abandoning their mock trial against you and provide us with the ground necessary to move the war and the movement forward.

Superman used the materials to attack Kono and was able to control parts of Koidu Town. Though they were able to raise the ammo dump, they then concentrated on looting and later withdrew leaving the enemy to re-occupy the town. Even prior to that, all instructions to maintain the ground were not implemented.

With the captured materials from Kono, Superman went to the Kabala axis to join SAJ Musa. I instructed him to send some materials to which he agreed. Later he refused to dispatch the materials and refused to grant permission to the receiving officer to return to me.

A special forum of Vanguard's was held to brief them of happenings since the Freetown retreat and other important issues. It was in this forum that I learnt that Superman had a mixed-Lebanese girl with him who was deterring his concentration on military issues. It was reported that she would sit on his lap during meetings with officers and publicly flirt with one another. This information concerned me greatly and in the presence of all

As usual Brig. Issa was supportive and I called Superman on set and instructed him to join in the operations. I told Superman that I had forgiven him and that the past was behind us and that we were all brothers in arms. Superman accepted the call and vowed to give his fullest cooperation. To have made this call was not an easy thing for me as Superman had been asked to provide manpower for the Kono - Makeni operations, yet another order that he defied and still I was forced to exercise maturity and instructed Rambo to go and receive Superman and to continue normal operations with him. Rambo willingly complied with the order and went to meet Superman, providing vehicles for all his men. They then returned to Makeni and put the barracks under control. Whilst the Late Rambo was busy checking captured materials for proper accountability, Superman took the opportunity of diverting captured materials for his own use.

Brig. Issa who had taken supervised the Makeni and had given instructions for the barracks to be put under full Military control whilst he was informed of the fact that Superman had illegally taken materials from the barracks and was in possession of these materials. When approached on the issue, Superman claimed that I, General Mosquito and Brig. Issa were using Rambo against him with the aim of destroying him. Brig. Issa insisted that the materials be handed over as Superman had not only misused large amounts of ammo in his failed attempt to capture Kono but had also refused to give account of materials captured when the Koidu Town ammo dump of ECOMOG was captured.

Superman continued to refuse and Brig. Issa accompanied by Brig. Kallon entered his house and arrested all materials found. He invited Superman to the HQ in Makeni so as to make plans for moving the operation to Lunsar. Superman asked to enter his bedroom to prepare for the move and took that opportunity to escape. Superman later returned and again was allowed to join the operation.

At this point I instructed the Late Rambo to advance to Port Loko whilst Superman was to secure the Freetown highway. Rambo was successful in capturing part of the town and in capturing a large quantity of materials. Superman then suggested that as he knew the terrain well, he should take over that axis and move to capture Lungi. Thinking that he was sincere we agreed and Brig. Issa gave him the opportunity to equip himself from the ammo dump for the mission.

Upon taking over at Port Loko, Superman made no effective move to capture Lungi and also lost the valuable ground of Port Loko.

Meanwhile the troops that entered Freetown had been cut off from the rear and were being encircled leaving them no way out. I was able to coordinate their operations over set and got them to combine their forces and bulldoze from the side accessing them to the mountains through which they took a bye-pass to join our troops at Benguema and Waterloo as JOI was

move to repel the attack on Gberay Bridge. As enemy pressure was mounting, I gave the go-ahead to for him to take up the said operation. Superman failed to move to Gberay Bridge and instead attacked Makeni late at night with the aim of killing Brig. Issa and Rambo. The home of Rambo was attacked by Superman. The attack caught Rambo off guard as he was fast asleep. He was captured shot many times and it is reported that he was even stabbed to ensure that he did not survive the attack, remarking that he Rambo was the 'Iron Jacket' to me General Mosquito and Brig. Issa and that he would die that night in the hands of Superman.

After killing Rambo, they attacked the home of Brig. Issa, launching a RPG rocket at the house. They opened fire entering the house. Brig. Issa was able to escape through a door from his bedroom leading to the back of the house. He was spotted as he maneuvered towards the bushes and another RPG rocket was launched behind him. The explosion caused a small rock to enter the toe of Brig. Issa and against day-break was able to make his escape to Makali where he dialogued with you on set while you were still in the custody of the SLPP in Freetown.

In that attack, Gibril, Superman and their men killed and wounded many soldiers, both RUF and SLA who were performing various military duties on the ground.

The next morning Superman mobilized an armed force headed by Gibril, to re-attack Brig. Issa at Makali, having been alerted as to his location through his dialogue with the Leader. They also planned to attack Mile 91 with a view of taking command at both grounds. Again Brig. Issa was able to escape and moved to Kono. Gibril chased him as far as Makali, vowing to kill him as he had done Rambo and to display his head in Makeni. I have as evidence, a video cassette recording of the public display of the Late Rambo's body. The same cassette will help to shed light on the death of Rambo and the conspiracy and action of Gibril and Superman to kill the High Command of the RUF and assume its offices and command.

After Makeni had been captured and raised by Superman and his troops, he called a meeting at the Town Hall and confidently told the people that he was acting in compliance with instructions received from the Leader and that he had taken effective command of the RUF and that I, Major General Sam Bockarie was no longer High Command of the RUF and that he Brig. Superman was taking over from Brig. Issa in Makeni.

Superman went on to accuse me on air of hijacking the Leadership of the RUF, sighting my call for all Signal Stations not to respond to your call, as proof of my betrayal. A charge that I not only deny but take particular offense to.

Superman later went 'on air' proclaiming that he was going to advance to Kono and further still to Kailahun where he would kill me and display my head. He went on to name his assignation list.

raising of four mechanized battalions of the Nigerian ECOMOG force, our phones began to ring with calls from the worlds' elite press, and the very people who only a few weeks back were ignoring our calls, assuming that we were going to be flushed as Tejan Kabba had vowed, were now virtually begging to talk. I knew that the heat was on Kabba.

Our attack of Freetown put Kabba in a position where he was forced to talk, as I had earlier promised he would. He fled the city as did his Cabinet, the latter with a view of re-grouping in Conakry and launching a counter-offensive as they had done when ousted by the AFRC. On learning that his political strong-men such as Despond Luke and others were in Conakry, I obtained their various hotel-room numbers and systematically called each on the telephone claiming that I was also in Conakry with a squad of my best commandos and that we were on our way to the hotel. Within fifteen minutes of my first call the hotel had been sealed off by Guinean security forces, with tanks and armored-cars on every intersection. Desmond Luke and party beat a hasty retreat to secret 'safe-houses' and all boarded flights for different destinations the next day. This brought to a screeching halt the SLPP political stance during our Freetown attack and occupation.

We now had the edge over Kabba and his Government and asked for talks to take place under the auspices of the OAU Chairman, President Blaise Compaore. This on the grounds that it was in effect ECOWAS that had been fighting us and thus no troop contributing Member State could impartially host such talks. This basic premise for moving us to the table was eagerly accepted by MR Francis Okello, MR Moses Anafu of the Commonwealth Secretariat and even the Government of President Kabba.

After the initial joy of hearing your voice on set for the first time in a long time, military instincts alerted me that you were under duress and that slowly the Kabba Government would use you to diffuse the explosive state of affairs and move us from our position of strength and seek to move the Talks from our neutral ground of choice.

In my opinion this would not only cause us to loose our military edge but would have put your life in danger.

In view of this, I took the painful but necessary step of instructing all Signal Stations to monitor but not to respond to 'on air' calls from the Leader explaining to all the reasons for such an order.

In due cause, as a result of violations of this same order, the talks were moved from Bokina Fasso to Lome.

THE MILITARY FRONT

On the Military Front, the ground has not only remained intact but huge gains were made against the enemy.

As mentioned earlier in my report, four mechanized battalions of the Nigerian Army were raised at Kono resulting in the capture of a wide

delegation from within the RUF on the ground in Sierra Leone a Peace Agreement was reached between the RUF and the SLPP Government.

CIVILIANS AND NON-MILITARY ISSUES

Knowing the love and respect that the Leader has for civilians, I have ensured that the status of civilians and in particular civilians behind RUF Lines has never been compromised.

They are still represented on the War Council and continue to enjoy full rights and privileges.

A Free Primary School System was launched in the Kailahun District to address the educational needs of our children. This program has been a huge success and has spread to other Districts.

The RUF and civilians behind its Lines have maintained a program of self-sufficiency and have recorded the highest production ever of rice, palm-oil and produce.

Proceeds from the sale of Agricultural Produce was used to provide much needed rations and materials for soldiers and civilians alike.

With the diamond rich ground of Kono under our control a mining unit was setup headed by Lt. Col. Kennedy who is in place to give account of all proceeds from mining operations.

Sir, I most respectfully ask you to look into the numerous complaints of both Gibril and Superman. From the execution of Vanguard in Pujehun to the killing of the bodyguards of Colonel Mohamed Tarawallie, on to the killing of Colonel Boston Flomoh (Rambo), this terrible duo have reeked havoc on the RUF. They continue to flaunt my orders and have extended the same acts of gross insubordination to the Leader.

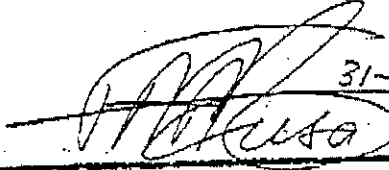
I hasten to remind you Sir that whilst I along with Brig Issa and other loyal forces have always obeyed your orders to the letter, this duo have rejected your orders and challenged the authority of the Leader and his Military High Command.

The actions of Gibril and Superman has gone great lengths to worsen the relationship between the RUF and the SLA by the indiscriminate killing of SLA soldiers during their attacks on the RUF High Command and in their bids to capture ground, and by inciting SLA soldiers against my command. The setbacks resulting in the actions of this duo are magnanimous and have far reaching consequences.

I must also mention Sir, that all troops loyal to the Leader and the High Command of the RUF are in full readiness to take Military action against Gibril and Superman and have only halted their action to await your arrival and handling of this situation.

Sir, having obeyed all instructions given by you to me and after diligently working to maintain the ground at all cost, I will not be pacified unless just

WELCOME AND GOD BLESS ALL SIR.

Signed:  31-09-99.

Major Francis M. Moss
District I.D.U. commander
Kailahun.

cc: Chief of Defence Staff
Battle Field Commander
War Office
File.

Annexe 8

Titre: Salute Report de Issa Sesay à Foday Sankoh

REVOLUTIONARY UNITED FRONT OF SIERRA LEONE

DEFENCE HEADQUARTERS

27TH SEPTEMBER 1999

TO: THE LEADER OF THE REVOLUTION

FROM: BRIGADIER ISSA H SESAY
BATTLEFIELD COMMANDER RUF S/L

SUBJECT: SALUTE REPORT

Sir,

After working on the Draft document of the Abidjan Peace Accord, you returned behind RUF Lines to consult with the Military High Command and all combatants on the Accord and its implications. While in the Kailahun District, we received reports that Colonel Mohamed Tarawallie had been destabilized by Kamajohs and SLA troops at your former base of Camp ZOGODA.

On hearing this news, I and other senior officers convoyed from Gaima to Buedu with the leader.

The next-day, before returning to Abidjan to conclude documentation and signing of the Accord, you instructed that General Sam Bockarie (Mosquito) take over as Battle Group Commander of the RUF.

From Abidjan, the Leader instructed that men should be sent across the Moa River to receive those of our troops who were fortunate enough to have successfully retreated from ZOGODA and to actively go in search of Colonel Mohamed Tarawallie. This order was implemented in full and though we were able to catch both soldiers and civilians that had retreated from ZOGODA, we were unable to locate Colonel Tarawallie.

From Abidjan, we received further instructions that General Mosquito was to take effective command on the ground in your

absence and to assume the assignment of Battle Field Commander, RUF S/L.

I was to assume the duties and responsibilities of Battle Group Commander and together we were to work to maintain the ground, by any means necessary.

General Mosquito was able to make positive contact with ULIMO and make all necessary arrangements to buy materials from them. The money that you had left with us on the ground (7000USD) was utilized to buy materials from ULIMO and with these materials, we were able to resist enemy advances in the Kailahun District.

It became obvious to us on the ground that the Abidjan Accord was nothing but paper, as the Kamajohs were being used against us with vicious attacks on our positions.

It was not long before we heard that the Leader had been arrested in Nigeria, and as we were trying to understand the circumstances of your arrest and implications to the RUF, we learnt that Philip Palmer, Faia Musa and other members of the External Delegation were now claiming leadership of the RUF.

General Mosquito contacted Palmer telling him that since this was the action that they had taken, it was necessary for them to come back behind our Lines and brief the Military High Command and combatants accordingly. Palmer and others eventually agreed to meet us at the Nongowa Crossing Point. There, amidst drumming and dancing to receive them, the General was able to persuade all of the Coup plotters, including the Sierra Leone Ambassador to Guinea, Lt. Col. Djabi to cross-over into RUF zone. They were promptly arrested and their statements revealed an international conspiracy, to which they were party, aimed at changing the leadership of the RUF. They have since been in custody until your recent instruction to release them.

Soon after, we received information that Superman, who was operating as Battalion Commander for the Western Area Jungle, had arrested the bodyguards of Colonel Tarawallie and had executed two of them, namely Emanuelle and Victor without consulting with and obtaining such instructions from the Military High Command left on the ground by the Leader.

An investigation was launched and before action could be taken against Superman, the SLPP Government was overthrown by the AFRC on the 25th of May 1997.

A few days later General Mosquito was instructed to move and join our SLA brothers in Freetown,

In accordance with the Leaders instructions, General Mosquito postponed action against Superman and instructed him to lead the advance team from Bradford to Freetown, whilst Colonel Isaac and Brigadier Kallon were to move to join the SLA Forces in Makeni. After ensuring that the security of the High Command was paramount, the General and I moved to Freetown.

Once in place in Freetown we assessed the security situation and deployed our troops in all strategic areas of the Capital and indeed the entire country. In accordance with the instructions of the Leader we took all instructions from Chairman J P Koroma and maintained the same sense of discipline and loyalty that we had developed growing within the ranks of the RUF.

Lt. Col. Gibril Massagui arrived in Freetown from Nigeria where he had been under detention with the Leader. He briefed us informally that he had been arrested together with the Leader but that he had escaped, all with the knowledge and consent of the Leader. A few days later Gibril would present a document to Chairman J P Koroma that he, Gibril alleges, was given to him by the Leader.

In the document, it was instructed that no member of the RUF was to accept any Ministerial position or participate in politics in any way. It also endorsed the promotion of Gibril to the rank of a full colonel.

These events were reported to General Mosquito as he had not been in Freetown when Gibril arrived.

On the arrival of Steve Bio in Freetown, he became very closely associated with Lt. Col. Gibril and both seemed to be on their own agenda.

I left Freetown for Kenema in-order to distribute rations and morale boosters to the troops, as well as to organize the various deployments. Whilst waiting for my Jeep to be repaired, a vehicle pulled-up with Steve Bio and Lt. Col. Gibril within.

Gibril greeted me and introduced Steve Bio to me. Though I knew Steve from a brief meeting in Abidjan at the signing of the Peace Accord, I had never really talked to him or knew much about him. They then began to discuss the AFRC and complained about the way in which the RUF was being marginalised and treated with disrespect. We were in a public place and I advised that such talk from them was not to be done around civilians. On this advise, we, including Major Eddie Bockarie (who was with me) walked to a point out of the earshot of others. Gibril went on to say that our meeting was not a coincidence and that they had searched the entire town for me as they had an important issue on which they

had to brief me. Mr. Bio then stated that he had come with a special mission and was seeking my support in launching a coup. I listened as both he and Gibril went into details of the numerous grievances held against the AFRC. He said that the AFRC had refused to share power with us and had even marginalised us in the military. I told them that the instructions that we had received from the Leader called on us to join and take all orders from Chairman J P Koroma. Steve Bio responded saying that I should disregard all that as we were all young men and that this was an operation that was necessary for the four of us, Gibril, Steve, General Mosquito and myself to undertake and assume command of the Government and State. I asked them if they had already discussed this with General Mosquito as they had just left him in Freetown. Gibril replied that they had left the General in Freetown but that he was afraid of General Mosquito and could not summon the courage to approach him on such an issue. In fact it was this very reason that had made it necessary for them to search for me in Kenema. Knowing that if I could be convinced, they were close to getting General Mosquito's support.

The two of them left Kenema that night for Bo. At around 0400HRS the following morning General Mosquito arrived in Kenema. I immediately informed him of my previous day's discussions with Gibril and Steve Bio. I told the General that they were asking us to overthrow the very Government that the Leader had instructed us to join and secure. I told General Mosquito that since that dialogue I had been thinking of a secure way of informing him and was very relieved that he was in Kenema. The General was shocked to hear this and in turn informed me that he had been called to the State House in Freetown where he was informed by Chairman J P Koroma that some members of the RUF were planning a coup together with other SLA officers. The General informed me further that he had been given the instructions to investigate the situation and report back to him. That day I moved to Bo and Gibril and Steve joined my convoy to Freetown. On arrival in Freetown I asked them in the presence of Brig. Mike Lamin, Col. Isaac and other security personnel to repeat their statements made to me in Kenema. They repeated the same statements and they were detained and turned over to Army Headquarters at Cockerill.

On new-years-eve, I left home in search of a pharmacy that was still open for business as I was in poor health. I met the Late. Honorable Gborie who informed me that he had chairs for me and had been trying to get a hold of me for two days. I thanked him sincerely and accepted his gift. Despite all the allegations and testimonies against the character of this man, I say with no hesitation that he welcomed the RUF with all his heart. On

numerous occasions he would provide rations and boosters to our troops and every RUF problem was his problem. I accepted his gift in good faith only to be notified on SLBS Radio the following day that I had looted the Iranian Embassy and as a result, I had been removed from the Supreme Council and that my arrest had been ordered.

Knowing that while we the RUF were securing the Government of the AFRC, they were killing our soldiers with no action being taken and that the RUF High Command had been targeted for elimination, and knowing that I was innocent and the measures taken against me, extreme, I refused arrest and maintained the integrity of the High Command of the RUF.

In general, we were not trusted or respected by the AFRC even though they had called on us to join them. Our troops were the only ones committed to their assignments whilst the AFRC High Command rejected our war plans and strategies referring to us as 'blood-thirsty, bush-colonels'.

It became apparent to us in Freetown, that Lt. Col. Gibril had leaked information to the AFRC pertaining to Military Equipment belonging to the RUF that the Leader had kept in a safe place. Before we could confront Gibril and arrest the situation, he and the AFRC had arranged for the equipment to be delivered to them. They took delivery of the equipment without the concern or consent of the RUF High Command and stored the equipment where we had no say or access to it. When we retreated from Freetown a large quantity of the said equipment was left in storage at the residence of Chairman J P Koroma.

Due to the lack of command and control, shortage of issued materials to our front-line troops and the total lack of support of the SLA soldiers, the enemy were able to move us from Freetown and ousted the AFRC Government.

I retreated first to Waterloo and then to Masiaka. By then, the ECOMOG Force had taken Bo and Kenema and it was agreed that I should attack Bo and begin to organize to move to attack Freetown. I was successful in capturing Bo but sustained an injury that forced me to retreat back to Mile 91 and then to Makeni in search of good medical treatment.

Whilst in Makeni, I went to visit J P Koroma who was in hiding in his village. J P Koroma asked me to arrange and supervise the movement of his entire family to Kailahun as ECOMOG were advancing and the Clandestine Radio 98.1 FM, had accounted that he was in hiding in his village.

I contacted General Mosquito and the order was given to escort the Former Head of State to our Kailahun base.

First, we had to open the road to Kono. This was done in conjunction with Superman and Brig. Mike Lamin. Having put Kono under our Control, we attacked Gandohun with the intention of opening the road from Koidu-Geya to Sandialu but failed in our attempts. We were then ordered by General Mosquito to enter the Jungle and use the cover of the Jungle to secure J P Koroma and his family to the banks of the Moa River. Across the Moa, General Mosquito had sent vehicles ahead of us and we all reported to Buedu.

All hospitalities were extended to J P Koroma and his family and General turned over his bedroom to J P Koroma and his wife.

J P Koroma appointed General Mosquito as Chief of Defence Staff, with overall command over both the RUF and the SLA and promoted him to the rank of Brigadier General. General Mosquito called on me and informed me that since he had been made Chief of Defence Staff for both the RUF and the SLA by J P Koroma he wanted to turn over his assignment of Battle Field Commander to me and asked me to turn my assignment of Battle Group Commander over to Superman. The General said that he was doing this to draw Superman within the High Command structure of the RUF in a bid to encourage him. I accepted and assumed the assignment of Battle Field Commander and Superman assumed the assignment of Battle Group Commander.

One morning, the Chief Security Officer to the former AFRC Chairman J P Koroma informed that his boss was planing to escape to Ghana along with his entire family. The CSO further told me that J P Koroma had a parcel of diamonds that he was planning on selling once out of the country.

This information came as a surprise to me and found it hard to believe that at a time when we were trying to put the fighting-men under command and control and provide the necessary logistics to halt our retreat and move forward, J P Koroma would keep diamonds for his own use and flee, leaving us with a problem that he had created.

Accompanied by Brig Mike Lamin and the CSO to J P Koroma I asked the latter to present the diamonds for the use of the Revolution. He complied and the matter was settled.

While in Buedu, Captain Michael Comber of the Mining Unit reported with a parcel of diamonds from Kono. The parcel was placed in my care by General Mosquito with the instructions to move with it to a transit point where I would be met

by General Ibrahim and together we were to travel to a business associate of the Leader for arrangements and procurement of Military Equipment.

I arrived at the transit point and booked into a hotel.

On the evening of my third day at the hotel, Colonel Jungle and I went across the street to a tea-shop. Whilst there, it started to rain and Jungle and I ran from the shop across the street to the hotel. As we climbed the steps to enter, I touched my pockets, as I had gotten accustomed to doing since the parcel was put in my care.

To my shock and dismay, my pockets were empty. I screamed and put my hands on my head and cried. Jungle and I then retraced our steps from the tea-shop to the hotel. We searched in the rain on our hands and knees. Staff from the hotel helped us in our search, all to no avail. For the first time in my life I contemplated suicide. I above all knew the importance attached to the materials that the diamonds were to facilitate for the movement. How could I ever look my commander in the eyes and tell him that I Issa, who could be trusted with the security of the Nation, could not secure a small parcel of diamonds. As the days went by, I grew frustrated and could not eat or sleep.

Four days after the loss, Jungle and I were sitting on his bed when we monitored National Radio announcing that diamonds had been discovered on the very same street that I had suffered my loss.

Jungle and I cried knowing that the mentioned diamonds were the property of the RUF. Till this day, people still prospect this area thinking that diamonds are underground.

General Mosquito dispatched Lt. Col. Moriba to meet me and escort me back to DHQ.

On arrival, I was met by an enraged General Mosquito who angrily chastised me for the loss. I was ordered to 'fall-out' and for over a week, the General would not talk to me or even respond to my curtsies.

Finally one morning, I was summoned by the General and Instructed that I should leave Buedu and make my base at Pendembu from where I was to coordinate all Front-Line Operations.

I complied with his order and stepped-up operations against the enemy at Daru. I also launched successful Jungle Missions to Joru and Niama.

General Mosquito left on a trip to secure materials for the Movement and on his return I was issued a liberal quantity of ammunition and instructed to cross the Moa River and re-capture Kono from the enemy. Prior to this, the same instructions had been given to Superman who misused the materials given to him and failed to capture the target.

On arrival in Kono I called the Brigade Commander, Rambo and other senior officers and together we arranged a forum in which general security issues were discussed and a war-plan was made for the attack of Koindu Town.

I instructed Brig. Kallon to move to Gold Town and 'cut-off' the enemy. I led the troops in the attack of Koidu Town, attacking the enemy at 0600HRS. They put up a strong resistance using their four Mechanized Battalions deployed to defend Kono and its diamonds. Our troops proved too aggressive for them and after fourteen hours of heated combat we captured Koindu Town. The Nigerians retreated to Bumpe. Very early the next morning we attacked their positions at Bumpe and raised them from the town. The enemy were forced to retreat through the road leading to Massingbi where they fell in Kallons ambush. All in all. The enemy lost four war-tanks, armored cars, and a multitude of heavy artillery pieces personal rifles and huge amounts of ammunition. They also suffered heavy casualties the likes of which they have never experienced in the history of ECOMOG. They were forced to retreat on foot with not even a bicycle being able to pass our defenses.

Our Forces moved for Massingbi, Rambo and Kallon moving with the advance team whilst I moved to repel a Kamajoh Attack at Nimikoro. Our forces had by then captured Massingbi and Magboroka and were advancing to attack Makeni. I joined them, taking with me all needed Military Materials for the attack. We quickly put the Township under our Military Control. General Mosquito called me 'on set' and instructed that we allow Superman to join in the operations. The General explained that though Superman had earlier refused his orders, he Mosquito was man enough to put it behind him and accept Superman back, referring to him as 'a brother in arms.' Rambo proceeded to a village beyond Binkolo where Superman had been in hiding and brought him to Makeni. That morning the two of us met and had polite discussions. Together we attacked the Barracks and captured it. At that point, I received information that the enemy were moving to attack Ijiamu-Swafe and I moved to put the situation under control. Upon my return to Makeni, Rambo and Kallon reported that all Military Equipment in their care had been reported to the G-4. They reported that Superman on the other hand had taken the Materials he collected to his house. Accompanied by Kallon, I went to Superman's house and confronted him with the issue. I informed him that it was proper procedure to report all captured Military Materials to the G-4 who would then file a comprehensive report to DIHQ and issue the said Materials upon instructions. I asked that

Superman present the Materials so as to ensure proper accountability. Superman led Kallon and I into the house and showed us where he had kept the Materials. I instructed that it be moved and reported to the G-4.

Two days later General Mosquito again asked for understanding and allowed Superman to rejoin the operations.

Rambo was instructed to advance and attack Port Loko which he did, deploying his forward defensive at the Port Loko turn-table, leading to Kambia. Rambo shared the town with the enemy for seven days.

Superman, pleaded that eventhough Rambo had done well, he as Battle Group Commander knew the ground well and should take over the ground . He said that he had received Intelligence that the Leader had been moved to Lungi and wanted to advance as far as Lungi and rescue the Leader.

At this time our forces Freetown were under enemy ' cut-off ' from the rear and were in danger of being boxed-in and either captured alive or killed.

Rambo was withdrawn from his operation in Port Loko and instructed to open a through- way to connect with our men in Freetown.

Rambo then attacked and captured Masiaka, advanced and captured RDF, and attacked the Guineans at Waterloo, engaging them in combat for four days and four nights.

The Guineans wrote us a letter asking for their safe passage back to Guinea, saying that they were taking their hands out of the war. I replied, denying their request. I told them that if they wanted ' safe passage ' they should leave behind all their Military Equipment. A few days later I monitored the sound of heavy bombardment from the direction of Port Loko. On inquiring, I was informed that our troops had dissolved the ground and that the enemy were advancing towards Gberay Junction. I asked for Superman and was informed that he was in Lunsar and not on the ground that he had asked for and been given.

The Guinean convoy bulldozed all the way to Masiaka where my position was also bulldozed. Their mission was to rescue the Guineans at Waterloo. Upon reaching Waterloo they joined forces and made a 'U-turn', bulldozing my ambush for a second time at RDF. The Guinean convoy consisted of over four war-tanks, eight armored vehicles, a Forty Barrel Missile , four Anti-Aircraft Guns and countless other mounted weapons and over eight trucks full of personnel. As they moved they bombarded and assaulted, clearing a path for themselves.

I was extremely annoyed at my position being bulldozed and issued strong orders for an ambush to be set ahead of them. They fell in the ambush and my Bodyguard commander led a team of less than a squad of men in the capture of the Forty Barrel Missile and a large quantity of its bombs.

I moved to Escort the Missile to our rear and on my return, Superman asked to join Rambo at Waterloo. He sighted the fact that as the SLA Commanders had operated with him before he would be able to consolidate them and exercise command and control over them. Taking into consideration his status as Battle Group and the logic behind his explanations, I gave the OK for Superman to join Rambo in Waterloo.

At Waterloo Superman incited SLA Commanders and soldiers against Rambo and generally did his best to cause a break-down in command on the ground.

A few days later General Mosquito on hearing that Lt. Col. Gibril had been rescued and had joined operations at Waterloo, called me and asked me to inform Gibril that he was welcome back and that no ill-feelings were borne against him. Gibril was to also report to DHQ to brief the High Command and all on the condition of the Leader as they had been in prison together.

Superman, monitoring the dialogue on field-radio responded that He would not allow Gibril to come to the call of the High Command.

A few days later, I received information from the Waterloo Front-Line that Superman and Gibril had retreated to Lunsar and had moved with a good number of men. As a result, the enemy had advanced and were now at Yams Farm.

I informed Rambo who was at my location on a Medical Pass. Rambo asked for ammunition to be given to him so that he could collect the Force from Lunsar and move to stop the enemy advance at Yams Farm. I arrived at Lunsar with only eight bodyguards and met Rambo and Gibril discussing. Gibril greeted me and we exchanged pleasantries. I told him that General Mosquito wanted him to report to DHQ not to face any charges but to give account of the state and condition of the Leader as they had been in prison together. Gibril complied and entered my vehicle. At that moment, Superman and his men came from the back of the building, opened suppressive fire and launched RPG rockets against my position. Gibril left my vehicle and joined Superman in attacking me. I managed to escape with my life but they had killed two RUF soldiers assigned to me as bodyguards.

I got in a vehicle with Major Kolo Mulba and escaped through Gberay Junction, Masiaka, Mile 91 to Magboroka.

Meanwhile, Superman and Gibril moved to Makeni and attacked my residence. They shot at my house, tied and beat up RUF soldiers and raised my compound. They entered my house, beating up my wife, undressing her and taunting her with rude and abusive remarks before she was able to escape under gun-fire.

Mr. E T Samara and others rescued from prison in Freetown, were staying with me in Makeni and were also molested and raised. RUF Military Materials given to me by the General for a planned re-attack of Freetown were looted along with 9,000 USD also RUF property. That same day Superman and Gibril attacked the home of Brig. Kallon. The entire house was raised and his wife was stripped off all her clothing and made to sit on the ground. Her suckling- child was snatched from her and repeatedly banged against a wall. This resulted in serious injuries to the child.

I reported the incident to General Mosquito who asked me to exercise restraint and he dispatched a Delegation headed by Col. Isaac to calm the situation down and investigate the incident. The Delegation obtained statements from me and proceeded to Lunsar to get a statement from my attackers. Superman and Gibril refused to co-operate and issued threats against the Delegates.

During this impasse the enemy had advanced to Gberay Junction. General Mosquito instructed that in the interest of the Revolution, we should put our differences aside temporarily and act to repel the enemy. Along with Kallon, Rambo and Brig. Isaac, four trucks of armed men were mobilized and we joined the Force at Lunsar and moved for Gberay Junction. Four of Rambo's men were killed in that attack by ' friendly fire ' from the rear suggesting foul-play.

Again the enemy moved against our positions advancing towards Mile 91. I sent Rambo, equipping him with a Single Barrel BZT. He met and joined Col. Bai Bureh and they were able to push the enemy past Moyamba Junction to Tiana Junction where they deployed our troops.

Rambo proposed an attack of BO and it was arranged that Kallon would hit Yele.

Kallon was dispatched to DHQ to receive logistics for the said mission. Two days later I made a day's trip to Matotoka as the area was under Kamajoh threat. On returning to Makeni, Rambo visited me to inform me that he had repaired the BZT Weapon and wanted to move to capture Bo the next morning. He left my house at around 2100HRS and I stayed up past mid-night. I stayed awake and at 0110HRS I heard heavy firing from outside. I entered my ' living-room ' and my bodyguards were running from the direction of the firing. Some of them had been shot. I exited the house through a

back entrance and ran for cover. A RPG rocket was launched against me and I was hit in the toe by fragment from the blast. I ran as guns blazed behind me. I got to a safe place and spent the night. The next morning with the aid of civilians, I escaped to Makali. The hunt was on for me and I had to bye-pass major towns on my way. At Makali I was at the Signal Station monitoring the Network when the Leader called. I responded and reported that I was faced with a serious problem. Not wanting to let the enemy know that there was serious in-fighting going on within the RUF, I could not go into details. At the end of my dialogue with the Leader I was attacked again by Gibril. They took me by surprise as I had been very careful not to disclose my location. The people of Makali, including the Paramount Chief Pa Alimamy Kanu, will testify that Gibril led the attack. He raised the town shooting and wounding people on the ground. He swore that he would kill me and take my head to Makeni where he would put it on display.

Away from my ground at Makeni, Superman took the opportunity of calling a meeting at the Town Hall where he informed those assembled that General Mosquito and I had collaborated to hijack the leadership of the RUF and sighted the Generals advise not to respond to the call of the Leader on field-radio as proof. He informed the meeting that he had received instructions from the Leader to take full command of the RUF and to arrest and execute both General Mosquito and I, Brig. Issa.

By then I had maneuvered to Kono, after spending five days in the bush as a result of the attack on me in Makali. Kallon moved to Magboroka to take command and was able to repel numerous attacks from Superman and Gibril.

Upon receiving instructions from the Leader, through the General, calling for Kallon to take command at Makeni. I mobilized Kallon and the said operation was undertaken. We were allmost in control of the entire Township when the General informed us that that the Leader wanted us to abort the operation and for Kallon to return to Makeni.

A Military Order was passed and we withdrew the force to await the arrival of the Leader on the ground.

Sir, if my Report is centered on the activities of Superman and Gibril it is not so merely because of their attacks on me but rather because of the negative results their ' out-law ' actions have brought to the Movement.

Superman sought the advise of ULIMO General Bopleh and SLA Brig. Mannie. Both strong critics and self-confessed enemies of the RUF. Superman placed Former President J S Momoh in the hands of Mannie who arranged for Momoh to escape to Guinea. Mannie refused to hand Momoh over to me stating that Momoh is SLA property and not RUF.

He incited SLA soldiers to go against RUF Command and together with Gibril sought to sabotage the progress of the movement thus delaying the release of the Leader.

Superman killed Rambo in cold blood and made several attempts on my life in a bid to eliminate the RUF High Command left on the ground by the Leader.

Sir, it has not been easy controlling my emotions and harder still controlling the men who witnessed the cold-blooded killing of Rambo.

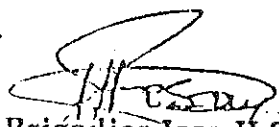
General Mosquito, I Brig. Issa and other senior officers have obediently taken all orders from you and at this time we await most anxiously your arrival when we look to have the matter resolved by you.

Lastly Sir, the vast majority of the men are in ' high spirit ' and remain loyal to the Leadership of the RUF. They have fought hard and longed for the return of the Leader.

As Battle Field Commander I pledge my loyalty to the Leader and ask that he moves earliest, to look into the internal-affairs of the RUF.

The High Command, officers, combatants and civilians of the RUF are on the ground and on full-alert awaiting the ' last-order ' of the Commander In Chief of the RUF S/L, Corporal Foday Saybana Sankoh.

Militarily Yours,


Brigadier Issa H Sesay
Battle Field Commander
RUF S/L

Annexe 9

Titre: Minutes of Family Reunion aimed at reconciling Chairman Foday Saybana Sankoh and Chairman Johnny Paul Koroma held at the Office of the Deputy Minister of Labour, Social Security and Industrial Relations – New England on 7th April 2000

MINUTES OF THE FAMILY REUNION AIMED AT
RECONCILING CHAIRMAN FODAY SAYBANA SANKOH AND
CHAIRMAN JOHNNY PAUL KOROMA HELD AT THE OFFICE
OF THE DEPUTY MINISTER OF LABOUR, SOCIAL SECURITY
AND INDUSTRIAL RELATIONS – NEW ENGLAND ON 7TH
APRIL, 2000

ATTENDANCE

1. Hon. Idrissa Hamid Kamara	2. Mr. Solomon Y.B. Rogers
3. Sheikh Ibrahim Fofana	4. Mr. George Adams
5. Lt. Col. Carter Tarawallie	6. Brig. Gen. T.A.B. Yaya
7. Mr. S.B. Khanu	8. Hon. Alimamy P. Bangura
9. Mr. Samuel T. Kargbo	10. Mr. Sahr K. Kaigbanja
11. Mr. I.M.F. Sesay	12. Mr. Joseph T. Gbondo
13. Mr. Amadu B. Bah	14. Mr. Abdul L. Sesay
15. Mr. Ibrahim Billah B. Sesay	16. Mr. Brima Kamara
17. Mr. Pierre Gomez	18. Mr. Bazzy Kamara
19. Hon. Mike Lamin	20. Mr. Abdul D. Sankoh
21. Mr. D.G. Kallon	22. Mr. Eldred Collins
23. Mr. Sheku Lomeh	24. Mrs. Susan Lahai
25. Major Baby Sewa	

OPENING

The meeting was called to order by Hon. Idriss Hamid Kamara at exactly 1:00 pm. After the usual Christian and Moslem prayers, the secretary of the meeting, Mr. Sheik Ibrahim Fofana formerly introduced the Chairman, of the occasion, Hon Idriss H. Kamara. In his opening remarks, Mr. Fofana extended a warm and fraternal welcome to the participants and thanked them, on behalf of the promoters of what he described as a divinely inspired and historic event, for sparing their precious time to register their presence at the "family reunion."

He referred to all present as children of God because they have come to make peace, according to the word of God. He told the gathering that they had come on board a ship he baptized "S.L. Peace" ready to sail to the land of peace and love.

In his introduction of the chief Promoter and chairman of the occasion, Mr. Sheik Fofana stressed the exemplary attributes of Hon. Idriss Kamara whom he described as a complete soldier in every shape and form of the word. He highlighted Hon. Kamara's primary and secondary education in a military environment as well as past and present positions of responsibility held in previous and present Governments.

Before making his keynote address, the chairman of the meeting requested all participants to introduce themselves. In his opening remarks, Hon. Idriss Kamara thanked all present for responding favourably to his invitation.

Without wasting time, he explained to the gathering, the purpose of the meeting. He recalled that the SLA and the RUF decided to come together with a view to conjugating their efforts towards total liberation of the people of this country, by bringing lasting peace and political and social stability to them. But unfortunately, Mr. Kamara stressed, the two bodies had been. But of late, deviating from their initial objective of prioritizing the interests of the majority of the Sierra Leonean populace.

Therefore, taking cognizance of this rather dangerous turn of events, it was high time we became conscious of the onerous task ahead of us and waste no time in making the appropriate amendment to control the damage before it is too late, Mr. Kamara urged. In doing so, on the occasion of this family reunion, Mr. Kamara admonished participants to refrain from personalizing issues while making their contributions towards seeking the correct solutions to our problems. He admitted that indeed, each and every one of us has blundered in one way or another.

But thank God, Hon. Kamara opinionated, we have timely become of conscious those errors, and the same God who taught us to re-embrace the

divine mission he had assigned us to return lasting peace to our Nation and to correct the rotten system. Through our individual and collective actions, we should not be seen as a perpetrator of the people's continued suffering.

According to Hon. Idriss Kamara, we negotiated and signed the Lome Peace Accord, not because we feared we would be defeated, but because we ardently wished to arrest the suffering of the people, whose confidence we had to do everything to regain as the only people capable to restore and consolidate peace in Sierra Leone. In Mr. Kamara's opinion this was not the time for us to say sorry for all that happened, because our actions achieved our ultimate initial objective i.e. correcting the rotten system and giving to the people what they had been craving for: everlasting peace. He went on to assure his colleagues that majority of the Sierra Leonean Populace were beginning to understand why we took up arms that led to the unfortunate destruction of lives and property.

In addition to the stated reasons for calling up such a family meeting to iron out our differences, Hon. Idriss Kamara painfully recalled the unfortunate and untimely deaths of some of our colleagues in pursuance of the noble cause that brought about the marriage between the SLA and the RUF, not forgetting the serious plights of their living relatives who continue relying on us as their only redeemers.

According to Mr. Kamara, the souls of those lost brothers and sisters would only rest in peace, and their living relatives reassured of a brighter future if we rebuild confidence and trust in each other, geared towards ironing our differences for the common good of the masses.

Failing to do so, Hon. Idriss Kamara warned, we were all doomed to an irreparable damage as our antagonists are presently capitalizing on our disunity caused by a myriad of misunderstanding to neutralize us and thus thwart our noble mission to salvage this nation.

In concluding his opening remarks, Hon. Kamara stressed the government's deliberate oversight and non-implementation of very important clauses of the Lome Peace Accord. This Mr. Kamara believed was simply because the SLPP has observed cracks in our rank and file. He therefore urged all and sundry, irrespective of rank or status, to sacrifice personal interest and cater for the general good of the people of Sierra Leone. He thanked God for divinely inspiring and redirecting the promoters of this historic occasion and prayed that the will of God be done at the end of the deliberations to achieve our goals.

BRIGADIER GENERAL T.A.B. YAYA

Brig. Gen. Yaya the next speaker as designated by the chairman, first and foremost availed himself of the opportunity to commend the initiator and promoters of the meeting and thanked all present for making it a point of duty to attend the meeting he felt was long overdue. He expressed his personal delight and satisfaction for the holding of such a meeting aimed at bringing us back under the same umbrella as we solemnly and unanimously agreed to do in 1997. He recalled that when the marriage took place in 1997 between the two bodies, we worked together without any serious problems under the chairmanship of the former AFRC Chairman, Lt. Col. Johnny Paul Koroma. He said things continued going fine, even while in the jungle, but confessed that he was shocked when he returned to Freetown in November to observe that the demon of strife has won the hearts of once united people to achieve a noble cause. He reechoed the adage: "Unity is Strength," emphasizing therefore, that we can only achieve God's assigned mission of returning lasting peace to our beloved country, if we are united to fight the common enemy for the general good of our people. He stressed that the only thing our people need today is peace. He told the gathering that we should be asking ourselves what good have been done for our younger brothers and sisters who fought with us. He said though government is complaining about the lack of funds to reintegrate former combatants, he was certain there were so many developmental institutions where those boys could be entered for. He felt government was getting away with its mischief because we are seen

to be in disarray. General Yaya underscored the fact that Chairman Sankoh and Chairman, Lt. Col. Johnny Paul Koroma must be looked upon as our father and elder brother respectively. A father can wrong a younger brother and vice versa, Brig. Yaya opined. But it is left with us their commanders and close collaborators to remedy the situation.

By doing so, Brig. Yaya stressed we should avoid clans and prevent another Somalia. According to Gen. Yaya, they the commanders should be held responsible for the apparent stalemate between their two leaders because of their failure to speak the same language as the Israelites did which has made them invincible up to this day. He urged his colleagues to be visionaries and to be alert at all times to withstand the caprices of the corrupt and selfish politician. He accepted the differences in ideologies of even the most identical bodies; but opined that ideology or no ideology or no ideology: what we needed to seriously strive for is to win the people's heart everlastingly.

He said it was only they the commanders and combatants that have the solution to the slow-pace implementation of the Lome Peace Accord, adding that if we had remained united as before, Tejan Kabba should not have even headed the broad-based government.

He went further to attribute the SLPP government's moves to engage the services of expatriates in key positions in this country to the fact that we are divided and cannot therefore solidly put across our case.

He reminded the gathering that one of the import decisions of the Lome Accord is to provide free education. But is there free education today in Sierra Leone, Gen. Yaya questioned his colleagues. To help pour people live happily in a newfound land full of honey and God's blessings. Gen. Yaya concluded his contributions by appealing to his colleagues to express themselves freely and objectively, with the general interest of the people of Sierra Leone uppermost in their minds. Finally, he commended Ms. Susan Lanai and Major Baby Sewa for

attending the meeting, as they have an important role as mothers, to play in the ongoing exercise.

HON. MIKE LAMIN

Hon. Mike Lamin started his contribution by underscoring what the two previous speakers had said. He said this was the most opportune time to control the damage, but in doing so, he advised participants to refrain from finger-pointing. He emphasized that we should join forces to fight the common enemy. He lauded the army for inviting the RUF join them in 1997. He said, but for the wrongful intervention of the International community, the junta should have succeeded in its plans to salvage this country.

Hon. Mike Lamin told participants that the importance of this family reunion could not be over-emphasized. He said in making their individual contributions, participants must be thinking of:

- The plight of ex-combatants.
- The imposition of a so-called travelling bans on all former AFRC/RUF Senior Officers.
- The execution of senior qualified military officers after a stage-managed court martial.
- The future of the entire nation etc. etc.

Hon. Lamin regrettably confessed to the gathering that General mosquito was responsible for most of the frictions that took place between the RUF and the SLA.

The Hon. urged his colleagues to be more vigilant as the dangerously tribalistic civil militia, the **Kamajors**, led by Hinga Norman and Momoh Pujeh will never accept to see the RUF/SLA marriage succeed. According to Hon. Lamin, not only this notorious SLPP civil militia was being presently prepared to unleash hell on us, the SLPP was also busy mobilizing the international community against us.

In conclusion, Hon. Lamin intimated participants that we were running great risks of demolition by the common enemy if we didn't make haste to look in the same direction. He said the enemy is using us to neutralize ourselves, in other words, they are using the theory of "divide and rule" against us.

BRIG. BAZZY KAMARA

Brig. Bazy Kamara thanked the initiators of this noble cause to reunite us so that we would once more walk on the rediscovered path to total success. He told his colleagues that it was regrettable that even though they ruled this country for 9 months, they could not now venture to walk around the city for fear of being harmed by agents of the common enemy. He recalled that some degree of cordiality reigned amongst AFRC Ministers and other Senior Executive Officers. He wondered why we should allow ourselves to be put asunder by our detractors at this point in time of our struggle. He pointed out that their long experience with the gun coupled with their better professional training than the SLPP civil militia (Kamajor) should always serve them to neutralize the latter. He therefore appealed to participants to reflect their minds on the original intentions of the rebellion in making their contribution.

HON. SUSAN LAHAI

In her contribution, Mrs. Lahai asked the gathering to join her in prayers for unity and reconciliation, if we were really prepared for that. She told her colleagues that the demon of strife was gaining ground in our midst. And for Mrs. Lahai, that demon of strife is the bunch of corrupt politicians who are the cankerworms of our society. Mrs. Lahai told participants that we have ourselves to blame for what is happening to us. For her, people continue branding us as rebels and villains because we are not united. She urges all and sundry to bury the hatchet and to open a new page.

She outlined the following reasons why we should come together:

- To bring lasting peace to our people

- To console our colleagues ex-combatants who are the victims of our disunity.
- To enhance our credibility vis-a-vis the International community who continue to be misinformed by the SLPP Government.
- To be in readiness to counter any devilish ploys by the Kamajors and SLPP evil agents.
- To take cognizance of the fact that without us no lasting peace will return to Sierra Leone.

DR. PALLO BANGURA

Dr. Pallo Bangura thanked the organizers of the meeting and buttressed what most of the previous speakers had advanced as responsible for our discomfiture. He pointed out that thought what the enemy is planning cannot be out-rightly underrated or dismissed, he was of the opinion that what was more important for us was what we should embark on doing to consolidate our hard-worn peace. He impressed on the minds of all and sundry that nobody could have brought lasting peace to Sierra Leone, other than our 2 leaders, chairman Foday Sankoh and Lt. Col. Johnny Paul Koroma, who, according to him, remain living symbols of this peace. For Dr. Pallo Bangura, that symbol could only be meaningful if we correct our individual and collective errors and come together to achieve our common dream. Dr. Pallo Bangura admonished participants not to heap all the blame on politicians, but should be honest enough to realize our mistakes which could now be rapidly corrected before it is too late. He said we should realize that the pains of the people were greater than personal ones. He opined that if we were united like before, we should not have faced all these inconveniences. He reemphasized that the enemy is capitalizing on our dis-unity. He therefore appealed to all to make personal sacrifices to conclusively resolve the stalemate hampering our total success.

BRIGADIER SAMUEL T. KARGBO

For Brigadier Kargbo. This family reunion was overdue. He strongly believes that the two camps have respect for their two leaders. He

admonished members of the two bodies to accept their individual and collective mistakes and to make apologies where necessary. Brig. Kargbo opined that the problem is not the politicians but we ourselves. We should strive to achieve lasting peace for the benefit of the people and not our personal aggrandizement. We should be realistic in accepting our mistakes and be prepared to forgive and let by-gone be by-gone.

MR. D.G. KALLON

Mr. Kallon wondered what was happening to the once wonderful marriage between the SLA and the RUF as he could recall he was appointed in absentia as special adviser to the leader of the AFRC. He urged members of the two camps not to waste time in reuniting, as only unity would help us to avert pending catastrophe.

MR. ELDRED COLLINS

Mr. Collins only consented to make a contribution after Mr. S.Y.B Rogers admonished him that he should take cognizance of the importance of the meeting and stay to make a statement. He opened his contribution by requesting the gathering to observe a minute silence in honour of our brothers and sisters who lost their lives during the struggle. He informed participants that Lt. Col. Johnny Paul Koroma presided over very important meetings attended by senior commanders of the two bodies while in the jungle. He said that things went on well up to a point when relationships started deteriorating through our own fault. He opined that certain statements and counter statements of our leaders did not augur well for the achievement of our common goal. He buttressed previous speaker's statements that our lives and those of our supporters are at stake if we continue to look in different directions. He reminded members of the two bodies that our marriage was meant to bring lasting peace to our people. He stressed the need to work out realistic and practical modalities at this meeting aimed at resolving our differences once and for all. Mr. Collins begged members to do everything possible not to allow the International community to see us as a divided group. He said if we have

forgotten where we came from, we should know where we are heading for. He reminded the gathering that the ex-combatants are looking up to us to recharge their lives after the armed struggle. We should, as a priority, seek their interest and that of the general populace. Personal grievances must be forgotten.

He concluded by suggesting that this forum must map out modalities that would bring our two leaders round the peace table to iron out their differences in the interest of peace and unity. Mr. Collins also suggested that our senior commanders on the various fronts must be brought together to make their own contributions towards reuniting our two leaders and solidifying the marriage contracted in 1997.

MR KAIGBANJA

Mr. Kaigbanja buttressed everything all previous speakers had said geared towards working together as a united force to achieve our common objective. He lamented over what suffering the selfish desires of some people has caused a sizeable number of people in our fold – making a particular reference to himself. He appealed to all not to relent in striving to achieve our dreams. He underscored the difficult task ahead of us but assured everyone that a journey of 1000 miles always starts with a step. He emphasized the need to reunite if we want to avoid unpleasant surprises from the common enemy. He said God is with us; otherwise we would not have been in the know of all that the enemy is planning against us. If we fail to react accordingly, after sufficiently knowing what the enemy's plans are, we would have nobody to blame.

MR. I. M. F. SESAY

For Mr. Sesay, previous speakers had said all that ought to have been said. He found all points raised to be salient ones. He therefore suggested that the forum should come out with resolutions to be presented to the two leaders meant to guide them in resolving their differences for a total success of our noble cause.

MR. ABDUL SESAY

Mr. Sesay pointed out that Chairman Sankoh's mistake was his failure to invite Lt. Col. Johnny Paul Koroma to hold discussions before and after the Lome Peace talks. He stressed the fact that if we remain disunited we would surely fail.

RE. LT. COL. CARTA - TARA WALIE

According to Rt. Lt. Col. Carter, Chairman Foday Sankoh deviated from what the two leaders agreed upon in a meeting between the two leaders following Chairman Sankoh visit to Abidjan. He was however sure that it was not yet late to control the damage in the general interest of the people and the nation as a whole.

MR. AMADU B. BAH

For Mr. Bah, we have failed the people once; this should not be repeated. The RUF should not allow itself to be seen by the people of Sierra Leone and the International Community as an obstacle to peace through its actions on the ground. We should be seen as a united group. Mr. Bah was of the opinion that people like Abass Bundu and Karefa Smart and other schools of thought must be embraced.

The focus must not only be on Chairman Foday Sankoh and Lt. Col. Johnny Paul Koroma. The different ideologies of all these people must be streamlined or seen to be identical for a clean-sweep victory. The two leaders must open up to accommodate each other. We must win credibility vis-a-vis the International Community.

MR. S. Y. B. ROGERS

Mr. Rogers thanked those who made it possible for the meeting to hold. As a Minister in the AFRC Government - which he served honestly, he did not deem it necessary to disclose military secrets. He however

pointed out that mistakes were made in Freetown during the interregnum that probably led to our demise. According to Mr. Rogers, former AFRC Chairman Lt. Col. Johnny Paul Koroma and his former Chief Secretary of State Col. S.A.J Musa did not work as a team.

Senior Military Officers, from whom much was expected, betrayed the cause. Our two leaders have also made mistakes. Mr. Rogers thanked God that such a meeting had been convened and appealed to all present to work towards finding the way forward. With the transformation of the RUF into a political party. Mr. Rogers stressed the need to get the support of all ex-combatants. Mr. Rogers appealed to participants to think of deceased combatants and their relatives who are now looking up to us for moral and material support.

He opined that we have accepted to champion this cause because we are patriots. In conclusion, Mr. Rogers suggested that other Senior Commanders in the interior must be briefed about this meeting and be include in a special technical committee to confer, with a view to ironing out their differences for the benefit of the people of Sierra Leone in general and the accomplishment of the mission we had assigned ourselves when we took up arms.

MAJOR BABY SEWA

Major Baby Sewa informed the gathering about the ill treatment mated out to Hindolo Trye in Kenema. On a more favorable note she informed the gathering that the Kamajors are now willing to team up with us and according to them (Kamajors) this country is ours if we are united.

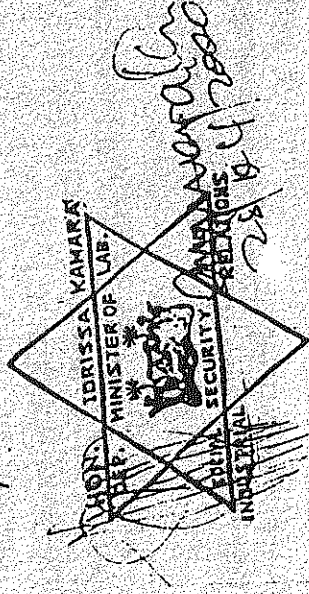
In his closing remarks the Chairman informed the gathering that resolutions will be prepared from the minutes of the meeting for onward transmission to the two leaders who will close this ugly chapter after holding talks with senior commanders and other key players in the whole reconciliation process.

The meeting come to an end at exactly 5 p.m. with prayers said by Dr.
Pallo Bangura.

Faithfully submitted by:

Mr. Sheikh Ibrahim Fofanah
Secretary to Reconciliation Committee.

Acknowledged



RESOLUTIONS OF THE FAMILY REUNION AIMED AT
RECONCILING CHAIRMAN FODAY SANKOF AND
CHAIRMAN I.T. COL. JOHNNY PAUL KOROMA HELD AT
THE OFFICE OF THE DEPUTY MINISTER OF LABOUR
SOCIAL SECURITY AND INDUSTRIAL RELATIONS ON
APRIL 7TH 2000

PREAMBLE

- (I) Senior Military commanders and civilian dignitaries of the SLA and the RUF, and all members of the former Armed Forces Revolutionary Council (AFRC) held a family meeting convened by the Hon. Idriss Hamid Kamara, deputy Minister of Labour, Social Security and Industrial Relations on 7th April, 2000.

The forum was meant to highlight and discuss issues responsible for the present stale-mate between the two leaders of the RUF and SLA, with a view to resolving the crises for the benefit of the people of Sierra Leone, whose pre-occupation is the restoration of everlasting peace and political stability in our beloved country.

The meeting was held in a fraternal and cordial atmosphere and speakers were given the opportunity to express themselves freely and objectively; devoid of all prejudices and subjectivity.

- (II) The Secretary of the meeting Mr. Sheikh Ibrahim Bofana has prepared a comprehensive report of the meeting. But in order to facilitate the task of the special technical committee, comprising very Senior Commanders and Civilian Dignitaries representing the AFRC and the RUF, the resolutions hereunder have been resolved upon for the kind and favourable consideration of the two leaders.

- (IV) The initiator and organizers of this family reunion reached the decision to hold the forum after holding several tete-a-tete

consultations amongst themselves on the one hand, and the two leaders separately, on the other.

- (v) It was initially planned to have the two leaders to register their physical presence at his forum, but after further consultations and in consideration of the two leaders' tight official schedules, it was resolved to hold the meeting in their absence.

RESOLUTIONS

In the light of the numerous statements made by the different speakers representing the AERC and the RUFP, and in consideration of the legitimate desires and concerns expressed by the forum, and in cognizance of the short and long-term aspirations of the people of Sierra Leone, the forum hereby solemnly appeals to the two leaders to thoroughly examine statements made by the various speakers which clearly reflect, not only the state of mind of their commanders and fighters, but also that of their civilian sympathisers, to arrive at an amicable resolution of their differences bearing in mind the aforementioned factors:-

- (i) The SLA and the RUF decided to contract a marriage in 1997 primarily to put an end to the suffering of the masses.
- (ii) Following the May 25, 1997 coup D'etat against the SLPP Government, the coup leaders invited their RUF brothers and sisters to join them with a view to ending the 8-year rebel war.
- (iii) Initially, the RUF took up arms to fight against a rotten system that was heartlessly nurtured by the then corrupt APC Government.
- (iv) The SLA staged the May 25, 1997 coup D'Etat in order to correct the corrupt practices of the SLPP Government, in

particular, the neglect and marginalisation of the army and the grass-roots population.

- (v) The SLA and the RUF fought against the Nigerian led ECOMOG forces to defend the sovereignty and territorial integrity of our country.
- (vi) Peace was restored to Sierra Leone through the bold, relentless and patriotic actions of the SLA and RUF fighters who forced the SLPP Government to talk to us round the peace table in Lome.
- (vii) 24 Educationally and professionally qualified military senior and Junior Officers, including a woman, were executed following a stage-managed court martial.
- (viii) Apart from these 24 executions, over 300 persons met untimely deaths through negligence on the part of prison officers at Pademba Road Maximum Security Prison.
- (ix) Thousands of innocent relatives of so-called Junta collaborators were summarily executed, some burn alive with tyres - by Nigerian soldiers and SLPP civil militia Kamajors and youths (Musa Kabia, Sakoma, Sheikh Mushtaba, Abu Black, to name a few).
- (x) Thousands of our ex-combatants lost their lives during the struggle and their bereaved relatives are looking up to us for their sustenance and security.
- (xi) We should do everything within our power to regain the confidence of the people we fought hard to liberate.
- (xii) The people of Sierra Leone still rely on us for the consolidation of the peace won in Lome and regard chairman Foday Sankoh

and Lt. Col. Johnny Paul Koroma as the symbols of peace in Sierra Leone.

- (xiii) We must continue to be seen as a force to reckon with and a credible organisation by the international community, and to alternate the present Government.
- (xiv) The SLPP government is hatching wicked plots to neutralize and annihilate us because they have seen cracks in our rank and file. We must heed the adage: "United We Stand, divided We fall."
- (xv) As human beings, each and every one of us, at all levels without any exception, has made mistakes which stand to be corrected for our personal, and in particular, for the general interest of our fellow compatriots and for the economic and social advancement of our beloved country.
- (xvi) The two leaders must be seen to be tuning their strings on the same note. Making statements and counter-statement by the two leaders does not augur well for the credibility of the union and the personality of the two leaders themselves.
- (xvii) Our two leaders must continue to have confidence in their senior commanders and close collaborators by heeding their relevant pieces of advice that would augur well for the total success of the noble cause the rebellion had initially assigned itself: total liberation of the people and restoration of everlasting peace in Sierra Leone.
- (xviii) It must be borne in mind that the brighter future of this present generation and generations yet unborn lies in our hands; actions for personal aggrandizement must be nipped in the bud and group ideologies must be streamlined for the attainment of our common goal.

(xix) What the common enemy is mapping out to destroy us is very important at this point in time; what is important is that we are going to embark on to thwart their evil plan and consolidate our hard won peace.

(xx) The God Almighty, our creator, who loves us and is, always prepared to grant us divine guidance and direction, has come at the right time to redirect us on the correct path to follow. He has, undoubtedly, divinely inspired the initiators and organizers of this reconciliation meeting.

CONCLUSION

For all his blessings and love for us, we have nothing to repay God. All he requires from us is to obey him and acknowledge his son as our Lord and Saviour. Indeed, He has seen our individual and collective insights and sacrifices in the struggle to save His creations in Sierra Leone. This is why He has not forsaken us. The commanders and ex-combatants, as well as civilian dignitaries of the AFRC and the RUF would like to avail themselves of this opportunity to pledge their unflinching support and loyalty to the two leaders, and to kindly and respectfully request them to bury the hatchet and let by-gone be by-gone for the attainment of our initial ambition; to salvage this nation, through the restoration of everlasting peace for the benefit of this present generation, which has suffered so much in the hands of the enemies of the land, and for generation yet unborn.

By the grace of God, we shall all sit on the right hand of God to enjoy eternal life; for the word of god says:

- 1) "Blessed are the Peace Makers, for they shall be called the children of God."
- 2) "If my people who are called by my name shall humble themselves, and pray, and seek my face, and turn from 'their wicked ways', then will I hear from heaven and will forgive their sins, and will heal their land." (2nd Chronicles 7:14).

- 3) "And when ye stand praying, forgive, if ye have ought against any that your Father also which is in heaven may forgive you your trespasses." (Mark 11:25).
- (4) "But if ye do not forgive, neither will your Father which is in Heaven forgive your trespasses." (Mark 11:26)
- (5) "Let all bitterness, and wrath, and anger, and clamor, and evil speaking, be put away from you, with all malice." (Ephesians 4:31)
- (6) "And be ye kind one to another, tender hearted, forgiving one another, even as God for Christ sake hath forgiven you." (Ephesians 4:32).

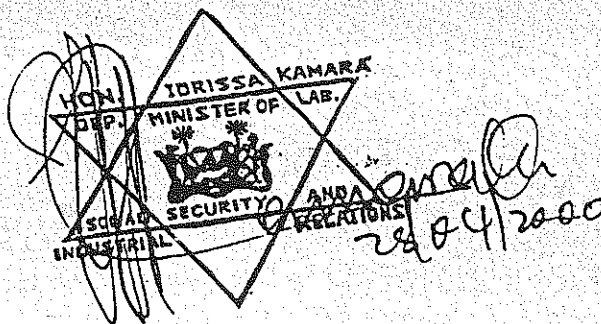
May God bless us all for letting His will be done in our lives. Amen.

Compiled by:

Mr. Sheikh Ibrahim Fofana

SECRETARY, PEACE AND RECONCILIATION COMMITTEE

ACKNOWLEDGE.



Annexe 10

Titre: Security Council Committee on Sierra Leone Urges Immediate Return of Foday Sankoh To Sierra Leone



United Nations

Press Release Security Council

Department of Public Information - News Coverage and Accreditation Service - New York

SC/6808
18 February 2000

SECURITY COUNCIL COMMITTEE ON SIERRA LEONE URGES IMMEDIATE

RETURN OF FODAY SANKOH TO SIERRA LEONE

The Security Council Committee established pursuant to resolution 1132 (1997) concerning Sierra Leone held its thirteenth meeting today, 18 February 2000, under the new Chairmanship of Ambassador Anwarul Karim Chowdhury (Bangladesh) and discussed the fact that Mr. Foday Sankoh, Chairman of the Commission for the Management of Strategic Resources, National Reconstruction and Development in Sierra Leone, left Sierra Leone without authorization of the Committee. The members of the Committee urged the return of Mr. Sankoh to Sierra Leone immediately. The Committee also decided to remind all Member States of their obligations under Security Council resolution 1171 (1998) dated 5 June 1998, and in particular of paragraph 5 which:

"Decides that all States shall prevent the entry into or transit through their territories of leading members of the former military junta and of the Revolutionary United Front (RUF), as designated by the Committee established by resolution 1132 (1997), provided that the entry into or transit through a particular State of any such person may be authorized by the same Committee, and provided that nothing in this paragraph shall oblige a State to refuse entry to its territory to its own nationals;"

The Security Council Committee attaches to this press release a list (Press Release SC/6472 dated 28 January 1998) of those leading members of the former Military Junta in Sierra Leone (Armed Forces Revolutionary Council -- AFRC) and the Revolutionary United Front (RUF) who have been designated by the Committee as being subject to these restrictions.

THE SUPREME COUNCIL OF THE ARMED FORCES REVOLUTIONARY COUNCIL

<u>Name</u>	<u>Title</u>
1. ADAMS, George/Sergeant	Arrested
2. BANGURA, Kandeh Sorie-Sebba/Mr.	
3. BANGURA, K. /Sergeant.	
4. BANGURA, Momoh/Corporal	
5. BOB-LAHAI, Hector/Lance Corporal	
6. BOKARIE, Sam/Colonel aka Commander Moskita.	(Revolutionary United - RUF)
7. BRIMA, Alex Tamba/ Staff Sergeant	Principal Liaison Officer II, Works and Labour, Sierra Tel, Customs and Excise, SALPOST
8. CATER-TARAWALLIE, J.B./Major	

(more)

For information media - not an official record - also available at <http://www.un.org/news>

Press Release SC/6808
18 February 2000

<u>Name</u>	<u>Title</u>
9. COLLINS ,Eldred/Lieutenant	Secretary of State, Works, Energy & Power [RUF, Liberian]
10. CONTEH, Franklyn/Warrant Officer II	
11. GBORIE, Sahr/Sergeant	
12. KABIA, Moses/Staff Sergeant	Chief Security Officer
13. KALLAY, K./ Sergeant	
14. KALLON, David G./Mr.	
15. KALLON, Morris/Major	
16. KAMARA, Brima Bazzy/Staff Sergeant aka Ibrahim Bazzy	Principal Liaison Officer III, Agriculture, Forestry and Fisheries, Energy and Power, Lotto and Income Tax
17. KAMARA Mohamed Saidu/Mr.	
18. KARGBO, Samuel/Warrant Officer II	
19. KHANU, S.B./Sergeant	
20. KING, Victor L./Major	Secretary of State, Office of the Chairman Chairman of the Supreme Council of the Armed Forces Revolutionary Council (AFRC), Head of State & Commander-in- Chief
21. KOROMA, Johnny Paul/Major	
22. KURRARY-BANGURA, Bai Hinga/Mr.	
23. LAMIN, Michael S./Colonel	Member of the People's Army Leadership Arrested
24. MASSAQUOI, Gibril/Colonel	
25. MUNU, Abdulai Michael/Mr.	
26. MUSA, Solomon A.J./Captain	Chief Secretary of State & Secretary of State, Lands Mines and the environment Principal Liaison Officer I, Mineral Resources, Transport and Communications, Lands and Environment Deputy Chairman of the Supreme Council of AFRC, Deputy Head of State and Deputy Commander-in- Chief
27. SANKOH, Abu/Hon. Staff Sergeant	
28. SANKOH, Foday Sayabana/Corporal	
29. SANKOH, Haroun S./Mr.	
30. SESAY, Abdul Karim/Colonel	Secretary General of the Supreme Council of AFRC
31. SESAY, Abdul M./Lance Corporal	
32. SESAY, Ibrahim D./Lance Corporal	
33. SESAY Issa H./Colonel	
34. TURAY, Sulaiman/Sergeant	
35. WOMANDIA, Lawrence S./Captain	Secretary of State, Trade Industry and State Enterprises

(more)

SECRETARIES OF STATE

.1. BANGALI, Joe Amara/ Mr.	Secretary of State, Finance.
.2. BANGURA, Alimamy Pallo/Mr.	Secretary of State, Foreign Affairs & International Cooperation
.3. BANGURA, David/Reverend	Secretary of State Religious Affairs
.4. BANGURA, Kandeh S./Mr.	Secretary of State, Information, Tourism and Cultural Affairs
.5. BRANDON, Victor O.F./Mr.	Secretary of State, Development & Economic Planning
.6. GOTTOR, Fatoma Sanoh/Major	Secretary of State, Northern Region
.7. KAIGBANGA, Sahr Kondewa/Mr. aka J.K. Kaibanga	Secretary of State, Education
.8. KAMARA, Augustine F./Major	Secretary of State, Southern Region
.9. KAMARA, Karefa I.S./ Colonel	Secretary of State, Internal Affairs
.10. LEIGH, Baila/Dr.	Secretary of State, Health and Sanitation
.11. MANLEY-SPAINE, Ajibola E./Mr.	Attorney General & Secretary of State, Judicial Matters
.12. MANSARAY, A.Y.K./Captain	Secretary of State, Eastern Region
.13. OSHO-WILLIAMS, Cecil Akindele/Mr.	Secretary of State, Transport & Communications
.14. ROGERS, Solomon.Y.B./Mr	Secretary of State, Agriculture and Natural Resources
.15. SAMBA, Kula/Major (US Citizen)	Secretary of State, Social Welfare, Children & Gender Affairs
.16. SESAY, UmaruDin/Mr.	Secretary of State, Recreational Sports
.17. THOMAS, Paul/Captain	Secretary of State Marine Resources
.18. WILLIAMS, Abdul Salami/Mr.	Secretary of State, Employment Industrial Relations, Youth and Social Mobilization

OTHERS

1. KAMARA, Allieu Badara/Mr.	Under-Secretary of State, Information & Spokesman
2. TURAY, Gabriel/Major	Under-Secretary of State, Foreign Affairs and International Cooperation
3. MILTON, John E./Major	Acting Director of Information
4. KOROMA, S.F.Y./Brigadier-General	Chief of Defence Staff (brother of Major Johnny Paul Koroma)

(more)

Press Release SC/6808
18 February 2000

This list is to be updated on a regular basis. The Committee is currently considering additional names provided to it, including those of adult members of the immediate families of members of the military junta. The list has been distributed to all Member States and international organizations/agencies.

* * * * *

Titre : La gouvernance sans État : une étude de cas sur les territoires contrôlés par le Front Révolutionnaire Uni en Sierra Leone

Résumé :

La guerre civile en Sierra Leone débute en 1991 et dure jusqu'en 2002. Encore aujourd'hui, les analystes sont assez partagés sur ses causes, notamment les motivations des rebelles du Front Révolutionnaire Uni (RUF), mouvement à l'origine des hostilités. De son entrée en Sierra Leone à nos jours, le RUF a été l'objet de plusieurs débats et critiques, tant sur son organisation que sur ses méthodes guerrières. En questionnant d'abord la capacité organisationnelle de ce mouvement, la thèse a pour objet de contextualiser les arguments souvent associés avec des guerres civiles de ce type. Ils insistent sur l'absence de sens : ces conflits illustreraient d'abord une situation de chaos total. Elles seraient aussi la conséquence de l'absence ou de la défaillance d'un État.

Cette présente étude s'inscrit dans le prolongement des débats sur le RUF. Elle démontre que ce dernier n'était pas si désorganisé que ce que racontent les commentateurs, avertis ou non. Cette opinion répandue résulte notamment d'une médiatisation intense de son usage intensif de la violence extrême, très réelle cependant. Le RUF n'était pas qu'un groupe de voleurs de diamants sanguinaires mais aussi une force assez structurée avec une logique hiérarchique claire, voire une idéologie. Grâce à ces facteurs, il a mis en place des structures lui permettant d'établir les relations de gouvernant à gouvernés avec les populations urbaines sous son contrôle. Cette force rebelle a instauré un mode de gestion de la collectivité. Cela a modifié la nature de ce groupe armé, devenu, dans les zones sous son contrôle, un « appareil administratif » civil, loin d'être toujours performant mais bien identifiable comme tel.

En juxtaposant les interactions complexes d'une gouvernance quotidienne, la thèse met en lumière les méthodes de gouvernance du RUF et les aspects dits « normaux » de la vie dans ces villes en guerre. Elle analyse les variables de la relation entre les membres du mouvement rebelle occupant ces communes et la population locale. Une fois une ville conquise, les rebelles sont obligés d'y faire quelque chose. Le RUF impose un « système administratif » instaurant un ordre de vie en commun dans toute cette zone.

L'étude analyse donc ces outils de la gouvernance civile, mobilisés en temps de guerre. Au cours de cet étude, plusieurs recherches de terrain en Sierra Leone, ont été menées. Ces séjours sur place ont permis la réalisation de plusieurs entretiens, individuels et collectifs. Ils soutiennent les idées générales exposées dans cette thèse.

Mots-clés :

Sierra Leone ; gouvernance sans État ; guerre civile ; trafic de diamants ; guérilla ; formation et construction de l'État ; État faible ; Kailahun ; Makeni ; choix rationnel ; enfant soldat ; RUF.

Title: Governance without State: a case study on territories controlled by the Revolutionary United Front in Sierra Leone

Summary:

The war in Sierra Leone began in 1991 and ended in 2002. Analysts remain divided on the question of its cause, particularly on the issue of the motivations of the rebel Revolutionary United Front (RUF), the armed group which started the hostilities. From its entry into Sierra Leone to date; the RUF has been the subject of much debate and criticism, both on its organization and its methods of waging war. By asking questions relating to the organizational capacity of the RUF, this study aims to contextualize the central arguments often associated with civil wars of the Sierra Leonean kind: they insist on the absence of meaning; these conflicts illustrate a situation of chaos and/or are devoid of political reflections. They are also the consequence of the absence or failure of a State.

This present study continues these discussions in relation to the RUF, by demonstrating that this guerilla force was not as disorganized as often portrayed, despite increased media coverage on its use of violence. The RUF was not a group of murderous diamond thieves but also quite structured with a clear hierarchical logic or ideology. Through this internal organisation, it set up structures to establish governor/governed relations with urban populations under its control. The rebel force thus established a system to manage these local communities. Such considerations changed the nature of the armed group in the areas under its control, where it established a civil "administrative unit", far from being efficient but identifiable as such.

By juxtaposing the complex interactions of daily governance, the thesis highlights the governance practices of the RUF and the aspects that characterise "normal" life in these « war torn » towns. It analyzes the variables of the relationship between members of the rebel movement occupying these towns and the local population. Once a town is conquered, the rebels are forced to do something there, an "administrative system" establishing an order of coexistence in the whole area is imposed.

The study therefore analyzes the tools of civil governance, mobilized in time of war. During this study, several field research trips to Sierra Leone, were conducted. These trips have allowed the realization of several interviews, individual and collective. They support the general ideas presented in this thesis.

Keywords:

Sierra Leone; governance without states; civil war; state-building and creation; weak States; diamond taffic ; child soldiers ; guerrilla ; Kailahun; Makeni; rational choice; RUF.